FAMILLES du MIDI TOULOUSAIN

(Tome II)

Jacques de ROQUEMAUREL
Douillac, révision le 5 août 2025

Ce deuxième tome comme le premier rassemble des généalogies de familles du Midi toulousain.
L'histoire de la plupart de ces familles se déroule en totalité dans cette région, d'autres s'y sont installées ou ont essaimé dans d'autres régions.
Certaines de ces généalogies n'ont fait l'objet d'aucune publication connue : du Garrané, Gense, etc., elles ont été établies à partir de preuves fournies par Maurice Vuillier et d'autres sources.
D'autres ont fait l'objet de publications par Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* par André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* souvent complétées et publiées par Maurice Vuillier, elles ont été complétées et corrigées également à partir de preuves fournies par Maurice Vuillier et d'autres sources.
Les preuves référencées *Famille* ...sont fournies dans le texte concernant la famille en référence, celles référencées *Histoire de la famille* ...proviennent des ouvrages correspondant, publiés par Maurice Vuillier. ; qui n'indique pas toujours les preuves ce que nous mentionnons, ou indiquons une phrase dubitative dans le texte.

GARRANE **p.4**

GAVARRET **p.16**

GENSE **p.48**

HUNAUD de LANTA **p.54**

LAMBES **p.122**

LAMEZAN **p.140**

MARSOLIER **p.182**

MASCARON **p.193**

MIGLOS **p.208**

MONTFAUCON **p.242**

PODENAS **p.280**

SERS d'Aulix **p.304**

SIREGAND **p.352**

VARAGNE **p.382**

VICMONT **p.421**

VILLEMUR **p.439**

VIZE **p.506**

Index onomastique **p.530**

Famille du GARRANE

Cette famille tient son nom du lieu du Garrané, en Seissan, à 2 km d'Ornézan (Gers), il faut donc la nommer du Garrané, comme cela apparaît dans la plupart des actes.
Elle tenait également Lasseran (Gers), et Pépieux, en Castelnau-Barbarens (Gers), et non Pépious, comme le montrent les actes passés en Castelnau-Barbarens.
Une généalogie a été écrite par Maurice Vuillier, inexacte pour les premiers degrés (elle faisait apparaître des anachronismes) ce qui est corrigé par le Fonds Luppé 25 J[1], le document qui suit la complète et la corrige avec le fonds Luppé, jusqu'au degré IV, et d'autres sources.

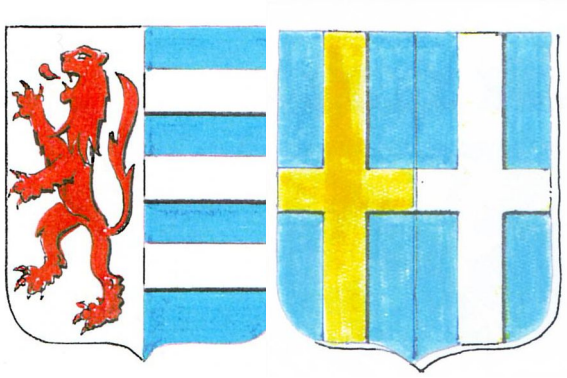

Cette famille portait : « Parti, au 1 d'argent au lion de gueules, au 2 d'azur à trois fasces d'argent. »
Pierre du Garrané, seigneur de Montastruc, portait : « parti, au 1 d'azur à une croix d'or, au 2 aussi d'azur à une croix à une croix d'argent. [2]»

Pemiers degrés selon Maurice Vuillier
Jean du Garrané seigneur du Garrané et de Lasseran, aurait acquis la seigneurie de Pépieux en 1448[3]. Le 6 novembre 1482 lui ou un fils ou un neveu homonyme fut nommé exécuteur testamentaire de Domenge du Cos, femme de Barthélemy de Larroquan[4].
D'une alliance inconnue Jean du Garrané aurait eu Arnaud du Garrané (degré II de la filiation suivie indiquée par Maurice Vuillier, en réalité 2.1, dans ce qui suit) qui aurait continué la lignée.

I Arnaud du GARRANE, seigneur de Lasseran, il est cité le 16 janvier 1487 (mais pas forcément vivant.)
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Arnaud du GARRANE, seigneur du Garrané et de Lasseran.
Il épousa en premières noces[5], **Anne de MANAS.**
Il épousa, en secondes noces, **Rose de BERGOUGNAN.**
Enfant du 1er lit :

---

[1] AD. Lot-et-Garonne, Fonds 25 J vue 70 et suivantes.
[2] R. Bourse, Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*
[3] Maurice Vuillier se référant à Jaurgain, *Histoire généalogique de la Maison de Luppé.*
[4] BnF Fr 32298
[5] AD. Gers I sup 39, qui indique les deux mariages, les 4 filles et leurs époux, comme André Navelle, *Familles nobles et notables du Miditoulousain,* t.VII, p. 32.

A- **Marguerite du GARRANE**. Elle épousa **Jean de BEAUFORT**, seigneur de Lesparre. Selon un arrêt du 9 février 1489, concernant la succession du Garrané, Marguerite aura sa légitime (la moitié de sa dot) et les 3 filles de Rose de Bergougnan auront le tiers de l'hérédité[6].

Enfants du second lit:

B- autre **Marguerite du GARRANE**. Elle épousa **Jean de BIDOS**, seigneur de Lartigat.

C- **Marie du GARRANE**. Elle épousa, vers 1490, **Bertrand d'ORBESSAN**, seigneur de Castelgaillard (Haute-Garonne) et du Pouy de Touges (Haute-Garonne), fils d'Alexandre d'ORBESSAN, seigneur du Pouy de Touges, et d'Agnès de LA TOUR[7]. Leur fille Gabrielle d'Orbessan, dotée de 800 livres, épousa par contrat du 20 février 1518 Jean de Roqueville, assisté de son père Jacques de Roqueville, seigneur de Montcabrier[8].

D- **Catherine du GARRANE**. Elle vivait le 12 septembre 1532.
Elle avait épousé, par contrats des 25 mars 1496 et 14 septembre 1504, **Roger II de FOIX,** seigneur de Rabat, vicomte de Couserans, fils de Jean II de FOIX, seigneur de Rabat, et d'Eléonore de COMMINGES[9]. Le 22 février 1503, Roger de Foix fut condamné à payer 4.000 livres, avec défense d'habiter ou converser avec Catherine du Garrané sous peine de bannissement et de confiscation de tous ses biens[10] ce qui explique les deux dates de contrat, on ne donne pas la raison de cette condamnation, probablement parenté, sans que la dispense ait été demandée (il y avait eu une injonction à l'évêque de procéder contre le prêtre qui avait procédé à la messe des épousailles.) La raison de la condamnation pourrait donner des indications sur des degrés Garrané antérieurs. Roger de Foix avait épousé en premières noces, en 1467, Bertrande de Lescun, fille de Mathieu de Lescun et de Jeanne de Foix, laquelle Bertrande testa pour la seconde fois le 13 septembre 1493[11].
Roger de Foix testa le 7 avril 1509, à Lacourt (en Couserans, Ariège), testament reçu chez Pierre de Francazal, notaire du Bourg en la cité de Couserans[12], il mourut avant le 25 mai 1509, date à laquelle Catherine du Garrané, veuve, était en procès contre Corbeyran de Foix, seigneur de Cante,

[6] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 33, produisant AD.HG B 8.
[7] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 121, produisant la preuve.
[8] AD.HG 3 E 5426 Toulouse
[9] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* IV, pp.276, 277
[10] AD.HG B 12
[11] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* IV, pp.276, 277
[12] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* IV, pp.276, 277

sénéchal de Roix, et Antoine Roger de Comminges, seigneur de Lescure, qui tenaient les biens de Roger de Foix[13].
Le procès se poursuivit jusqu'au 16 avril 1533, date à laquelle un accord fut conclu avec Jean de Foix, seigneur de Mardoigne qui s'engagea à payer 5.500 livres dont il paya 2.000 livres le jour même[14].
Catherine du Garrané, dame de Lasseran qui est certainement celle-là, avait institué pour cohéritier François du Garrané (fils de Charles, voir infra) pupille le 13 août 1544, pour partager les terres avec Jean de Luppé, seigneur du Garrané (son neveu, fils de sa sœur Marguerite du Garrané), elle est dite feue le 13 août 1544[15].

E- autre **Marguerite du GARRANE**, fille et héritière d'Arnaud du Garrané, coseigneur du Garrané et de Lasseran, épousa par contrat du 28 mai 1469 **Bertrand de LUPPE**, seigneur de Sion, fils de Carbonnel de LUPPE, seigneur de Luppé, et d'Esclarmonde du LAU, sa première épouse. Bertrand de Luppé avait épousé en premières noces Agnès de LATRAU[16]. Etant veuve elle donna une quittance en 1498[17]. Elle testa le 7 avril 1513, instituant héritier universel son fils Jean de Luppé[18].

2.2 Perrin (Pierre) du GARRANE, qui suit.

II Perrin (Pierre) du GARRANE, seigneur de Pépieux[19].
Il peut difficilement être Pierre du Garrané, seigneur de Pépieux, qui le 21 février 1435 fut témoin d'une transaction entre Philippe II de Lévis, archevêque d'Auch, et Jean, comte d'Astarac[20], sauf si la date est mal transcrite, ce qui semble être le cas car elle contredit celle de l'achat de Pépieux.
D'une alliance inconnue il eut :

III Jean du GARRANE, seigneur de Pépieux.
D'une alliance inconnue il eut :

IV Charles du GARRANE, seigneur de Pépieux. Il testa le 3 novembre 1553[21], le 20 avril 1553, son fils François du Garrané, seigneur de Pépieux, avait nommé un procureur puis le lendemain, il passa un accord avec Bernard de La Barthe[22].

---

[13] AD.HG B 14
[14] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* IV, p.277
[15] AD.HG 3 E 736
[16] AD.Gers Vergès n°12280, 1434 à 1481
[17] AD.Gers G 21
[18] AD.Gers Vergès n°12280 1510 à 1559
[19] Perrin (Pierre), son fils Jean et son petit-fils Charles sont indiqués par le fonds 25 J (AD. Lot-t-Garonne.)
[20] Maurice Vuillier se référant à Duffour, *Livre rouge de Sainte-Marie d'Auch.*
[21] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[22] AD.Gers 3 E 11377

Il avait épousé, par contrat du 2 novembre *1541,* **Marthe de BEON**, fille de Bertrand de BEON, seigneur de La Palu[23]. Cette date pose problème car leur fils François épousa par contrat du 8 avril 1549 Anne de Bergougnan, ce n'est pas impossible car un enfant pouvait contracter un mariage dès l'âge de 7 ans, mais François du Garrané qui était pupille le 13 août 1544 (sa mère était donc morte dès cette date) était majeur ou émancipé dès avril 1553. Soit la date de 1541 est erronée[24] soit il s'agit d'un contrat post-nuptial, soit François du Garrané et probablement sa sœur Jeanne étaient issus d'une première union de Charles du Garrané, inconnue.
Enfants:

5.1 François du GARRANE, qui suit.

5.2 Jeanne du GARRANE. Elle épousa par contrat du 13 février 1554, **Charles de LUPPE**, coseigneur de Lasseran et du Garrané, son parent, fils de Jean de LUPPE et de Marguerite de MONT (l'acte dit du Mont-*Plehot* , la famille de Mont tenait en fait Pléhaut, dans le Gers.)
La preuve de l'ascendance de Jeanne du Garrané est fournie par des actes[25] qui la disent sœur de François du Garrané, coseigneur des même terres de Lasseran et du Garrané que son mari, et par un autre acte qui dit que Charles de Luppé, coseigneur de Lasseran et du Garrané contracta mariage avec Jeanne du Garrané, comme les parties étaient parentes sans le savoir, elle furent obligées d'obtenir des dispenses du mariage déjà contracté, qui leur furent accordées le 6 juillet 1555[26]. Charles de Luppé mourut dès le 6 novembre 1589 date à laquelle Jeanne du Garrané fut dite veuve[27]. Charles de Luppé était le petit-fils de Bertrand de Luppé et de Marguerite du Garrané.[28]

5.3 Marthe du GARRANE. Elle épousa **François de MONTAUT**, seigneur de Villeneuve, ils furnt cités le 2 septembre 1592, avec Carbon de Luppé, seigneur du Garrané[29].
La preuve de l'ascendance de Marthe du Garrané est fournie par un acte du 18 octobre 1601, à cette date Marthe du Garrané, autorisée de François de Montaut, seigneur de Villeneuve, fit donation de la somme de 400 écus à Carbon de Luppé, son neveu, fils de Jeanne du Garrané, sa sœur, pour l'indemniser des services qu'il avait rendus audit seigneur de Villeneuve, son mari, en l'année 1592 qu'il avait été fait prisonnier de guerre par ceux de la nouvelle religion et retenu prisonnier à Mauvezin[30].

[23] AD.Gers I sup 69; quittance de dot du 9 novembre 1541 B.N Chérin
[24] Maurice Vuillier corrige la date de 1541 en 1521
[25] AD. Gers Vergès n°12280, 1559-1582 (reference incomplète.)
[26] AD.Gers I sup 361 n°12249
[27] AD.Ariège Abbé Escarguel
[28] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Luppé,* produisant la preuve.
[29] AD.Gers I 2163 n°12258
[30] AD.Gers I sup 361 n°12249

5.4 et **5.5 Anne et Catherine du GARRANE,** citées le 8 avril 1549 dans le contrat de mariage de leur frère François du Garrané, avec leurs autres sœurs Jeanne, et M*arie* en fait Marthe (voir infra.)

V François du GARRANE, seigneur de Pépieux, coseigneur du Garrané, Lasseran.
Il était pupille le 13 août 1544 date à laquelle son père Charles du Garrané donna une procuration pour partager les terres de son fils François, cohéritier de Catherine du Garrané, dame de Lasseran, pour partager les terres (reçues) avec Jean de Luppé, coseigneur du Garrané (supra.) Il testa le 25 juin 1564 disant qu'il était fils de Charles, faisant des legs à ses fils Pierre et Bertrand du Garrané et à sa femme Anne de Bergougnan, instituant héritier universel son premier fils Aymeric du Garrané[31].
Il avait épousé, par contrat du 8 avril 1549, **Anne de BERGOUGNAN**, dotée de 1.000 livres, payables en 10 ans, fille de Carbon de BERGOUGNAN, seigneur dudit lieu[32]. Par ce contrat François du Garrané, s'obligeait à payer 1.200 livres à sa sœur Jeanne du Garrané et pareille somme à ses autres sœurs Anne, *Marie* et Catherine du Garrané, il recevait les biens de feu Cagnard du Garrané, par son dernier testament.
Carbon de Bergougnan est très probablement celui qui avait épousé Assiane de Bénac, d'où Roger de Bergougnan, seigneur de Bergougnan, qui épousa, vers 1560, Anne de Foix Carmaing et Alice de Bergougnan qui épousa, par contrat du 16 juillet 1566, François de Barbotan[33].
Ils eurent :

6.1 Aymeric du GARRANE. Il vivait le 25 juin 1564, date du testament de son père, il n'est plus cité ensuite.

6.2 Pierre du GARRANE, qui suit.

6.3 Bertrand du GARRANE, seigneur de *Saint-Nizard* en Condômois (?), dit le capitaine Pépieux, puîné de la maison de Pépieux. Il fit un arrentement en 1607[34] puis le 27 octobre 1608, il fit une cession de 300 livres à sa sœur Charlotte du Garrané, veuve de Bernard Isalguier[35].
Bertrand du Garrané, fut cité feu le 8 avril 1638, dans un acte par lequel Pierre du Garrané, seigneur de Pépieux, Montastruc *(son frère)* dit que feu Bertrand du Garrané, dit le capitaine Pépieux, avait constitué en 1600 une rente perpétuelle pour être donnée aux pauvres de Pépieux[36].
D'une alliance inconnue il eut :

[31] BnF Fr 32298
[32] AD.Gers 3 E 11378 Castelnau Barbarens; B.nF Fr 32298
[33] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Barbotan,* inédit, citant le mariage Barbotan/Brergougnan.
[34] AD.Gers 3 E 802 Pessan, notaire Sanchon
[35] AD.Gers 3 E 803 Pessan, notaire Sanchon
[36] AD.Gers 3 E 3866 Pessan

Constance du GARRANE. Elle épousa, par contrat du 14 octobre 1617, dans la maison seigneuriale de Lartigolle (en Pessan) **Philippe de LA BARTHE**, fils d'Odet de LA BARTHE, elle était dotée de 6.000 livres[37].
Philippe de La Barthe, seigneur de Lartigolle était fils d'Odet de LA BARTHE, seigneur de Lartigolle, et de Catherine de SOUBIETTE (c'est ce que disent les actes, famille et lieu inconnus, en revanche existe en Béarn une famille de Soublette). Philippe de La Barthe épousa en secondes noces, par contrat du 4 juin 1624, Catherine de Got[38].

6.4 Charlotte du GARRANE. Elle épousa, par contrat du 15 janvier *1588*, nommant sa mère et Pierre du Garrané, seigneur de Pépieux , son frère[39](erreur de transcription pour 1598), **Bernard ISALGUIER**, seigneur de Beausoleil, Mérenvielle, fils de Claude ISALGUIER, seigneur de Beausoleil, Mérenvielle, et de Germaine de POLASTRON[40]. Le 2 juin 1601, elle donna une procuration à son beau-frère, François de Fleurian[41]. Avec son fils François Isalguier elle donna une quittance de 2.400 livres, le 21 janvier 1621, à Charles du Clavet, seigneur de Canet, et Anne Isalguier, mariés[42].

VI Pierre du GARRANE, seigneur de Pépieux, Montastruc.
Il fut capitaine de 50 hommes d'armes.
Il testa une première fois, le 11 septembre 1615, disant qu'il avait été marié à Françoise d'Esparbès, de la maison de Lussan, et à Jeanne de Coret, de la maison de Labarthe-Inard, dont la dot n'avait pas encore été payée. Il avait eu du 1er lit Charlotte, mariée à M. de Floran ; son fils aîné Philippe ; Jean François ; Bertrand, il leur lègua les biens à Montastruc plus la place de Montbrun, à charge de payer 2.000 livres à leur sœur germaine Marguerite si elle voulait être religieuse, sinon 4.000 livres si elle voulait se marier ; Anne du Garrané, il lui lègua la métairie de Barret. Il avait eu du second lit un fils, Laurent, à qui il donna 11.000 livres et les métairies de Lasseran et du Garrané ; Cecile ; Marguerite. Il nomma administrateurs, Bernard du Garrané, seigneur de Saint-Nizard, son frère, Jean de Gestas, seigneur de Floran, etc. Il institua héritier universel son fils aîné Philippe, lui substitua Jean François puis Bertrand puis Laurent du Garrané son 4ème fils[43].
Le 7 mars 1616, il nomma procureur son frère Bernard du Garrané, seigneur de Saint-Nizard en Condômois, administrateur des biens de ses enfants et de feue Jeanne de Coret[44] .
Il testa une 2ème fois le 21 mai 1640, nommant ses 3 épouses successives, ses enfants du 1er mariage, Philippe, décédé, Jean François et Bertrand, ses filles Charlotte, décédée, et Anne,

[37] AD.Gers E 805 Pessan, notaire Sanchon
[38] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 4, nommant les parents de Philippe de La Barthe.
[39] André Navelle, *op.cit.,* V, p.235, la future était dotée de 5.000 livres, se référant à Jean de Sanchon, notaire de Pessan ; nommant les parents de Bernard Islguier..
[40] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban, & d'Auch & du pays de Foix,* II, p.688, produisant BnF Fr 32297, f°899.
[41] André Navelle, *op.cit.,* V, p.236, Dautrey, notaire de Pavie
[42] AD.HG 3 E 13015 Castera
[43] AD.Gers 3 E 804 Pessan, notaire Sanchon
[44] AD.Gers 3 E 805 Pessan, notaire Sanchon

mariées ; ses enfants du 2ème mariage Laurens et Cécile, décédée. Il institua héritier universel Pierre du Garrané, son petit-fils aîné, fils de Philippe, et lui substitua Pierre Durand du Garrané, son autre petit-fils, frère de son héritier, il lui substitua le premier enfant mâle de Bertrand du Garrané, son fils, et lui substitua Laurens du Garrané, et à défaut la 1ère fille de Philippe, etc[45]. Il testa une autre fois (?), le 1er octobre 1641[46] et encore le 1er décembre 1641, rappelant ses dispositions antérieures, instituant héritier universel son petit-fils Pierre du Garrané[47].

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 3 mai 1580, **Françoise d'ESPARBES** de Lussan[48]

Elle testa le 27 février 1605, de licence de Philippe d'Esparbès, chevalier de l'ordre du Roi, instituant son mari usufruitier, faisant des legs à Charlotte du Garrané sa 1ère fille, Marguerite du Garrané, sa *seconde fille,* Anne du Garrané, sa dernière fille, à Jean François, Bertrand et Pierre du Garrané, ses enfants, instituant héritier universel son fils aîné Philippe du Garrané[49]. Ce testament indique qu'elle était probablement fille de Philippe d'Esparbès, seigneur de Lussan, (qui avait épousé par contrat du 27 avril 1567 Charlotte de Galard.) Elle pourrait à la rigueur être fille de Bertrand ou Bernard d'Esparbès, seigneur de Lussan, et de Louise de Saint-Félix, parents de Philippe, ceux-ci ayant des enfants se mariant par contrat entre 1560 et 1579 (outre Marguerite en 1540.)

Il avait épousé, en deuxièmes noces, par contrat du 22 septembre 1606, dans la maison seigneuriale de Labarthe-Inard[50], par pactes du 25 septembre 1606[51], **Jeanne de CORET**, fille de feu Jean de CORET, seigneur de Labarthe-Inard, et de Cécile de MAULEON. Elle testa le 21 mai 1608, instituant usufruitier son mari, Pierre du Garrané, seigneur de Pépieux, faisant des legs à sa mère Cécile de Mauléon, à son frère Savaric de Coret, seigneur de la Barthe, à sa sœur Marguerite épouse du sieur de *Bodihan* (Baudéan), à sa sœur Geneviève de Coret qui était à marier, instituant héritier universel le posthume qu'elle avait dans son ventre et lui substitua son mari[52].

Le 13 juin 1611, elle fit une donation à ses enfants Laurens et Cécile, son frère Savaric de Coret lui avait donné 6.000 livres de dot et après le décès d'un frère aîné mort ab intestat…, elle était femme de Pierre du Garrané, seigneur de Pépieux, elle avait deux enfants, Laurens et Cécile[53]. Le 16 juillet 1614, elle nomma procureur son mari pour aller suivre le procès contre Savaric de Coret, son frère germain, pour les biens de feu Jean de Coret, seigneur de Labarthe, leur père[54].

Il avait épousé, en troisièmes noces, vers 1618 (?, et non 1615, Jeanne de Coret n'est pas dite feue en 1615) **Marthe de BATZ[55]**.

---

[45] AD.Gers 3 E 3863 Pessan
[46] AD.Lot et Garonne C 88
[47] BnF Fr 32298
[48] Date figurant dans le testament de Pierre du 21 mai 1640
[49] AD.Gers 3 E 801 Pessan, notaire Sanchon
[50] AD.T&G C88
[51] AD.Gers 3 E 802 Pessan, notaire Sanchon ; BnF Fr 32298
[52] AD.Gers 3 E 803 Pessan, notaire Sanchon
[53] AD.HG Reg. Ins 16
[54] AD.HG 3 E 959 A. Bessier, Toulouse
[55] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille du Garrané,* inédit, la preuve n'est pas fournie.

Enfants du 1er lit :

7.1 Philippe du GARRANE, qui suit.

7.2 Jean François du GARRANE, sieur de Montbrun. Le 4 avril 1642, il reconnut une dette de 800 livres envers Jean Jacques de Larroquan, seigneur du Haget, que son frère Bertrand du Garrané lui devait, pour le prix d'un petit cheval[56].

7.3 Bertrand du GARRANE, chevalier de Pépieux. Il vivait en 1640, selon le 2ème testament de son père, il était célibataire ou marié sans enfant. Il mourut probablement avant le 4 avril 1642, date de la reconnaissance de dette supra.

7.4 Pierre du GARRANE. Il mourut avant le 11 septembre 1615 1er tgestament de son père (supra.)

7.5 Charlotte du GARRANE. Elle épousa, par contrat du 7 avril 1614, **Jean de GESTAS**, seigneur de Floran, Montmaurin. Il avait épousé, en premières noces, Hippolyte de LA TOUR, dont il avait eu une fille qui sera l'héritière de la moitié des biens[57]. Jean de Gestas était fils d'aure Jean de Gestas, seigneur de Floran, et d'Isabeau d'Arroux[58].
La fille issue du premier mariage de Jean de Gestas, Jeanne alias Marie de Gestas, épousa François Mathieu Isalguier, seigneur de Mérenvielle (fils de Bernard et de Charlotte du Garrané[59]).
Charlotte du Garrané mourut avant le 21 mai 1640, date du 2ème testament de son père.

7.6 Marguerite du GARRANE. C'est peut-être elle qui, le 11 novembre 1629, était prieure et seigneuresse de Sainte-Croix (-Volvestre[60]), elle fut citée comme telle jusqu'au 5 septembre 1637[61]. Elle est peut-être confondue avec sa présumée sœur homonyme.

7.7 Anne du GARRANE. Elle vivait le 21 mai 1640 date du 2ème testament de son père.
Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 11 septembre 1617, **Bernard d'ORBESSAN**, seigneur de Lherm, fils de François d'ORBESSAN, coseigneur de Lherm dit le capitaine de Lherm, elle était dotée de 5.000 livres[62]. Ils eurent un fils Cassian d'Orbessan, et un autre fils Philippe. Cassian d'Orbessan apparaît dans

[56] AD.Gers 3 E 3863 Pessan
[57] BnF Fr 32297 ; AD. Gers I 1537; AD. Gers 3 E 804 Pessan, notaire Sanchon
[58] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* t. II, produisant BnF Fr 32297, f°658 v°.
[59] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.235,236.
[60] AD.HG 3 E 16241 Le Plan (-Volvestre)
[61] AD.HG 3 E 16187 Le Plan(-Volvestre)
[62] AD.Gers 3 E 805 Pessan, notaire Sanchon

plusieurs actes, ce fils est cité comme pupille le 10 juin 1623[63]. la généalogie de la famille d'Orbessan fait apparaître Cassian et Philippe.

Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 12 août 1622, **Pierre Durand de GESTES**, seigneur de Marun[64]. Plusieurs actes de *1618* les nomment mariés et nomment également Philippe et Cassian d'Orbessan, fils de Bernard et d'Anne du Garrané, cette date est certainement erronée (elle se rapporte peut-être à une série d'actes commençant à l'année 1618.) Pierre Durand de Gestes était héritier de Bernard d'Orbessan par le moyen de Philippe et Cassian d'Orbessan, seigneurs de Lherm, ses enfants[65]. Pierre Durand de Gestes mourut avant le 30 mai 1638, date à laquelle Anne du Garrané, veuve, fit une donation à ses enfants, Jean Pierres de Gestes, seigneur de Marun, fils aîné, Jean Jacques de Gestes, 2ème fils, Bernard de Gestes, 3ème fils et Bertrande de Gestes, sa fille, elle est assistée de Jacques de Trébosc, son cousin germain[66].

Enfants du second lit :

7.8 Laurent du GARRANE, seigneur de Montastruc en Astarac et de Laboutarie (Tarn.) En 1663, sa femme et lui étaient en instance devant le sénéchal de Carcassonne, pour un procès concernant le versement d'une rente à un prieuré, assise sur un domaine à Laboutarie, dont Marthe de Minut était l'héritière[67].

Il avait épousé, par contrat du 22 novembre 1638, **Marthe de MINUT**[68], alias 22 octobre 1638[69], fille d'Antoine de MINUT, seigneur et baron de Castéra, et de Charlotte de COMMINGES, sa 2ème épouse[70]. Marthe de Minut mourut avant le 9 février 1689, date du contrat de mariage de son fils Pierre.

Ils eurent :

A-**Pierre du GARRANE**, sieur de Laboutarie puis seigneur de Montastruc.

Le 14 novembre 1683, il reçut une donation de sa mère Marthe de Minut, épouse de Laurent du Garrané[71].

Il fut maintenu noble à Montauban, le 31 février 1700, ayant produit les différents actes cités supra[72].

Il avait épousé, par contgrat du 9 février 1689, **Catherine de SOREAC**[73].

Ils eurent :

AA- **Constantin du GARRANE**, seigneur de Montastruc, Laboutarie.

Il épousa (vers 1709, vers 1703 est peu probable), **Marthe de LA**

---

[63] AD.Gers 3 E 2547 Lombez
[64] BnF Fr 32298
[65] AM. Toulouse II 164, 9 novembre 1618
[66] AD.HG Reg. Ins 25
[67] AD.Tarn H 666
[68] BnF Fr 32298
[69] AD.T&G C 88
[70] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 186.
[71] AD.HG Reg. Ins 32
[72] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* t. II, pp.575, 576, produisant BnF Fr 362298, f°1128 v°, depuis Charles du Garanné , degré IV.
[73] BnF Fr 32298

MOTHE d'Izaut. Il mourut avant 1717, date à laquelle Marthe de La Mothe d'Izaut est dite veuve[74].
Ils eurent :

AAA- **Catherine du GARRANE**. Elle épousa, par contrat du 18 juillet 1724, **Pierre de SARRIEU**, seigneur de Jancé, fils de feu Bernard de Sarrieu, seigneur de Jancé, le marié était assisté d'Anne de Lasalle, sa mère[75].

B-**Marie Bourguine du GARRANE**. Le 22 août 1679, elle reçut une donation de 700 livres de ses parents[76] puis une autre par le testament de sa sœur Marguerite du 19 septembre 1686[77].
Elle épousa, par contrat du 25 janvier 1691, **Louis de SERIE**, seigneur de Madale**,** fils de Jean de Sérié, seigneur de Madale, et de Georgette Hunaud[78] (l'acte dit Louis de Sérié, fils de Jean de Sérié, corriger *Histoire de la famille de Hunaud,* qui dit que Georgette Hunaud épousa Jean de Sers, ceci explique que l'on n'ait pas pu situer Jean de *Sers* (Sérié) dans la généalogie Sers)

C- **Marguerite du GARRANE**. Elle testa le 19 septembre 1686, faisant des legs à son mari et à sa sœur Marie du Garanné, nommant sa feue mère Marie de Minut.. Elle vivait, veuve, le 9 octobre 1724[79], sans postérité.
Elle avait épousé **Jean Maurice de NOE**, seigneur de Montesquieu, dit par Maurice Vuillier, sans preuve, fils de Pierre de NOE, seigneur de Montesquieu, et de Charlotte de CAZAUX. Le 2 mai 1685, Maurice de Noé acheta au R.P Jean Jacques de Percin, une part du moulin bladier de Labarthe-Inard sur la Garonne qui était indivis entre Marie de Lassus, veuve de François de Seilh, et la dame du Garrané et le seigneur de Saint-Christau *(Bertrande du Garrané et Joseph de Jussan),* chacun en possédait alors le tiers[80].

7.9 Cécile du GARRANE. Citée en 1615 dans le 1er testament de son père, elle mourut avant le 21 mai 1640, date à laquelle est dite feue dans le 2ème testament de son père.

7.10 autre **Marguerite du GARRANE**. Citée dans le 1er testament de son père, elle n'est plus citée dans le 2ème. C'est peut-être elle qui fut prieure de Sainte-Croix-Volvestre.

VII Philippe du GARRANE, seigneur de Pépieux, Lasseran. Né vers 1585, il vivait le 25 avril 1619, date à laquelle sa femme nomma un procureur pour la représenter en l'instance

[74] AD.HG 3 E 23685 Aulon
[75] AD.HG 3 E 22272
[76] AD.HG Reg. Ins 32
[77] Marrast, notaire de Casteret de Puymaurin
[78] BnF Fr 32297
[79] AM. Toulous II 161
[80] AD.HG 3 E 25308 L'Isle-en-Dodon

qu'elle avait introduite contre Charles de *Basson,* baron de Bruillet[81], et mourut avant le 21 mai 1640, date du 2ème testament de son père.
Il avait épousé, (vers 1614 ?), **Bertrande de VACQUES**. Elle testa le 9 mars 1614, instituant héritier universel son mari, elle dit n'avoir en vie ni père ni mère ni frère ni sœur[82], le 25 avril 1619 elle nomma un procureur comme dit supra.
Ils eurent :

8.1 Pierre du GARRANE, qui suit.

8.2 Pierre Durand du GARRANE. Il était substitué à son frère Pierre, par le testament de leur grand-père du 21 mai 1640.

VIII Pierre du GARRANE, seigneur de Pépieux. Né vers 1615 ; le 1er juin 1667, il présenta ses titres de noblesse[83], il est cité avec sa femme le 19 mars 1671 dans le testament de sa belle-mère Marguerite de Lasseran de Massencomme[84].
Il avait épousé, par contrat du 18 juin 1643, **Gabrielle de BEON** d'Armentieu, fille de Jean Antoine de BEON d'Armentieu et de Marguerite de LASSERAN de Massencomme[85].
Ils eurent une fille unique :

Bertrande du GARRANE. Elle épousa, par contrat du 20 avril 1677, **Joseph de JUSSAN**, fils d'Aymeric de JUSSAN, seigneur de Saint-Christau, et d'Antoinette d'AUCON[86].

Personnes isolées

21 janvier 1576, testament de Pierre *d'Averède,* (probablement d'Aberède), écuyer, seigneur de la Hitte, faisant des legs à Anne du Garrané, sa femme, Charlotte, Ramonde et Bernard, ses enfants, héritier universel François *d'Averède,* son fils aîné[87]

Anne du Garrané épousa par contrat du 12 août 1622, Pierre de Gestes, sieur de Marun, lequel testa 13 juin 1637, remettant les honneurs funèbres à sa femme Anne du Garanné[88].

Bourguine du Garanné épousa par contrat du 25 janvier 1691, Louis de Sérié, sieur de Madal[89].

30 décembre 1728, Augustin du Garrané, seigneur de Montoussé, résidant au dit lieu, fut présent au contrat de mariage de Jean Bernard de Lartigue, seigneur de Soulancerre, avec Jeanne Pétronille de Bossost[90].

---

[81] AD.HG 3 E 37628 Lherm
[82] AD.Gers 3 E 804 Pessan, notaire Sanchon
[83] BnF Fr 32298
[84] A.D.Gers I sup 79 n°3263
[85] AD.Gers I sup 69 n°3334
[86] BnF. Fr 32297
[87] BnF. Fr 32298
[88] Jean Vignau, *op.cit.,* II, pp.106,107, produisant BnF Fr 32298, f°1219 v°.
[89] Jean Vignau, *op.cit.,* III, p. 1268, produisant BnF Fr 32297, f°963 v°.

Le 11 janvier 1734, Dominique de La Tour, seigneur de La Coutère, d'une part, et Géraud de *Lamalatie* et Catherine *d'Endoufielle,* sa femme, seigneur de Montesquieu, ont dit que feue Marguerite du Garrané, veuve de Maurice de Noé, seigneur de Montesquieu, ont fait donation audit seigneur de la terre et seigneurie de Montesquieu par acte du 4 septembre 1718…ladite du Garrané s'étant pourvue devant le sénéchal de Toulouse…pour éviter un procès ledit seigneur de La Tour donne 2.500 livres audit seigneur de La Malatie[91].

1751, Mariage de Marc Antoine de *Montesquiou*, seigneur de la Malatie, fils de Louis Géraud de *Montesquiou*, seigneur de la Malatie, et de Catherine du Garrané d'Endoufielle, avec Marie Thérèse de Méritens[92]. Ces *Montesquiou* ne sont pas rattachés, ils ne paraissent pas être des Montesquiou, on ne connaît pas du Garrané d'Endoufielle, il n'est pas sûr que Montesquiou soit un patronyme, tout ceci est bien confus. Le seul point de rattachement aux Garrané est la vente de la terre de Montesquieu par Marguerite du Garrané, veuve de Maurice de Noé, à Géraud de Lamalatie, mari de Catherine. Comme la terre de Montesquieu venait des Noé on ne voit pas la raison de dire Catherine, femme de Géraud, seigneur de Lamalatie être une Garrané.

Douillac, révision le 3 août 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[90] AD.HG 3 E 25326 L'Isle-en-Dodon
[91] AD.HG 3 E 25328 L'Isle-en-Dodon
[92] AD.HG, acte produit par Maurice Vuillier, sans la référence complète.

Famille de GAVARRET

I Seigneurs de Saint-Léon et de Caussidières p.18

II Seigneurs de Saint-Léon et de Rouaix p.27

III Seigneurs de Coustire p.31

IV Seigneurs de Clarette p.33

V Seigneurs de Vieillevigne p.35

VI Seigneurs de Quint p.37

VII Seigneurs de Vallègue p.44

VIII Seigneurs de Cambou p.45

IX Personnes isolées p.46

Le *nom* de Gavarret apparaît dès le 12ème siècle dans des dons à l'abbaye de Bonnefont : Raymond Guilhem de Benque et Cornélie, son épouse, Raymond Guilhem de Gavarret et Bernard Odon, leurs fils et Cornélie, leur fille, firent en 1152-1153 des dons à l'abbaye de Bonnefont[93] puis en 1166 on trouve un abandon de toutes querelles envers l'abbaye de Bonnefont, par Raymond Guilhem, Pierre de Gavarret, Bernard Odon et leur mère Cornélie[94], en avril 1177 un accord entre Raymond Guilhem de Benque, Pierre de Gavarret et Bernard Odon, ses frères, et l'abbé Arnaud, confirmant les dons et engagements par les parents des trois frères[95] et le 26 mars 1192 abandon par Roger de Montaut et Bonnefemme, son épouse, à la prière de Raymond Guilhem de Benque, de toutes leurs revendications sur des herbages, que Raymond Guilhem, ses frères, et leur père Raymond Guilhem et leur mère Cornélie, avaient donnés à l'abbaye[96]. On trouve également des actes concernant ces personnes dans le *Cartulaire de Lézat,* Raymond Guilhem et Bernard Odon portent le *nom* de Benque[97].
La lignée fut continuée par Raymond Guilhem sous le nom de Benque, son frère Bernard Odon et ses enfants sont connus comme Benque, selon Higounet Pierre de Gavarret était moine à Bonnefont.
Apparaissent ensuite, en 1331, Sicard de Gavarret, grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand prieuré de Toulouse[98] et en 1336 Sicard de Gavarret, chevalier.

Cette famille porte : « D'argent à trois lions de sable, deux affrontés en chef et un en pointe[99] » alias : « D'argent au rosier sauvage boutonné de sable accosté de deux lions de même » alias : « D'argent à un lion de sable armé et lampassé de gueules écartelé d'un rosier sauvage à trois branches de sable[100]. »

[93] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 23
[94] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 82
[95] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 118
[96] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 177
[97] *Cartulaire de Lézat,* pièce 356 en 1194 et pièce 342 en 1196
[98] Brémond, *Nobiliaire toulousain,* I, p. 390.
[99] R. Bourse, I. Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise ;* Villain
[100] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège.*

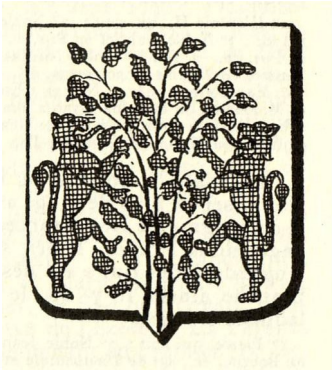

La généalogie de cette famille a été établie par Maurice Vuillier en utilisant celle publiée par Jules Villain[101] à partir du degré V et celles publiées par Lainé et par André Navelle[102].
Le document qui suit la complète et à la corrige à partir de preuves fournies par Maurice Vuillier et d'autres sources.

Les trois premiers degrés de la filiation suivie sont indiqués par un acte de 1395[103], à la même époque et antérieurement on trouve d'autres membres de cette famille, non rattachés.
La filiation suivie est celle de la famille établie à Montgiscard au 14ème siècle.
Ses biens se trouvaient à Montgiscard et aux environs : Saint-Léon à 6 km de Montgiscard, Caussidières (en Saint-Léon), Toutens (en Ayguesvives, à 2 km de Montgiscard), Rouaix (en Saint-Léon), Vieillevigne à 9 km de Montgiscard.

I
Seigneurs de Saint-Léon et de Caussidières

I Arnaud de GAVARRET, damoiseau de Montgiscard (Lauragais.)
D'une alliance inconnue il eut :

II Arnaud de GAVARRET, chevalier. Il mourut dès 1395, date à laquelle son fils Arnaud Guillaume fut dit son héritier[104].
D'une alliance inconnue il eut :

3.1 Arnaud Guillaume de GAVARRET, qui suit

3.2 Brune de GAVARRET. Elle vivait le 16 février 1433[105], elle avait épousé **Bernard de VIGNES,** l'Aîné, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières. Il mourut en août 1427, son testament fut exécuté le 24 août 1427[106].

---

[101] JulesVillain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, pp.1446-1449
[102] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* V, pp.44-55
[103] AD.HG 3 E 10160 p.135
[104] AD.HG 3 E 1060 p.135
[105] André Navelle, *op.cit.,* V, p.45 se référant à AD.HG P. More 10166
[106] André Navelle, *op.cit.,* V, p.45 se référant à AD.HG de Grès 4394

3.3 Imberte de GAVARRET. Elle rendit hommage, le 31 décembre 1389, pour la quarante-huitième partie de la juridiction haute et basse de Gardouch[107] *(cette seigneurie était tenue par de nombreuses familles.)* Elle tenait cette part de Gardouch par mariage, André Navelle suppose qu'elle avait épousé un Plagnole, les pièces produites indiquent qu'Arnaud de Plagnole était son neveu, avant d'épouser sa nièce Esclarmonde de Gavarret et qu'ils avaient des biens en commun.
Le 3 novembre 1425, elle fut citée comme tante d'Arnaud de Plagnole, futur mari de sa nièce Esclarmonde de Gavarret[108].
Le 17 octobre 1434, elle et Arnaud de Plagnole, firent un accord avec les consuls de Montgiscard pour une exemption de taille sur des biens à Montgiscard[109], vers *1435* (selon André Navelle, en réalité dès 1430), elle fit un accord avec Arnaud Guillaume de Gavarret et son fils Roger, Arnaud Guillaume prétendait au lieu de Sainte-Foy qui lui avait été donné par Imberte, celle-ci avait fait un testament en conséquence du mariage projeté d'Arnaud de Plagnole et d'Esclarmonde de Gavarret, fille d'Arnaud Guillaume, ce mariage n'avait pas eu lieu, mais de nouvelles conventions avaient été faites[110] *(Arnaud de Plagnole et Esclarmonde de Gavarret sont cités mariés en 1430 ce qui permet de dater cet accord.)*

3.4 peut-être Arnaud de GAVARRET. Il fut bachelier ès lois, habitant de Montgiscard, oncle d'Hugues de *Périlhan* alias Pictavin[111], seigneur de Cante, lequel testa le 20 septembre 1458, léguant à son cotuteur Raymond de Castillon*,* coseigneur de Gardouch, et à son oncle Arnaud de Gavarret, toute sa portion des juridictions haute et basse, mère, mixte et impère, et ses biens qu'il possédait en ce lieu[112]. En 1445 Anglaisie de Gavarret, veuve de noble Jean Pictavin, damoiseau, seigneur de Vieillevigne (*Bertrand vinea,* erreur de transcription pour Vetera vinea), nommait procureur son second mari Arnaud Guillaume Azémar, bourgeois, habitant de Gardouch[113]. Anglaisie de Gavarret est une fille d'Arnaud Guillaume de Gavarret. En 1429 Imberte de Gavarret nomma procureur Jourdain de Périlhan[114].

III Arnaud Guillaume de GAVARRET, cité en 1422 comme damoiseau de *Montesquieu*[115] (possible mais plus probablement Montgiscard), alias écuyer de Montgiscard, seigneur de Saint-Léon (Lauragais) et de Caussidières (en Saint-Léon). Né avant 1385 (il fut tuteur en 1410), et probablement dès 1380, car il se maria vers 1400 ou plus tôt.
En juillet 1410, il était, avec d'autres, tuteur des enfants de Bernard de Durfort, seigneur de Bonnac[116], ce qui indique une parenté probable. En 1431 il habitait Montgiscard[117].

---

[107] André Navelle, *op.cit.,* V, p.45 se référant à BM. Toulouse Ms 634
[108] André Navelle, *op.cit.,* V, p.45 se référant à AD.HG Assolent 579
[109] André Navelle, *op.cit.,* V, p.45 se référant à AD.HG E 1421
[110] André Navelle, *op.cit.,* V, p.45 se référant à AD.HG More, Vabres 10172
[111] La famille Pictavin tînt Issus, avec les familles de Saint-Etienne et de Bastier, après la famille d'Issus.
[112] AD.HG E 1413
[113] AD.HG 3 E 10166 p.24
[114] AD.HG 3 E 10195 Villefranche-de-Lauragais
[115] AD.HG 3 E 10164 p.23 v°
[116] *Maison de Durfort,* donnée fournie par Maurice Vuillier.

Il testa le 3 janvier 1437, faisant des legs à sa sœur Brune de Gavarret, coseigneuresse de Saint-Léon, à ses filles Esclarmonde de Gavarret, femme d'Arnaud de Plagnole, Brune, femme de Barthélemy de Ver, Anglésie femme de noble Jean *Peytavin*, coseigneur de Vieillevigne, sœur Blanche de Gavarret, religieuse au monastère de Cassés, à sa femme Olive de Quimbal ; ses fils pupilles Arnaud Raymond et Mathieu Roger de Gavarret seront tenus aux écoles puis entreront en religion (tout au moins le dernier), instituant héritiers universels par parts égales ses fils Jean et Jean Bernard de Gavarret, Jean aura Toutens et Prunet, son fils feu Roger de Gavarret fut cité[118]. Il mourut dès le 6 mars 1441, date à laquelle Olive de Quimbal, veuve, établit un bail à nouveau fief[119].

Le 27 septembre 1459, ses fils Jean et Jean Bernard furent dits héritiers de feu Arnaud Guillaume de Gavarret, ils durent rendre des comptes sur la tutelle exercée par leur père sur Jean de Durfort, seigneur de Bonnac[120].

On trouve un Arnaud Guillaume de Gavarret, coseigneur de Toutens, tuteur en 1382, qui dénombra pour Toutens le 24 décembre 1389[121], on retrouve la seigneurie de Toutens tenue par la descendance d'Arnaud Guillaume de Gavarret, seigneur de Saint-Léon et de Caussidières, pour qu'il s'agisse de la même personne qu'Arnaud Guillaume de Gavarret, seigneur de Saint-Léon et de Caussidières, il faudrait que ce seigneur de Saint-Léon se soit marié tardivement surtout la seconde fois car le coseigneur de Toutens étant tuteur en 1382 était né dès 1357, ce n'est pas impossible mais peut-être s'agit-il d'un frère d'Arnaud, mort dès 1395, père d'Arnaud Guillaume, seigneur de Saint-Léon.

Il avait épousé, en premières noces, dès le 25 janvier 1410 (date d'une quittance de dot), probablement dès 1400, **Agnès de PLAIGNE**, fille de Sicard de PLAIGNE[122].

Il avait épousé, en secondes noces, dès le 16 septembre 1422 (date d'une procuration), **Olive de QUIMBAL**, fille de *Jean* de QUIMBAL[123] (alias Germain de QUIMBAL[124],) il faut lire Gerrmain), sa sœur Jeanne de Quimbal était dès 1422 la femme de Roger de Gavarret, habitant de Montgiscard, en 1425 ils sont cités mariés[125].

Olive de Quimbal testa le 4 février 1458, faisant des legs à Jean et Nicolas de Gavarret, fils de son fils Jean de Gavarret, à Olive fille de feu Barthélemy de Ver, elle cita sa sœur Jeanne de Quimbal, épouse de Jean de Savès, ses belles-filles *Asturgue* et Philippe, sa cousine Géralde de Gavarret, abbesse du couvent des Minorettes de Toulouse, son fils Arnaud Raymond de Gavarret, bachelier ès lois, instituant héritiers universels Jean et Jean Bernard de Gavarret, ses fils, et Arnaud Raymond, s'il ne devient pas prêtre[126].

Ce patronyme *Quimbal* est écrit dans un acte *Commevalle* et Gameville dans un autre acte concernant l'épouse de Roger de Gavarret, damoiseau de Montgiscard et on trouve également *Cambel*. On trouve Arnaud alias Raymond de Quimbal, mari de Jamette Isalguier, elle-même

---

[117] AD.HG 3 E 34057
[118] André Navelle, *op.cit.,* V, p.45 se référant à AD.HG P. More, notaire
[119] André Navelle, *op.cit.,* V, p.45 se référant à AD.HG Peyron 6144
[120] *Maison de Durfort*
[121] B.M. Toulouse Ms 634
[122] André Navelle, *op.cit.,* V, p.45 se référant à AD.HG Mornède 10161
[123] AD.HG 3 E 10164 p.23 v°
[124] André Navelle, *op.cit.,* V, p.44
[125] AD.HG 3 E 34057 p.29
[126] André Navelle, *op.cit.,* V, p.46

fille de Raymond Isalguier, changeur, capitoul en 1320, et de *Madone* (Madame) Rique[127]. Guillelmus de *Quinballio* apparaît en 1246 dans la reconstitution d'une charte intéressant l'abbaye de Bérat[128]. André Navelle indique quelques éléments sur cette très ancienne famille de Toulouse et de Montgiscard[129].
Enfants du 1er lit :

4.1 Roger de GAVARRET, damoiseau de Montgiscard. Cité en 1430 avec son père Arnaud Guillaume, dans une quittance avec Imberte de Gavarret[130].
Il avait épousé, dès 1422, **Jeanne de QUIMBAL**, sœur d'Olive de QUIMBAL, seconde épouse de son père. Ceci implique que le 1er mariage de son père ait eu lieu dès 1400. Il mourut entre 1435 et le 3 janvier 1437, date du testament de son père.
Jeanne de Quimbal épousa, en deuxièmes noces, Isidore de Restes, sédier, et en troisièmes noces, noble Jean de Savès, seigneur de Saint-Germier (diocèse de Lombez), lequel mourut avant le 21 janvier 1477, date d'une procuration de Jeanne de Quimbal, à son neveu Arnaud Raymond de Gavarret[131] avec qui elle tenait le tiers de Quint et une partie de Cugnaux (reconnaissances en 1475 et 1477[132].) Elle testa le 2 janvier 1483, voulant être inhumée au couvent des Frères Prêcheurs, au tombeau de ses père et mère, faisant des legs à ses neveux Jean, Jean Bernard et Arnaud Raymond de Gavarret, à Jeanne de Gavarret, fille de son héritier, à Jeanne Boix, femme de son héritier, instituant héritier universel son neveu Arnaud Raymond de Gavarret[133], elle fut inhumée le 8 juin 1483[134].

4.2 Esclarmonde de GAVARRET. Elle fut citée comme veuve d'Hugues de Prunet en 1431, alors femme d'Arnaud de Plagnole, qu'elle avait épousé dès 1430, cet acte cite également Margaride de Prunet, fille et héritière de feu François de Prunet, et feue[135] Brune de Prunet[136].
Elle avait épousé, en premières noces, **Hugues de PRUNET**.

Elle avait épousé, en secondes noces, dès 1430, **Arnaud de PLAGNOLE**. En 1431, ils habitaient Gardouch[137].
Elle vivait en 1445, sa fille Brune de Prunet était morte[138].

4.3 Brune de GAVARRET. Elle épousa noble **Barthélemy de VER**, damoiseau, coseigneur de Toutens ; elle vivait le 3 janvier 1437 date du testament de son père et

[127] André Navelle, *op.cit.,* V, p.195
[128] *Cartulaire de l'abbaye de Lézat,* pièce 290
[129] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp.325, 326
[130] AD.HG 3 E 10172 p.308
[131] André Navelle, *op.cit.,* V, p.46 se référant à AD.HG Sapientis 7035
[132] André Navelle, *op.cit.,* V, p.45 se référant à AD.HG Sapientis 7035
[133] André Navelle, *op.cit.,* V, p.45 se référant à AD.HG Filhol 3856
[134] André Navelle, *op.cit.,* V, p.47
[135] AD.HG 3 E 10172 p.308
[136] AD.HG 3 E 34057 p.64
[137] AD.HG 3 E 34057 p.64
[138] André Navelle, *op.cit.,* V, p.46

mourut avant le 14 juin 1457, date à laquelle un arrêt de la Cour devait pourvoir de curateur les enfants de Barthélemy de Ver et de feue Brunette[139].
Barthélemy de Ver mourut avant le 4 février 1458, date du testament de sa belle-mère Olive de Quimbal qui faisait un legs à sa petite-fille Olive de Ver[140].

4.4 Anglaisie de GAVARRET. Elle épousa, en premières noces, avant 1437, noble **Jean PICTAVIN**, coseigneur de Vieillevigne et de Saint-Léon, et en secondes noces, dès 1445, **Arnaud Guillaume AZEMAR**, bourgeois, habitant Gardouch[141] *(il était noble et bourgeois de Gardouch),* lequel apparaît comme seigneur de Montbrun dans le mariage de leur fils Barthélemy avec Marguerite de Gavarret (voir infra). Une famille Azémar, noble, est souvent citée dans des actes avec la famille de Gavarret. En 1382, Arnaud Guillaume de Gavarret, coseigneur de Toutens, et Guillaume Azémar, fils de Jean Azémar, habitant de Montgiscard, héritier de noble Jeanne de *Cambel* (pour Quimbal), veuve de Pierre Azémar, damoiseau, seigneur de …, étaient tuteurs des fils de ces derniers Arnaud Guillaume et Arnaud[142].

4.5 Blanche de GAVARRET. Elle était religieuse au monastère de Cassés en 1437[143].

Enfants du second lit (André Navelle, disant que Jean, l'aîné du second lit, est âgé de 14 à 25 ans le 20 juin 1439.)

4.6 Jean de GAVARRET, qui suit

4.7 Jean Bernard de GAVARRET, auteur de la branche des seigneurs de Vieillevigne.

4.8 Arnaud Raymond de GAVARRET, auteur de la branche des seigneurs de Quint.

4.9 Mathieu Roger de GAVARRET. Il serait mort en 1445, âgé de 8 ans[144].

IV Jean de GAVARRET, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières. Né de 1414 à 1423[145].
Il fut cité avec son frère Jean Bernard en 1460 et en 1461[146] ; le 11 mai 1470, ils dénombrèrent pour Saint-Léon Lauragais et pour Vieillevigne, ils tenaient le quart de Saint-

[139] André Navelle, *op.cit.,* V, p.46 se référant à AD.HG B 1956
[140] André Navelle, *op.cit.,* V, p.46
[141] André Navelle, *op.cit.,* V, p.46 se référant à AD.HG Durant 10134
[142] AD.HG 3 E 10158 p.168
[143] André Navelle, *op.cit.,* V, p.46
[144] André Navelle, *op.cit.,* V, p.47 ledit né après 1423, cité en 1437, mort avant 1458
[145] André Navelle, *op.cit.,* V, p.47
[146] AD.HG 3 E 10137 p.176 ; 3 E 34059

Léon et le huitième de la justice haute, moyenne et basse, le quart de la seigneurie de Vieillevigne avec justice haute et basse, la moitié de la forteresse[147].
Il mourut avant le 2 juillet 1495, date du contrat de mariage de sa fille Constance[148].
Il avait épousé, par contrat du 27 novembre 1452, **Constance de MONSTRON**, fille d'Antoine de Monstron, seigneur d'Escouloubre[149] (probablement le père de Violande de Monstron qui épousa, en 1445, Jean Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Puycalvel). Le 21 mars 1496 Constance de Monstron était mère et tutrice de Jean de Gavarret, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières[150].
Il aurait épousé *Asturgue* (André Navelle suppose, à jute titre, qu'*Asturgue* est une erreur de prénom pour Constance.) Asturgue étant citée dans le testament de sa belle-mère Olive de Quimbal du 4 février 1458 ne peut-être la 1ère épouse de Jean de Gavarret, elle ne peut non plus être sa seconde épouse car Constance de Monstron vivait en 1496 (supra.)
Enfants (André Navelle nomme les 4 premiers) : on a un problème d'homonymie avec deux Jean de Gavarret, coseigneurs de Viellevigne, contemporains, le fils de Catherine de Monstron et le fils de Gabriel de Gavarret et de Marguerite de Varagne. Celui qui testa le 10 octobre 1524 nomma ses sœurs Jeanne, Anglésie, Constance et Marthe, comme le testateur était dit coseigneur de Vieillevigne, André Navelle estime qu'il était le fils de Gabriel de Gavarret, mais il n'est pas exclu qu'il soit le fils de Catherine de Monstron en effet son père tenait une partie de Viellevigne, nous suivons Navelle car Jeanne était liée à la famille de Varagne, celle de sa présumée mère, mais indiquons le doute.

5.1 Jean de GAVARRET, qui suit.

5.2 Arnaud Guillaume de GAVARRET, coseigneur de Saint-Léon. Il fut recteur de Lauret de 1503 à 1510[151].

5.3 Nicolas de GAVARRET.

5.4 Constance de GAVARRET. Elle épousa, par contrat, juste avant le 2 juillet 1495, **Arnaud de CASTELNAU**, le Jeune, fils d'Arnaud de CASTELNAU, coseigneur de Gardouch[152].

5.5 peut-être Arnaud de GAVARRET. Il épousa **Marguerite de GROSSOLLES**, ils n'eurent pas de postérité[153].

V Jean de GAVARRET, coseigneur de Saint-Léon, Caussidières, Toutens, Prunet (en Lauragais, à 7 km du Faget.)

---

[147] André Navelle, *op.cit.,* V, p.48 se référant B.M. Toulouse Ms 634
[148] André Navelle, *op.cit.,* V, p.48 se référant à AD.HG Vabres 10177
[149] André Navelle, *op.cit.,* V, p.44 se référant à Maurin, notaire
[150] André Navelle, *op.cit.,* V, p.48 se référant à AD.HG E 1720 P. Gasquet, notaire à Montgiscard
[151] André Navelle, *op.cit.,* V, p.48
[152] André Navelle, *op.cit.,* V, p.48 se référant à AD.HG Vabres 10177
[153] Lainé, *Archives généalogiques et historiques de la Noblesse de France,* I, p. 18 de la généalogie Gavarret.

C'est par lui que commence la filiation établie par Jules Villain, disant qu'il était le petit-fils d'Arnaud Guillaume de Gavarret, seigneur de Saint-Léon et de Caussidières. Les preuves de noblesse furent établies à partir de ce degré.
Le 14 avril 1515, il donna une quittance de la dot constituée à sa sœur Constance, femme d'Arnaud de *Châteauneuf* (Castelnau)*,* seigneur du château de *Godeville*[154] (probablement Goudourville.) Le 15 juillet 1529, il y eut un compromis entre Jean de Gavarret, écuyer, et son fils Arnaud Guillaume qui avait été marié à N…Rigaud, d'où une fille Violande de Gavarret, mariée à Jean de Got, seigneur de Bouzet, après le décès de ladite dame Rigaud, Arnaud Guillaume avait épousé Isabelle de Bar, sœur de Robert de Bar, seigneur d'Islemade et de Mauzac ; noble Jeanne de Gavarret fille de noble Jean était mariée à Bernard de Casamajour ; ledit Arnaud Guillaume et sa seconde femme ont procréé 5 fils et 3 filles[155].
Il avait épousé, par contrat du 15 juin 1477, **Jeanne de VACQUES**, fille de Pierre de Vacques et de Jeanne de Fontaines[156]. Sa sœur Géraude de Vacques épousa, par contrat du 16 avril 1480, Pierre Hunaud, seigneur de Saint-Michel[157].
Jean de de Gavarret n'avait pas épousé, en premières noces Marguerite de Grossolles, comme le dit Maurice Vuillier, sans preuve, c'est son présumé frère Arnaud qui l'épousa (mais après 1470 s'il était son frère.)
Jean de Gavarret et Jeanne de Vacques eurent :

6.1 Arnaud Guillaume de GAVARRET, qui suit.

6.2 Arnaud de GAVARRET, **auteur de la branche cadette des seigneurs de Saint-Léon.**

6.3 Marguerite de GAVARRET.
Elle épousa, en premières noces, avant 1491, noble **Barthélemy AZEMAR**, seigneur de Montbrun, fils d'Arnaud Guillaume AZEMAR, seigneur de Montbrun, et d'Anglaisie de GAVARRET. Il était veuf de Jeanne de Léaumont[158]. Le 18 janvier 1502 Barthélemy Azémar cita sa seconde femme Marguerite de Gavarret, dont il avait eu un fils qui avait au moins 11 ans[159]. Elle fut citée, en 1519, avec son mari noble Barthélemy Azémar et leur fils Pierre Azémar, le Jeune[160].
Elle épousa, en secondes noces, **Nicolas de VIGNES**, seigneur de Noueilles, fils de Jean, cités le 6 janvier 1532, Nicolas de Vignes serait mort entre 1523 et 1526[161]. Marguerite de Gavarret est citée, en avril 1533, comme veuve de Nicolas de Vignes, coseigneur de Noueilles, mère et tutrice de ses héritiers[162].

---

[154] AD.HG 3 E 10124 p.58
[155] AD.HG 3 E 10124 p.38
[156] André Navelle, *op.cit.,* V, p.48 Durant, notaire
[157] André Navelle, *op.cit.,* V, p.185.
[158] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 136, pour ce qui concerne Bathélemy Azémar et son ascendance.
[159] André Navelle, *op.cit.,* V, p.49 se référant à AD.HG Vabres 10172
[160] AD.HG 3 E 10172
[161] André Navelle, *op.cit.,* V, p.49
[162] André Navelle, *op.cit.,* V, p.49 se référant à AD.HG de Clausio 10144 ; la famille de Vignes écrivait alors son nom Vinhes.

6.4 Jeanne de GAVARRET. Elle épousa, par pactes du 12 février 1499, **Bernard de CASAMAJOUR**, seigneur de Clermont, au diocèse de Mirepoix, fut témoin noble Barthélemy Azémar, de Montgiscard[163] *(mari de Marguerite, sœur de Jeanne.)*

6.5 Constance de GAVARRET. Elle épousa, le 1er février 1508 (donc v.st.), **Arnaud d'EXEA**[164], André Navelle dit qu'elle épousa par contrat du 31 décembre 1508 Arnaud Guillaume d'*ETSA* (EXEA), écuyer de Veyrède (diocèse d'Oloron.)
Le 29 octobre 1516, Arnaud d'*Hetsa,* écuyer de Veyrède*,* et Constance de Gavarret, fille de Jean de Gavarret, seigneur de Saint-Léon et de Caussidières, vendirent leurs biens de Pomarède qu'Arnaud d'*Hetsa,* seigneur de Veyrède, avait reçus d'Arnaud d'Espagne, à son contrat de mariage, de Françoise d'Espagne dont Arnaud d'*Hetsa* était le serviteur, à Antoine Astorg de Montbartier, pour 100 écus[165]. Le 7 mars 1539 Constance de Gavarret, veuve de Guicharnaud *d'Etsa,* et son fils Jean *d'Etsa* firent une vente à Arnaud Guillaume de Gavarret, son fils Odouard étant présent[166].

6.6 Gabrielle de GAVARRET. Elle épousa, par contrat du 28 juillet 1510 **Menge de MIGLOS** de Pailhès, elle était dotée de 400 livres[167].

VI Arnaud Guillaume de GAVARRET, coseigneur de Saint-Léon (la 6ème partie.)
Le 15 juillet 1529, sont cités son 1er mariage qui a donné Violande qui vient d'être mariée à Jean de Got, et son second mariage avec Isabeau de Bar, sœur de Robert de Bar, seigneur d'Islemade*,* Mauzac, dont il a eu 5 fils et 3 filles[168].
Le 10 juin 1544, il fut institué héritier universel de noble Bertrand de Gavarret, bachelier ès droit (branche des seigneurs de Quint), lequel faisait un legs à Arnaud de Gavarret, son cousin, nommant exécuteurs testamentaires Guillaume de Gavarret, conseiller du sénéchal (*son cousin germain)* et Barthélemy Bertrand[169] (*mari de sa cousine germaine Madeleine de Gavarret*.) Il testa le 14 février 1549, substituant ses fils les uns aux autres[170].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 9 juin 1506, **Anne RIGAUD**, dotée de 1.000 livres, fille de feu Arnaud RIGAUD, seigneur d'Aigrefeuille[171], et de Jeanne de COMMINGES[172]. Elle testa le 6 juillet 1507, faisant des legs à Constance de Gavarret, fille à marier de Jean de Gavarret, coseigneur de Saint-Léon, à Violande Rigaud, sa sœur, à Arnaud

---

[163] AD.HG 3 E 10172 p.176; La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* p.124 date le mariage du 27 avril 1499.
[164] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 369
[165] André Navelle, *op.cit.,* V, p.49 se référant à AD.HG de Clauso 10141
[166] André Navelle, *op.cit.,* V, p.49 se référant à AD.HG Maillard 23219 et 23237
[167] AD.HG 3 E 10127 p.112
[168] André Navelle, *op.cit.,* V, p.49 se référant à AD.HG Alibert 10124
[169] AD.HG 3 E 4064
[170] Lainé, *op.cit.,* I, p. 18, testament passé devant Gaine, notaire de Nailloux.
[171] AD.HG 3 E 10124
[172] André Navelle, *op.cit.,* V, p.49.

Raymond Rigaud, son frère, instituant héritière universelle Violande de Gavarret, sa fille[173] et mourut le même jour[174].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat des 30 janvier 1512 et 7 février 1512, **Isabelle de BAR**, fille d'Hélie de BAR, seigneur de Mauzac[175].
Enfant du 1er lit :

7.1 Violande de GAVARRET. Née en 1507, elle épousa, par contrat après mariage du 26 mai 1529 (pactes du 25 mai), **Jean de GOT**, seigneur du Bouzet, elle était dotée de 2.000 livres plus 300 livres de vêtements[176].

Enfants du second lit[177] :

7.2 Arnaud de GAVARRET.

7.3 Jean de GAVARRET, baron de Saint-Léon.
Le 26 septembre 1545, il assista au contrat de mariage de Paulon de Montesquiou, seigneur d'Artagnan au pays de Bigorre, et de Claude de Tersac[178], puis le 13 décembre 1556 au contrat de mariage de François de Béon, seigneur de *Baillebats,* et de Catherine de Tersac[179].
Le 8 janvier 1577, dit seigneur de *Parneville* (Pourville ?), il fut présent à un procès concernant la famille de Montesquiou [180].
Il avait épousé, par contrat du 17 juin 1548, **Gabrielle de TERSAC**, dotée de 3.000 livres, fille de Jean de TERSAC, seigneur de Montberaud[181] et de Jeanne de *LOUBIE* (LOUVIE) de Miglos[182], sans postérité. Ce mariage fut rappelé dans un acte du 24 novembre 1569[183].
La mère de son épouse, Jeanne de Louvie, appartenait à une famille liée à celle de Béon, laquelle s'installa à Miglos, elle tenait son nom d'un lieu de Louvie, dans les Pyrénées-Atlantique[184].
Le 6 mars 1557, Gabrielle de Tersac constitua des procureurs dont noble de Gavarret, seigneur de Saint-Léon[185].

7.4 Pierre de GAVARRET, protonotaire**.** Pour qu'il soit issu de la 1ère union de son père, il faudrait soit qu'il soit jumeau de Violande soit que le mariage de ses parents ait

[173] AD.HG 3 E 10123 p.154
[174] André Navelle, *op.cit.,* V, p.49
[175] André Navelle, *op.cit.,* V, p.49 se référant à de Planchis, notaire de Montauban
[176] André Navelle, *op.cit.,* V, p.49 se référant à AD.HG 3 E 23231, T. Maillard, notaire.
[177] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 390, nomme en 1554 Arnaud, Jean, Odoard, Corbeyran et Pierre de Gavarret, seigneurs de Saint-Léon, ils dénombrèrent. Lainé nomme les 10 enfants et leurs épouses et époux.
[178] AD.Gers Vergès I 3410
[179] AD.Gers Vergès I 3411
[180] AD.Gers Vergès I 2524 n°14006
[181] AD.HG 3 E 23262 Nailloux
[182] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Tersac,* produisant la preuve.
[183] AD.Gers Vergès I 3412
[184] Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos*
[185] AD. Gers Vergès I 3411

eu lieu avant le contrat. Violande, étant héritière universelle**,** *en 1529,* était très probablement fille unique. Selon d'Hozier, Arnaud Guillaume de Gavarret avait un fils Pierre, protonotaire en 1550, substitué à sa sœur Violande.

7.5 Odoard (donc Edouard) de GAVARRET, seigneur de Saint-Léon. Il épousa **Jeanne de LAGORSAN**, sans postérité. Le 18 novembre 1541, il donna une procuration à Pirre de Gavarret, bachelier en droit, son frère[186].

7.6 Corbeyran de GAVARRET. Il épousa **Françoise de SOUBIRAN**, sans postérité.

7.7 autre Pierre de GAVARRET*,* coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières. Il épousa Anne de *Bourguines ou Bougeyres* (BRUYERES ?), il mourut dès 1584, date à laquelle sa femme nomma procureur Durand d'Avessens, seigneur de Saint-Rome, pour régler une affaire avec Pierre de Montussac et Jeanne de Lamensans, sa femme[187], en 1586 sa femme donna une quittance pour des legs aux pauvres filles de la paroisse[188].

7.8 Jean de GAVARRET le Jeune. Il fut tué au siège de Calais.

7.9 Antoinette de GAVARRET. Elle épousa, par contrat du 24 janvier 1541, **Antoine d'ESCORNEBOEUF,** seigneur de Lanoux, fils d'Arnaud d'Escorneboeuf, seigneur de Lanoux[189].

7.10 Jeanne de GAVARRET. Elle épousa le 15 juin 1550, **Jean d'ARROUX**, seigneur d'Arroux et de la Serre, fils de Raymond d'Arroux, seigneur d'Arroux et de la Serre et de Marguerite de Got, sa seconde épouse[190] (sa 1ère épouse était Marguerite de Roquemaurel, des seigneurs de Roquemaurel). Jean d'Arroux épousa, en secondes noces, par contrat du 14 février 1564, Françoise de La Tour, fille de Raymond de La Tour, seigneur de Lieux[191], et de Marguerite de Vize[192].

II
Seigneurs de Saint-Léon et de Rouaix

L'auteur de cette branche, Arnaud de Gavarret était fils de Jean de Gavarret, coseigneur de Saint-Léon, et de Jeanne de Vacques.

---

[186] André Navelle, *op.cit.,* V, p.50 se référant à AD.HG G. Fossé 4060
[187] AD.HG 3 E 18224 Montesquieu-Lauragais
[188] AD.HG 3 E 18225 Montesquieu-Lauragais
[189] André Navelle, *op.cit.,* V, p.50 se référant à P. Lambert, notaire de Noueilles
[190] d'Hozier, *Armorial général de la France,* reg.4, qui nomme le premier mariage de Raymond d'Arroux
[191] d'Hozier, *op.cit.,* reg.4
[192] AD. Gers Vergès I 1985 n°11379 (contrat de mariage des parents de Françoise de La Tour.)

VI Arnaud de GAVARRET, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières, seigneur de Rouaix.
Le 23 mai 1543, il rendit hommage pour Saint-Léon. Il testa le 2 avril 1570[193] et mourut très âgé dans son château de Rouaix, il est cité feu en 1606[194].
Il avait épousé, par contrat du 15 février 1530 (v.st.), **Jeanne de GOT**, fille de Jean de GOT, seigneur du Bouzet, et de Florette de VERNEUIL de Payrac[195].
Le 6 janvier 1532, comme Arnaud de Gavarret n'apportait rien au mariage, Constance de Gavarret, veuve d'Arnaud de Castelnau, autre Constance veuve de *Guicharnaud d'Etsa,* coseigneur de Caussidières, et Marguerite, veuve de Nicolas de Vignes, coseigneur de Noueilles, filles de Jean *(seules les 2 dernières citées sont les filles de Jean)*, lui abandonnèrent leurs droits sur les biens paternels, maternels et fraternels[196].
Ils eurent :

7.1 Jean de GAVARRET, qui suit.

7.2 Jeanne de GAVARRET. Elle épousa, par contrat du 30 septembre 1554, **Jean de TERSAC**, seigneur de Goutevernisse et de Clarac, fils d'Arnaud de Tersac, seigneur de Goutevernisse, et de Marguerite de Martres[197]. Il avait épousé, en premières noces, vers 1541, Margaride de Barrau. Jeanne de Gavarret est citée en 1573 comme mère de Gabrielle de Tersac, seigneuresse de Goutevernisse, pour la succession de son frère Paul de Tersac, seigneur de Goutevernisse[198]. Jean de Tersac mourut avant le 9 mai 1574 date du contrat de mariage de sa fille Gabrielle avec Jean d'Ustou dit le capitaine Cazaux[199].
Le 26 juin 1575, Jeanne de Gavarret donna à sa fille Gabrielle les droits auxquels elle pouvait prétendre sur la succession de Paul de Tersac, à l'occasion du contrat du second mariage de Gabrielle de Tersac avec Simon de Pins dit le capitaine Montbeton, Jean de Gavarret, seigneur de Rouaix, était présent[200]. Elle fut citée en 1579 comme seigneuresse de Clarac puis en 1583 comme Jeanne de Gavarret et de Goutevernisse[201]. Elle vivait en 1593 et mourut dès 1595 date à laquelle Roger de Hunaud, seigneur des Cavaignous était rentier des biens de feu Simon de Pins et de feue Jeanne de Gavarret[202].

7.3 peut-être Guyon de GAVARRET, seigneur de Borie Blanque. Il assista sa nièce Paule de Gavarret lors de son contrat de mariage du 16 mars 1598[203]**,** ou peut-être il

[193] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1447
[194] AD.HG 3 E 23132 Issus
[195] Maurice Vuillier se référant à Noulens, sans précision.
[196]André Navelle, *op.cit.,* V, p.48 se référant à AD.HG Maillard 23232
[197] Maurice Vuillier ; André Navelle et Jules Villain qui indiquent le mariage ne mentionnent pas de date.
[198] AD.HG 3 E 15285 Montesquieu-Volvestre
[199] AD.HG 3 E 15296 Montesquieu-Volvestre
[200] AD.HG 3 E 15297 Montesquieu-Volvestre
[201] AD.HG 3 E 15301 Montesquieu-Volvestre ; 3 E 15305 Montesquieu-Volvestre
[202] AD.HG 3 E 3 E 15337 ; 3 E 15317 Montesquieu-Volvestre
[203] AD.HG Reg. Ins 8

assista le marié, l'acte n'est pas clair car il dit que le marié était Jean de Gavarret, seigneur de Saint-Léon, qui était en fait le père de la mariée (le contrat était parfois signé par le père du marié.)

VII Jean de GAVARRET, seigneur de Rouaix (en Saint-Léon), coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières.
Le 31 mai 1577, il fut nommé exécuteur testamentaire de son beau-frère Jean de Sers, seigneur de Mauzac[204].Le 7 août 1584, il fut témoin du testament de son beau-frère Simon de Pins, second mari de sa nièce Gabrielle de Tersac[205], puis le 15 novembre 1590 il fut témoin au contrat de mariage de Melchior Hunaud, seigneur de Saint-Michel, et d'Anne de Miraval(Mirabail)[206].
En 1607, il était en procès avec Bertrand de Galauba et Madeleine de Roux, sa femme, cautions d'Achille de Roux, père de Madeleine, pour un don fait par Jeanne de *Pé,* par son testament du 4 novembre 1591, à feue Jeanne de Gavarret, femme de feu Achille de Roux, mère de ladite Madeleine, son héritière[207]. Il habitait le château de Saint-Jean en 1607, vivait le 10 mai 1608, date du contrat de mariage de son fils Achille, et mourut dès 1612, date à laquelle son fils Achille reçut de son frère Simon, 200 livres sur les 2.400 constituées par le contrat de mariage d'Achille de Gavarret avec Françoise de Sabatery[208].
Il avait épousé, par contrat du 19 juin 1565, **Marguerite de SERS**, fille de Jean de SERS, seigneur d'Aulix et de Mauzac, et de Jacquette de VILLENEUVE[209]. Marguerite de Sers testa le 23 juin 1614, faisant des legs à son fils Achille de Gavarret, à Madeleine de Roux, femme de Bertrand de Galauba, seigneur de Pourville et coseigneur d'Issus, fille de feue Jeanne de Gavarret, sa fille, et de feu Achille de Roux, seigneur de Pourville et d'Issus, à sa fille Paule de Gavarret, femme de Paul de *Batz* (Bateyre), instituant héritier universel son fils Simon de Gavarret, seigneur de Rouaix, coseigneur de Saint-Léon[210].
Ils eurent :

8.1 Simon de GAVARRET, qui suit.

8.2 Achille de GAVARRET, **auteur de la branche des seigneurs de Coustire.**

8.3 Jeanne de GAVARRET. Elle épousa, par contrat du 26 juillet 1587, **Achille de ROUX**, coseigneur d'Issus, fils de feu Guillaume de ROUX[211] et de Jacquette de GUERRE[212]. *Martine* (Madeleine) de BASTIER, mère dudit feu Guillaume donna 12 arpents de terre et les droits seigneuriaux *dudit lieu*. Ils moururent dès 1607 date d'un procès entre Jean de Gavarret, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières et Bertrand

[204] AD.HG 3 E 15299 Montesquieu-Volvestre
[205] AD.HG 3 E 15306 Montesquieu-Volvestre
[206] AD.HG Reg. Ins n°4 p.598
[207] AD.HG 3 E 23132 Issus
[208] AD.HG 3 E 23134 Issus
[209] *Famille de Sers ;* Lainé nomme Dauphine de Got de la Layère la mère de Marguerite de Sers
[210] AD.HG 3 E 23134 Issus
[211] AD.HG 3 E 11789
[212] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 189, produisant la preuve.

de Galauba, coseigneur d'Issus et sieur de Pourville et Madeleine de Gavarret, sa femme[213].

8.4 Paule de GAVARRET.

Elle épousa, en premières noces, par contrat du 16 mars 1598, **Guyon de GAVARRET**, seigneur de Mirabel, coseigneur de Pourville, fils de Madeleine de LA TOUR, celle-ci mère de Jean Pierre de Gavarret, donc ce dernier était le frère de Guyon, la mariée futt assistée ou le marié fut assisté de son oncle paternel Guyon de Gavarret, seigneur de Borie Blanque et de Guyon de Gavarret, seigneur de Mirabel, coseigneur de Pourville, et d'Anne de Mauléon, elle était la filleule de Jeanne de Gavarret, dame de Clarac, qui lui avait fait un legs par son testament[214]. Elle fit un codicille le 16 juin *1601* nommant son second époux, la date est donc erronée.

Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 4 février 1607, au château de Saint-Jean, noble **Paul de BATEYRE** (*BATZ* selon le testament de Marguerite de Sers, ce qui est une erreur de transcription ; un Bateyre apparaît par ailleurs, (Généalogie Bonnefoy), habitant de Castanès[215]. En 1607, noble Paul de Bateyre, était rentier des biens appartenant à Guyon de Gavarret, seigneur de Saint-Léon et de Caussidières[216] puis, en 1613, Guyon de Gavarret, seigneur de Saint-Léon, Caussidières et Vindrac, bailla à ferme à Paul de Bateyre, les biens de la seigneurie de Saint-Léon, pour 700 livres par an pendant 4 ans[217].

VIII Simon de GAVARRET, seigneur de Rouaix, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières

En 1638, il fit une transaction avec Rose de Mauléon, dame de Gensac[218]. Le 3 mars 1642 Guyon de Gavarret, seigneur de Saint-Léon et de Caussidières, bailla, comme en 1621, la censive et les droits de Saint-Léon, à Simon de Gavarret, seigneur de Rouaix[219].

Il avait épousé, par contrat du 1er août 1601, à Rieux, **Marguerite de GALAUBA**, fille de Jean de GALAUBA, seigneur de Mailholas, et de Jeanne de BEON de Sère, Simon de Gavarret rçutt la moitié des biens de son père[220].

Marguerite de Galauba mourut dès 1618 date à laquelle furent rappelées les clauses de son contrat de mariage, feu Jean de Galauba, seigneur de Maiholas, avait donné 5.000 livres, dont 1.000 livres données par Peyronne de Galauba, tante de Marguerite, on cita la constitution faite à François de Galauba, fils de feu Jean, pour son mariage avec Françoise (alias Claire) d'Espinas, Simon de Gavarret et Marguerite de Galauba ont eu deux fils Jean et François de Gavarret[221].

Ils eurent :

---

[213] AD.HG 3 E 23132 Issus
[214] AD.HG 3 E Reg. Ins 8; AD.HG 3 E 15320 Montesquieu-Volvestre
[215] AD.HG 3 E 23132 Issus
[216] AD.HG 3 E 23132 Issus
[217] AD.HG 3 E 23134 Issus
[218] AD.HG 3 E 24325 Saint-Paul-d'Oueil
[219] AD.HG 3 E 10180 Montgeard
[220] AD.HG 3 E 9630 Rieux
[221] AD.HG 3 E 15366 Montesquieu-Volvestre

9.1 Jean de GAVARRET, cité en 1618.

9.2 Jean François de GAVARRET, qui suit.

IX Jean François de GAVARRET, seigneur de Rouaix, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières
C'est lui ou son homonyme qui fut maintenu noble le 17 mai 1669, sur preuves depuis 1543[222] (l'acte dit Jean François de Gavarret, seigneur de la Serre, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières)
Il avait épousé, par contrat du 16 juin 1644, **Anne de GARAUD**, fille de Jean Blaise de GARAUD, seigneur de Vieillevigne, et d'Anne de VARAGNE de Gardouch[223].
Ils eurent[224] :

10.1 Bertrand de GAVARRET, seigneur de Rouaix.
Il épousa le 29 août 1679 **Jeanne Gabrielle de GALAUBA**[225], qui n'est pas rattachée.

10.2 Jean de GAVARRET. Il mourut sans alliance.

10.3 Jean François de GAVARRET. Il mourut sans alliance.

10.4 Louise de GAVARRET. Elle épousa **Benoît d'HELIOT**, seigneur de Cornebarrieu.

10.5 Marguerite de GAVARRET. Elle épousa **Pierre de CAMPMAS**. Leur fille, Françoise de Campmas, testa le 6 mai 1757 en faveur de François Louis de Durand de la Nogarède, fils d'Antoine de Durand et de Marguerite de Gavarret[226].

III
Seigneurs de Coustire

L'autrur de cette branche, Achille de Gavarret, était fils de Jean de Gavarret, seigneur de Saint-Léon, et de Marguerite de Sers.

VIII Achille de GAVARRET, seigneur de Coustire (à 3 km de Saint-Léon.)
Il fut nommé, le 17 février 1593, dans le testament de sa cousine germaine Gabrielle de Tersac, fille de Jeanne de Gavarret[227].

---

[222] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 391.
[223] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1447 qui écrit par erreur 1684 au lieu de1644
[224] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1147
[225] Maurice Vuillier se référant à AD.HG Issus, sans précision.
[226] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1147
[227] AD.HG 3 E 15315

Il épousa, par contrat du 15 mai 1608, à Saint-Léon, **Françoise de SABATERY**, fille de noble Jean de SABATERY, capitaine pour le Roi du château et de la ville de Saverdun, et de Jeanne ROBERT, il fut assisté de Simon de Gavarret, seigneur de Saint-Léon, son frère, elle fut assistée de Guillemette de Robert, femme de noble Jean de Gach, seigneur de Larlengue[228].
Elle testa le 5 août 1620[229].
Ils eurent (Lainé):

9.1 Antoine de GAVARRET, qui suit.

9.2 Simon de GAVARRET, auteur de la branche des seigneurs de Clarette.

9.3 Paul de GAVARRET, mort sans alliance.

9.4 Jean de GAVARRET. Il fut maintenu noble le 1er septembre 1668, sur preuves depuis 1543[230].
Il avait épousé, le 21 novembre 1652, à Belpech, **Jacquette de TERRIDE**, fille de Jean François de TERRIDE et d'Antoinette d'APCHIER[231].

9.5 Françoise de GAVARRET.

IX Antoine de GAVARRET, seigneur de Coustire.
Il défendit Leucate en 1637 et fit campagne en Roussillon en 1639 sous les ordres du prince de Condé[232].
Il avait épousé, par contrat du 26 mai 1633, à Pamiers, **Anne de ROUCH**[233], dite par Maurice Vuillier, sans preuve, fille de Jacques de Rouch, seigneur de Rechac, et de Peyronne de Martres ; ce que l'on sait de ces derniers rend très improbable cette ascendance, par ailleurs Jacques de Rouch était qualifié bourgeois de Bonac.
Ils eurent(Lainé) :

10.1 François de GAVARRET, prêtre.

10.2 Simon de GAVARRET, qui suit.

10.3 Alexandre de GAVARRET. Il fut prieur de Saint-Victor.

10.4 Jacques de GAVARRET. Il fut chanoine et prieur de Saint-Volusien.

10.5 Paule de GAVARRET, sans alliance.

---

[228] AD.HG 3 E 23294 Nailloux
[229] Maurice Vuillier, sans indiquer la source.
[230] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 391.
[231] Lainé, *op.cit.,* I, p. 22 de la généalogie Gavarret.
[232] Lainé, *op.cit.,* I, p. 22 de la généalogie Gavarret.
[233] Lainé, *op.cit.,* I, p. 21 de la généalogie Gavarret.

10.6 Anne de GAVARRET, sans alliance.

X Simon de GAVARRET de Saint-Léon, seigneur de Coustire, des Horts.
Il fut enseigne le 3 février 1678, lieutenant de vaisseau le 1er janvier 1689, capitaine des frégates légères, etc., chef des escadres des armées navales et commandant des Îles sous le Vent, et mourut le 28 février 1697[234].
Il avait épousé, à Rochefort, le 14 septembre 1690, **Marie de BELAIR**, fille de Pierre de BELAIR, seigneur d'Azay, capitaine des vaisseaux du Roi, vice-roi et gouverneur des Îles de la Grenade, et de Jeanne du PRE[235].
Ils eurent (Lainé):

11.1 Marie Anne de GAVARRET de Coustire, dame des Horts et de Petit Rochefort, au dicèse de La Rochelle. Elle naquit le 7 avril 1692, au diocèse de La Rochelle.
Elle épousa, en premières noces, **François Bertrand de GALAUBA**, seigneur d'Issus, fils de Jean de GALAUBA, seigneur d'Issus et de Pourville, et de Jeanne de GAVARRET de Saint-Léon[236].
Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 12 mai 1729, **Antoine de GAVARRET**, seigneur de Clarette, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières, fils de Jean Jacques de GAVARRET et de Sylvie d'ABBATIA (ABBADIE) de Fougassié[237].

11.2 Jeanne Marie de GAVARRET.
Elle épousa[238], en premières noces, par contrat du 20 novembre 1725, **Gilles François de GAVARRET** de Saint-Léon, seigneur de Cambou, *fils de Jean Roger de GAVARRET, seigneur de Cambou, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières, et de Françoise de TREBONS. Il mourut sans postérité le 19 juin 1727.*
Elle épousa, en secondes noces, le 18 novembre 1729, **Guyon Roger Marie Anne de GAVARRET,** seigneur de Saint-Léon et de Caussidières, *fils de Jean François de GAVARRET, seigneur de Saint-Léon et de Caussidières, et de Marie du FAUR. Il avait épousé en premières noces Marguerite de Lamezan*. Il mourut le 26 juillet 1757.

IV
Seigneurs de Clarette

L'auteur de cette branche, Simon de Gavarret, était fils d'Achille de Gavarret, seigneur de Coustire, et de Françoise de Sabatéry.

IX Simon de GAVARRET, seigneur de Clarette (en Rieux, Haute-Garonne.)

---

[234]Lainé, *op.cit.,* I, pp. 22,23 de la généalogie Gavarret..
[235] Lainé, *op.cit.,* I, pp. 23,24, de la généalogie Gavarret.
[236] Lainé, *op.cit.,* I, p. 24 de la généalogie Gavarret qui indique les deux mariages et les parents du premier époux.
[237] AD.HG 3 E 17536 Rieux, qui indique les parents du second époux, et également la 1ère union.
[238] Lainé, *op.cit.,* I, p. 24 de la généalogie Gavarret, qui indique les deux unions de Jeanne Marie de Gavarret.

Le 29 mars 1654, il céda une rente à noble Pierre Reboul, de la ville de Mazères[239]. Il fut maintenu noble le 1er septembre 1668, sur preuves depuis 1543[240] et mourut le 19 décembre 1680[241].
Il avait épousé, par contrat du 14 février 1644, à Rieux, **Catherine de VIGIER**, fille de feu Me Jacques VIGIER et de Suzanne de FERRIER (l'acte dit *SERRIER,* il faut lire FERRIER), il fut assisté de son oncle Jean de Sers[242]. Le 23 septembre 1685, Catherine de Vigier, veuve, fit une vente à Pierre de Castet, seigneur de Saint-Geniès, puis le 2 février 1687 elle reconnut une dette à son gendre Pierre de Castet, seigneur de la Boulbène[243]. Le 4 janvier 1689, avec son fils Jean Jacques de Gavarret et son gendre Pierre de Castet elle loua deux corps de maison à Antoine François de Bertier, évêque de Rieux[244].
Ils eurent[245] :

10.1 Jean de GAVARRET. Né le 23 avril 1644, il fut chanoine régulier de Saint-Augustin.

10.2 Jean Jacques de GAVARRET, qui suit.

10.3 Gabrielle de GAVARRET, née le 26 avril 1648.

10.4 Françoise de GAVARRET. Elle épousa, par contrat du 6 février 1685, à Rieux, **Pierre de CASTET**, seigneur de Saint-Geniès, fils de Pierre de CASTET, seigneur de la Boulbène, et de Catherine de CASALS[246] . Il fut colonel du régiment des milices du diocèse de Rieux.
Leur fils Pierre de Castet, seigneur de la Boulbène, épousa, à Lézat, le 24 octobre 1724 Marie Appolonie de Gavarret[247].

X Jean Jacques de GAVARRET, seigneur de Clarette, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières. Né le 3 septembre 1666, il mourut avant le 21 septembre 1734, date à laquelle Sylvie *d'Abbatia*, veuve, fit une donation à son fils Antoine de Gavarret, à charge de payer 3.000 livres à sa sœur aînée Catherine et à sa sœur puînée Gabrielle, mariée à Jean François du Rieu[248].
Il avait épousé, le 19 avril 1693, **Sylvie d'ABBATIA (d'ABBADIE)**, fille de Jean François d'ABBATIA, seigneur de Fougassié, et de Jeanne de *GAISSELET*[249]. Elle vivait le 21 septembre 1734 (supra.)
Ils eurent (Lainé):

---

[239] AD.HG 3 E 17631 Rieux
[240] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 391.
[241] Lainé, *op.cit.,* I, p. 24 de la généalogie Gavarret..
[242] AD.HG 3 E *175671* Rieux
[243] AD.HG 3 E 17633 Rieux ; 3 E 17660 Rieux
[244] AD.HG 3 E 17633 Rieux
[245] Lainé, *op.cit.,* I, pp.24, 25, de la généalogie Gavarret.
[246] AD.HG 3 E 17634
[247] R.P. Lézat
[248] AD.HG 3 E 17662 Rieux
[249] Lainé, *op.cit.,* I, p. 25, de la généalogie Gavarret.

11.1 Antoine de GAVARRET, qui suit.

11.2 Catherine de GAVARRET. Fille aînée, elle épousa, par contrat du 4 janvier 1735 à Rieux **Pierre Cizy COMBES** du Barry (Cizy est un prénom et non un patronyme, saint Cizy était vénéré à Cazères), lieutenant de cavalerie au régiment d'Ancenis, fils de M.Me Jean Sébastien COMBES, avocat au Parlement, maire de Rieux, et de Jeanne Françoise de BERTRANDY[250].

11.3 Gabrielle de GAVARRET. Elle épousa, le 4 janvier 1734, **Jean François du RIEU**, seigneur de Brie et de Madron, maréchal des logis de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi, fils de Jean Paul du RIEU, seigneur de Madron, et de Jeanne Marie d'ORBESSAN[251]. Il testa le 28 janvier 1760[252].

XI Antoine de GAVARRET, seigneur de Clarette et d'Issus, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières. Il naquit le 8 mai 1695.
Il avait épousé, par contrat du 12 mai 1729, à Rieux, **Marie Anne de GAVARRET**, dame d'Issus, des Horts et du Petit Rochefort, dotée de 12.000 livres, née le 7 avril 1692, fille de Simon de GAVARRET de Saint-Léon, seigneur de Coustire, des Horts, et de Marie de BELAIR[253]. Elle était veuve de Bertrand de GALAUBA, coseigneur d'Issus, comme dit supra.
Ils eurent :

Gabrielle Sylvie Thérèse Marie Anne de GAVARRET. Elle naquit, à Issus le 3 août 1734. Elle épousa, par contrat filiatif du 27 avril 1753, à Rieux, **Henri Joseph de LA FAGE**, baron de Pailhès, seigneur de Menay, Madières, syndic général du Languedoc, fils de Joseph de LA FAGE, seigneur de Saint-Amadou et de Saint-Martin, trésorier général au bureau des finances de la généralité de Toulouse, et de Marie d'ADHEMAR de MONTEIL de Trébas[254].

V
Seigneurs de Vieillevigne

L'auteur de cette branche, Jean Bernard de Gavarret, était fils d'Antoine de Gavarret, seigneur de Saint-Léon, Caussidières, et d'Olive de Quimbal, sa seconde épouse.

IV Jean Bernard de GAVARRET, coseigneur de Saint-Léon, seigneur de Vieillevigne (à 2 km de Montesquieu-Lauragais.). Le 11 mai 1470, avec son frère Jean, il dénombra pour Saint-Léon et pour Vieillevigne[255].
Il mourut avant le 14 juin 1474, date à laquelle Jean de Gavarret, oncle paternel et Hugues de Guilhot, seigneur du Fajet, oncle maternel de Gabriel de Gavarret, fils de feu Jean Bernard de

[250] AD.HG 3 E 17676 Rieux
[251] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1303
[252] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1303
[253] AD.HG 3 E 17536 Rieux
[254] AD.HG 3 E 17663 Rieux (la transcription par Maurice Vuillier dit 1752 ; Lainé dit 1753.)
[255] B.M. Toulouse Ms 634

Gavarret et de noble Philippe firent l'inventaire des biens[256], en 1475 son fils Gabriel de Gavarret était sous la tutelle d'Hugues de Guilhot, seigneur de *Sainte-Foy*[257].
Il avait épousé, (en secondes noces selon Lainé, ne nommant pas sa première épouse), en 1448, **Philippe de GUILHOT** du Faget, fille de Jean de GUILHOT, seigneur du Faget, Cuq et Mouzens[258], et de Ricarde de *GANDELLE*[259]. Le nom de la famille de la mariée apparaît comme de Guilhot ou des Guillots ; dans les actes du 15ème siècle elle apparaît comme de Guilhot.)
Philippe de GUILHOT vivait le 19 avril 1487[260].
Ils euren(Laqiné)t :

5.1 Gabriel de GAVARRET, qui suit.

5.2 Constance de GAVARRET. Elle épousa, en 1490, **Denis de PRADINES**, seigneur de Barsa, devant Barani, notaire de Villefranche-de-Lauragais[261].

V Gabriel de GAVARRET, coseigneur de Vieillevigne. Il était en 1475 sous la tutelle d'Hugues de Guilhot, seigneur du Faget, *(son oncle)*, en 1479 il est dit héritier universel de son père[262]. Cité en 1490 comme seigneur de Vieillevigne[263], il est dit en *1495* pupille sous la tutelle d'Odet Isalguier, seigneur de Clermont[264], cette date est certainement erronée car Odet Isalguier mourut entre le 19 mars 1492 et le 1er juin 1493[265].
Le 17 janvier 1500 il vendit sa part de la seigneurie de Vieillevigne à noble Jean Garaud, seigneur de Montesquieu-Lauragais, pour le prix de 1.200 écus, le 13 octobre 1501, Jean Garaud prit possession de la seigneurie de Vieillevigne et de la borie de Castillon (achetée le 23 septembre 1500 à Gabriel de Gavarret.) Le 10 mars 1503, dit seigneur de Vieillevigne, il était en procès avec Jean Garaud, seigneur de Montesquieu[266].
Il mourut en 1504, selon Lainé ; avant 1521, selon André Navelle[267].
Il avait épousé, en 1488, **Marguerite de VARAGNE**, fille de *Bernard* (Bertrand) de VARAGNE et de Jeanne d'ARNAVE[268].
Ils eurent :

6.1 Roger de GAVARRET, cité en 1503.

---

[256] André Navelle, *op.cit.,* V, p.51 se référant à Durant 10140
[257] AD.HG 3 E 10105 Montesquieu-Lauragais
[258] Lainé, *op.cit.,* I, p. 26 de la généalogie Gavarret, qui nomme également les 2 enfants issus du mariage.
[259] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 50.
[260] A.M. Toulouse II 157
[261] Lainé, *op.cit.,* I, p. 26.
[262] AD.HG 3 E 10140 p.42
[263] AD.HG 3 E 10133
[264] AD.HG 3 E 10176 p.112
[265] André Navelle, *op.cit.*
[266] André Navelle, *op.cit.,* V, p.51 se référant à AD.HG Garot 4208 ; Mandinelli 5415 ; Alibert 10122
[267] André Navelle, *op.cit.,* V, p.51
[268] *Famille de Varagne*

6.2 Jean de GAVARRET, coseigneur de Vieillevigne. Le 10 octobre 1524, il donna une quittance à Sicard et Arnaud Garaud, frères, relative à une dette de feu Jean Garaud, coseigneur de Vieillevigne, sur la vente de Vieillevigne et de Castillon, la dette était envers Jean de Gavarret et ses sœurs Jeanne, Anglésie, Constance épouse de Pierre Anel, Marthe[269].

6.3 Jeanne de GAVARRET. Citée le 10 octobre 1524, c'est très probablement elle qui épousa noble **Jean de RAVAING**, seigneur de la Garrigue ; elle fut citée dans le testament de Constance de Varagne, demoiselle de Gardouch, du 28 mars 1529, dont l'ordonnatrice de l'enterrement était Constance de Garravet, présumée sœur de Jeanne, femme de Pierre Anel, filleul et neveu de la testatrice et dont l'exécuteur testamentaire était Jean de Gavarret, présumé frère de Jeanne[270].
En 1538 furent cités noble Jean de Ravaing, seigneur de la Garrigue, Jeanne de Gavarret, sa femme, Bérenger de Ravaing, leur fils et noble Bernard *Aldias,* habitant de Renneville, son beau-frère[271].

6.4 Anglésie de GAVARRET. Elle fut citée le 10 octobre 1524, avec son frère Jean et ses sœurs Jeanne, Constance et Marthe. C'est probablement elle qui épousa **Odet d'ALBIGEOIS**, seigneur de Gaujou, dont les pactes de mariage du 6 septembre 1523 figurent dans un inventaire[272].
Anglésie de Gavarret fut citée le 6 octobre 1559, dans le même inventaire, avec son fils Bernard d'Albigeois, seigneur de Gaujou, elle fit une transaction avec *ladite* de Vacques et le 27 novembre 1561, dans le même inventaire, les mêmes avaient fait une vente d'une pièce de terre à Guillaume de Benque, seigneur de Montgros[273].

6.5 Constance de GAVARRET. Elle épousa noble **Pierre ANEL**, seigneur de Vaux, châtelain de Saint-Rome, ils furent cités le 10 octobre 1524 dans la quittance mentionnant Jean de Gavarret, frère de Constance (voir supra.)
Le 28 mars 1529, Constance de Varagne, demoiselle de Gardouch, testa, demandant son enterrement à la volonté de noble Constance, veuve de noble Pierre Anel, filleul et neveu de la testatrice, dont une fille Anne, qui est substituée à Agnette *Garrigue* sa fille *(de qui ?, Jean Ravaing ?),* fait un legs à Jeanne de Gavarret, femme de noble Jean Ravaing, seigneur de Garrigue, legs à ses neveux *Quinquert* et François de Varagne, fils de son frère Jean de Varagne *(elle a deux frères Jean, aucun ne semble avoir de fils François, l'un a un fils Jean Jacques qui doit être* Quinquert), à noble Guillaume Ravaing, son neveu fils de noble Bérenger Ravaing, seigneur de Bénal, exécuteur Jean de Gavarret, tuteurs Gaillard de Varagne et Guillaume d'Arnave, seigneur d'Ornolac[274]. Le 23 avril 1530, Henri de Caraman, reconnut une dette envers

[269] André Navelle, *op.cit.,* V, p.51 se référant à Maillard 23235
[270] AD.HG 3 E 18273 Villefranche-de-Lauragais
[271] AD.HG 3 E 17912 Villefranche-de-Lauragais
[272] AD. Gers Vergès I 431 (6)
[273] AD. Gers Vergès I 431 (6)
[274] AD.HG 3 E 18273 Villefranche-de-Lauragais

Constance de Gavarret, veuve de Pierre Anel, seigneur de Vaux, mère de Guillaume Anel le Jeune, seigneur de Vaux[275].

6.6 Marthe de GAVARRET. Elle naquit vers 1505, car elle avait de 18 à 20 ans le 10 octobre 1524[276].

VI
Seigneurs de Quint

L'auteur de cette branche, Arnaud Raymond de Gavarret, était fils d'Arnaud Guillaume de Gavarret, seigneur de Saint-Léon, Caussidières, et d'Olive de Quimbal, sa seconde épouse.

IV Arnaud Raymond de GAVARRET, coseigneur de la sixième partie de Quint (à 3 km de Balma, banlieue de Toulouse). Licencié ès lois, il fut capitoul. Il naquit après 1423, le 21 décembre 1464, il vendit la seigneurie de Montaussel à Raymond et Bernard de Puybusque au prix de 6 écus d'or[277].
Le 2 janvier 1483, il fut institué héritier universel de sa tante Jeanne de Quimbal[278], il vivait en mars 1483 et mourut dès le 12 novembre 1484, date à laquelle sa femme fut dite veuve, Pierre de Gavarret était fils et héritier dudit Arnaud Raymond[279].
Il avait épousé, par contrat du 19 avril 1460, noble **Jeanne BOIX**, dotée de 750 moutons d'or, fille de Pierre BOIX et de Jeanne ASSALIT[280]. Elle fit une donation à sa petite-fille Madeleine de Gavarret, lors de son contrat de mariage du 19 décembre 1519 et testa le 24 octobre 1523[281].
Ils eurent (Lainé) :

5.1 Pierre de GAVARRET, qui suit.

5.2 Marc Antoine de GAVARRET. Il était chapelain de Saint-Etienne, le 19 décembre 1519. Il fut témoin au contrat de mariage de sa nièce Madeleine de Gavarret avec Jean de Lespoy, mercier[282]. Il mourut avant 1530[283]. Le 4 juin 1544 son neveu noble Bernard de Gavarret, bachelier ès droit, testa voulant être inhumé dans le cloître de Saint-Etienne près de la tombe de son oncle Antoine de Gavarret, prébendier de Saint-Etienne; Guillaume de Gavarret cousin du testateur fut nommé exécuteur testamentaire, Bernard *Geli*, bachelier ès droit de Saint-Gervais fut nommé héritier universel[284], puis le 10 juin 1544 on trouve le testament du même Bernard de Gavarret, faisant un legs à son frère utérin Michel Cotarel, taillandier de Saint-Cyprien, à

[275] André Navelle, *op.cit.,* V, p.51 se référant à Codoing dept.2 ; AD.HG
[276] André Navelle, *op.cit.,* V, p.51
[277] André Navelle, *op.cit.,* V, p.52 se référant à AD.HG Sapientis 14498
[278] André Navelle, *op.cit.,* V, p.52 se référant à AD.HG Filhol 3856
[279] André Navelle, *op.cit.,* V, p.52 ; AD.HG 3 E 3859
[280] André Navelle, *op.cit.,* V, p.52 se référant à AD.HG 6 J 49, Nicolas de Spinalo, notaire de Toulouse.
[281] Maurice Vuillier qui n'indique pas la preuve.
[282] AD.HG 3 E 14446
[283] André Navelle, *op.cit.,* V, p.53
[284] André Navelle, *op.cit.,* V, p.53 se référant à AD.HG 11837 n°3995,de Gressin, notaire

Arnaud de Gavarret, son cousin, instituant héritier universel noble Arnaud Guillaume de Gavarret, seigneur de Saint-Léon, exécuteurs testamentaires Guillaume de Gavarret, conseiller au sénéchal et Barthélemy Bertrand[285].

5.3 Jean de GAVARRET. Il fut prieur de Mauvezin, chanoine de Saint-Sernin. Il donna une procuration, le 14 décembre 1543, et était prieur de Nayrac en 1545[286].

5.4 Guillaume de GAVARRET. D'une alliance inconnue il eut :
Noble **Bernard de GAVARRET**. Bachelier ès droit, né à Saint-Léon, il testa les 4 et 10 juin 1544 (voir supra), instituant héritier universel Arnaud Guillaume de Gavarret, coseigneur de Saint-Léon, ils étaient cousins issus de germains.
L'épouse de Guillaume de Gavarret, veuve, épousa, en secondes noces, **N…COTAREL**, d'où Michel Cotarel, taillandier de Saint-Cyprien le 10 juin 1544[287].

5.5 Jeanne de GAVARRET[288]**.**
Elle épousa, en premières noces, **Pierre TIMBAUD**, procureur au parlement, qui mourut avant le 31 janvier 1506.
Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 16 août 1522, noble **Alain BERAUD**, veuf de N…Delcros.

V Pierre de GAVARRET, écuyer, seigneur de Quint et de Cugnaux (à 8 km de Tournefeuille, banlieue de Toulouse). Il était capitoul en 1502, il testa le 23 juillet 1505, faisant des legs à sa femme Jeanne de Brassac et à sa fille Madeleine, instituant héritier universel son fils Guillaume de Gavarret[289].
Il avait épousé **Jeanne de BRASSAC**[290]**,** dite fille d'Izarn de BRASSAC, seigneur de Montpinier[291] (un Izarn de Brassac, seigneur de Montpinier eut une fille Catherine qui épousa Raymond de Voisins, seigneur de Pezens, mort avant 1480, dont elle était la seconde épouse.) Jeanne de Brassac mourut avant le 19 décembre 1519, date du contrat de mariage de sa fille Madeleine[292].
Ils eurent (Lainé):

6.1 Guillaume de GAVARRET, qui suit.

6.2 Madeleine de GAVARRET.
Elle épousa, en premières noces, par contrat du 19 décembre 1519, **Jean de LESPOY**, mercier *(à l'époque synonyme de marchand)*, fils de Bertrand de LESPOY[293] (et de

[285] AD.HG 3 E 4064
[286] André Navelle, *op.cit.,* V, p.53
[287] AD.HG 3 E 4064.
[288] André Navelle, *op.cit.,* V, p.53 pour toutes les données la concernant ainsi que ses époux.
[289] André Navelle, *op.cit.,* V, p.54 se référant à AD.HG Filhol 3864
[290] André Navelle, *op.cit.,* V, p.54 ; Jules Villain, *op.cit.* , II, 1447
[291] Maurice Vuillier qui n'indique pas la preuve.
[292] André Navelle, *op.cit.,* V, p.54 se référant à AD.HG Roquette 14446
[293] AD.HG 3 E 14446.

Madeleine de LA TREILLE[294]). Il vivait en juin 1531 et mourut avant le 17 septembre 1538, date d'un accord sur le partage de ses biens[295].
Elle épousa, en deuxièmes noces, **Pierre BERTRAND**, bachelier en droit, il testa le 19 septembre 1542[296].
Elle épousa, en troisièmes noces, par contrat du 22 avril 1544, **Barthélemy BERTRAND**, licencié en droit[297].

VI Guillaume de GAVARRET, seigneur de Quint et de Pouvourville (en Toulouse.).
Il fut docteur et avocat, conseiller au sénéchal de Toulouse, élu capitoul en 1546. Il mourut entre le 30 juin 1558, date d'un arrentement par Jeanne de Vignes, épouse de Guillaume de Gavarret, docteur en droit et le 24 septembre 1558, date d'un arrentement par Jeanne de Vignes, veuve[298].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat, avant septembre 1522 **Gabrielle de SEGUIER**, fille de Bertrand de SEGUIER et de Claire de CHAUSSENOUS[299]. Elle mourut avant 1543[300].
Il avait épousé, en secondes noces, **Jeanne de VIGNES**, fille d'Arnaud de Vignes, seigneur de la Bastide-Saint-Pierre, et de Marie d'ANGILBAUD[301], laquelle Jeanne fit un arrentement le 30 juin 1558, puis un autre le 24 septembre 1558, dans le second elle est dite veuve, comme dit supra.

Enfant du 1er lit[302]:

7.1 Jean de GAVARRET, qui suit.

7.2 Pierre de GAVARRET.

Enfants du second lit[303] :

7.3 Guyon de GAVARRET.

7.4 François de GAVARRET.

7.5 Vincent de GAVARRET.

---

[294] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 55, produisant la preuve.
[295] André Navelle, *op.cit.,* V, p.55 se référant à AD.HG Celeri 2506
[296] André Navelle, *op.cit.,* V, p.55 se référant à AD.HG 3 E 2508, Celeri, notaire.
[297] André Navelle, *op.cit.,* V, p.55 se référant à AD.HG 3 E 3038, Dalet, notaire.
[298] André Navelle, *op.cit.,* V, p.55 se référant à AD.HG 3 E 4489, Dujardin, notaire.
[299] André Navelle, *op.cit.,* V, p.55 se référant à AD.HG contrat chez Aymeric Sauxon
[300] André Navelle, *op.cit.,* V, p.55
[301] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 55.
[302] André Navelle, *op.cit.,* V, p.55
[303] Lainé, *op.cit.,* I, p.28 de la généalogie Gavarret, indique les 4 enfants mais pas le mariage de Claire.

7.6 Claire de GAVARRET. C'est peut-être elle qui épousa le 10 juillet 1560 **Pierre de JOU**, docteur en droit[304].

VII Jean de GAVARRET, seigneur de Quint et de Cugnaux.
Il fut docteur ès droits et avocat en la cour, conseiller en la cour de parlement de Toulouse.
Il mourut avant 1562.
Il avait épousé, par pactes du 11 avril 1557, **Antoinette de *VERBIGUIER* (BERBIGUIER),** fille de feu Guy de *VERBIGUIER*, conseiller du Roi en la cour du parlement de Toulouse, seigneur de la Bastide, et de Jeanne de LA PRUNE[305]. Elle épousa en secondes noces en 1562 Jean de MONTFAUCON[306].
Ils eurent[307] :

8.1 Barthélemy de GAVARRET, qui suit.

8.2 Jean de GAVARRET. Il mourut pupille en 1566.

VIII Barthélemy de GAVARRET, seigneur de Quint et de Vindrac, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières. Il mourut le 1er avril 1592[308].
Selon Jules Villain il était l'héritier de Jean de Gavarret, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières, son tuteur, l'acte correspondant n'a pas été trouvé. Ce Jean de Gavarret devait être le fils d'Arnaud Guillaume et d'Isabelle de Bar, sa seconde épouse, il avait épousé en 1548 Gabrielle de Tersac, ils n'avaient pas eu d'enfant. La lointaine parenté (8ème degré) n'explique pas la tutelle.
Il avait épousé, par contrat du 5 mars 1590, **Anne de MAULEON**, fille d'Antoine de MAULEON, seigneur de Gensac, et de Madeleine de SAINT-PAUL[309].
Elle épousa en deuxièmes noces, par contrat du 30 novembre 1600, Raymond de Saint-Félix**,** conseiller du Roi, seigneur de Saussan et d'Odars[310] puis en troisièmes noces, vers 1607, Bertrand de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin, lequel était veuf de Diane de Léaumont[311].
Elle testa le 3 décembre 1629[312].
Barthélemy de Gavarret et Anne de Mauléon eurent :

IX Guyon de GAVARRET, seigneur de Vindrac, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières. Il naquit le 11 avril 1592. Le 1er juillet 1617, il fit une donation de ce qu'il avait reçu de son aïeule Antoinette de Verbiguier, veuve de Jean de Montfaucon, dont il était l'héritier[313].

---

[304] André Navelle, *op.cit.,* V, p.55 se référant à GG 220
[305] AD.HG 3 E 11786
[306] Lainé, *op.cit.,* I, p. 28 de la généalogie Gavarret.
[307] Lainé, *op.cit.* I, p.28 de la généalogie Gavarret.
[308] Lainé, *op.cit.,* I, p. 29 de la généalogie Gavarret.
[309] André Navelle, *op.cit.,* V, p.55, Savy, notaire à Aurignac*;* Jules Villain, *op.cit.*, II, p.1448 dit mariage en 1490
[310] AD.HG Reg. Ins 9
[311] La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*
[312] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[313] AD.Aude B 27

Le 16 juin 1639, il reçut 2.600 livres de Timoléon de Mauléon, seigneur et baron de Castelnau Durban, et de Jeanne Rose de Mauléon, son épouse, comme ayant droit de Carbon de Roquelaure, seigneur de la Lambe, son frère utérin, fils et héritiers d 'Anne de Mauléon, leur défunte mère[314]. Le 3 mars 1642, il bailla, comme en 1621, la censive et les droits de Saint-Léon, à Simon de Gavarret, seigneur de Rouaix [315].
Il testa, à Réalmont, le 27 juillet 1651, son testament fut ouvert le 20 mai 1660 en présence d'Antoine Carbon, François Bertrand et Jean François de Gavarret, fils de feu Guyon, faisant un legs de 500 livres à sa fille naturelle Isabelle de Gavarret, lèguant 100 livres à Isabeau de Maysonnade fille de feue Isabeau de Gavarret et du sieur de Maysonnade de Larlenque, 100 livres à sa fille Jeanne de Gavarret, veuve de feu de Galauba, seigneur de Pourville, 7.000 livres à son fils Jean François de Gavarret, 10.000 livres à François Bertrand de Gavarret, son 2ème fils, instituant héritier universel Antoine de Gavarret, seigneur de Trévigne, son fils aîné[316]. Il était présent le 24 juin 1655 au contrat de mariage de son fils Antoine Carbon de Gavarret, seigneur de Trévigne, avec Catherine du Rieu[317].
Il avait épousé, par contrat du 30 novembre 1614, à Castres, **Jeanne de LACGER**[318], dotée de 6.000 livres, fille d'Antoine de LACGER, juge de Castres, et de Jeanne de PERRIN, sa seconde épouse, le marié était assisté, entre autres de Barthélemy de Gavarret, seigneur de Borie Blanque[319] (*ce Barthélemy de Gavarret est nommé après Antoine de Roquefeuil, Guyon de Gabriolle et Guyon de Roquefeuil, il n'est donc pas probablement un très proche parent)*.
Elle mourut avant le 24 juin 1655, date du contrat de mariage de son fils Antoine Carbon.
Ils eurent (Lainé):

1° Antoine Carbon de GAVARRET, qui suit.

2° François Bertrand de GAVARRET, auteur de la branche des seigneurs de Vallègue.

3° Jean François de GAVARRET, auteur de la branche des seigneurs de Cambou.

4° Jeanne de GAVARRET. Elle épousa, par contrat du 6 octobre 1641, à Montgeard, **Jean de GALAUBA**, seigneur de Pourville et d'Issus[320].

5° Isabeau de GAVARRET. Elle épousa, par contrat du 26 juin 1644, à Montgeard, noble **Jean de MAYSONNADE**, seigneur de Larlenque, fils de Me Isaac de MAYSONNADE, docteur et avocat en la cour de parlement de Toulouse, et de Madeleine d'ABADIE[321], Jean de Maysonade épousa, en secondes noces, par contrat

[314] AD.HG 3 E 24018 Samouillan
[315] AD.HG 3 E 10180 Montgeard
[316] AD.Aude B 2021
[317] AD.Aude B 1997
[318] Ce patronyme est écrit Lacger ou Latger, selon les auteurs. La famille existante écrit Lacger
[319] AD.Aude B 1987
[320] AD.HG 3 E 10180 Montgeard
[321] AD.HG 3 E 10181 Montgeard

du 13 octobre 1647, Rachel de Serres, fille de Pierre de Serres et de Françoise de Jean[322].

Guyon de GAVARRET eut également une fille naturelle :

6° autre Isabelle de GAVARRET. Elle fut légataire de son père par son testament du 27 juillet 1651.

X Antoine Carbon de GAVARRET, seigneur de Trévigne (en Saint-Léon), puis de Saint-Léon et de Caussidières.
Il fut émancipé le 21 octobre 1641[323].
Il épousa, par contrat du 24 juin 1655, au château de Brie, au diocèse de Rieux et pays de Foix *(qui appartenant auparavant à la famille d'Aure)* **Catherine du RIEU** de Madron, dotée de 8.000 livres, fille de François du RIEU de Madron, et de Jeanne d'USSON, le mariage eut lieu en l'église réformée[324].
Ils eurent[325] :

11.1 Jean François de GAVARRET, qui suit.

11.2 Marc Antoine de GAVARRET.

11.3 Charles Germain de GAVARRET.

11.4 Catherine de GAVARRET.

11.5 Anne de GAVARRET.

11.6 Françoise de GAVARRET. Elle mourut sans alliance.

11.7 Jeanne de GAVARRET. Elle mourut sans alliance.

XI Jean François de GAVARRET, seigneur de Saint-Léon et de Caussidières.
Il dénombra ses terres le 6 juillet 1689 et fit son testament le 16 février 1723, devant Paul Laffage, notaire de Cintegabelle[326].
Il épousa, par contrat du 12 novembre 1689[327], **Marie du FAUR**.
Ils eurent (Lainé):

12.1 Guyon Roger Marie Anne de GAVARRET, qui suit.

---

[322] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.195
[323] AD.HG 3 E 10180 Montgeard
[324] AD. Aude B 1997
[325] Lainé, *op.cit.,* I, p. 30 de la généalogie Gavarret ; Jules Villain nomme seulement Jean François..
[326] Lainé, *op.cit.,* I, pp. 30, 31 de la généalogie Gavarret.
[327] Lainé, *op.cit.,* I, p. 30 de la généalogie Gavarret, Apparra, notaire de Toulouse. ; mariage le 12 octobre1689 selon Jules Villain.

12.2 Jeanne Marie de GAVARRET. Elle épousa, le 23 mai 1720, par contrat du 20 août 1720, **Jean de LAMEZAN**, seigneur de Juncet, fils de Bernard de LAMEZAN, seigneur de Juncet, et de Marie d'ORBESSAN[328]. Le 25 juillet 1731, elle donna une procuration à son époux pour recevoir 3.000 livres des héritiers de Charles Géraud de Gavarret[329].

XII Guyon Roger Marie Anne de GAVARRET, seigneur de Saint-Léon et de Caussidières
Il mourut le 26 juillet 1757[330].
Il avait épousé, en premières noces, le 15 mai 1721 **Marguerite de LAMEZAN**[331], fille de Bernard de LAMEZAN, seigneur de Juncet, et de Marie d'ORBESSAN[332].
Il avait épousé, en secondes noces, le 18 novembre 1729, **Jeanne Marie de GAVARRET**, fille de Simon de GAVARRET de Saint-Léon et de Marie de BELAIR, elle était veuve de Gilles François de GAVARRET de Saint-Léon, seigneur de Cambou[333], épousé le 20 novembre 1725.
La lignée fut continuée par Marc Antoine de GAVARRET, issu du second lit, il épousa Marie Anne d'ALVERNY, ils eurent une fille Jeanne Marie Louise de GAVARRET qui épousa Roger Louis Marie, comte de COMMINGES[334].

VII
Seigneurs de Vallègue

L'auteur de cette branche, François Bertrand de Gavarret, était fils de Guyon de Gavarret, seigneur de Vindrac, coseigneur de Saint-Léon, et de Jeanne de Lacger.

X François Bertrand de GAVARRET, seigneur de Vallègue (à 3 km de Villefranche-de-Lauragais)
Il épousa, par contrat du 6 novembre 1658, **Germaine de CANALS**, fille de feu Jean de CANALS, seigneur de Montaudet, et de Marguerite de GARAUD[335].
Ils eurent[336] :

11.1 Guyon de GAVARRET. Il mourut au berceau

11.2 Pierre de GAVARRET, qui suit.

11.3 Jean François de GAVARRET.

---

[328] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lamezan,* produisant la preuve ; Maurice Vuillier, se référant à Ledru, dit que Marie d'Orbessan était fille de Marie d'Orbessan, seconde épouse de Bernard de Lamezan, alors que Ledru (tome I, pp. 177,178, dit que l'épouse de Bernard de Lamezan était Exupérie d'Arbas.
[329] AD.HG 3 E 25327 L'Isle-en-Dodon
[330] Lainé, *op.cit.,* I, p. 31 de la généalogie Gavarret.
[331] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1448
[332] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lamezan,* produisant la preuve.
[333] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1448
[334] Lainé, *op.cit.,* I, p. 31 de la généalogie Gavarret.
[335] Archives du château de Belloc, Campagnac, notaire de Villefranche de Lauragais
[336] Lainé, *op.cit.,* I, p. 32 de la généalogie Gavarret.; Jules Villain nomme seulement Pierre

11.4 Antoine Guyon de GAVARRET. Dit *abbé*, il mourut à 18 ans.

11.5 Marguerite de GAVARRET.

XI Pierre de GAVARRET, seigneur de Vallègue.
Il épousa, à Sorèze, le 25 mars 1694, nommant ses parents, **Marguerite de BARRAU**, fille de David de BARRAU, sieur de Fonsebrane, et d'Anne OULES[337].
Ils eurent 6 fils, dont François David, le seul qui se maria, qui suit, et 3 filles, sans alliance.

XII François David de GAVARRET, seigneur de Vallègue.
Il fut baptisé, à Sorèze, le 15 juillet 1696, son parrain fut Jean François de Gavarret, frère de son père[338], et mourut le 25 novembre 1734[339].
Il avait épousé, à Carcassonne, le 3 juin 1727, **Marguerite de FOURNIER**[340]. Elle mourut le 6 août 1730[341].
Ils eurent 2 fils et une fille.
La lignée fut continuée par Pierre Gaëtan de GAVARRET Rouaix, seigneur de Vallègue, coseigneur de Saint-Léon, il épousa par contrat du 27 novembre 1764, Sylvie Catherine de GAVARRET Saint-Léon, fille de Guyon Roger Marie Anne de GAVARRET, seigneur de Saint-Léon et de Caussidières, et de Jeanne Marie de GAVARRET Coustire, d'où postérité[342].

VIII
Seigneurs de Cambou

L'auteur de cette branche, Jean François de Gavarret, était fils de Guyon de Gavarret, seigneur de Vindrac, coseigneur de Saint-Léon, et de Jeanne de Lacger.

X Jean François de GAVARRET, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières.
Il épousa, par contrat du 9 juillet 1665, **Marguerite de CANALS**[343], fille de feu Jean de CANALS, seigneur de Montaudet, et de Marguerite de GARAUD[344].
Ils eurent :

11.1 Jean Roger de GAVARRET, qui suit.

11.2 Marie Marguerite de GAVARRET. Elle épousa, le 16 février 1708, **Arnaud de DURAND**, seigneur de Nogarède, fils de Marc Antoine de DURAND, seigneur

[337] R.P. Sorèze ; Anne Oulès, dite Anne d'Oulès, dans l'acte, appartenait à une famille bourgeoise de Sorèze.
[338] RP. Sorèze.
[339] Lainé, *op.cit.,* I, p. 33 de la généalogie Gavarret.
[340] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1449
[341] Lainé, *op.cit.,* I, p. 33 de la généalogie Gavarret.
[342] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1449
[343] Lainé, *op.cit.,* I, p. 34, de la généalogie Gavarret, Germain Campagnac, notaire de Villefranche de Lauragais, qui dit que Marguerite et Germaine de Canals (supra) avaient les mêmes parents..
[344] Lainé, *op.cit.,* I, p. 34 de la généalogie Gavarret, dit que Marguerite avait les mêmes parents que Germaine (supra.)

d'Esquilles, capitaine au régiment de Murviel, et de Germaine de DURAND de Zébel[345].

XI Jean Roger de GAVARRET, seigneur de Cambou (probablement le lieu en Vallègue, mais il existe un autre lieu de ce nom, en Noueilles, près de Saint-Léon), coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières.
Il épousa, par contrat du 21 janvier 1701, **Françoise d'ADHEMAR** de Trébas[346] (et non Françoise de Trébos, comme le dit Lainé.)
Ils eurent[347] :

12.1 Gilles François de GAVARRET, seigneur de Cambou. Il mourut, sans postérité, le 19 juin 1727, comme dit supra.
Il avait épousé, le 20 novembre 1725, **Jeanne Marie de GAVARRET** Coustire, fille de Simon de GAVARRET, seigneur de Coustire et des Horts, et de Marie de BELAIR.
Elle épousa, en secondes noces, le 18 novembre 1729 Guyon Roger Marie Anne de GAVARRET, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières (supra.)

12.2 Jean François de GAVARRET, chevalier de Cambou. Il mourut âgé de 23 ans.

12.3 Marie Appolonie de GAVARRET. Elle épousa, par contrat du 20 novembre 1724, au château de Lastronques, **Pierre Louis de CASTET**, seigneur de la Boulbène, fils de Pierre de Castet, seigneur de la Boulbène, et de Françoise de Gavarret de Clarette[348].

IX
Personnes isolées

En omettant les Gabarret qui sont une autre famille (en Navarre et Armagnac.)

1375, Arnaud de Gavarret, élu capitoul[349] .

18 décembre 1389, noble Aymeric de Gavarret dénombra pour Préserville (à 8 km de Montgiscard)[350]

1390, noble Baucis de Gavarret, femme de noble Anne Soubiran[351].

En 1399 et en 1400 on trouve à Toulouse Pierre de Gavarret, armurier[352]. Il semble donc qu'il y avait, à Toulouse, une famille de Gavarret, marchande, peut-être parente de celle de Montgiscard. Serait-elle une branche naturelle ? Ceci à relier à :

---

[345] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Toulouse,* p.187
[346] Lainé, *op.cit.,* I, p. 34 de la généalogie Gavarret, corrigée.
[347] Lainé, *op.cit.,* I, p.34, pour tout ce qui les concerne.
[348] AD.HG 3 E 17536 ; mariage le 24 octobre(?) 1724 (R.P. Lézat)
[349] Alphonse Brémond, *op.cit.,* I, p. 390.
[350] B.M. Toulouse Ms 634
[351] AD.HG 3 E 3 E 10159 p.168

Guillaume de Gavarret, fils de Jean de Gavarret de Nailloux, ils ne sont pas qualifiés nobles, il épousa le 20 avril 1433 Jeanne de Mur, fille de Jean de Mur et de Bertrande de Corbières, du diocèse de Rodez[353].

1538-1594, Jean de Gavarret, habitant Gajan, mourut avant le 3 février 1594, il avait épousé avant 1538 Jeanne de Ravaing[354], leur fille Jeanne de Gavarret épousa dès 1570 sire Pierre Claret, marchand et bourgeois de Renneville[355]. Le 3 février 1594, Jeanne de Ravaing, veuve de Jean de Gavarret, donna à sa fille Jeanne de Gavarret, tous les biens de feu Bérenger de Ravaing, seigneur de la Garrigue, son frère, et aussi ceux de Marguerite de Ravaing, tante de la dite Jeanne de Gavarret, qui avait fait héritière universelle celle-ci, néanmoins Paul Jacques d'Escorneboeuf prétendait demander à Jeanne de Gavarret un moulin à vent à Montcla, Jeanne de Gavarret céda ledit moulin à son beau-frère Paul Jacques d'Escorneboeuf[356].
Jeanne de Gavarret et Pierre Claret eurent : Jeanne de Claret qui épousa sire Guillaume Porquier, marchand de Lagarde, citée le 24 juin 1594[357]; Françoise de Claret qui épousa Jean d'Escorneboeuf, seigneur de Lanoux, cités avec Jeanne de Gavarret, veuve, en 1607[358] ; Constance de Claret, elle testa en 1593 instituant héritière universelle sa mère Jeanne de Gavarret, faisant des legs à ses neveux Escorneboeuf[359] .
Jeanne de Gavarret, veuve de Pierre Claret, testa le 15 mars 1594, nommant feu son fils Paul de Claret, sa fille Marie Françoise de Claret qui a épousé Jean d'Escorneboeuf, écuyer, seigneur de Lanoux, sa fille Jeanne mariée avec sire Guillaume Porquier, marchand de Nailloux[360].
Une alliance avec la famille d'Escorneboeuf avait eu lieu auparavant, Antoinette de Gavarret (fille d'Arnaud Guillaume, degré VI) avait épousé le 24 janvier 1541 Antoine d'Escorneboeuf, seigneur de Lanoux, fils d'Arnaud d'Escorneboeuf, seigneur de Lanoux.
On a vu qu'une Jeanne de Gavarret, très probablement fille de Jean de Gavarret (degré IV) et de Catherine de Monstron, avait épousé Jean de Ravaing, seigneur de la Garrigue et qu'ils avaient eu au moins un fils Bérenger de Ravaing cité en 1538. Bérenger de Ravaing est très probablement le frère de Jeanne de Ravaing épouse de Jean de Gavarret cité ci-dessus.

Maurice Vuillier nomme Bernard de Gavarret, mort sans alliance en 1546 ; Pierre de Gavarret, prieur de Nérac, qui testa le 29 août 1540 {confusion possible avec Jean de Gavarret (Quint), prieur de Nayrac en 1543} et François de Gavarret, mort sans alliance en 1543, comme frères de Jean de Gavarret (Vieillevigne) qui donna une quittance le 10 octobre 1524, sans les nommer ce qui est étonnant.

---

[352] N. de Peña, *Maison de Durfort ; Commerces et marchands de Toulouse* p.290
[353] AD.HG 3 E 10166
[354] AD.HG 3 E 17912 Villefranche-de-Lauragais
[355] AD.HG 3 E 17982 Villefranche-de-Lauragais
[356] AD.Aude B 1986 Remond Gineste, notaire de Villefranche-de-Lauragais
[357] AD.Aude B 1986
[358] AD.HG 3 E 17940 Villefranche-de-Lauragais
[359] AD.HG 3 E 22809 Villefranche-de -Lauragais
[360] AD.Aude B 1986

Le 13 août 1566, Pierre de Gavarret, seigneur de *Técou,* fut témoin au testament de Gaillard de Varagne[361].

24 mai 1567, Contrat de mariage de noble Dominique de La Serre, fils de feu noble Antoine de La Serre, seigneur de Merle, et d'Isabeau de Touges, et Delphine de Gandin, fille de feu M.Me Jean de Gandin, avocat en la cour de Parlement de Toulouse, et d'Antoinette de Gavarret, remariée à noble Jacques de *Molle,* habitant de Toulouse[362], cette Antoinette de Gavarret est différente de la femme d'Antoine d'Escorneboeuf, car leur fille Germaine épousa, par contrat du 6 janvier 1566, noble François d'Espinas, habitant de Lézat, le père de la mariée n'est pas dit feu[363].

Le 8 février 1582, Jacques de La Barthe de Giscaro, veuf de Gratianne de Gabarret ou Gavarret épousa Marguerite d'Ustou[364].

1597, Margaride de Gavarret, veuve de Pierre Portes, marchand de Nailloux[365], puis la même citée en 1606.

1598, Famille de Gavarret, seigneur de Mirabel (et de Borie Blanque.)
Guyon de Gavarret, seigneur de Mirabel, coseigneur de Pouvourville, épouse par contrat du 16 mars 1598, Paule de Gavarret, assistée (assisté ?) de Guyon de Gavarret, seigneur de *Parets Blanques,* son oncle paternel, d'Anne de Mauléon. Guyon de Gavarret, seigneur de Mirabel est fils de Madeleine de La Tour[366], celle-ci est mère de Jean Pierre de Gavarret, donc ce dernier était le frère de Guyon. Paule de Gavarret était la filleule de Jeanne de Gavarret, dame de Clarac, qui lui avait fait un legs par son testament[367].
Anne de Mauléon assistait probablement le marié plutôt que la mariée, les seigneurs de Mirabel appartenaient très probablement à la branche des seigneurs de Quint, car Guyon de Gavarret était seigneur de Pouvourville, fief qui était tenu en 1527 par Guillaume de Gavarret, seigneur de Quint.
En 1614, Barthélemy de Gavarret, seigneur *de Parets Blanques,* est témoin au contrat de mariage de Guyon de Gavarret, seigneur de Vindrac, et de Jeanne de Lacger[368].

Le 1er avril 1689, Louise de Gavarret, veuve de Me Jean Gairaud (Gayraud), avocat au parlement dénombra ses biens devant les capitouls[369].

Douillac, révision 3 août 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[361] AD.HG 3 E 17979 Villefranche-de-Lauragais
[362] AD.HG 3 E 11806
[363] AD.HG 3 E 9602 Marquefave
[364] *Histoire de la famille d'USTOU*
[365] AD.HG 3 E 23010 Auterive
[366] AD.HG Reg. Ins. 8
[367] AD.HG 3 E 15320 Montesquieu-Volvestre
[368] AD. Aude B 25
[369] Brémond, *op.cit.,* I, p. 391.

Famille GENSE

Cette famille de marchands de Cazères fut anoblie au 16ème siècle par achat de terres nobles et alliance avec des familles nobles. Elle acquit la terre et le château de Rachac[370], dans la paroisse de Saint-Cizy, en Cazères, qu'elle transmit à la famille de Tournemire qui en fit sa résidence jusqu'en 1762 date de sa vente à André Doniès (dont la fille épousa Guillaume Anne de Villèle, ministre de Charles X.[371])
Cette généalogie a été établie en grande partie à partir d'actes fournis par Maurice Vuillier.

I Prudent homme Gaspard GENSE, seigneur de Mondavezan (à 5 km au nord ouest de Cazères), marchand de Cazères. Il testa une première fois, le 20 février 1534, nommant ses enfants[372], fit un codicille, le 30 juillet 1535, nommant ses fils Charles, Jean et Joseph[373] (ce dernier non nommé en 1534), testa une seconde fois, à Cazères, le 21 juin 1550, nommant ses filles *Jeannette*(Jacmette), Jeanne, Gasparde, Françoise, Margalide, qui reçurent 300 livres de dot, Bertrande, qui avai épousé noble Alexandre d'Arbas, seigneur de la Salvetat, elle avait eu 300 livres de dot, Charles et Jean, ses fils. Il mourut le 26 juillet 1550[374].
Il avait épousé noble **Jeanne de LA GORSE**, laquelle testa à Cazères le 26 juin 1558, nommant ses filles Jacmette, Bertrande, Jeanne, Gasparde, Françoise et Margalide, et ses fils Charles et Jean. Elle mourut le 27 juillet 1583[375].
Ils eurent :

2.1 noble Charles GENSE, qui suit.

2.2 noble Jean GENSE, coseigneur de Martres en 1552, il fit à cette date un arrentement avec son frère Charles[376]. Il testa, à Cazères, le 18 juillet 1558, faisant un legs à sa mère, instituant héritier universel son frère Charles[377]. Il mourut avant 1569, date à laquelle est son frère Charles fut cité avec lui, qui fut dit feu[378].

2.3 Joseph GENSE, qui ne fut pas nommé le 20 février 1534, il fut nommé avec ses frères Charles et Jean dans le codicille du 30 juillet 1535 (probablement né entre temps), il ne fut plus nommé ensuite.

---

[370] Le château, près de Cazères, est nommé Rachac sur la carte de Cassini et sur la carte IGN, on trouve dans les actes diverses orthographes (Raichac, Reichac, Rachac, Rayssac, etc.)
[371] Emile Espagnat, *Histoire de Cazères,* Res Universis, Paris, 1990, pp.88-89
[372] AD.HG 3 E 15969 Cazères
[373] AD.HG 3 E 15970 Cazères
[374] AD.HG 3 E 15982 Cazères, testament et date de décès.
[375] AD.HG 3 E 15987 Cazères, testament et date de décès.
[376] AD.HG 3 E 15983 Cazères
[377] AD.HG 3 E 15987 Cazères
[378] AD.HG 3 E 9430 bis Cazères

2.4 Gasparde[379] **GENSE**. Citée le 20 février 1534, elle épousa sire **Jacques d'ARBAS**, coseigneur de Mondavezan, qui testa le 4 août 1546, sans enfant, instituant héritier universel son frère Alexandre d'ARBAS, faisant des legs à ses neveux et nièces, enfants de ce dernier[380].

2.5 Françoise GENSE. Citée le 20 février 1534, elle épousa, à Cazères, le 12 septembre 1546, noble **Antoine d'ARBAS**, seigneur de Saint-Jean[381], lequel testa le 10 juin 1549, instituant héritier universel son frère Arnaud d'Arbas, faisant un legs à sa sœur Véziade d'Arbas[382]. En 1583, habitant *Raichac,* elle fit un compromis avec son frère Charles Gense[383]. Le 12 août 1587, veuve, elle épousa **Arnaud d'ARBAS**, de Cazères, peut-être son beau-frère[384]. Citée feue le 5 janvier 1593, date du contrat de mariage de sa fille Catherine d'Arbas avec noble Jean de Malaret[385], elle fut citée en 1598 dans la succession de noble Jean de La Gorse, seigneur de la Devèze[386].

2.6 Bertrande GENSE. Citée le 20 février 1534 comme épouse d'**Alexandre d'ARBAS**[387], elle mourut avant 1566 date du second mariage de noble Alexandre d'Arbas, seigneur de la Salvetat, coseigneur de Cazères, avec Douce de Méritens.

2.7 Jacobe (Jacmette) GENSE. Citée, mais non prénommée, le 20 février 1534, comme épouse de Jean *(SENTES*, selon un acte du 12 septembre 1546), elle épousa Jean *de SAINCTE* (peut-être de SANTIS) d'où au moins une fille Lisette de *SAINCTE,* citée avec sa mère le 20 février 1592[388].

2.8 Ne… GENSE. Citée, mais non prénommée, le 12 septembre 1546, comme épouse de **Pierre LABAT**[389].

2.9 Jeanne GENSE. C'est très probablement elle qui fut rappelée dans deux actes de 1658 à Cazères : Jeanne de Gense eut deux enfants Gabriel de *Juncerie,* docteur en médecine, et Jeanne de *Juncerie* qui épousa Jean de Larade, avocat, leur fille Marie de Larade épousa noble Paul de Labatut[390], d'où une fille Isabeau de Labatut qui épousa, par contrat du 21 juin 1654, noble Paul de *Baraigne* (Varagne[391].)

---

[379] La transcription du testament dit Gaspard, François, Bertrand, il faut lire Gasparde, Françoise et Bertrande.
[380] AD.HG 3 E 15979 Cazères
[381] AD.HG 3 E 15979 Cazères
[382] AD.HG 3 E 15980 Cazères
[383] AD.HG 3 E 9457 Cazères
[384] AD.HG 3 E 16008 Cazères
[385] AD.HG 3 E 11790
[386] AD.HG 3 E 16124 Cazères
[387] AD.HG 3 E 15969, Cazères..
[388] AD.HG 3 E 16150 Palaminy
[389] AD.HG 3 E 15969, Cazères.
[390] AD.HG 3 E 9392 Cazères
[391] *Famille de Varagne*

2.10 Margalide GENSE. Elle épousa **Michel BAILLIE**, qui mourut avant 1595, ils eurent deux fils[392] :

noble Arnaud de Baillie.

noble Alexandre de Baillie.

II noble **Charles GENSE**, coseigneur de Martres, seigneur de *Raichac,* Mondavezan. Cité en 1552 avec son frère Jean comme coseigneurs de Martres, puis cité en 1557 comme seigneur de *Raichac*, il testa une première fois, le 9 juillet 1557, nommant sa mère et ses sœurs Jacmette, Bertrande, Jeanne, Gasparde et Françoise, instituant héritier universel son frère Jean[393]. Il rebâtit, vers 1550, le château de Rachac qui avait été incendié dans la 1ère moitié du 16ème siècle[394].

Il testa, une deuxième fois, le 22 avril 1570, nommant sa femme et ses enfants Gabrielle, Arnaud et Guillaume, instituant héritiers universels ses deux fils[395]. Le 23 avril 1572, il fut désigné comme tuteur de son neveu Joachim d'Arbas par le testament d'Alexandre d'Arbas, seigneur de la Salvetat, coseigneur de Cazères, son beau-frère[396], la même année il fit un accord avec Bernard de Mont, en son nom et comme héritier de son frère Jean[397]. En 1574 il bailla tous ses droits sur la seigneurie de Martres à Me Jean Baron et Bernard *Galie* (Baillie ?), pour la somme de 130 livres[398], mais continua d'être qualifié seigneur de Martres, il l'était en 1588 date d'une procuration[399]. Il mourut dès 1590, date d'une procuration de sa femme Catherine de Vignes, veuve[400].

Il avait épousé **Catherine de VIGNES**, fille de noble Arnaud de VIGNES, seigneur de Montesquieu en Lauragais, et de Philippe de FAURE, sœur d'Achille et de Bernard de Vignes. Elle testa le 3 septembre 1595, disant qu'elle était fille de feu Arnaud de Vignes, seigneur de Montesquieu, nommant sa fille Gabrielle, son gendre Raymond Pierre de Tournemire, ses frères et Françoise et Catherine de Vignes (sa filleule), ses nièces, filles d'Achille de Vignes[401]. Elle mourut avant le 3 mai 1611, date d'un procès relatif à la succession d'Arnaud de Vignes, son père, ce procès nous apprend que Bernard de Vignes était mort ab intestat, sans enfant, que Françoise de Vignes, fille de feu Achille, avait épousé César d'Avessens, seigneur de Carla, Saint-Gaudéric, coseigneur de Montesquieu[402].

Autre Catherine de Vignes, sœur de Catherine de Vignes, épouse de Charles Gense, habitant Ponsan en Astarac, native de Montesquieu en Lauragais, testa le 17 juin 1601, voulant être enterrée au tombeau de Charles de Gense, seigneur de Rachac, faisant un legs à sa nièce Gabrielle de Gense, fille de sa sœur Catherine, nommant sa sœur Françoise de Vignes, ses parents Arnaud de Vignes et Philippe de Faure, son beau-frère Dominique de La Marque,

---

[392] AD.HG 3 E 16121 Cazères, l'acte nomme les deux fils.
[393] AD.HG 3 E 15986 Cazères
[394] Emile Espagnat, *Histoire de Cazères,* Res Universis, Paris, 1990, p.87
[395] AD.HG 3 E 11838
[396] Archives de MauriceVuillier
[397] AD.HG 3 E 9433 Cazères
[398] AD.HG 3 E 16108 Francon
[399] AD.HG 3 E 9458 Cazères
[400] AD.HG 3 E 16149 Palaminy
[401] AD.HG 3 E 16015 Cazères
[402] AD.HG 3 E 956 A. Bessier Toulouse

marié à sa sœur Constance de Vignes, instituant héritier universel son neveu Philippe de Vignes, seigneur de Ponsan[403].
Charles Gense et Catherine de Vignes eurent :

3.1 Arnaud GENSE. Cité le 22 avril 1574, il mourut avant 1590.

3.2 Guillaume GENSE. Cité le 22 avril 1574, il mourut avant 1590.

3.3 Gabrielle de GENSE, qui suit.

3.4 Gaspard GENSE, seigneur de *Réchac.* Il épousa **Jeanne de BARON**, ils moururent tous les deux avant le 5 janvier 1593, date du contrat de mariage de Jean de Malaret et de Catherine d'Arbas, sans postérité.

3.5 Jean GENSE. Cité par sa mère en 1593, il mourut avant le 5 décembre 1594, assassiné par Jean Jacques de Tersac, baron de Montberaud[404].

III Gabrielle de GENSE. Citée en premier dans le testament de son père du 22 avril 1574, elle épousa, avant le 3 septembre 1595, date du testament de sa mère, **Raymond Pierre de TOURNEMIRE**, seigneur de Pouze, *fils d'Arnaud de Tournemire, seigneur de Pouze, avocat, élu capitoul en 1577*[405], elle avait apporté 5.000 livres. Raymond Pierre de Tournemire testa le 21 avril 1617 et mourut la même année[406]. Gabrielle de Gense testa le 23 septembre 1648 nommant ses enfants François, Henri et Claire[407].
Ils eurent :

4.1 Achille de TOURNEMIRE, seigneur de Pouze. Il mourut avant le 29 juin 1639, il avait épousé Marguerite de *DRE…*[408], sans postérité.

4.2 François de TOURNEMIRE, seigneur de *Raichac.* Il capitaine et major du régiment de la Morlière en 1629, il épousa avant le 3 avril 1630 **Claire de BUSQUET**, fille de Me Denis de Busquet, écuyer[409], seigneur de Monceau, conseiller du Roi, maître des Eaux et Forêts en la généralité de Languedoc[410] et de Bourguine de Saint-Etienne[411]. Ils eurent 9 enfants, selon un acte du 22 août 1645. Ils vivaient en 1651. François de Tournemire fut maintenu noble le 12 août 1669. Le 11 juin 1673 François de Tournemire, sieur de *Raichac* avait été le parrain de Jean François de

[403] AD.HG 3 E 9343 Cazères
[404] AD.HG 3 E 9450 Cazères
[405] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* p.314
[406] AD.HG 3 E 9356 Cazères
[407] AD.HG 3 E 9389 Cazères
[408] AD.HG Reg. Ins 25 ; *Dre…*est peut-être Druilhet, famille de parlementaires toulousains.
[409] Comme petit-fils d'autre Denis de Busquet, capitoul en 1622.
[410] La Roque, *op.cit.,* p.314
[411] La Roque, *op.cit.* ,p.77

Saint-Jean, fils de Jean Jacques de Saint-Jean de Sérac et de Françoise d'Arbas[412]. Il mourut à Cazères le 11 octobre 1674 et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Crépin[413] Son tombeau est dans la chapelle de Saint-Crépin dans l'église de Cazères, l'inscription sur ce tombeau dit qu'il mourut le *7 décembre 1614*, qu'il faut certainement lire 1674 (l'inscription dit qu'il fut capitaine major du régiment de la *Mouiller[414].)*

4.3 Henri de TOURNEMIRE. Il vivait le 23 septembre 1648.

4.4 Juliette de TOURNEMIRE. Elle épousa, par contrat du 19 décembre 1618, noble **Guillaume de GARAUD**, seigneur de Montfort, assisté de son frère *Guillaume* de Garaud, seigneur de Balagué[415], fils de Jean de Garaud, seigneur de la Tour, et de Marguerite de *Fortic* (selon Jules Villain, qui ne cite pas l'épouse de Guillaume de Garaud, il s'agit de Marguerite de Fortia), elle était dotée de 4.000 livres dont le solde fut payé en 1651[416].

4.5 Claire de TOURNEMIRE. Elle vivait, célibataire, au château de *Raichac* en 1645, elle vivait en 1648.

Douillac, révision le 3 août 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[412] RP. Cazères
[413] RP. Cazères
[414] Il l'était en 1629
[415] Jules Villain*, La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p. 1160, le nomme Bernard de Garaud, seigneur de *Valègue.*
[416] AD.HG 3 E 9375 Cazères

Famille HUNAUD de LANTA

I Seigneurs de Lanta, premiers degrés non rattachés p.55

II Généalogies p.64

II-1 Seigneurs de Lanta, première branche p.64

II-2 Seigneurs de Mauzac, seigneurs de Lanta p.68

II-3 Seigneurs de Mauzac et de Saint-Mihel p.83

II-4 Seigneurs de Saint-Michel p.87

II-5 Seigneurs de Saint-Michel, seigneurs de Magrin p.102

II-6 Seigneurs des Cavaignous p.105

II-7 Seigneurs du Barry p.112

II-8 Seigneurs de Goueytes p.114

III Personnes isolées p.119

La généalogie de cette importante famille a été établie par André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* tome V, et complétée par Maurice Vuillier.
Les premiers degrés de cette généalogie, complétée par Maurice Vuillier, doivent être revus et un rameau, figurant dans la généalogie établie par André Navelle doit être ajouté, des erreurs doivent être corrigées, des compléments ajoutés.
Il faut également préciser l'appartenance d'une partie de membres de cette famille à l'hérésie cathare, ainsi que, plus tard le rôle joué par des membres de cette famille dans la Réforme.
C'est l'objet de ce document établi grâce à des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources. Les cartes des fiefs sont reportées aux pages 59, 73 et 104.

Cette famille apparaît dans des actes à partir du 12ème siècle, elle était alors possessionnée à Lanta, ses membres sont parfois nommés de Lanta(r), d'après leur principal fief, en Lauragais. Une grande partie de ces personnes apparaissent comme coseigneurs de Lanta ou possessionnées à Lanta ce qui ne permet pas de les différencier.
La baronnie de Lanta était par son étendue la plus importante du Lauragais, elle comprenait au 16ème siècle les communautés d'*Aury* (Aurin), de *Bellesvilles* (Vallesvilles), de Bonac, de La Fraxinette, de Sainte-Foy, etc[417].
De la nébuleuse de personnes de ce nom émergent quelques rameaux qui toutefois ne permettent pas d'établir une généalogie suivie avant le 14ème siècle.

Cette famille portait : « D'azur à trois fasces d'or » alias « Fascé d'argent et de gueules[418] »

I
Seigneurs de Lanta, premiers degrés non rattachés

I-1 Rameaux apparaissant entre la fin du 12ème siècle et la première moitié du 13ème siècle :

Apparaissent deux rameaux, cités parfois dans les mêmes actes, sans que la parenté entre les deux rameaux soit évoquée, et un autre rameau possessionné à Gardouch qui semble s'éteindre rapidement.

Rameau A (seigneurs de Lanta)

[417] Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne, Ed. Flohic, mai 2002, t.I, p.828
[418] R. Bourse, I.Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.* Jougla de Morenas dit : « D'argent à 3 fasces de sable ou de gueules. »

Ce rameau est relativement bien connu à l'origine en raison des données sur les femmes, cathares, et de sa descendance féminine, relativement bien connue. Son auteur est né dans la 2ème moitié du 12ème siècle.

I Guilhem HUNAUD, seigneur de Lanta (*en fait coseigneur de Lanta.)* Il mourut avant le 18 janvier 1232 (n.st.)
Il est, selon Eugène Vasseur et plusieurs autres sources, le père de Raimond, et le grand-père de Corba de Lanta brûlée en 1244 à Montségur[419].
D'une alliance inconnue il eut :

II Raimond HUNAUD, seigneur de Lanta *(en fait coseigneur de Lanta),* dit le Barbavaira. Il mourut avant le 22 février 1237 (n.st.), date à laquelle Bertrand Jourdain de L'Isle et Jordan de Lanta, qui avait été le procureur de Raimond Hunaud (pouvoir donné pendant sa maladie) vendit à Raimond, comte de Toulouse, deux parts de la forge de *Lugannho* (Lugan ?) et des biens à *Lugannho,* témoin Raimond Etienne de Lanta[420], que nous retrouverons plusieurs fois.
Il fut cité le 18 janvier 1232 (n.st.), comme fils de feu Guilhem Hunaud, avec Jordan Hunaud et Gérald Hunaud, son frère[421], que nous disons du rameau B, qui lui est proche car Jordan a été son procureur.
En 1237 apparut dame Assalit, veuve de Raimond Hunaud de Lanta, cousin du Barbavaira[422].
Raimond Hunaud, coseigneur de Lanta, épousa **Marquésia de FOURQUEVAUX**, qui fut brûlée à Montségur[423], le 16 mars 1244 avec ses filles Corba et Ayceline de Lanta et sa petite-fille Esclarmonde de Péreille, ces dernières ayant reçu le *consolamentum*[424].
Ils eurent :

3.1 Guilhem HUNAUD, qui suit

3.2 Corba de LANTA. Elle épousa **Raimon de PEREILLE**, seigneur de Montségur, fils de Guilhem Roger de MIREPOIX et de *Fournière* de PEREILLE[425]. Elle mourut à Montségur, le 16 mars 1244, brûlée comme cathare. Leur fille Esclarmonde de Péreille mourut également sur le bûcher de Montségur. Leur autre fille, Alpaïs de Péreille, épousa vers 1230 (?) Guiraud Sanche de Rabat, seigneur de Rabat, fils de Peire Ramond de Rabat, seigneur de Rabat, d'où postérité[426].

---

[419] Eugène Vasseur, *Les nobles aïeux de trois seigneurs rouergats du 17ème siècle,* tableau 185, se référant à André Navelle et à M. Roquebert, *Mourir à Montségur.*
[420] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* V, p.172
[421] André Navelle, *op.cit.,* se référant au Trésor des Chartes, 2171
[422] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Hunaud de Lanta,* se référant à *Femmes cathares*, p.43
[423] Eugène Vasseur, *op.cit. ;* Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Hunaud de Lanta,* preuves, p.7, se référant à *Femmes cathares*, p.43
[424] G. Bordonove, *La tragédie cathare,* Pygmalion, 1991, pp.427, 428
[425] Eugène Vasseur, *op.cit.,* tableau 185
[426] Eugène Vasseur, *op.cit.,* tableau 29

3.3 Ayceline HUNAUD de Lanta. Elle épousa, (vers 1220 ?), **Sicard de MONTAUT**, seigneur d'Auterive[427], dit par Maurice Vuilier, sans preuve, fils de Bernard de MONTAUT, seigneur de Montaut, et de Judith de BONREPOS, vicomtesse de Bonrepos, d'où postérité. Elle mourut, comme sa mère et sa sœur Corba, sur le bûcher de Montségur.

En 1237 Guilhem Bernard Hunaud, qui avait été, avant son entrée en religion, l'un des plus importants coseigneurs de Lanta, fut capturé puis brûlé à Toulouse[428], nous ignorons sa parenté avec Raymond.

III Guilhem HUNAUD.
Le 28 février 1248, fils de feu Raimond, il rendit hommage pour des terres qu'avait son père, qu'il avait reçues du comte de Toulouse, à Lanta, Lantarais, Odars, Aurin, Vaure sauf *Luganni*[429]. C'est peut-être lui que l'on trouve cité comme chevalier en 1267, 1269 et 1270. En mai 1270 l'encours de la fille de Pons Saquet, condamné pour hérésie le 28 mai 1246, fut vendu, avec d'autres, à Guilhem Hunaud de Lanta[430], peut-être est-ce lui.
Il est selon André Navelle, qui toutefois dit ne pouvoir le prouver, l'auteur de la branche des seigneurs de Lanta de famille Hunaud de Lanta, dont la filiation suivie commence à la première moitié du 14ème siècle, qui tient alors les fiefs de Lanta, Lantarais, Aurin, Sainte-Foy, etc. La transmission des fiefs rend cette assertion très probable.

Rameau B (qui pourrait être l'origine des seigneurs de Mauzac, qui donnera naissance à la seconde branche des seigneurs de Lanta)

Le premier degré est constitué de Jordan HUNAUD, nommé le plus souvent de LANTA et de Gérald HUNAUD, son frère.
Jordan de Lanta et son frère Gérald Hunaud, cités en 1232, nous l'avons vu, vendirent, en 1238, tout ce qu'ils possèdaient à *Osvilla* (Auzeville ?) et dans sa juridiction[431].
Ils furent cités le 22 février 1237, témoin Raimond Etienne de Lanta[432].
Jordan de Lanta et Raimond Hunaud, furent, le 5 septembre 1240, témoins de l'hommage pour la terre de Savès, de Bernard de Comminges, seigneur de Savès, et Fortanier de Comminges, son frère, fils de feu Bernard de Comminges, à Raimond, comte de Toulouse[433]; Raimond Hunaud est probablement le fils de Gérald, Bernard et Fortanier de Comminges sont les fils de Bernard de Comminges et de Blanche Hunaud.

---

[427] André Navelle, *op.cit.,* V, p.172
[428] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Hunaud de Lanta,* se référant à *Femmes cathares,* p.222
[429] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 172, se référant au Trésor des Chartes, 3638 ; J 315 Toulouse VII n°80
[430] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant aux *Enquêtes d'Alphonse de Poitiers,* p.233
[431] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Hunaud de Lanta,* se référant au *Saisimentum,* p.111, n°5
[432] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Hunaud de Lanta,* , se référant aux Layettes du Trésor des Chartes, t.2, p.334
[433] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* t.II, p.1617 ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant aux *Layettes du Trésor des Chartes,* t.2, p.432

Jordan de Lantar apparaît ensuite plusieurs fois, notamment, le 1er décembre 1249, on cite le serment de fidélité de Jordan de Lantar, Gérald Hunaud de Lantar, Guilhem Hunaud et Assalit de Lantar[434].

La généalogie proposée est :

I Gérald HUNAUD, frère de Jordan, cité le 24 avril 1232 avec sa fille mariée à Bernard de Comminges, mourut avant le 15 mars 1243, ayant également eu un fils Raimond[435], qui suit. C'est peut-être lui qui prêta serment comme consul de Laurac et de Verdun en mars 1243[436].
D'une alliance inconnue il eut :

2.1 Raimond HUNAUD, qui suit

2.2 Blanche HUNAUD. Elle épousa, avant le 24 avril 1232, **Bertrand de COMMINGES**, seigneur de Sainte-Foy et de Savès, fils de Guy de COMMINGES, seigneur de Sainte-Foy et de Savès[437], Jules Villain dit que le père de Blanche était seigneur de Lanta, ce qui n'apparaît pas dans d'autres actes. Ils furent cités en 1240[438], Bernard de Comminges mourut avant le 5 septembre 1240 (voir supra.)

II Raimond HUNAUD. Il fut cité le 24 avril 1232 comme fils de Gérald, puis le 15 mars 1243 comme fils de feu Gérald.
Le 24 avril 1232, Raimond Hunaud, fils de Gérald, vendit à Raimond, comte de Toulouse, deux parts du château de Saint-Rome et ce qu'il tenait à Baziège ; quelques jours après Blanche Hunaud, femme de Bernard de Comminges, seigneur de Savès, sœur du même Raimond, ratifia cette vente[439].
En 1270, il y eut une réclamation de Bernard de Garrigues, citoyen de Toulouse à Raimond Hunaud, fils de Girald Hunaud, au sujet de tout ce que ledit Raimond avait à *Osvilla* (Auzeville ?) et au territoire de ce lieu[440].
Selon André Navelle il pourrait être le père de Guilhem Hunaud qui donnera naissance à la branche des seigneurs de Mauzac (à 9 km au sud de Muret.)

III Guilhem HUNAUD, seigneur de Mauzac et de Pomarède (à 1 km de Mauzac) en 1253, mourut avant le 21 mars 1292, date à laquelle son fils Raimond Hunaud rendit hommage pour Mauzac et Pomarède ; avec Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse et d'Albi, il avait fondé la bastide de Valentine en 1287[441].
Il acquit probablement par mariage les terres de Mauzac et de Pomarède.
Il est le père de :

---

[434] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant aux Layettes du Trésor des Chartes, t.3, p.83
[435] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 172, se référant au trésor des Chartes J 303, 3079
[436] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant aux Layettes du Trésor des Chartes, t.2, pp.497 et 505
[437] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p.1617
[438] A.M.Toulouse, Ms 1336.
[439] *Histoire générale de Languedoc*, t.6, p.671
[440] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant aux *Enquêtes d'Alphonse de Poitiers,* p.233
[441] André Navelle, *op.cit.,* V, p.176 ; *Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* II, p.1381.

IV Raimond HUNAUD, seigneur de Mauzac et de Pomarède, qui rendit hommage le 21 mars 1292[442]

On trouve à partir de la seconde moitié du 14ème siècle un lignage qui commence à Jean HUNAUD, seigneur de Mauzac, mort avant 1397, que l'on suivra jusqu'au 17ème siècle, il est probablement un descendant de Raimond Hunaud, seigneur de Mauzac, qui vivait en 1292.

Rameau C

Nous suivons ce rameau depuis 1237 jusqu'en 1313.

I Raimond Etienne de LANTA. Il fut témoin, le 22 février 1237, d'une vente par Bernard Jourdain de L'Isle et Jordan de Lanta, comme dit supra. Il mourut avant le 17 décembre 1271 car à cette date Raimond Etienne de Lanta, damoiseau, fils d'autre Raimond Etienne de Lanta, chevalier, réclama après la mort de son père devant le Parlement, la restitution de la dot de sa mère Mathilde, fille de Guilhem de Varagne, condamnée à la prison pour hérésie, au temps d'Alphonse de Poitiers, avant la mort de son époux[443].
Il avait épousé **Mathilde de VARAGNE**, fille de Guilhem de VARAGNE, elle fut condamnée à la prison pour hérésie. Elle tenait le village et tènement de Gardouch qui fut confisqué par le Roi. En août 1285, Philippe, roi de France, échangea ces biens avec des bois appartenant à Etienne et Pons de Méritin, son frère, Eustache de Beaumarchais, chevalier, sénéchal de Toulouse et d'Albi, étant le procureur du Roi[444].
Ils eurent :

2.1 Raimond Etienne de LANTA, qui suit

2.2 Guilhem de LANTA.

2.3 Matheude de LANTA

II Raymond Etienne de LANTA.
En 1292, Raimond Etienne de Lanta bailla à cens à Pierre Fort un pré à la Taillade, acte reçu par Pierre de la Chapelle, notaire de Lantar[445].
Le 13 mars 1313, Etienne et Pons de Méritin, frères, avec l'autorité de dame Brayde, mère et tutrice dudit Pons (acte curieux car Pons était né dès 1285), baillèrent à fief, à Raimond Etienne et Guilhem de Lantar et Matheude leur sœur, une pièce de terre à *Rival Carle,* aux appartenances de Saint-Sernin de Gardouch[446], cette date est curieuse si on la rapproche de celle de 1285.

---

[442] André Navelle, *op.cit.,* V, p.176
[443] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant au *Saisimentum*
[444] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à BnF Cabinet d'Hozier 230 ; AD.HG 2 E 1120 n°641
[445] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves, p.8, se référant à AD. HG E 1413.
[446] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves, p.10, se référant à AD. HG 2 E 1101

***

I-2 Seconde moitié du 13ème siècle-début du 14ème siècle

Les données sur les rameaux apparaissant dans cette période et les personnes mentionnées ne permettent pas de les rattacher aux rameaux cités précédemment (sauf le rameau B qui se poursuit)

Un premier rameau apparaît, nous le suivons jusqu'en 1340, il tient une partie de Lanta.
La récurrence du prénom Guilhem suggère que ce rameau descend de Guilhem (degré III du rameau A) mais rien ne permet de l'affirmer.

I Guilhem HUNAUD, seigneur de Lanta (*en fait coseigneur).* Né vers 1280 car il était âgé de 60 ans en 1340. En novembre 1340, le Roi exempta de la guerre de Gascogne, Guilhem Hunaud, seigneur de Lanta âgé de 60 ans, qui avait envoyé son fils Guilhem au dernier mandement fait à Compiègne en la compagnie du comte de Lille[447].
D'une alliance inconnue il eut :

> **2.1 Raimond HUNAUD de LANTA**. Il épousa, en 1324, **Hélène de DURFORT**, fille de Bernard de DURFORT, seigneur de Bonac et de Deyme, et de Bertrande de TOULOUSE, dame de Deyme. Le 1er avril 1324, le pape Jean XXII accorda une dispense pour le mariage de Raimond Hunaud de Lanta, damoiseau, avec la fille de Bernard de Durfort, seigneur de Deyme[448]. Il est peut-être Raimond Hunaud cité comme seigneur de Lanta en 1318 (voir infra.)
>
> **2.2 Guilhem HUNAUD**, seigneur de Lanta (*coseigneur)*. Il épousa, en 1339, **Hélène de DURFORT**, veuve de son frère Raimond. Le 10 avril 1339 le pape Benoît XII indiqua à l'archevêque de Toulouse qu'il accordait une dispense de mariage à Guilhem Hunaud, seigneur de Lanta, fils de Guilhem Hunaud de Lanta, et à Hélène, fille de feu Bernard de DURFORT[449].

A noter qu'Aigline Hunaud de Lanta épousa Bernard de Durfort, fils de Bernard de Durfort, seigneur de Bonac et de Deyme, celui-ci petit-fils de Bernard de Durfort et de Bertrande de Toulouse. Rien ne permet de la rattacher à Jean Hunaud de Lanta mari de Gaillarde de Castelnau (voir infra.)

Un deuxième rameau apparaît également
Ce rameau qui ne paraît pas tenir de terres à Lanta ou du moins qui ne tient pas la moitié de la justice ne peut pas être celui qui continua la lignée des seigneurs de Lanta

I Jean HUNAUD de LANTA, seigneur de *Montgascon* (très probablement Montgiscard.)
Il épousa **Gaillarde de CASTELNAU**, de Montgiscard.

---

[447] *Histoire générale de Languedoc*, t.9, p.521
[448] Maurice Vuillier, *op.cit.,* , se référant à *Histoire de la maison de Durfort,* p.297
[449] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves, p.11, se référant à *Histoire de la maison de Durfort,* p.474

Leur fils et héritier, Guilhem Hunaud de Lanta, était chevalier en 1350[450], il est donc né au plus tard vers 1335, il peut l'être bien avant.
Rien ne permet de dire qu'ils eurent comme fils Jean Hunaud de Lanta qui épousa Delphine du Falgar puis Alpays de Marestaing et continua la lignée des coseigneurs de Lanta, et tout vient infirmer qu'ils eurent pour fils Géraud Hunaud de Lanta, **coseigneur de la moitié de Lanta**, qui épousa Acburge de Bellafar, auteur d'un rameau que nous traiterons, qui tenait la moitié de Lanta alors que Jean Hunaud de Lanta, seigneur de *Montgascon*, n'apparaît jamais comme tenant une part de Lanta.
Ils pourraient être les parents de Jeanne de Lanta qui fut la seconde épouse d'Arnaud Rigaud, seigneur de Vaudreuil, ce qui expliquerait que le second fils de ceux-ci, Jean Rigaud, ait hérité de la terre d'Aigrefeuille (voir infra.) Bernard Raymond de Lanta, probablement fils de Guillaume de Lanta, ce dernier frère de Jeanne, n'ayant pas d'héritier, aurait transmis la terre d'Aigrefeuille à son cousin germain Jean Rigaud, fils de Jeanne de Lanta, laquelle, mère de Jean Rigaud avait dénombré le 12 décembre 1389, la terre d'Aigrefeuille ne figurait pas parmi celles dénombrées[451].
Le choix du prénom Jean (inconnu chez les Rigaud avant lui) pour le second fils d'Arnaud Rigaud et de Jeanne de Lanta est également une indication.

II Guilhem HUNAUD de LANTA, chevalier en 1350.
C'est peut-être lui qui est dit, en mai 1343, Guilhem Hunaud, damoiseau de Lanta, dans la confirmation de son achat pour 600 livres de la basse justice d'Aigrefeuille (à 5 km à l'ouest de Lanta)[452], ceci pourrait également se rapporter à son homonyme du rameau cité supra, mais cela n'expliquerait pas l'apparition du prénom Jean chez la famille Rigaud.
Il pourrait être le père de Bernard Raimond de Lanta qui dénombra le 6 décembre 1389 pour Grefeilhe (*Aigrefeuille)* et pour Montauriol[453].

Parmi les personnages de cette période, tenant nommément Lanta

Guiraud HUNAUD de LANTA, damoiseau, *baron* (anachronique) de Lanta, d'une illustre famille, épousa, dès mars 1327, Géraude de BORDES, fille de Pierre de BORDES et de Réale de FAUDOAS. La dot de Géraude de Bordes, considérable pour le temps, s'éleva à 60.000 sous tournois. Une rente de 9 sous morlans lui fut en outre constituée sur les possessions de Sainte-Mère, dans le diocèse de Lectoure[454].
Ce mariage est rappelé par la même source dans le testament de Pierre de Bordes, chevalier, seigneur de Launac, en Lomagne, du 4 sortie de mars 1327, fait à *Volps,* au diocèse de Lectoure, il institua héritiers universels Bertrand et Bernard de Bordes, l'aîné et le cadet de ses enfants, faisait des legs à ses deux autres fils Raymond Arnaud et Pierre de Bordes, faisait un legs à sa fille Géraude mariée à Guiraud Hunaud de Lanta.

[450] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG E 500
[451] Maurice Vuillier, *op.cit.,* , se référant à B.M de Toulouse, Ms 634
[452] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à *Le Languedoc dans le Trésor des Chartes,* p.157
[453] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à B.M de Toulouse Ms 634
[454] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à Noulens, *Maisons de Gascogne*, p.377

Rien ne permet de dire que ce Guiraud soit fils de Guiraud Hunaud de Lanta, cité dans un bail à nouveau fief en 1284[455] que rien ne permet de rattacher aux rameaux précédents.
Rien ne permet de dire que Guiraud Hunaud de Lanta et Géraude de Bordes, dont la date de mariage est par ailleurs incertaine, sont les parents de Jean Hunaud de Lanta qui épousa Gaillarde de Castelnau.
Ce Guiraud pourrait être celui qui épousa (donc en secondes noces) Acburge de Bellafar, la chronologie indique qu'il ne pourrait pas être le père de cet autre Guiraud.
On trouve Raimond Arnaud de Bordes, seigneur de *Vulpegon,* qui épousa par contrat du 10 février 1339 Seguine de Massas[456], il pourrait être le jeune frère de Géraude, ce qui indiquerait que le mariage de celle ci eut lieu probablement bien après 1300 et que donc celle-ci pourrait être la 1ère épouse de Guiraud Hunaud de Lanta, qui épousa Acburge de Bellafar, et non sa mère.
La généalogie de la Maison de Faudoas[457] montre que Réale de Faudoas était fille d'Arnaud de Faudoas, fils bâtard de Béraud I de Faudoas (qui avait épousé en premières noces Alix de Burdelle dont le fils aîné, Bertrand I de Faudoas, avait épousé, par contrat du 27 septembre 1269, Seguine de Saboulies[458].) Condore de Saboulies, sœur de Seguine cite, dans son testament du 15 septembre 1326, Réale de Faudoas, fille d'Arnaud (*bâtard.)* Béraud de Faudoas, fils aîné d'Arnaud eut deux filles Géraude, qui, vers 1351, était l'épouse de Bertrand de Goas, et Brayde qui était mineure en 1351 et en 1358, le 28 février 1361 elle était l'épouse de Pierre Capel, damoiseau. Cette chronologie indique qu'il n'est pas possible que Géraude de Bordes ait pu épouser vers 1300 Guiraud Hunaud de Lanta, une date vers 1327 est probable.

Le 18 décembre 1318, Bertrande, veuve d'Arnaud PIERRE, vendit une terre donnée en dot par Raimond HUNAUD et Raimond Bernard de DURFORT, chevalier, seigneurs de Lanta ; à la même date lauzime par Longue, veuve de Géraud du PUY[459]. Auparavant, les 18 et 20 janvier 1314 (même source), dame Longa, veuve de Géraud du Puy, et Guillaume Etienne, damoiseau, son frère, coseigneur de Tarabel, tuteurs de Guillaume du Puy, fils de feu Géraud, et Raimond Bernard de Durfort, chevalier, coseigneur de Lanta, et Bernard Saisset, damoiseau, seigneur de Saint-Agnan, aussi cotuteur, baillèrent à fief, etc.
On voit que la terre de Lanta était tenue alors, outre des membres de la famille de Lanta, par Raimond Bernard de Durfort. Ce dernier pourrait être le mari de Mercende de Barrave, en effet celle-ci testa, veuve, le 16 février 1344, sans enfant, faisant des legs à Blaise et Jean de Lanta, son frère, entre autres[460].
Les liens possibles entre les branches sont résumés dans le tableau qui suit.

---

[455] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. Gers I 2491
[456] AD.Gers Vergès I 555
[457] Abbé Ambroise Ledru et Eugène Vallée, *Histoire de la maison de Faudoas,* Paris 1908, t. I, pp.10-14 et preuves II, 77
[458] Les généalogies disent Saboulies, les preuves citées par A. Ledru et E. Vallée, *La Maison de Faudoas,* disent en latin Saubolea soit Saubole, famille qui existe dans le Gers comme le toponyme alors que le toponyme Saboulies est en Couserans.
[459] André Navelle, *op.cit.,* V, p.173, se référant à AD. HG E 330
[460] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Durfort,* se référant à *Maison de Durfort,* p.540

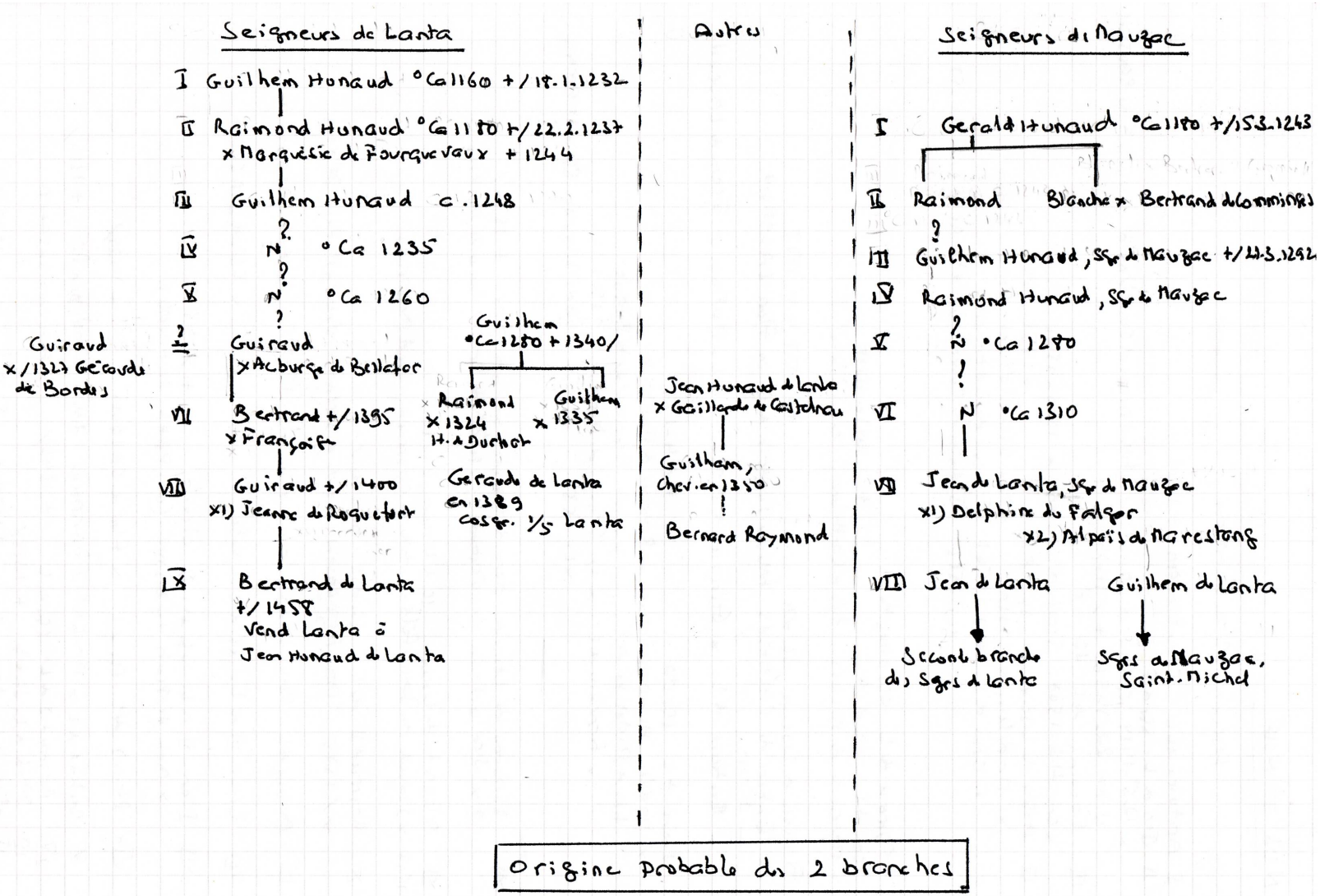

Origine probable des 2 branches

II
Généalogies

II-1
Seigneurs de Lanta, première branche

L'auteur de cette branche, Guiraud HUNAUD de LANTA, tenait la moitié de la justice de Lanta, il naquit dans la première moitié du 14ème siècle et mourut après 1352.
Il est probablement issu du rameau A.

I Guiraud HUNAUD de LANTA, damoiseau, coseigneur de la moitié de Lanta.
Il épousa, avant 1335, **Acburge de BELLAFAR,** car leur présumé fils Bertrand était moine de Lescar le 13 décembre 1351 et leur autre fils Jordain[461], était chevalier de Saint-Jean de Jérusalem le 20 septembre 1352, toutefois si Guiraud Hunaud de Lanta se maria 2 fois, le second mariage peut être postérieur à 1335, ses enfants étant alors issus de sa première union.
Le 19 février 1358, Acburge de Bellafar, épouse de Guiraud Hunaud de Lanta, damoiseau, coseigneur de Lanta, fit un dépôt de 364 florins or[462].
C'est peut-être lui qui épousa, en premières noces, avant mars 1327 (probablement à une date peu antérieure) Catherine de Bordes, en effet le mari de celle-ci, Guiraud Hunaud, seigneur de Lanta paraît être contemporain du mari d'Acburge de Bellafar, on ne peut imaginer que le mari d'Acburge de Bellafar soit le fils d'autre Guiraud Hunaud de Lanta et de Catherine de Bordes, car ce que l'on peut déduire des données sur la famille de Bordes, comme vu supra, exclut cette seconde hypothèse.

Guiraud Hunaud de Lanta eut au moins trois fils :

2.1Bertrand de LANTA, qui suit.

2.2 autre Bertrand de LANTA, moine de Lescar. Le 13 décembre 1351 il reconnut devoir à son père 6 setiers de froment et 8 deniers or à cause d'un prêt.

2.3 Jordain HUNAUD de LANTA, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. Le 20 septembre 1352 il donna quittance à vie à son père de 30 florins or qu'il recevait annuellement.

II Bertrand de LANTA, chevalier. Il mourut avant le 6 décembre 1389, date de l'hommage de leur fils Guiraud.
Il avait épousé noble Françoise, qui le 11 décembre 1395, veuve de Bertrand de Lanta, chevalier, était en procès avec Bertrand de Marestaing, elle lui réclamait une partie des biens

[461] Bertrand, moine et Jordain, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem sont fils de ce Guiraud mais il m'y a pas de preuve indiquant qu'Acburge de Bellafar soit leur mère.
[462] André Navelle, *op.cit.,* V, p.173, se référant à Calvet SS 100, pour l'ensemble de ces données.

de feu Bertrand de Lanta par succession de sa feue fille épouse dudit Bertrand, il y eut nomination d'arbitres[463].
Ils eurent :

3.1 Guiraud HUNAUD de LANTA, qui suit.

3.2 N…de LANTA. Elle épousa **Bernard de MARESTAING**, et mourut avant le 11 décembre 1395, son mari vivait à cette date (supra.)

III Guiraud HUNAUD de LANTA, chevalier, coseigneur de Lanta.
Le 6 décembre 1389, il dénombra la moitié de la justice, haute, moyenne et basse du château et de la ville de Lanta, avec tous droits en Lantarais, Beauteville, Le Bousquet, Aurin, Sainte-Foy, Préserville, *Hugons*(?), Lagarde de Lanta, Cambiac, Saint-Antoly, Le Pujol, ¼ de Bonac[464]. Il mourut avant le 24 septembre 1400, à cette date Bertrand de Lanta, damoiseau, coseigneur de Lanta est dit son fils et héritier[465].
Il avait épousé, en premières noces, **Jeanne de ROQUEFORT**, dame de Montégut (à 6 km au sud-est de Lombez), Sauvimont *(à 5 km de Lombez),* Saint-Loube[466] *(à 2 km de Sauvimont.)*
Il avait épousé, en secondes noces, avant 1375, **Marquèse ISALGUIER**, fille de Pierre ISALGUIER, seigneur de Bazus, Villariès, Auzeville, Clermont, et de Jeanne de MONTAUT, sa seconde épouse[467]. Pierre Isalguier avait acheté, le 3 juin 1367, la moitié de la juridiction haute, moyenne et basse de Clermont à Guiraude de Lanta, épouse d'Hugues de Roquefort, seigneur de La Pomarède[468].
Il eut du premier lit selon une pièce du procès du 12 avril 1459 rapporté infra:

IV Bertrand de LANTA, damoiseau en 1400, coseigneur de Lanta, seigneur de Montégut, Sauvimont, Saint-Loube. A la mort de son père, avant 1400, il était mineur sous la tutelle de sa marâtre Marquèse Isalguier. En 1400 il acheta une armure à Pierre de Gavarret, pour 25 écus[469].
Il mourut avant le 7 décembre 1458[470], il avait vendu sa part de la seigneurie de Lanta à Jean Hunaud de Lanta (branche des seigneurs de Mauzac.)
Il avait épousé, en premières noces, **Marguerite d'ASTARAC**, tel que cela apparaît le 12 avril 1459 dans une pièce du procès cité supra
Il avait épousé, en secondes noces, **Peytavine de FAUDOAS**, tel que cela apparaît le 7 décembre 1458 dans le procès cité supra. Elle était en procès, en 1458-1459, avec Bernard de Goyrans, mari de sa belle-fille Marguerite de Lanta et mourut avant le 23 juin 1466, après sa

[463] André Navelle, *op.cit.,* V, p.174, se référant à Tournier 7415
[464] André Navelle, *op.cit.,* V, p.174, se référant à B.M de Toulouse, Ms 634
[465] André Navelle, *op.cit.,* V p.175, se référant à Barravi 601.
[466] André Navelle, *op.cit.,* V, p.174, la référence n'est pas fournie.
[467] André Navelle, *op.cit.,* V, p.174 ; *op.cit.,* V, p.199, généalogie Isalguier
[468] André Navelle, *op.cit.,* V, p.199, Généalogie Isalguier, se référant à Canac 2219
[469] Maurice Vuillier, *op.cit.,* , se référant à *Commerces et marchands de Toulouse,* p.290
[470] André Navelle, *op.cit.,* V, p.175, se référant à AD. HG B 1987, cette pièce est une des 5 relatives à un procès entre 1458 et 1466

fille Jeanne de Lanta, ayant fait héritier Jean de *Bisa*, écuyer, il s'agit de Jean de Vize ou de Jean de Devèze car la confusion est fréquente. Peytavine de Faudoas était probablement fille d'Aissin de Faudoas, seigneur de Cabanac, et de Gaude de Montesquiou et donc petite-fille de Pictavin de Montesquiou, ce qui explique son prénom (Villain nomme parmi leurs enfants Pictavin ce qui est probablement une confusion pour Pictavine soit Peytavine.)

Enfant(s) du premier lit :

5.1 Marguerite de LANTA. Elle mourut avant 1450.
Elle avait épousé **Bernard de GOYRANS**, chevalier, seigneur de Goyrans, fils de Louis de Goyrans dit de Gameville, chevalier, seigneur de Goyrans[471].
Bernard de Goyrans était, en 1458-1459, en procès avec Peytavine de Faudoas et Jeanne de Lanta, sa fille. Les pièces du procès des 7 décembre 1458, 12 février 1459 et 15 février 1459 montrent que Bertrand Hunaud de Lanta, chevalier, seigneur de Sauvimont, Saint-Loube, Montégut, avait eu d'un premier mariage Marguerite de Lanta qui avait épousé Bernard de Goyrans et de son second mariage avec Peytavine de Faudoas : Bernard Hunaud de Lanta, Guiraud Hunaud de Lanta et une fille posthume Jeanne de Lanta. Peytavine fut tutrice de ses enfants et avait l'usufruit des biens de son mari. Celui-ci avait fait un testament avec substitutions, Marguerite fut dotée par son oncle et par son aïeul.
Bernard de Goyrans réclama Sauvimont et Saint-Loube dépendant de Montégut, dont il avait joui, en paiement de la dot de sa femme. Béraud était décédé, ensuite Marguerite puis Guiraud, Jeanne se considéra comme héritière. La suite des *plaidoyers,* le 12 avril 1459, montre que Peytavine et sa fille niaient la constitution de dot en mariage de Guiraud de Lanta et de Marquèse (*Isalguier.)* Les lieux en litige venaient de Jeanne de Roquefort, mère de Bertrand de Lanta. Guiraud mourut laissant pour héritier son fils Bertrand, Marquèse fut tutrice et dissipa les biens de l'hérédité. Bertrand devenu adulte réclama des comptes, Marquèse lui fut redevable de 5 à 6.000 florins et par accord lui abandonna sa dot.
Marguerite d'Astarac avait épousé Bertrand de Lanta et sa fille Marguerite aurait hérité de la dot de sa mère. Au lieu des 1.000 florins demandés par Bernard de Goyrans, Peytavine et Jeanne, sa fille, proposent 200 fr. de dot constituée par son père à Marguerite et 20 fr. que sa mère lui aurait laissé.
Le 23 juin 1466 Bernard de Goyrans, chevalier, père et administrateur de Raymond de Goyrans était en procès contre Jean de *Bisa,* écuyer, au sujet de Montégut, Saint-Loube et Sauvimont. Jeanne de Lanta est décédée puis sa mère Peytavine de Faudoas qui fit héritier Jean de *Bisa,* le 18 juin 1466, pendant le procès il avait été décidé que Bernard de Goyrans et son fils seraient maintenus dans les lieux en litige[472].

5.2 probablement Jeannette de LANTA, non nommée dans les actes du procès. Elle fit, le 22 août 1472, un testament reçu par un vicaire au lieu d'un notaire et présenté au

[471] André Navelle, *op.cit.,* V, pp. 89,90.
[472] André Navelle, *op.cit.,* V, p.175, se référant à AD. HG B3, B 1987, B 1990

notaire le 7 mars 1489. Elle demandait son inhumation en l'église de Saint-Jean de Goyrans à la tombe de la maison de Goyrans, léguant à son neveu Raymond Arnaud de Goyrans, le lieu de Montégut. Elle instituait héritiers Arnaud Guillaume de Mauléon de Cast et Raymond Arnaud de Goyrans, chevalier[473].

Enfants du second lit :

5.3 Bernard HUNAUT de LANTA. Il mourut avant le 7 décembre 1458.

5.4 Guiraud HUNAUD de LANTA.Il mourut avant le 7 décembre 1458.

5.5 Jeanne de LANTA. Elle mourut avant sa mère, avant le 18 juin 1466, ce qui exclut le fait qu'elle soit la testatrice de 1472 sauf si l'une des 2 dates est erronée.

Carte des principaux fiefs

[473] André Navelle, *op.cit.,* V, p.176, se référant à Jouffrenet 4452

II-2

Seigneurs de Mauzac, seconde branche des seigneurs de Lanta

Cette branche a pour auteur Jean de Lanta, chevalier, seigneur de Mauzac, qui mourut avant le 16 novembre 1397. Celui-ci, très probablement issu du rameau B, vu supra, pourrait-être l'arrière-petit-fils de Raimond Hunaud, seigneur de Mauzac et de Pomarède qui rendit hommage pour ces terres le 21 mars 1292, peu après la mort de son père.
Guillaume Hunaud de Lanta, frère de Jean II, celui-ci fils aîné de Jean I de Lanta, continua la branche des seigneurs de Mauzac, qui elle-même se divisa en plusieurs branches.
Jean III Hunaud de Lanta, fils aîné de Jean II de Lanta acheta sa part de la seigneurie de Lanta à Bertrand de Lanta, nous l'avons vu, il est l'auteur de la seconde branche des seigneurs de Lanta.

I Jean I de LANTA, chevalier, seigneur de Mauzac (à 9 km au surd de Muret.)
Né vers 1340 (?), le 23 novembre 1391, il fut condamné, avec Bernard de Lanta, abbé de Rodes, que l'on présume être son frère, à payer 500 fr or. Jean de Lanta, damoiseau, fils émancipé de Jean de Lanta, promit de payer[474]. Il mourut avant le 16 novembre 1397, date à laquelle furent cités dame Alpays, dame de Mauzac, Jean de Lanta, seigneur de Miramont et Guillaume *Bualci,* héritier de Jean de Lanta[475].
Il avait épousé[476], en premières noces, (vers 1365 ?), **Delphine du FALGAR**.
Il avait épousé, en secondes noces, (vers 1370 ?), **Alpays de MARESTAING**. Le 20 octobre 1403 Alpays, dame de Mauzac, reconnut une dette de son fils feu Géraud de Lanta, seigneur de Mauzac[477], puis le 5 mars 1406, Alpays de Marestaing, veuve de Jean de Lanta, chevalier, seigneur de Mauzac, reconnut une autre dette[478].

Enfant du 1er lit :

2.1 Jean II de LANTA, qui suit.

Enfants du second lit :

2.2 autre Jean de LANTA, chevalier. Il fut tué, en 1392, avec son frère Géraud de Lanta, dans la guerre entre le sire de Barbazan et le comte de Pardiac[479], par ordre de Roger de Comminges, seigneur de Roquefort[480].
Le 10 octobre 1394, après le meurtre de Jean et de Géraud de Lanta, leurs enfants promirent par serment au comte d'Armagnac de le servir envers et contre tous[481]. Ce serment de fidélité de Jean de Lanta, prieur de Toulouse *(il était chevalier de Saint-*

[474] André Navelle, *op.cit.,* V, p.176, se référant à Cans 3113
[475] André Navelle, *op.cit.,* V, p.176, se référant à Barravi 601
[476] La 1ère épouse est indiquée par André Navelle ainsi que les enfants de chaque épouse de Jean de Lanta.
[477] André Navelle, *op.cit.,* V, p.176, se référant à Pocapelli 27554
[478] André Navelle, *op.cit.,* V, p.176, se référant à Montagnac SS 12
[479] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AM. T Ms 1336
[480] André Navelle, *op.cit.,* V, p.177, se référant à AN X2a 12, 14 et 15
[481] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à *Documents inédits sur Géraud de Fézensaguet,* p.29

Jean de Jérusalem le 25 février 1385), et Jean, Guiraud et Bertrand, Guillaume Hunaud de Lanta, fils de feu Jean de Lanta, et les enfants, frères, fils de feu Géraud de Lantar, fut prêté à Bernard, comte d'Armagnac et de Rodez[482] .

Suite à un procès intenté en 1406 par Jean et Manaud Hunaud de Lanta (*fils de Jean II)* contre les meurtriers de leurs oncles, en janvier 1410, Berthout de Gramont, fils de feu Bernard de Gramont, chevalier de Saubens, obtint des lettres de rémission, cette pièce nous apprend que pendant la guerre entre le comte de Pardiac et le sire de Barbazan, au pays de Gascogne, il y a quinze environ, il était âgé de 18 ans, il s'était mis au service de Garciot, soi-disant et affirmant être bâtard de Comminges. Etant au lieu de Mauvezin en Fezensaguet, près de L'Isle-en-Dodon, appartenant au comte de Pardiac où demeurait notre bienaimée Jeanne, veuve de feu le comte de Comminges, ledit bâtard vint audit lieu de L'Isle pour rencontrer et tuer Jean de Lanta, chevalier, qu'il savait être avec ladite comtesse. Ledit bâtard et d'autres gens rencontrèrent Jean et Giraud de Lanta, chevaliers, et Jean de Lanta, écuyer, fils dudit Jean, jeune enfant, qu'ils tuèrent, sans que ledit Berthout eut jamais su et imaginé que ledit bâtard eut fait une telle entreprise[483].

2.3 Géraud de LANTA, chevalier, seigneur de Mauzac. Il fut tué en 1392 avec son frère Jean de Lanta.

2.4 Guilhem de LANTA, auteur de la branche des seigneurs de Mauzac et de Saint-Michel, qui viendra en son rang.

II Jean II de LANTA. Emancipé avant le 23 novembre 1391, il était né vers 1365-1370., il mourut probablement avant 1406.

En 1406 les fils de Jean de Lantar *(Jean II),* Jean et Manaud Hunaud de Lanta, avaient intenté un procès criminel devant le Parlement (*de Toulouse)* à Garciot, bâtard de Comminges et à ses complices *(pour le meurtre de Jean et de Géraud de Lanta, frères de Jean II),* en même temps ils poursuivaient comme complices du meurtre Gaillard de la Roche, seigneur de Fontenilles et Roger de Comminges[484].

D'une alliance inconnue, contractée vers 1390 il eut deux fils :

3.1 Jean III HUNAUD de LANTA, qui suit.

3.2 Manaud HUNAUD de LANTA. Il était partie prenante au procès en 1406, on ignore sa destinée.

Le successeur de Jean Hunaud de Lanta, autre Jean Hunaud de Lanta était âgé de 18 à 25 ans le 26 septembre 1439, donc devait être né entre 1414 et 1421, cela indique qu'il y eut deux Jean de Lanta successifs.

---

[482] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à BnF Doat, vol.206, p.193.

[483] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.14, se référant à *Documents inédits sur Géraud de Fézensaguet,* p.35

[484] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.14, se référant à *Documents inédits sur Géraud de Fézensaguet,* p.35

III Jean III HUNAUD de LANTA, coseigneur de Lanta. Né vers 1390(?), il mourut probablement avant le 26 septembre 1439, car, à cette date, son fils Jean Hunaud de Lanta, seigneur de Lanta, fit une vente[485].
Il acheta à Bertrand de Lanta, seigneur de Lanta, la part de la seigneurie de Lanta que celui-ci tenait *(la moitié de la seigneurie.)*
D'une alliance inconnue, contractée vers 1410, il eut :

4.1 Jean HUNAUD de LANTA, seigneur de Lanta. Né entre 1414 et 1421, le 26 septembre 1439, il fit une vente ; il mourut très probablement avant le 29 septembre 1447, car à cette date son frère Michel Hunaud de Lanta, seigneur de Lanta, reçut une reconnaissance féodale[486] et certainement avant 1461 car à cette date son frère Michel Hunaud de Lanta est dit fils et héritier de Jean Hunaud, coseigneur de Lanta.

4.2 Michel HUNAUD de LANTA, qui suit.

4.3 peut-être N…HUNAUD de LANTA. Elle épousa **N…de MONTSALVY**, ceci étant déduit par André Navelle des pièces infra. Toutefois Pierre et Guy de Montsalvy pourraient être les neveux de Michel Hunaud comme fils d'un demi-frère ou d'une demi-sœur de celui-ci, issus d'une première union de sa mère.
Ils eurent :

A-Pierre de Montsalvy, écuyer, seigneur de Cologne en 1486. Le 28 décembre 1480, Michel Hunaud, baron de Lanta, coseigneur de Saint-Christau, etc., donna procuration à son neveu Pierre de Montsalvy, écuyer, bachelier ès lois, pour louer, percevoir les oublies, etc., sur ses biens de Saint-Christaud, Le Plan, etc., et suivre un procès à Saint-Christaud[487]. Le 15 septembre 1486 Pierre de Montsalvy, écuyer, seigneur de Cologne, donna une procuration à Hugues de Tersac, chevalier, seigneur de Montberaud pour recevoir des sommes de Pierre Bernard de Castelbajac, seigneur de Gaussan[488].

B- noble Guy de Montsalvy, étudiant en 1480.
Le 29 juillet 1480 Michel Hunaud, damoiseau, seigneur de Lanta, fit une donation à Guy de Montsalvy, étudiant et à Pierre de Montsalvy, damoiseau, bachelier ès lois, ses neveux, de 2 écus plus d'autres dépenses[489].

IV Michel HUNAUD de LANTA, damoiseau, seigneur et baron de Lanta, seigneur de Saint-Christaud, du Plan (*Volvestre),* coseigneur de Bonac. Né vers 1420 (?), il apparaît comme seigneur de Lanta dès 1447.

---

[485] André Navelle, *op.cit.,* V, p.178, se référant à Barbet 536.
[486] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.15, se référant à AM.T II 156
[487] André Navelle, *op.cit.,* V, p.178, se référant à Bardonis 1001
[488] André Navelle, *op.cit.,* V, p.178, se référant à Bardonis 1002
[489] André Navelle, *op.cit.,* V, p.178, se référant à Bardonis 1001

En 1461, il paya une dette de son père Jean Hunaud, coseigneur de Lanta, de 200 moutons d'or à noble Gaillard du Falgar, seigneur du Falgar et à Catherine de Massot, sa femme, fille de Guillaume Massot, bourgeois, habitant Palaminy. Un acte du 23 mars 1472 nous apprend qu'il avait servi le Roi pendant 27 ans, en particulier en Normandie et à la frontière, avec La Hire[490].
Il testa le 4 juillet 1482 et mourut entre le 13 août 1485, date à laquelle il reçut un hommage pour la borie de Lios d'Arnaud de Lios, damoiseau, fils de feu Jean de Lios, damoiseau, et le 9 mai 1486 date à laquelle il y eut une relaxation de terre de feu Michel Hunaud, seigneur de Lanta[491].
Il avait épousé, (vers 1445 ?, avant 1452), **Gaillarde des ONDES**, fille de Raymond des ONDES, seigneur de Salles-Comtaux (Aveyron) et de Delphine de PENAVAYRE[492], d'une famille rouergate dont un des membres habitait Lanta. Gaillarde des Ondes apparaît comme veuve depuis le 6 juin 1486 jusqu'au 25 novembre 1514, date à laquelle elle donna une procuration à son fils Michel Hunaud et à son petit-fils Guillaume Hunaud pour vendre une borie à Saint-Anatoly[493]. Elle mourut avant le 22 octobre 1515, date d'une procuration de Michel Hunaud au sujet d'un procès de feue Gaillarde des Ondes, sa mère[494].
Ils eurent :

5.1Antoine HUNAUD de LANTA, écuyer. Né en 1453, il prit part en 1471 à l'expédition d'Armagnac[495], il fut exécuté pour meurtre le 3 avril 1475.
Le 16 mars 1475 il fut inculpé du meurtre de Gobin Barbet, *chaussatier* et marchand de Toulouse, avec la complicité de Céline, épouse dudit Barbet, dont il était devenu l'amant, il fut condamné le 1er avril 1475 à être lié corde au cou sur une charrette, promené en ville, mené au pilori, à avoir la tête tranchée, son corps mis en 4 quartiers, empalés aux 4 principales portes, la tête sur le chemin de Lanta. Ses biens furent confisqués sauf 1.000 livres pour les enfants Barbet et 1.000 livres pour un obit à Saint-Etienne. Son serviteur sera promené dans Toulouse, battu et fustigé jusqu'au sang, banni pour 6 ans de la Sénéchaussée. Le jugement fut exécuté le 3 avril, l'autorisation d'inhumer fut donnée le 10 avril. Céline fut condamnée à mort le 11 avril 1475, la tête tranchée et le corps pendu au gibet. Le 8 avril 1475 les parents de feu Antoine, fils du seigneur de Lanta avaient demandé l'autorisation d'ensevelir les morceaux du corps d'Antoine qui avait eu la tête tranchée et son corps mis en 4 quartiers et d'enlever les pals où il a été exposé[496].

5.2 Michel HUNAUD de LANTA, qui suit.

---

[490] André Navelle, *op.cit.,* V, p.178, se référant à AD. HG B 1999
[491] André Navelle, *op.cit.,*V, p.178, se référant à Bardonis 1003 ; l'acte de 1486 dit Arnaud de Lions pour la borie de Lions, il faut lire Lios.
[492] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 178.
[493]André Navelle, *op.cit.,* V, p.178, se référant à Vignaudy 10084
[494] André Navelle, *op.cit.,* V, p.178, se référant à Vignaudy 10084
[495] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AM.T Ms 1336
[496] André Navelle, *op.cit.,* V, p.179, se référant à AD. HG B 4 et B 2002 ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.18, se référant au *Languedoc dans le trésor des Chartes,* pp.400,401

5.3 Marguerite HUNAUD de LANTA.

Elle épousa, (vers 1470 ?), avec une dot de 1.000 moutons d'or, **Hugues de TERSAC**, seigneur de Montberaud[497], fils de Raymond de Tersac, seigneur et baron de Montberaud, et de Cécile de Solan, selon le testament de Raymond de Tersac du 20 juillet 1441[498]..

Hugues de Tersac testa le 24 février 1492 (n.st.), faisant entre autres des legs à ses neveux Solan, nommant ses enfants, disant que sa femme Marguerite Hunaud de Lanta était enceinte, faisant un legs de 1.000 moutons d'or à *chacun des posthumes*, disant qu'elle avait eu en dot 1.000 moutons d'or[499].

5.4 Antonie HUNAUD de LANTA.

Elle épousa, par contrat du 21 janvier 1477 (n.st), **Jean ISALGUIER**, damoiseau, seigneur de Fourquevaux et de Sainte-Livrade[500].

Deux mois après la *solennisation* du mariage, elle quitta le domicile conjugal, elle était atteinte d'un mal venu avec un autre que son mari et s'en était allée comme une perdue[501].

Le 6 juillet 1480, elle donna une procuration pour son procès contre son mari, pour récupérer sa dot, le 14 février 1482 elle désirait par ce procès récupérer sa dot ou avoir une pension alimentaire, elle vivait alors chez son père[502]. Elle vécut ensuite à Rodelle (en Rouergue), lieu d'origine de sa grand-mère paternelle, elle y fut citée le 10 octobre 1506, en 1507 en 1514 et en 1522[503]. Elle mourut peu avant le 21 novembre 1542[504].

En 1540 *on l'accusera d'être partie parmi le monde avec certains ruffians comme un capitaine nommé Jean Campaignac que toute sa vie a été un ruffian bandolier, et tout le temps tenu vie lubrique suivant les lieux publics déshonnêtes jusqu'à ce qu'à la fin s'est retirée au château de Rodelle en Rouergue avec un capitaine de Rudelle qui l'y a entretenue à pot et à feu comme si ce fut sa femme et en a eu 4 ou 5 enfants*[505].

Le procès en restitution de dot avait été porté au Parlement en août 1535, il durait encore le 21 novembre 1542 alors qu'Antonie Hunaud était décédée depuis peu[506].

Jean Isalguier testa le 9 février 1509, instituant héritière universelle sa sœur Gabrielle Isalguier, épouse de Jean de Luppé, fit un codicille le lendemain et mourut le même jour[507], sans postérité.

---

[497] André Navelle, *op.cit.,* V, p.179.

[498] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Tersac de Montberaud,* produisant AD. Gers Vergès I 3407, Arnaud Guillaume Carol, notaire de Rieux.

[499] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Tersac de Montberaud,* se référant à AD. Gers Vergès I 3409

[500] André Navelle, *op.cit.,* V, p.179, se référant à un acte du 23 décembre 1540, AD. HG B 2042

[501] André Navelle, *op.cit.,* V, p.222, Généalogie Isalguier ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* p.4

[502] André Navelle, *op.cit.,* V, p.179, se référant à Bardonis 1001 et AD. HG B 2007.

[503] André Navelle, *op.cit.,*V, p.179, se référant à Vignaudy 10080, Auzelli 9970, 9980 et 9984; Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 100081 Lanta

[504] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 179.

[505]André Navelle, *op.cit.,* V, p.222, Généalogie Isalguier

[506] André Navelle, *op.cit.,* V, p.222, Généalogie Isalguier, se référant à Astruc 9951

[507] André Navelle, *op.cit.,* V, p.222, Généalogie Isalguier, se référant à Mandinelli 5424.

V Michel HUNAUD de LANTA, écuyer, seigneur et baron de Lanta, coseigneur de Bonac. Né vers 1455(?) Dès le 8 mai 1517, il donna ses biens à son fils aîné Guillaume Hunaud de Lanta, se réservant l'usufruit de Lanta et de ses dépendances[508] puis il annula la donation, le 31 octobre 1517, ce qui amena la nomination d'arbitres pour un compromis dans l'administration des biens[509]. Le 31 janvier 1518, Michel Hunaud retira la procuration donnée à son fils Guillaume puis le 16 février 1518 Michel Hunaud et Isabelle Henrique de La Roque donnèrent une procuration à leur fils François Hunaud[510]. Il testa le 3 janvier 1524, selon une pièce du 6 janvier 1581 (infra.)

Dès le 8 mars 1525, il était sous la tutelle (biens et personne) de son fils Guillaume Hunaud, chevalier, qui avait été institué héritier universel par son grand-père Michel Hunaud de Lanta[511]. Il mourut en novembre 1528, car, le 10 février 1529, il y eut un compromis entre ses fils Guillaume et François, qui s'en étaient remis à leur frère Augier Hunaud, docteur en droit, conseiller au parlement de Bordeaux, à cette date leur père est dit mort depuis 3 mois[512].

Il avait épousé, (vers 1480 ?, avant 1487), **Isabelle HENRIQUE de LA ROQUE**, fille d'Augier HENRIQUE de LA ROQUE, chevalier, seigneur de La Roque (-Nébouzan), Lherm, Lévignac, *Talliacalmat, Vinaseles (*Virazeil)*,* Longueville, Cambes, et de Bernarde de SAINT-ETIENNE[513].

Augier Henrique de La Roque mourut avant le 19 mars 1493, date à laquelle Michel Hunaud, seigneur de Lanta, qui était en procès avec Corbeyran de Foix, son beau-frère, qui avait épousé Jeanne Henrique de La Roque, reçut, par provision, le 1/12 du 1/5 de 1/12 des biens tenus par Corbeyran de Foix de l'hérédité de feu Augier Henrique de La Roque[514] ; par la suite, dès le 9 janvier 1494, Isabelle Henrique de La Roque reçut les biens de Lherm, dont elle tenait la moitié et de la Serreuille qu'elle tenait en totalité[515]. Plusieurs pièces font apparaître Madeleine Henrique de La Roque, demi-sœur de Jeanne et d'Isabelle, elle avait épousé Jean de Pellegrue, seigneur d'Eymet, dont elle était veuve le 4 mars 1505 et le 2 mars 1507[516].

Isabelle Henrique de La Roque testa le 31 décembre 1531. Elle cita des maisons et des vignes à Roquemaure qu'elle tenait de feu Bernarde de Saint-Etienne, sa mère, elle institua héritier universel et général son fils François Hunaud avec substitution éventuelle à Pierre Hunaud, fils de feu Guillaume Hunaud, elle nomma exécuteurs testamentaires Antoine de Foix, son neveu, Hélie de Montbrun, fils du seigneur de la Mothe et François de Bonac, seigneur de Bonac, ses filleuls. Elle faisait des legs à ses filles Madeleine, Marguerite et Béatrix Hunaud, à Gabrielle de Montlaur épouse de François Hunaud, son fils, elle donna la moitié des fruits

---

[508] André Navelle, *op.cit.,* V, p.180, se référant à Auzelli 9979

[509] André Navelle, *op.cit.,* V, p.180, se référant à Auzelli 9979

[510] André Navelle, *op.cit.,* V, p.180, se référant à Auzelli 9979

[511] André Navelle, *op.cit.,* V, p.180, se référant à Vignaudy 10087 bis

[512] André Navelle, *op.cit.,* V, p.180, se référant à Auzelli 9998

[513] Bernarde de Saint-Etienne mourut avant le 1er octobre 1527, date à laquelle sa fille Isabelle était son héritière universelle. André Navelle, *op.cit.,* V, p.180, se référant à Vignaudy 10089

[514]André Navelle, *op.cit.,* V, p.180, se référant à AD. HG B 9

[515] André Navelle, *op.cit.,* V, p.180, se référant à Bardonis 10006 ; 31 mai 1498, même référence ; 20 juin 1516, Vignaudy 10086

[516] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 180, produisant AD.HG 3 E 9966 , Auzelli, notaire.

de la Serreuille à son fils Augier Hunaud[517]. Le 19 novembre 1535, elle fut présente à un acte passé avec Bernard d'Orbessan, seigneur de Jottes, au lieu de la baronnie de la Serreuille[518].
Ils eurent :

6.1 Guillaume HUNAUD, qui suit.

6.2 Georges HUNAUD. Il mourut avant le 14 février 1527 (voir infra.)

6.3 François HUNAUD, seigneur de Saint-Christaud et du Plan Volvestre, coseigneur de Lherm.
Le 4 décembre 1519, son père Michel Hunaud lui fit donation de tous ses droits, revenus et juridiction haute, moyenne et basse sur Saint-Christaud, Villefranche et le Plan Volvestre[519]. Le 18 novembre 1531, suite à un procès avec son frère Guillaume il reçut confirmation de ses droits sur Saint-Christaud et le Plan Volvestre, il aura aussi Saint-Martin de Ronsac, dont les tuteurs feront lever les hypothèques d'ici 6 ans, dans l'intervalle il aura le quart de Lherm[520].
Il vivait le 11 août 1540 et mourut avant le 14 novembre 1541, date d'une procuration d'Augier Hunaud, tuteur des enfants de feu François Hunaud[521].
Il avait épousé, (vers 1520 ?), **Gabrielle de MONTLAUR** (citée dans le testament de sa belle-mère du 31 décembre 1531), elle testa au château de la Serreuille le 9 mars 1540, faisant des legs à sa sœur Jeanne de Montlaur, à son frère François de Montlaur, à sa fille Aimée Hunaud, à son mari François Hunaud, 2.000 livres, elle institua héritier universel son mari François Hunaud, voulant que ses biens reviennent à son décès à son fils Jacques Hunaud, et lui substitue ses enfants[522]
Ils eurent :

A-**Jacques HUNAUD**, seigneur de Saint-Christaud, la Sereuille, *Solazine* (Larrouzet ?).
Le 14 mai 1547, il était encore sous la tutelle d'Augier Hunaud de Lanta, abbé de Sainte-Croix, conseiller au Grand Conseil[523]. Qualifié coseigneur de Lherm il est dit feu le 26 février 1585, ayant légué 1.200 écus à sa sœur Aimée (infra.)
C'est très probablement lui, qui dit Jacques HUNAUD, coseigneur de Lherm, seigneur de Larrouzet, Saint-Christaud, épousa **Bonnette de MASCARON**, fille de Raymond Antoine de MASCARON, seigneur de Poucharramet, et de Françoise d'AULIN, dont elle était veuve le 17 avril 1572, date à laquelle elle avait pour procureur son frère Arnaud Guillaume de Mascaron[524].

---

[517] André Navelle, *op.cit.,* V, p.181, se référant à Auzelli 9993
[518] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.31, se référant à AM .T I 1155
[519] André Navelle, *op.cit.,* V, p.181, se référant à Vignaudy 10089
[520] André Navelle, *op.cit.,* V,p.181, se référant à Auzelli 9993
[521] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.181,182, se référant à Bolaroti 1359 et Astruc 9950
[522] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires,* se référant à AD. HG 3 E 37559 Lherm
[523] André Navelle, *op.cit.,* V, p.181, se référant à G. Fossé 4067
[524] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mascaron,* se référant à AD. HG Lherm

Le 7 novembre 1565, il y eut un lauzime par Domenge de Pérès, marchand de Toulouse, arrentier des rentes de Catherine Hunaud, fille et héritière de feu Jacques Hunaud, coseigneur de la moitié de Lherm, et par Marguerite de Manas, mère de Barthélemy d'Orbessan, héritier de Jean d'Orbessan, coseigneur de Lherm, et par Jeanne de Montaut, dame pour l'autre quart de Lherm[525].

Ils eurent :

Catherine HUNAUD, est la fille de Jacques Hunaud et de Bonnette de Mascaron citée les 7 novembre 1565 et 26 février 1585. Si elle est celle que nous pensons, elle vivait en 1591, ainsi que François de Saint-Pastou. En 1604 elle donna une procuration à Pierre de *Civisac,* seigneur et baron de *Salegut,* pour vendre une métairie qui avait appartenu à feu demoiselle de Mascaron, sa mère[526].

C'est plus probablement elle qui épousa François de Saint-Pastou et non une supposée fille de Gaillard Hunaud et de Gabrielle d'Orbessan (infra.)

B-Aimée HUNAUD de LANTA. Elle épousa, le 1er septembre 1547, **Arnaud de SALIGNAC**, seigneur de la Mothe-Fénelon, fils d'Hélie de SALIGNAC, seigneur de la Mothe-Fénelon, Mareuil et de Catherine de SEGUR[527]. Le 26 février 1585, à Longages, au lieu de Lherm, étant veuve d'Arnaud de Salignac, elle reconnut avoir reçu 1.200 écus sur l'hérédité de Jacques Hunaud, coseigneur de Lherm, ceci fut certifié à Catherine Hunaud, coseigneuresse et héritière des biens[528].

6.4 Augier HUNAUD de LANTA. Né en mars 1497, il fit ses études à Pise, bachelier en droit en 1516, protonotaire en 1519, il fut prieur de Saint-Martin de Cassagnes-Bégonhès, abbé de Sainte-Croix, chanoine de Saint-Seurin (Bordeaux), il fut conseiller au parlement de Bordeaux puis conseiller au Grand Conseil (vers 1542-1551), il mourut à Bordeaux le 13 novembre *1570*[529]. Cette dernière date paraît erronée car un acte du 6 janvier 1581 cite son testament du 1er juillet 1572 (sauf si c'est la date d'ouverture.)

Le 1er mai 1531 Isabelle Henrique de La Roque et Catherine de Bourdeille donnèrent une procuration à Augier Hunaud pour qu'il accepte d'être avec elles tuteur de ses neveu Pierre Hunaud et nièce Madeleine Hunaud, enfants de son frère Guillaume, le 5 mai 1531 Augier Hunaud nommé tuteur et curateur et ne pouvant quitter Bordeaux donna procuration à Isabelle Henrique de La Tour et à Catherine de Bourdeille[530].

---

[525] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires* se référant à AD. HG 3 E 37581 Lherm.
[526] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires*, se référant à AD. HG 3 18310 Cardonne
[527] Maurice Vuillier, *op.cit.,* p.5, se référant à Lainé.
[528] Maurice Vuillier, *op.cit.,* référant à AM.T II 136
[529] André Navelle, *op.cit.,* V, p.182, se référant à Vindry, *Les parlementaires français au 16ème siècle.*
[530] André Navelle, *op.cit.,* V, p.183, se référant à Auzelli 9993

6.5 Madeleine HUNAUD. Elle vivait le 2 avril 1534, veuve de Pierre de Lescure, date d'un procès contre le forgeron de Bourg Saint-Bernard[531].
Elle avait épousé, en premières noces, avec une dot de 3.000 livres, par contrat du 12 mars 1506 (n.st.) **Raymond de MONTAUT**, chevalier, seigneur baron d'Auterive, seigneur de Mauvoisin, Beauteville, coseigneur de Puydaniel, Lherm[532], fils de Bertrand de MONTAUT, seigneur de Puydaniel, coseigneur d'Auterive, et d'Isabelle de GLEON, sa seconde épouse[533]. Raymond de Montaut mourut avant le 4 avril 1514[534], ayant eu deux fils et deux filles[535].
Elle avait épousé, en secondes noces, **Pierre de LESCURE**, seigneur d'Auzits, qui vivait le 9 décembre 1522 et mourut avant avril 1524[536], ayant eu un fils Guillaume de Lescure qui vivait à Bourg Saint-Bernard le 13 décembre 1528[537] et une fille Françoise de Lescure, qui épousa en secondes noces par contrat du 26 août 1538 Sébastien de Genibrousse, seigneur de Saint-Amans[538] (elle était veuve de Georges de Montaut.)

6.6 Marguerite HUNAUD. Elle épousa **Guillaume de SAINT-ETIENNE**, seigneur de Montbeton, selon une quittance de dot du 9 novembre 1509, la dot était de 3.000 livres plus 6 robes.[539] Le 17 septembre 1510, pour payer la dot, Michel Hunaud et sa femme vendirent à noble Jean Nollet, bourgeois, la métairie noble et la seigneurie directe de Saint-Martin de Ronsac, pour 400 écus, et hypothéquèrent la borie noble de Saint-Anatoly avec pacte de revente du 4 juin 1513[540].
Ils eurent une fille Jeanne de Saint-Etienne qui épousa François de Caumont, seigneur de Berbigières et de Roffignac (infra.)
Devenu veuf, Guillaume de Saint-Etienne, épousa en secondes noces, par contrat du 28 mai 1557, Renée de Pelnon. Il testa le 28 avril 1558, citant Marguerite Hunaud, sa feue femme, Renée de Pelnon, épousée par contrat du 28 mai 1557, sa seconde femme, faisant un legs à Jeanne de Saint-Etienne, sa fille religieuse et abbesse de Salenques *(donc issue du 1er lit)*, instituant héritière Jeanne de Saint-Etienne sa fille du 1er mariage, femme de François de Caumont, seigneur de Berbiguières, qui doit porter ses armes avec celles de Caumont, citant Catherine de Cardaillac, sa mère[541].
Guillaume de SAINT-ETIENNE était donc fils de Jean de SAINT-ETIENNE, seigneur de Montbeton, et de Catherine de CARDAILLAC Saint-Cirq, ce qui est corroboré par André Navelle[542].

---

[531] André Navelle, *op.cit.,* V, p.182, se référant à Scudery 7091
[532] André Navelle, *op.cit.,* V, p.182, se référant à Vignaudy 10081
[533] Selon le testament de Bertrand de Montaut du 12 avril 1466 (AD.HG 3 E (F.D) 147, produit par Maurice Vuillier.
[534] AD.HG 3 E 16380,.
[535] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montaut,* Janvier 2008.
[536] André Navelle, *op.cit.,* p.182, se référant à Auzelli 9984
[537] André Navelle, *op.cit.,* V, p.182, se référant à Auzelli 9988
[538] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Genibrousse,* se référant à AM. T II pp.279 et 298
[539] André Navelle, *op.cit.,* V, p.182, se référant à Auzelli 9992.
[540] André Navelle, *op.cit.,*V, pp.182-183, se référant à Seguin 7110
[541] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 9956 Celeri, notaire de Toulouse.
[542] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp.223,224.

6.7 Béatrix HUNAUD de LANTA. Le 18 août 1536, elle donna une procuration à son mari Antoine de Touges et mourut à Toulouse avant avril 1540, poursuivant pour recouvrer son douaire, un acte dit en même temps qu'en 1540 date à laquelle son fils Oger de Touges, fils de feu Antoine, est dit orphelin chargé de 4 sœurs sans aucun bien hors les forêts de Gouts[543].

Elle avait épousé, par contrat du 21 (alias 26) octobre 1518, **Antoine de TOUGES**, seigneur de Noailhan, fils aîné de feu Jacques de TOUGES, seigneur de Noailhan[544], et d'Agnète de VIZE[545].

Les 5 et 10 octobre 1518, Michel Hunaud, seigneur de Lanta, avait donné des procurations à Augier Hunaud et à Guillaume Hunaud pour vendre pour 1.000 livres la borie de la Grèse à Saint-Anatoly et 100 setiers de blé de rente sur la borie de Saint-Anatoly, pour payer la dot de Béatrix Hunaud, sa fille[546].

Antoine de Touges vivait le 18 mai 1538, date d'un procès, et mourut avant le 6 septembre 1539, date du testament de son frère Blaise de Touges[547] ; selon son contrat de mariage *Antoine de Touges et son épouse n'étaient guère bons ménagers.*

VI Guillaume HUNAUD, chevalier, seigneur et baron de Lanta. Il naquit entre 1484 et 1487, car le 24 novembre 1509 il avait de 22 à 25 ans[548].

Le 8 mai 1517, il reçut donation de la totalité des biens de son père qui annula cette donation le 31 octobre 1517 et lui retira en 1518 les procurations qu'il lui avait données (voir supra.)

Le 14 février 1527, il s'accorda avec son frère François, cet acte fait apparaître feu Georges Hunaud, leur frère[549].

En 1528 (*date incertaine),* Guillaume Hunaud et sa femme Catherine de Bourdeille, fille de feu Guillaume de Bourdeille, seigneur de Montanceix et de Crognac, donnèrent procuration à Augier Hunaud, conseiller au parlement de Bordeaux, pour recevoir de François de Bourdeille, seigneur de Montanceix, oncle de Catherine, 2.000 livres dues pour les termes échus de sa part sur les seigneuries de Montanceix et de Crognac, qui lui viennent du décès de son père et aussi des successions de feus Archambaud et François de Bourdeille et de Jeanne de *Tours* (Lastours), son aïeule[550].

Il mourut entre le 3 et le 6 décembre 1530[551].

Il avait épousé, par contrat du 14 novembre 1524, **Catherine de BOURDEILLE**, fille de feu Geoffroy de BOURDEILLE, seigneur de Montanceix et de Crognac, sœur de François de Bourdeille, seigneur de Montanceix, la dot était de 12.600 livres[552], selon La Chesnaye-

---

[543] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AM.T E 322
[544] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 10087 et AD. Gers Vergès I 3443
[545] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Touges,* produisant la preuve.
[546] André Navelle, *op.cit.,* V, p.182, se référant à Auzelli 9981 et Vignaudy 10084
[547] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Touges,* inédit, preuves p.24 se référant à AD. HG B 31 et AD. HG 3 E 1400
[548] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.180 et 183, se référant à Vignaudy 10079
[549] André Navelle, *op.cit.,* V, p.183 se référant à Lobeyrie 5143
[550] André Navelle, *op.cit.,* V, p.183 se référant à Vignaudy 10089
[551] André Navelle, *op.cit.,* V, p.183 se référant Auzelli 9992
[552] André Navelle, *op.cit.,* V, p.183 se référant à Vignaudy 10088

Desbois sa mère était demoiselle de LA ROCHANDRY[553] ; ses parents étaient décédés ab intestat selon un acte du 6 janvier 1581 (infra.)
Catherine de Bourdeille testa le 23 janvier 1573[554], elle avait passé un acte en 1572 avec Pierre de Saint-Etienne, seigneur de Lanta[555].

Ils eurent :

7.1 Pierre HUNAUD, qui suit.

7.2 Madeleine HUNAUD. Mineure le 5 mai 1531, elle n'est plus citée ensuite.

VII Pierre HUNAUD, seigneur et baron de Lanta. Né vers 1526, il fut page du duc d'Orléans puis en 1541 était au service de M. de Ferrare, en effet le 17 septembre 1541, selon une déclaration d'Antoines de Touges, seigneur de Noailhan, Pierre Hunaud, seigneur de Lanta, âgé de 14 à 15 ans, fut présenté il y a longtemps par Antoine de Foix, seigneur du Puy de Touges, comme page par M. le duc d'Orléans, il fut accepté et est actuellement au service de M. de Ferrare[556].
Le 21 janvier 1543 il était en service à Turin et exempt de ban et d'arrière-ban[557].
En 1562, étant capitoul de Toulouse, huguenot, il chercha avec les autres capitouls, tous religionnaires, à s'emparer de Toulouse. La plus grande responsabilité des malheurs des 14, 15 et 16 mai 1562 fut le seigneur et baron de Lanta, huguenot. Il ne se flattait pas seulement de compter parmi les descendants des ducs de Guyenne, il se vantait encore de descendre du trop illustre Hunaud de Lanta, l'un des diacres sectaires albigeois. Les religionnaires comptant cette année dans leurs rangs tous les capitouls, choisirent Hunaud pour se rendre à Orléans afin de traiter avec le prince de Condé. Le prince promit le secours de 1.200 hommes sous la conduite du duc d'Arpajon. Montluc, averti, adressa un message au président Mansencal qui réunit aussitôt le Parlement. On prit des arrêts dont l'un portait prise de corps contre le baron de Lanta, celui-ci jugea à propos de se dérober. La nuit suivante les huguenots se voyant découverts se placèrent sous la conduite du capitaine de Saux et s'emparèrent sans bruit de l'hôtel de ville. Lanta se jeta sur la ville avec 120 hommes qu'il ramassa sur ses terres. Il ne réussit pas car après 3 jours de meurtres, pillages et incendies, la victoire resta aux catholiques. Lanta fut assez heureux pour se dérober de nouveau en même temps que les autres capitouls, à l'exception de Mandinelli qui fut pris et eut la tête tranchée.
Le 18 juillet 1562 un arrêt du parlement de Toulouse condamna par contumace les 7 capitouls de Toulouse dont Pierre Hunaud, au bannissement perpétuel du royaume et solidairement à 100.000 livres d'amende dont 25.000 livres destinées à la construction du palais, 25.000 livres à la réparation de la ville, restauration de l'artillerie, armes et autres

[553] Confirmé par Gilles de Blignières et al. *Généalogies périgourdines*, t. VIII, p. 140, nommant Marguerite de La Roche-Andry (pour la Rochandry), la mère de Catherine et confondant la date du contrat et celle du mariage religieux.
[554] Maurice Vuillier, *op.cit.,* p.6, se référant à un acte du 6 janvier 1581 AD. HG 3 E 13673 Lanta
[555] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.45, se référant à AD. HG 3 E 13671
[556] André Navelle, *op.cit.,* V, p.183 se référant à Astruc 9950
[557] André Navelle, *op.cit.,* V, p.183 se référant à Astru 9951

munitions pillées par les rebelles et 50.000 livres au remboursement des emprunts ; le reste des biens des condamnés demeure confisqué au roi, les 7 capitouls sont en outre privés de noblesse ainsi que leurs enfants soit qu'ils la tiennent de leur origine ou du privilège octroyé à l'état de capitoul. Leurs effigies vêtues des habits de capitouls seront remises à l'extérieur de la haute justice, attachées sur une claie, traînées par les rues et carrefours jusqu'à la place Saint-Georges pour y être pendues à des potences. Pierre Hunaud fut réhabilité par lettres du 12 avril 1563 rendues exécutoires le 14 mai suivant[558].

Après ces événements le seigneur de Lanta se contenta de reprendre la direction de son domaine, il vivait en 1574, étant héritier d'Augier Hunaud, et mourut dès 1578[559].

Il avait épousé, par contrat du 22 mai 1546[560], **Marguerite de MONTBRUN**, dame de Lamothe[561], Montbrun, fille unique d'Adrien de MONTBRUN, seigneur de Lamothe, et de Françoise de MONTAUT[562].

Le 11 avril 1550, on trouve un lauzime de Marguerite de Montbrun, dame de Lamothe, Montbrun puis le 22 mars 1565 elle donna procuration à son mari pour prendre possession de la place de Lamothe (près de Revel) adjugée par arrêt du Grand Conseil[563]. Le 5 mai 1579, elle fut légataire d'Isabeau de Montbrun, dame du Faget, seigneuresse de la Salvetat[564], elle mourut avant le 2 juillet 1579, date d'un procès entre ses deux petits-fils Odet et Charles Hunaud, concernant entre autres les droits venant d'elle (voir infra), elle est dite feue le 6 janvier 1581 date d'une donation de Charles Hunaud à sa sœur Catherine (voir infra.)

Ils eurent :

8.1 Charles HUNAUD, seigneur et baron de Lanta. Cité en 1578 comme fils aîné et héritier de feu Pierre Hunaud, seigneur et baron de Lanta, le 6 janvier 1581, il donna à sa sœur (*Catherine)* la portion des biens qu'il avait reçus de feus Michel, Guillaume et Pierre Hunaud, et Augier Hunaud, et Catherine de Bourdeille et Marguerite de Montbrun, soit 11.000 livres dont 2.500 écus serviront au rachat de la seigneurie de Deyme[565]. Il apparaît en 1583 comme étant de la religion réformée[566].

Il serait mort en 1589[567], il n'apparaît plus après 1585, son frère Odet est cité en 1587 comme seigneur et baron de Lanta.

8.2 Odet HUNAUD, qui suit.

8.3 Catherine HUNAUD de LANTA. Elle mourut avant le 21 juillet 1599, date à laquelle Isaac de Durfort, seigneur de Bonac, reconnut avoir reçu de son frère Pierre

---

[558] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à Abbé Ariès, *Hist. de Bourg Saint-Bernard ; Hist. générale de Languedoc,* t.11 ; B.M.T Roschach AA 18 et AA 42.

[559] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 10047 Lanta et 3 E 10048 Lanta ; André Navelle, *op.cit.,* V, p.184 dit 1581 ce qui paraît erroné.

[560] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à un acte du 6 janvier 1581 AD. HG 3 E 13673 Lanta

[561] La Mothe Blanche, près de Revel

[562] André Navelle, *op.cit.,* V, p.184

[563] André Navelle, *op.cit.,* V, p.184, se référant à Astruc 9954 et Dujarric 4497

[564] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 20233 Loubens

[565] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 13673 Lanta

[566] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 10052 Lanta

[567] Maurice Vuillier, *op.cit.,* sans fournir la preuve.

de Durfort, seigneur de Deyme, 2.750 livres sur sa portion de 11.000 livres de feue Catherine Hunaud, leur mère, veuve de Roger de Durfort[568].
Elle avait épousé, par contrat du 25 juillet 1573, **Roger de DURFORT**, coseigneur de Deyme[569], fils de François de DURFORT, coseigneur de Deyme, seigneur de Bonac, et de Jeanne de SAINT-LARY[570]. Ils sont cités en 1578, comme faisant profession de religion réformée, dans une poursuite contre Charles Hunaud, coseigneur de Lanta, frère germain de Catherine[571], Catherine Hunaud de Lanta fut dite majeure de 15 ans le 5 mai 1578, à cette date son frère Odet était majeur de 22 ans (voir infra.)

8.4 Jeanne HUNAUD de LANTA. Née vers 1562 (elle avait 16 ans en 1578), elle fut citée le 11 janvier 1600 dans l'acte relatif au décès de sa belle-sœur Rachel de Madaillan (voir infra.)
Le 31 mars 1605, Jeanne Hunaud, veuve du seigneur de Maureville, fit une cession[572].
En 1606, elle demanda à Michel Hunaud, seigneur de Saint-Michel, tuteur des enfants d'Odet Hunaud, seigneur et baron de Lanta, et de Rachel de Madaillan, la somme de 1.200 livres dont s'était obligée envers elle Rachel de Madaillan[573].
Elle avait épousé, (vers 1580 ?), **Michel de CUSTOS**, seigneur de Maureville, après son frère Martin dont il était l'héritier universel, il fut capitoul et mourut avant le 28 avril 1604, laissant au moins un fils François Anne de Custos, seigneur de Maureville[574]. Michel de Custos était fils d'Arnaud de Custos, seigneur de Maureville, capitoul, et d'Anne de Buisson[575] (olim Boysson.)

VIII Odet HUNAUD, seigneur et baron de Lanta, Lantarois, Sainte-Foy, Lamothe.
Il naquit vers 1556. Le 5 mai 1578, Odet Hunaud, majeur de 22 ans, dont le curateur était Jean de Scieurac, seigneur de Montoussin, Catherine de Hunaud, majeure de 15 ans autorisée de Roger de Durfort, son mari, Jeanne de Hunaud, majeure de 16 ans, avec Augier de Loubens, seigneur d'Auribail, son curateur, d'une part, Charles de Hunaud, seigneur et baron de Lanta, frère aîné des dits de Hunaud, d'autre part, remirent leurs différends au jugement de Me Pierre de Caumels, conseiller au parlement de Toulouse ; le 2 juillet 1579, Odet, étant majeur de 23 ans, avec le même curateur, plaidait contre son frère aîné Charles de Hunaud, seigneur et baron de Lanta, pour les droits sur Augier de Hunaud, abbé de Sainte-Croix, leur grand-oncle, de Catherine de Bourdeille, leur aïeule paternelle, de Pierre de Hunaud, seigneur et baron de Lanta et Marguerite de Montbrun, père et mère desdits frères[576].

---

[568] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves, p.63 se référant à AD. HG 3 E 13681 Lanta
[569] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à la ratification du contrat du 2 juillet 1581 AD. HG 3 E 13673 Lanta ; autre acte, même référence, dit contrat du 2 février 1573; André Navelle dit contrat du 25 juillet 1573 sans fournir la preuve.
[570] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Lary,* produisant la preuve.
[571] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 10048 Lanta
[572] André Navelle, t.III, p. 237, Généalogie Custos, se référant à Parrouton 6038
[573] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG B 13683 Lanta
[574] André Navelle, *op.cit.,* t.III, p. 237, Généalogie Custos, se référant à Dujarric 4541
[575] André Navelle, *op.cit.,* t. III, Généalogie Custos
[576] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 13672 Lanta

Le 8 septembre 1595, il reçut un mandement à payer 18 livres et mourut dès le 23 avril 1596 date à laquelle Rachel de Madaillan, veuve, nomma procureur Pierre de Saint-Etienne, *audiencier* en la Chancellerie[577].
Il avait épousé, (vers 1580 ?), **Rachel de MADAILLAN**, fille de Louis de MADAILLAN, seigneur de Montataire (Oise), et de Marguerite de/du FAY de Château Rouge, dame de Pont-Sainte-Maxence[578], l'acte ne dit pas feu Louis de Madaillan, alors que celui-ci fut tué en 1576 en attaquant Pouzolles.
Elle testa le 7 janvier 1600, disant que de son mariage avaient été procréés Balthazar, François, Esther(Marguerite) et Jeanne Hunaud. Elle donna à Balthazar, Esther (Marguerite) et Jeanne, 500 écus à chacun, institua héritier universel François Hunaud, son second fils, lui substitua Balthazar et à lui Esther et Jeanne. Son mari était mort sans faire le choix de l'héritier de la moitié de ses biens, elle a le pouvoir de faire ce choix, Balthazar, son fils aîné continue ses imbécillités et n'a point d'enfant mâle procréé de légitime mariage, elle nomma donc héritier François Hunaud, son second fils. Elle mourut dès le 11 janvier 1600, dans cet acte apparaît Jeanne Hunaud de Lanta, veuve de Michel de Custos, tante des enfants de Rachel[579].
Ils eurent :

9.1 Balthazar HUNAUD, seigneur et baron de Lanta. Il testa en 1605, instituant héritier son cousin Melchior Hunaud, seigneur de Saint-Michel[580] et mourut probablement dès 1608, sans postérité.

9.2 François HUNAUD, seigneur et baron de Lanta, Lantarois, Sainte Foy et Gouzens après son frère Balthazar. Il apparaît avec ces qualifications le 19 mars 1608, il était alors sous la tutelle de Melchior Hunaud, seigneur de Saint-Michel[581]. Le 12 avril 1614 il fut présent au contrat de mariage de sa sœur, Marguerite Hunaud, avec Jean de Bazon, seigneur de La Bernède[582]. Il mourut avant le 12 juin 1615, date à laquelle ses sœurs Marguerite et Jeanne Hunaud, sœurs et dames *baronnesses* de Lanta reçurent une quittance[583]

9.3 Marguerite HUNAUD de LANTA, qui suit.

9.4 Jeanne HUNAUD de LANTA, dame *baronnesse* de Lanta avec sa sœur Marguerite dès le 12 juin 1615, elle apparut avec cette qualification en 1618. Elles reçurent une reconnaissance féodale le 12 mai 1619, baillèrent à nouveau fief le 28 janvier 1620[584].

---

[577] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 13679 Lanta.
[578] Maurice Vuillier, *op.cit.,* produisant Maurice Campagne, *Histoire de la maison de Madaillan.*
[579] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 13681
[580] André Navelle, *op .cit.,* V, p.184
[581] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG E 13684 Lanta
[582] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG Reg. Ins. N°19 et AD. Aude B 1987
[583] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AM. T II 153
[584] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 13686 Lanta

Le 23 juin 1628, Marguerite et Jeanne Hunaud, sœurs et *baronnesses* de Lanta, reçurent une reconnaissance selon l'acte de fief du 27 janvier 1456 remis à Michel Hunaud, seigneur de Lanta[585]. Les deux sœurs furent nommées de nombreuses fois jusqu'en 1646 puis Jeanne Hunaud n'apparut plus après cette date.

IX Marguerite HUNAUD de LANTA, seigneuresse et baronne de Lanta après le décès de son frère François dès le 12 juin 1615.
Elle épousa, par contrat du 12 avril 1614, **Jean de BAZON**, seigneur de Labernède, fils aîné d'autre Jean de BAZON, seigneur de Labernède, et de Domengette de BON. La mariée était assistée de son frère François Hunaud, seigneur et baron de Lanta, elle était dotée de 10.000 livres, payables en 4 ans, son futur mari recevait la moitié des biens de son père, la mère du futur mari demeurera en la moitié du château où est à présent le sieur de Labernède, avec les meubles, François Anne de Custos, seigneur de Maureville fut présent[586]. Son mari apparut comme seigneur et baron de Lanta à partir de 1623.
Le 27 juillet 1632, elle nomma procureur François Anne de Custos, seigneur de Maureville, pour la représenter aux Etats de Languedoc, elle donna la même procuration le 2 novembre 1640[587]
Le 3 novembre 1640, Marguerite Hunaud dit qu'elle était seule à pouvoir nommer comme seigneuresse avec haute, moyenne et basse justice de Lanta, Lantarois, Vallesvilles, Aurin, le Carla, les Raselles, le Pujolet, le Bousquet, la Fraxinette et du lieu de Lagarde, les consuls et elle avait créé les consuls le 1er courant, elle protesta contre la dame de Fraxine veuve de M . de Caumels qui prétendait avoir acquis des droits sur Lagarde[588].
Le 14 juillet 1647, elle vendit la baronnie de Lanta à Amans de Barthélemy de Gramont, pour le prix de 50.000 livres[589], puis, plus tard, les autres biens dans le Lantarois (notamment la directe d'Aurin en 1660.) Après la vente de Lanta elle vécut alors au château de Labernède (en Cazères) avec son mari, ils sont cités à Cazères jusqu'en 1653, puis à partir de 1666 Marguerite Hunaud vécut, veuve, au château de Labernède, jusqu'en 1675[590], d'où postérité.

[585] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AM.T II 177
[586] André Navelle, *op.cit.,* V, p.184 ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG Reg. Ins. N°19, AD. Aude B 1987
[587] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 13691 Lanta.
[588] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 13693 Lanta.
[589] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 8489 G. Decremps, Gardouch.
[590] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 16042, Cazères.

Carte des fiefs

II-3
Seigneurs de Mauzac et de Saint-Michel

L'auteur de cette branche Guillaume de Lanta, était fils de Jean I de Lanta, seigneur de Mauzac, et de sa seconde épouse Alpays de Marestaing.

II Guilhem de LANTA, chevalier, seigneur de Mauzac.
Le 6 juin 1409, il paya 6 écus or de rente à Hélie Brolhet, docteur ès lois, il vivait 22 mai 1415[591] .
Il épousa **Cébélie de CASTILLON**, laquelle fut nommée le 29 novembre 1434, à cette date Bertrand de Noé, chevalier, seigneur de Noé devait, au nom de Guilhem Hunaud de Lanta, damoiseau, seigneur de Mauzac, 300 écus pour la dot d'Aygline de Lanta à Jean de Durfort, seigneur de Bonac. Ce dernier avait reçu 70 écus plus 140 écus ; d'autre part Bertrand de Noé, beau-père de Guilhem Hunaud de Lanta, avait fait quittance à ce dernier qui promit de le faire ratifier à Cébélie de Castillon, sa mère[592].
Cet acte qui fait apparaître Aigline de Lanta, grand-mère de Jean de Durfort, seigneur de Bonac, permet de la rattacher à cette branche des seigneurs de Mauzac, chronologiquement

[591]André Navelle, *op.cit.,* V, p.185 se référant à Cuguron 2955 et B. Larue SS 117
[592] André Navelle, *op.cit.,* V, p.185 se référant à Dubois 3306

elle pourrait être la sœur de Jean I de Lanta, seigneur de Mauzac. Ceci est corroboré par un acte de juillet 1415 faisant apparaître Jean (I) de Lanta, seigneur de Mauzac, comme tuteur des enfants de Bernard de Durfort, seigneur de Bonac, et d'Aigline de Lanta[593].
Ils eurent :

III Guilhem HUNAUD de LANTA, damoiseau, seigneur de Mauzac.
Il mourut avant le 4 avril 1458, date à laquelle Hélène de Noé, veuve, et Hugues de Lanta, son fils, reconnurent avoir reçu de Bernard de Noé, damoiseau, seigneur de Noé, fils et héritier de feu Bertrand de Noé, écuyer, seigneur de Noé, la somme de 250 livres constituée à ladite Hélène par ledit Bernard de Noé et son père, pour le mariage entre ladite Hélène et ledit Guilhem Hunaud de Lanta, père dudit Hugues de Lanta, seigneur de Mauzac[594].
Il avait épousé, avant le 29 novembre 1434, **Hélène de NOE**, fille de Bertrand de NOE, écuyer, seigneur de Noé et de Jeanne de COARRAZE[595].
Ils eurent :

4.1 Hugues HUNAUD de LANTA, qui suit.

4.2 Pierre HUNAUD de LANTA, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Michel, qui viendra en son rang.

4.3 Bonnette HUNAUD de LANTA. Elle épousa, à Toulouse, par contrat du 15 avril 1467, **Roger de MARTRES**, seigneur de Lafitte, fils d'Arnaud de MARTRES, seigneur de Lafitte, Martres, Gensac, et de Françoise d'ESQUERRE[596].

4.4 L. HUNAUD, elle épousa **Adhémar ISALGUIER**, chevalier, seigneur de Saint-Simon, Mérenvielle, fils de Jean II ISALGUIER, seigneur de Saint-Simon, Mérenvielle, et de sa seconde épouse Bartholine de SABANAC. Adhémar Isalguier, devenu veuf épousa en secondes noces Gaillardine d'Orbessan, il mourut entre 1509 et 1513[597].

IV Hugues HUNAUD de LANTA, seigneur de Mauzac, Lafitte, Saint-Elix, Saint-Michel (Mont-Saboth), Montesquieu-Volvestre.
Les 20 juin et 21 août 1464, il rendit hommage et dénombra les terres et seigneuries de Saint-Elix, Lafitte Vigordanne, Saint-Michel, Gensac, Couladère, Saint-Christaud et Montesquieu

[593] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires,* se référant à *Maison de Durfort,* p.845
[594] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. Gers I 2648
[595] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 20, produisant Dubois 3306.
[596] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Martres,* se référant à AD. Gers Vergès I 1889 ; L. de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* I, p.337
[597] André Navelle, *op.cit.,* V, p.186 et p.231, Généalogie Isalguier, se référant à Raymond de Pavie BM. Toulouse Ms 1300

Volvestre, en la jugerie de Rieux[598]. Les 3 janvier et 23 février 1490 il fit des arrentements[599] puis lui et sa fille Anne Hunaud de Lanta dénombrèrent en 1503[600].
Il avait épousé, avant 1459 (vers 1450 ?), **Jacmette ISALGUIER**, fille de Jean II ISALGUIER, seigneur de Fourquevaux, Pinsaguel, et selon Navelle d'Eléonore d'ESPAGNE, sa 1ère épouse (épousée par contrat du 5 novembre 1428)[601], si l'on considère la chronologie Jacmette pourrait être issue du 2ème mariage de Jean II ISALGUIER avec Jeanne d'ORNEZAN (épousée en 1436.)
Ils eurent[602] :

5.1 Anne HUNAUD de LANTA, qui suit.

5.2 Antoinette HUNAUD de LANTA dont on ignore la destinée.

V Anne HUNAUD de LANTA.
Les données non référencées la concernant insi que ses époux et leurs enfants et petits-enfants proviennent d'André Navelle[603].
Le 6 octobre 1522, suite à un procès avec sa belle-fille Isabelle d'Auzits, cette dernière prit possession de la terre de Saint-Elix par l'intermédiaire de son procureur Christophe de Castres, puis les 27 février et 4 juillet 1526 Anne Hunaud, en exécution d'un arrêt du 13 décembre 1525, en faveur d'Isabelle d'Auzits, devait mettre Mauzac entre les mains de marchands sûrs qui en lèveront les revenus jusqu'à 3.700 livres ; le procès se poursuivait en 1527, le 12 avril 1527, Anne Hunaud était tenue de *vider* la seigneurie de Mauzac, le 29 mai 1528 il y eut une autorisation d'accord sur Mauzac[604].
Elle mourut avant le 5 février 1542, date à laquelle Anne Hunaud, dame de Mauzac (*sa petite-fille)* fut condamnée à payer à Béatrix de Ferrières, dame de Saint-Martin (*mère de Manaud de La Roque*) 600 écus petits pour le douaire de feue Anne Hunaud, mère de Béatrix, d'où quittance[605].
Elle avait épousé, en premières noces (vers 1470 ?), avec 800 écus de dot, **Gaston de MAULEON**, non rattaché. Il testa le 11 novembre 1479. André Navelle, selon la chronologie, émet l'hypothèse qu'il pourrait être fils de Bernard de Mauléon, seigneur de Gensac, et d'Honorette de La Tour.
Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat des 26 novembre 1480 et 2 juin 1482, N…de FERRIERES.
Enfant du premier lit :

---

[598] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. Gers I 1537 et BM. Toulouse Ms 634
[599] André Navelle, *op.cit.,* V, p.186 se référant à Vilard 9619
[600] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à BM. T II 159
[601] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.219-221, Généalogie Isalguier ; un acte du 28 avril 1460 dit qu'une somme de 400 écus or due par feu Jacques Isalguier *(père de Jean II)* à M. de Mauzac pour la dot de Jacmeta sa neboda (*petite-fille)* fille de Jean Isalguier sera payée par ledit Jean, *on ne cite pas la mère de Jacmette au contraire de son frère Jean dit en 1461 fils de Jeanne d'Ornezan.*
[602] André Navelle, *op.cit.,*V, p.186, indique la descendance d'Hugues Hunaud de Lanta d'après un acte du 16ème siècle (AD. HG E 245) qui contient une généalogie fournie par Pierre Hunaud qui revendique contre Manaud de La Roque, seigneur de Saint-Martin, à la suite d'un arrêt du Grand Conseil.
[603] André Navelle, *op.cit.,* V, p.185.
[604] André Navelle, *op.cit.,* V, p.186 se référant à Textoris 7396 et AD. HG B 21 et B 22.
[605] André Navelle, *op.cit.,* V, p.186 se référant à G. Fossé 4060

6.1 François de MAULEON dit HUNAUD de LANTA, qui suit.

Enfant du second lit :

6.2 Béatrix de FERRIERES, dont nous indiquons la descendance pour la compréhension du texte[606].
Elle épousa, en premières noces, **Antoine de LA ROQUE**, seigneur de Saint-Martin (diocèse de Tarbes), il mourut avant 1541.
Elle épousa, en secondes noces, **Jean ISALGUIER**, seigneur de Dours.

Elle eut, du premier lit, un fils, Manaud, qui suit et deux filles : Anne (elle épousa Pierre de *Lavelan)* et Charlotte (elle épousa Firminet de Comminges, seigneur de *Valluar,* probablement Baliar.)

Manaud de La Roque, seigneur de Saint-Martin et de Mauzac. Il épousa Suzanne d'Espagne, laquelle dame de Mauzac, coseigneuresse du Fauga, donna un lauzime le 7 février 1550[607]. Suzanne d'Espagne était fille d'Hugues d'Espagne, seigneur et baron de Durfort, et de Brunette de Coarraze[608]
Ils eurent :
Marie de La Roque, dame de Mauzac. Elle mourut avant 1621.
Elle avait épousé, par contrat du 4 octobre 1565 Gaspard de La Rivière (puis de Villemur), bâtard, mort avant 1605. Leur fils Blaise de Villemur hérita de la terre de Mauzac.

VI François de MAULEON dit HUNAUD de LANTA.
Il épousa, vers 1490, **Madeleine de LA ROQUE.**
Ils eurent :

7.1 Hugues HUNAUD de LANTA, seigneur de Mauzac. Il mourut sans enfant avant octobre 1522, date du second mariage de son épouse Isabelle d'Auzits.
Il avait épousé **Isabelle d'AUZITS,** fille de Raymond d'AUZITS, chevalier, seigneur d'Auzits, Salles, et d'Hélène de MALEVIELLE. Elle vivait en 1543.
Devenue veuve, Isabelle d'Auzits épousa, en secondes noces, en octobre 1522, noble Pierre Brolhet, seigneur de Bonrepos, d'où postérité, il vivait en 1545.

7.2 Pey Arnaud HUNAUD de LANTA, dont on ignore la destinée.

7.3 Gabrielle HUNAUD de LANTA, dont on ignore la destinée.

---

[606] L'essentiel des données proviennent d'André Navelle, *op.cit.*, V, p.187, p.228, Généalogie Isalguier ; t.VI, p.113 Généalogie La Roque, seigneurs de Saint-Martin
[607] André Navelle, *op.cit.,* V, p.187 se référant à Lebret 9572
[608] André Navelle, *op.cit.,* t.IV, p.201

7.4 Anne HUNAUD de LANTA, dame de Mauzac et de Lafitte Vigordanne.
Le 29 juillet 1544, elle fit un compromis avec Claude de Pins, recteur de Lafitte Vigordanne, au sujet d'un terrain[609].
Elle épousa **François de RIVIERE**, seigneur de Puntous.

II-4
Seigneurs de Saint-Michel

Saint-Michel dit souvent dans les actes Saint-Michel de Mont-Saboth (ou Mont-Sabaoth) est situé à 2 km à l'ouest du Plan (Volvestre) et à 4 km au sud de Cazères, le lieu de Mont-Saboth est situé à 1 km de Saint-Michel.

L'auteur de cette branche, Pierre Hunaud, était le second fils de Guilhem Hunaud de Lanta, seigneur de Mauzac, et d'Hélène de Noé.

IV Pierre HUNAUD, seigneur de Saint-Michel et de Gouzens (à 4 km de Montesquieu-Volvestre.)
Le 1er novembre 1483, Pierre Hunaud, seigneur de Gouzens, coseigneur de Saint-Michel de Mont-Saboth bailla à nouveau fief[610].
Il mourut avant décembre 1496[611]. Le 23 juillet 1497, il y eut un accord entre Géraude de Vacques, mère et administratrice de Paul, Gaspard, Roger et Marguerite Hunaud, ses enfants, héritiers de feu Pierre Hunaud de Lanta, seigneur de Saint-Michel, et Michel Marsolier et Paul Marsolier, son fils, au sujet de la domination du territoire de Montaut de Bessac, intervinrent Bernard de Vacques, frère de Géraude, Roger de Martres, du lieu de Lafitte oncle des enfants[612].
Il avait épousé, par contrat du 16 avril 1480, **Géraude de VACQUES**, dotée de 800 moutons d'or, fille de Paul de VACQUES, coseigneur de Saint-Michel de Lanès, juge de Rieux, et de Jeanne de FONTAINES, parmi les témoins Hugues Hunaud de Lanta, seigneur de Mauzac, Odon et Bernard de Vacques, frères de Géraude[613].
Ils eurent :

5.1 Paul HUNAUD de LANTA, coseigneur de Saint-Michel de Mont-Saboth.
Il fut prêtre et recteur de Gouzens et de Saint-Julien. Le 20 octobre 1531 il fit une donation de la moitié d'une maison au fort de Mont-Saboth, plus d'une autre maison, terre et bois à Marguerite Hunaud de Lanta, épouse de Bernard de Barrau, seigneur des Cavaignous[614]. Le 7 mai 1547, il reçut une donation[615].

---

609 André Navelle, *op.cit.,* V, p .186, se référant au notaire de Labarde 4670
610 André Navelle, *op.cit.,* V, p.187 se référant à Bonet 15269
611 André Navelle, *op.cit.,* V, p.188, sans référence
612 André Navelle, *op.cit.,* V, p.188 se référant à Astorg 387
613 André Navelle, *op.cit.,* V, p.187 se référant à Bonet 15269
614 André Navelle, *op.cit.,* V, p.188 se référant à Bonet 15278 et 15281
615 André Navelle, *op.cit.,* V, p.188 se référant à Bonet 15280

5.2 Gaspard HUNAUD de LANTA, qui suit.

5.3 Roger HUNAUD de LANTA. Il n'est plus cité après le 23 juillet 1497.

5.4 Marguerite HUNAUD de LANTA. Le 15 mars 1571, Marguerite Hunaud de Lanta, veuve de Bernard de Barrau, seigneur des Cavaignous donne quittance à Gaspard Hunaud, seigneur de Saint-Michel, son frère, de 800 moutons (à 15 sols) de son douaire, plus des robes, etc., constituées par feu Pierre Hunaud, son père, et par Gaspard Hunaud[616] .
Elle avait épousé, **Bernard de BARRAU**, seigneur des Cavaignous, probablement fils de Thibaud de BARRAU, seigneur de Goutevernisse, et de Bertrande d'ANTIST. Il mourut avant le 13 mai 1541, date du testament d'Audinet de Barrau, seigneur de Goutevernisse[617], d'où postérité.

V Gaspard HUNAUD de LANTA, seigneur de Saint-Michel.
Le 23 mai 1534, il fit un achat ; il dénombra en 1540 pour Saint-Michel de Mont-Saboth. Le 18 janvier 1544, il fut témoin au contrat de mariage de sa nièce, Françoise de Barrau, fille de Bernard de Barrau, seigneur des Cavaignous (*et de Marguerite Hunaud),* avec Barthélemy de Sarrecave[618].
Il fut cité, en 1560, avec Antoine de Martres, seigneur de Lafitte Volvestre, coseigneur du Plan[619]. En 1565, il y eut une sentence arbitrale le concernant, il ne fut pas dit feu le 20 septembre 1566, date d'une reconnaissance de Germain de Planchis à Gaillard Hunaud fils de Gaspard Hunaud ; il mourut avant 1570, date de l'obit de feu Balthazar Hunaud son fils[620].
Selon André Navelle il se maria deux fois, ses épouses ne sont pas connues.
Un acte du 29 décembre 1585 permet de situer les différents membres de sa descendance : à cette date il y eut un compromis entre les héritiers de feu Gaspard Hunaud, seigneur de Saint-Michel, relatif aux droits appartenant à feu Jean Hunaud, seigneur des Cavaignous, et à Françoise et Anne de Hunaud, filles de feu Gaspard Hunaud, seigneur de Saint-Michel de Mont-Saboth et Alexandre de Hunaud, fils de feu Gaspard Hunaud, seigneur de Saint-Michel et les héritiers de feu Gaillard Hunaud, fils et héritiers fils et héritiers de feu Gaspard leur-grand-père ; entre Roger Hunaud, fils et héritier dudit feu Jean et lesdites Françoise et Anne sœurs dudit feu Gaillard, leur feu frère, héritiers dudit feu Gaspard. François Hunaud, seigneur des Cavaignous et Françoise Hunaud, sa tante et Jean de Palats, seigneur de Puginier, mari de ladite Anne et Philippe et Melchior Hunaud, frère fils et héritiers de feu Gaillard, renoncent au procès pour la succession tant dudit feu Gaspard, seigneur de Saint-Michel, leur père et grand-père, que des successions d'Alexandre et de Louise Hunaud[621].

---

[616] André Navelle, *op.cit.,* V, p.188, se référant à B. Seglane 15969
[617] Maurice Vuillier produisant AD. HG, sans référence.
[618] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves pp.31-35, se référant à AD. HG 3 E 15969 Cazères ; BM. T Ms 635; AD. HG 3 E 15279
[619] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.39, se référant à AD. HG 3 E 16205 Plan Volvestre
[620] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves pp.42-44, se référant à AD. HG 3 E 9451 Cazères, 3 E 9453 Cazères, 3 E 9431 Cazères.
[621] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.53 se référant à AD.HG 3 E 9443 (2) Cazères.

Enfants du 1er lit[622] :

6.1 Jacques HUNAUD.

6.2 Louise HUNAUD. C'est probablement elle qui épousa, (vers 1560), Alexandre **Roger de FOIX**, fils d'Antoine de FOIX, seigneur de Lamothe, et de Jeanne de CAVARS[623]. Alexandre Roger de Foix mourut avant le 7 novembre 1608, date du contrat de mariage de sa fille Clariande de Foix, avec Guillaume Soubiran, docteur en médecine de la ville de Tarbes, Clariande épousa en secondes noces Pierre Claverie, habitant de Préchac, en Bigorre, natif d'Arbois[624], Louise Hunaud ne fut pas dite feue le 7 novembre 1608.

6.3 Anne HUNAUD. Citée le 20 octobre 1567, dans le testament de son frère Balthazar (voir infra), elle épousa noble **Jean de PALATS**, seigneur de Puginier (Aude.).
En 1585 Philippe de Hunaud et Melchior de Hunaud, seigneurs de Saint-Michel, frères, de l'avis de François de Martres, seigneur de Lafitte, leur curateur, vendirent à Françoise de Villemur, femme de Roger de Hunaud, seigneur des Cavaignous, la place et seigneurie de Gouzens, 2.600 livres, pour paiement de 500 écus sols, à noble Jean de Palats, mari d'Agne de Hunaud, et pour dot et légitime de ladite de Hunaud, et à Corbeyran de Foix, mari de Françoise de Hunaud, 33 écus, sur la maison et les biens de feu Gaspard de Hunaud, seigneur de Saint-Michel et dudit seigneur des Cavaignous[625]. Jean de Palats pourrait être le frère de Gabrielle de Palats, femme de Jean Hunaud, seigneur des Cavaignous.

Enfants du second lit :

6.4 Gaillard HUNAUD, qui suit.

6.5 Jean dit Jeannot HUNAUD, auteur de la branche des seigneurs des Cavaignous, qui suivra.

6.6 Balthazar HUNAUD. Il testa le 20 octobre 1567, faisant des legs à Gaillard Hunaud, son frère, à Anne Hunaud, sa sœur, à Marguerite Hunaud, fille dudit Gaillard, à la fille de Jeannot Hunaud, son frère, à Paule de Foix, sa nièce fille de Corbeyran de

---

[622] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.188-189, une partie des données comme pour ceux du second lit viennent des *Pièces fugitives* du Marquis d'Aubais ; les enfants des 2 lits apparaissent dans le testament de Gabriel Hunaud du 16 mars 1552

[623] Maurice Vuillier, *Les Comtes de Foix,* pp.86-88, les preuves ne sont pas fournies mais des actes font apparaître Louise Hunaud, fille de Gaspard, avec les autres enfants de Gaspard dont Françoise Hunaud qui épousa en secondes noces Corbeyran de Foix, frère d'Antoine Roger.

[624] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires,* se référant à AD. HG Reg. Ins. 14

[625] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.52, se référant à AD. HG 3 E 15307 Montesquieu Volvestre

Foix, aux fils de Jeannot Hunaud, son frère et mourut dès 1570 selon l'instrument de l'obit énoncé dans son testament[626].

6.7 François HUNAUD dit le cadet de Saint-Michel, on ignore sa destinée.

6.8 Gabriel HUNAUD dit également le cadet de Saint-Michel. Il testa le 16 mars 1552 (n.st.), nommant son épouse Marguerite de Martres, il partait en guerre en Allemagne, il était frère d'Alexandre Hunaud, prêtre, recteur de Gouzens à qui il donnait 100 livres, de Gaillard et de Jean Hunaud ; de Jacques Hunaud, son demi-frère ; de Marguerite et de Françoise Hunaud ; de Louise et Anne Hunaud, ses demi-sœurs. Il institua héritière universelle sa fille aînée Marie Hunaud, il donna 2.000 livres à son autre fille Gabrielle Hunaud[627]. Il mourut avant avril 1553, date d'une demande de rémission pour Antoine de Martres, seigneur de Lafitte, pour le meurtre de Gabriel Hunaud dit le cadet Gabriel de Saint-Michel, son beau-frère et cousin au cours d'une querelle au droit de chasse, en même temps qu'Antoine de Martres était condamné Jean Souls dit Thoirac, pour le même motif [628].
Il avait épousé, par contrat du 4 mars 1549, **Marguerite de MARTRES**, dotée de 1.500 livres, fille de feu Jean de MARTRES, seigneur de Lafitte, coseigneur du Plan Volvestre, et de Jeanne de TERSAC, sœur d'Antoine de Martres[629]. Marguerite de Martres épousa, en secondes noces, le 1er mai 1558 Alexandre d'Hébrail, seigneur de Canast, fils de Pons d'Hébrail, seigneur et baron de Cortade, Dalou, et de Jeanne de Fontaines[630].
Ils eurent (André Navelle):

A- **Marie HUNAUD**, née en 1550.
B- **Gabrielle HUNAUD**, née en 1551.

6.9 Alexandre HUNAUD, prêtre et recteur de Gouzens.
Le 3 juin 1574, il acheta à Gabrielle d'Orbessan les 3/5 d'une maison et le 28 octobre 1575 résigna la rectorie de Gouzens, le nouveau titulaire fut mis en possession[631].

6.10 Marguerite HUNAUD.

6.11 Françoise HUNAUD. Elle testa, une première fois, le 15 janvier 1599, veuve de son second mari Corbeyran de Foix, elle lègua 5 sous à son fils Charles de Foix à cause de ses ingratitudes, il l'avait chassée de la maison de Lamothe en Argain sans pension, son mari mourut il y 2 ans environ, elle s'était réfugiée en ville où elle vivait pauvrement. Elle lègua à ses filles Suzanne et Gabrielle 2.000 livres et les intérêts dus par les héritiers de feu Gaspard Hunaud, son frère, institua héritières universelles ses

[626] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 9453 Cazères, AD. HG 3 E 9431 Cazères
[627] André Navelle, *op.cit.,* V, p.189 ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 5236
[628] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à *La Gascogne au trésor des Chartes,* pp.231, 232
[629] André Navelle, *op.cit.,* V, p.189 se référant à AD.HG 3 E 5236, Vital Lagarra ; par ailleurs indiquant également Marie et Gabrielle.
[630] André Navelle, V, Généalogie Hébrail, p.156
[631] André Navelle, *op.cit.,* V, p.189 se référant à B.Seglane 15297

filles Paule, Suzanne et Gabrielle, elle nomma exécuteur testamentaire Roger Hunaud, seigneur des Cavaignous et Raimond d'Arbas, seigneur de Savès (*mari de Gabrielle Hunaud*), elle annula la donation faite par feu son mari à Charles de Foix lors de son mariage avec Anne de Léviston, elle fit une autre testament, le 22 août 1600, reprenant les mêmes termes[632]. Elle vivait en 1611 date d'une déclaration de sa part relative à Jean Roger de Martres, seigneur du Plan[633].

Elle avait épousé, en premières noces, dès 1546, noble **Nicolas ESQUERRE**, seigneur de Sarraute, habitant de Salies qui en 1546 donna quittance à Gaspard Hunaud, seigneur de Saint-Michel, de 300 livres en déduction du douaire de Françoise Hunaud, fille dudit Gaspard[634].

Elle avait épousé, en secondes noces, **Corbeyran de FOIX**, seigneur de Lamothe en Argain (Montesquieu-Volvestre), (peut-être) fils d'Antoine de FOIX, seigneur de Lamothe, et de Jeanne de CAVARS, pour expliquer que Corbbeyran de Foix avait hérité de Lamothe[635].

Corbeyran de Foix, seigneur de Lamothe, capitaine, testa le 2 mars 1597, son épouse aura l'usufruit de ses biens, il avait vendu des biens de sa femme, il avait marié son fils Charles de Foix à Anne de Léviston et lui avait donné la moitié de ses biens à condition de nourrir ses parents, ce qu'il n'a pas fait. Ils ont été ruinés par les guerres de religion, la maison de Lamothe a été pillée 2 fois et brûlée, leur fils ne les a pas secourus. Un jugement avait condamné Philippe et Melchior Hunaud, frères, à payer à Françoise Hunaud 666 écus 2/3 pour sa dot, droit de légitime et droits sur les biens de feu Gaspard Hunaud, son frère, le procès avait été porté devant le parlement de Toulouse. Charles de Foix s'était opposé au paiement. Sa femme a été contrainte de lui donner la moitié de ses biens lors du contrat de mariage se réservant l'usufruit ainsi qu'une métairie à Sarraute donnée par feu Nicolas Esquerre, son 1er mari, métairie dont Charles de Foix s'était approprié les fruits. Feue Jeanne de Gavarret, dame de Clarac avait légué par testament 40 livres à Suzanne de Foix, sa fille, à lui rendre. Il institua héritiers universels : Charles, Paule, Suzanne et Gabrielle de Foix, ses fils et filles à parts égales[636]. Il mourut peu après car sa femme, Françoise Hunaud, dit, le 15 janvier 1599 (supra), qu'il était mort il y a 2 ans environ.

VI Gaillard HUNAUD, seigneur de Saint-Michel, capitaine.

En 1554, il dénombra les 7/8 de la seigneurie de Saint-Michel de Mont-Saboth avec juridiction haute, moyenne et basse, plus un fief et terroir dit *Lobassel,* métairie noble et pièce de terre dite Peybarbe en la judicature de Montesquieu-Volvestre, plus des censives à Cazères, Palaminy, Couladère, Gensac et Belvèze[637].

---

[632] André Navelle, *op.cit.,*V, p.189 se référant à AD.HG 15343 et 15344, Caussade, notaire.

[633] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15359, Montesquieu Volvestre.

[634] Maurice Vuillier, *op.cit.,*, produisant AD.HG 3 E 9620bis, Plan Volvestre.

[635]Maurice Vuillier, *Les Comtes de Foix,* sans dire peut-être, se référant au Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* t. II, p. 61 (qui indique Roger de Foix, fils d'Antoine de Foix, seigneur de Lamothe, et de Jeanne de Cavars, mariés par contrat du 9 octobre 1521.)

[636]André Navelle, *op.cit.,*V, p.189 se référant à AD.HG 3 E 15319 , B. Seglan, notaire.

[637] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à BM. Toulouse, Ms 635

Il mourut en octobre 1569, en la ville de Mazères, portant les armes pour le roi contre les ennemis de Sa Majesté[638].
Il avait épousé, par contrat du 13 février 1563, **Gabrielle d'ORBESSAN**, fille de feu Jean d'ORBESSAN, seigneur du Pouy de Touges, et de feue Isabelle de MARTRES, veuve d'Audinet de BARRAU, seigneur de Goutevernisse[639]. Gaillard Hunaud ayant eu deux enfants qui contractèrent mariage (en fait fiançailles), Gabrielle, en 15 avril 1565, Gaillard, en 1566, donc âgés d'un à deux ans et peut-être moins pour Gaillard, alors qu'à l'époque il était généralement admis que les futurs devaient avoir 7 ans pour contracter mariage, il est probable que le contrat de mariage de Gaillard Hunaud et de Gabrielle d'Orbessan fut post-nuptial.
Le 21 janvier 1571, Gabrielle d'Orbessan, entreprit une action envers Françoise de Boisset, femme de Germain de Planchis pour se faire restituer les 1.000 écus d'or de dot constituée à Gabrielle Hunaud, pour son mariage avec Corbeyran de Planchis qui n'avait pas eu lieu, non plus que celui de Gaillard Hunaud avec Denise de Planchis ; un bon parti se présenta pour sa fille Gabrielle Hunaud, elle demandait la maison de la place de Castelbon[640] (voir infra.)
Le 11 octobre 1573, elle fit un accord avec Mathieu d'Orbessan et Antoinette de Barrau, sa femme, héritiers d'Audinet de Barrau, seigneur de Goutevernisse, premier mari de Gabrielle d'Orbessan[641]. Elle fut citée, le 29 septembre 1577, comme mère et tutrice de Melchior et Philippe Hunaud[642].Elle vivait le 6 janvier 1602, date à laquelle Melchior de Hunaud, seigneur de Saint-Michel, au nom de sa mère Gabrielle d'Orbessan, vendit à Philippe de La Penne, mari de Catherine de Francazal, une métairie de 25 arpents à Gouzens et Montesquieu au prix de 500 livres, à prendre sur Pierre de Francazal, seigneur et baron de Betbèze[643].
Ils eurent :

7.1 Gabrielle HUNAUD. Elle fut fiancée (contrat de mariage, dot de 1.000 écus d'or sol) le 15 avril 1565 (alias 1566) à noble Corbeyran de PLANCHIS, docteur en droit, fils de Me Germain de PLANCHIS, docteur en droit, seigneur de Castelbon, et de Françoise de BOISSET, avec le consentement de Gaspard Hunaud, père de Gaillard Hunaud, lui-même père de Gabrielle, qui donnait en gage la place et seigneurie de Gouzens que tenait son frère Jean Hunaud. Le 20 septembre 1566, Germain de Planchis reconnut devoir à Gaillard Hunaud, fils de Gaspard Hunaud, seigneur de Saint-Michel, 1.000 écus d'or sols, pour le douaire que ledit Gaillard Hunaud avait constitué à Gabrielle Hunaud, sa fille, future épouse de Corbeyran de Planchis, fils dudit Germain, au moyen de 2 cédules, cancellés lors de l'établissement des pactes de mariage signés le 15 avril dernier passé et à cause de la dissolution des mariages qui se sont effacés par le trépas de Corbeyran et Denise de Planchis, et ledit Germain de Planchis a cédé audit Gaillard Hunaud une métairie, terroir, prés, bois, moulin à huile

[638] Maurice Vuillier, *op.cit.,* p.12, se référant à un acte du 21 janvier 1571 AD. HG 3 E 9432.
[639] André Navelle, *op.cit.,* V, p.192 ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. Gers I 2686.
[640] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 9432 Cazères
[641] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15997 Cazères
[642] Maurice Vuillier, *op.cit.,* ,se référant à Larcher qui écrit par erreur Catherine au lieu de Gabrielle
[643] André Navelle, *op.cit.,* p.192, se référant à un acte chez Fr. de Fraisse, notaire de Salies , 28 janvier 1598

en la juridiction de *Belfaich* de Belloc jusqu'au remboursement de la somme de 1.000 écus d'or, il donne en gage la place de Castelbon et autres biens dépendants[644].
Elle avait épousé, **Raymond d'ARBAS**, coseigneur de Cazères, seigneur de Savès, Boussens, fils d'Alexandre d'ARBAS, seigneur de Mondavezan, la Salvetat, coseigneur de Cazères, et de Bertrande GENSE, sa première épouse. Raymond d'Arbas mourut le 8 janvier 1606, son testament fut ouvert le 7 juin 1606[645],
Gabrielle Hunaud vivait le 6 mars 1629[646], d'où postérité.

7.2 Gaillard HUNAUD. Il fut fiancé, en 1566, à Denise de PLANCHIS, sœur de Corbeyran, fiancé à Gabrielle Hunaud, sœur de Gaillard, morte avant le 20 septembre 1566. Il mourut jeune, sans alliance, comme dit supra.

7.3 Philippe HUNAUD, qui suit.

7.4 Melchior HUNAUD, auteur de la seconde branche des seigneurs de Saint-Michel, qui viendra en son rang.

7.5 Marguerite HUNAUD de Saint-Michel. Elle mourut avant 1593.
Elle avait épousé **Pierre de JEANNET**, seigneur de Tuque, lequel, veuf, épousa, en secondes noces, par contrat du 8 février 1593, Isabeau d'Ornezan, veuve de Vézian de Marsolier. De son premier mariage Pierre de Jeannet eut plusieurs enfants dont Philippe de Jeannet, fils aîné, Isabeau d'Ornezan avait eu une fille unique Gabrielle de Marsolier[647]. Isabeau d'Ornezan, veuve de Pierre de Jeannet épousa, avant 1628, François de Soulancé et mourut le 23 mai 1631[648].

VII Philippe HUNAUD, seigneur de Saint-Michel.
Il vivait en 1600 et mourut dès 1604, date d'un achat de Jean Jacques de Tersac à Melchior de Hunaud, seigneur de Saint-Michel, de terres confrontant celles des héritiers de feu Philippe de Hunaud[649].
Il avait épousé, par contrat du 4 juin 1588, **Françoise (de LA RIVIERE) de VILLEMUR**, fille de Gaspard de LA RIVIERE, seigneur de Mauzac, et de Marie de LA ROQUE, dame de Saint-Martin, la dot était de 2.500 livres, furent présents Roger de Hunaud, seigneur des Cavaignous, Melchior de Hunaud, frère de Philippe[650]. Elle vivait le 17 février 1626 date du second contrat de mariage de son fils Melchior (infra.)
Ils eurent :

8.1 Melchior HUNAUD, qui suit.

---

644 Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 9453 Cazères
645 AD.HG 3 E 16129, Cazères.
646 Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Arbas.*
647 Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3E 15337 Montesquieu Volvestre.
648 Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Ornezan,* produisant les preuves.
649 Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16182 Montesquieu Volvestre ; p.66 AD. HG 3 E 9436 Cazères
650 André Navelle, *op.cit.,* V, p.193 se référant à J. Segond notaire de Noé, Reg. Ins. 3 f°727 ; AD. H.G Reg. Ins.3

8.2 Jean François alias Jean Georges de HUNAUD, sieur de Gouzens.
Il fut cité avec sa femme, Marguerite de Manaud en 1630 et en 1639[651]. Il mourut avant 1678, il fut cité feu le 17 septembre 1681, date du contrat de mariage de sa fille Germaine de Hunaud (voir infra.)
Il avait épousé, par contrat du 18 janvier 1623 (voir infra), **Marguerite de MANAUD** (peut-être Maignaut, mais on trouve plusieurs actes relatifs à une famille Manaud), fille de Jean de MANAUD, laquelle testa le 10 mai 1659 (voir infra.)
Ils eurent :

A- **Jean de HUNAUD**, seigneur de *Ganiac* (Gagnac) alias de Gaujac.
En 1673, Jean de Hunaud, seigneur de *Ganiac*, et ses sœurs Marguerite et Germaine de Hunaud, de *Bonrepos*, furent cités, la même année Marie d'Azéma, femme du sieur Guillaume Larralde leur fit une donation[652].
Le 6 juin 1675, Jean de Hunaud, seigneur de Gaujac, Bonrepaux, et ses sœurs Marguerite, Germaine et Gabrielle, devaient 300 livres à Germain Garric, époux de Louise Durègne, fille de Catherine Manaud, puis le 11 août 1675, les mêmes, demeurant à Bonrepaux, vendirent une vigne à Belloc, annexe de *Belfaig*[653]
Il testa le 20 avril 1678 et mourut avant le 9 août 1678 (voir infra.)

B- **Pierre de HUNAUD**. Il mourut, ab intestat avant le 9 août 1678 et probablement dès le 6 juin 1675 (supra.)

C-**Marguerite de HUNAUD**, fille aînée. Le 9 août 1678 furent cités, Marguerite de Hunaud, fille de feu Jean Georges de Hunaud, sieur de Gouzens et de Marguerite de Maignaut, héritière par leur contrat de mmariage du 18 janvier 1623, et héritière de feu Jean de Hunaud, seigneur de *Ganiac*, son frère, par son testament du 20 avril 1678, et Germaine et Gabrielle de Hunaud, sœurs, fille dudit sieur de Gouzens et de demoiselle de Maignaut, légataires de leur mère par son testament du 10 mai 1659, reçu par Dedieu, notaire de Taurignan, et dudit feu sieur de *Ganiac,* leur frère, par son testament du 20 avril 1678, et sur les biens de feu Pierre de Hunaud, leur frère, mort ab intestat[654].
Elle testa le 23 novembre 1690, demandant son inhumation au lieu d'Icart, au tombeau de ses prédécesseurs, elle fit un legs à sa sœur Gabrielle, épouse de Jean de *Prades* (Prat), et institua héritière universelle sa sœur Germaine de Hunaud[655].
Elle mourut avant le 9 août 1696 (supra.)

---

[651] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 26203 Saleich : 3 E 26210 Saleich
[652] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 26219 Saleich
[653] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires,* se référant à Durègne, notaire de Betchat
[654] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 26220 Saleich
[655] Maurice Vuillier, *preuves supplémentaires,* se référant à AD. 5 E 4222 Betchat

D-**Germaine de HUNAUD**. Elle testa le 9 août 1696, veuve, faisant un legs de 1.000 livres à sa nièce Marie de Foix de Fabas, instituant héritier universel Guy de Hunaud, seigneur de Mourlon, son neveu, lui substituant Jean Roger de Hunaud, chevalier de Saint-Michel, son cousin germain, lui substituant Jeanne Marie de Foix, elle était sœur de feue Marguerite de Hunaud[656].
Elle avait épousé, par contrat du 17 septembre 1681, **Guy de SARRIEU**, fils de François de SARRIEU et de Georgette d'ENCAUSSE, le mariage eut lieu à Aspet le 26 septembre suivant[657]. Guy de Sarrieu mourut en 1686, sans postérité[658].

E- **Gabrielle de HUNAUD**.
Elle épousa, par contrat du 9 août 1678, le sieur **Jean de PRAT**, de Carbonne[659]. Elle vivait le 20 novembre 1690 (supra.)

8.3 Blaise de HUNAUD, seigneur de Serres.
Il testa le 21 septembre 1637, instituant héritier son neveu François Hunaud[660], il est cité en 1639 avec son frère Jean Georges.

VIII Melchior de HUNAUD, seigneur de Saint-Michel.
Il testa le 24 janvier 1649, léguant 2.000 livres à sa femme Germaine de Lapasse, 2.000 livres à sa fille Isabeau de Hunaud, 2.000 livres à sa fille Marthe de Hunaud, selon un acte du 26 avril 1692 qui rappelle ce testament le contrat de mariage de sa fille Françoise de Hunaud avec Emmanuel d'Incamps ; le 26 avril 1692, il y eut une donation de François de Hunaud, son fils, à Françoise de Hunaut, sa sœur, mère de Melchior d'Incamps[661].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 28 février 1614, au Fousseret, **Paule de BAZON** de Labernède[662]. Elle était probablement fille de Jean de BAZON, coseigneur de Larrouzet, seigneur de Labernède, et de Domenge BON.
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 17 février 1626, **Germaine de LAPASSE**, fille de Durand de LAPASSE, et d'Anne de SAINT-PASTOU, ce contrat dit qu'il avait été marié, en premières noces, à Paule de Bazon, dont il a eu une fille qui a eu don de la moitié des biens, par contrat du 28 janvier 1614, reçu par un notaire du Fousseret, la dot était de 10.000 livres. Georges de Villemur, seigneur de La Hitère et de Mauzac, procureur de sa sœur Françoise de Villemur consentit au mariage et donna la moitié de ses biens, sauf l'usufruit[663].
Enfant du 1er lit :

---

[656] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16228 Saint-Michel
[657] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Sarrieu,* se référant à AD. Ariège 5 E 4219 Saint-Béat et RP. Aspet
[658] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[659] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 26220 Saleich
[660] André Navelle, V, *op.cit.,* p.192
[661] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16229 Saint-Michel
[662] André Navelle, *op.cit.,* V, p.192
[663] André Navelle, *op.cit.* ,V, p.193, se référant àAD.HG 3 E 15293, P. Caussade, notaire ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 15393 Montesquieu Volvestre

9.1 Gabrielle de HUNAUD de Saint-Michel. Elle testa le 21 novembre 1652, son testament fut ouvert le 1er décembre 1652 en la maison seigneuriale de Couladère, elle avait 4 enfants : Bertrand, Jean, François et Paule de Vize, elle donne à tous au total 5.000 livres, soit 1 250 livres à chacun, si le posthume qu'elle portait venait à naître à perfection, il lui serait donné une part des 5.000 livres, chacun recevra alors 1.000 livres, elle institua héritier universel son fils aîné Blaise de Vize[664] (*elle a donc eu 4 enfants en dehors du posthume)*

Elle avait épousé, par contrat du 22 juillet 1635, dotée de 10.000 livres, **Guillaume de VIZE**, seigneur de Justiniac[665], fils de Bertrand de VIZE de Boulp, seigneur de Couladère, et de Marguerite de VILLEMUR[666]. Bertrand de Vize testa, le 3 décembre 1648, cassant le précédent testament fait à Toulouse, nommant feue sa femme Marie de Villemur, et parmi ses enfants Guillaume de Vize qui avait épousé Gabrielle Hunaud par contrat du 22 juillet 1635, le testament fut ouvert le 17 octobre 1660, Guillaume de Vize étant présent[667].

Enfants du second lit :

9.2 François de HUNAUD, qui suit.

9.3 Jean Roger de HUNAUD de Saint-Michel, seigneur de La Grave, Saint-Michel.

Il testa, le 9 septembre 1670, nommant Marie de Bazon, sa seconde femme, demoiselle de Verdier, sa première femme, Melchior Hunaud, fils de sa première femme, Marguerite Hunaud, fils de sa seconde femme, il fit un legs à sa sœur Isabeau et à son fils aîné[668].

Il mourut le 12 septembre 1670 et fut inhumé dans la chapelle Notre Dame de l'église de Cazères[669]. Un acte de 1672 dit qu'il était mort depuis 2 ans, ses biens avaient été partagés entre nobles Jean et Louis Monbra, frères, fils de Gabriel Monbra et de Marie de Verdier, et Melchior de Hunaud, fils du seigneur de la Grave et de Marie de Verdier[670].

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 16 novembre (alias décembre) 1650, **Marie de VERDIER**[671], dite, en 1652, fille et héritière de feu Pierre VERDIER, de Cazères, veuve de noble Gabriel Monbra, épousé par contrat du 6 novembre 1641, mort en 1649. Celui-ci était fils d'Anne de Bon, morte dès 1655, citant ses enfants et sa belle-fille Marie de Verdier[672]. Marie de Verdier vivait en 1660[673] et mourut avant le 7 mars 1661[674].

---

[664] André Navelle, *op.cit.,* V, p.192 ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 9376 Cazères

[665] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG E 1633, l'acte dit par erreur fils de Bertrand de Vize de Boulp de Couladère, lequel est le grand-père du marié

[666] Jacques de Roquemaurel, *Généalogie de la famille de Vize.*

[667] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 9380 Cazères

[668] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG E 16036 Cazères

[669] RP. Cazères

[670] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 16038 Cazères

[671] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 9390 Cazères ; p.105 acte de 1672 3 E 16038 Cazères

[672] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 16023 Cazères

[673] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16026 Cazères

[674] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16164 Palaminy

Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 13 décembre 1661, à Saint-Julien, **Jeanne Marie de BAZON**, fille de Jean de BAZON, seigneur de Labernède, et de Marguerite HUNAUD, baronne de Lanta. Elle fut citée en 1673 avec sa fille Marie de Hunaud[675]. En 1685, elle apparut dans un acte avec sa fille Marguerite de Hunaud, héritière de son père feu le seigneur de La Grave, autorisée de Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, son curateur, on cita feu Melchior de Hunaud, fils dudit feu seigneur de La Grave et de Marie de Verdier[676]. Elle mourut, à Cazères, le 4 juin 1694, âgée d'environ 64 ans[677].
Enfants du 1er lit :

A-**Bernard de HUNAUD**. Il fut baptisé, à Cazères, le 17 septembre 1651, parrain, Bernard de Martres, marraine, Marguerite de Bazon[678]

B-**N…de HUNAUD**. Il fut baptisé, à Cazères, le 8 avril 1653, le prénom est laissé en blanc sur le registre.

C-**Jean François de HUNAUD**. Il fut baptisé, à Cazères, le 25 octobre 1654, parrain, Jean François de Hunaud, seigneur de Saint-Michel, marraine, Isabeau de Hunaud[679].

D-**Melchior de HUNAUD** de Saint-Michel, seigneur de La Grave. Il fut baptisé, à Cazères, le 16 décembre 1658, avec le nom de Melchior de La Grave, parrain, Melchior de Hunaud[680].
Cité le 8 avril 1668 dans le testament de son demi-frère noble Jean Monbra[681], il était, en 1671, sous la tutelle de Jean de Martres, seigneur de Bouillac[682]
Il testa les 3 mars 1677 et 26 février 1681, mourut le 26 février 1681 et fut inhumé dans la chapelle Notre Dame de l'église de Cazères le 27 février 1681[683].

Enfants du second lit :

E-**Marie de HUNAUD.**

F-**Marguerite de HUNAUD**. Elle fut baptisée, à Cazères, le 5 octobre 1664, parrain, Guillaume de Vize, seigneur de Justignac, marraine, Marguerite de

[675] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16039 Cazères
[676] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16168 Palaminy
[677] RP. Cazères (Saint-Cizy)
[678] RP. Cazères
[679] RP. Cazères
[680] RP. Cazères
[681] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16034 Cazères
[682] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 9395 Cazères
[683] RP. Cazères

Hunaud[684]. Le 8 juin 1714, Marguerite de Hunaud, veuve de Gabriel de Benque et son fils Gabriel de Benque, vendirent une métairie à Guy de Hunaud, seigneur de Saint-Michel[685]. Elle mourut à Cazères le 20 octobre 1751[686].
Elle avait épousé, à Cazères, le 4 septembre 1687 (avec dispense du *2ème*, 3ème et 4ème degré du 7 juillet 1687[687]), par contrat du 19 février *1688,* **Gabriel de BENQUE,** seigneur de Picayne, fils de feu Alexandre de BENQUE et de Jeanne Françoise de BAZON, François César de Hunaud, seigneur du Barry était témoin[688]. Il mourut à Cazères le 20 juin 1713[689].

9.4 autre Jean Roger de HUNAUD, chevalier de Saint-Michel. Cité le 21 août 1692 ; le 9 août 1696, il fut substitué à Guy de Hunaud, sieur de Mourlon, seigneur de Saint-Michel, comme héritier universel de Germaine de Hunaud, veuve de Guy de Sarrieu, sa cousine germaine, par son testament. Il faut le situer dans cette branche et non dans celle des seigneurs de Bartère[690].
Il épousa **Isabeau de SOUEIX**, tel que cela apparaît dans un acte de 1699 (reconnaissance de dette de son neveu Guy de Hunaud, voir infra), celle-ci est citée, en 1710, veuve de Jean Roger de Hunaud, chevalier de Saint-Michel[691], elle était fille de Paul de SOUEIX, sieur de Beau, et de Jeanne de CASTET, elle était, selon Maurice Vuillier, veuve en premières noces de Bernard Dupont, produisant la preuve, et en deuxièmes noces de N…de Roquemaurel, ne produisant pas la preuve.
Son testament fut ouvert le 8 janvier 1713, elle avait été mariée en premières noces au sieur Bernard Dupont, elle fit un legs à sa sœur Marguerite de Soueix, veuve du sieur *Mailie,* de Daumazan, elle institua héritier universel son frère Jean de Soueix, sieur de la Barthe, prêtre et curé d'Engomer[692].

9.5 Françoise de HUNAUD. Elle vivait le 26 avril 1692 (voir supra.)
Elle avait épousé, par contrat du 29 septembre 1644, **Emmanuel d'INCAMPS**, seigneur de la Salle[693]. Le 20 août 1659 Paul d'Incamps, seigneur de la Salle, par son testament fit un legs à Françoise de Hunaud, au cas où Emmanuel d'Incamps, mari de celle-ci, viendrait à décéder, du tiers de ses biens, faisant des legs à son neveu Emmanuel d'Incamps et à ses nièces Anne et Guyonne d'Incamps, instituant héritier universel son neveu Melchior d'Incamps, fils de son frère Emmanuel d'Incamps,

[684] RP. Cazères
[685] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.122 se référant à AD. HG 3 E 16230 Saint-Michel
[686] RP. Cazères.
[687] RP. Cazères, Saint-Cizy
[688] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 16022
[689] RP. Cazères.
[690] S'il était fils de François Hunaud, seigneur de Bartère, et de Bertrande d'Arcizas, comme le dit Maurice Vuillier, Germaine de Hunaud et lui seraient cousins issus de germains.
[691] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16230 Saint-Michel
[692] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16227 Saint-Michel
[693] Maurice Vuillier, *op.cit.,* selon un acte du 26 avril 1692 se référant à AD. HG 3 E 16229 Saint-Michel

seigneur de la Salle[694]. Il mourut avant le 15 juillet 1691, date du testament de sa fille Guyonne d'Incamps, elle nommait Françoise de Hunaud sa mère[695].

9.6 Marthe de HUNAUD. Citée dans le testament de son père du 24 janvier 1649, elle mourut ab intestat avant le 26 avril 1692.

9.7 Paule de HUNAUD. Elle testa, une première fois, le 11 septembre 1686, à Fabas, diocèse de Couserans, dans le château seigneurial, elle donnait à son mari l'usufruit de tous ses biens, elle léguait 2.000 livres à sa fille Paule de Foix, payable après qu'elle soit mariée, nommait ses autres enfants, Nicolas Melchior de Foix, Jeanne Marie de Foix, Marie Anne de Foix, religieuse à Sainte-Croix, elle instituait héritier universel son fils Jean François de Foix[696].
Le 20 août 1692, elle nomma procureur Jean Roger de Hunaud, chevalier de Saint-Michel, son frère, pour intervenir au contrat de mariage qui devait se passer entre Melchior de Foix, son fils, et Marie de Castet, elle donnait 3.000 livres, le contrat de mariage fut passé le lendemain, à Montesquieu Volvestre[697]. Son second testament fut ouvert le 28 septembre 1692, son mari était usufruitier, sa fille Paule était mariée à M. de Rieucazé *(Guy d'Encausse)*, elle nommait son fils Melchior de Foix, sa fille Anne Marie, religieuse, elle instituait héritière universelle, sa fille, Jeanne Marie de Foix[698].
Elle avait épousé, par contrat du 5 décembre 1647, **Nicolas Emmanuel de FOIX**, seigneur de Fabas, fils de Nicolas de FOIX, seigneur de Lamothe, et de Marie d'ENCAUSSE[699]. Le 25 septembre 1692, François de Hunaud, seigneur de Saint-Michel où il résidait reconnut avoir reçu 500 livres d'aimable prêt de son beau-frère Nicolas Emmanuel de Foix, seigneur de Fabas[700].
Nicolas Emmanuel de Foix testa, le 20 mars 1693, faisant des legs à ses filles Marie Anne et Marguerite de Foix, religieuses au couvent de Sainte-Croix, il avait marié sa fille Paule avec Guy d'Encausse, seigneur de Rieucazé, il lui lègua 100 livres, il avait marié son fils Nicolas Melchior à Marie de Castet, il l'institua héritier universel[701]. Il mourut avant le 23 août 1701, date du contrat de mariage de sa fille, Jeanne Marie de Foix, avec Guy d'Encausse, seigneur et baron d'Encausse, Soueich, et Sentignan[702].
On a un problème qui est le suivant, d'après les testaments de Paule de Hunaud elle avait 3 filles, Paule, Marie Anne et Jeanne Marie, on voit bien que Paule et Jeanne Marie sont distinctes. Guy d'Encausse, seigneur de Labstide (dans son testament, de Rieucazé à son mariage), son fils Guy Nicolas était seigneur de Labastide et de Rieucazé, il était fils de Jean Louis d'Encausse, seigneur de Labastide et de Rieucazé, qui avait épousé, par contrat du 22 novembre 1689, Paule de Foix, dont il avait des

[694] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. Ariège 5 E 4212 (219)
[695] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. Ariège 5 E 4213 (146)
[696] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16227 Saint-Michel
[697] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16229 Saint-Michel
[698] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16229 Saint-Michel
[699] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant au Père Anselme, t.IX, p. 416.
[700] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16229 Saint-Michel
[701] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16229 Saint-Michel
[702] Maurice Vuillier, *op.cit.*, se référant à AD. HG 3 E 16230 Saint-Michel

enfants qui apparaissaient dans son testament du 29 juillet 1720, ouvert le 1er avril 1748, comme enfants de Paule de Hunaud, dite dans cet acte fille unique de Nicolas Emmanuel de Foix, et de Paule de Hunaud, parmi les enfants on a Paule d'Encausse, prénommée comme sa mère. On a par ailleurs Guy d'Encausse, baron d'Encausse, qui épouse par contrat du 6 février 1678 Jeanne d'Ustou, et Guy d'Encausse, seigneur et baron d'Encausse, Soueich, Saint-Ignan qui épousa par contrat du 23 août 1701, Jeanne Marie de Foix, fille de Nicolas Emmanuel et de Paule de Hunaud, donc sœur de Paule. Maurice Vuillier a considéré que Paule et Jeanne Marie de Foix étaient une seule et unique personne, par ailleurs il écrit que Guy d'Encausse, baron d'Encausse a un frère Guy d'Encausse, seigneur de Rieucazé qui épousa vers 1680 Marie d'Encausse, il dit également que ces 2 Guy sont issus de la seconde épouse de Jean Louis d'Encausse, or sa 1ère épouse, Marie de Saint-Jean dans son testament du 24 janvier 1654 dit qu'elle a un fils Guy, et 5 filles. Il faut considérer que les deux Guy d'Encausse (rien ne prouve qu'ils sont frères) épousèrent, l'un (seigneur de Rieucazé) en secondes noces Paule de Foix et l'autre (baron d'Encausse) ou le fils de celui-ci, homonyme, épousa Jeanne Marie de Foix, il faut donc corriger en conséquence *Histoire de la famille d'Encausse* et *Les comtes de Foix.* C'est Guy d'Encausse, seigneur de Labastide et de Rieucazé, marié à Paule de Foix, qui assura la descendance.

9.8 Isabeau de HUNAUD. Citée dans le testament de son père du 24 janvier 1649, elle mourut ab intestat avant le 26 avril 1692.

IX François HUNAUD, seigneur de Saint-Michel.
Il testa le 31 décembre 1694, nommant Catherine de Ceaux, son épouse, il lègua 100 livres à Paule de Hunaut, sa fille, épouse du sieur de Lapasse de Mont, et institua héritier universel Guy de Hunaud, seigneur de Mourlon, son fils, et de feue Georgette de Bordes, sa 1ère femme[703], il mourut avant le 25 juin 1698[704].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 14 mai 1656, **Georgette de BORDES**, fille d'Alexandre de BORDES, seigneur de Mourlon, et de Catherine d'ENCAUSSE, née avant le 9 mars 1649, date du testament de son grand-père Pierre de Bordes, qui l'institua héritière universelle[705].
Il avait épousé, en secondes noces, **Catherine de CEAUX** (alias de SEAUX), son contrat de mariage est rappelé le 1er juin 1699, sur sa dot, 8.500 livres étaient dues à Anne Dupuy *d'Arbaux*, épouse de François de Saint-Orens, seigneur de Fanjeaux[706]. Anne Dupuy *d'Arbaux*, seigneuresse de *Montegagne* (probablement Montagne) et de Brugnas, coseigneuresse de la ville de Labastide de Sérou, testa le 8 mars 1737 et mourut le 6 décembre 1741, citant Catherine de Seaux, sa tante, faisant un legs à Henriette de Hunaud, sa filleule, religieuse au couvent de la Visitation à Toulouse, fille de la dame de Polastron, elle institua

[703] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 16626, Saint-Michel
[704] André Navelle, *op.cit.,* p.193, se référant à un acte du 1er juin 1699, Soum 7307 f°80
[705] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. Gers Vergès I 555
[706] André Navelle, *op.cit.,* V, p.193, se référant à un acte du 1er juin 1699, Soum 7307 f°80

héritier universel M. de Hunaud de Saint-Michel, fils de feu Guy de Hunaud de Saint-Michel, son cousin[707].
Enfants du 1er lit :

10.1 Guy de HUNAUD, seigneur de Mourlon et de Saint-Michel.
En 1697, il reconnut devoir 420 livres à François de Roquemaurel, seigneur de Lisle, habitant Martres[708], en 1699 il reconnut devoir 800 livres à Jean Roger de Hunaud, son oncle, habitant Saint-Michel, ladite somme provenant de la vente de divers biens d'Isabeau de Soueix, sa femme, situés à Soula en Couserans[709].
Il avait épousé, par contrat du 15 mai 1710, **Denise Henriette de POLASTRON**, fille de Jean Denis de POLASTRON, comte de Polastron, lieutenant général des armées du Roi, et d'Henriette de FOUCAUD, vicomtesse de Saint-Girons, mariés par contrat du 7 décembre 1684[710]. Le 9 décembre 1721, Denise Henriette de Polastron, étant veuve, fit une vente à Paul Langlade puis, le 26 avril 1723, elle dénombra, les terres de Saint-Michel, Marsoulies, Masségus[711]. En 1732 , habitant en son château de Mourlon, elle fit la vente d'une rente de 50 livres pour doter sa 3ème fille Marie Anne de Hunaud qui devait être religieuse aux dames de la Visitation de Toulouse, qui devaiit avoir 1.000 livres[712].
Elle mourut le 12 juin 1761 au château de Mourlon[713].
Ils eurent :

A-**François Auguste de HUNAUD**, seigneur de Mourlon, Saint-Michel, Mesples, Lestelle.
En 1752 il était capitaine au régiment de la Couronne[714].
Le 18 juillet 1754, il vendit à Charles de Bordes de Sarradas, la terre et seigneurie de Marsoulies, Masségus, située au comté de Comminges[715]
Le 27 septembre 1754, il était major au régiment de la Couronne quand il vendit la terre de Saint-Michel de Mont-Saboth à Bernard d'Ustou et à Marie Louise de Guillemot de Lény de Kergouet, son épouse, pour la somme de 23.500 livres[716], les acheteurs s'étaient mariés, à Saint-Domingue, par contrat du 8 octobre 1737. Le 9 février 1765, il vendit le château de Mourlon, paroisse de Beauchalot, à Joseph Jean Bernard d'Ustou, seigneur d'Huos, Saint-Roch, Lestelle, Beauchalot, qui s'y fixa[717].

---

[707] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires,* se référant à AD. HG 3 E 11832
[708] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16228, Saint-Michel
[709] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 16230, Saint-Michel.
[710] G. de Villeneuve et G. de Bronac, *Héraldique de Généalogie,* 1988, p. 154, se référant à de nombreuses sources, d'une manière générale.
[711] Maurice Vuillier, *op.cit., se ré*férant à AD. Ariège 5 E 7239 (623) ; AD. HG Reg. Ins.34
[712] Maurice Vuillier, op.cit., se référant à AD. HG 3 E 23686 , Aulon
[713] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires,* RP. Beauchalot
[714] AD.HG 3 E 26075 Salies.
[715] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.132 se référant à AD. Gers C 305
[716] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.814 ; Mgr de Carsalade du Pont
[717] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires,* se référant à Mgr de Carsalade du Pont

B- **Denise Henriette Marguerite de HUNAUD**. Elle épousa à Beauchalot le 22 avril 1740, **Louis de** *LANOYAN* **(LARROQUAN),** habitant de Toulouse Saint-Etienne, elle était assistée de sa mère[718]. Leur fils Jean François de Larroquan fut baptisé le 15 décembre 1745[719].

C- **Marie Anne de HUNAUD**. Elle était religieuse à Toulouse, en 1732[720].

D- **Henriette de HUNAUD**. Elle était, religieuse à Toulouse, en 1737.

10.2 Paule de HUNAUD.

Elle épousa, par contrat du 23 février 1693, **Michel de LAPASSE**, seigneur de Mont, fils de Melchior de LAPASSE et de Marie Anne de SAINT-ORENS, habitant de Mont au diocèse de Lombez, l'acte précise que Paule de Hunaud était fille de feue Georgette de Bordes, la mariée était dotée de 10.000 livres, le marié reçut 20.000 livres[721].
Il épousa, en secondes noces, le 19 janvier 1701, Catherine de Roques, fille d'Antoine de Roques, seigneur de Roques, et de Jeanne Marie de Lézert[722].

II-5
Seigneurs de Saint-Michel, seconde branche, seigneurs de Magrin

L'auteur de cette branche,Melchior de Hunaud, était le 3ème fils de Gaillard Hunaud, seigneur de Saint-Michel, et de Gabrielle d'Orbessan.

VII Melchior de HUNAUD, seigneur de Saint-Michel.

Le 19 mars 1608, il était tuteur de François Hunaud de Lanta, seigneur et baron de Lanta, Lantarois, Sainte-Foy[723], il mourut dès 1619 date d'une transaction de Catherine de Bazon, veuve[724].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 15 novembre 1590, au château de Noueilles, **Anne de MIRABAL(MIRAVAIL),** fille de feu Gaspard de MIRABAL(MIRAVAIL), seigneur de Magrin, et de Delphine de VIGNES, dame de Noueilles ; son père lui avait constitué 833 écus 1/3 à 60 sous, faisant 2.500 livres, Delphine de Vignes mère d'Anne, lui donna 500 écus[725].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 6 avril 1598, **Catherine de BAZON**, fille de Regnaud de BAZON, seigneur de Picayne[726], et de Catherine d'ARBAS, sa première épouse[727].

---

[718] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires,* RP. Beauchalot
[719] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires,* se référant à R. de G.
[720] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, comme pour sa sœur Henriette, en 1737.
[721] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 16229 Saint-Michel
[722] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 76.
[723] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG B 13684 Lanta
[724] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 16134
[725] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG Reg. Ins. N°4
[726] Maurice Vuillier, *op.cit.,* acte de 1598, se référant à AD. HG 3 E 16124 Cazères, Guillaume de Prat, notaire de Saint-Michel

Enfant du 1er lit :

8.1 Philippe HUNAUD, qui suit.

Enfants du second lit :

8.2 François alias Bertrand HUNAUD, seigneur de Bartère. Baptisé le 13 janvier 1609, il mourut dès 1660, date à laquelle Bertrande d'Arcizas, veuve, reconnut avoir reçu 231 livres de François de Hunaud, seigneur de Saint-Michel[728].
Il avait épousé, par contrat du 22 mai 1633, **Bertrande d'ARCIZAS**, fille de Denis d'ARCIZAS, seigneur de la Broquère, et de Françoise de TOUGES de Noailhan[729].
Ils eurent[730] :

A-**Jeanne Françoise de HUNAUD**. Baptisée le 4 juin 1634, elle épousa, le 7 octobre 1660, **Jean de FOIX**, seigneur de Lamothe Garret, sieur de Cérizols, dit par Maurice Vuillier, sans preuve, fils de Nicolas de Foix, seigneur de Lamothe, et de Marie d'Encausse.
Ils furent cités en 1667[731].

B-**Melchior de HUNAUD**. Il fut baptisé le 2 septembre 1635.

C-**Pierre Jean de HUNAUD**. Il fut baptisé le 17 février 1637.

D-**Blaise de HUNAUD**. Il fut baptisé le 1er décembre 1638.

E-**Jean HUNAUD**. Il fut baptisé le 7 septembre 1640.
Jean de Hunaud, seigneur de Bartère, habitant Cérizols, épousa **Louise de CABALBY**, fille d'Etienne de CABALBY, seigneur de Montfaucon, et de Marguerite de MAULEON[732]. Il fut cité, en 1719, avec sa sœur Catherine, femme de noble de Siregand de Vincaret[733]. Il mourut avant 1732 sans postérité, sa femme fut citée feue en 1732[734].

F-**Claire de HUNAUD**. Elle fut baptisée le 24 octobre 1643.

G- **Catherine HUNAUD**. Baptisée le 2 avril 1645, elle épousa, par contrat du 21 décembre 1670, **Marc Antoine de SIREGAND**, sieur de Vincaret, fils de feu François de SIREGAND et de Marie DOUGNAC, il produisit ses preuves

---

[727] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bazon,* produisant la preuve.
[728] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16026 Cazères
[729] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. Lot et Garonne, Comtesse de Raymond, qui dit Bertrand Hunaud
[730] Les dates de baptême sont indiquées par les RP. de Salies ; Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires*
[731] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 160333 Cazères
[732] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 376.
[733] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 26155 Belbèze
[734] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 26074 Salies

de noblesse le 4 septembre 1696, mentionnant entre autres son contrat de mariage, ses parents, etc[735]. Il vivait en 1719[736].

8.3 Jean Bertrand HUNAUD. Il fut baptisé le 13 janvier 1609.[737]

8.4 Isabeau HUNAUD. Elle testa le 16 septembre 1686, veuve de Bernard de Martres, de son mariage furent procréés Jean de Martres, Pierre de Martres, prêtre et recteur de Castelgaillard, dame de Martres, religieuse, et Marie de Martres, veuve de Jean de La Marque, seigneur de Nénigan, elle institua héritier universel ledit Jean de Martres, son fils aîné[738].
Elle avant épousé, en premières noces, noble **François ITILLIE**, sieur de la Couture, fils de noble Rémy ITILLIE, de Sainte-Croix, et de Catherine de *MONTPOUSSET* (probablement MONTPOURCET), tel que cela apparaît dans le testament de Rémy Itillie en 1632[739]. Il testa le 4 mai 1636 et mourut le 2 juillet 1636, l'inventaire de ses biens en 1636 dit qu'Isabeau Hunaud avait une fille posthume qui vécut jusqu'au 30 octobre[740].
Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 25 septembre 1639, **Bertrand (alias Bernard) de MARTRES,** seigneur de Bouillac[741]. Il mourut avant le 16 septembre 1686 (supra.)

VIII Philippe HUNAUD, seigneur de Magrin.
Né vers 1592, il mourut dès 1617[742].
Il avait épousé **Domenge du CROS**, fils de Pierre du CROS et de Louise de BAZON, laquelle Louise de Bazon est citée veuve en 1617, ainsi que sa fille Domenge[743].
Ils eurent :

IX Michel (alias Melchior) **HUNAUD**, seigneur de Magrin..
Il mourut vers 1643,[744] sans alliance.
Il fut fiancé (par contrat) à Catherine de BORDES, fille de Pierre de BORDES, seigneur de Mourlon, coseigneur de Lestelle, Beauchalot, et de Marie du BOUCHET, il mourut avant le mariage[745].
Catherine de Bordes épousa par contrat du 22 septembre1646, Henri de Benque, seigneur de Peyrelongue, Baudéan (même source), fils de Corbeyran de Benque, seigneur de Peyrelongue et de Madeleine Adoue, sa premières épouse.

---

[735] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. Ariège 5 J 26
[736] AD.HG 3 E 15585, Saint-Christau.
[737] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[738] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à BN Fr 32298
[739] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16186 Montesquieu Volvestre
[740] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15403 Montesquieu Volvestre
[741] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à BN Fr 32298 qui dit Bertrand
[742] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[743] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 9356 Cazères
[744] Maurice Vuillier, sans fournir la raison de cette nypothèse.
[745] Selon le testament de Pierre de Bordes du 9 mars 1649 AD. Gers Vergès I 1555

II-6
Seigneurs des Cavaignous

Les Cavaignous, devenu Le Cabagnous, sont situés à 3 km à l'ouest de Montesquieu-Volvestre
L'auteur de cette branche est Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, 2ème fils issu du second mariage de Gaspard Hunaud, seigneur de Saint-Michel.

VI Jean de HUNAUD, seigneur des Cavaignous dit le capitaine-Saint-Michel.
Il fut cité, en 1573, comme capitaine de Gouzens puis en 1574 comme capitaine Saint-Michel, à cette date, sa femme Gabrielle de Palats, le nomma procureur pour aller à Villeneuve et à Bordes en Bigorre pour prendre possession des biens de feu Arnaud d'Angos, son premier mari, et aussi des biens de feu Lancelot d'Angos qui lui avaient été donnés par feues Claude et Louise d'Angos, filles dudit Lancelot, elle donnait 200 écus à Françoise d'Antin, portées sur les biens de feu Lancelot d'Angos, son mari[746]. En 1583, il fut arbitre d'un différend entre Jacques de Foix, seigneur de Lamothe, demandeur et noble Pierre Chourre, capitaine de La Grange, défendeur[747].
Il testa le 28 août 1584, désirant être enterré dans l'église de Gouzens, léguant 500 écus à sa fille Marie, non mariée, 500 écus à son autre fille Françoise, non mariée, faisant des legs à Jean de Palats, son beau-frère, à Gabrielle de Palats, sa femme, il avait eu un oncle Balthazar de Hunaud qui lui avait donné un canal de *grenis* qu'il lègua à sa fille Marie, il lègua 33 écus 1/3 à Marguerite de Hunaud, fille de Catherine Ratier, de Gouzens, il institua héritier universel Roger de Hunaud, son fils, nomma exécuteurs testamentaires : Jean de Palats, seigneur de *Leys,* et Gabrielle de Palats, sa femme[748].
Il avait épousé, par contrat du 1er avril 1555, **Gabrielle de PALATS**[749], fille de Jean de PALATS et de Françoise d'ANTIN, elle avait épousé, en premières noces, Arnaud d'Angos.
En 1578 Françoise d'Antin, de La Marque en Bigorre, testa dans le château de Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, capitaine Saint-Michel, elle demanda son inhumation à Gouzens dans le caveau des Hunaud, elle fit un legs à Jean de Palats, seigneur de *Puymirol*, à Louise d'Angos, sa fille, elle institua héritier universel Gabrielle de Palats, femme dudit seigneur Hunaud[750].
Gabrielle de Palats testa, veuve, une première fois, le 26 décembre 1592, demandant son inhumation à Gouzens, au tombeau de son mari, léguant 1.000 écus à sa fille Jeanne, qui n'était pas mariée, nommant feue sa fille Marie qui avait déjà testé, faisant un legs à Jeanne de Hunaud, sa nièce *(petite-fille)* et filleule, fille de Roger de Hunaud, son fils, instituant héritier universel Roger de Hunaud, seigneur des Cavaignous, son fils, puis une seconde fois le 17 février 1593[751].

---

[746] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à 3 E 15296 Montesquieu Volvestre
[747] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15327 Montesquieu Volvestre
[748] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.50 se référant à AD. HG 3 E 15306 Montesquieu Volvestre
[749] *Pièces fugitives* du Marquis d'Aubais
[750] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.47 se référant à AD. HG 3 E 15300 Montesquieu Volvestre
[751] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.57 se référant à AD. HG 3 E 15336 Montesquieu Volvestre ; AD. HG 3 E 15315

Ils eurent :

7.1 Roger de HUNAUD, qui suit.

7.2 Gaspard de HUNAUD. Il fut prêtre et recteur de Gouzens. Il mourut avant le 12 février 1590, date du mariage de sa fille Marie
Il eut de **Catherine RATIER**, de Gouzens, selon Maurice Vuillier, sans fournir preuve du nom de la mère :

Marie (alias Marguerite) **HUNAUD** qui, par contrat du 12 février 1590, nommant son père, épousa **Hugonet BROART**, laboureur à La Hitère, elle fut assistée de Roger de Hunaud, seigneur des Cavaignous, elle fut dotée de 46 écus 2/3 *(soit 140 livres)*, plus un lit garni plus 4 robes plus 4 caisses ferrées, léguées à Marie par feu Jean de Hunaud, père de Roger. Sur cette somme Hugonet avait prélevé 100 livres pour payer sa rançon à ceux de la Religion réformée qui l'avaient emmené prisonnier au Mas d'Azil[752]. En 1608 ils avaient une terre confrontant celles de Jean François de Hunaud, fils de feu Roger, seigneur des Cavaignous[753].

7.3 Marie de HUNAUD. Elle testa le 26 juillet 1586, malade, demandant son inhumation dans l'église de Gouzens au tombeau de son père, faisant un legs de 500 livres à sa mère Gabrielle de Palats, instituant héritiers universels ses frères et sœurs Roger et Françoise de Hunaud, nommant exécuteurs testamentaires Jean de Palats, son oncle, et Gabrielle de Palats sa mère[754].

7.4 Françoise de HUNAUD.
Elle épousa, par contrat du 17 février 1596, dotée de 1452 écus, **Antoine de COTTES**, seigneur de Castex, lequel reconnut en 1602 avoir reçu de Roger de Hunaud, son beau-frère, 1.000 écus sur la métairie de Pujol[755]. Il mourut avant le 9 septembre 1614, tel que cela apparaît dans un compte de tutelle de 1634, ayant un fils Jean Georges de Cottes qui en 1634 céda 1.000 livres à César de Hunaud, seigneur d'Aubiac[756].

VII Roger de HUNAUD, seigneur des Cavaignous.
Il vivait le 22 septembre 1605 et mourut avant le 24 mai 1606, date du testament de Georgette de Villemur, veuve de Jean de Sers, faisant un legs de 1.500 livres à sa sœur Françoise de Villemur, veuve de Roger Hunaud, seigneur des Cavaignous[757].
Il avait épousé, par contrat du 5 mars 1585, en la maison de Goueytes, juridiction de Montesqueu-Volvestre, **Françoise de VILLEMUR**, sœur de Jean de VILLEMUR, écuyer,

[752]André Navelle, *op.cit.,*V, p.189 se référant à B. Seglan 15312
[753] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15414 Montesquieu Volvestre
[754] André Navelle, *op.cit.,* V, p.190 se référant à B. Seglan 15308
[755] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15341 Montesquieu Volvestre ; p.65 AD. HG 3 E 15346 Montesquieu Volvestre
[756] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15401 Montesquieu Volvestre
[757] André Navelle, *op.cit.,*V, p.190, se référant à P. Caussade 15372 et P. de Commenge 15374

seigneur de Justiniac et de Caujac, dotée de 1.000 écus sols qui devaient être employés au paiement des légitimes et dot des filles de la maison, ses sœurs, constituée par feu Jean de Hunaud, leur père[758]. Elle était fille de Dominique de Villemur, seigneur de Justiniac, Gaujac, et de Bernarde de Mauléon[759].
Le 6 avril 1585, Philippe et Melchior de Hunaud lui vendirent la seigneurie de Gouzens, achetée avec les 1.000 écus de la dot (voir supra.)
Françoise de Villemur testa le 30 mars 1629, faisant un legs de 500 livres à César de Hunaud, seigneur d'Aubiac, son fils puîné, des legs à sa fille Gabrielle veuve de Philippe de Salinier, à sa fille Georgette épouse de Jean François de Boussens, seigneur de Rozès, à ses 3 petites-filles de Pins, dont deux, Marie et Agne étaient religieuses à Sainte-Claire d'Auterive. Elle institua héritier universel son neveu *(petit-fils)* Jean Louis de Hunaud, fils de feu Jean François, témoin son frère Jean de Villemur, seigneur de Justiniac[760]. Elle fut inhumée le 22 décembre 1630, étant probablement morte de la peste[761].
Ils eurent :

8.1 Jean François de HUNAUD, qui suit.

8.2 François César de HUNAUD, auteur de la branche des seigneurs de Goueytes, qui suivra.

8.3 Jeanne de HUNAUD. Elle mourut avant le 29 juillet 1620, date à laquelle Jean de Villemur, seigneur de Justiniac testa léguant la métairie du Barry, à son neveu Jean François de Hunaud, seigneur des Cavaignous, instituant héritière universelle sa sœur Françoise de Villemur, veuve Hunaud, lui donnant la moitié des meubles, grains, vin, etc., de sa maison de Caujac, il donnait à ses nièces Gabrielle, Françoise, Anne et Georgette de Pins, filles de René de Pins et de feue Jeanne de Hunaud, 1.000 livres en tout, 6 ans après son décès, léguant à François César Hunaud, son neveu, la métairie d'Aubiac et la Boriasse qui sont en la terre de Saint-Ybars, et tous les chevaux et harnais[762].
Elle avait épousé, par contrat du 8 septembre 1599, **René de PINS**, seigneur de Goutevernisse[763], fils de Simon de PINS, seigneur de Goutevernisse, capitaine de Montbrun, et de Gabrielle de TERSAC[764]. Le 15 octobre 1606, René de Pins, seigneur de Goutevernisse, reçut de Françoise de Villemur, mère des enfants de feu Roger de Hunaud, 1.000 livres sur la dot faite par feu Roger à sa fille Jeanne[765] En 1650, il y eut une transaction entre Gabrielle de Pins, femme de Jean de Sers, seigneur d'Aulix, et

[758] André Navelle, *op.cit.,* V, p.190, se référant à B. Seglan, notaire ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.53 se référant à AD. HG 3 E 15307 Montesquieu Volvestre
[759] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 190.
[760] André Navelle, *op.cit.,* V, p.190, se référant à P. Caussade 15396
[761] André Navelle, *op.cit.,* V, p.190, se référant à AD. HG 2 E 1378
[762] André Navelle, *op.cit.,* V, p.191, se référant à P. Caussade 15387
[763] André Navelle, *op.cit.,* p.191, se référant à B. Caussade 15343 ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.63 se référant à AD. HG 3 E 15343 Montesquieu Volvestre
[764] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 377,378.
[765] André Navelle, *op.cit.,* V, p.191, se référant à P. Commenge 15355

Georgette de Pins, sa sœur germaine sur les biens de feu René de Pins, seigneur de Goutevernisse et de feue *Gabrielle* (Jeanne) de Hunaud, père et mère de ladite Georgette, sur l'hérédité de feus Jean, Françoise et Marie Anne de Pins, leurs frère et sœurs décédés ab intestat, en présence de César de Hunaud, seigneur d'Aubiac et de Goueytes, oncle paternel[766]

8.4 Gabrielle de HUNAUD.
Elle épousa, par contrat du 28 février 1608, **Philippe de SALINIER**, seigneur de *Las Hilles*[767] (la Hille), il mourut avant le 30 mars 1629 (voir supra), elle fut citée veuve de lui en 1633[768].
En 1648, elle nomma procureur François César de Salinier, seigneur de *Las Hilles,* son fils[769].

8.5 Georgette de HUNAUD. Elle mourut dès 1640, à cette date, Jean François de Boussens, son mari, père de ses enfants, et son héritier, donna une quittance à Jean Louis de Hunaud, seigneur des Cavaignous, héritier de feue de Françoise de Villemur, son aïeule maternelle, par les mains d'Anne de Lapasse, mère dudit seigneur des Cavaignous[770].
Elle avait épousé, par contrat du 15 février 1615, **Jean François de BOUSSENS**, seigneur de Rozès, fils de Sébastien de BOUSSENS, seigneur de Rozès de Martres[771].
Jean François de Boussens testa le 11 novembre 1669 et mourut avant le 11 mars 1671, date de l'ouverture de son testament par Charlotte de Boussens, femme de feu Jean Pierre de Roquemaurel, seigneur de Lisle, héritière universelle, elle avait deux sœurs mariées Françoise et Jeannette, une sœur Gabrielle, religieuse au couvent de la Grâce, une autre sœur, Marie, qui reçoit 2.300 livres[772].

VIII Jean François de HUNAUD, seigneur des Cavaignous et de Gouzens.
En 1616, il reçut de sa mère, Françoise de Villemur, 1.300 livres, pour le rachat de la moitié de la seigneurie de Gouzens qu'elle avait acquise avec faculté de rachat de feu Philippe de Hunaud, seigneur de Saint-Michel ; le 6 avril 1585, François d'Espinas, seigneur de Cardonne avait été acquéreur de la moitié de cette seigneurie[773].
Le 29 juillet 1620, Jean de Villemur, seigneur de Justiniac, par son testament, légua à son neveu Jean François de Hunaud, seigneur des Cavaignous, la métairie du Barry et ses appartenances, il vivait le 21 juin 1622 et mourut avant le 11 janvier 1624[774].

---

[766] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 15442 Montesquieu Volvestre
[767] André Navelle, *op.cit.,*V, p.191 ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.68 se référant à AD. HG 3 E 15356 Montesquieu Volvestre ; Navelle dit 3 février 1609
[768] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant AD. HG 3 E 9494 Longages
[769] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 15440 Montesquieu Volvestre
[770] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15407 Montesquieu Volvestre
[771] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15362 Montesquieu Volvestre
[772] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 23915 Martres Tolosane
[773] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15364 Montesquieu Volvestre
[774] André Navelle, *op.cit.,* V, p.191, se référant à P. Caussade 15387 ; P. Caussade 15389 et 15391

Il avait épousé, par contrat du 13 novembre 1613, **Anne de LAPASSE**, fille de Durand de LAPASSE, et d'Anne de SAINT-PASTOU, seigneur et dame de Lapasse et de la Hitère[775].
En 1665, elle donna 40 livres à honnête fille, Toinette de Hunaud, fille d'Anne Nescus, à l'occasion de son mariage avec Guillaume Régis, fils de Jean Régis et de feue Marguerite Gars, le contrat de mariage fut passé dans la maison d'Anne de Lapasse, les 40 livres étaient à prendre sur les biens de Jean François de Hunaud, son mari, au nom de Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, son petit-fils[776].
Elle mourut dès le 23 juin 1666, date de l'ouverture de son testament, nommant son fils Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, Georgette de Hunaud, femme de M. de Sers, Françoise de Hunaud, femme de M. de Montfaucon, Gabrielle de Hunaud, ses filles[777].
Ils eurent :

9.1 Jean Louis de HUNAUD, qui suit.

9.2 Jean François de HUNAUD, sieur du Barry. Il reçut la métairie du Barry par un codicille de Jean de Villemur, seigneur de Justiniac et de Goueytes, du 30 juin 1628 (infra.).
Il était enseigne au régiment du marquis de Rabat quand il testa une première fois en 1639. Il fit des legs : 300 livres à sa sœur Françoise de Hunaud, femme d'Etienne de Cabalby, seigneur de Montfaucon, 400 livres à sa jeune sœur Gabrielle de Hunaud, 100 livres à Marie Anne de Serié, sa filleule, fille de Jean de Serié et de Georgette de Hunaud, sa sœur, 60 livres à Anne de Cabalby, fille dudit seigneur de Montfaucon et de Françoise de Hunaud, il institua héritier universel Jean Louis de Hunaud, son frère aîné[778].Il testa, une seconde fois, le 16 décembre 1643, dans la maison des Cavaignous, demandant son inhumation en l'église de Gouzens, il fit des legs à ses sœurs et institua héritier universel son frère aîné, son testament fut ouvert le 21 décembre 1643[779]. En suivant l'acte de mariage de Toinette de Hunaud , cette Toinette serait sa fille naturelle.

Toinette de HUNAUD. Elle épousa, par contrat, dans la maison d'Anne de Lapasse, en 1665, **Guillaume REGIS**, fils de Jean REGIS et de feue Marguerite *GARS,,* Anne de Lapasse donna 40 livres à prendre sur les biens de fei Jeazn François de Hunaud, seigneur des Cavaignous, son mari et au nom de Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, son petit-fils[780].

9.3 Gerorgette de HUNAUD.

---

[775] André Navelle, *op.cit.,*V, ,p.191 ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15380 Montesquieu Volvestre
[776] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15458 Montesquiou Volvestre
[777] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15469 Montesquieu-Volvestre
[778] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15429 Montesquieu-Volvestre
[779] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15410 Montesquieu-Volvestre
[780] AD.HG 3 E 15458 Montesquieu-Volvestre.

Elle épousa, par contrat du 24 octobre 1638, **Jean de SERIE** (Serié et non Sers), écuyer, seigneur de Madale[781].
Georgette Hunaud et sa fille Marie Anne de Serié furent, en 1639, donataires de Jean François de Hunaud, sieur du Barry, frères de Georgette, par son testament[782].

9.4 Françoise de HUNAUD. Le 17 novembre 1672, veuve d'Etienne de Cabalby, elle acheta une rente à Paul Manaud, marchand de Montesquieu[783], elle vivait le 21 décembre 1676[784].
Elle avait épousé, par contrat du 5 avril 1636, en la maison des Cavaignous, **Etienne de CABALBY**, seigneur et baron de Montfaucon, La Trappe, Aulus[785], fils de Bertrand de CABALBY, baron de Montfaucon, et de Gabrielle de SERS, il était veuf de Marguerite de MAULEON, épousée par contrat du 3 décembre 1618[786].

9.5 Gabrielle de HUNAUD. Elle testa le 30 décembre 1672, elle donnait 6 linceuls à son neveu Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, une *autre douzaine* à son neveu François de Hunaud, seigneur du Barry, elle lèguait à sa sœur ,Françoise de Hunaud, veuve d'Etienne de Cabalby, seigneur de Montfaucon, l'usufruit de ses biens, elle instituait héritier universel François de Hunaud, seigneur du Barry, son neveu[787]. Le 21 juin 1681, elle nomma procureur Jean François de Hunaud, seigneur de Goueytes et d'Aubiac, à l'occasion du mariage de François César de Hunaud, seigneur du Barry, avec Louise de Vendômois (infra.)

IX Jean Louis de HUNAUD, seigneur des Cavaignous et de Gouzens.
Jean de Villemur, seigneur de Justiniac, par un codicille du 30 juin 1628, reporta le legs à feu Jean François de Hunaud, devenu caduc, à son fils aîné Jean Louis, à charge de payer à ses sœurs Georgette, Françoise et Gabrielle, 300 livres à chacune, il fit un legs à François César de Hunaud, 2ème fils du seigneur des Cavaignous et à défaut lui substituait Jean Louis de Hunaud, fils aîné[788].
Jean Louis de Hunaud mourut avant le 7 mai 1653 ; en 1672 François de Hunaud, seigneur du Barry reconnut avoir reçu 150 livres de Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, son frère, comme cessionnaire de feu Jean Louis de Hunaud, seigneur des Cavaignous, fils aîné dudit défunt[789].
Il avait épousé, par contrat du 7 mars 1641, **Louise de BAZON**[790], fille de Jean de BAZON, seigneur de Larrouzet, et de Marie de *RIUVAL*[791] (RIVALS ?) Elle était veuve le 7 mai

[781] Le contrat du 24 octobre 1638 , AD. HG 3 E 15405 Montesquieu Volvestre transcrit par erreur Jean de Sers.
[782] AD. HG 3 E 15429 Montesquieu Volvestre, qui transcrit par erreur Sers au lieu de Serié
[783] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15472 Montesquieu Volvestre
[784] AD. HG 3 E 15472 Montesquieu Volvestre
[785] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15403 Montesquieu Volvestre
[786] Jacques de Roquemaurel, *Généalogie de la famille de Cabalby,* décembre 2007
[787] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15472 Montesquieu Volvestre
[788] André Navelle, *op.cit.,* V, p.191 se référant à P. Caussade 15395 ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.79, se référant à AD. HG 3 E 15395 Montesquieu Volvestre
[789] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16038 Cazères
[790] André Navelle, *op.cit.,* V, p.192
[791] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bazon,* 30 septembre 2009

1653, ayant droit de Germaine d'Espinas. Elle mourut à Cazères le 6 mai 1700, son testament fut ouvert le même jour[792].
Ils eurent :

10.1 Jean de HUNAUD, seigneur des Cavaignous, de Larrouzet et de Gouzens.
En 1668, il fut donataire de Louise de Bazon, héritière de feu Jean de Bazon, seigneur de Larrouzet, son père[793], en 1685 il était curateur de Marguerite de Hunaud fille Jean Roger de Hunaud, seigneur de La Grave, et de Jeanne Marie de Bazon (voir supra.)
Il testa le 3 février 1709, l'inventaire de ses biens fut fait le 14 octobre 1711 (selon un acte du 7 mai 1728, voir infra.)
Il avait épousé, par contrat du 26 octobre 1667, **Jeanne d'USTOU**, fille de Jean d'USTOU et de Jeanne Marguerite de LA MOTHE[794]. Elle testa une première fois, le 23 juin 1689, faisant un legs de 500 livres à sa nièce Jeanne de Roquemaurel, fille de M. de Soueix et de feue Marthe d'Ustou, un legs de 500 livres à sa nièce Jeanne de Hunaud, fille de François César de Hunaud du Barry, et de Louise de Vendômois, un legs de 200 livres à sa filleule Jeanne de Bazus, fille du sieur Jean Louis de Bazus et de Germaine de Bellissen, de Cazères, un legs de 3.000 livres à son mari Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, elle institua héritier universel son neveu Jean d'Ustou fils de Jean d'Ustou, seigneur de Montgaillard, et d'Anne du Pouy[795]. Elle testa une *t*roisième fois, veuve, le 10 novembre 1715, son mari était enterré en l'église de Larrouzet, elle fit des legs, 3.000 livres à son neveu Jean d'Ustou, seigneur de Montgaillard ; 2.000 livres à sa nièce Marguerite d'Ustou, sœur dudit seigneur de Montgaillard ; 200 livres à Jeanne de Roquemaurel, sa nièce, femme de M. de Franquevielle ; 200 livres à sa nièce Rose du Bourg, veuve de M. de Julianis ; 20 livres à sa nièce Catherine d'Ustou, religieuse de Longages ; elle institua héritier universel, son neveu, Paul de Roquemaurel, seigneur et vicomte de Montégut, elle avait déjà testé le 25 avril 1715[796]. Selon un acte du 7 mai 1728 elle testa une autre fois, le 27 juin 1719, ce testament fut publié le 24 avril 1728[797].

10.2 François César de HUNAUD, auteur de la branche des seigneurs du Barry, qui suivra.

10.3 probablement Anne de HUNAUD, dont la fille Rose du Bourg, veuve de M. de Julianis, était la nièce de Jeanne d'Ustou, épouse de Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous. Elle épousa **Louis du BOURG**, seigneur de Saint-Christaud, son fils François du Bourg, seigneur de la Loubère, Saint-Paul testa le 21 novembre 1714 à Lasalle de Saint-Christaud, faisant un legs à Rose du Bourg épouse de noble François de Julianis de Saint-Julien, citant dame Anne de Hunaud, leur mère, il était fils de feu

[792] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bazon,* 30 septembre 2009
[793] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16034 Cazères
[794] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.812 ; le marquis d' Aubais dit mariage 28 août 1667
[795] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16048 Cazères
[796] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 11832
[797] AD.HG 3 E 15587 Saint-Christau

Louis du Bourg, il institua héritier universel Joseph du Bourg, officier dans la 1ère compagnie de mousquetaires de la garde du Roi[798]. Elle vivait en 1715, au château de la Loubère, en 1717 François de Vize, seigneur de Justiniac et de Couladère et son frère François, seigneur de La Hille, reconnurent devoir 1.000 livres à Anne de Hunaud, veuve de Louis du Bourg, seigneur de Saint-Christaud[799]

II-7
Seigneurs du Barry

Le Barry, était une métairie léguée en 1628 par Jean de Villemur, seigneur de Justiniac et de Goueytes, à Jean François de Hunaud, oncle de François César de Hunaud.

L'auteur de cette branche, François César de Hunaud, seigneur du Barry était le second fils de Jean Louis de Hunaud, seigneur des Cavaignous, et de Louise de Bazon.

X François César de HUNAUD, seigneur du Barry et de *Valvet*. Il habitait le château de *Valvet* (Baluet), en Mondavezan.
Il était commandant au régiment de Piémont au moment de son mariage.
Il épousa, par contrat du 21 juin 1681, **Louise de VENDÔMOIS**, fille de feu Henri de VENDÔMOIS, seigneur de Lamasquère, et de Françoise de PANASSAC, elle fut nommée par sa mère héritière universelle, le marié fut assisté de Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, son frère aîné, et de Jean François César de Hunaud, seigneur de Goueytes et d'Aubiac, son cousin, procureur de Gabrielle de Hunaud, tante du marié, fille de feu François de Hunaud, seigneur des Cavaignous et de Goueytes[800], le mariage eut lieu à Toulouse le lendemain[801].
Ils eurent :

11.1 Jean de HUNAUD, qui suit.

11.2 Jeanne de HUNAUD. Elle aurait été citée en 1689[802].

11.3 Louise de HUNAUD. Elle fut citée le 26 novembre 1714 (voir infra.)

XI Jean de HUNAUD, seigneur des Cavaignous, de Gouzens et du Barry.
Il résidait au château de Baluet près de Cazères.
Il testa le 26 novembre 1714, il était fils de M .du Barry qui fut enterré à Cazères, il fit un legs de 3.000 livres à sa sœur Louise de Hunaud, un legs de 500 livres à M. de Lisle de Martres,

[798] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16230 Saint-Michel
[799] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15585 Saint-Christaud
[800] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 189 Toulouse
[801] André Navelle, *op.cit.,*V, p.188, se référant à AM. T GG 257 ; Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.112 se référant AM. T GG 257
[802] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.

son parent, à M. de Roquemaurel, son fils, et institua héritier universel M. de Hunaud de Goueytes, son cousin, marié à Madame de Hunaud, son épouse[803].
Le 7 mai 1728, Paul de Roquemaurel, seigneur vicomte de Montégut, baron de Constansac, seigneur de Rouze et de Soueix, résidant à Cazères, et Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous et de Gouzens, résidant au château de Baluet, dirent que Jean de Hunaud, seigneur des Cavaignous, oncle dudit constituant, mari de défunte Jeanne d'Ustou de Montgaillard du 3 février 1709, avait nommé héritier universel, son neveu, ledit seigneur de Hunaud, lequel étant décédé, sa femme ladite d'Ustou a fait inventaire le 14 octobre 1711, elle a testé le 27 juin 1719, le testament fut publié le 24 février dernier, instituant héritier universel ledit seigneur de Montégut[804].
Le 19 juillet 1730, Jean de Hunaud dénombra la terre de Gouzens, il était indivis avec noble d'Espinas, seigneur de Cardonne, il y avai un château ruiné ; il était indivis avec Joseph André de Bazon, à Saint-Julien, pour un fief ; il avait un château au Grand Rouzet, juridiction de Lavelanet[805]. Le 28 juin 1746, habitant le château de Larrouzet, il vendit une pièce de terre ; il mourut entre le 8 juin 1747 et le 20 octobre 1747, date de l'inventaire de ses biens[806]
Il avait épousé, par contrat du 2 février 1720, **Jeanne de BELLISSEN**, fille de François de BELLISSEN, seigneur de Menjot, et d'Anne de MAULEON[807].
En 1747, Jeanne de Bellissen, est citée veuve, mère de ses enfants, habitant le château de Larrouzet[808]. En 1749, elle nomma procureur Gaspard de Roquemaurel de Lisle, prêtre et chanoine de Saint-Lizier, pour consentir au contrat de mariage de Jean Paul de Hunaud, seigneur des Cavaignous et de Gouzens, son fils, et d'Andrée Urbanie d'Espagne[809], elle est citée dans le contrat de mariage du 1er juillet 1750 puis en 1751 et le 18 novembre 1753.
Ils eurent :

12.1 Jean Paul de HUNAUD, qui suit.

12.2 Jean de HUNAUD. Habitant Couladère, il était, en 1751, lieutenant au régiment royal d'artillerie, sa mère lui donna alors les 2.000 livres qu'elle s'était réservées au mariage de son fils aîné Jean Paul de Hunaud[810]. Il fut cité, en 1753, avec son frère Jean Paul de Hunaud, puis en 1757, étant lieutenant, il acheta une rente de 20 livres à Cécile du Solier, ceci fut rappelé en 1763, Jean de Hunaud était alors capitaine en second du corps royal d'artillerie et du génie[811].

12.3 Augustine de HUNAUD.

---

[803] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 11840
[804] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15587 Saint-Christaud
[805] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AM. T II 159
[806] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires,* se référant à AD. HG 3 E 16175 Palaminy et AD. Ariège 2 C 469 Mas d'Azil
[807] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. Ariège, Annet, notaire du Mas d'Azil
[808] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16175 Palaminy ; 3 E 16057 Cazères
[809] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16057 Cazères
[810] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16058 Cazères
[811] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16061

Elle épousa, par contrat du 30 octobre 1748, **François Joseph de VIZE**, seigneur de Justiniac et de Couladère, fils de feu Pierre de VIZE, seigneur de Couladère, et de Marguerite de BENQUE, la mariée fut dotée de 12.600 livres, lui, reçut 2.000 livres[812].

XII Jean Paul de HUNAUD, seigneur des Cavaignous, de Larrouzet, coseigneur de Gouzens.
En 1749, étant donataire de feu son père, pour éviter un procès avec Augustine de Hunaud, sa sœur, épouse de François Joseph de Vize, seigneur de Couladère, en raison de la somme de 120.000 livres due par la succession de Jean de Hunaud, leur père, il lui donna le château de Baluet[813]. En 1753, il vendit à Alexandre d'Espinas, coseigneur de Gouzens, la moitié de la terre et seigneurie de Gouzens, avec juridiction haute, moyenne et basse, pour 900 livres, plus deux métairies et une forge pour 3.000 livres[814]. Il fut cité en 1772 comme coseigneur de la moitié de Larrouzet, habitant son château de Larrouzet, l'autre moitié de Larrouzet étant tenue par André Joseph de Bazon, seigneur et baron de Montberaud, coseigneur de Saint-Julien et coseigneur de la moitié de Larrouzet. En 1775, il fit assigner son épouse Andrée Urbanie d'Espagne, habitant Aurignac[815]. Il vivait le 7 octobre 1786, en instance de divorce (voir infra), sans postérité.
Il avait épousé, par contrat du 1er juillet 1750, au château de Ramefort, étant assisté de Gaspard de Roquemaurel de Lisle, chanoine dignitaire de la cathédrale de Couserans, vicaire général, **Andrée d'ESPAGNE**, fille de Joseph André d'Espagne, baron de Ramefort, Cassagnabère, Peyronnet, etc., et de Françoise d'ORBESSAN, la mariée était dotée de 20.000 livres, le marié reçut de sa mère la moitié de ses biens[816].
Andrée d'Espagne, épouse de Jean Paul de Hunaud, habitant Aurignac, fit un codicille le 7 août 1786[817], le 7 octobre 1786 elle était en instance de divorce[818].

II-8
Seigneurs de Goueytes

L'auteur de cette branche, François César de Hunaud, seigneur de Goueytes et d'Aubiac était le 2ème fils de Roger de Hunaud, seigneur des Cavaignous, et de Françoise de Villemur.

VIII François César de HUNAUD, seigneur de Goueytes (terre et château à 1 km à l'ouest de Montesquieu-Volvestre) et d'Aubiac, il signait Aubiac.
En 1618, il reçut de son frère, Jean François Hunaud, seigneur des Cavaignous, la métairie qu'il avait à Gouzens dont il était coseigneur, en paiement du droit de légitime, fut présent François d'Espinas, coseigneur de Gouzens[819]. En 1667, il nomma procureur, Exupère de

[812] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16057
[813] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16057 Cazères
[814] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16058 Cazères
[815] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16093 Cazères ; 3 E 16094 Cazères
[816] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 16057 Cazères
[817] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.133 se référant à AD. HG 3 E 3330
[818] André Navelle, *op.cit.,* V, p.193, se référant à AD. HG E 330
[819] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15366 Montesquieu Volvestre

Bertier, seigneur de Balléon ou Valléon, pour assister son fils Jean François de Hunaud, seigneur de Goueytes, à son contrat de mariage avec Louise de Fabien, sous réserve de donner à MM. du Pesqué et Descat, 10.000 livres, sa fille Gabrielle de Hunaud était mariée à M. du Pesqué, sa fille Anne de Hunaud était mariée à M.Descat, sa fille Marie Anne de Hunaud n'était pas mariée[820].

François César de Hunaud, seigneur d'Aubiac, veuf de Marie de Miglos de Rougairam, mourut à Montesquieu-Volvestre le 18 octobre 1677 et y fut inhumé le 22 octobre[821].

Il avait épousé, par contrat du 20 septembre 1626 (le mariage fut célébré le même mois, à Montesquieu-Volvestre[822]), **Marie de MIGLOS** de Pailhès[823], fille de Pierre de MIGLOS, seigneur de Rougairam, et de Louise de MONSTRON de Sauton d'Escouloubre[824]. Elle fut citée feue en 1667 dans un acte relatif à ses biens donnés à sa fille Anne de Hunaud, mariée à noble Bernard Descat[825].

Ils eurent :

9.1 Jean François César de HUNAUD, qui suit

9.2 Gabrielle de HUNAUD.

Elle épousa, par contrat du 4 mai 1646, **Frédéric de LORT**, seigneur du Pesqué, fils de feu Jean de LORT, seigneur du Pesqué, et de Jeanne du PAC, elle était dotée de 6.000 livres[826]. Frédéric de Lort mourut avant le 4 octobre 1698, date du testament de son fils François de Lort, sa femme lui survécut[827]

9.3 Anne de HUNAUD. Elle mourut avant le 14 juillet 1657, date du second mariage de son mari.

Elle avait épousé, par contrat du 28 septembre 1653, **Bernard DESCAT** (alias d'ESCAT), écuyer, seigneur de Montaut, habitant de Montesquieu *(-Volvestre),* fils de feu noble Pierre DESCAT (d'ESCAT) et d'Anne de FABRY, elle était dotée de 6.000 livres[828]. Bernard Descat, devenu veuf, épousa, en secondes noces, par contrat du 14 juillet 1657, Jeanne de Bertier de Montesquieu, ils furent cités en 1659[829]. Il fut capitoul de Toulouse, et mourut le 18 novembre 1688, son testament fut ouvert le même jour en présence de Jeanne de Bertier, son épouse et de Jean Gorges, Anne et *Marguerite* Descat, ses enfants, il faisait un legs à sa fille Anne, issue de sa 1ère union, mariée avec Bertrand du Pac, à *Marie* Descat, sa fille issue de sa seconde union, à Jean

[820] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15469 Montesquieu Volvestre
[821] RP. Montesquieu-Volvestre
[822] RP. Montesquieu-Volveste, le jour est effacé.
[823] André Navelle, *op.cit.,* V, p.191 se référant AD. HG 2 E 1378
[824] J.acques de Roquemaurel, *Famille de Miglos,* 7 mai 2010
[825] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15469 Montesquieu Volvestre
[826] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 15413 Montesquieu Volvestre
[827] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. Ariège 5 E 7238 (168); Abbé Samiac
[828] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD.HG 3 E 15580 Montesquieu Volvestre
[829] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15452 Montesquieu Volvestre

Georges et Jean François Descat, issus de sa seconde union, il institua héritière universelle son épouse Jeanne de Bertier[830].

9.4 Marianne de HUNAUD. Citée en 1667 (voir supra), c'est elle et non une hypothétique nièce homonyme (selon Maurice Vuillier, ou une autre dite par Jules Villain, fille de François Hunaud, seigneur d'Aubiac) qui épousa le 17 décembre 1681, **Jean de FAURE**, seigneur de Niac, fils de Jacques de FAURE de Massabrac, seigneur de Niac, et Marie de FRANCAZAL de Belbèze[831], ceci est confirmé par un acte du 12 février 1682 qui dit que Frédéric de Lort, seigneur du Pesqué, devait 600 livres à Jean de Faure, seigneur de Niac, et Marianne de Hunaud, sa femme, par la cession à la dite Marianne par Jean François de Hunaud, seigneur de Goueytes, son frère, retenu le 29 octobre dernier[832]. Elle devait être une tardillonne, son mari était né probablement après 1653, date du contrat de mariage de ses parents, dont il était le fils aîné. Ils eurent un fils.

André Navelle ajoute comme enfants, suivant l'état civil de Montesquieu Volvestre[833] :

9.5 Louise de HUNAUD. Elle fut baptisée le 30 septembre 1629[834].

9.6 une fille morte le 28 mars 1631.

9.7 Jean Jacques de HUNAUD. Il fut inhumé à Montesquieru-Volvestre, le 11 mai 1636[835].

IX Jean François César de HUNAUD de LANTA, seigneur de Goueytes.
Le 29 octobre *1682* (date inexacte ou texte inexact, voir infra), Jean François de Hunaud de Lanta, seigneur de Goueytes, donataire de *feu* François César de Hunaud de Lanta, seigneur d'Aubiac, son père, et Marianne de Hunaud, sa sœur, dirent que par le contrat de mariage dudit seigneur de Goueytes et de Louise de Fabien, du 18 janvier 1667, ledit seigneur de Goueytes demeurerait chargé de payer à sa dite sœur 4.000 livres pour son droit de légitime tant du chef dudit feu seigneur d'Aubiac, son père que de Marie de Miglos, sa défunte mère, il lui donna 4.000 livres plus 500 livres en vue de son mariage[836].
Selon le contrat de mariage de son fils Jean Jacques, le 27 août 1702, insinué le 28 avril 1734, Jean Jacques de Hunaud de Lanta fut émancipé par son père qui lui fit remise de la succession de sa mère[837].
Il avait épousé, par contrat du 18 janvier 1667, **Louise de FABIEN**, fille de Jacques de FABIEN et d'Isabeau de LA TOUR[838].

---

[830] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires,* se référant à AD. HG 3 E 15482 Montesquieu Volvestre
[831] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p.1312
[832] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 15475 Montesquieu Volvestre
[833] AD. HG 2 E 1378
[834] RP. Montesquieu-Volvestre
[835] RP. Montesquieu-Volvestre
[836] Maurice Vuillier, *op.cit.,* preuves p.113 se référant à AD. HG 3 E 15475 Montesquieu Volvestre
[837] AD.HG B 148

Ils eurent (les n° 2 à 7, ignorés des généalogies, sont indiqués par les registres paroissiaux de Montesquieu-Volvestre) :

10.1 Jean Jacques de HUNAUD de LANTA, qui suit

10.2 Marie Anne de HUNAUD. Elle naquit le 28 octobre 1671 et fut baptisée, par nécessité, le même jour, parrain François de Lort, seigneur du Pesqué, marraine, Marie Anne de Hunaud.

10.3 Louise de HUNAUD de LANTA. Née le 19 mars 1673, elle fut baptisée le 26, parrain, le sieur Guillaume Sabignac (Savignac), docteur et avocat, marraine, demoiselle de Fabien.

10.4 François de HUNAUD. Né le 4 août 1674, il fut baptisé à la maison, en danger de mort, parrain, le sieur Jordan de Fabien.

10.5Jeanne de HUNAUD. Elle fut baptisée le 15 juin 1676, parrain, Jean Jacques de Hunaud, marraine, Marie Anne de Hunaud.

10.6 Jean Jacques de HUNAUD. Il mourut, à l'âge d'innocence, le 12 août 1677 (et ne peut donc être son homonyme) et fut enseveli le lendemain.

10.7 Marie Gabrielle de HUNAUD. Née et baptisée le 20 août 1679 ; parrain, Jean Jacques de Lort du Pesqué, marraine, Jeanne de Lort du Pesqué.

X Jean Jacques de HUNAUD de LANTA, seigneur de Goueytes.
Il fut dit, en 1703, héritier de Louise de Fabien, fille de Jacques de Fabien[839].
Il avait épousé, par contrat du 27 août 1702, au château de Vernajoul, **Françoise de TERSAC,** fille de Jean Michel de TERSAC, seigneur de Vernajoul, et de Catherine de MONSTRON de Sauton d'Escouloubre[840].

Ils eurent :

11.1 Marie Françoise de HUNAUD de LANTA de Goueytes. Le 18 avril 1747, elle était en procès avec Rose de Bertrand, veuve de Jean de Sers, seigneur de Mauzac, au sujet du paiement d'une somme de 2.000 livres[841].
Son testament fut ouvert le 23 juillet 1763, elle nommait 6 enfants[842].
Elle avait épousé, par contrat du 12 février 1736, **Jean Bernard de LARTIGUE**, seigneur de Soulancerre, Montbernard, né le 30 juillet 1703, fils de Pierre de

---

[838] Maurice Vuillier, *op.cit.,* p.28 se référant à un acte du 29 octobre 1682, AD. HG 3 E 15475 Saleich, notaire d'Aspet
[839] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 18231 Aspet
[840] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG Jean Pascal, notaire de Mazères
[841] Maurice Vuillier, op.cit*.,* se référant à AD. Ariège B 166
[842] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. HG 3 E 25704 Saint-Frajou

LARTIGUE, seigneur de Montbernard et de Soulancerre, et de Louise de SOULANCERRE, sa seconde épouse[843], il était veuf de Jeanne Pétronille de BOSSOST, selon ce contrat.

11.2 Thérèse Agathe de HUNAUD de LANTA. Elle fut baptisée le 19 avril 1717, son parrain fut Louis Alexandre de Hunaud, sa marraine Gabrielle Catherine de Hunaud. Elle mourut le 1er novembre 1726[844]. On ne sait qui sont Louis Alexandre et Gabrielle Catherine de Hunaud (oncle et tante de la baptisée, frère et sœur de la baptisée ?)

[843] Maurice Vuillier, op.cit., se référant à O'Gilvy, II, 302
[844] Maurice Vuillier, *Preuves supplémentaires,* AD.HG Montesquieu-Volvestre

Carte des principaux fiefs

III
Personnes isolées
(autres que celles signalées supra.)

1316, Guilhem HUNAUD de LANTA, évêque de Tarbes en 1316, évêque d'Agde le 4 décembre 1337, il mourut avant 1341[845].

1372-1392 , Jean de LANTA, évêque de Rieux[846].

1381, Bertrand de LANTA dit *Pauco* de LANTA, chef de routiers, chevalier, s'allie avec Guilhem de Rabastins, vicomte de Paulin, à Albi[847]

1er janvier 1383, Jacques ISALGUIER, capitoul, sénéchal de Bigorre, chevalier, testa, nommant entre autres Blanquine ISALGUIER, épouse de Ramond HUNAUD, coseigneur de Lanta, née de sa seconde épouse Jeanne de TERRIDE[848]

13 juillet 1388, Feue Guiraude de LANTA, épouse d'Aymeric de ROQUEFORT alias Migon de POMAREDE vendit à Bernard Isalguier 1/9 de la juridiction de *Barranes* en Lauragais[849]

15 décembre 1389, Guiraude de LANTA, rendit hommage pour 1/5 de la juridiction haute et basse de Lanta[850]. Elle est différente de celle citée ci-dessus.

Avant 1391, Marguerite HUNAUD de LANTA épousa Pierre de CARRIERE, damoiseau, fils de Jean de Carrière, damoiseau, seigneur de Pompertuzat[851]

29 octobre 1417, Transaction entre Sœur Hugue de LANTA, du monastère des Cassés, et Jean de LANTA, chevalier, coseigneur de Miramont, au sujet des arrérages de pension de 10 livres par an promise par feu Arnaud de LANTA, frère germain de Sœur Hugue, Jean de LANTA paiera les frais et arrérages de pension[852]

1497, Roger HUNAUD de Lanta épousa Isabeau de PEGUILHAN, fille d'Arnaud Guilhem de Péguilhan, baron de Belbèze, et de Ne…*(Catherine)* de Saint-Pastou[853]

---

[845] André Navelle, *op.cit.,*V, p.173 se référant à Gallia Christiana
[846] André Navelle, *op.cit.,* V, p.173
[847] Maurice Vuiller, *op.cit.,* p.12 se référant à AM. T Ms 336
[848] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.217,218
[849] André Navelle, *op.cit.,* V, p.173,se référant à B. Larue SS 98
[850] André Navelle, *op.cit.,*V, p.173 se référant à BM. Toulouse Ms 634
[851] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.992, Généalogie Carrière
[852] André Navelle, *op.cit.,*V, p.172 se référant à Gajan 2485
[853] La Chesnaye-Desbois ; il n'est pas fils de Michel Hunaud de Lanta et d'Isabelle Henrique de La Roque, il n'apparaît pas dans un quelconque testament ou acte ; les testaments et sa date de mariage en ferait un marié précoce qui ne pourrait être que l'aîné, ce qui n'est pas le cas.

3 décembre 1533, Raimond HUNAUD de *Sarrens* (probablement Salarens, en Bourg-Saint-Bernard) et son fils Géraud Hunaud, vendirent la 8ème partie de la justice de Clermont, ainsi que des droits en dépendant, à Pons Bernard et Raimond Isalguier[854]

30 août 1545, Jean Brosse, de Lherm, mari de *Dosse* de HUNAUD, et Tristan de *Granies*, mari de Gaillarde de HUNAUD, au nom de Ne…de HUNAUD, leur sœur, absente, nomment procureur Jean de HUNAUD, leur frère[855]

2ème moitié du 17ème siècle, Marie HUNAUD épousa Roger de LA MOTHE d'Izaut, leur fils Antoine de La Mothe d'Izaut épouse en 1693 Marie du Pac

Gabrielle de HUNAUD épousa Bernard de CEAUX, lequel mourut avant le 25 novembre 1650, date du contrat de mariage de sa fille aînée Françoise de Ceaux avec Paul Dupuy, seigneur de Brugnac, fils de François Dupuy, seigneur de Pradières et de Marie Daliat, étaient présents Georges de Hunaud, seigneur de Gouzens, César de Hunaud, seigneur d'Aubiac, François de Hunaud, seigneur de Saint-Michel[856]

10 mai 1705, Auguste de LA MOTHE, des Allemans, fils de feu Roger de LA MOTHE (d'Izaut) et de Marie de HUNAUD, épousa par contrat du 10 mai 1705 Marianne du Pouy, fille de feu Jean Jacques du Pouy et de Paule d'Astorg, du lieu de Marignac[857] *(le marié était veuf de Marie du Pac.)*

Douillac, révision le 3 août 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[854] Maurice Vuillier *Preuves supplémentaires,* se référant à AM.T 128 n°6
[855] Maurice Vuillier *Preuves supplémentaires,* se référant à AD. HG 3 E 37654 Lherm
[856] Maurice Vuillier, *op.cit.,* se référant à AD. Ariège B 15
[857] Maurice Vuillier, *op.cit.,*, se référant à AD. HG 3 E 32435 Saint-Béat

Famille de LAMBES

I Seigneurs de Savignac **p.123**

II Seigneurs de Marambat **p.136**

III Personnes isolées **p.138**

Une généalogie succincte de cette famille a été établie André Navelle[858], complétée par Maurice Vuillier, le document qui suit complète et corrige cette généalogie.
Cette famille tient probablement son nom du lieu de Lambès. Son nom est orthographié dans les actes Lambes ou Lambez.
Elle portait (Savignac): « D'azur à un lion rampant d'or » alias « Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur au lion d'or ; aux 2 et 3 d'argent à trois fasces ondées de gueules, surmontées de deux tourteaux de même. » Les seigneurs de Marambat portaient : « Ecartelé, aux 1 et 4, d'argent à trois fasces ondées d'azur, accompagnées en chef de deux tourteaux de gueules ; aux 2 et 3, d'argent à un lion de gueules[859]. »

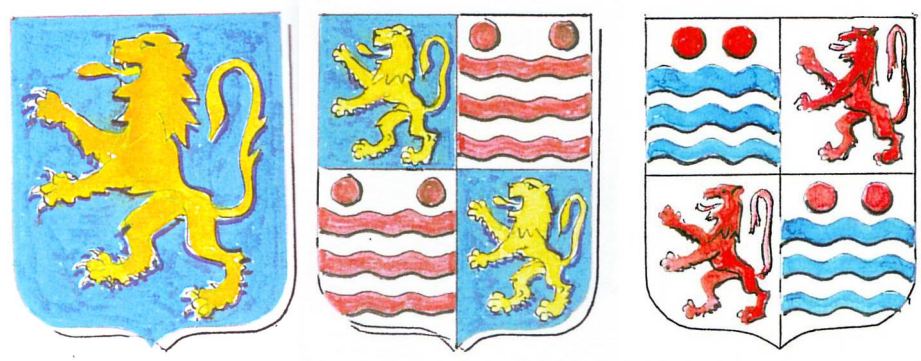

:

I
Seigneurs de Savignac

Cette famille tenait le château et la terre de Savignac, en Mona (aujourd'hui Savignac-Mona), à 8 km de Lombez.
Elle tenait en partie Saiguède (selon l'acte du 4 mai 1463) à 3 km de Saint-Lys (Haute-Garonne)

I Pierre de MONA, seigneur de Savignac, Empeaux (à côté de Saiguède)
Le 29 mai 1434, il reconnut, avec Bertrand de Marestaing, seigneur de Gensac, une dette envers un drapier[860].
Le 4 mai 1463, avec son fils Arnaud, il vendit, pour 60 écus, le quart de la demi-juridiction de Saiguède à Jean *(alias Raymond)* d'Aurival et Indie de Rabastens[861] *(sa femme.)*
D'une union inconnue il eut :

II Arnaud Guillaume de LAMBES alias **Arnaud Guilhem de MONA** alias Arnaud de LAMBES alias Arnaud de MONA, seigneur de Savignac, coseigneur de Saiguède. Il apparut sous ces 4 appellations. Le 24 janvier 1493, lauzime d'Arnaud Guillaume de Lambes,

[858] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VI, pp.72-74
[859] R. Bourse et Isidore Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*
[860] AD.HG 3 E 4471
[861] AD.HG 3 E 3539

coseigneur de Saiguède puis le 18 avril 1503, lauzime d'Arnaud Guillaume de Lambès alias de Mona, coseigneur pour 3 parties de Saiguède[862].
D'une union inconnue il eut :

3.1 Bernard de LAMBES, qui suit.

3.2 Sibylle de MONA. Fille d'Arnaud de Mona, seigneur de Savignac, elle épousa **Bertrand de LA BARTHE**, seigneur de Giscaro. Il testa le 6 février 1517[863].

3.3 Bourguine de LAMBES. Fille d'Arnaud Guilhem de Lambès, seigneur de Savignac, elle épousa, en 1487, **Jean de MONTLEZUN**, seigneur de Meilhan, Castin, Lestangue, Blanquefort, coseigneur d'Ansan, Preignan, 3ème fils d'Antoine de MONTLEZUN et d'Esclarmonde de MASSAS. Il n'était pas né le vers 6 octobre 1463 quand ses parents passèrent leur contrat de mariage, plus de 4 ans après leurs noces, comme le dit Maurice Vuillier.
Il épousa, en secondes noces, par contrat du 19 janvier 1493, après la mort de sa première femme, Clairette de Dangereux, fille de Louis de Dangereux, seigneur de Beaupuy, et d'Esclarmonde de Lagorsan. Sa seconde femme, s'étant trouvée parente de sa première au 8ème degré, il fit une requête, le 10 janvier 1500, auprès de Jacques de La Trémoïlle, archevêque d'Auch, pour obtenir une dispense du pape Alexandre VI[864].

3.4 Catherine de LAMBES alias de MONA. Fille d'Arnaud de Lambès alias de Mona, seigneur de Savignac, elle épousa, à Savignac, par contrat du 27 novembre 1497, dotée de 200 écus, **Jean de LAMEZAN**, fils de Bernard de LAMEZAN, seigneur de Lamezan[865] et de Jeanne d'AULIN[866].
Leur fils Bernard de Lamezan épousa, en 1534, Sibylle de Saint-Pastou, fille de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos[867] et de Catherine de Saint-Lary, sa seconde épouse[868].
Jean de Lamezan, veuf de Catherine de Lambes, avait épousé, en secondes noces, vers 1505(?), Isabelle de Saint-Pastou de Bonrepos, dont l'ascendance est controversée[869].

III Bernard de LAMBES alias de MONA, seigneur de Savignac, coseigneur de Saiguède.
Sa femme et lui furent cités dans le testament d'Huguette de Bilhères, du 27 février 1490 (v.st)[870].

---

862 André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VI, p.72 se référant AD.HG Clavel 2736 et 2750
863 André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VI, p.72
864 AD.Gers I sup 400 n°13413 pour la totalité du paragraphe.
865 AD.Gers Vergès I 1857 n°10900
866 Acte non daté, vers 1510, AD. Gers Vergès I 1587, n°10883.
867 AD.Gers I sup 400
868 Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou.*.
869 Jacques de Roquemaurel, *Famille de Lamezan,* produisant la preuve du mariage.
870 Ledru, *La Maison de Faudoas,* t.1, p.70, dit 1491 (n.st.)

Le 8 juillet 1516 noble Pierre Potier, seigneur de la Terrasse et noble Pierre Potier, le Jeune, receveur des amendes au parlement de Toulouse, époux de Béatrice Bertier, lui vendirent 2 terroirs dans la juridiction de Saint-Michel, pour 2.200 livres[871].
Le 2 janvier 1529, il acheta le lieu de *Montegrasso* (Montgras, Haute-Garonne, à 5 km de Savignac-Mona), avec juridiction haute, moyenne et basse, à Raymond de Saint-Lary, seigneur de Montastruc, pour 1.018 écus petits 25 sols 6 deniers[872].
Il avait épousé, par contrat du 29 décembre 1488, **Agnès de FAUDOAS**, fille de Bertand de FAUDOAS, seigneur d'Avensac, et d'Huguette de BILHERES, elle-même fille de Manaud de Bilhères, seigneur de Lagraulas[873] et de Marguerite de Séailles[874].
Ils eurent :

4.1 Arnaud Guillaume de LAMBES, fils aîné, qui suit.

4.2 Denis de LAMBES, seigneur de Laymont (à 7 km de Savignac-Mona), baron de Marquefave (terre apportée par son épouse, veuve de Jean Bernard de Marquefave.)
Il épousa, par contrat en *décembre 1539,* **Marguerite de SAVIGNAC**, dotée de 2.500 livres, fille de Raymond de SAVIGNAC, coseigneur de Montfaucon, et d'Antoinette de MASSOT, veuve de Jean Bernard de MARQUEFAVE[875], cette date est probablement erronée ou il s'agit d'un contrat post-nuptial, car le 10 février 1536, il y eut nomination d'arbitres puis compromis dans le procès entre Denis de Lambès, baron de Marquefave, et Marguerite de *Marquefave, baronne de Savignac* (c'est l'inverse), son épouse, et Audinet de Marquefave, seigneur de Latrape, les arbitres étaient Pierre de Lambès, frère dudit Denis, et Philippe de Labarthe, seigneur de Lasseran[876].
Le 6 août 1542, Audinet de Marquefave devait 1.150 livres à Denis de Lambès, seigneur de Laymont, pour marier sa fille, il lui restait dû 800 livres et pour les payer Arnaud Guillaume de Marquefave, son fils, archiprêtre, loue pendant 3 ans les bénéfices de l'archiprêtré de Saint-Blancat et ceux de Massabrac[877].

4.3 François de LAMBES.

4.4 Pierre de LAMBES, seigneur de Laymont. Le 30 janvier 1574, il était capitaine de la ville et du château de Samatan quand il fut témoin au contrat de mariage d'Odet d'Antin, seigneur de Barthère, et de Louise de Lastours[878]. Par son testament il avait fait un legs de 333 écus à sa nièce Paule de Lambès Marambat qui fut retiré le 25 avril 1594[879].

---

[871] AD.HG 3 E 2772
[872] AD.HG 3 E 2769
[873] Ledru, *La Maison de Faudoas,* t.1, p. 70.
[874] A. Sahut d'Izarn, *Mélanges offerts à Szabolcs de Vajay,* par le comte d'Adhémar de Panat, Braga, 1971.
[875] AD.HG 3 E 9566
[876] AD.HG 3 E 9569
[877] AD.HG 3 E 9571
[878] AD.Gers Vergès I 70 n°393
[879] AD.Gers, Fitte, notaire, selon Maurice Vuillier.

Il avait épousé, dès 1548, **Antoinette de FOLQUIER**, dame de Mirepoix-sur-Tarn, nièce de Jean et de Catherine Folquier (nommés feus dans son testament), veuve de Jean de Vize, seigneur de Sajas, épousé par contrat du 6 mai 1538. Elle était fille de Jean FOLQUIER et de Rose de BAULAT ou BAULAC[880]. Le 24 juillet 1548, Pierre de Roquelaure vendit à Pierre de Lambès, seigneur de *Saint-Mathau*, Mirepoix (terre venant de sa femme), la place de Saussas plus la métairie noble de Castin avec possibilité de rachat, pour 5.601 livres 5 sols 6 deniers[881].
En 1551, Pierre d Lambès et Antoinette de Folquier dénombrèrent des fiefs aux lieux de Mirepoix (-sur Tarn), Layrac[882](sur Tarn.) En 1562, Pierre de Lambès, seigneur de Laymont fit un achat[883].
Antoinette Folquier testa, veuve le 20 juillet 1587, voulant être ensevelie au couvent de Saint-Orens de Toulouse, si elle mourait à Toulouse, ou au lieu de *Saint-Mathau,* au tombeau de son mari, si elle mourait à Mirepoix, elle avait été mariée à Jean de Vize, seigneur de Sajas. Elle fit un legs à Jean de Lambès, seigneur de Marambat, son filleul, elle lègua une métairie à Jean de Lambès, sieur de Brax, fit un legs à Jacques de Lambès, seigneur de Brax, etc.[884], un autre acte de la même date ne mentionne pas Jacques de Lambès.

4.5 Catherine de LAMBES. Elle épousa, (vers 1505), **Jean de TOUGES**, seigneur de Lahage[885], fils de Jean de TOUGES, seigneur de Lahage, et de Cébélie de SABAILLAN[886]. Il mourut avant le 31 janvier 1536, date à laquelle Catherine de Lambès, veuve, fit une donation à son fils François de Touges qui partait à Malte comme chevalier de Saint-Jean de Jérusalem[887]. Le 21 mars 1536, Catherine de Lambès reçut une donation de son fils Odet de Touges qui partait à la guerre au-delà des Monts[888], Odet de Touges fit une autre donation à sa mère le 9 juin 1537[889].

4.6 Anne de LAMBES.
On a un problème avec Anne de Lambès qui épousa le 11 octobre 1500[890] (il s'agit certainement d'un contrat) Sans Garcie de Polastron, fils de François de Polastron et de Condorine de Marestaing, sa seconde épouse, épousée par contrat du 10 mai 1450, car André Navelle dit qu'Anne de Lambès était fille de Bernard de Lambès et d'Agnès de Faudoas, et qu'elle épousa, entre 1510 et 1515, Sans Garcie de Polastron. Maurice Vuillier reprend cette donnée en indiquant le 11 octobre 1513 comme date de mariage, sans en fournir la preuve. Il est très douteux que Sans Garcie de Polastron, issu du

[880] André Navelle, *op.cit.,* IV, p. 283, produisant les preuves.
[881] AD.HG 3 E 5226
[882] B.M. Toulouse Ms 635
[883] AD.HG 3 E 10338 Montpezat
[884] AD.HG 3 E 3 E 11835
[885] AD.HG E 322
[886] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Touges,* produisant la preuve ; André Navelle, *op.cit.,* X, p. 117.
[887] AD.HG 3 E 5443 Toulouse
[888] AD.HG 3 E 5451 Toulouse
[889] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VI, p.73 se référant à AD.HG Mandinelli 5452
[890] AD.Gers Vergès I 2851 n° 15672

second mariage de son père, en 1450, se marie entre 1510 et 1515, 1500 est déjà une date éloignée. Par ailleurs Bernard de Lambès alias *cadet(?)* de Savignac était témoin au contrat de mariage du 11 octobre 1500, cela se rapporte plus à un frère qu'à un père, il faut noter également qu'il y avait 2 Sans Garcie de Polastron, père et fils, comme cela apparaît dans les preuves de 1534[891]. Le premier testa le 21 février 1543[892] (la date du 21 février 1569 pour le même est certainement erronée.)

Cette Anne de Lambès pourrait être située au degré précédent. Si elle est située à ce degré le contrat de mariage peut avoir eu lieu en 1500 (étant âgée d'une dizaine d'années, et le mariage effectif vers 1504.)

Après avoir signalé le doute on peut écrire:

Anne de Lambès épousa, à Polastron, par contrat du 11 octobre 1500, **Sans Garcie de POLASTRON,** coseigneur de Polastron, Saint-Martin[893], fils de François de POLASTRON, coseigneur de Polastron, et de Condorine de MARESTAING, sa seconde épouse, selon l'acte cité supra.

Sans Garcie de Polastron épousa, en secondes noces, en 1528, Marie de Bilhères, fille de feu Jean de Bilhères, seigneur de Camicas, et d'Anne d'Armagnac. Un Sans Garcie de Polastron, seigneur de Polastron fut présent le 15 octobre 1559 au contrat de mariage d'Auger de Touges, seigneur de Noailhan, et de Jacquette de Polastron La Hillère[894], il s'agit plus probablement du fils que du père.

Jean de Polastron, seigneur de Maurens, fils d'Anne de Lambès, épousa en 1539 *(4 mars 1539 selon Vindry),* sa cousine Catherine de Marestaing, dame de Maurens, après l'avoir enlevée. Il fut poursuivi par les parents de sa femme pour rapt, mais le mariage fut validé. Il testa le 29 mars 1558 et mourut peu après laissant 7 enfants[895].

4.7 probablement autre Anne de LAMBES.

Elle épousa, avant 1524, **Guillaume de ROUX**, seigneur de Ségreville, la présomption d'ascendance d'Anne de Lambès vient du fait que l'on a un Guillaume de Roux, seigneur de Ségreville qui épousa une Anne de Lambès et que Guillaume de Roux, seigneur de Ségreville, était substitué aux enfants d'Arnaud Guillaume de Lambès dans le testament de celui-ci du 25 juin 1557[896]. Leur fils Jacques de Roux, seigneur de Ségreville, épousa, le 9 novembre 1560, Françoise de Lordat. Guillaume de Roux était fils de Vany (alias Jean) de Roux, seigneur de Villèle, Falgayrac, et de Jeanne Pagèse[897].

IV Arnaud Guillaume de LAMBES alias de MONA, seigneur de Savignac.

Il testa le 25 juin 1557, nommant sa femme Paule de Roquefort, il a une fille Jeanne de Lambès, religieuse à *Leviach,* il institua héritiers : Jean de Lambès, son 1er fils, Pierre, Bernard, autre Jean, Marguerite et Catherine de Lambès, ses enfants. Il a pour frère Pierre de

[891] *Histoire de la famille de POLASTRON*
[892] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VI, p.73
[893] AD.Gers Vergès I 2851 n°15672
[894] AD.Lot et Garonne Fonds de Raymond, selon Maurice Vuillier.
[895] *Sceaux gascons,* 1539 à 1558
[896] AD.Gers Vergès I 853
[897] André Navelle, *op.cit.*, IX, p.182

Lambès, pour neveu Jean de Lastours, seigneur d'Endoufielle, il leur substitue Odet de Touges, seigneur de Lahage, Guillaume de Roux, seigneur de Ségreville[898].
Il avait épousé, par contrat du 16 novembre 1526, **Paule de ROQUEFORT**, dotée de 5.000 livres, assistée de Guillaume de Roquefort, seigneur de Garrevaques (*olim Engarrevaques,* à 3 km de Revel, Tarn), son frère, et du R.P Jean de Narbonne, abbé de Moissac, son oncle, il recut tous les biens de son père qui se réserva 2.500 livres pour la légitime de ses 3 autres fils, Denis, François et Pierre de Lambès[899] (une autre pièce date le contrat du 26 octobre 1526.)
Paule de ROQUEFORT était fille de Pierre de ROQUEFORT, seigneur de Garrevacques, et de Marguerite de NARBONNE[900]. Le 1er novembre 1574, Guillaume de Roquefort, seigneur de Garrevaques, testa au château de Garrevaques, faisant un legs à sa sœur Paule de Roquefort, veuve du sieur de Savignac[901].
Ils eurent[902] :

5.1 Jean de LAMBES, qui suit.

5.2 Pierre de LAMBES, auteur de la branche des seigneurs de Marambat, qui suivra.

5.3 Bernard de LAMBES. Il mourut avant le 5 avril 1584 (infra.)

5.4 autre Jean de LAMBES, seigneur de Saint-Michel, de Brax (et non Bratz) et de Montamat.
C'est lui et non le fils de Pierre de Lambès, seigneur de Marambat, qui eut 2 enfants, Jean et Marguerite de Lambès, la terre de Brax revint à son fils Jean et non à son neveu Jean de Lambès, qui était qualifié seigneur de Marambat. Pour que son neveu Jean de Lambès soit devenu seigneur de Brax il faudrait qu'il lui ait légué cette terre par testament, ce que l'on ne trouve pas, et que ce neveu en ait hérité entre le 20 septembre 1601 (ou même probablement le 26 mai 1602) et 1604.
En 1578, il reprit le procès de feue Catherine d'Aulin, veuve de noble Pierre de *Bergare* (Beccarie ?), dont il était l'héritier[903]. Le 19 mars 1580, François de Tersac et de Fontaines, seigneur de Montberaud lui céda 2.666 écus 2/3[904].
Le 18 septembre 1580, dit autre Jean de Lambès, seigneur de Saint-Michel, il assista avec messire de Lambès, seigneur de Savignac (*son frère Jean,)* au mariage de François de Saint-Pastou et d'Anne de Tersac, fille de François de Tersac et de Fontaines et de Catherine de Lambès[905].
Le 25 février 1583, au château de Palaminy, eut lieu le mariage de Pierre d'Hautpoul, seigneur et baron de Rennes, et de Gabrielle de Tersac, fille de François de Tersac et

[898] AD.Gers Vergès I 853
[899] AD.HG 3 E 5143 Toulouse
[900] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 125.
[901] AD.Gers Vergès I 3014
[902] André Navelle, V, p.72, nomme Jean, Pierre (5.2), Marguerite et Catherine.
[903] AD. Gers 3 E 5967 L'Isle-Jourdain
[904] AD.HG 3 E 2624 Celeri, notaire
[905] AD.HG 3 E 9439 Cazères

de Fontaines, seigneur et baron de Montberaud et de Palaminy, et de Catherine de Lambès, de l'avis de Jean de Lambès, seigneur de Savignac, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi et de Jean de Lambès, seigneur de Brax, ses oncles maternels[906].

La même année Jean de Lambès, seigneur de Brax fit un arrentement[907] , le 28 avril 1587 il assista au contrat de mariage de Jean Jacques de Tersac et de Fontaines *(son neveu)* et de Jeanne de Goyrans[908], la même année il fut cité avec Jean de Lambès, seigneur de Marambat[909].

Le 20 juillet 1587, Antoinette Folquier, veuve de Pierre de Lambès, seigneur de Laymont, testa, faisant un legs à Jean de Lambès, seigneur de Marambat, son filleul et à Jean de Lambès, seigneur de Brax[910], ce qui indique que ces deux personnes étaient distinctes.

Le 4 mars 1589, Jean de Lambès, seigneur de Saint-Michel et de Brax, reconnut une dette, le 5 mai 1590, il en reconnut une autre[911].

Nommé le 20 septembre 1601 dans le testament de son frère Jean de Lambès, seigneur de Savignac, c'est très probablement lui qui reçut une reconnaissance de dette le 26 mai 1602[912].

Il mourut dès 1604, date à laquelle Jean de Lambès, seigneur de Brax (que l'on peut présumer être son fils), avait pour curateur Jean Jacques de Tersac et de Fontaines, seigneur et baron de Montberaud[913].

Il avait épousé **Paule de PINS**. Celle-ci était fille d'Antoine de Pins, seigneur et baron de Montbrun, et de Catherine de Saint-Jean de Ségoufielle (prouvé par le second mariage de Paule de Pins en 1618), qui se marièrent par contrat, en juin 1586[914]. Sa présumée fille, Marguerite de Lambès, se maria, par contrat du 15 octobre 1610, deux générations en 24 ans semblent difficiles à croire, il faudrait pour que ce soit possible que le contrat de mariage des parents de Paule de Pins soit post-nuptial et/ou que le contrat de mariage de sa fille précède de plusieurs années le mariage (à noter que son frère Gabriel se maria par contrat en 1626, et sa sœur Catherine ou Louise en 1633.) Par ailleurs *sa présumée fille* Marguerite de Lambès dit qu'elle avait pour grand-mère Françoise *Daix* (d'Aux ? le plus probable, Dax ? cela semble loin, sauf si la parenté vient des Murviel.)

On a la preuve que Paule de Pins épousa, en premières noces, Jean de Lambès, seigneur de Brax, et en secondes noces Roger de Polastron, seigneur de Saint-Cassian,

---

[906] AD.HG 3 E 9442 Cazères

[907] AD. Gers 3 E 3971 Gimont

[908] AD.HG Reg. Ins 2

[909] Maurice Vuillier se référant à Barrière, sans plus de précision.

[910] AD.HG 3 E 11835

[911] AD.HG 3 E 2625 Celeri Toulouse ; 3 E 2627 Celeri Toulouse

[912] Maurice Vuillier se référant à Barrière, sans plus de précision.

[913] AD.HG 3 E 16157 Palaminy

[914] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.378 ; cette date de mariage cohérente avec celle des frères et sœurs d'Antoine de Pins implique que le mariage de Paule de Pins ait eu lieu au plus tôt vers 1599.

que son fils Jean de Lambès était à priori né après 1593 (il a encore un curateur en 1618), que son 1er mari est mort entre 1602 et 1604[915].
Jean de Lambès peut s'être marié une première fois avec une fille de Françoise *Daix,* d'où une fille Marguerite de Lambès, et une seconde fois, en 1601, avec Paule de Pins, fille d'Antoine de Pins et de Catherine de Saint-Jean (elle peut alors être âgée de 14 ans), d'où un fils Jean de Lambès.
Paule de Pins épousa, en secondes noces, le 17 mai 1618, Roger de Polastron, seigneur de Saint-Cassian puis de Brax, fils de Pierre Denis de Polastron, seigneur de Saint-Cassian, et d'Elisabeth de *Mirenx*[916](Mireux).
Elle testa, une première fois, le 25 avril 1664, mariée à Roger de Polastron[917] puis le 28 mars 1669, veuve de Roger de Polastron, seigneur de la Hillère, Brax et Saint-Cassian, elle avait été mariée en premières noces à Jean de Lambès, seigneur de Brax, nommant les enfants de sa seconde union[918]. Elle testa, une nouvelle fois, le 17 février 1672[919], fit un codicille le 11 février 1674[920]. Elle vivait le 13 mai 1675, date d'un bail d'une chambre au château de Saint-Cassian, par Jean Paul (de Polastron) de La Hillère, seigneur de Brax, au nom de dame Paul de Pins, sa mère[921].

Enfants de Jean de Lambès:

A- **Jean *Aimé* de LAMBES,** seigneur de Brax.
Jean de Lambès, seigneur de Brax avait en 1604, 1605, 1608, 1611 et en 1618 (nommé Jean Aimé) pour curateur Jean Jacques de Tersac et de Fontaines, seigneur et baron de Montberaud[922].
En 1616, dit Jean de Lambès, seigneur de Brax, fils de feu (blanc) de Lambès, seigneur de Brax, il fut nommé avec Arnaud de Montesquiou et *Catherine* (Marguerite) de Lambès, sa femme[923]. En 1618, il fut nommé Jean Aimé de Lambès, avec sa mère Paule de Pins, veuve de Jean de Lambès, seigneur de Brax, il était sous le pouvoir de Jean Jacques de Tersac, seigneur et baron de Montberaud (supra.)
Il mourut avant le 21 novembre 1637 selon un codicille de sa sœur Marguerite de Lambès.
Il mourut sans descendance car la terre de Brax était tenue en 1664 par Roger de Polastron, 2ème mari de sa mère, Paule de Pins, *(il est probable qu'il l'avait léguée à sa mère.)*

B- **Marguerite de LAMBES**. Elle épousa, par contrat du 15 octobre 1610, **Arnaud de MONTESQUIOU**, seigneur d'Artagnan, fils de Jean de

[915] Maurice Vuillier se référant à Barrière, e, 1602, et AD.HG 3 E 16157 Palaminy , pour 1604.
[916] AD.Gers Vergès I sup 458
[917] AD.HG 3 E 37087 Muret
[918] AD.HG 3 E 37088 Muret
[919] AD.HG 3 E 37089 Muret
[920] AD.HG 3 E 37090 Muret
[921] AD.HG 3 E 37090 Muret
[922] AD.HG 3 E 16157 Palaminy; AD.HG 3 E 9352 Cazères; 3 E 9357 Cazères
[923] AD.HG 3 E 28928 Cazères

MONTESQUIOU, seigneur d'Artagnan, et de Claude de BAZILLAC, elle fut ditet fille de feu Jean de Lambès, seigneur de Brax, sœur de Jean de Lambès, seigneur de Brax, nièce d'Anne de Murviel, évêque de Montauban[924] ; Jean Jacques de Tersac et de Fontaines, seigneur et baron de Montberaud, était son cousin, elle reçut en dot 18.000 livres, plus 600 livres plus 6.000 livres[925]. En 1611, elle reçut 900 livres de Jean Jacques de Tersac et de Fontaines, curateur de Jean de Lambès, seigneur de Brax, son frère[926].

Elle fit un codicille, le 21 novembre 1637, disant que son frère Jean de Lambès, seigneur de Brax était mort[927], testa une nouvelle fois le 17 juillet 1639, instituant héritier universel son mari, nommant feue Françoise *Daix,* sa grand-mère[928].

Sa grand-mère étant Françoise *Daix* (d'Aux ?, Dax ?), elle ne peut être la fille de Jean de Lambès et de Paule de Pins.

Arnaud de Montesquiou épousa, en secondes noces, Anne de Lambès, nièce de sa première femme[929], fille de Frédéric de Lambès et de Quitterie de Bezolles, veuve de Philippe de Forgues (voir infra.)

Il testa le 25 février 1652, dans la maison seigneuriale d'Artagnan, léguant sa légitime à son fils Joseph de Montesquiou, procréé de son mariage avec Anne de Lambès, instituant héritière universelle sa femme Anne de Lambès, la priant de rendre son hérédité à son fils Joseph, à son décès[930].

5.5 Marguerite de LAMBES. Née vers 1527. Dame d'Auradé, Seysses, Savès, Lagarde, Plagnolle, elle rendit hommage, le 30 octobre 1609, en qualité de mère de Jeanne Françoise d'Ornezan*,* sa fille et de Frédéric d'Ornezan, seigneur d'Auradé, *son mari,* puis dénombra les 6 et 10 novembre de la même année[931].

Elle testa le 16 janvier 1611, sa fille aînée Jeanne Françoise d'Ornezan, étant atteinte d'aliénation mentale, elle ne put lui donner la succession, elle institua héritière universelle sa fille Marguerite d'Ornezan, mariée à Amalric de Narbonne[932] et mourut le 28 novembre 1614, âgée de 87 ans et fut inhumée à Auradé le lendemain[933].

On a un problème à propos de son ou ses mariages :

Elle pourrait avoir épousé, en premières noces, **Bernard de SEYSSES**, seigneur de Peyrigué, Seysses, Savès (devenus Seysses-Savès), fils de François de Seysses, seigneur de Seysses, Savès, coseigneur de Peyrigué, et de Marguerite Isalguier. Selon

---

[924] Anne de Murviel est fils de François Charles de Murviel et de Françoise de Guers de Castelnau, cela ne permet pas de retrouver la parenté.
[925] AD.HG 3 E 16159 Palaminy
[926] AD.HG 3 E 16159 Palaminy
[927] AD.Gers Vergès I 853
[928] AD.Gers Vergès I 853
[929] La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse,* date le mariage du 22 février 1639, ce qui est erroné
[930] AD.Gers I 2527 n°13900
[931] AD.Gers I 2704
[932] AD.Gers I 1605
[933] AD.Gers I 605

La Plagne le mariage n'avait pas eu lieu, les fiançailles, vers 1540, auraient été rompues en raison de la parenté ; des actes montrent cependant qu'une fille Jeanne Françoise *de Seysses* serait issue de cette union.
Bernard de Seysses, épousa en secondes noces, *vers 1540*, Marie de Noé, fille de Jean de Noé, seigneur de Bonrepos, Razengues, et de Jeanne de Galard[934].
Il paraît douteux que le mariage de Marguerite de Lambès et de Bernard de Seysses ait eu lieu avant 1540 (elle avait moins de 13 ans.)
Arnulphe de Seysses, seigneur de Peyrigué, fils de Bernard de Seysses et de Marie de Noé, épousa, le 20 octobre 1562, Jeanne de Touges, ceci ne laisse pas beaucoup de temps pour un premier mariage de Bernard de Seysses avec Marguerite de Lambès, qui aurait été annulé, après avoir eu un fruit. Arnulphe de Seysses était qualifié seigneur de Peyrigué.
Bernard de Seysses et Marguerite de Lambès auraient eu une fille Jeanne Françoise *des SEICHES* (de SEYSSES), dame dudit lieu, elle épousa le seigneur de SAINTE-COLOMBE, selon le contrat de mariage, du 29 octobre 1592, d'Amalric de Narbonne, baron de Fimarcon, et de Marguerite d'Ornezan, deuxième fille du baron d'Auradé et de Marguerite de Lambès, laquelle nommait **sa fille issue de son premier lit**[935].
Comme Marguerite de Lambès rendit hommage, en 1609, pour les terres de Seysses et de Savès, au nom de sa fille Jeanne Françoise d'Ornezan, cela semble contredire le fait qu'elle ait eu une fille Jeanne Françoise de Seysses, dame dudit lieu, qui avait épousé le seigneur de Sainte-Colombe (les clauses du contrat de mariage de ses parents devaient prévoir classiquement que c'était un enfant issu de ce lit qui hériterait des terres de Seysses et de Savès, ce qui expliquerait qu'Arnulphe de Seysses n'en ait pas hérité.). Pour expliquer la transmission des terres de Seysses et de Savès, il faudrait que Jeanne Françoise de Seysses, sans descendance, ait légué ces terres à sa demi-sœur Jeanne Françoise d'Ornezan, c'est l'hypothèse que nous formulons.
La similitude des prénoms peut faire penser que Jeanne Françoise de Seysses, dame de Seysses, et Jeanne Françoise d'Ornezan, héritière de Seysses, étaient une même et unique personne ; comme il n'y a pas de raison que Jeanne d'Ornezan ait hérité directement de Bernard de Seysses, cela pourrait s'expliquer si elle était connue sous le nom de son beau-père.
Marguerite d'Ornezan, sœur de Jeanne Françoise, hérita de la terre de Seysses et l'apporta à son mari Amalric de Narbonne.

Marguerite de LAMBES épousa, (en secondes noces), par contrat du 25 (alias 27) juin 1560, au château de Saint-Blancard, **Alain Frédéric d'ORNEZAN**, seigneur d'Auradé, Endoufielle, fils d'Arnaud Guillaume d'ORNEZAN, seigneur et baron d'Auradé, et de Jeanne de DURFORT de Bajaumont[936]. Il mourut de maladie, à Limoges, le 3 juillet 1569. Ils eurent 3 enfants Jeanne Françoise, Marguerite et Pierre Antoine d'Ornezan, ce dernier mort en bas âge.

[934] Maurice Vuillier se référant à La Plagne
[935] AD.HG E 438 ; AD. Gers 3 E 2974 L'Isle Cazanove, notaire
[936] Archives du château de Saint-Blancard

5.6 Catherine de LAMBES (dite par erreur Jeanne le 30 septembre 1572.) Elle testa les 5 (et 9) avril 1584, donnant à Jean Jacques de Tersac et de Fontaines, son premier fils et à César de Tersac, son deuxième fils, tous les biens qui lui étaient advenus par le décès de son feu père Arnaud Guilhem de Lambès, seigneur de Savignac, et par le décès de Bernard de Lambès et autres ses frères[937] et le 16 avril 1584, nommant des enfants, instituant héritier universel son mari[938]. Elle mourut avant le 12 octobre 1585, date du mariage de sa fille Françoise de Tersac, au château de Palaminy, avec Odet de Goyrans, seigneur de Montégut[939].
Elle avait épousé, par contrat du 7 août 1553, **François de TERSAC** et de Fontaines, seigneur et baron de Montberaud, fils de Jean de TERSAC, seigneur et baron de Montberaud, et de Jeanne de LOUVIE de Miglos, il reçut tous les biens de son père[940].
En 1573, ils firent un arrentement à Martial d'Arbas[941].
François de Tersac testa en avril 1567 et le 24 janvier 1586, fit un codicille le 3 février suivant[942] et testa le 11 novembre 1599[943].

V Jean de LAMBES, chevalier, seigneur de Savignac.
Chevalier de l'ordre du Roi, il était en 1578 capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, il est cité avec cette qualité jusqu'à sa mort.
Le 25 septembre 1598, il fut présent au contrat de mariage, au château de Saint-Guiraud en Astarac, de Jean de Sadirac, seigneur de *Peulignan,* fils unique de Carbon de Sadirac, seigneur de Saint-Guiraud, et de Catherine de Montesquiou, et de Marguerite de Tersac, fille de François de Tersac et de Fontaines, seigneur et baron de Montberaud, et de feue Catheine de Lambès[944].
Il testa le 20 septembre 1601, nommant sa femme Catherine de Rochechouart, qui avait eu en dot 10.000 livres, instituant héritier universel François de Lambès, son fils ; Jeanne Angélique, sa fille avait épousé Paul de Bazillac, seigneur et baron dudit lieu, elle avait eu en dot 6.000 écus ; ses filles Françoise et Catherine de Lambès étaient à marier ; il avait pour frère Jean de Lambès, seigneur de Brax, Montamat[945].
Il avait épousé **Catherine de ROCHECHOUART** Faudoas, fille de Jean Georges de ROCHECHOUART, seigneur de Plieux, et Gabrielle ou Louise de MONTPEZAT[946].
Ils eurent :

6.1 François de LAMBES, qui suit.

6.2 Jeanne Angélique de LAMBES, fille aînée, dame de Savignac.

---

[937] AD.HG 3 E 9443
[938] AD.Gers Vergès I 853
[939] AD.HG 3 E 9444 p.216 alas 13 octobre 1585; AD.Gers I 566
[940] A.M. Toulouse II 157 ; AD. Gers Vergès I 3410
[941] AD.HG 3 E 9434 Cazères
[942] AD.HG 3 E 2625 Celeri, Toulouse
[943] AD.Gers Vergès I 3412
[944] AD.Gers Vergès I 3412
[945] AD.Gers I 853 ; AD. Gers E 27
[946] Père Anselme, *Histoire généalogique et historique de la Maison royale de France…,* t.IV, p. 663.

Elle testa à Empeaux, en Comminges, le 25 avril 1647, voulant être enterrée à Savignac, au tombeau de ses ancêtres, elle fit un legs à François, fils naturel de feu son frère seigneur de Savignac, elle avait été mariée en premières noces à Paul de Bazillac, d'où sa fille unique, Catherine de Bazillac, elle institua héritier universel son second mari Jean Louis de Pardaillan[947]. Le 19 mars 1650, un arrêt du parlement de Paris déclara ouvertes au profit de Jeanne Angélique de Lambès, femme de Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Savignac, les substitutions portées par le contrat de mariage et le testament de Jean de Lambès, son père[948]. Elle testa, une seconde fois, le 10 janvier 1657, nommant sa fille Catherine de Bazillac, issue de son premier mariage, elle était mariée à Henri d'Audric, seigneur de Bazillac ; Françoise de Lambès, mariée avec Raphaël de Jaulin, seigneur de Gajan, sa proche parente (c'est sa sœur !), instituant héritier universel son second mari Jean Louis de Pardaillan[949].
Elle fut citée feue le 22 mai 1672, ainsi que son mari Louis de Pardaillan de Gondrin[950].
Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 20 février 1599, au château de Savignac de Mona**, Paul de BAZILLAC**, seigneur et baron dudit lieu, Sadournin, sénéchal de Nébouzan, fils de Jean de BAZILLAC, baron de Bazillac, et d'Anne de ROCHECHOUART.[951] Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 7 juillet 1592, Françoise d'Antin, fille d'Arnaud d'Antin, seigneur et baron d'Antin, et d'Anne d'Ornezan, sa seconde épouse. Il testa le 23 novembre 1624, il institua héritière universelle sa fille Catherine de Bazillac femme du seigneur de Savignac *comme je lui ai donné par ses pactes de mariage du 1er mai 1624*[952].
Leur fille unique, Catherine de Bazillac avait épousé, par contrat du 1er mai 1624, Henri d'Audric et d'Alcoynes, seigneur de Savignac[953], puis seigneur et baron de Bazillac, *ledit seigneur de Bazillac était fils unique de feue Madeleine du Caylar*[954], ceci est en contradiction avec son ascendance connue ; il est dit fils de Jean d'Audric et de Marie d'Alcoynes, d'où son appellation Henri d'Audric et d'Alcoynes, faut-il lire Marie d'Alcoynes à la place de Madeleine du Caylar ?

Elle avait épousé, en secondes noces, dès le *16 juin 1638*[955], par contrat du 16 juillet 1639[956], **Jean Louis de PARDAILLAN de GONDRIN**, marquis de Savignac. Selon un factum du 16 juin 1638, elle fut demanderesse d'une commission de la chancellerie du parlement de Toulouse, contre Raphaël de Jaulin, baron de Gajan, et Françoise de Lambès, son épouse, et Bernard de Foix, duc d'Epernon {serait-il un héritier de

[947] AD.HG 3 E 11843
[948] Maurice Vuillier se référant à Saffroy, sans plus de précision.
[949] AD.HG 3 E 11843
[950] AD.Gers I 853
[951] AD.Gers E 27
[952] AD.Gers I 636 n°2737
[953] AD.Lot et Garonne 2 J 230
[954] Sans date, vers 1650, AD. Lot et Garonne 2 J 229
[955] Maurice Vuillier se référant à Saffroy, sans plus de précision.
[956] AD.HG Reg. Ins 25, certificat du 17 juillet 1639 AD. Gers E 27

Marguerite de Foix qui avait épousé Jean Louis de Nogaret (?)}, pour la succession de Jean de Lambès.
Il semble que la terre de Savignac ait été vendue à Jeanne Angélique de Lambès, dont le fondé de pouvoir était son second mari, Jean Louis de Pardaillan de Gondrin, par Henri d'Audric et d'Alcoynes et Catherine de Bazillac, son gendre et sa fille, selon un acte peu clair du 26 avril 1641[957].
Le 27 octobre 1655, il y eut un contrôle des travaux, réparations et améliorations, faits au château de Savignac par Jean Louis de Pardaillan et Angélique de Lambès, pour un montant de 35.500 livres[958].

6.3 Françoise de LAMBES. Elle épousa, au château *d'Ampaux* (Empeaux, à 4 km de Seysses-Savès), par contrat du 23 juillet 1618, **Raphaël de JAULIN**, seigneur de Gajan et du Lac, fils de Marguerite de Pins, dame de Gajan et du Lac[959], il était fils d'Amanieu de JAULIN, seigneur de Gajan, et de Marguerite de PINS. Leur fils, Raphaël II de Jaulin, épousa, par contrat du 22 janvier 1660, au château de Sainte-Livrade, Anne de Siméon de La Porte, fille de François de Siméon de La Porte, conseiller au parlement de Toulouse, seigneur de Sainte-Livrade, Séguenville, et de Marguerite de Luppé[960], Marguerite de Luppé n'est pas rattachée, la famille de Siméon de La Porte est inconnue.

6.4 Catherine de LAMBES.
Elle épousa, par contrat du 13 mai 1620, **François de CHASTEIGNER**, seigneur de La Mothe *d'Ursaud.*
Ils moururent avant le 13 septembre 1650, date du mariage de leur fille Catherine de Chasteigner avec Fabien de Lafon de Jean, marquis de Saint-Projet, seigneur de Fenayrols[961].

VI François de LAMBES, seigneur et baron de Savignac.
Le 1er mai 1624, il assista au contrat de mariage d'Henri d'Audric et d'Alcoynes et de Catherine de Bazillac, qui apporta à son mari la terre de Savignac, comme le montre le testament de Paul de Bazillac, père de Catherine, du 23 novembre 1624[962], cela semble indiquer que François de Lambès était mort à cette date et que Paul de Bazillac, mari de sa sœur Jeanne Angélique de Lambès, en avait hérité.
Il avait épousé, par contrat du 9 janvier 1617, **Marguerite du CAYLAR**, fille de feu Guillaume (de BERMOND) du CAYLAR, seigneur d'Espondeilhan, capitaine de 50 hommes

[957] AD.Gers Vergès I 636, n°2765
[958] AD.Gers Vergès I 2756, n°17409
[959] AD.T&G, selon Maurice Vuillier.
[960] Ludovic Mazéret, *Bulletin de la société archéologique et historique du Gers,* 1919, pp.65-66; cet auteur a publié une généalogie de la famille de Jaulin dans les bulletins de 1918, pp.25-42, ert 1918, pp. 52-69, il indique les parents de Raphaël de Jaulin.
[961] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond, du 24 juillet 1617, pour tout ce qui concerne les époux et leur fille.
[962] AD.Gers Vergès I 636 (alias 376) n°2737

d'armes des ordonnances du Roi, gouverneur de Béziers, et d'Isabeau de LORT de SERIGNAN, elle était veuve et héritière de Guillaume de MARION, seigneur de Lestang[963].
Il eut un fils bâtard :

François de LAMBES. Il devait recevoir un legs de Jeanne Angélique de Lambès, par son testament du 25 avril 1647.

II
Seigneurs de Marambat

L'auteur de cette branche était fils d'Arnaud Guillaume de Lambès, seigneur de Savignac, et de Paule de Roquefiort.

V Pierre de LAMBES, seigneur de Marambat (à 2 km de Vic-Fezensac.)
Il épousa, par contrat du 10 juillet 1558, **Catherine de PODENAS**, fille du seigneur de Marambat[964], qui est probablement Thomas de PODENAS.
Ils eurent :

6.1 Frédéric de LAMBES, qui suit.

6.2 Jean de LAMBES, seigneur de Marambat.
Il était le filleul d'Antoinette Folquier, femme de Pierre de Lambès, seigneur de Laymont, laquelle lui donna 166 écus par son testament du 20 juillet 1587[965].
Il n'est pas Jean de Lambès, seigneur de Brax, qui épousa Paule de Pins et eut une descendance, comme dit supra.

6.3 Paule de LAMBES. Elle épousa, par contrat du 13 avril 1594, **Jean de GAULEJAC,** habitant Caubiac, fils de Pierre de GAULEJAC, seigneur de Barrière et de Catherine de FAUDOAS[966]. Le 25 avril 1594, au château de Marambat, elle donna procuration à son beau-père Pierre de Gaulejac, seigneur de Barrière, pour retirer des mains de Jean de Lambès, seigneur de Savignac, le legs de 333 écus à elle faite par feu Pierre de Lambès, seigneur de Laymont, son oncle[967].

6.4 peut-être Marguerite de LAMBES[968].

VI Frédéric de LAMBES, seigneur de Marambat.
Il épousa, vers 1605, **Quitterie de BEZOLLES**, fille de Jean (alias François) de BEZOLLES, seigneur de Bezolles, Beaumont, Ayguetinte, Lagraulas, et de Paule de NARBONNE Fimarcon[969].
Ils eurent :

---

963 AD.Gers Vergès I 1853
964 André Navelle, *op.cit.,* VI, p.72, se référant à Vindry
965 AD.HG 3 E 11835
966 AD.Gers, notaire Fitte, selon Maurice Vuillier.
967 AD.Gers notaire Fitte
968 Maurice Vuillier l'indique, sans preuve.
969 Maurice Vuillier, se référant à Bourdette, sans précision.

7.1 Joseph de LAMBES, qui suit.

7.2 Anne de LAMBES.

En 1671, Gilles du Barry, seigneur de Bière, constitua un procureur contre Anne de Lambès, dame de Gensac, et Joseph de Montesquiou, seigneur d'Artagnan[970].

Elle avait épousé, en premières noces, vers 1630, **Philippe de FORGUES**, fils de Paul de FORGUES et de Marguerite du FAUR, il était séparé d'Ambroise de PONSAN[971].

Elle avait épousé, en deuxièmes noces, (vers 1639, voir supra), **Arnaud de MONTESQUIOU**, seigneur d'Artagnan, fils de Jean de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, et de Claude de Bazillac. Il était veuf de Marguerite de Lambès, tante de sa seconde épouse.

Il testa le 25 février 1652[972] et mourut le 27 du même mois[973].

Leur fils Joseph de Montesquiou, seigneur d'Artagnan, fit le 22 mai 1665, au Châtelet de Paris, donation entre vifs, de ses biens, tant paternels que maternels, à Paul de Castelmore, son cousin issu de germain, même contre la volonté de sa mère, veuve en secondes noces de Gabriel de Gensac, seigneur dudit lieu, s'en réservant l'usufruit sa vie durant[974].

Elle avait épousé, en troisièmes noces, **Gabriel de GENSAC**, seigneur de Gensac, qui mourut avant le 22 mai 1665 comme cela apparaît dans la donation citée supra.

VII Joseph de LAMBES, seigneur de Marambat

Son ascendance est déduite de son mariage et de celui de sa petite-fille Félicie[975].

En 1677, il était en procès contre Roger de Durfort, seigneur marquis de Castelbajac[976].

Il avait épousé, par contrat du 5 octobre 1651, **Paule de DURFORT**, fille de Godefroy de DURFORT, marquis de Castelbajac, et d'Isabeau d'ASTARAC de Fontrailles, dotée de 12.000 livres par son père et 6.000 livres par sa mère, le reste de la dot fut payé le 27 juillet 1660 par Roger de Durfort, frère de Paule, après la mort de leur père[977].

Ils eurent :

VIII Roger de LAMBES, seigneur et baron de Marambat, seigneur de Lamothe.

Il épousa **Thérèse de LA MOTHE** d'Izaut, fille de Jean de LA MOTHE, seigneur d'Izaut, Campels, Montané, lieutenant-colonel aux Îles de Sainte-Marguerite, et de Madeleine d'ASTORG[978]. Citée avec son mari, elle fit en 1720 et en 1722, une vente à Guy de Sentis, mestre de camp de cavalerie[979].

---

970 AD.HP B 123
971 Maurice Vuillier, se référant à Bourdette, sans précision.
972 AD.Gers Vergès I 2527 n°13900
973 Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
974 AD.Gers Vergès I 2528 n°965
975 Voir Jacques de Roquemaurel, *Famille de La Mothe d'Izaut.*
976 AD.HP B 65
977 AD.Gers Vergès I 229 n°5789, 27 juillet 1660
978 Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1885
979 AD.HG 3 E 27700 Huos

Ils eurent :

Félicie de LAMBES, baronne de Marambat.

Le 28 juillet 1742, elle était, avec d'autres, en procès avec Charles François de Rochechouart pour la succession Durfort, elle était demanderesse à l'arrêt du 11 septembre 1709 et 9 juin 1740[980].

Elle épousa, par contrat du janvier 1749, *(à noter 98 ans entre le contrat de mariage de ses grands parents et celui-ci, dans ces conditions il est vain d'indiquer des dates de naissance probables),* **Joseph Gabriel de LA MOTHE** d'Izaut, fils de Benoît de LA MOTHE, seigneur d'Izaut, et de Marie d'ASPET de Lez, et arrière-petit-fils de Jean de La Mothe d'Izaut et de Madeleine d'Astorg (Félicie de Lambès était donc la tante à la mode de Bretagne de son mari.) Félicie de Lambès apportait en dot tous les biens de sa Maison[981]

Ils eurent une fille, religieuse.

Félicie de Lambès mourut en 1783, au château de Marambat[982].

Joseph Gabriel de La Mothe d'Izaut, baron de Marambat épousa, en secondes noces, le 21 décembre 1784, Jeanne Françoise de Puybusque[983].

III
Personnes isolées

Le 20 juillet 1587, Jacques de Lambès, seigneur de Brax, reçut un legs d'Antoinette Folquier, veuve de Pierre de Lambès, seigneur de Laymont[984], comme Antoinette Folquier faisait également un legs à Jean de Lambès, seigneur de Brax, on peut supposer qu'il est son frère, mais il n'est pas cité dans le testament d'Arnaud Guillaume de Lambès du 25 juin 1557.

Le 5 novembre 1624, Jean de Lambès, seigneur de Saint-Martin (*Saint-Michel ?,* terre tenue par cette famille)*,* fut présent à un accord concernant les descendants de Paul de Bazillac[985], il est peut-être le fils de Jean de Lambès, seigneur de Saint-Michel, Brax, et de Paule de Pins, qui mourut dès 1637.

5 janvier (alias février) 1651, Jean de Lambès, étant capitaine au régiment de Guyenne, assista au contrat de mariage de Raphaël de Sérignac, fils d'Augier de Sérignac et de Françoise de Jaulin, avec Jeanne de Chavaille, étaient également présents Raphaël de Jaulin, seigneur et baron de Gajan et François d'Audric, seigneur de Bazillac[986], il ne peut être le fils de Jean de Lambès, seigneur de Brax, et de Paule de Pins, car celui-ci mourut dès 1637. Il ne peut non plus être le fils Pierre de Lambès, seigneur de Marambat, et de Catherine de Podenas (anachronique)

---

[980] AD. Gers Vergès I 743 n°5666
[981] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1885
[982] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1885
[983] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1885
[984] AD.HG 3 E 11835
[985] AD. Gers Vergès I 376, n°2737
[986] AD. Gers Vergès I 3313, n°14550 ; AD. Gers 3 E 3864 Pessan

Le 7 juin 1654, Pierre François de La Marque, seigneur et baron de Gensac épousa, par contrat, Julienne de Timbrune, fille de feu Imbert de Timbrune, seigneur de Valence, et de feue Julienne de Lambès[987].

Douillac, révision le 3 août 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[987] AD.Gers Vergès I 1849, n°9720

Famille de LAMEZAN

I Seigneurs de Lamezan **p.141**

II Seigneurs de Juncet **p.151**

III Seigneurs de Bézéril **p.162**

IV Seigneurs de Mourlan **p.169**

V Seigneurs de Salins **p.1703**
VI Branche de Bavière **p.172**

VII Famille de Manas de Lamezan **p.173**

VIII Seigneurs de Savignac **p.177**

IX Personnes isolées **p.179**

Cette famille tient son nom du lieu de Lamezan, à 1 km d'Ambax (Haute-Garonne)

Une généalogie a été établie par André Navelle, qui mentionne que le chevalier de Courcelles en a établi une, dans laquelle il confond en partie cette famille avec celle de *Lamuysans* (Lamensans), une autre généalogie parue dans B.M Toulouse Ms 1302, plus complète, apporte des éléments mais comporte des erreurs. André Navelle[988] utilise la généalogie établie par M. de Galard. Maurice Vuillier a complété cette généalogie.
Le document qui suit la complète et la corrige en utilisant des actes fournis par Maurice Vuillier et d'autres sources.

La famille de Lamezan portait : « D'azur à une main d'argent mouvante du flanc dextre et tenant une fleur de lis d'or [989]»

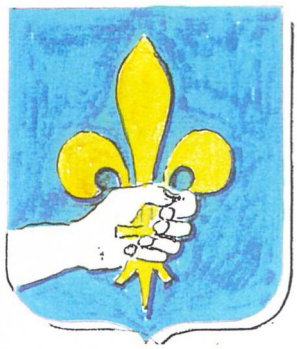

I
Seigneurs de Lamezan

Nous commençons la filiation à partir de Mathieu de Lamezan. Nous ne rappelons la source André Navelle que pour préciser certains points.

I Mathieu de LAMEZAN.
Il mourut le 22 août 1346 à la bataille de Crécy[990]
Il avait épousé Delphine de *MONTE ACUTO*[991] (MONTAGUT.)
Ils eurent:

2.1 Jean Ogier de LAMEZAN, qui suit.

2.2 Bernard de LAMEZAN. Il fut religieux de Nizors

2.3 Suzanne de LAMEZAN. Elle fut religieuse de Lumdieu.

II Jean Ogier de LAMEZAN.

---

[988] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VI, pp.74-76
[989] R. Bourse, I. Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise,* p.218
[990] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VI, p.75
[991] André Navelle, *op. cit.,* VI, p.75

Il épousa (vers 1345 ?) **Hermine de NOE**, *qui est très probablement fille de Jean de NOE, seigneur de Savères, Montesquieu, Montgaillard.*
Ils eurent :

III Arnaud Guilhem de LAMEZAN, seigneur de Lamezan (à 1 km au nord d'Ambax, Gers), Ambax, Castelgaillard (à 3 km d'Ambax). Cité en 1384, il mourut vers 1389[992], en Avignon[993].
Il avait épousé **Jeanne de MAULEON**. Elle pourrait être fille de Bernard de Mauléon, seigneur de Gensac, Sédilhac, La Bastide Bavartès, cité de 1350 à 1391, à condition de revoir la chronologie de celui-ci qui le dit marié vers 1370. En effet, son père, Azémar de Mauléon fut émancipé en 1304, il devait donc avoir au moins 15 ans, il se maria très probablement vers 1315 et non vers 1330 et son fils Jean se maria probablement vers 1350[994].
Ils eurent :

4.1 Roger de LAMEZAN, qui suit.

4.2 Bertrand de LAMEZAN, **auteur de la branche des seigneurs de Bézéril.**
Un acte, peu clair, du 9 avril 1481, fait apparaître Arnaud Guillaume de Lamezan, seigneur de Bézéril, d'une part, et Mathieu de Lamezan, seigneur de Lamezan et d'Ambax, comme successeur de Bertrand de Lamezan *(c'est Arnaud Guillaume qui est successeur de Bertrand)*, lui-même d'Arnaud Guilhem de Lamezan. Arnaud Guilhem de Lamezan, seigneur de Bézéril, reconnaît avoir reçu 30 écus de Mathieu de Lamezan, par les mains de son fils Bernard[995]. André Navelle indique correctement ce Bertrand de Lamezan auteur de la branche des seigneurs de Bézéril.

IV Roger de LAMEZAN, coseigneur de Lamezan, d'Ambax.
Le 17 décembre 1434, il fut témoin de la vente de la moitié du tiers de la terre de Pouy de Touges, par Jacques de Touges, coseigneur de Pouy de Touges, à Bernard d'Orbessan, coseigneur de Pouy de Touges[996].
Le partage de ses biens fut effectué le 25 juin 1451, selon André Navelle, un acte du 25 *janvier* 1451 est relatif à un accord entre Arnaud Guillaume et Mathieu de Lamezan, faisant référence au testament de Roger de Lamezan. Celui-ci avait nommé son héritier Mathieu de Lamezan, son fils aîné, Arnaud Guillaume de Lamezan, Amanieu de Lamezan, Fortaner et Bertrand de Lamezan, frères, ses fils, Jeanne de Lamezan, sa sœur (*de Mathieu)*, femme d'*Antoine* d'Orbessan, Hélène de Lamezan[997]. On voit qu'il ne cite qu'un seul Arnaud Guillaume de Lamezan parmi ses fils, il ne faut donc pas en créer deux, dont l'un serait l'auteur des seigneurs de Bézéril, mais suivre André Navelle, qui dit qu'Arnaud Guillaume, seigneur de Bézéril était fils de Bertrand, frère de Roger. Ceci explique l'accord du 25 juin

[992] André Navelle*, op. cit.,,* VI, p.75
[993] Maurice Vuillier, sans préciser la source.
[994] Corriger *Histoire de la famille de MAULEON,* par Maurice Vuillier.
[995] AD.Gers Vergès I 1856, n°10890, transcription par Maurice Vuillier.
[996] AD.Gers Vergès I 2685
[997] AD.Gers Vergès I 1856, n°10859 et 10894

1451, Arnaud Guillaume de Lamezan, nommé en premier, était l'oncle et non le frère de Mathieu, cité en second, s'il s'agissait de 2 frères, Mathieu, l'aîné, serait nommé en premier.
Il épousa **N…de POLASTRON** La Hillère[998]. *Histoire de la famille de Polastron* la dit fille de Georges de Polastron de Séguenville de Caubiac, qui se maria vers 1400, elle ne peut donc se marier vers 1405. Son présumé frère Pierre Raymond de Polastron, seigneur de la Hillère, le premier qui fut qualifié seigneur de la Hillère, se maria vers 1450, on est en plein anachronisme.
Ils eurent :

5.1 Mathieu de LAMEZAN, qui suit.

5.2 Arnaud Guillaume de LAMEZAN, seigneur de Coret (Couret), Bonas, Ganties.
En 1471, Guilhem Arnaud de Lamezan, seigneur de Coret donna une quittance à l'abbé Arnaud Guilhem de Mauléon[999] (abbé de Bonnefont.)
Le 3 octobre 1482, sa sœur germaine Jeanne de Lamezan, veuve de Bertrand d'Orbessan, seigneur de La Bastide de Paumès, lui fit un legs par son testament[1000]. Il mourut vers la fête de Saint Michel Archange, en septembre 1490, tel que cela apparaît le 7 mai 1491, date à laquelle sa fille Annette de Lamezan, femme de Bertrand de Mauléon, seigneur de Francon, était en procès contre son frère Thibaud de Lamezan, pour la possession du château de Coret[1001]. Un arrêt du 28 juillet 1492 adjugea à Annette les biens paternels, le 4 août 1492, Thibaud de Lamezan donna à sa sœur la moitié du château de Coret et des autres biens venant de leur père Arnaud Guillaume de Lamezan[1002], le procès continuait le 27 novembre 1498, à cette date Thibaud de Lamezan était opposé à Annette et Marguerite de Lamezan, ses sœurs[1003], puis le 8 août 1501 la Cour attribua à Marguerite de Lamezan la moitié de la légitime d'Arnaud Guillaume de Lamezan, à savoir Coret et la moitié de Ganties, elle aura aussi, comme héritière de feue Marquèse du Fourc, sa mère, 125 écus sur la dot de celle-ci du 17 février 1458, Anne de Lamezan reçut 250 écus plus 125 écus provenant de sa feue mère *Marguerite* du Fourc[1004].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 17 février 1457 (v.st.), **Marquèse du FOURC**, fille d'Antoine du FOURC, seigneur de Montastruc, Bonas, et de Perrette de GROSSOLLES, mariés par contrat du 19 novembre 1415 ; Arnaud Guillaume de Lamezan donna une quittance de la dot le 23 février 1477[1005].
Il avait épousé, en secondes noces, **Blanchefleur de MAULEON**, tel que cela apparaît dans le procès d'Annette de Lamezan, contre son demi-frère Théobald de Lamezan, le 7 mai 1491. Blanchefleur de Mauléon serait, selon Maurice Vuillier, la

[998] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.75
[999] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 518
[1000] AD.Gers Vergès I 1856, n°10917
[1001] AD.Gers Vergès I 2277, n°12876
[1001] AD.Gers Vergès I 2277, n° 12876.
[1002] AD.H.G B 8
[1003] AD.H.G B 2010
[1004] AD.H.G B 11
[1005] AD.L&G Comtesse de Raymond

fille de Bertrand de Mauléon, seigneur de Gensac, et d'Honorette de La Tour (*donc belle-sœur d'Annette de Lamezan),* la preuve n'apparaît pas.
Enfants du 1er lit :

A- **Annette de LAMEZAN**.
Elle ne testa pas le 3 octobre 1482, comme le dit Maurice Vuillier, c'est Jeanne de Lamezan qui testa à cette date.
Elle vivait le 28 août 1501 (voir supra.)
Elle épousa **Bertrand de MAULEON**, seigneur de Francon, fils de Bertrand de Mauléon, seigneur de Gensac, et d'Honorette de La Tour[1006].

B- **Marguerite de LAMEZAN**, elle vivait le 28 août 1501 (voir supra.)

Enfant du second lit :

C- **Thibaud de LAMEZAN**. Le 7 mai 1491, il était en procès avec sa demi-sœur Annette de Lamezan, pour la possession du château de Coret, dont il s'était emparé alors que sa sœur y résidait selon déposition de plusieurs habitants de Coret et Arnaud Guilhem de Coret, habitant Pointis[1007].

5.3 Amanieu de LAMEZAN.

5.4 Fortaner de LAMEZAN.

5.5 Bertrand de LAMEZAN.

5.6 Jeanne de LAMEZAN.
Elle testa, veuve, le 3 octobre 1482, ce testament fut trouvé le 17 octobre 1517 à la demande d'Antoine de Rochechouart, seigneur de Saint-Amans, à la supplique de Bernard de Lamezan, seigneur de Lamezan, par ce testament elle faisait un legs à son frère Arnaud Guillaume de Lamezan, seigneur de Coret[1008].
Elle avait épousé **Bertrand d'ORBESSAN**, seigneur de Labastide-Paumés, fils de Bertrand d'Orbessan, seigneur de Labastide-Paumès, et d'Hélène d'Esparros[1009], et non de Guillaume Garcie d'Orbessan, comme le dit Maurice Vuillier, sans preuve ; de même, ce n'est pas lui qui avait épousé Honorée de Rivière, mais son homonyme Bertrand d'Orbessan, seigneur d'Orbessan, fils de Guillaume Garcie.

5.7 Hélène de LAMEZAN.

V Mathieu de LAMEZAN, seigneur de Lamezan, Ambax.

[1006] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 109.
[1007] AD.Gers Vergès I 2277 n°12876
[1008] AD.Gers Vergès I 1856 n°10917
[1009] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 117, produisant la preuve.

François Bluche, indiquant l'ascendance de Michel de Lamezan, pour les preuves de la Grande Ecurie, le dit fils de *Bernard* de Lamezan qui vivait en 1439[1010] alors que le testament de Roger de Lamezan dit clairement que Mathieu est son fils aîné. *Bernard* (Bertrand) de Lamezan qui vivait en 1439 était le frère de Roger, il est l'auteur de la branche des seigneurs de Bézéril.

Mathieu testa le 2 avril (alias 2 août) 1484, son épouse Magne de *Vize* aura la jouissance et sera maîtresse et *gouvernesse* de ses biens, il fit un legs à Isarn de Lamezan, son fils, des legs aux précepteurs de son fils héritier Bernard de Lamezan, Roger de Martres, seigneur de Polastron, et Bertrand de *Montravet,* prêtre et recteur d'Ambax, instituant héritier universel Bernard de Lamezan, son fils[1011].

On a un problème avec le ou les mariages de Mathieu de Lamezan car selon François Bluche il aurait épousé Agnès *d'Avrès,* on sait, par son testament du 2 avril 1484, qu'il avait épousé Magne de *Vize*, qui était alors en vie. André Navelle indique qu'il avait épousé, en premières noces, Marguerite (de *La Vue* ou *du Ris,* probablement pour *Vise* donc Vize, ce pourrait également être pour Devèze, voir infra) et en secondes noces, en 1439, Agnès d'Arros. Maurice Vuillier dit qu'il épousa, le 22 avril 1431, Magne de Vize *d'Arreu* (lieu inconnu, on ne connaît pas de Vize tenant un lieu avec une orthographe proche telle qu'Arrès), se référant à André Navelle, qui n'indique pas de date. Il est probable que Mathieu de Lamezan s'était marié, en réalité, une seule fois, à Magne de *VIZE d'Arrès,* ce qui a amené la confusion avec Agne (Agnès) *d'Avrès* (transformé en Arros.) Dans le contrat de mariage d'Izarn de Lamezan du 14 juillet 1483 avec Cébélie de Benque, sa mère est Magne *d'Arreu.*

Je propose d'écrire :

Il épousa **Magne de VIZE**, celle-ci vivait le 2 avril 1484 (elle est dite Magne de Vize sans qualificatif de terre), date du testament de Mathieu de Lamezan.

Elle pourrait également être Magne de DEVEZE d'Arné (infra.)

Ils eurent :

6.1 Bernard de LAMEZAN, qui suit.

6.2 Izarn de LAMEZAN, **auteur de la branche des seigneurs de Juncet.**

6.3 Isabelle de LAMEZAN, Elle épousa **Jean d'ORBESSAN[1012].**

6.4 Marguerite de LAMEZAN. Elle épousa, vers 1450, **Jean de CASTERAS**, seigneur de *Domazan* (très probablement Daumazan-sur-Arize, région d'origine des Casteras), fils de Raymond Arnaud de Casteras, seigneur de Cazaux, et d'Hélène de *Domazan* (Daumazan) épousée le 2 mars 1419*[1013]*. Il épousa, en secondes noces, *(en 1460),* Marguerite de LA GORCE *d'Ambyonne*.[1014]

[1010] Franche Bluche, *Les Pages de la Grande Ecurie,* Ed. Patrice du Puy, 2005

[1011] AD.Gers Vergès I 1856, n°10919 ; 1856 n°10918

[1012] Maurice Vuillir, sans fournir a preuve,

[1013] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* Laffite Reprints, Marseille, 1995, p. 141.

[1014] La Roque, *op.cit.,* p.141.

VI Bernard de LAMEZAN, seigneur de Lamezan. Né vers 1440.
Le 21 août 1495, il était tuteur de noble Jean de *Grano*[1015], puis le 21 avril 1500 il fut arbitre pour Jean de Barrau[1016]. Par son testament, non daté, il fit des legs à sa *nièce* (petite-fille), Anne (de Polastron) de Caubiac, fille de Magne de Lamezan, feue sa fille, et de Sans Garcie (de Polastron), à Léonard, Gaspard et Marguerite de Barrau, ses *neveux* et *nièce,* fils et fille d'Isabelle de Lamezan, sa fille, à Etienne de Lamezan, son fils, il avait marié Margaride de Lamezan, sa fille, femme de noble Arnaud Guilhem de Comminges, seigneur de Guitaut, il avait fait des legs à Catherine de Lamezan, religieuse au monastère de la Vierge Marie de Scieurac, à Jeanne d'Aulin, sa femme, institue héritier universel Jean de Lamezan, son fils[1017].
Il avait épousé, par contrat du 5 juin 1467, **Jeanne d'AULIN**, fille de Bernard d'Aulin, seigneur d'Aulin, *Taucort,* Gavarret[1018].
Ils eurent :

7.1 Jean de LAMEZAN, qui suit.

7.2 Etienne de LAMEZAN. Il est cité dans le testament de son père.

7.3 Magne de LAMEZAN.
Elle épousa, par contrat du 29 novembre 1479, **Sans Garcie de POLASTRON**[1019], seigneur de Mona puis de la Hillère, fils de Pierre Raymond de Polastron, seigneur de la Hillère, et de *Bérengère (*Bourguine) de LAGORSAN de Vignes[1020] (et non l'inverse.) Le 9 juin 1492, Sans Garcie de Polastron reconnut avoir reçu 200 écus de son beau-père comme constitution dotale de Magne de Lamezan[1021]. Sans Garcie de Polastron épousa, en secondes noces, par contrat du 18 juillet 1496, Marguerite de Faudoas de Sérempuy, fille de Michel de Faudoas, seigneur de Sérempuy, et d'Annette de Grossolles[1022].
Il testa le 27 novembre 1520[1023].

7.4 Isabelle de LAMEZAN. Elle épousa, vers 1490, **Jacques de BARRAU**, seigneur de Goutevernisse, fils de Thibaut de BARRAU, seigneur de Goutevernisse, et de Bertrande d'ANTIST. Jacques de Barrau et ses enfants sont nommés dans le testament de Bertrande d'Antist du 9 octobre 1503[1024].

[1015] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 74, se référant à AD.H.G notaire de Paragio 8419
[1016] AD.H.G 3 E 15272
[1017] AD.Gers Vergès
[1018] AD.Gers Vergès I 1856, n°10888
[1019] AD.Gers Vergès I 2850
[1020] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Polastron,* produisant la preuve.
[1021] AD.Gers Vergès I 2851
[1022] Ledru, *La Maison de Faudoas,* t.1, pp. 91 -94.
[1023] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 271.
[1024] AD.H.G 3 E 15270

7.5 ***Séverine*** (**Stéphanie** selon André Navelle) **de LAMEZAN**. Elle épousa, par contrat du 18 novembre 1493, **Bertrand** (et non Bernard) **de SAINT-PASTOU**, seigneur de Salerm[1025], dont l'ascendance est controversée.

7.6 Marguerite de LAMEZAN. Elle épousa **Arnaud Guillaume de COMMINGES**. On a deux contrats de mariage contradictoires à son sujet. Celui du 18 avril 1502 dit qu'elle était fille de Bernard de Lamezan et de Jeanne de Martres, et qu'elle épousa Arnaud Guilhem de Comminges, seigneur de Guitaut, fils de Roger de Comminges, seigneur de Roquefort, et d'Alix de Rivière[1026].
Celui du 14 mai 1508 dit qu'elle était fille de Bernard de Lamezan et sœur germaine de Jean de Lamezan, et qu'elle épousa Arnaud Guilhem de Comminges, bâtard du seigneur de Guitaut, Saint-Antoine[1027]. Le testament de Bernard de Lamezan dit que sa fille Marguerite de Lamezan épousa Arnaud Guilhem de Comminges, seigneur de Guitaut, ce qui est normal puisque c'est la même source (Vergès). Arnaud Guilhem de Comminges fut nommé le 28 février 1516 tuteur des enfants pupilles de Jean de Lamezan (*son beau-frère),* ainsi que Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm (*également beau-frère de Jean de Lamezan)* ce qui confirme que sa femme était très probablement la sœur de Jean de Lamezan. Il testa le 31 mai 1523. Si on adopte l'acte de 1508 il faut l'adopter entièrement et donc dire qu'Arnaud Guilhem de Comminges était un bâtard de Roger de Comminges. Corriger *Histoire de la famille de Comminges* en conséquence.
Le 7 juin 1542, Roger de Méritens, seigneur de Rozès, épousa Jeanne de Comminges, fille de feu Arnaud Guilhem de Comminges, seigneur de Guitaut, et de Marguerite de Lamezan, parmi les présents figure Jean de Lamezan, chevalier[1028]

7.7 Catherine de LAMEZAN. Religieuse au monastère de la Vierge Marie de Scieurac, elle reçut un legs de son père par son testament

7.8 probablement Bernard de LAMEZAN dit le cadet de Lamezan. Il fut témoin, le 11 octobre 1500, au contrat de mariage de Sans Garcie de Polastron et d'Agnès (Anne) de Lambès[1029], Agnès de Lambès était sa nièce par alliance.

Ils n'eurent pas Elisabeth de Lamezan qui épousa Bertrand de Polastron, seigneur du Bosc, Bézéril, comme le dit Maurice Vuillier. Elle appartient beaucoup plus probablement à la branche des seigneurs de Bézéril ; en 1486 ils habitaient Bézéril.

VII Jean de LAMEZAN, seigneur de Lamezan.
Le 22 janvier 1515, il était en procès contre Bernard de Manent, seigneur de *Malevigne*[1030].

[1025] AD.Gers Vergès I 1857 n°10891
[1026] AD.H.G 35 J 22
[1027] AD.Gers Vergès I 923
[1028] BnF, Carré d'Hozier n°430, p. 89.
[1029] AD.Gers Vergès I 2851 15672
[1030] AD.Gers Vergès I 1857 n°10884

Il testa le 28 février 1516, Isabelle de Saint-Pastou, son épouse, sera administratrice de ses biens, il fit des legs à Etienne de Lamezan, son fils, Jean de Lamezan, son fils, Jean de Lamezan, son *second* fils, *Bernard* de Lamezan, son 3ème fils, institua héritier universel Bernard de Lamezan, son fils aîné, il lui substitua Jean de Lamezan, son second fils, lui substitua Jean de Lamezan, lui substitua Bertrand de Lamezan, il nomma pour tuteurs Arnaud Guilhem de Lamezan, seigneur de Lombez, Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm, Arnaud Guillaume de Comminges, seigneur de Guitaut[1031] *(ces 3 tuteurs sont les oncles des pupilles, comme très souvent, cela va dans le sens de Marguerite de Lamezan, épouse d'Arnaud Guilhem de Comminges, fille de Bernard et sœur de Jean de Lamezan.)*
Il avait épousé, en premières noces, à Savignac, par contrat du 27 novembre 1497, **Catherine de LAMBES** dite de Mona, fille d'Arnaud Guilhem de LAMBES alias de Mona, seigneur de Savignac[1032].
Il avait épousé, en secondes noces, vers 1510, **Isabelle de SAINT-PASTOU**, probablemrent fille de Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Mane, Bonrepos, Saint-Ferréol, et non fille d'Arnaud Guilhem de Saint-Pastou-Pastou, seigneur de Lunax, Bonrepos, et d'Anne de Castelnau de la Loubère, ce qui paraît inexact, car il y eut une restitution de dot d'Anne de Castelnau, le 29 juin 1515, Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Salerm (supra), prétendu fils d'Arnaud Guilhem de Saint-Pastou et d'Anne de Castelnau, étant témoin ; elle n'était pas fille de Philippe Bernard de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos. Isabelle est identifiée par le testament du 4 mai 1513 de son frère Jean de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, partant pour la guerre, il nomme également ses sœurs Clariane et Marie, et son frère Philippe[1033].

Enfants (André Navelle, ne précise pas le lit pour l'aîné comme pour les autres enfants qui étaient mineurs en 1516), Bernard, l'aîné, étant majeur en 1523, est issu du premier lit, ceci est confirmé par son acte de mariage, un des deux Bertrand, le testateur de 1526, est issu du second lit.

8.1 Bernard de LAMEZAN, qui suit.

8.2 Jean de LAMEZAN.

8.3 autre Jean de LAMEZAN.

8.4 Bertrand de LAMEZAN. Lui ou son homonyme testa le 2 décembre 1526, faisant des legs à Isabelle de Saint-Pastou, veuve de Jean de Lamezan, à Jean, Bertrand et autre Jean de Lamezan, ses frères, institua héritier universel Bernard de Lamezan, son frère, seigneur de Lamezan[1034]

8.5 Etienne de LAMEZAN.

[1031] AD.Gers Vergès I 1857 n°10902 et 10903
[1032] AD.Gers Vergès I 1857 n°10900
[1033] AD.H.G 3 E 6105
[1034] AD.Gers Vergès I 1857

8.6autre Bertrand de LAMEZAN (le testament d'un Bertrand ou Bernard montre qu'il y avait un autre Bertrand).

VIII Bernard de LAMEZAN, seigneur de Lamezan.
Il fut chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes.
Le 23 juillet 1523 eut lieu un compromis, au château de Frontignan, entre Bernard de Lamezan, seigneur de Lamezan, successeur de Jean de *Celastron,* et Jean de *Nebaston,* et Jean et Pierre de Marestaing, arbitres Jean de Vize, seigneur de Caucalières, et Bertrand de Saint-Pastour, seigneur de Salerm[1035]. Le 25 juin 1557, il fut nommé, avec d'autres, tuteur des enfants d'Arnaud Guilhem de Lambès alias de Mona, seigneur de Savignac, et de Paule de Roquefort, sa femme, par le testament dudit Arnaud Guilhem de Lambès[1036].
En 1564, il bailla en dot à Jean d'Arcizas, seigneur d'Estansan, et *Catherine* de Lamezan, sa femme, 4.000 livres[1037]
Il avait épousé, en 1534, **Sibylle de SAINT-PASTOU**[1038], fille de Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de Bonrepos, et de Catherine de SAINT-LARY, sa seconde épouse, le plus probable[1039]. Dans un acte reporté, Bernard de Lamezan est dit fils de Jean de Lamezan et de sa première épouse Catherine de Lambès[1040].
Ils eurent :

9.1 Jean Baptiste de LAMEZAN, fils unique (seul fils) qui suit.

9.2 Isabeau de LAMEZAN. Elle était veuve du Jean d'Arcizas en 1582 et vivait le 11 septembre 1586, date d'une transaction entre elle et son frère Baptiste au sujet des droits paternels et maternels[1041].
Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 1er juillet 1560, **Jean d'ARCIZAS**, seigneur de Montcorneil, fils de François d'ARCIZAS, seigneur d'Estansan, Montcorneil, ils recoivent la place de Montcorneil[1042], la mère du marié était Catherine de SABAILLAN[1043].
Jean d'Arcizas, seigneur d'Estansan testa le 5 novembre 1573[1044]. Ils n'eurent pas de postérité.
C'est très probablement elle qui épousa, en secondes noces, Hercule du COS de la Hitte, seigneur de la Grange de Montcorneil, fils de Jacques du Cos, seigneur de la

[1035] AD.Gers Vergès I 1857 n°10887
[1036] AD.Gers Vergès I 1853
[1037] AD.H.G 3 E 10339
[1038] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.76
[1039] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Pastou.*
[1040] AD.Gers Vergès I sup 400.
[1041] ADHG Reg . Ins 2
[1042] AD.Gers Vergès I 101
[1043] Maurice Vuillier se référant au contrat de mariage de François d'Arcizas, seigneur d'Estansan, et de Catherine de Sabaillan, le 4 avril 1531, Pierre Punctous, notaire de L'Isle-en-Dodon ; d'autres actes citent les époux.
[1044] Maurice Vuillier se référant à Bourdette, sans précision.

Hitte, et d'Agnès de Montlezun, ils sont les auteurs de la branche des seigneurs de Montcorneil[1045].

9.3 très probablement Catherine de LAMEZAN. Elle épousa, avant le 12 août 1553, **François de DEVEZE**, seigneur d'Arné, lieutenant de 100 chevau-légers, à cette date François de Devèze donna une procuration à sa femme Catherine de Lamezan, pour gérer ses biens[1046] . Il s'agit de la famille de DEVEZE qui tenait Arné, et non de la famille de VIZE.
François de Devèze, seigneur d'Arné, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes, mourut avant le 13 janvier 1570, date à laquelle Aymeric de Sariac, et Baptiste de Lamezan, seigneur de Lamezan, étaient tuteurs des enfants dudit François de Devèze[1047]
Leur fille, Françoise de Devèze, épousa, par contrat du 25 novembre 1582, Firminet de Villemur, seigneur de Justiniac, elle fut assistée de Baptiste de Lamezan, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes *(ce qui renforce l'idée que sa mère était sœur de ce Jean Baptiste de Lamezan)* et d'Aymeric de Sariac, tuteurs des enfants dudit feu François de Devèze, sa mère ne fut pas dite feue à cette date, fut présent Bernard de Lamezan, seigneur de Juncet[1048].

IX Jean Baptiste de LAMEZAN, chevalier, seigneur de Lamezan,
En 1570, Baptiste de Lamezan, seigneur dudit lieu, était tuteur des enfants de François de Devèze, seigneur d'Arné, qui avait épousé Catherine de Lamezan, ce qui indique que Catherine de Lamezan était plus probablement sa sœur que la sœur de Baptiste de Lamezan, seigneur de Bézéril comme le suppose Navelle.
Syndic de la noblesse du pays et comté de Comminges dès 1570, lieutenant à la compagnie de Francesco d'Este en 1572, chevalier de l'ordre du Roi, une lettre du roi Henri III du 13 avril 1580 lui demandait que la paix ne soit pas troublée, il était capitaine de *gendarmerie* (d'une compagnie de gens d'armes) en 1586, député de Comminges aux seconds Etats de Blois en décembre 1589, il reçut le 21 janvier 1590 la ville de Samatan, en devint gouverneur pour Henri IV et y mourut en mars 1590, il prit une part considérable au meurtre d'Henri de Guise, c'est lui qui leva les derniers scrupules du Roi[1049].
Le 1er septembre 1586, eut lieu une transaction entre Baptiste de Lamezan, seigneur de Lamezan, et sa sœur Isabeau de Lamezan, veuve de Jean d'Arcizas, seigneur d'Estansan et de Montcorneil, concernant les droits maternels et paternels appartenant à ladite Isabeau de Lamezan sur la maison de feu Bernard de Lamezan, leur père, fils unique (seul fils)[1050]
Il avait épousé, par contrat du 27 février 1577, **Françoise de BAZILLAC**[1051], fille de Jean de BAZILLAC, baron de Bazillac, et d'Anne de ROCHECHOUART[1052]. En avril 1591

[1045] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.188
[1046] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 74, se référant à AD. H.G 3 E 2012, notaire Cadilhon
[1047] AD.Gers I 3235 n°17220
[1048] AD.HG Reg. Ins 1 A
[1049] Lestrade, *Les Huguenots…,* qui se trompe sur l'ascendance de Baptiste de Lamezan
[1050] AD.H.G Reg. Ins.2
[1051] AD.H.G Reg. Ins.1
[1052] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Bazillac,* produisant la preuve.

Françoise de Bazillac, en son nom et comme mère de Bernard de Lamezan, son fils, héritier de feu Baptiste de Lamezan, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, fit une requête pour se payer de 3.000 écus qui avaient été promis à son mari quand il reprit et conserva la ville de Samatan[1053].
Le 14 juin 1594, elle devait 700 livres à Sire Jean Carsalade, bourgeois d'Aurignac[1054]. Elle fut citée, le 12 juillet 1612, dans le testament de sa sœur germaine Anne de Bazillac, veuve de Bernard de Lafon, seigneur de Fenayrols[1055]. Le 3 août 1626 elle donna à sa fille Catherine de Lamezan la maison d'Aurinet, dépendant de la seigneurie de Sénarens[1056] puis le 24 septembre 1629 elle lui donna 24.000 livres[1057].
Ils eurent :

10.1 Bernard de LAMEZAN, seigneur de Lamezan. Il mourut après 1591, sans postérité.

10.2 Catherine de LAMEZAN. Le 15 février 1628, veuve, elle donna tous ses biens à son fils Alexandre François de Béon Lamezan, seigneur de Massès, Lamezan, à l'occasion de son mariage avec Cécile de Mauléon[1058]. Citée comme seigneuresse de Lamezan en 1636, elle mourut dès 1638, date à laquelle elle fut dite feue par son fils Jean de Béon, abbé de Simorre, qui reçut un don d'elle par son testament[1059].
Elle avait épousé, par contrat du 13 juillet 1598, **Jean Pierre de BEON**, seigneur de Massés, enseigne d'une compagnie de 100 hommes d'armes, fils de Jean Pierre de Béon, seigneur de Massés, et de Marguerite de Faudoas, la mariée avait plus de 12 ans et moins de 21 ans, parmi les présents figura Georges de Lamezan, seigneur de Malechard[1060].
Le 30 avril 1609, il y eut une sentence arbitrale dans le procès entre Catherine de Lamezan, femme de Jean Pierre de Béon, demandeurs, contre Savary de Saint-Pastou, défendeur, sur les biens de feu Jean de Saint-Pastou, son aïeul[1061].

La terre de Lamezan fut transmise ensuite, par alliance, à la famille de Noaillan dont les membres se qualifièrent de Lamezan, des actes font apparaître certains membres de cette famille avec ce seul nom de Lamezan.

II
Seigneurs de Juncet

L'auteur de cette branche, Izarn de Lamezan, était fils de Mathieu de Lamezan, seigneur de Lamezan, et de Magne de Vize.

[1053] Lestrade, *Les Huguenots…*
[1054] AD.H.G 3 E 34661 Aurignac
[1055] AD.L&G 2 J 230
[1056] AD.Gers I 376 n°2769
[1057] AD.H.G 3 E 25430
[1058] AD.Gers Vergès I 1858 n°10908
[1059] AD.H.G 3 E 25432; 25371
[1060] AD.H.G Reg. Ins 6; Reg. Ins 8
[1061] AD.H.G 3 E 3172

VI Izarn de LAMEZAN, seigneur de Juncet (à 2,5 km à l'est d'Ambax.)
Le 26 mars 1516 on produisit l'acte d'accord entre Izarn de Lamezan, seigneur de Juncet, et Jean de Lamezan, son neveu[1062], (*seigneur de Lamezan.)*
Il testa le 24 novembre 1516, faisant un legs à sa femme Sybille de Benque, lègua ses droits légitimaires à Bernard de Lamezan, clerc, faisant des legs à Pierre, Bernard, Mathieu et Jean de Lamezan, ses enfants, il institua pour héritier universel son fils aîné Arnaud Guilhem de Lamezan[1063].
Il avait épousé, par contrat du 15 juillet 1483, **Cébélie (Sybille) de BENQUE**, fille de Bernard de BENQUE, seigneur de Marun, et de Jeanne de LAGORSAN, selon le contrat les mâles devaient hériter au préjudice des filles, le marié était fils de Mathieu de Lamezan, seigneur de Lamezan, d'Ambax, et de Magne *d'Arreu*[1064].
Ils eurent[1065] :

7.1 Arnaud Guilhem de LAMEZAN, qui suit.

7.2 Pierre de LAMEZAN.

7.3 Bernard de LAMEZAN, clerc. Le 28 février 1521, son frère Arnaud Guilhem de Lamezan assigna des fonds pour servir à son titre clérical[1066]

7.4 Jean de LAMEZAN. Il fut curé de Puymaurin.

7.5 Mathieu de LAMEZAN.

7.6 Antoine de LAMEZAN. Il fut capitaine au régiment de *Trivelse* (Trivulce ?)

7.7 Bertrand de LAMEZAN.

7.8 Etiennette de LAMEZAN.

VII Arnaud Guilhem de LAMEZAN, seigneur de Juncet.
Le 5 avril 1521, fut produite une sentence du juge de Comminges qui établit qu'Arnaud Gulhem de Lamezan, seigneur de Juncet, était noble du côté paternel et du côté maternel d'une noblesse si ancienne qu'il n'y avait mémoire du contraire, qu'il était issu de l'ancienne maison de Lamezan, dont il portait le nom et les armes, qu'il tenait la terre de Juncet par partage de la maison de Lamezan dont ses ancêtres étaient issus[1067]. Le 8 mai 1531, il fut qualifié haut et puissant seigneur[1068].

[1062] AD.H.G Ms 1302
[1063] AD.H.G Ms 1302
[1064] AD.H.G Ms 1302
[1065] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 76, plus Pierre indiqué dans le testament de 1516.
[1066] AD.H.G Ms 1302
[1067] AD.H.G Ms 1302
[1068] AD.H.G Ms 1302

En octobre 1540, il dénombra au Roi la terre et seigneurie de Juncet[1069], un autre acte dit qu'il dénombra, le 31 octobre 1541, ce qu'il possédait dans la sénéchaussée de Toulouse[1070]. Le 22 février 1556, Arnaud Guilhem de Lamezan, seigneur de Juncet, et Bernard de Lamezan, mari de Jeanne de Polastron, fille d'Antoinette de Serres, donnèrent une quittance de 1.500 livres, à Antoinette de Serres et à François de Polastron, son fils, ladite somme en déduction de la somme exprimée au contrat de mariage du 6 *mars* 1553[1071]. En 1567, il y eut une reconnaissance de dette pour Arnaud Guilhem de Lamezan, seigneur de Juncet et Bernard de Lamezan, son fils[1072]

Il avait épousé, peu avant le 27 juin 1520, **Catherine de SIGNE**, fille de Jean de SIGNE, selon une quittance de cette date[1073] ; selon Maurice Vuillier Jean de Signe avait épousé N…de Montlezun, la preuve n'est pas fournie. Une nouvelle quittance fut donnée le 13 novembre 1521[1074].

Ils eurent[1075] :

8.1 Bernard (alias Arnaud dans plusieurs actes) **de LAMEZAN**, seigneur de Juncet.

Il épousa, par contrat du 6 avril 1553, **Jeanne de POLASTRON** de la Hillère[1076], fille de Jean de Polastron, seigneur de la Hillère, et d'Antoinette de Serres[1077]. Le 15 octobre 1559, il fut présent au contrat de mariage d'Auger de Touges, seigneur de Noailhan, et de Jacquette de Polastron de la Hillère[1078]

Une lettre de Blaise de Montluc du 11 avril 1563 dit : *Faites en sorte que j'aie les coupes et la vaisselle, et pour me les faire apporter faites tenir une bourrique. J'écris à M. de Rochemaurel* (Roquemaurel.) *Donnez vous de garde que personne ne touche aux métairies de M. de Lamezan (*Bernard, seigneur de Juncet) *que sont auprès de Samatan[1079].* Le 26 juillet 1563 M. de Juncet fut le parrain de Bernard Antoine de Touges, fils d'Ogier de Touges, seigneur de Noailhan[1080]. En 1567, il arrenta la métairie de *Rieulas[1081].* Le 10 février 1567 il fut présent au contrat de mariage de Jean de Gramont, seigneur de Saubens, et d'Anne de Polastron[1082]. Le 21 décembre 1567, il était parmi les seigneurs des Etats de Comminges qui, par devant M. de Monluc, lieutenant général du Roi en son pays de Guyenne, acceptèrent de donner 600 livres à Saint-Girons, vicomté de Couserans, pour l'entretien des compagnies chargées de régler la querelle de Solan et de Roquemaurel[1083].

[1069] AD.H.G Ms 1302
[1070] AD.Gers E 720
[1071] AD.Gers Vergès I 1858, n°10906
[1072] AD.H.G 3 E 25157
[1073] AD.H.G Ms 1302
[1074] AD.H.G Ms 1302
[1075] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 76.
[1076] AD. HG Ms 1302 ; AD. L&G Comtesse de Raymond
[1077] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Polastron,* produisant la preuve.
[1078] AD L&G Comtesse de Raymond
[1079] Lestrade, *Les Huguenots…*
[1080] AD.H.G E 322
[1081] AD.H.G 3 E 25157
[1082] AD.L&G Comtesse de Raymond
[1083] Lestrade, *Les Huguenots…*

Le 5 septembre 1572, il était procureur d'Augier de Touges, seigneur de Noailhan[1084]. Le 5 novembre 1589, il assista à la délibération des Etats (de Comminges), pour la reprise de Samatan[1085]. Le 15 janvier 1592, Bernard de Lamezan, un des syndics de la noblesse, assista à l'assemblée des Etats[1086] (de Cominges), il vivait en 1595.
Jeanne de Polastron testa le 8 mai 1589, instituant pour héritier son époux et après son décès Antoinette de Touges, sa nièce, épouse de Baptiste de Lamezan[1087]. Ils n'eurent pas de postérité, les enfants de Baptiste de Lamezan recueillirent l'hérédité.

8.2 Baptiste de LAMEZAN, qui suit.

8.3 Hélène de LAMEZAN, elle épousa **N…de LANDES**.

8.4 Anne de LAMEZAN. Elle épousa **Jean Bernard de MALET**, seigneur de Mourlan, *Saint-Gaudin[1088].* Leur fille Catherine de Malet épousa, par contrat du 24 septembre 1583, Georges de Lamezan, auteur de la branche des seigneurs de Mourlan (infra.)

VIII Baptiste de LAMEZAN, seigneur de Juncet.
Il épousa, par contrat du 13 janvier 1580, **Antoinette de TOUGES**, fille d'Oger de TOUGES, seigneur de Noailhan, en contemplation duquel mariage Bernard de Lamezan, lui fit don d'une partie de ses biens n'ayant pas d'enfant de Jeanne de Polastron[1089]. Les parents de la mariée étaient Ogier de Touges, seigneur de Noailhan, et Jacquette de Polastron, sa seconde épouse[1090].
Ils eurent[1091] :

9.1 Bernard de LAMEZAN, qui suit.

9.2 Jean <u>Baptiste</u> de LAMEZAN, auteur de la branche des seigneurs de Salins, en Lorraine.

9.3 Ogier (Augier alias Rogier, par erreur) **de LAMEZAN,** seigneur d'Esclassan, de Juncet et de Baluet[1092].
Le 16 novembre 1626, faisant pour son frère Baptiste de Lamezan, seigneur de *Lasplaignes,* en présence de Bernard de Lamezan, seigneur de Juncet, il lui a présenté

[1084] AD.Gers Vergès 15 mars 1572
[1085] Lestrade, *Les Huguenots…*
[1086] Lestrade, *Les Huguenots…*
[1087] AD.H.G Ms 1302
[1088] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 76.
[1089] AD.H.G E 1302
[1090] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Touges,* produisant la preuve.
[1091] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 76, nomme Bernard , Baptiste et Ogier.
[1092] La terre de Baluet, orthographiée *Valvet (*pour Valuet) dans tous les actes, est située près de Mondavezan, elle était tenue par la famille d'Arbas, Pierre Jean de Lamezan la vendit à Ogier de Lamezan. Les enfants d'Ogier de Lamezan en héritèrent.

le contrat du 16 avril 1621 mentionnant le don de la métairie de Rieulas audit seigneur de Lasplaignes pour 2.400 livres[1093].

Le 14 décembre 1626, il y eut un accord entre Jean Louis d'Ustou, seigneur de Marsoulis, Géraud de Mauléon, seigneur de Barbazan, Ogier de Lamezan, seigneur d'Esclassan et de Juncet, au nom de Jean Louis d'Ustou, seigneur de Marsoulis, pour la succession de Savaric d'Ustou, seigneur de Marsoulis[1094].

Le 11 juin 1640, il donna procuration au seigneur de Martres d'obliger ses biens jusqu'à la valeur de 2.000 livres, pour payer la rançon de son frère Baptiste de Lamezan, gouverneur d'Epinal, prisonnier de guerre entre les mains du duc Charles de Lorraine, et encore pour la liquidation des biens de feu Bernard de Lamezan, seigneur de Juncet[1095].

En 1647, Jeanne Françoise de Touges, épouse de Denis d'Arcizas, nomma procureur son neveu *Rogier* (Ogier) de Lamezan, seigneur d'Esclassan[1096].

Un acte de 1673 dit que Pierre Jean de Lamezan, seigneur de Juncet, vendit par contrat du 20 mars 1648, la terre de Baluet à son oncle Ogier de Lamezan, seigneur d'Esclassan, pour le prix de 12.000 livres, celui-ci eut 4 enfants, Jean François, est décédé, ayant fait son testament le 28 février 1672, Jean Antoine, Marie Françoise et Anne Françoise de Lamezan, Jean François avait légué 8.000 livres à sa sœur Anne Françoise et institué héritier Pierre Jean de Lamezan, seigneur de Juncet[1097].

Le 7 août 1656, Jean Pierre (Pierre Jean) de Lamezan, seigneur de Juncet, et Jeanne Catherine de Lamezan, frère et sœur, donnèrent chacun une quittance comme héritiers de feu Augier de Lamezan, seigneur d'Esclassan, leur oncle[1098], il ne faut pas le confondre avec son neveu Ogier de Lamezan.

Le 12 août 1656, François de Lamezan (Salins) testa, léguant ses biens à son père Baptiste de Lamezan, à son cousin-germain Pierre Jean de Lamezan et aux enfants pupilles de son oncle Ogier de Lamezan, ceci confirme l'existence de cet Ogier de Lamezan et c'est lui qui épousa Anne de Carbonneau et eut des enfants qui étaient pupilles en 1656, et non son neveu François Ogier. Le 14 novembre 1656, François de Lamezan (Salins) donna une quittance de ce qu'il a reçu des enfants de feu Ogier de Lamezan, seigneur d'Esclassan, sieur de Baluet, son oncle.

François Ogier de Lamezan (le neveu d'Ogier) vivait en 1661.

Il avait épousé **Anne de CARBONNEAU**.

Elle testa le 2 février 1651, demandant d'être ensevelie dans la chapelle de Baluet, près du château, à la tombe des prédécesseurs de son mari, elle institua héritier universel Ogier de Lamezan, seigneur d'Esclassan et de Juncet, son mari, à charge de remettre son hérédité à ses enfants légitimes, Marie Françoise, Anne Françoise, Jean

[1093] AD.HG 3 E 9361
[1094] AD.H.G 3 E 93985
[1095] AD.H.G Ms 1302
[1096] AD.H.G 3 E 23799
[1097] AD.H.G 3 E 16039 Cazères
[1098] AD.H.G 3 E9392

François et Jean Antoine de Lamezan, elle signa Anne de Lassalle et de Carbonneau[1099].

Ils eurent :

A- **Jean François de LAMEZAN**, seigneur de Baluet.

En 1665, donataire contractuel de feu Ogier de Lamezan, seigneur d'Esclassan, son père, il bailla à ferme à François de Bazon, seigneur de Lagarde, le château de Baluet[1100]. En 1665, il y eut une transaction entre *Pierre* de Lamezan, seigneur de Baluet, donataire de son père Ogier de Lamezan, seigneur d'Esclassan, et Anne de Castet, veuve de Marc Antoine de Lézat, seigneur de Las Prades, comme tutrice de ses enfants[1101]. En 1671, Jean de Béon de Massès, seigneur de Lamezan, Pierre Jean de Lamezan, seigneur de Juncet, et Jean François de Lamezan, seigneur de Baluet, reconnurent une dette à Jeanne Françoise de Mauléon de Durban, Jean François de Lamezan a une sœur Anne Françoise[1102]. En 1672, Pierre Jean de Lamezan, seigneur de Juncet, fut cité comme héritier de Jean François de Lamezan, seigneur de Baluet, Françoise de Mauléon, veuve du seigneur de Montoussin était arrentière de feu Jean François de Lamezan[1103]

B- **Jean <u>Antoine</u> de LAMEZAN**, cité en 1668 comme seigneur de Baluet[1104].

Le 4 janvier 1669, partant aux armées il fit don de tous ses biens, pour services rendus, à François de Bazon, seigneur de Lagarde[1105]. Il mourut en 1671, à cette date François de Bazon, seigneur de Lagarde, donataire des biens de feu Antoine de Lamezan, lui-même donataire des biens de feu Ogier de Lamezan, son père, conjointement avec Jean François de Lamezan et Marie Françoise et Anne Françoise de Lamezan, ses frères et sœurs, (reçurent) la moitié des biens dudit Ogier appartenant à François de Lamezan, comme fils aîné d'Ogier de Lamezan, décédé ab intestat[1106], dans un autre acte il est cité vivant en 1671 avec ses frères et sœurs, ce qui montre qu'il mourut cette année là[1107].

C- **Marie Françoise de LAMEZAN**. En 1671, elle nomma procureur François de Bazon, seigneur de la Hajau, pour la succession de sa mère Anne de Carbonneau[1108]. En 1673, elle fit vente à Jean Etienne de Comère de la 6ème partie du château de Baluet, provenant d'Ogier de Lamezan, son

[1099] AD.H.G 3 E 9375 Cazères
[1100] AD.H.G 3 E 16031 Cazères
[1101] AD.H.G 3 E 16031 Cazères
[1102] AD.H.G 3 E 16037 Cazères
[1103] AD.H.G 3 E 16038 Cazères
[1104] AD.H.G 3 E 16034 Cazères
[1105] AD.H.G 3 E 16035 Cazères
[1106] AD.H.G 3 E 16037 Cazères
[1107] AD.H.G 3 E 23915
[1108] AD.H.G 3 E 16037 Cazères

père, sont cités avec elle Jean Pierre de Lamezan, seigneur de Juncet et Catherine de Lamezan de Juncet, sa soeur[1109].

D- **Anne Françoise de LAMEZAN**. Elle testa le 12 avril 1671, dans la maison des héritiers de Perrette de Malaret, elle fit des legs à Marthe de Lamezan, fille de Pierre de Lamezan et de Catherine d'Aignan, et à François de Lamezan, seigneur de Baluet, son frère germain, fils de feus Ogier de Lamezan, seigneur d'Esclassan et d'Anne de Carbonneau[1110].
Anne de Lamezan mourut avant le 27 août 1720, date du contrat de mariage de Pierre de Cazessus et de Bernarde de Martres, fille de Jean de Martres, seigneur de Bouillac et de feue Anne de Lamezan, Jean de Lamezan, seigneur de Juncet était présent[1111]
Elle avait épousé, (le 6 septembre 1673, probablement contrat), **Jean de MARTRES**, seigneur de Bouillac, fils de Bernard de MARTRES, seigneur de Bouillac, et d'Isabeau de HUNAUD, sa seconde épouse, tel que cela apparaît dans *Histoire de la famille de Martres*. Il fut maintenu noble, à Auch, le 17 août 1706[1112].

9.5 probablement Marthe de LAMEZAN. Elle épousa, dès 1614, **Emmanuel de LOUBENS**, seigneur de Villeneuve (infra.)

IX Bernard de LAMEZAN, seigneur de Juncet et d'Agassac.
Un acte de 1614 dit qu'il avait donné 1.800 livres à Emmanuel de Loubens, seigneur de Villeneuve, mari de Marthe de Lamezan, avec un reçu de Jean Denis de Polastron, seigneur de la Hitère[1113]. En 1615, il fut présent à la nomination d'un procureur par Françoise de Bazillac, veuve de Baptiste de Lamezan, dans le procès qui l'opposait à Jean Paul de Lafon, seigneur de Fenayrols[1114].
En 1617, il acquit les droits du domaine d'Agassac[1115]. En 1625, avec son frère Baptiste, il afferma un bien[1116], le 20 juillet 1626 il arrenta la maison seigneuriale (de ?) pour 4 ans[1117]. En 1629, il arrenta la métairie d'Esclassan[1118]. Le 22 juin 1639, une ordonnance de François de La Valette, sénéchal de Toulouse, dispensa de la convocation du ban et de l'arrière-ban Bernard de Lamezan, seigneur de Juncet, en raison de ce que son fils Pierre Jean de Lamezan servait en qualité d'enseigne dans le régiment de M. de Boisse, en garnison à Nancy[1119]. Sa

[1109] AD.H.G 3 E 16039 Cazères
[1110] AD.H.G 3 E 16037 Cazères
[1111] AD.H.G 3 E 26385
[1112] BnF Fr 32298
[1113] AD.H.G 3 E 16 160
[1114] AD.H.G 3 E 25430
[1115] AD.H.G 3 E 25267
[1116] AD.H.G 3 E 16139 Cazères
[1117] AD.H.G 3 E 25543
[1118] AD.H.G 3 E 25430
[1119] AD.Gers E 720

femme et lui moururent avant le 26 janvier 1648, date du contrat de mariage de leur fille Françoise de Lamezan avec Antoine de Béon.
Il avait épousé, par contrat du 1er juillet 1606, au château de Baluet, **Exupérie d'ARBAS**, fille de Joachim d'ARBAS, seigneur de La Salvetat, et d'Anne d'AYMIER d'Arques[1120].
Exupérie d'Arbas testa au château de Baluet le 3 mai 1629, disant qu'ayant appris que sa fille aînée, Marie de Lamezan, avait promis d'épouser Jean François de Faudoas, sans son consentement et ne voulait pas renier sa promesse, elle la priva de tous ses droits sur ses biens, elle donne la moitié de ses biens à sa sœur Jeanne d'Arbas[1121].
Bernard de Lamezan et Exupérie d'Arbas eurent (un acte du 24 décembre 1655 dit Pierre Jean, François Ogier, Marie, Jeanne, Catherine, et autre Jeanne, il faut lire Jeanne Catherine, comme cela apparaît dans des actes, il manque Françoise, car morte dès 1649):

10.1 Pierre Jean de LAMEZAN.

10.2 François Ogier de LAMEZAN, seigneur d'Esclassan, de Juncet, puis de Baluet.
Le 8 juin 1652, il bailla sa métairie de Baluet, près du château, puis le 9 juillet 1653, il reconnut une dette à noble…de Martres, seigneur de Bouillac[1122].
Le 16 janvier 1661, il assista au contrat de mariage de Françoise d'Arbas et de François Dupuy[1123] (Campignas), ce qui prouve que ce n'est pas lui qui mourut en 1656 laissant des enfants pupilles.

10.3 Marie de LAMEZAN. Elle épousa, par contrat du 15 décembre 1634, Jean **François de FAUDOAS**, seigneur de Larié[1124], fils d'Arnaud de FAUDOAS, seigneur de Cabanac, et de Marguerite de PINS, sa seconde épouse[1125]. Le 26 janvier 1648, ils furent présents au contrat de mariage de Françoise de Lamezan et d'Antoine de Béon. Ils furent cités en 1670, ayant des enfants, pour la succession de leur tante feue Françoise d'Arbas[1126], ils moururent avant le 26 avril 1678 date à laquelle leur fille Françoise de Faudoas de Larié était fiancée à Bernard d'Encausse, seigneur de Labarthe *d'Ambreuil*[1127].

10.4 Jeanne Catherine de LAMEZAN de Juncet (elle apparaît avec l'un ou l'autre des prénoms ou les deux, ensemble.) En 1655, habitant Fabas, elle céda 105 livres à son beau-frère Jean François de Faudoas sur les biens de Baluet[1128]. Le 21 août 1655, nièce et héritière de feue Françoise d'Arbas, sa tante, elle donna une quittance, elle fut remplacée par Vincent de Paulo, écuyer, son oncle[1129].

[1120] AD.H.G 3 E 16157 Palaminy
[1121] Ledru, *La maison de Faudoas*
[1122] AD.H.G 3 E 9376 Cazères
[1123] AD.H.G 3 E 16027 Cazères
[1124] Ledru, *op.cit.*
[1125] Ledru, *op.cit.*
[1126] AD.H.G 3 E 16036 Cazères
[1127] AD.H.G 3 E 24443
[1128] AD.H.G 3 E 2437
[1129] AD.H.G 3 E 9378 Cazères

Catherine de Lamezan testa le 14 avril 1662, faisant un legs à son neveu Pierre Jean de Faudoas, fils de Jean François de Faudoas, et de Marie de Lamezan, à Marie de Lamezan, sa sœur, instituant héritier universel François Ogier de Lamezan, seigneur de Baluet, son frère[1130]. Le 1er décembre 1664, elle fit donation de tous ses biens à son frère aîné Pierre Jean de Lamezan, seigneur de Juncet[1131].

10.5 autre Jeanne de LAMEZAN, l'une des deux Jeanne assista le 26 janvier 1648 au contrat de mariage de Françoise de Lamezan.
Elle épousa, par contrat du 23 février 1656, noble **Pierre DUPUY**, seigneur de Campignas, fils de François DUPUY, seigneur de Montfaucon, et de Marguerite de MALARET, la mariée fut assistée de Pierre Jean et François Ogier de Lamezan, ses frères germains, et de Marie de Lamezan, épouse de Jean François de Faudoas, sa sœur germaine[1132]. Ils furent nommés en 1660, avec leurs enfants, elle comme héritière de sa tante Jeanne d'Arbas[1133]. Jeanne de Lamezan mourut dès 1663, à cette date Pierre Dupuy, seigneur de Campignas, veuf, procéda au nom de ses enfants[1134], il épousa en secondes noces Marie Darain., d'où postérité tel que cela apparaît dans un acte de 1676[1135].

10.6 Françoise de LAMEZAN.
Elle épousa, par contrat filiatif du 26 janvier, 1648, **Antoine de BEON**, seigneur de Verduzan, fils de Joseph de BEON, seigneur de Bière, et de feue Honorette de MELIGNAN[1136] (et non MARIGNAN), elle mourut peut-être dès 1649, car Maurice Vuillier, dit sans preuve, que son mari avait épousé en secondes noces, par contrat du 6 décembre 1649 Sérène de *Consisal.*

X Pierre Jean de LAMEZAN, seigneur de Juncet.
Le 24 décembre 1655, Vincent de Paulo, écuyer, s'adressant à Pierre Jean de Lamezan, seigneur de Juncet, et François Ogier de Lamezan, frères, et Marie, Jeanne Catherine et autre Jeanne de Lamezan, sœurs, représenta que Françoise d'Arbas, sa femme, désirait réparer ses griefs à elle, rappelant qu'en 1650 Philippe de Pins avait fait assigner les dits Pierre, François Ogier, Marie, Jeanne Catherine et autre Jeanne de Lamezan, frères et sœurs, vrais héritiers de ladite d'Arbas, décédée ab intestat, etc[1137]. Le 14 novembre 1656, au château de Baluet, Pierre Jean de Lamezan, seigneur de Juncet, comme procureur de Pierre Jean d'Aymier, seigneur d'Arques, Bernard de Martres, seigneur de Bouillac, Jean François de Faudoas, seigneur de Larié et Jean de Béon et de Lamezan, seigneur de Massès, en compagnie des plus proches parents des enfants pupilles de feu Ogier de Lamezan, seigneur d'Esclassan, sieur de Baluet, à la requête de Jean Baptiste de Lamezan, sieur de Juncet, entendit affermer le château et les

[1130] AD.H.G 3 E 25068
[1131] AD.H.G 3 E 25068
[1132] AD.H.G 3 E 16024
[1133] AD.H.G 3 E 16026 Cazères
[1134] AD.H.G 3 E 13029 Cazères
[1135] AD.HG 3 E 16043.
[1136] AD. H.G Reg. Ins. 28.
[1137] AD.H.G 3 E 9378 Cazères

dépendances de Baluet[1138]. En 1662, il donna une quittance, l'acte dit que le sieur François Ogier de Lamezan, seigneur de Baluet, frère du dit seigneur de Juncet, avait reçu 1.200 livres, le 12 décembre 1655, de Jean Paul d'Aignan, seigneur de *Lamurière,* frère de Catherine Paule d'Aignan, femme de Pierre Jean de Lamezan[1139].
En 1665, Marie de Libault, veuve d'Aymeric François de Béon, seigneur et comte de Massès, Lamezan, Jean de Béon, vicomte de Lamezan, Pierre Jean de Lamezan, seigneur de Juncet, Louis de Béon de Massès, frère dudit feu seigneur comte, firent l'estimation du bétail de la métairie de Savignac**,** de la métairie de Rebaguet, de la métairie de Caramillet, de la métairie de Lagasse, de la métairie de Morties, de la métairie de Corneillan[1140]. La métairie de Savignac apporte une présomption supplémentaire du rattachement de Thomas de Lamezan, seigneur de Savignac, à cette branche. En 1675, il agit comme créancier de feu Ogier de Lamezan, seigneur d'Esclassan, et comme donataire de sa sœur Catherine de Lamezan et héritier de feu Jean François de Lamezan, son cousin-germain, avec réduction, fit une demande à Marie Françoise de Lamezan, fille dudit Ogier de Lamezan, seigneur d'Esclassan, et d'Anne de Carbonneau, et à Pierre de Comère, comme acquéreur de la 6ème partie du château de Baluet[1141]. A une date non précisée il (et non son fils Bernard) apparut comme marié avec N…d'Encausse, fille de Nicolas Gabriel d'Encausse, seigneur de Pouy de Touges, et de Françoise d'Orbessan, il vivait en 1679[1142]. Le 11 août 1685, il fut nommé exécuteur testamentaire par Catherine de Faudoas, femme de Bernard d'Encausse, seigneur de la Barthe *d'Ambrail[1143].* En 1687, il reçut 900 livres de François César de Hunaud, seigneur du Barry et de Baluet[1144], il est cité avec le même le 2 octobre 1688[1145]
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 23 octobre 1644**, Catherine Paule d'AIGNAN**, fille de Louis d'AIGNAN, seigneur de *Lareumeau* (Larumat ?)*,* et de Jeanne de MOLINIER[1146].
Il avait épousé, en secondes noces, **N…d'ENCAUSSE**, fille de Nicolas Gabriel d'Encausse, seigneur de Pouy de Touges, et de Françoise d'Orbessan (comme dit supra.)
Enfants du 1er lit:

11.1 Bernard de LAMEZAN, qui suit.

11.2 Marthe de LAMEZAN.
Comme dit supra elle fut instituuée légataire d'Anne Françoise de Lamezan, par son testament du 12 avril 1671.

XI Bernard de LAMEZAN, seigneur de Juncet.

[1138] AD.H.G 3 E 9378 Cazères
[1139] AD.H.G 3 E 25435
[1140] AD.H.G 3 E 18999
[1141] AD.H.G 3 E 16042 Cazères
[1142] AD.H.G 3 E 16044
[1143] AD.H.G 3 E 19008
[1144] AD.H.G 3 E 16168
[1145] AD.H.G 3 E 9424
[1146] AD.H.G Reg. Ins 27

Il épousa, par contrat du 2 février 1682 (alias 2 février 1689), **Marie d'ORBESSAN**, fille de Jean François d'ORBESSAN, seigneur de Lissac, Labatut et Gaja, et d'Anne de VENDÔMOIS[1147]. Elle mourut avant le 26 décembre 1698, date de l'ouverture du testament de son père, daté du 17 octobre 1697, ce testament dit qu'elle avait eu 4 enfants : 3 garçons et une fille[1148].
Ils eurent :

12.1 Jean Pierre de LAMEZAN, qui suit.

12.2 François de LAMEZAN de Juncet. Il était prêtre, docteur en théologie, curé de Pouy de Touges en 1732 et en 1739. Le 12 janvier 1740, il fut nommé exécuteur testamentaire de Marie de Castet, veuve de Paul d'Orbessan[1149]. En 1745, il était curé de Pouy et chapelain de Cédon[1150].

12.3 Paul de LAMEZAN. Habitant Mauvezin, il testa le 1er mai 1719, étant officier dans le régiment de Thou, il fit une donation à son frère aîné Jean Pierre de Lamezan, seigneur de Juncet[1151].

12.4 Marguerite de LAMEZAN, elle épousa **Guyon Roger Marie Anne de GAVARRET,** seigneur de Saint-Léon, fils de Jean François de GAVARRET, seigneur de Saint-Léon et de Caussidières, et de Marie du FAUR. Marguerite de Lamezan mourut le 9 juin 1728 ; Guyon de Gavarret épousa, en secondes noces, le 18 novembre 1729, Jeanne Marie de Gavarret de Coustire, dame des Horts et du Petit-Rochefort, veuve de Gilles François de Gavarret, seigneur de Cambou[1152]

XII <u>Jean</u> Pierre de LAMEZAN, seigneur de Juncet, Agassac, Castelgaillard.
Le 12 juillet 1720, les héritiers d'Octavien de Roquemaurel, seigneur de Montastruc, furent condamnés à lui payer 1.500 livres[1153].
Le 17 mai 1729, Catherine de La Roche Gensac, veuve de Jean François de Siregand, vicomte d'Ercé, remboursa 3.248 livres que devait son mari à Jean de Lamezan, seigneur de Juncet[1154]
Il testa le 26 juin 1732 et mourut avant le 26 août 1732, date à laquelle Jeanne Marie de Gavarret, veuve, demanda à procéder à l'ouverture du testament de Jean de Lamezan, seigneur de Juncet, son mari, furent présents François de Lamezan de Juncet, prêtre, docteur en théologie, curé du *Puy* et *Christophone* de Lamezan, religieuse professe[1155].

[1147] AD.H.G 3 E 23093
[1148] AD.Ariège E 228
[1149] AD.H.G 3 E 17011
[1150] Maurice Vuillier se référant à Société archéologique du Gers, 1916.
[1151] AD.H.G 3 E 26271
[1152] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1448, citant les deux mariages.
[1153] AD.Ariège B 156
[1154] BnF PO 2709
[1155] AD.HG 3 E 25327

Il avait épousé, le 23 mai 1720, **Jeanne Marie de GAVARRET**, dite par Maurice Vuillier, sans preuve valable, fille de Jean François de Gavarret et de Marie du Faur. Elle aurait testé, veuve, le 3 août 1761 faisant un legs à Joseph de Faudoas, seigneur de Larié[1156].
Ils eurent :

13.1 Jeanne Marguerite de LAMEZAN. Elle épousa, par contrat du 19 décembre 1735, **Jean Michel de LAMEZAN de SALINS**, fils d'Henri Nicolas de LAMEZAN de SALINS et de Nicole d'ARMUR de *Gerbeville*[1157] (Gerbéviller.) Le 9 mars 1765, elle donna à son fils François de Lamezan, acolyte au séminaire de M. de Calvet, la jouissance de l'obit de la chapelle de Juncet[1158], sa descendance figure dans le chapitre relatif à la branche des seigneurs de Salins.

13.2 Anne Josèphe ou Marguerite Josèphe de LAMEZAN. Elle mourut, en pupillarité, avant le mariage de sa sœur.

13.3 Andrée Colette de LAMEZAN. Religieuse novice à l'abbaye de Fabas, désirant faire ses vœux, elle subrogea, le 7 novembre 1739, son beau-frère Jean Michel de Lamezan, seigneur de Juncet, de tous les droits à elle échus par le décès de Jean de Lamezan, son père, et ceux dus au décès en pupillarité de sa sœur Marie Josèphe de Lamezan, consistant en 3.500 livres, comme il résulte du testament de son père du 26 juin 1732, le lendemain elle fit don d'une veste rouge au monastère de Fabas, elle était assistée de Jean Michel de Lamezan, son beau-frère, et de François de Lamezan, prêtre, docteur en théologie, curé de Pouy de Touges[1159].

III
Seigneurs de Bézéril

L'auteur de cette branche, Bertrand de Lamezan, était fils d'Arnaud Guilhem de Lamezan, seigneur de Lamezan, et de Jeanne de Mauléon[1160].

IV Bertrand de LAMEZAN.
D'une union inconnue il eut :

5.1 Arnaud Guilhem de LAMEZAN, qui suit.

[1156] Ledru, *op.cit.,* t.1, pp. 177-178, dit que Marie de Lamezan, fille de Bernard de Lamezan, seigneur de Juncet, et d'Exupérie d'Arbas (fournissant la preuve), avait épousé, par contrat du 15 décembre 1634, Jean François de Faudoas, seigneur de Larié, et t.3, Preuves, p. 210, preuve 1677, qu'une Marie de Gavarret-Saint-Léon, veuve d'un Jean de Lamezan, seigneur de Juncet, fit un legs le 3 août 1761, à Joseph de Faudoas, seigneur de Larié (petit-fils de Marie de Gavarret, mariée en 1634). Nous retrouvons ces personnes citées en IX-3, les deux Marie de Gavarret ne peuvent évidemment pas être confondues.
[1157] AD.HG 3 E 25328
[1158] AD.HG 3 E 25705
[1159] AD.HG 3 E 25330
[1160] André Navelle, *op.cit.,* V, pp.4,5, qui indique la descendance.

5.2 très probablement Elisabeth de LAMEZAN. Elle épousa, avant le 29 août 1486, **Bertrand de POLASTRON**, seigneur du Bosc, Bézéril, fils de Mathieu de Polastron, seigneur de Polastron, et d'Hélène d'Aulin. Le 29 août 1486, François et Mathieu de Polastron, coseigneur de Polastron et de Villeneuve *(oncle et père de Bertrand)*, donnèrent le territoire du Bosc, dans la juridiction de Villeneuve, à Bertrand de Polastron et Elisabeth de Lamezan, mariés, habitant Bézéril, et leurs enfants[1161].

V Arnaud Guilhem de LAMEZAN, seigneur de Bézéril (à 8 km de Lombez, Gers.)
Le 28 février 1485, il y eut un partage entre Bernard de Touges, fils de *Jean* (Jacques) de Touges, seigneur de Pouy de Touges, et Arnaud Guilhem de Lamezan, seigneur de Bézéril, Gausserand de Mauléon, seigneur de la Bastide, coseigneur de Noailhan[1162].
Il mourut avant le 19 mai 1495, sa femme Marguerite de Touges vivait à cette date (voir infra.)
Il avait épousé **Marguerite de TOUGES**, fille Jacques de TOUGES, seigneur de Pouy de Touges, et de Béatrix de BARTHES (et non de Bernard de Touges, seigneur de Pouy de Touges, coseigneur de Noailhan, et de Marguerite de Pardaillan Xaintrailles**.)** Une quittance de 1479 la dit sœur de Bernard de Touges, mari de Marguerite de Pardaillan[1163], Jacques de Touges, mari de Marguerite de Pardaillan, étant né vers 1450 ce serait anachronique.
Ils eurent :

6.1 Bernard de LAMEZAN, qui suit.

6.2 Agne de LAMEZAN de Bézéril. Elle épousa **Raymond Arnaud Guillaume de LA MARQUE** (c'est ce que dit l'acte qui suit, il est étonnant de voir apparaître 3 prénoms), le 11 mars 1494 elle reçut un legs de 12 écus d'Anne de Roquelaure, dame de Clermont[1164]. Agnette de Roquelaure, veuve d'Odet Isalguier, seigneur de Clermont, par son testament du 11 juillet 1493, fit un legs à Agnette de Lamezan, fille d'Arnaud Guillaume de Lamezan, seigneur de Bézéril, *son filleul*[1165] (probablement Agnette de Lamezan, sa filleule.)

VI Bernard de LAMEZAN, seigneur de Bézéril.
Le 19 mai 1495, il était en procès contre les consuls de Samatan, cet acte cite Marguerite de Touges, veuve d'Arnaud Guillaume de Lamezan, seigneur de Bézéril, et Saux de Béon[1166]
Il testa le 23 mai 1515, nommant sa fille Jeanne et sa femme Jeanne de Martres[1167].
Il avait épousé **Jeanne de MARTRES**.
Il y a une confusion dans sa descendance avec plusieurs personnes homonymes, Antoine et Gausserand de Lamezan, seigneur de Bézéril qu'il faut différencier. Un premier Antoine était fils de Bernard, il ne semble pas avoir eu de descendance (il n'y a aucune preuve que Thomas

[1161] AD.Gers Vergès I 2851
[1162] Maurice Vuillier, produisant AD.Gers Vergès, sans précision.
[1163] AD.H.G E 322
[1164] AD.H.G 3 E 10172
[1165] AD.H.G 3 E 10176, p. 20.
[1166] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 74, se référant à AD. H.G B 9
[1167] A.M. T II 134

de Lamezan, qui n'est pas dit seigneur de Bézéril mais seigneur de Savignac), soit son fils. On a peut-être deux Gausserand de Lamezan, dont l'un seigneur de Bézéril, contemporains, laissant chacun une veuve, qui se remaria, cela signifie qu'ils étaient différents. Il n'est pas sûr que l'époux de Raymonde de Manas, dit par André Navelle, Gausserand de Lamezan, fils de Bernard de Lamezan, seigneur de Bézéril, et également Gausserand de Lamezan par un acte du 24 juin 1551[1168] et dit Jean de Lamezan par un acte du 3 août 1551 (même source), soit seigneur de Bézéril, aucun acte ne le fait apparaître ainsi. Gausserand de Lamezan, seigneur de Bézéril eut un fils Antoine, seigneur de Bézéril qui continua la descendance des seigneurs de Bézéril, l'autre Gausserand de Lamezan eut une descendance qui prit le nom de Manas. Nous considérons que l'auteur de la branche qui prit le nom de Manas a une ascendance différente, inconnue à ce jour.
Ils eurent :

7.1 Antoine de LAMEZAN, seigneur de Bézéril, coseigneur de Noailhan.
Le 10 juillet 1552, il était à la montre à Condom, y était également Bernard de Lamezan[1169].
Il avait épousé, en premières noces probablement, par contrat (sans date) **Jeanne de VIZE**, fille de Jean de VIZE, seigneur de Sajas, dotée de 1.000 florins[1170], et de Jeanne de SAINT-LARY (mariés par contrat du 2 juin 1509[1171].)
Il avait épousé, en secondes noces, avant le 13 juin 1534, **Jeanne de NOE**, à cette date Antoine de Lamezan donna une quittance à Eléonore de Mauléon, mère et tutrice des enfants de feu Jean de Noé, d'une somme payée par Arnaud de Mauléon, frère d'Eléonore, de ce qu'elle (*Jeanne de Noé)* devait recevoir de l'hérédité dudit feu Jean de Noé[1172]. Sauf preuve contraire, il faut considérer que Jeanne de Noé était fille de Jean de Noé, baron de l'Isle d'Arbechan, seigneur de Savères, et d'Eléonore de Mauléon, mariés en 1515, Jeanne de Noé était donc le seconde épouse d'Antoine de Lamezan, le mariage n'eut pas lieu vers 1510**.**
La terre de Bézéril ayant été transmise à Gausserand de Lamezan, frère cadet d'Antoine, ce dernier n'eut pas de descendance masculine et probablement pas de descendance féminine. Thomas de Lamezan, seigneur de Savignac n'est pas son fils.

7.2 Gausserand de LAMEZAN, qui suit.

7.3 Jeanne de LAMEZAN, nommée dans le testament de son père.

VII Gausserand de LAMEZAN, seigneur de Bézéril.

[1168] BnF Fr 32298
[1169] Maurice Vuillier se référant à Monlezun (qui doit être l'abbé J.J. Monlezun, auteur de l'*Histoire de la Gascogne)* et à Noulens, sans précision.
[1170] Maurice Vuillier se référant à AD.Gers Vergès, sans date et sans n°.
[1171] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vize*.
[1172] AD.H.G 3 E 417

Le 23 juillet 1550, *Josseran* de Lamezan était à la revue à Condom, y était également Bernard de Lamezan[1173]. En 1558, Gausserand de Lamezan, seigneur de Bézéril fut témoin au mariage d'Antoine de Lissonde, seigneur de Noailhan[1174]. Le 17 février 1562, il reçut la faculté de lever le droit de quête sur les habitants de Bézéril, et de fixer ce droit[1175] . Le 28 août 1565, il fut présent au contrat de mariage de Claude Isalguier, seigneur de Beausoleil, et de Germaine de Polastron[1176]. Il mourut avant le 11 avril 1577, date à laquelle Antoine de Lamezan fut dit fils et héritier de feu Gausserand de Lamezan, seigneur de Bézéril[1177].
Il avait épousé **Anne de NOE**. Le 23 juillet 1603, Anne de Noé, veuve de Gausserand de Lamezan, seigneur de Bézéril, *remariée à Odet de Saint-Orens, seigneur de Fauron (ceci est une transcription erronée, il faut probablement lire sa fille mariée à Odet de Saint-Orens),* fit une donation à Marguerite de Lamezan, sa fille et à Hérard de Lamezan, son petit-fils, fils d'Antoine de Lamezan, son fils[1178]. Leur fils Antoine de Lamezan étant le tuteur des enfants de Marguerite de Noé et de Pierre (de Béon) d'Armentieu, il est très probable qu'Anne de Noé était fille de Jean de Noé, seigneur de Noé, baron de l'Isle d'Arbechan, et d'Eléonore de Mauléon, qui eurent deux filles prénommées Anne.
Ils eurent (qui apparaissent dans des actes):

8.1 Antoine de LAMEZAN, qui suit.

8.2 Marguerite de LAMEZAN. Elle épousa, avant le 3 septembre 1582**, Odet de SAINT-ORENS dit de LUCPEYROUS**[1179], fils de Cléophas de Saint-Orens, seigneur de Lucpeyrous, et de Françoise de La Tour[1180]. Le 18 mars 1590, Odet de Saint-Orens, seigneur de Fauron, testa, instituant héritière universelle sa femme Marguerite de Lamezan[1181].
Le 23 juillet 1603, sa mère Anne de Noé lui fit une donation, comme dit supra.
Marie de Saint-Orens, leur fille et héritière, épousa, par contrat du 1er décembre 1615, Paul Dispan, seigneur de Savaric[1182].

8.3 Georges de LAMEZAN, auteur de la branche des seigneurs de Mourlan.

8.4 très probablement Jeanne de LAMEZAN. Elle épousa **Tristan de CAMPLONG**, seigneur de Bonrepaire. Le 11 avril 1577, il y eut un arbitrage entre Tristan de Camplong, seigneur de Bonrepaire, et Jeanne de Lamezan sa femme, d'une part, et Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril, fils et héritier de feu Gausserand de Lamezan, seigneur de Bézéril, concernant les droits de légitime de feu Jeannot de

[1173] Maurice Vuillier, se référant à Monlezun, sans précision.
[1174] Maurice Vuillier, se référant à Barrière-Flavy, sans précision.
[1175] AD H.G B 55
[1176] AD.Gers Samatan, notaire Dauriac
[1177] AD.HG 3 E 25211.
[1178] AD.H.G Reg. Ins.11
[1179] AD.H.G B 86
[1180] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Orens,* produisant la preuve.
[1181] BnF Fr 32298.
[1182] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.626

Lamezan[1183]. Le 15 juillet 1579, leur fils Antoine Gaspard de Camplong, seigneur de Bonrepaire, épousa, par contrat, Marie de Binos, fille de Jean de Binos, seigneur du Jardin[1184].

8.5 très probablement Jean de LAMEZAN.

Il mourut avant le 11 avril 1577, date à laquelle il y eut un arbitrage entre Tristan de Camplong, seigneur de Bonrepaire, et Jeanne de Lamezan, sa femme, et Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril, fils et héritier de feu Gausserand de Lamezan, seigneur de Bézéril, on mentionne les droits de légitime de feu Jeannot de Lamezan[1185].

VIII Antoine de LAMEZAN, seigneur de Bézéril.

Il était capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi le 2 novembre 1592, date d'une reconnaissance de dette de 6.000 livres à Jean de Narbonne dit de Lomagne, marquis de Fimarcon[1186].

Comme dit supra, le 11 avril 1577, il y eut un arbitrage entre Tristan de Camplong, seigneur de Bonrepaire, et Jeanne de Lamezan, sa femme, et Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril, fils et héritier de feu Gausserand de Lamezan, seigneur dudit Bézéril, on mentionne les droits de légitime de feu Jeannot de Lamezan[1187]

Le 22 août 1577, il fut présent au contrat de mariage entre Jean de Gabriolle, seigneur de Cuq, et Jeanne de Polastron, fille de feu Roger de Polastron et de Jeanne de Sabaillan, fut également présent Georges de Lamezan, gentilhomme de Bézéril[1188]. Le 31 décembre 1579, Marguerite de Noé, veuve de Pierre d'Armentieu de La Palu, obtint un arrêt du Parlement contre Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril, tuteur de ses enfants, au sujet de son douaire, et avec Roger (de Béon) d'Armentieu et Louise d'Armentieu, ses beaux-frères et belle-sœur[1189], Roger (de Béon) d'Armentieu avait épousé Madeleine de Lamezan, fille de Georges de Lamezan, frère d'Antoine, Louise (de Béon) d'Armentieu était une sœur de ce Roger, Roger et Louise d'Armentieu étaient le frère et la sœur de Pierre d'Armentieu, mari de Marguerite de Noé. Le 15 janvier 1581, Antoine de Lamezan fut présent au contrat de mariage de François de Comminges, seigneur de Guitaut, et de Catherine de Touges, fut également présent Georges de Lamezan, frère dudit seigneur de Bézéril[1190].

Le 3 septembre 1582, il y eut confirmation partielle d'un jugement du sénéchal de Toulouse concernant Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril, d'une part, et Odet de Lucpeyrous et Marguerite de Lamezan, mariés, d'autre[1191]. Le 9 juillet 1590, il y eut un accord entre Catherine de La Barthe, veuve d'Antoine de Béon d'Armentieu, seigneur de Noailhan, et

[1183] AD.H.G 3 E 25211
[1184] AM.Toulouse II 134
[1185] AD.H.G 3 E 25211
[1186] AD.Gers 3 E 5974 notaire Cazanove, L'Isle
[1187] AD.HG 3 E 25211
[1188] AD.Gers I 2851
[1189] AD.Gers I sup 69 n°3263
[1190] AD.Gers Vergès I 3446
[1191] AD.H.G B 86

Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril, tuteur de feu *Pierre* d'Armentieu[1192]. Le 24 mai 1608, il vendit une pièce de terre à Jean de Polastron, seigneur de Haumont[1193], le 23 septembre 1609, Antoine de Lamezan fut présent au contrat de mariage de Tristan Louis de Verdelin, écuyer du Roi, et de Catherine d'Armentieu[1194]
Il avait épousé **Marguerite de GROSSOLLES** et de Flamarens, sœur de François de Grossolles, seigneur de la Chapelle, tel que cela apparaît dans le contrat de mariage de son fils Hérard de Lamezan du 4 août 1603[1195]. Ces deux personnes ne figurent pas dans *Histoire de la famille de Grossolles,* compte tenu de la chronologie et du prénom Hérard (le petit-fils reçoit très souvent le prénom d'un de ses grands-pères), elle était probablement fille d'Hérard de Grossolles et de Françoise de Montpezat, mariés par contrat du 27 avril 1539.
Ils eurent :

Hérard de LAMEZAN, qui suit.

IX Hérard (alias *Gérard* ou *Géraud* dans des actes) **de LAMEZAN**, seigneur de Lagarde puis de Bézéril.
Le 11 novembre 1604, son père Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril lui donna la seigneurie de Lagarde (*L'Isle en Dodon)*, pour s'entretenir avec sa femme[1196]. En 1606, Charles de Bugat lui arrenta sa maison seigneuriale à l'Isle en Dodon[1197]. En 1617, il était seigneur haut justicier de Lagarde. Le 9 mai 1625, il fut nommé exécuteur testamentaire d'Anne d'Aulin, veuve de François d'Esparbès de Lussan[1198], le testament fut ouvert le 3 septembre 1639, Hérard de Lamezan apparaissant comme exécuteur testamentaire.
Il avait épousé, par contrat du 4 août 1603, au château de Villeneuve, diocèse de Lavaur, **Marguerite d'ANTICAMARETA**, fille de Pierre d'ANTICAMARETA, seigneur de Villeneuve, et de Jeanne de LORT de Sérignan, elle reçut de son père tous les biens de feue Marguerite de Prades et de Verdalle, son aïeule maternelle[1199].
Ils eurent :

10.1 Jean Georges de LAMEZAN, qui suit.

10.2 Bernard de LAMEZAN, seigneur de Lagarde. Frère de Jean Georges de Lamezan, seigneur de Bézéril, il testa le 31 décembre 1658, il institua pour héritier universel son frère Jean Georges de Lamezan, seigneur de Bézéril, marié à demoiselle de Chappuis qui venait de décéder, ils avaient pour frère François de Lamezan, le testament fut ouvert le 7 juillet 1679[1200]

[1192] Maurice Vuillier se référant à O'Gilvy (qui est l'auteur du *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne),* sans précision.
[1193] AD.H.G 3 E 6283
[1194] AM.Toulouse II 134
[1195] AD.H.G Reg. Ins.11
[1196] AD.H.G Reg. Ins.11
[1197] AD.H.G 3 E 25175
[1198] AD.H.G 3 E 35472
[1199] AD.H.G Reg. Ins.11
[1200] AD.H.G 3 E 11843

10.3 François de LAMEZAN, seigneur de Labarthe. Le 23 août 1662, il assista avec Jean Georges de Lamezan, seigneur de Bézéril, au contrat de mariage de Charles de Bossost, seigneur de Mazères, et de Marie d'Audric Savignac de Bazillac[1201].
Il épousa **Marguerite de FLEURIAN** de Laligué, tel que cela apparaît au mariage de leur fille Ursule de Lamezan**,** à Bézéril, le 28 février 1695, avec Jean Pierre de Manas et de Lamezan, seigneur et baron de Lahas[1202]. **Leur descendance est reportée dans le chapitre relatif à cette branche.**

10.4 Anne de LAMEZAN. Elle était religieuse en 1643 (acte infra.)

X Jean Georges de LAMEZAN, seigneur de Bézéril.
Son grand-père Pierre d'Anticamareta, seigneur de Villeneuve, lui légua 500 livres par son testament du 9 juin 1614[1203].
En 1643, il reçut 4.300 livres de Jean Paul de Paulte, seigneur de Pagèse, pour diverses raisons dont le paiement de la profession d'Anne de Lamezan, sœur de Georges[1204]. Le 3 juin 1654, il reçut une donation de Timoléon d'Anticamareta[1205]. Le 3 mars 1673, il fut témoin d'un accord entre Jean de Forsac La Baume, seigneur de Maurens, et Gratien de Bonnot ou Bonnet, seigneur de Latuque, son beau-fils[1206]. Le 4 mars 1679, il fut témoin au contrat de mariage de son cousin Jacques de Lortet, seigneur de Saint-Amans, et de Paule de Saint-Julien[1207]. Il fut cité le 25 août 1681 avec Bernard de Chappuis, au sujet d'un prêt qu'il avait fait à celui-ci par contrat du 4 avril 1669[1208]. Le 9 mai 1681, au château de la Ferrane, étant indisposé de sa personne, il demanda qu'après son décès, il soit enterré au couvent[1209] de (?).
Il ne paraît pas avoir eu de descendance, les terres de Bézéril et de Lagarde étaient tenues, en 1688, par son neveu Bernard de Chappuis, puis en 1720 par Blaise de Chappuis, fils de celui-ci[1210].
Il avait épousé, en premières noces, le 5 septembre 1628, **Anne de CHAPPUIS**[1211].
Il avait épousé, en secondes noces, **Anne d'AMORIE**, elle fut citée sa femme en décembre 1679[1212].
Le 17 mai 1680, elle bailla à demi-fruit, la métairie de La Mothe, puis le 28 novembre de la même année Henri d'Amorie, seigneur de la Ferrane, commandant un bataillon du régiment de Champagne, nomma procureur sa nièce Anne d'Amorie, épouse de *Jacques* (Jean Georges) de Lamezan, seigneur de Bézéril, le même jour il fit son testament, instituant

[1201] AD.L&G Fonds de Raymond
[1202] AD.H.G 3 E 3998
[1203] AD.H.G 4 J 44
[1204] AD.H.G 3 E 25374
[1205] AD.H.G Reg. Ins. 29
[1206] AD.Gers 3 E 6232 L'Isle-Jourdain
[1207] AD.Gers 3 E 13444
[1208] AD.H.G 3 E 37092
[1209] AD.H.G 3 E 37092
[1210] André Navelle, *op.cit.,* III, p.147
[1211] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 75.
[1212] AD.H.G 3 E 37091

héritière universelle sa nièce Anne d'Amorie, femme de Georges de Lamezan, seigneur de Bézéril[1213].

IV
Seigneurs de Mourlan

L'auteur de cette branche, Georges de Lamezan, était fils de Gausserand de Lamezan, seigneur de Bézéril, et d'Anne de Noé.

VIII Georges de LAMEZAN, écuyer, gentilhomme de Bézéril.
Le 22 août 1577, il fut, avec Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril, présent au contrat de mariage de Jean de Gabriolle, seigneur de Cuq, et de Jeanne de Polastron[1214]. Le 15 janvier 1581, il fut présent, avec son frère Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril, au contrat de mariage de François de Comminges, seigneur de Guitaut, et de Catherine de Touges[1215]. Le 20 octobre 1593, il fut témoin d'un accord entre Savary d'Encausse et Catherine de La Tour, sa femme, et Catherine de Bazus, veuve d'Odet de Gestas[1216]. Le 4 août 1603, il assista au contrat de mariage d'Hérard de Lamezan et de Marguerite de Grossolles et de Flamarens (voir supra). En 1611, on lui reconnut une dette et il mourut dès 1612, date d'une reconnaissance de dette de sa fille et héritière, Madeleine de Lamezan, femme de M. de *Sens*[1217](lire Semezies.)
Il avait épousé, par contrat du 24 septembre 1583, **Jeanne de MALET**, fille et héritière de feu Jean Bernard de MALET, seigneur de Mourlan, et d'Anne de LAMEZAN, la mariée fut assistée de Bernard de Lamezan, seigneur de Juncet et *Rieulas,* son oncle, le marié fut assisté de son frère Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril, parmi les présents Baptiste de Lamezan, écuyer, frère dudit seigneur de Juncet[1218].
Ils eurent :

9.1 Jeanne ou **Madeleine de LAMEZAN** (elle apparaît avec les 2 prénoms.)
Elle épousa, par contrat du 3 octobre 1599, **Roger (de BEON) d'ARMENTIEU**, seigneur de Semezies (ou Séméziés, les deux existent), fils de Gabriel (de BEON) d'ARMENTIEU, seigneur de Semezies, et de Catherine (de SAINT-LARY) de BELLEGARDE[1219]. Elle mourut en 1619 ayant fait un legs à son frère bâtard Jean de Lamezan, cet acte fait apparaître leur fils Jean d'Armentieu, cette même année 1619 Roger d'Armentieu fut nommé tuteur de leurs enfants[1220].
Le 18 mai 1626, il y eut un accord entre Roger d'Armentieu, comme tuteur de ses enfants et de Madeleine de Lamezan, Jean Pierre Dufaur, seigneur et baron de Bérat, mari de Catherine d'Armentieu, fille de Roger, et Carbon Dufaur, seigneur de

[1213] AD.H.G 3 E 37092
[1214] AD.Gers I 2851
[1215] AD.Gers Vergès I 3446
[1216] AD.H.G 3 E 24858 Saint-Gaudens
[1217] AD.H.G 3 E 25209 et 25181
[1218] AD.H.G Reg. Ins. 1 A
[1219] AD.H.G Reg. Ins 8
[1220] AD.H.G 3 E 25188

Mazerottes, concernant un achat effectué en 1592 par Georges de Lamezan, seigneur de Mourlan[1221]

Georges de LAMEZAN eut également un fils bâtard :

9.2 noble Jean de LAMEZAN, qui suit.

IX Jean de LAMEZAN, écuyer, seigneur de Mourlan.
Le 27 novembre 1622, il reconnut être débiteur de 208 livres envers André de Villemur, seigneur de Caubéras, son beau-père, pour paiement des hardes et joyaux constitués à Paule de Villemur sa femme, en compensation du paiement de sa légitime[1222].
Il avait épousé **Paule de VILLEMUR**, fille d'André de Villemur, seigneur de Caubèras.
On ne leur connaît pas de descendance.

V
Seigneurs de Salins

L'ascendance de Baptiste de Lamezan et sa descendance agnatique sont indiquées par François Bluche ; il était fils de Baptiste de Lamezan, seigneur de Juncet, et d'Antoinette de Touges.

IX Jean <u>Baptiste</u> de LAMEZAN.
En 1619, il reçut 1.000 livres de Roger d'Armentieu de La Palu, et Jean d'Armentieu, son fils, léguées par feue sa sœur Madeleine de Lamezan, femme de Roger d'Armentieu[1223].
Le 3 mai 1629, lieutenant d'une compagnie du régiment de Piémont, il fut procureur de Catherine de Lamezan, veuve de Jean Pierre de Béon, seigneur de Massés, au sujet de bijoux , chevaux et chapelet, qu'elle avait reçus de M. de Juncet, son frère aîné (à lui.)[1224].
Le 18 avril 1636, étant gouverneur d'Epinal, il reçut, du roi Louis XIII, la charge de bailli d'Epinal[1225].
En 1640, il était prisonnier entre les mains du duc Charles de Lorraine[1226], il vivait le 12 août 1656 (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 9 février 1626, Appolonie de *SIMONS* (SIMON ?), fille de Louis de *SIMONS,* seigneur de *Jouhannes* (probablement Jouannes)*,* et de Catherine de BOISSE de Clermont. Elle mourut avant le 12 août 1656 (voir infra.)
Ils eurent :

X François de LAMEZAN, seigneur de Juncet.
Il testa une première fois le 12 août (ou décembre) 1656, à Toulouse, disposant de ses biens en faveur de Baptiste de Lamezan, son père, résidant à Verdun en Lorraine, mari d'Appolonie

[1221] AD.H.G 3 E 25543
[1222] AD.H.G 3 E 25543
[1223] AD.H.G 3 E 25187
[1224] AD.H.G 3 E 25430
[1225] AD.H.G Ms 1302
[1226] AD.HG Ms 302.

de *Simons,* et en faveur de Pierre Jean de Lamezan, seigneur de Juncet et d'Agassac, son cousin germain, des enfants pupilles d'Ogier de Lamezan, son oncle. Les biens dont il dispose lui sont advenus par le décès d'Appolonie de *Simons* et de Catherine de Boisse, ses mère et aïeule[1227].
Le 14 novembre 1656, faisant pour Baptiste de Lamezan, son père, il donna une quittance de ce qu'il avait reçu des enfants de feu Ogier de Lamezan, seigneur de Baluet, son oncle paternel, il cèda 50 livres à Pierre Jean de Lamezan, son cousin[1228]
Le 15 février 1668, il reçut une commission de capitaine lieutenant au régiment de Salins[1229].
Le 22 décembre 1683, il fut parrain de François du Puy de Cabrilles, la marraine fut Françoise de Rouaix[1230]. Il mourut avant le 6 septembre 1700, date du testament de sa femme, veuve.
Il avait épousé, par contrat du 20 avril 1665, **Madeleine de SALINS**, fille de Henri (BRILLARD) de SALINS, seigneur de Marimbois, lieutenant au gouvernement de Marsal, et de Louise de BAILLIVY (mariés par contrat du 5 septembre 1618). Elle testa le 6 septembre 1700, veuve, laissant ses biens à ses enfants Michel et Henri Nicolas de Lamezan[1231].
Ils eurent :

11.1 François Michel de LAMEZAN, seigneur de Marimbois.
Il fut baptisé le 15 juillet 1666, à Dommartin au diocèse de Metz[1232].
Le 26 janvier 1684, il fut reçu page de la Grande Ecurie[1233], ces preuves permettent d'établir son ascendance agnatique.

11.2 Henri Nicolas de LAMEZAN, qui suit.

11.3 Adrien de LAMEZAN, auteur de la branche de Bavière, qui suivra.

XI Henri Nicolas de LAMEZAN de SALINS, comte de Lamezan.
Les 6 avril 1705 et 19 janvier 1707, par lettres patentes, Léopold, duc de Lorraine, permit à Henri Nicolas de Lamezan, de porter les noms et armes de Salins et de prendre le titre de comte de Lamezan, comme ceux de la Maison de Lamezan ont accoutumé de le faire ainsi qu'il a été vérifié sur les titres produits et vérifiés par la chambre des comptes de Lorraine[1234].
Il fut chambellan de S.A.R le duc de Lorraine, à Lunéville ; capitaine de cuirassiers de l'Empereur.
Il avait épousé, par contrat du 5 décembre 1701, **Nicole d'ARMUR** de *Gerbeville* (Gerbéviller), fille de Gabriel François d'Armur, chevalier, seigneur de *Gerbeville* (Gerbéviller), et de Marguerite Charlotte Oryot de Jubainville.
Ils eurent :

[1227] AD.HG Ms 1302
[1228] AD.HG 3 E 9378 Cazères; AD. HG Ms 1302
[1229] AD.HG Ms 1302
[1230] RP. Estadens
[1231] AD.HG Ms 1302
[1232] F. Bluche, *op.cit.*
[1233] AD.HG Ms 1302 ; F. Bluche, *op.cit.*
[1234] AD.HG Ms 1302

XII Jean Michel de LAMEZAN de SALINS, seigneur de Juncet (par son mariage.)
Il épousa, par contrat du 19 décembre 1735, au château de Mauvezin en Comminges, **Jeanne Marguerite de LAMEZAN**, fille de feu Jean de LAMEZAN, seigneur de Juncet, d'Agassac et de Castelgaillard, et de Jeanne Marie de GAVARRET, la mariée fut assistée de François de Lamezan, prêtre, curé du Pouy, de Jean Paul de Lamezan, chevalier, capitaine en Touraine, la mariée reçut les ¾ des biens *(de son père)* et sa part donataire de 8.000 livres, et 10.000 livres de sa mère, par le décès d'Anne Josèphe de Lamezan, fille de celle-ci[1235]. Elle fut citée le 6 août 1775, veuve, héritière de Jeanne de Gavarret[1236], elle mourut avant le 27 février 1781 date du contrat de mariage de son fils Jean Pierre François
Ils *eurent 28* enfants, parmi eux :

13.1 Jean François Bernard de LAMEZAN de SALINS, qui suit.

13.2 Philippe de LAMEZAN, chanoine comte de Lyon.

13.3 Louis de LAMEZAN, acolyte en 1765.

13.4 François Gaston de LAMEZAN SALINS, curé de Polastron en 1781.

13.5 Pierre de LAMEZAN de SALINS, capitaine d'infanterie au service du roi de Sardaigne en 1781.

13.6 Anne de LAMEZAN, née le 4 septembre 1751, nièce de son homonyme, prieure, elle prononça ses vœux le 31 décembre 1768.

13.7 Gabrielle Françoise de LAMEZAN de SALINS, citée en 1781.

13.8 et 13.9 Marie Françoise et Marie Appolonie de LAMEZAN, citées en 1756.

XIII Jean François Bernard alias Jean Pierre François de LAMEZAN de SALINS, comte de Lamezan, comte de Salins, seigneur de Juncet, Castelgaillard.
Il était lieutenant d'infanterie le 6 août 1775.
Il épousa, par contrat du 17 février 1781, **Marianne Françoise de MARIOL,** fille d'Antoine Marie de MARIOL, capitaine des armées des Indes et de Marianne Bernarde PARIS de BEAULIEU[1237].
Ils eurent :

Juliette de LAMEZAN de SALINS. Née en 1785, à Miramont, elle épousa le 3 juin 1810, à Miramont (Gers) **Bernard de SEIGNAN** de Séré, né le 3 juin 1763 à Pellefigue[1238] (Gers)

[1235] AD.HG 3 E 25328
[1236] AD.H.G 3 E 20403
[1237] Maurice Vuillier se référant à M. de Galard, sans précision.
[1238] Maurice Vuillier se référant à M. de Galard, sans précision.

VI
Branche de Bavière[1239]

L'auteur de cette branche, Adrien de Lamezan, était fils de François de Lamezan, seigneur de Juncet, et de Madeleine de Salins.

XI Adrien de LAMEZAN
Il épousa, le 9 avril 1694 à Wassenberg, **Catherine de BAHR** (von Bahr.)
Ils eurent :

12.1 Jean de LAMEZAN. Né en 1695, il mourut en 1753, il avait eu, d'une alliance inconnue 3 fils et 3 filles, décédés jeunes, sans postérité.

13.2 François Pierre Conrad de LAMEZAN. Né en 1699, il mourut en 1751.
Il avait épousé **Marguerite de SOERMAN** (von Soerman).
Leur postérité subsiste.

13.3 Adrien Jean de LAMEZAN. Né en 1706, il mourut, à Mannheim en 1748, il fut inhumé dans l'église Saint-Charles..
Il avait épousé, en 1737, **Elisabeth de FLORIS**.
Ils eurent Ferdinand Adrien de LAMEZAN, qui mourut en 1817, sans postérité.

VII
Famille de MANAS de LAMEZAN

I Gausserand ou Jean de LAMEZAN.
Il épousa **Raymonde de MANAS**, dame de Lahas, qui le 24 juin 1551 fit une donation à son fils Jean de Lamezan, fils de Gausserand de Lamezan[1240]. Elle épousa, en secondes noces, Bernard Jean de Marestaing, seigneur de Lahas, coseigneur de Marrens, le 29 avril 1573 ils firent donation de la moitié des biens de Raymonde de Manas à Jean de Lamezan, fils aîné de Gausserand de Lamezan et de ladite de Manas, en faveur de son mariage avec Françoise de Saint-Julien[1241] *(qui avait eu lieu en 1551.)*
Ils eurent :

1° Jean de LAMEZAN puis de MANAS, fils aîné, qui suit.

2°, etc. ?

II Jean de MANAS de Lamezan, seigneur de Lahas (à 1 km de Bézéril, Gers.)

[1239] Maurice Vuillier, sans précision.
[1240] BnF Fr 32298
[1241] BnF Fr 32298

Il épousa, par contrat du 3 août 1551, **Françoise de SAINT-JULIEN**[1242] (l'acte le dit fils de Jean de Lamezan), elle testa, le 7 mai 1571, instituant son hoir Jean de Manas, seigneur de Lahas, son mari[1243]. Un acte du 24 juillet 1634 montre que Françoise de Saint-Julien, *fille* (belle-fille) de Raymonde de Manas, avait institué pour héritiers, Bernard de Polastron, seigneur de Carmanet, son mari, Bernard de Saint-Julien, seigneur du Bosc ; Jonathan de Manas et de Lamezan, comme successeur de son frère Lazare, étant héritier de ladite feue Raymonde de Manas, il y eut des procès avec des arrêts en 1615 et 1618, ce jour de 1634 Bernard de Polastron, seigneur de Polastron, neveu et héritier de Bernard de Polastron, seigneur de Carmanet, se mit d'accord avec Jonathan de Manas et de Lamezan, qui lui paiera 1.217 livres, et 800 livres à Philippe de Saint-Julien[1244].
On trouve ensuite :

Jean de Manas de Lamezan, il serait étonnant qu'il soit fils de Françoise de Saint-Julien et qu'il ne soit pas son héritier. Il est possible qu'il soit issu d'une première union de Jean de Manas.

Suzanne de LAMEZAN de Lahas, elle épousa (vers 1590 ?) Bernard d'ESPARBES[1245]

III Jean de MANAS de LAMEZAN, seigneur de Lahas.
Il épousa, par contrat du 5 janvier 1578, **Madeleine de RABASTENS**, fille de Bertrand de RABASTENS, vicomte de Paulin[1246], et d'Anne (alias Louise) de ROQUEFEUIL, et non de Jacques de Rabastens et Marie d'Arpajon qui sont les parents de Bertrand[1247].
Ils moururent avant le 13 janvier 1612, date d'une transaction entre leurs enfants Jonathan et Anne.
Ils eurent :

4.1 Lazare de MANAS de LAMEZAN, cité feu en 1612 (infra.)

4.2 Jonathan de MANAS de LAMEZAN, qui suit.

4.3 Jacques de MANAS de LAMEZAN, seigneur de Saint-Germier.
D'une alliance inconnue il eut :

A- François de MANAS de LAMEZAN.

B- **Marc de LAMEZAN**, seigneur de *Lesplongues.* Le 12 décembre 1650, il fut présent, avec Guillaume de Manas de Lamezan, au contrat de mariage

[1242] BnF Fr 32298
[1243] B.N Fr 32298
[1244] AD.Gers I 2220 n°13108
[1245] Maurice Vuillier se référant à R de G (qui doit être *Revue de Gascogne*), 1878, p.318.
[1246] BnF Fr 32298
[1247] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp. 13, 14, dit qu'Anne de Roquefeuil était l'épouse de Bertrand de Rabastens, et Louise (sœur d'Anne) épouse de Philippe de Rabastens, frère de Bertrand.

de Roger de Comminges, seigneur et baron de Saint-Lary, et de Jeanneton de La Marque[1248]

4.4 Anne de LAMEZAN.

IV Jonathan de MANAS de LAMEZAN, seigneur de Lahas et de Labarthe.
Le 13 janvier 1612, il y eut une transaction entre Jonathan de Manas de Lamezan et Anne de Lamezan, sa sœur, au sujet des biens de feus Jean de Manas de Lamezan, seigneur de Lahas, et Madeleine (de Rabastens) de Paulin, dame dudit Lahas, et de feu *Lezard* (Lazare) de Manas de Lamezan, leur frère aîné[1249]. Le 16 juillet 1624, il fut présent au contrat de mariage de François de Galard, seigneur de Lisle, et de Marie de Saint-Pastou[1250]. Le 26 juillet 1634, il y eut un accord entre Jonathan de Manas, seigneur de Lahas, et Bernard de Polastron, seigneur dudit lieu, faisant référence à un accord entre Lazare de Manas et de Lamezan, seigneur de Lahas, et d'autres, sur l'hérédité de feue Raymonde de Manas (voir supra). Il mourut avant le 17 septembre 1643, date du testament de sa femme.
Il avait épousé, par contrat du 22 octobre 1612, au château de Lisle, **Paule de GALARD**, fille de feu Jean de GALARD, seigneur et baron de Lisle, et de Jeanne de GAULEJAC, le marié fut assisté de Jacques de Manas Lamezan, seigneur de Saint-Germier, et de François de Manas Lamezan, seigneur de la Broquère[1251]. Paule de Galard testa le 17 septembre 1643, veuve de Jonathan de Lamezan, faisant des legs à Catherine, Jacques, Philippe, Frize et Marguerite de Manas de Lamezan, ses fils et filles et institua son hoir universel Jean Guillaume de Manas de Lamezan, son fils aîné[1252].
Ils eurent :

5.1 Guillaume de MANAS de LAMEZAN, qui suit.

5.2 Catherine de MANAS de LAMEZAN.

5.3 à 5.6 Jacques, Philippe, Frize et Marguerite de MANAS de LAMEZAN.

Ils n'eurent pas Marc de Manas de Lamezan, seigneur de *Lesplongues*, c'est une confusion avec un cousin germain de Guillaume.

V Guillaume de MANAS de LAMEZAN.
Il mourut avant le 28 février 1695, date du mariage de son fils Jean François.
Il avait épousé (certainement avant le 5 février 1645**,** par contrat du 5 février 1645[1253]) **Isabeau DUFAUR et de COARRAZE**, fille de Jean Pierre DUFAUR et de Coarraze, seigneur et baron de Bérat, et de Catherine de BEON d'Armentieu, le marié avait été assisté de Jacques de Manas de Lamezan, seigneur de Saint-Germier, son oncle paternel et de

[1248] AD.H.G 35 J 8
[1249] BnF Fr 32298
[1250] Maurice Vuillier, se référant à Noulens, sans précision.
[1251] AD.H.G Reg. Ins 18
[1252] BnF Fr 32 298
[1253] BnF Fr 32298 ; AD. HG Reg. Ins 27

François et de Marc de Manas de Lamezan, ses cousins germains. Le 28 juillet 1697, Isabeau Dufaur de Bérat, veuve, fit une donation à son fils Philippe de Manas de Lamezan de Lahas, prêtre[1254].
Ils eurent :

6.1 Jean Pierre de MANAS de LAMEZAN, qui suit..

6.2 Jean François de LAMEZAN de MANAS, qui suivra.

6.3 Philippe de MANAS de LAMEZAN.

6.4 Louis de MANAS de LAMEZAN.
Il épousa, le 2 septembre 1697, **Madeleine de WAZIERES** de Roncq, de Lille.

6.5 Marianne de MANAS de LAMEZAN.
Elle épousa **Jean de SAINT-ORENS**, seigneur de Frontignan, veuf de Marie Charlotte du Faur de La Rivière. Jean de Saint-Orens épousa en troisièmes noces Françoise de Roquemaurel[1255] (Ustou.)

VI Jean Pierre de MANAS de LAMEZAN. Il fut baptisé le 2 janvier 1644[1256].
*Il aurait épousé **Marie de MONTAUT**, fille de Louis Alexandre de MONTAUT, baron de Miglos, et de Marie de VILLEMUR.*

****

VI bis Jean François de MANAS de LAMEZAN.
Il épousa, à Bézéril, le 28 février 1695, **Ursule de LAMEZAN**, fille de feu François de LAMEZAN, seigneur de Labarthe, et Marguerite de FLEURIAN de Laligué[1257]

On trouve ensuite :

Paul *Flaron* de MANAS de LAMEZAN, habitant Gimont, cité en 1749 avec Ambroise de Pérès de *Pagèse* (Lagesse ?), son beau-frère, résidant à Boulogne[1258].

Ursule de MANAS de LAMEZAN, vivant à Boulogne (sur Gesse) en 1767[1259].

Louise Paule Florent de MANAS de LAMEZAN. Elle épousa, par contrat du 11 décembre 1793 (21 frimaire an II), Jean Chrysostome de SEVIN, baron de Segougnac,

[1254] AD.H.G Reg. Ins. 3
[1255] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel,* produisant la preuve.
[1256] BnF Fr 32298.
[1257] AD.HG 3 E 9998, Maignard, notaire de Noailhan.
[1258] AD.H.G 3 E 22085
[1259] AD.HG 3 E 22297 Boulogne.

seigneur de Ganet, Talive, la Tuque, etc., fils d'Armand Jean de Sevin, baron de Segougnac, seigneur de Ganet, Talive, et de Sérène de Bonnot[1260].

VIII
Seigneurs de Savignac

On trouve Thomas de Lamezan, seigneur de Savignac, non rattaché, dont la fille, Isabeau de Lamezan, avait pour héritier, en 1638, Jean Roger de Devèze, seigneur d'Arné, que l'on peut supposer fils ou petit-fils de Catherine de Lamezan. Comme Jean Baptiste de Lamezan est dit seul fils de Bernard de Lamezan, Thomas de Lamezan ne peut-être son frère. Thomas de Lamezan, se mariant par contrat en 1560, pourrait être un fils d'un frère de Bernard de Lamezan, seigneur de Lamezan, ce qui expliquerait qu'Isabeau de Lamezan institue héritier Jean Roger de Devèze, mieux que si Thomas de Lamezan appartenait à la branche des seigneurs de Bézéril, dont les liens avec celle des seigneurs de Lamezan étaient alors très lointains. Catherine de Lamezan et Thomas de Lamezan pourraient être cousins germains et donc Isabeau de Lamezan et Jean Roger de Devèze cousins issus de germains.
On a une présomption supplémentaire de l'appartenance de Thomas de Lamezan, seigneur de Savignac, par le fait que parmi les biens estimés en 1665 par les descendants Béon de Catherine de Lamezan, dame de Lamezan, et Pierre Jean de Lamezan, seigneur de Juncet, figure la métairie de Savignac.

Le seul point commun avec les seigneurs de Bézéril apparaît en 1566, Thomas de Lamezan et Bernard de Lamezan, seigneur de Bézéril, furent témoins d'une sentence arbitrale. Or on ne connaît pas de Bernard (ni Bertrand), seigneur de Bézéril, vivant à l'époque, soit la date est erronée, soit il s'agit d'un autre Bernard de Lamezan.

I (VIII si rattaché) N…de LAMEZAN, probablement frère de Bernard de Lamezan, seigneur de Lamezan (donc Jean, ou Etienne ou Bertrand)
D'une alliance inconnue, contractée vers 1530, eut :

II(IX) Thomas de LAMEZAN, seigneur de Savignac.
Le 20 décembre 1566, Thomas de Lamezan, seigneur de Savignac, et Bernard de Lamezan, seigneur de Bézéril (*il ne peut-être celui qui épousa Jeanne de Martres)*, furent témoins d'une sentence arbitrale entre Françoise de Montpezat et de Mancioux, et Jean de Montpezat, seigneur de Tajan[1261]. Thomas mourut avant le 25 septembre 1588, date du contrat du 2ème mariage de sa fille Isabeau.
Il avait épousé, le 7 novembre 1560, **Marie de NOE**, fille de François de NOE, seigneur de Montesquieu, et de Marguerite de COMMINGES GUITAUT[1262]. Elle épousa, en secondes noces, vers 1575, Bernard de Nogaret, seigneur d'Auribail, fils de François de Nogaret, seigneur d'Auribail, et de Delphine de Gameville. Bernard de Nogaret testa au château

[1260]Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 144.
[1261] AD.Gers Vergès I 2545
[1262]Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p.1573

d'Auribail le 26 août 1587, instituant héritière universelle sa femme Marie de Noé, faisant des legs à son fils naturel Jean Nogaret, à sa nièce Jeanne de Nogaret et à Isabeau de Lamezan, fille de sa femme[1263]. Il testa une 2ème fois, le 6 mai 1595, léguant 243 livres à Jean de Vabres qui réclamait cette somme à Marie Isabeau de Lamezan, fille de feue sa femme Marie de Noé[1264].

Enfants de Thomas de Lamezan et de Marie de Noé :

3.1 Isabeau de LAMEZAN. En 1601, veuve du feu seigneur de Labatut, elle fut assignée par Jeanne et Dauphine de Mont, sœurs, sur la prétendue détention du testament de feu Antoine de Nogaret, seigneur d'Auribail[1265], puis elle reconnut une dette en 1602[1266]. Elle fut citée, en 1607, comme seigneuresse d'Auribail[1267], puis en 1608, elle reconnut une dette à Bernard de Nogaret, seigneur d'Auribail[1268]. Elle vivait le 17 avril 1631, avec son 3ème mari et mourut avant le 17 février 1638, date à laquelle Jean Roger de Devèze, seigneur d'Arné, était son héritier[1269].

Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 28 septembre 1582, **Jean Paul de NOGARET**, seigneur d'Auribail, fils de Guillaume de Nogaret, seigneur d'Auribail, et de Jeanne de Bugat[1270].

Elle avait épousé, en deuxièmes noces, par contrat du 25 septembre 1588, **Jean d'ARCIZAS**, seigneur de Labatut[1271] fils de Géraud d'Arcizas, seigneur de Labatut, et de Rose de Martres[1272].

Il était veuf de Paule de Bordes, fille de Jean de Bordes, seigneur de Sarradas, et de Marguerite de Siregand. Il mourut avant le 25 octobre 1594, date à laquelle Louis d'Arcizas, son fils et d'Isabeau de Lamezan, était héritier sous bénéfice d'inventaire[1273].

Elle avait épousé, en troisièmes noces, **François d'ESPENAN**. Le 9 juillet 1621, ils étaient en litige avec Jean Bernard de Fleurian, seigneur de Savignac, concernant la place d'Auribail, du chef de Marie de Noé[1274]. En 1626, ils firent un partage avec le même[1275]. Ils sont cités, le 17 avril 1631, dans une reconnaissance de dettes, dans cet acte François d'Espenan est dit seigneur d'Auribail[1276].

3.2 Jeanne de LAMEZAN. Elle épousa, par contrat du 5 septembre 1593, **François de FLEURIAN**, fils aîné de Michel de FLEURIAN, seigneur de Colome (ou Colomé,

---

[1263] AD.H.G 3 E 9535
[1264] Maurice Vuillier, se référant aux Archives de Castelnau, sans précision.
[1265] AD.HG 3 E 9544
[1266] AD.H.G 3 E 25209
[1267] AD.H.G 3 E 16178
[1268] AD.H.G 3 E 9548
[1269] AD.H.G 3 E 18303.
[1270] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 38.
[1271] AD.H.G Reg. Ins 3 (cet acte indique le 1er mariage d'Isabeau de Lamezan avec Jean Paul de Nogaret.
[1272] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Arcizas,* pour les deux mariages de Jean d'Arcizas.
[1273] AD.H.G 3 E 34661
[1274] AD.H.G 3 E 16689
[1275] AD.H.G 3 E 9557
[1276] AD.H.G 3 E 17558

les deux existent), elle était assistée de Jacques de Comminges, seigneur d'Arné, et de Jean d'Arcizas, seigneur de Labatut[1277]. Elle mourut avant le 22 mars 1602, date à laquelle Jean Bernard (ou Bertrand) de Fleurian, fils et héritier de Jeanne de Lamezan, fut maintenu héritier, à part égale avec sa tante Isabeau de Lamezan, sur les biens de Marie de Noé, des procès furent intentés par les enfants et petits-enfants du second lit de Marie de Noé, tel que cela apparaît en 1621[1278].

IX
Personnes isolées

1440, Pierre d'Ornezan, seigneur de La Roque en Magnoac avoua tenir de Jean de La Barthe, seigneur d'Aure et de Magnoac, le lieu de La Roque et celui de Lizos, avec les hommages qui en dépendent, l'hommage des héritiers de Carbonnel de Lamezan, pour ce qu'ils tiennent de lui à Labarthe, La Roque et *Fayssan*[1279]

1506, Contrat de vente par Jeanne de Lamezan, veuve de *Bertrand* d'Arroux[1280].
30 mars 1518, Bernard d'Arroux est fils de Jeanne de Lamezan, dame de *las Bordères,* Amanieu Guilhem d'Arroux est fils de ladite Jeanne[1281]
1er juin 1542, Reconnaissance de douaire de Catherine d'Arroux, femme de Barthélemy de Bossost de La Salle, sœur de Bernard d'Arroux de Bordères, fille de Jeanne de Lamezan[1282].

26 septembre 1526, Rémission pour Jeannot de Castelbajac dit le bâtard de *Pamyes* , écuyer, pour le meurtre de Bernard de Lamezan dit Montagu, à l'occasion d'une dispute pour un droit de pêche[1283]

12 juillet 1532, Réquisition pour Arnaud de Castelnau, seigneur de la Loubère, à Catherine de Lamezan, veuve d'Arnaud de Sorenes, seigneur de Bosdarros[1284]

13 janvier 1537, Mariage de Louis de Lamezan, seigneur d'Agut avec Catherine de Montlezun[1285].
sans date (vers 1540 ?) Jean Jacques de Saint-Julien, seigneur de Sansas, fils de François de Saint-Julien, seigneur des Boubées et de Florette de Montesquiou (et non N…de Lamaison, comme le dit Villain)) épouse Marie de Lamezan[1286].

[1277] AD.H.G Reg. Ins 5
[1278] AD.H.G 3 E 16689
[1279] Larcher, *Glanages*
[1280] AD.Gers Vergès
[1281] AD.Gers Vergès
[1282] AD.Gers Vergès
[1283] Maurice Vuillier, se référant à Samaran, sans précision.
[1284] AD.H.G 3 E 1349
[1285] AD.Gers Vergès I sup. 400 , n°13439.
[1286] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1688.

22 mars 1543, Noble de Cours contre Catherine de Lamezan, pour reste de légitime ; procès entre Catherine de Lamezan, d'une part, et Bertrande de *Jardares* et Jean de Mauléon, mariés, d'autre[1287]

7 février 1547, Obligation pour Odet de Polastron, seigneur de Saint-Martin et Catherine de Lamezan, d'observer la transaction du 24 avril 1545[1288]

10 septembre 1549, Donation entre vifs pour Marguerite de Lamezan, dame de Gratepout, mère d'Antoine de Couperose, seigneur de Gratepout qui va partir en guerre[1289]
3 septembre 1583, Dans la maison de Gratepout mariage de Guillaume de Gayrard, habitant Fonsorbes, et Claude de Couperose, fille d'Antoine de Couperose, seigneur de Gratepout, présent Antoine de Lamezan, seigneur de Bézéril[1290]

2 mai 1552, Arnaud Guillaume d'Arzac sera tenu de payer 455 livres au nom de Seguine d'Ornezan, dame de la baronnie d'Encausse, à Jean de Lamezan, seigneur d'Agos et du *Rocaut,* Catherine d'Arzac, sa feue fille et femme dudit de Lamezan[1291].

Sans date, vers 1555 ?, Jacques de Lamezan épouse 1) demoiselle de Lamezan, d'où
Adhémar Bernard ; Françoise ; Marguerite. Il épouse 2 Catherine (d'Expet) de Pingres, dont il n'eut pas d'enfant[1292]

21 juillet 1573.
Acte contenant quittance faite à delle de Saint-Pastou par Jean de Lamezan
Convention entre Jean de Lamezan et Madeleine d'Espaigne (Espagne ?), mariés et demoiselle de *Saubignac,* pour des droits sur leurs biens à Pointis-Inard
Le 21 juillet 1573 au château de *Saube Guihac du Roy* (diocèse de Lombez) lesdits de Lamezan et d'Espagne, mariés ont reçus de ladite de Saint-Pastou de La Bastide[1293].

1579, Adrien de Benque, recteur de Benque est débiteur de 50 écus sols que feu Guillaume de Vic, seigneur de Maucabanne…lesdits seigneur de Benque et Catherine de Lamezan, sa femme (de Guillaume de Vic, très probablement et non d'Adrien de Benque), tuteurs des enfants dudit de Vic. Feu Guillaume de Vic, seigneur de Maucabanne et Catherine de Lamezan, d'une part, et Adrien de Benque ont remis à Michel de Noé, seigneur dudit[1294].

On trouve Adrien de Benque, recteur de Fabas, protonotaire, qui épousa en 1558 Antoinette de Gabarros, il est fils d'Odet de Benque, seigneur de Benque, et de Marguerite de Montaut.

[1287] AD.Gers Vergès I 1857 n° 10916.
[1288] AD.H.G B 46.
[1289] AD.Gers 3 E 6133.
[1290] AD.Gers 3 E 6389.
[1291] AD.Gers 3 E 6410.
[1292] AD.H.G E 1730.
[1293] AD.Gers Vergès I 1858, n° 10453.
[1294] AD.H.G 3 E 25624 (234.)

10 juin 1591, Contrat de Mariage de Sans de Lanus (Lanusse ou Lanux), habitant Masseube, et de Françoise de Vic, fille de noble de Vic et de Catherine de Lamezan[1295].

1609, Jean de Lamezan, seigneur de Gramont a reçu 6.000 ? écus de Jean Jacques de Tersac et de Montberaud[1296]

28 décembre 1673, Contrat de Mariage de Dominique de Piquet, seigneur de Vignolles, fils d'Abraham de Piquet, seigneur de Vignolles, et d'Anne du Barry, et d'Anne de Lamezan[1297].

26 novembre 1685, Testament de Marie de Lamezan veuve du sieur Sébastien Malbois, habitant Montesquieu, héritière universelle Jeanne Descat épouse de Bernard Descat, seigneur de Montaut[1298].

sans date (vers 1730 ?), Mariage de Pierre Etienne de Malard Bonnefont et de Catherine de Lamezan[1299].

19 décembre 1735, Contrat de mariage de Jean Michel de Lamezan et de Jeanne Marguerite de Lamezan, il est assisté de Jean Paul de LAMEZAN, chevalier, capitaine en Touraine (au régiment de Touraine)[1300].

1er juillet 1750, Contrat de mariage de Jean Paul de Hunaud, seigneur de la Rouzet, et d'Andrée d'Espagne, fille de Joseph André d'Espagne, et de Françoise d'Orbessan, parmi les témoins de la mariée Jean Paul de Lamezan, capitaine au régiment …, pensionnaire du Roi, son oncle[1301]. Ce Jean Paul de Lamezan, capitaine, est peut-être Paul de Lamezan, officier au régiment de Thou (Touraine ?) en 1719.

Douillac, révision le 3 août 2025.

Jacques de ROQUEMAUREL

[1295] AD.HG 3 E 23982 Samouillan.
[1296] AD.HG 3 E 16158.
[1297] BnF Fr 32298
[1298] AD.H.G Montesquieu Volvestre
[1299] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 15.
[1300] AD. H.G 3 E 25328.
[1301] AD. H.G 3 E 16057.

Famille de MARSOLIER

I Seigneurs de Montaut **p.183**

II Branche établie à Capens, seigneurs de *Capdauque* **p.186**

III Seigneurs de Cugat et de Mondinet **p.189**

IV Personnes isolées **p.192**

Cette famille fut connue à Montesquieu-Volvestre depuis le 15ème siècle, une branche s'établit à Capens (près de Noé, Haute-Garonne), une autre en Bordelais.
Une généalogie succincte a été établie par André Navelle[1302], la généalogie qui suit la complète et la corrige, essentiellement à partir de preuves fournies par Maurice Vuillier. La généalogie de la branche établie en Bordelais a été établie par le Comte de Saint-Saud, *Généalogies périgourdines,* qui donne également des indications sur les premiers degrés.

I
Seigneurs de Montaut

I noble Michel de MARSOLIER, seigneur de Montaut. Il habitait Montesquieu-Volvestre.
Il fut présent, le 5 décembre 1479, au mariage de son fils Paul[1303]. Le 23 juillet 1497, avec son fils Paul il fit un accord avec Géraude de Vacques, veuve de Pierre Hunaud, seigneur de Saint-Miche,l au sujet de la domination du territoire de Montaut de *Bessac[1304]*.
D'une alliance inconnue contractée vers 1450, il eut :

2.1 Paul de MARSOLIER, qui suit.

2.2 probablement Jeanne de MARSOLIER. Elle épousa, vers 1480, Guillaume **Raymond de SIREGAND**[1305].

II Paul de MARSOLIER, seigneur de Montaut.
Le 31 mai 1529, il fit une vente de cens et rentes sur biens à Montesquieu-Volvestre à Arnaud de Barrau[1306]. Il mourut dès 1541, date à laquelle il fut dit feu dans un acte entre *Roger* (erreur pour Pierre ou confusion avec petit-fils) de Marsolier, seigneur de Montaut, son fils, et Louis de La Ruelle, seigneur de Sainte-Gabelle[1307].
Il avait épousé, par contrat du 5 décembre 1479, **Anne** alias **Agnès de POLASTRON**, fille de Pierre Raymond de Polastron, seigneur de la Hillère, et de Bourguine de Lagorsan[1308].
Ils eurent :

3.1 Pierre de MARSOLIER, qui suit.

3.2 Raymond Guilhem de MARSOLIER. Il fut prêtre. Le 20 juillet 1542, il assista au mariage de sa nièce Catherine de Marsolier, sœur de Roger, avec Me Pierre du

[1302]André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VII, p.65, 66, les données non référencées proviennent de cette source.
[1303] Saint-Saud, *Généalogies périgourdines.*
[1304] AD.HG 3 E 387 ; Bessac est en Saint-Ybars (Ariège) à 1 km de la Haute-Garonne, près de possessions de la famille de Villemur à laquelle celle de Marsolier est liée, on n'y connaît plus de lieu Montaut.
[1305] *Famille de Siregand*
[1306] AD.HG 3 E 15278
[1307] AD.HG 3 E 15289 Montesquieu-Volvestre
[1308] Saint-Saud, *op.cit.,*

Pin[1309]. En 1544, il nomma feu *Melchior* (Michel) Marsolier, son grand-père, feu Pierre Marsolier, Guillaume, Jeanne, Jean et Catherine, fils de feu Paul, fils dudit *Melchior* (Michel), Roger de Marsolier fils dudit feu Pierre, Guillaume et Jeande Marsolier, sont frères[1310].

3.3 Guillaume de MARSOLIER.

3.4 Jean de MARSOLIER.

3.5 Gaspard de MARSOLIER. Cité le 23 juillet 1497 comme fils de Paul de Marsolier, seigneur de Montaut, **il est l'auteur de la branche établie à Capens.**

3.6 Catherine de MARSOLIER.

3.7 Jeanne de MARSOLIER.

III Pierre de MARSOLIER, écuyer, seigneur de Montaut. Né vers 1480, il mourut dès 1541 comme dit supra.
D'une alliance inconnue, il eut :

4.1 Roger de MARSOLIER.
Il épousa, par contrat du 29 mars *1547*[1311] (un acte de 1544 les dit mariés), **Jeanne de TERSAC**, fille de feu Arnaud de TERSAC, seigneur de Goutevernisse, et de Marguerite de MARTRES. Elle était veuve de Géraud de Barrau, seigneur de Saumat. Elle épousa, le *26 janvier* 1551 (quittance de dot du 20 juin 1551[1312].) sire Jacques de Mayssens, veuf de Jeanne de Siregand. Elle testa, en 1592, faisant un legs à Gabrielle de Marsolier, fille de feu Vézian de Marsolier, seigneur de Montaut[1313].

4.2 Guillaume de MARSOLIER, qui suit.

4.3 Catherine de MARSOLIER. Elle testa en 1547, instituant héritière sa sœur Catherine de Marsolier[1314].
Elle avait épousé, par contrat du 20 juillet 1542, Me **Pierre du PIN**, fils de Bernard du Pin[1315]. On trouve une alliance ultérieure avec cette famille, Antoinette de Marsolier, non située, épousa Bertrand du Pin, fils d'Antoine du Pin et de Marguerite de Caussade, laquelle Marguerite était veuve en 1634[1316].

[1309] AD.HG 3 E 15289 Montesquieu-Volvestre
[1310] AD.HG 3 E 15279 Montesquieu-Volvestre
[1311] AD.HG 3 E 15291 Montesquieu-Volvestre.
[1312] Archives de la famille du Pac
[1313] AD.HG 3 E 15314 Montesquieu-Volvestre.
[1314] AD.HG 3 E 15280 Montesquieu-Volvestre.
[1315] AD.HG 3 E 15289, Montesquieu-Volvestre.
[1316] AD.HG 3 E 15425 Montesquieu-Volvestre.

4.4 autre Catherine de MARSOLIER. Elle fut nommée héritière de sa sœur Catherine, par le testament de celle-ci en 1547.

IV Guillaume de MARSOLIER, seigneur de Montaut. Cité en 1544, avec son frère Roger, il fit la même année une donation à son oncle Guillaume de Marsolier, prêtre[1317]. Le 26 mars 1557, Marie de Mauléon, veuve de Bernard de Méritens, seigneur de Lodet, fit une donation à Guillaume de Marsolier, mari de Françoise de Casteras, nièce de Gaspard de Castéras, puis par son testament du jour suivant fit un legs à Margalide de Marsolier[1318].
Il mourut avant le 14 mars 1579, date du testament de sa femme.
Il avait épousé **Françoise de CASTERAS**, fille de Vézian de CASTERAS, seigneur de la Rivière, et de Gabrielle ISALGUIER, sa deuxième épouse, cette dernière était veuve de Guillaume de Binos, d'où une fille Anne de Binos[1319], et un frère Jacques de Binos, mort avant le 14 mars 1579, date du testament de Françoise de Castéras.
Françoise de Castéras testa le 14 mars 1579, veuve de Guillaume de Binos, léguant 66 écus 2/3 à sa fille Anne de Binos qui reçut également 100 écus de sur la succession de Jacques de Binos, son frère, elle institua héritier universel son fils, Vézian de Marsolier, seigneur de Montaut, nomma exécuteurs testamentaires son beau-frère Gabriel de Montpousset et Pierre Puybonel, seigneur du Tucquet[1320].
Ils eurent :

5.1 Vézian de MARSOLIER, qui suit.

5.2 probablement Margalide de MARSOLIER. Elle fut légataire, le 27 mars 1557, de Marie de Mauléon, veuve de Bernard de Méritens[1321].

V Vézian de MARSOLIER, seigneur de Montaut. Capitaine. Né vers 1550, il mourut dès 1585, date à laquelle Isabeau d'Ornezan fut dite veuve[1322].
Il avait épousé, par contrat du 17 janvier 1579, **Isabeau d'ORNEZAN**, fille de Jacques de VICMONT d'ORNEZAN, seigneur et baron de Tournecoupe, et de Louise de SAINT-ORENS[1323]. Le 5 septembre 1586, Isabeau d'Ornezan, veuve, testa, instituant héritiers sa fille Gabrielle de Marsolier, pupille, et son fils Bertrand de Marsolier, pupille[1324]. Elle épousa en deuxièmes noces, par contrat du 8 février 1593, Pierre de Jeannet, seigneur de Tucau, veuf de Marguerite de Hunaud, il était prévu par ce contrat que Philippe de Jeannet, issu du 1er mariage de Pierre de Jeannet, épouse Gabrielle de Marsolier, fille d'Isabeau d'Ornezan[1325], ce

[1317] AD.HG 3 E 15290 Montesquieu-Volvestre.
[1318] AD.HG 3 E 21315 Montréjeau.
[1319] Anne de Binos épousa par contrat, avant le 12 avril 1580, Jean de Mauléon, seigneur de Casteras et du Carla, et mourut avant le 10 juillet 1581 date de l'inventaire de ses biens, André Navelle, *op.cit.,* VII, p.66, se référant à AD.HG B. Seglane 15302 et 15303.
[1320] AD.HG 3 E 15301 Montesquieu-Volvestre
[1321] AD.HG 3 E 21315 Montréjeau
[1322] AD.HG 3 E 15307 Montesquieu-Volvestre
[1323] *Famille de Vicmont*
[1324] AD.HG 3 E 15308
[1325] AD.HG 3 E 15337 Montesquieu-Volvestre

mariage n'eut pas lieu. Devenue veuve Isabeau d'Ornezan épousa, en troisièmes noces, avant 1607, François de Soulancé, qui mourut avant le 7 décembre 1628[1326].
Elle mourut à Saint-Lizier, le 23 mai 1631[1327].
Ils eurent :

6.1 Bertrand de MARSOLIER. Pupille en 1586, il mourut avant 1593.

6.2 Gabrielle de MARSOLIER, héritière de Montaut. Pupille en 1586, elle épousa, par contrat du 20 (alias 23) septembre 1601, **Henri LE COMTE alias LE CONTE**[1328], qui devint seigneur de Montaut par son mariage, la mariée reçut tous les biens de sa mère à Saint-Girons. Ils eurent un fils, Roger Le Comte. Devenu veuf Henri Le Comte épousa, en secondes noces, par contrat du 15 février 1609, Françoise du Bourg, fille de Marc Antoine du Bourg et de Peyronne de Barrau[1329].

II
Branche établie à Capens, seigneurs de *Cap d'Auque*

L'auteur de cette branche, Gaspard de Marsolier, apparaît comme originaire de Montesquieu, le 29 mai 1507, dans un hommage qu'il rendit à Gaspard de Villemur, seigneur de Saint-Paul et de Pailhès[1330]. La même année il apparut comme habitant Capens, serviteur du seigneur de Villemur de Saint-Paul[1331]. Il était fils de Paul de Marsolier et d'Anne de Polastron, comme indiqué supra.
Cette famille tenait un lieu *Cap d'Auco ou Cot d'Auco* qui n'a pu être identifié, peut-être s'agit-il de Cot d'Aucès, à 2 km de Moulis (Ariège.)

III Gaspard de MARSOLIER, seigneur de *Cap d'Auco,* habitait Capens (à 2 km de Longages) et de Marquefave, où la plupart des actes citant cette branche furent passés.
Sa femme et lui furent serviteurs de Gaspard de Villemur et de Rose d'Armagnac, sa femme ; le 29 janvier 1517 Gaspard de Marsolier était majordome de Rose d'Armagnac[1332].
Le 23 mai 1526, il fut nommé exécuteur testamentaire de Rose d'Armagnac, qui disait devoir à Françoise du Hard, femme de Gaspard de Marsolier, 50 livres pour son mariage et 100 livres qu'elle avait dépensées à son service[1333].
Le 11 décembre 1527, lui et sa femme, firent un achat[1334]. Il testa le 5 août 1530[1335] et mourut dès 1543, date à laquelle Bernard de Marsolier et ses frères furent dits fils et héritiers de feu

[1326] *Famille de Vicmont*
[1327] *Famille de Vicmont*
[1328] AD.HG 3 E 15350 Montesquieu-Volvestre
[1329] AD.HG 3 E 15357
[1330] AD.Ariège E 263 (23)
[1331] AD. HG 9531 et 9532 Marquefave
[1332] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.66 se référant à AD.HG Astorg 390
[1333] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.66 se référant à Arches de la famille de Serres de Justiniac, n°136
[1334] AD.HG 3 E 956 Marquefave
[1335] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.

Gaspard de Marsolier[1336], ce décès dès 1543 explique que Gaspard de Marsolier ne soit pas nommé en 1544 avec ses frères et sœurs.
Il avait épousé noble Françoise **du HARD (HART) ou DUHART** *(la famille Duhart est Béarnaise).* Elle testa, veuve, le 2 avril 1546 et mourut avant le 29 juillet 1547, elle institua héritier universel son fils cadet Paul de Marsolier, qui avait fait une vente à son neveu, François de Marsolier, fils de Jean de Marsolier de Montaut et de Marguerite de Durfort, pour payer les legs à Jeanne de Marsolier, femme d'Azémar de Castet, seigneur de Miramont, et à *Bartholine* de Marsolier, sœur dudit Paul[1337].
Ils eurent :

4.1 Bernard de MARSOLIER. Il était très probablement l'aîné car il est dit, en 1543, fils et héritier, avec ses frères, de feu Gaspard de Marsolier.

4.2 Jean de MARSOLIER, auteur de la branche des seigneurs de Cugat et de Mondinet.

4.3 Paul de MARSOLIER. Dit fils cadet, il fut institué héritier universel de sa mère en 1546.

4.4 autre Jean de MARSOLIER. Il était doyen de Villandraut en 1554 et en 1569, habitant alors Capens[1338].

4.5 autre ? Jean dit Jeannot de MARSOLIER. Il était, en 1561, recteur de l'église de Saint-Martin de *Mortens,* au diocèse de Bordeaux, habitant Capens[1339], il fut chanoine. Peut-être doit-il être confondu avec son homonyme, doyen de Villaudraut.

4.6 Jeanne de MARSOLIER. Elle épousa **Azémar de CASTET**, seigneur de Miramont, fils de Vital de Castet, seigneur de Biros, et de Charlotte de Méritens. Il testa le 12 mai 1550, nommant sa femme et son fils Claude de Castet[1340], ce fils apparut ensuite comme le cousin-germain de Jean de Marsolier de Capens, le 13 mai 1589 Claude de Castet fut nommé tuteur des enfants de Jean de Marsolier de Capens[1341].

4.7 Bartholine de MARSOLIER.

La branche établie à Capens fut continuée par un des fils de Gaspard de Marsolier, lequel eut un fils Jean de Marsolier, cousin germain de Claude de Castet. Le fils de Gaspard de Marsolier pourrait être Bernard ou Paul.

[1336] AD.HG 3 E 15279 Montesquieu-Volvestre
[1337] AD.HG 3 E 9572
[1338] AD.HG 3 E 9602 Marquefave
[1339] AD.HG 3 E 9602 Marquefave
[1340] BnF Fr 32298
[1341] AD.HG 3 E 9537 Marquefave

IV Bernard ou Paul de MARSOLIER.
D'une alliance inconnue (contractée vers 1550 ?) il eut :

V Jean de MARSOLIER, écuyer, habitant Capens. Il fut cité, en 1587, avec des membres de la famille de Villemur[1342]. Il testa le 13 mai 1589, nommant sa femme Françoise de Salinier, instituant héritier universel son fils aîné François, faisant des legs à son autre fils Gabriel et à ses filles Imberte et Catherine, nommant tuteurs Claude de Castet, seigneur de Miramont, son cousin-germain, et Ferréol de Salinier, son beau-frère, exécuteur testamentaire sire Gabriel Salinier, son beau-père[1343].
Il avait épousé **Françoise de SALINIER**, fille de sire Gabriel SALINIER et de Géraude CAZENEUVE. Sire Gabriel Salinier, plus vieux, de Capens, testa le 27 mars 1605, nommant sa femme Géraude *Caseneuve,* nommant 7 enfants dont Françoise de Salinier, mariée avec feu Jean de Marsolier de Capens[1344]. Françoise de Salinier mourut dès 1619, date d'une transaction reportée infra.
Les fils de Gabriel Salinier furent qualifiés nobles.
Ils eurent :

6.1 François de MARSOLIER, qui suit.

6.2 Gabriel de MARSOLIER.

6.3 Imberte de MARSOLIER. Elle épousa sire **Jean PATTE**, habitant Capens (infra).

6.4 Catherine de MARSOLIER.

VI François de MARSOLIER, seigneur de *Cap d'Auque* et de Goutevernisse.
En 1607 dit écuyer de Capens, il fut nommé procureur de sire Jean Patte, son beau-frère de Capens[1345]. En 1619, il y eut une transaction entre François de Marsolier, Jean Patte, Imberte de Marsolier, sa femme, de Capens, Ferréol de Salinier, Marie de Salinier, femme de noble François Dupuy, de Marquefave, sur la succession de feu François de Salinier, aussi son frère, prêtre et recteur de *Sentaigne*. François et Gabriel de Marsolier, et Imberte de Marsolier, femme de Jean Patte, de Capens, frères et sœur, cohéritiers de feue Françoise de Salinier, sœur dudit feu François, recteur[1346]. En 1630, il déposa une requête à l'encontre de Gabrielle de Hunaud, veuve de noble Philippe de Salinier, sieur de las Hilles, laquelle répondit que la requête était faite en haine[1347]. Le 11 mai 1632, il vendit 100.000 tuiles à l'évêque de Rieux,

[1342] AD.HG 3 E 9535 Marquefave
[1343] AD.HG 3 E 9537 Marquefave
[1344] AD.HG 3 E 9546 Marquefave
[1345] AD.HG 3 E 9547 Marquefave.
[1346] AD.HG 3 E 9553 Marquefave.
[1347] AD.HG 3 E 9493 Longages.

pour le prix de 15 livres le millier[1348]. En 1636, il devait 150 livres à noble Jacques Salinier, seigneur de La Busquière[1349], en 1637 il devait 900 livres à *Magne de Bourg* (Marguerite de Boyrac), veuve de François de Marsolier, seigneur de la Salle, pour vente d'une métairie[1350]. Il vivait en 1649[1351].

Il avait épousé, par contrat du 23 juillet 1628, **Marie d'ARAIGNON**, fille de feu Jean d'ARAIGNON, seigneur de Villeneuve et de la Hittère, au diocèse de Rieux, elle avait été assistée de ses frères et sœurs, Raymond d'Araignon, docteur en théologie du Fousseret, Mathive d'Araignon, femme de noble Jean de Vacques et de Jean d'Araignon, on mentionna l'hérédité de feu Arnaud Bernard d'Araignon, son frère, parmi les témoins Jean Jacques de Griet, seigneur de Villepinte[1352]. Jean d'Araignon, père de la mariée, avait épousé Catherine de Griet[1353].

Ils eurent :

7.1 Mathive de MARSOLIER. Elle épousa, à Capens, par contrat du 14 août 1660, **César de LAPASSE**, fils de Jean Auguste de LAPASSE, seigneur de Lagarde, Poussignan, et de Françoise de SARIAC[1354]. Elle vivait en 1675 et mourut avant le 30 mai 1682, date à laquelle César de Lapasse, seigneur de Maure, comme administrateur de ses enfants, fit un accord avec la famille d'Araignon[1355].

7.2 Jeanne de MARSOLIER. Elle épousa **Melchior de LAPASSE**, seigneur de Mont, frère de César, ils sont cités dans un accord en 1674 avec César de Lapasse et sa femme Mathive de Marsolier[1356].

7.3 autre Jeanne de MARSOLIER. Elle épousa **Pierre d'ANGLAS**, elle fit un accord avec sa sœur Mathive en 1675[1357].

III
Seigneurs de Cugat et de Mondinet

Cette branche s'établit en Bordelais par le mariage de Jean de Marsolier, fils de Gaspard de Marsolier et de Françoise du Hard, avec Marguerite de Durfort. La plupart des données sur cette branche viennent de Saint-Saud, elles ne sont pas rappelées dans le texte.

IV Jean de MARSOLIER, seigneur de Villotes (Lot et Garonne), Mondinet (Gironde) et de Cugat (Gironde). Il fut capitaine du château de Rauzan (Gironde) et testa le 19 mars 1582.

[1348] AD.HG 3 E *175668* Rieux
[1349] AD.HG 3 E 9495 Longages.
[1350] AD.HG 3 E 9495 Longages.
[1351] AD.HG 3 E 9497 Longages.
[1352] AD.HG Reg. Ins 29
[1353] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Araignon,* produisant la preuve.
[1354] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p.75
[1355] AD.HG 3 E 9421 Cazères
[1356] AD.HG 3 E 24443 Aurignac ; Jules Villain, *op.cit.,* I, p.76 dit que Melchior de Lapasse épusa par contrat du 25 février 1672 Anne de Saint-Orens.
[1357] AD.HG 3 E 25442 Labastide-Paumès.

C'est probablement lui qui, comme Jean de Marsolier dit Montaut, de Capens, fut présent le 28 mars 1542, à un accord entre Gaillard de Lordat, seigneur de Castagnac, père de ses enfants et de feue Françoise d'Espagne, d'une part, et Arnaud d'Espagne, baron de Saverdun, seigneur de Durfort, d'autre part, au sujet des droits de Françoise d'Espagne sur la succession de ses parents Jean d'Espagne, seigneur de Durfort, et Gabrielle de Villemur, etc.[1358]
Il avait épousé, par contrat du 18 février 1536, **Marguerite de DURFORT**, fille de Jean de DURFORT, seigneur de Duras, Blanquefort, baron de Villandraut, et de Catherine de FOIX, sa seconde épouse[1359]. Elle testa le 6 avril 1580[1360].
Ils eurent :

5.1 François de MARSOLIER, qui suit.

5.2 Jean Jacques de MARSOLIER, seigneur de Mondinet.
Il épousa **Jeanne de LANEAU.**
Ils eurent :

A- **Jean de MARSOLIER**, seigneur de Mondinet. Il vivait en 1614, date à laquelle on rappelle que Marie de Boyrac, veuve, lui donna une procuration (voir infra.)

B- **Françoise de MARSOLIER**. Elle épousa, par contrat du 9 février 1603, **Jean du BOYS**, sieur du Fresne, fils cadet de François du BOYS, seigneur de Grèze et d'Anne de GRIMOARD de Frateau.

C- **Isabeau de MARSOLIER**. Elle épousa **Jean de JOAS**, seigneur de Perponcher.

D- **Marie de MARSOLIER**. Elle épousa, par contrat du 16 août 1616, **Jean de MESLON, s**eigneur de la Serre et du Vert, puis de Mondinet, fils de Jean de MESLON, seigneur de Montauban, et de Jeanne de MARSAN.

V François de MARSOLIER de Montaut, seigneur de Cugat, la Salle de Rauzan, coseigneur de Boirac ou Boyrac (Gironde, les deux existent). Né vers 1540, il fit un arrentement en 1606[1361] et mourut avant le 25 juin 1612, date à laquelle Madeleine de Boyrac, veuve, donna une procuration à Jean de Marsolier, seigneur de Mondinet, son neveu[1362], cette procuration fut rappelée en 1614[1363].
Il avait épousé, en premières noces, **Catherine de GRIMOARD,** dame de la Salle, fille de Jean de GRIMOARD, seigneur de la Salle, et de Louise de LA PERSONNE, elle était veuve

[1358] AD.HG 3 E 36350 Gaillac.
[1359] *Histoire de la famille de DURFORT*
[1360] *Histoire de la famille de DURFORT*
[1361] AD.HG 3 E 16677 Noé
[1362] AD.HG 3 E 957 A. Bessier, notaire, Toulouse.
[1363] AD.HG 3 E 16685 Noé.

de Pierre de SEGUR, seigneur de la Salle, épousé le 22 juillet 1556[1364] ou le 30 mai 1559[1365]. Elle mourut en 1575, sans postérité.
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 13 août 1607, **Madeleine de BOIRAC** alias **BOYRAC**, fille de Martin de BOIRAC, seigneur du Petit-Boirac ou Boyrac, Naujan, et de Lucie de LACOMBE. Elle vivait en 1616[1366].
Enfants du second lit :

6.1 Daniel de MARSOLIER qui suit.

6.2 Jacquette de MARSOLIER. Elle épousa **Jacques de SAINT-BLANCARD**, seigneur de Vélines, il testa en 1677.

VI Daniel de MARSOLIER, seigneur de Montaut, Cugat, Naujan, le Petit Boirac (Saint-Saud le dit, comme son père, seigneur de Montaut ce qui paraît une extrapolation car dans des actes on les voit apparaître comme Marsolier de Montaut, sans la qualification de seigneur.)
Né vers 1610, il fut conseiller et maître d'hôtel du Roi, maréchal des batailles, il testa à Cugat le 26 mai 1649 et mourut le 15 août 1652.
Il avait épousé, par contrat du 20 janvier 1635, **Anne de BARRAUD**, fille de Pierre de BARRAUD, seigneur de Fournils et de Jeanne de SANSART, elle testa le 30 avril 1692.
Ils eurent :

7.1 Daniel de MARSOLIER, seigneur de Montaut, Cugat, Boyrac, Villotes, Naujan.
Il épousa, le 26 septembre 1667, **Anne de SEGUR**, fille de Bérard de SEGUR, vicomte de Cabanac, et d'Esther de POLIGNAC[1367].
Ils eurent **Anne de MARSOLIER**, elle épousa, le 30 octobre 1698, **Benjamin du PUCH d'Estrac**, fils de Jean du Puch d'Estrac et de Suzanne d'Orgouilloux. Devenue veuve elle épousa Gédéon de COSSON de Trémon[1368].

7.2 Joseph de MARSOLIER. Il épousa **Sylvie BONTEMPS**, ils eurent Anne de MARSOLIER qui épousa N…de BROSSARD de Favières.

7.3 Elysée de MARSOLIER, qui suit.

7.4 Jean de MARSOLIER, sieur de *Challès.* Il fut colonel au service de l'Angleterre (cette branche établie en Bordelais appartenait à la religion prétendue réformée.)

4.5 Jacques de MARSOLIER, seigneur de Laroque. Il fut colonel au service de l'Angleterre.

[1364] M. Smaniotto, *Féodales, Famille de Ségur,* inédit.
[1365] Saint-Saud, *op.cit.*
[1366] AD.HG 3 E 15364 Montesquieu-Volvestre
[1367] M. Smaniotto, *op.cit., Famille de Ségur*
[1368] M. Smaniotto, *op.cit., Famille du Puch.* La branche d'Estrac n'est pas rattachée.

4.6 François Pierre de MARSOLIER. Il fut capitaine des gardes de Guillaume III *(roi d'Angleterre.)*

4.7 Isaac de MARSOLIER.

4.8 Marie de MARSOLIER. Elle épousa, le 12 mars 1662, **Pierre de CHAUSSADE**, fils de Jean de CHAUSSADE et de Marie SEIGNAC.

4.9 autre Marie de MARSOLIER. Elle épousa, en 1684, **Pierre du PUY**, ministre protestant.

4.10 Jeanne de MARSOLIER.

VII Elysée de MARSOLIER, chevalier de Montaut, seigneur de Fournils, Saint-Sauveur, vicomte de Monbazillac.
Il épousa, le 11 décembre 1667, **Marie SYLVESTRE**, fille de Daniel Sylvestre et d'Elisabeth Boney.
Ils eurent deux fils et deux filles. Leur fils Eléazar, le seul qui se maria, eut un fils Jean François, sans postérité, avec lui s'éteignit cette famille.

IV
Personnes isolées

1605, noble Savary de Marsolier, seigneur *dudit lieu*[1369] ...

1618, Pierre Marsolier, père de Charles[1370], ils appartiennent à une branche qui n'est pas noble dont on cite plusieurs membres.

Douillac, révision le 3 août 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[1369] AD.HG 3 E 27979 Saint-Béat.
[1370] AD.HG 3 E 15366 Montesquieu-Volvestre.

Famille de MASCARON

I Seigneurs de Lamasquère et de Villatte **p.194**

II Seigneurs de Poucharramet **p.198**

III Seigneurs de Nescus **p.202**

IV Personnes isolées **p.206**

Bertrand de Mascaron cité en 1156, reçut en 1175 la seigneurie de Lamasquère, plusieurs personnes de ce nom sont citées aux 12ème et 13ème siècles, la généalogie de la famille de Mascaron est établie depuis le 15ème siècle.
La généalogie des premiers degrés et de la branche des seigneurs de Poucharramet a été établie par André Navelle[1371], les données non référencées dans ce document proviennent de cette source. Maurice Vuillier a complété cette généalogie par la branche des seigneurs de Nescus.
Le document qui suit complète et corrige ces généalogies.
Cette famille tient son nom du lieu éponyme à 3 km à l'ouest de Muret (Haute-Garonne.)
Elle portait : « D'azur à une tour d'or, avec sa porte, crénelée et maçonnée de sable[1372]» alias « d'azur à une tour d'or, maçonnée de sable, percée d'une fenêtre à 4 jours, ouverte par un portail[1373]. »

I
Seigneurs de Lamasquère et de Villatte

I Raymond de MASCARON, seigneur de Lamasquère (à 6 km de Muret, Haute-Garonne) et de Villatte (en Aureville, à 4,5 km à l'Est de Muret, Haute-Garonne.) Il fut cité, le 20 décembre 1462, comme habitant Muret[1374]. Il testa le 6 janvier 1476,, puis, le 14 mars 1480, il rendit hommage à l'abbé de Lézat[1375].
D'une alliance inconnue, il eut :

2.1 Jean Antoine de MASCARON, qui suit.

2.2 Antoine de MASCARON.

II Jean Antoine de MASCARON.
Il épousa, en secondes noces en 1459, **Esclarmonde de LISSAC**, fille de Pierre Roger de LISSAC[1376].
Ils eurent :

3.1 Jean de MASCARON, qui suit.

3.2 Bernard de MASCARON.

3.3 autre Jean de MASCARON.

3.4 Jacquette de MASCARON.

[1371]André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VII, pp.81-84
[1372] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.81
[1373] Jougla de Morenas,, *Grand Armorial de France,* V, p.7.
[1374] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.83 se référant à AD.HG Gagnadre 4118
[1375] André Navelle, *op.cit.,* VII, pp.82, 83 se référant à AD.HG Geule 17481
[1376] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.82

Elle épousa, dès le 9 novembre 1510 (date d'une quittance de dot), **Barthélemy de SERRES**, coseigneur de Lamasquère[1377], fils de Jean de Serres, seigneur du Fossat, et de Marguerite (alias Dominique) de Goyrans. Leur fils, Jean de Serres, épousa, le 25 novembre 1555, Jeanne de Touges, fille d'Odet de Touges et de Catherine de Goyrans, Jean de Serres mourut avant 1564, Jeanne de Touges épousa en secondes noces Arnulphe de Seysses le 20 octobre 1562, lequel Arnulphe de Seysses épousa en secondes noces, le 22 mars 1572, Jeanne de Gameville[1378].

3.5 Marguerite de MASCARON.
Elle épousa **Bernard d'ORBESSAN**, coseigneur de Lherm. Bernard d'Orbessan fut cité le 22 mai 1537, avec Antoine de Mascaron[1379].
Bernard d'Orbessan et Marguerite de Mascaron furent donc les parents de Guillaume, Barthélemy, Jeanne et Catherine d'Orbessan, que l'on trouve cités dans des actes avec les Mascaron.

III Jean de MASCARON, seigneur de Villatte.
Il testa en 1503, disant qu'il avait pour seconde épouse Marie d'Orbessan[1380]. Il aurait également testé les 24 mai 1532 et 27 juillet 1533[1381].
Il avait épousé, en premières noces, **N…**
Il avait épousé, en secondes noces, **Marie d'ORBESSAN.**
Enfants du 1er lit :

4.1 Jean de MASCARON, aîné, qui suit.

4.2 autre Jean de MASCARON.
Il mourut avant le 28 août 1538, date à laquelle il y avait un procès entre Germaine Isalguier, mère et tutrice de Jean de Mascaron, pupille, et Antoine Raymond de Mascaron, seigneur de Poucharramet[1382].
Il avait épousé **Germaine ISALGUIER**, fille de Matthieu Isalguier, seigneur de Grézac, et de Florette de Lanussé[1383]. Elle testa le 30 août 1556[1384].
Elle épousa, en secondes noces, Sicard Lestrade, bonnetier de Muret, tel que cela apparaît en janvier 1580, date à laquelle feu Sicard Lestrade, marié à Germaine Isalguier, détenait la somme de 50 livres due par Jean de Mascaron, seigneur de Villatte et de Lamasquère, à cause du légat fait par Germaine Isalguier[1385].
Enfants de Jean de Mascaron et de Germaine Isalguier :

[1377] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.82
[1378] André Navelle, *op.cit.,* X, p.46, pour l'ascendance, le mariage et la descendance de Barthélemy de Serres.
[1379] A.M. Toulouse II 136
[1380] AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond
[1381] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas produite.
[1382] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.83 se référant à AD.HG B 31
[1383] André Navelle, *op.cit.,* V, pp. 2226, 227.
[1384] André Navelle, *op.cit.,* V, p.227 se référant à AD. Lot et Garonne Fonds de Raymond, Vendresse, notaire d'Auterive.
[1385] AD.HG 3 E 37345 Muret.

A-**François de MASCARON**. Il est probablement Jean François de Mascaron qui, étant chanoine honoraire de Pamiers, fut témoin, le 22 novembre 1615 au contrat de mariage de sa nièce Jeanne de Mascaron avec Odet Bernard de Martres[1386].

B- **Jean de MASCARON**, **seigneur de Canteloube. Il est dit l'auteur de la branche des seigneurs de Nescus**. Ceci est corroboré (mais il n'y a pas de preuve formelle) par le fait qu'André Navelle le dit seigneur de Canteloube et que l'on trouve un Jean de Mascaron, seigneur de Canteloube, coseigneur de Nescus, comme premier degré de cette branche, qui chronologiquement convient.

Enfant du second lit :

4.3 Raymond <u>Antoine</u> de MASCARON, auteur de la branche des seigneurs de Poucharramet.

IV Jean de MASCARON, aîné, seigneur de Villatte.
Il mourut avant 1517[1387].
Il avait épousé **Hélène LE BŒUF**. Le 21 mai 1537, elle avait pour procureur, Barthélemy de Serres, qui reçut 15 écus sol de Jean d'Illiers, chancelier de l'Université, chanoine de Saint-Etienne, pour quote-part de ban et arrière-ban de Lamasquère[1388].
Ils eurent :

5.1 Jean de MASCARON, qui suit.

5.2 Antoine de MASCARON, seigneur de Villatte.
Le 30 mars 1552 il interpella son frère Jean de Mascaron, seigneur de Villatte, Lamasquère, pour qu'il lui donne 1.400 livres pour raison de succession paternelle, maternelle et fraternelle, furent présents Guillaume d'Orbessan, seigneur de Lherm et de Jottes, *en Lherm,* (*fils de Bernard et de Marguerite de Mascaron)* et Jean de Mascaron, seigneur de *Vérus,* Canteloube, coseigneur de Nescus[1389], cette donation fut réalisée le 23 juin 1552. Il mourut avant le 16 juin 1578 date à laquelle Jacqueline *del Flau,* veuve d'Antoine de Mascaron, seigneur de Villatte donna une procuration[1390].
Il avait épousé Jacqueline *del Flau* (très probablement **de FLAU**, lieu situé en Caujac, car Jacqueline demandait son inhumation à Caujac, elle avait épousé en premières noces N…de Faure.
Jacqueline de Flau testa le 6 juillet 1589, nommant M. de Clarens, son beau-fils, faisant des legs à Christine de Pomiès, sa sœur *(qui est peut être sa belle-sœur),*

[1386] AD.HG Reg. Ins 9
[1387] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.82
[1388] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.83 se référant à AD.HG Saurelli 7070
[1389] AD.HG 3 E 37314 Muret.
[1390] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.83 se référant à AD.HG Antoine, notaire à Auterive 22939

Catherine de Faure, sa fille, femme du sieur de Tilhouse *(Philippe de Barèges),* instituant ses héritiers :Jacqueline de Barèges, sa filleule, Jacques, François, Carbon, Gaston et Marguerite de Barèges, enfants de ladite Catherine de Faure, sa fille[1391].
L'inventaire des meubles de Mademoiselle *del Flau* fut réalisé le 11 septembre 1589, étaient présents Christine de Pomiès et Bertrand d Barèges[1392].
Catherine de Faure appartenait probablement à la famille de Faure de Massabrac, car on trouve, alliés à cette famille, Germaine de *Pamiers* en 1524, Bernarde de Pins en 1569, alors qu'en 1541 on cite Jean de Mascaron, seigneur de Villatte, avec Arnaud d*u Pin,* et que l'on a vu Christine de Pomiès.

V Jean de MASCARON, seigneur de Villatte, Lamasquère, la Bonneville, Rieu.
Le 23 mai 1552, il donna une procuration à sa femme Jacquette de Dreux[1393]. Le 23 juin 1552, il donna à son frère, Antoine de Mascaron, 1.400 livres, pour tous droits paternels, maternels et fraternels[1394].
Il mourut avant le 2 septembre 1597, date du contrat de mariage de sa fille, Françoise de Mascaron. La terre de la Bonneville, en Normandie, lui avait probablement été apportée par Jacqueline de Dreux.
Il avait épousé **Jacqueline de DREUX,** qui mourut avant le 2 septembre 1597[1395].
Ils eurent :

6.1 Jean Antoine de MASCARON, seigneur de la Bonneville (en Normandie), Villatte, Lamasquère. Il vendit la seigneurie de Villatte et des biens en Muret à Jean Roquade, lequel vendit, le 21 août 1603, la seigneurie de Villatte et le tiers de Lamasquère à Claire Gabrielle de Vendômois, veuve d'Hector de Serres[1396] *(Hector de Serres, seigneur de Lamasquère avait épousé Claude de Gabriolle, d'où Catherine de Serres qui avait épousé le 10 février 1603 Jean Antoine de Vendômois, cette seconde union est inconnue des généalogies publiées à ce jour)*. Le 3 août 1612 Jean de Mascaron, seigneur de la Bonneville en Normandie avait pour procureur Pierre Fargues, écuyer[1397].

6.2 Françoise de MASCARON. Elle épousa, par contrat insinué le 2 septembre 1597, **Michel de NOE**, seigneur de Peyrille, de Lisle et de Montbernard[1398], fils de Roger de NOE, seigneur de Noé, Savères, baron de l'Isle d'Arbéchan, et probablement de Gabrielle de CHÂTEAUVERDUN, sa seconde épouse[1399].

[1391] André Navelle, *op.cit.,* VII p.83 se référant à AD.HG Falgaires à Caujac 9467
[1392]André Navelle, *op.cit.,* VII p.83 se référant à AD.HG Falgaires à Caujac 9468
[1393] AD.HG 3 E 37314 Muret.
[1394] AD.HG 3 E 37570 Lherm.
[1395] André Navelle, *op.cit.,* VII p.83 se référant à Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p.1569
[1396] AD.HG 3 E 3036
[1397] AD.HG 3 E 37073 Muret.
[1398] André Navelle, *op.cit.,* VII p.83 ; AD.HG Reg. Ins 7
[1399] Jules Villain, *op.cit.,* II, pp.1569,1570.

II
Seigneurs de Poucharramet

L'auteur de cette branche, Raymond Antoine de Mascaron, était fils de Jean de Mascaron, seigneur de Villatte, et de Marie d'Orbessan, sa seconde épouse.

IV Raymond Antoine de MASCARON, seigneur de Poucharramet (à 4 km de Lherm et de Bérat, Haute-Garonne, au sud de Muret.).
Il naquit avant 1503. Le 25 octobre 1558, il fit une transaction avec son fils Arnaud Guillaume de Mascaron[1400] et testa le 2 juillet 1575 nommant sa femme Françoise d'Aulin et ses enfants Arnaud Guillaume, Françoise, Bonnette et Jeanne de Mascaron[1401].
Il avait épousé, le 4 avril 1527, **Françoise d'AULIN**, fille d'Odet d'AULIN, seigneur de Poucharramet[1402]. Les époux obtinrent une dispense de parenté (4ème degré), le 27 mars 1538[1403].
Le 23 février 1544, Odet d'Aulin était en procès avec son gendre Antoine de Mascaron[1404].
Françoise d'Aulin testa le 4 avril 1547[1405]. Le 16 janvier 1548 Antoine de Mascaron et Françoise d'Aulin, sa femme, nommèrent un procureur[1406] puis firent un transport le 22 avril 1549[1407].
Ils eurent :

5.1 Arnaud Guillaume de MASCARON, qui suit.

5.2 Françoise de MASCARON.

5.3 Bonnette de MASCARON.
Elle épousa **Jacques HUNAUD**, coseigneur de Lherm, seigneur de Larouzet, Saint-Christaud, dont elle était veuve le 17 avril 1572, date à laquelle elle avait pour procureur son frère Arnaud Guillaume de Mascaron[1408]. Jacques Hunaud était peut-être le fils de François Hunaud de Lanta et de Gabrielle de Montlaur.

5.4 Jeanne de MASCARON.
Le 3 février 1586, veuve de Jean de Camps, elle fit un accord avec Françoise de Buisson, veuve d'Arnaud Guillaume de Mascaron, seigneur de Poucharramet[1409].
Elle avait épousé noble **Jean de CAMPS**, habitant la ville de Muret, dont elle était veuve le 11 août 1583, ayant eu une fille unique Françoise de Camps[1410].

[1400] AD.HG 3 E 37574 Lherm
[1401] Maurice Vuillier se référant à AD. Gers Vergès, sans précision.
[1402] Maurice Vuillier se référant AD. Gers Vergès (sans précision) qui dit que l'époux était fils de Marie. d'Orbessan, seconde épouse de Jean de Mascaron, seigneur de Villatte.
[1403] André Navelle, *op.cit.,* VII p.82
[1404] André Navelle, *op.cit.,* VII p.83 se référant à AD.HG B 37
[1405] André Navelle, *op.cit.,* VII p.82
[1406] AD.HG 3 E 37565 Lherm.
[1407] AD.HG 3 E 37567 Lherm.
[1408] AD.HG 3 E 37587 Lherm.
[1409] AD.HG Reg. Ins 2

Françoise de Camps est citée avec sa mère le *19 mars 1600, elle avait épousé Bernard Laforgue*[1411] (probablement de Laforgue.)

5.5 peut-être **Brunette** (BnF) alias **Henriette** (Jules Villain) **de MASCARON**.
Elle serait fille de Raymond Antoine de Mascaron et de Françoise d'Aulin.
Henriette de MASCARON épousa **Jean François de BELLISSEN**, coseigneur de Rustique, seigneur de Menjot, fils de Pierre de Bellissen, seigneur de Malves, Sallèles, et de Peyronne de Garaud, veuf de Françoise du Puy[1412] ; Brunette de Mascaron fut citée dans le testament de son mari François de Bellissen du 11 février 1568[1413].
Elle ne semble pas devoir être confondue avec Bonnette de Mascaron (indiquée par André Navelle) car celle-ci est dite, le 17 avril 1572, relicte de Jacques Hunaud.
C'est probablement cette Brunette alias Briette de MASCARON, qui épousa en secondes noces, Jean de *SERS (alias de SERRES)*, seigneur de Vignolles, elle apparaît avec son mari en 1588 comme Briette[1414] et en 1589 comme Brunette[1415]. Un Jean de Sers, seigneur de Vignolles testa à Escanecrabe le 28 juin 1606, il était veuf de Rose de Mérillon ou Mérillou[1416], tout ceci est bien confus.

V Arnaud Guillaume de MASCARON, seigneur de Poucharramet.
Il testa le 9 septembre 1580[1417] et mourut avant le 11 août 1583, date à laquelle sa sœur Jeanne, veuve de Jean de Camps, devait recevoir 1.333 écus 1/3 des héritiers de feu Arnaud Guillaume de Mascaron[1418].
Il avait épousé, par contrat du 17 septembre 1559, **Françoise de BUISSON**, dotée de 3.000 livres plus 500 livres de vêtements, fille de feu Jacques de BUISSON, seigneur de Montmaur, et d'Anne de DEVEZE[1419], sa première épouse.
Le 18 mars 1600, il y eut une reconnaissance de dette de François de Polastron, seigneur de Mona, fils d'Hélène de Buisson, de Jean Pierre de Mascaron, au nom de Françoise de Buisson, sa mère, et de Catherine de Buisson, sa tante, à Etienne de Vernon, seigneur de Seyre, leur oncle[1420].
Ils eurent :

6.1 Mathurin de MASCARON, seigneur de Poucharramet.
Il testa le 13 décembre 1633 et mourut le lendemain[1421].

[1410] AD.HG 3 E 37376 Muret.
[1411] AD.HG Reg. Ins 10
[1412] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1118
[1413] BnF Fr 32298
[1414] AD.HG 3 E 25604 Escanecrabe.
[1415] AD.HG 3 E 15311 Montesquieu-Volvestre.
[1416] AD.HG 3 E 25611 Escanecrabe.
[1417] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.82
[1418] AD.HG 3 E 37376 Muret.
[1419] AD.HG 3 E 11786
[1420] AD.HG 3 E 2192 Toulouse.
[1421] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.82

Il avait épousé, par contrat du 18 novembre 1608, **Charlotte de VILLEMUR**, fille de feu Blaise de VILLEMUR, seigneur et baron de Pailhès, et de feue Florette d'ARMAGNAC[1422]. Le 25 juin 1618, elle fit une donation à Soual, à son frère germain Bertrand de Villemur, seigneur de Bonnac et à ses enfants Jacques, Robert, Georges, Antoine et Catherine de Villemur[1423].
Contrairement à ce qu'écrit André Navelle, ils ne sont pas les parents de Nicolas de Mascaron, celui-ci est clairement dit dans plusieurs actes fils de Jean Pierre de Mascaron, seigneur de Poucharramet.

6.2 Jean Pierre de MASCARON, qui suit.

6.3 Catherine de MASCARON.
Elle vivait en 1642, veuve[1424].
Elle avait épousé, en 1599, **Bernard de SAINT-PASTOU**, seigneur de Lunax[1425], probablement fils de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, et très probablement petit-fils de Bertrand de Saint-Pastou, seigneur de Lunax, et d'Agnès de Mauléon (et non fils de Philippe de Saint-Pastou, seigneur de Bonrepos, et de Françoise d'Auxilhon.)

6.4 Guillaume de MASCARON, sieur de Poucharramet.
Le 10 février 1602, dans une transaction entre Paul de La Ruelle, seigneur de Sainte-Camelle, père de Philippe de La Ruelle, héritier d'Anne de Buisson, sa mère, sur les biens de François de Buisson, frère de ladite Anne de Buisson, décédé ab intestat, sans enfants, et Catherine de Buisson, Hélène (?) et Françoise de Buisson, Guillaume de Mascaron était représenté par Françoise de Buisson, sa mère ou représentait Françoise de Buisson (la transcription de l'acte est confuse, il est écrit que Françoise de Buisson était représentée par Guillaume de Mascaron, sieur de Poucharramet, sa mère[1426].)

VI Jean Pierre de MASCARON, seigneur de Poucharramet.
Le 24 septembre 1655, Jean de Vendômois, seigneur de Gajan, La Hitte, et Taurignan, reçut de Jean Pierre de Mascaron, absent mais Nicolas de Mascaron, seigneur de Poucharramet, son fils, présent, 2.000 livres, de la constitution dotale de sa femme Françoise de Mascaron[1427], puis, le 12 février 1656, dans des quittances de dot, Jean de Vendômois, mari de Françoise de Mascaron, reconnut avoir reçu des intérêts sur la constitution dotale de Françoise de Mascaron, de Nicolas de Mascaron, fils et héritier de Jean Pierre de Mascaron, seigneur de Poucharramet[1428].
Il testa le 4 janvier 1656[1429].

[1422] AD.HG 3 E 9548
[1423] AD.HG Reg. Ins 20
[1424] AD.HG 3 E 25373 L'Isle-en-Dodon.
[1425] AD.Gers Vergès I sup 400
[1426] AD.HG 3 E 17935 Villefranche de Lauragais.
[1427] AD.HG 3 E 37650 Lherm.
[1428] Archives du château de Belloc.
[1429] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.82

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 17 mai 1610 (corrigé en 1616 ou 1618, par André Navelle), **Marie DOUX**, fille de Pierre DOUX, seigneur des Ondes, et de Marie de *CIRET*[1430] dite par ailleurs[1431] de GRIET ce qui est le plus probable, le lieu de Griet étant en Haute-Garonne.
Il avait épousé, en deuxièmes noces, le 20 juin 1621, Marguerite de *GUENIOS*[1432], elle est nommée Marie de GUERRIER le 18 juin 1625[1433]. On retrouve ce nom de Guerrier en 1633 date à laquelle Pierre de Guerrier, seigneur de Beaufort, épousa, par contrat, Marie de Saintes (*alias de Sentier*, par erreur), il était assisté de Jean Pierre de Mascaron, seigneur de Poucharramet[1434] (l'un des deux actes à la même date dit Marie de *Sentier*, l'autre Marie de *Sainctes* pour Saintes, plusieurs lieux de Saintes en Haute-Garonne et dans le Gers), la famille de Guerrier apparaît plusieurs fois dans la région.
Il avait épousé, en troisièmes noces, par contrat du 4 juin 1640, **Marguerite de COMMINGES**[1435], fille Bernard de COMMINGES, seigneur et baron de Pontéjac, Arignac, Campaignac[1436] et de Raymonde de BENQUE[1437]. *Marguerite de Comminges devait être relativement âgée au moment de son mariage.*
Enfants du 2ème lit :

7.1 Jeanne de MASCARON. Elle épousa, par contrat du 3 mai 1643, **Sébastien de CAZAUX**[1438] d'où un fils Nicolas de Cazaux.

7.2 Françoise de MASCARON. Elle testa, veuve, le 15 décembre 1688[1439], son testament fut ouvert le 3 février 1693, elle laissait deux fils et deux filles[1440].
Elle avait épousé, par contrat du 2 octobre 1653, **Jean de VENDÔMOIS**, seigneur de Lafitte, Gajan[1441], fils de Philippe de VENDÔMOIS, seigneur de Taurignan, et de Françoise de SAINTE-COLOMBE[1442].

Enfant d'un des lits :

7.3 Nicolas de MASCARON qui suit.

VII Nicolas de MASCARON, seigneur de Poucharramet.

[1430] AD.HG Reg. Ins 4
[1431] *Histoire de la famille de POLASTRON*
[1432] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.82
[1433] AD Lot et Garonne 2 J 230
[1434] AD HG 3 E 9494 Longages ; AD. HG Reg. Ins 24.
[1435] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.82
[1436] AD.HG 3 E Reg. Ins 25
[1437] Jacques de Roquemaurel, *Les comtes de Comminges et leur descendance,* produisant la preuve.
[1438] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.82
[1439] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.82 ; Durègne, notaire de Betchat ; B.N Fr 32298
[1440] Durègne, notaire de Betchat .
[1441] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.82
[1442] La preuve de l'ascendance est apportée par le fait que Jean de Vendômois est dit, le 29 décembre 1653 (AD.HG 3 E 16021, Cazères), frère de Melchior, lequel est prouvé être fils de Philippe et de Françoise de Sainte-Colombe

Le 13 septembre 1657, il reçut une décharge pour 3.000 livres, comme héritier de feu Mathurin de Mascaron, mari de Charlotte de Villemur, oncle d'Anne de Villemur, seigneur et baron de Pailhès, fils de François Antoine de Villemur[1443]. Le 12 octobre 1658 il fut institué héritier universel par Jean Pierre d'Orbessan, seigneur de *Lénigan* (Nénigan)*,* lequel léguait 1.000 livres à Jeanne de Mascaron, sa cousine, femme de Jean de Vendômois, seigneur de Gajan[1444].
Il avait épousé, après 1664, Marie de *BOUJOT* (BnF) alias de *BOIAT (André Navelle ; AD.HG) serait-ce BAULAT ou DOUJAT?,* fille d'Etienne de B…, seigneur de Lafitte, du Pin, conseiller au parlement de Toulouse, et de Philiberte de *GROSIAN* (GREZIAN ?)*;* elle était veuve de Jean de SAINT-MARTIN, seigneur de Pont de Jottes (en Lherm, Haute-Garonne) épousé le 24 novembre 1654, dont elle avait eu 5 enfants. Le 23 décembre 1675 Jean de Rochette, seigneur de Beaumont se reconnut débiteur de Marie de *Bolat,* épouse de Nicolas de Mascaron[1445].
Marie de *Boujot* testa le 17 mai 1667, nommant son premier époux et ses enfants du 1er lit, disant qu'elle était fille d'un conseiller au parlement de Toulouse[1446], Marie de *Bolat* testa le 7 mars 1676[1447] (interversion 1667 et 1676 ?).

III
Seigneurs de Nescus

L'auteur de cette branche, Jean de Mascaron, était fils de Jean de Mascaron ert de Germaine Isalguier.

V Jean de MASCARON, seigneur du Bernet, Canteloube ou Cantaloube, coseigneur de Nescus (à 2 km de La Bastide-de-Sérou, Ariège.)
Le 15 janvier 1600, il reçut de Marguerite de Mauléon, sa femme, 500 écus sol, à elle advenus des héritiers Lomagne[1448].
Il avait épousé, en premières noces, vers 1570, **Jeanne de CHÂTEAUVERDUN**, probablement fille de Jean (alias Raymond) de CHÄTEAUVERDUN, seigneur du Fossat, et d'Antoinette de MAULEON[1449].
Il avait épousé, en secondes noces, **Marguerite de MAULEON**. Elle vivait le 15 janvier 1600 comme dit supra.
Enfants du 1er lit :

6.1 Raymond de MASCARON, seigneur de Nescus, fils aîné. Il fut émancipé, à Nescus, le 20 mars 1609, pour raison de dot et légitime de feue Jeanne de

[1443] AD. Ariège 45 J 89 du 4 décembre 1659
[1444] AD.HG 3 E 26214
[1445] AD.HG 3 E 35369 Rieumes
[1446] BnF Fr 32297
[1447] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.82
[1448] AD.HG Reg. Ins 10
[1449] *Famille de Châteauverdun ;* l'union est indiquée par André Navelle.

Châteauverdun, sa mère, et autres droits sur les biens de feu Raymond de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle et du Fossat, son oncle[1450].
Il avait épousé, par contrat du 10 avril 1600, assisté de son frère François de Mascaron, non marié, **Jacqueline de MAULEON**, fille de feu Antoine de MAULEON, seigneur de Nébias, et de Jeanne (de ROGER de CAUX) de CAHUZAC, dotée de 4.000 livres, assistée d'Hugues de Mauléon, son frère germain, suivant procuration de sa mère du 19 décembre 1599[1451].
Ils eurent :

A-**Germain de MASCARON**. Il fut légataire de son oncle Hugues de Mauléon par son testament du 7 septembre 1619 (infra).

B-**Marguerite de MASCARON**. Légataire de son oncle Hugues de Mauléon, seigneur de Nébias, par son testament du 7 septembre 1619[1452], Marguerite de Mascaron était alors femme de M. de Barsa.
Marguerite de MASCARON avait épousé, par contrat du 21 juillet 1619, **Jean Paul de PRADINES**, seigneur de Barsa et de Saint-Estève, fils de Paul de Pradines, seigneur de Barsa, Saint-Estève, et de Françoise de Gayraud[1453].
En 1645 on cite Paul de Pradines, seigneur de Barsa et Marguerite de Mascaron, sa mère[1454].
Remarque : Dans l'ascendance de Jean Paul de Pradines on trouve comme trisaïeul Denis de Pradines, seigneur de Fanjeaux, Barsa, Saint-Estève, qui doit très probablement être le mari de Constance de Gavarret (fille de Jean Bernard et de Philippe de Guilhot), cela correspond à une chronologie valable pour l'ascendance de Jean Paul mais difficile à admettre pour celle indiquée par La Roque et La Chesnaye-Desbois pour le degré antérieur car le père de Denis, Arnaud de Pradines, mourut selon eux avant 1380, La Chesnaye-Desbois dit que Denis de Pradines, trisaïeul de Jean Paul épousa Isabelle(?), il y eut peut-être deux Denis successifs.

C-**Marie de MASCARON**. Elle épousa, par contrat du 26 avril *1663,* à Pamiers, **N…de CHÂTEAUVERDUN**, seigneur du Fossat[1455]. Ceci paraît anachronique, du moins pour un premier mariage, soit la date de 1663 est erronée, soit cette Marie de Mascaron n'est pas située à ce degré.

6.2 François de MASCARON.

Enfants du second lit :

[1450] AD.HG Reg. Ins 14
[1451] AD.HG Reg. Ins 10
[1452] BnF Cabinet d'Hozier n°431
[1453] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpelllier,* I, p.411 ; La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse.*
[1454] AD.Ariège 5 E 359 (208)
[1455] André Navelle, *op.cit., VII, p.83*

6.3 Jean François de MASCARON. Etant chanoine de Pamiers et archidiacre de l'église cathédrale de Pamiers, il fut témoin, le 22 novembre 1615, au contrat de mariage de sa sœur, Jeanne de Mascaron, avec Odet Bernard de Martres[1456]. Il fut présent, le 19 novembre 1624, au contrat de mariage de son frère Paul avec Marie de Couderc[1457]. Il donna 3.000 livres, en 1644, à sa nièce Marguerite de Martres, à l'occasion de son mariage[1458].

6.4 Paul de MASCARON, qui suit.

6.5 Louis François de MASCARON, sieur du Bernet. Il fut témoin, le 22 novembre 1615 au contrat de mariage de sa sœur Jeanne avec Odet Bernard de Martres, il signa un acte le 15 juin 1619[1459].

6.6 probablement Gaillarde de MASCARON,
Dite fille *unique* (pour aînée ?) de Jean de Mascaron, seigneur du Bernet *(Maurice Vuillier la dit fille de Jean de Mascaron et Marguerite de Mauléon ; comme on ne voit pas apparaître d'autre Jean de Mascaron, seigneur du Bernet qui puisse convenir cette ascendance est probable, la rédaction de l'acte qui fait apparaître parmi les présents Jean de Mascaron, seigneur de Nescus, sans dire qu'il est son père, est classique, la transcription fille unique est probablement erronée.)*
Elle épousa, par contrat du 28 octobre 1608, noble **Bertrand de ROUCH**, fils aîné de feu noble Jacques de ROUCH, résidant à la cour de Foix, et de Peyronne de MARTRES, habitant à Bonnac, Jacques de Rouch est dit par ailleurs sieur ou seigneur de Réchac et de Bonnac. La mariée fut assistée de Pierre de Cailhau, seigneur de Labécède, et de Jean de Mascaron, seigneur de Nescus[1460].

6.7 Jeanne de MASCARON.
Elle épousa, par contrat du 22 novembre 1615, Odet **Bernard de MARTRES**, seigneur de La Fitte, fils de feu François de MARTRES, seigneur de La Fitte, et d'Isabeau de BARRAU ; Odet de Martres avait épousé en premières noces feue Jeanne de La Tour. La mariée fut assistée de Jean François de Mascaron, chanoine de Pamiers et Paul et Louis François de Mascaron, écuyers, ses frères, et de Jean François de Mascaron, chanoine honoraire de Pamiers, son oncle paternel[1461].
Jeanne de Mascaron était veuve, en 1644, date à laquelle on cite le contrat de mariage de sa fille Marguerite de Martres avec N…de *TIGERY*, *seigneur de la Ylette et de Bonissan,* Jean François de Mascaron, archidiacre de l'église de Pamiers, frère de

[1456] AD.HG Reg. Ins 19
[1457] AD.HG Reg. Ins 23
[1458] AD.HG 3 E 16189
[1459] Abbé Samiac.
[1460] AD.HG Reg. Ins 13 bis
[1461] AD.HG Reg. Ins 19

Jeanne de Mascaron avait donné 3.000 livres[1462], comme supra (le patronyme de Tigery n'est pas connu, existe un lieu éponyme dans la région parisienne.)
Le 23 mai 1645, Jeanne de Mascaron, veuve, comme mère de ses enfants vendit à Pierre Puginet, curé de Castelnau d'Estrétefonds, une pièce de terre dépendant de la succession de feu son mari[1463]. En 1651 *Merciol* de Martres, seigneur de La Fitte et coseigneur du Plan-Volvestre, étant sur le point de voyager en Bourgogne pour le service du duc d'Epernon, dans la compagnie des gardes, testa, faisant un legs à sa mère Jeanne de Mascaron, et instituant héritier universel César de Tersac et de Fontaines, seigneur de Montberaud et de Palaminy[1464].
Jeanne de Mascaron, veuve d'Odet de Martres, seigneur du Plan fut citée en 1667[1465].

VI Paul de MASCARON, seigneur du Bernet et de Nescus.
Il fut maintenu noble, le 24 janvier 1670[1466], avec ses fils Pierre Louis et Paul de Mascaron.
Il avait épousé, par contrat du 19 novembre (alias septembre) 1624, **Marguerite de COUDERC et de THURIN**, fille de François de COUDERC et de THURIN, seigneur d'Antugnac, et de feue Constance de MONTESQUIEU[1467].
Ils eurent :

7.1 Pierre Louis de MASCARON, qui suit.

7.2 Paul de MASCARON, seigneur de Nescus.
C'est très probablement lui qui, dit le chevalier de Mascaron, reçut le 13 novembre 1688 un légat de Louise de (Couderc) de Thurin[1468], il est par ailleurs nommé le chevalier de Nescus avant de devenir seigneur de Nescus.
Il épousa **Isabeau de LESTANG**, comme cela apparaît dans le contrat de mariage de sa fille Marie de Mascaron.
Ils eurent une fille :

Marie de MASCARON. Elle épousa, par acte filiatif du 8 août 1719, **Jean de NARBONNE**, fils de François de NARBONNE, seigneur de Mauvezin, Cazavet, et de Marguerite de CASTET, elle lui apporta la seigneurie de Nescus[1469]. Le 7 décembre 1721, il y eut une transaction entre les héritiers de Marguerite de Mascaron (Méritens) et Jean de Narbonne, époux de Marie de Mascaron, fille et héritière de Paul de Mascaron, au sujet de la métairie de Montgauch[1470].

[1462] AD.HG 3 E 16189.
[1463] AD.HG 3 E 9373 Cazères.
[1464] AD.HG 3 E 16019
[1465] AD.HG 3 E 16192
[1466] BnF Fr 32297, dit maintenu à Montauban le 28 novembre 1697 (ceci concerne ses fils)
[1467] AD.HG 3 Reg. Ins 23
[1468] AM. Toulouse II 139
[1469] BnF Fr 32395
[1470] AD.Ariège E 685 Saint-Girons.

Marie de Mascaron de Narbonne, seigneuresse de Nescus rendit hommage le 16 juin 1723 pour Montels[1471].
Jean de Narbonne mourut le 23 septembre 1763, Marie de Mascaron mourut le 7 mai 1769[1472].

7.3 Marguerite de MASCARON. Elle épousa, par contrat du 28 mars 1643, au château de Belloc, **Philippe de MERITENS**, seigneur de Belloc, fils de feu Jean de MERITENS, seigneur de Pradals, et de Marie de VENDÔMOIS, Jean François de Mascaron, chanoine de Pamiers donna 1.000 livres à Marguerite de Mascaron[1473] *(sa nièce.)* Philippe de Méritens testa le 29 décembre 1679 et mourut avant le 22 novembre 1680, date du testament de son fils aîné Jean François de Méritens[1474]; Marguerite de Mascaron testa le 23 janvier 1688 et fit un codicille le 1er avril 1690[1475].

VII Pierre Louis de MASCARON.
Il épousa, par contrat du 5 février 1670, **Paule de NARBONNE**, fille de feu Amalric de NARBONNE, vicomte de Saint-Girons, et de Marguerite de LA JUGIE de Rieux, la mariée était dotée de 20.000 livres le marié devait payer 6.000 livres à son frère Paul de Mascaron, pour sa légitime, et pour la dot de sa sœur Marguerite de Mascaron[1476].

IV
Personnes isolées

1156, Bertrand de Mascaron est cité, en 1175, il reçut la seigneurie de Lamasquère et peut-être celle du Rioudesquis, à Noé et devaitt tenir le site fossoyé de La Tourasse. Le site de La Tourasse, qui signifie *tour détruite* se composait d'un enclos carré entourant une tour-donjon.
Arnaud de Mascaron, cité entre 1199 et 1224, prit la suite de Bernard Baron comme bayle de Muret. Un Hugues *(de Mascaron)* fut prieur de la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse entre 1205 et 1220, et un Arnaud, cité à Lamasquère en 1238 épousa une Miramonde. Hugues de Mascaron est sénéchal du comte de Toulouse de 1286 à 1293[1477].

1207, Don par Mascaron, prévôt (du chapitre de Toulouse), de la dîme de l'église de Gonac que Roger de Tersac lui avait donnée.[1478]

21 octobre 1238, Arnaud Mascaronus et dame Miramonde, sa femme, avec l'accord de leurs 4 fils, Compans, Arnaud, *Bruio* et *Mascaro*, donnérent à Saint-Germier *(en Muret)*, en

[1471] AM.Toulouse II 135
[1472] *Famille de Narbonne,* les preuves ne sont pas fournies.
[1473] Archives du château de Belloc.
[1474] Archives du château de Belloc.
[1475] AD. Ariège E 685 Saint-Girons du 7 décembre 1721
[1476] AD.HG Reg. Ins 31
[1477] *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Ed. Flohic, septembre 2000, t.II, p.1399
[1478] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 225

exécution du legs fait par Bernard Mascaronus, une vigne et une terre, au profit de Bonet de Muret, parmi les témoins : Bernard Mascaronus, prieur de *Artigato*, Bérenger Mascaronus[1479].

2 juillet 1299, Sentence rendue par Arnaud de Villars, chanoine de Cahors, entre Roger Bernard de Foix et Bertrand de Mascaron, coseigneur d'Auterive[1480]. (Cartulaire de Boulbonne.)

En 1476, Odet de Mascaron est coseigneur de Mascaron[1481].

Révision le 3 août 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[1479] *Cartulaire de Lézat,* pièce 1651
[1480] *Cartulaire de Boulbonne*
[1481] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 82.

Famille de MIGLOS

I Seigneurs de Miglos **p.209**

II Branches issues de Ramon de Miglos, coseigneur de Château-Verdun **p.214**

II-1 Coseigneurs de Château-Verdun, seigneurs de Vernajoul **p.214**

II-2 Seigneurs de Luzenac **p.219**

II-3 Seigneurs de Junac **p.223**

II-4 Seigneurs de Dalou **p.233**

III Seigneurs de Rougairam **p.235**

IV Personnes isolées **p.237**

Annexe : château et baronnie de Miglos **p.240**

C. Barrière-Flavy, *La baronnie de Miglos,* réédition par Lacour-Redivivia, 2001, indique que la vallée de Miglos avait été inféodée dans le haut moyen-âge à une famille noble qui en prit le nom et conserva ce fief jusqu'au début du 14ème siècle. Cet alleu, par la suite, peut-être par déshérence et plus probablement par confiscation, revint à son suzerain, le comte de Foix, qui en disposa en faveur de Bernard de Son.
A côté des nouvelles maisons nobles en possession de cette terre on relève plusieurs chevaliers, damoiseaux, occupant des fonctions élevées soit à la cour du comte, soit dans l'administration de la province, portant seulement le nom de Miglos et qui semblent être issus ou d'une branche collatérale non admise à recueillir l'héritage de la branche directe, ou encore de la souche même déchue, par suite de forfaiture, de ses droits sur la seigneurie.

Nous indiquons dans ce document la généalogie de la première souche (seigneurs de Miglos) puis un complément et une correction à la généalogie établie par Maurice Vuillier à partir du 15ème siècle (qui utilise des données d'André Navelle[1482] qui a établi des fragments de généalogie), dont il faut revoir notamment la chronologie, et nous montrons que les branches des seigneurs de Junac et des seigneurs de Dalou sont issues de celle des coseigneurs de Château-Verdun, comme celle des seigneurs de Luzenac. Nous ajoutons la branche des seigneurs de Luzenac et celle des seigneurs de Rougairam.

Cette famille portait à l'origine : « De gueules au lion d'or » puis « Ecartelé, aux 1er et 4ème, de gueules au lion d'or, au 2ème, d'argent au champ de sinople, au 3ème, d'azur à la croix d'or. »

La terre de Miglos faisait partie des quatre grandes baronnies du comté de Foix.
Le château de Miglos, situé à 6 km au Sud de Tarascon sur Ariège et la baronnie de Miglos sont décrits en Annexe, les principaux fiefs sont reportés sur la carte en dernière page.

I
Seigneurs de Miglos[1483]

I Wilhem Aton de MIGLOS, au commencement du 12ème siècle il restitua à Saint-Sernin de Toulouse l'église et le dîmaire de Miglos qu'il avait usurpé, il fit abandon de sa personne à l'abbaye toulousaine[1484], André Navelle date cet événement de 1108.

II (?) Brunet de MIGLOS, fils ou frère de Wilhem Aton, recueillit ses droits sur la vallée. Plus tard, pour obtenir la rémission de ses péchés, il se donna, un jeudi de mai 1165[1485], à

[1482] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* VII, pp.182-185
[1483] Cette généalogie est tirée de C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* nous indiquons les documents auxquels il se réfère et quand elles sont jointes le n° des pièces justificatives (P.J n°…)
[1484] Abbé Douais, *Cartulaire de Saint-Sernin,* n°279
[1485] AD.HG, fonds de Malte, Gabre et Capoulet, liasse 8

l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et céda à l'hôpital de Capoulet[1486] récemment fondé, tout l'honneur qu'il avait au lieu de *Dessen*[1487].
Il eut au moins deux fils :

3.1 Pierre de MIGLOS, qui suit.

3.2 Bernard de MIGLOS. En 1177, avec son frère Pierre, il confirma les libéralités que leur père avait précédemment faites à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem[1488].

III Pierre de MIGLOS. En 1162 il fut témoin au contrat de mariage de Guilhem Arnaud de Marquefave avec la fille du comte de Foix, Roger Bernard[1489]. *Cette fille était Esmène de Foix, sa mère était Cécile Ferrane Trencavel.*
Il est probablement le père d'Arnaud de Miglos, qui suit.

IV Arnaud de MIGLOS. Il vivait dans les premières années du 12ème siècle[1490], il figure comme témoin dans un acte de 1220, par lequel le comte Raymond de Toulouse, confirme les donations faites par son père au comte Roger Bernard de Foix[1491]. En janvier 1213, au concile de Lavaur, le comte de Foix, comme suzerain de Miglos, s'engagea à remettre le château de Miglos, avec d'autres places, entre les mains du roi d'Aragon qui s'était porté caution pour les comtes de Toulouse et de Foix[1492].
Le XV des calendes de juin (18 mai) 1243 Arnaud de Miglos fut témoin de la donation du lieu d'Ascou, dans le Sabartès, faite par le comte Roger IV à Loup de Foix[1493], puis l'année suivante à l'hommage rendu au même prince par Guilhem d'Arnave, chevalier[1494].
Il est le père de :

V Pierre de MIGLOS. Le *II die exitus mensis novembris* (29 novembre) 1250, il fit abandon à l'abbé de Saint-Sernin des dîmes et prémices et de tous les droits auxquels il pouvait prétendre sur l'église Saint-Hilaire de Miglos[1495].
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Pierre de MIGLOS, qui suit.

6.2 Raymond de MIGLOS, damoiseau. En 1301 avec son frère Arnaud, il figure comme témoin dans un accord passé entre le prieur de Miglos et la fabrique, relativement à la nomination et aux attributions des fabriciens[1496].

[1486] A 1 km de Miglos.
[1487] Probablement Sem, à 1 km de Vicdessos
[1488] AD.HG, fonds de Malte, inventaire Gabre et Capoulet.
[1489] A. Garrigou, *Études sur l'ancien pays de Foix et le Couserans,* p.146
[1490] AD.HG, fonds de Saint-Sernin, n°IV, liasse XIII, titre 3
[1491] *Histoire générale de Languedoc,* edit. Privat, t.VIII, *Preuves,* col.735
[1492] *Histoire générale de Languedoc* t.VI, pp.402 et sq.
[1493] *Histoire générale de Languedoc,* t.VIII, *preuves,* col.1132
[1494] A. Garrigou, *op.cit.,* p.194
[1495] AD.HG, fonds de Saint-Sernin, n° IV, liasse XIII, titre III (P.J n°VI)

6.3 Arnaud de MIGLOS, damoiseau.

VI Pierre de MIGLOS, damoiseau, seigneur de Miglos. En 1298-1299, il prit la défense des intérêts de ses vassaux devant le juge ordinaire du comté, dans le différend qu'ils soutenaient contre les gens de Gestiès au sujet des pâturages[1497], puis en 1302 Brunet et Pierre de Miglos, damoiseaux soutinrent les revendications de leurs vassaux contre les revendications des seigneurs de Château-Verdun pour le droit d'usage dans les montagne de cette seigneurie, ils réclamèrent que justice leur fut rendue, le 6 des kalendes de juin (27 mai) 1305 ils obtinrent satisfaction[1498].
Pierre et Brunet de Miglos, qui tenaient Miglos dès 1302, sont très probablement les fils de Pierre de Miglos qui vivait en 1299 et mourut dès 1302.
Cette généalogie établie par C. Barrière-Flavy ui fait apparaître 5 générations entre le degré II et le degré VI pendant une période de 135 ans (1165-environ 1300) est correcte en ce qui concerne la chronologie mais il est étonnant que Pierre au degré VI soit qualifié damoiseau en fin de vie.
Pierre de Miglos est très probablement le père de :

7.1 Pierre de MIGLOS. Avec son frère Brunet, il tint Miglos dès 1302.
En 1309 Pierre de Miglos fut désigné comme fidéjusseur par Arnaud de Savignac, maçon, dans le contrat concernant l'agrandissement de l'église[1499].
Le 2 des ides de décembre 1311 (12 décembre), les habitants de la vallée de Miglos rendirent hommage au nouveau seigneur (*Bernard de Son)* en présence de Guilhem d'Urgel, Guilhem Arnaud de Châteauverdun, et de Pierre et Brunet de Miglos, frères, damoiseaux[1500].
Le 12 décembre 1312 Guilhem Arnaud de Châteauverdun et Pierre de Miglos, damoiseaux, furent témoins à une franchise donnée aux habitants de la vallée de Miglos par Bernard de Son[1501].

7.2 Brunet de MIGLOS. Il fut cité avec son frère Pierre en 1302, en 1305 puis le 12 décembre 1311.
Le vendredi après la fête de Saint Jacques, apôtre, 1312 (29 juillet), le comte de Foix fit connaître son avis au sujet d'un différend entre Bernard de Son et les habitants de la vallée de Miglos, en présence de Sicard de Lordat chevalier, Brun de Miglos, etc., les habitant furent condamnés à payer 55 livres pour frais de procès[1502] .
C'est peut-être le même qui figure, le 15 février 1331, dans l'acte de garantie des seigneurs du comté de Foix pour le paiement de la dot de 35.000 livres de Barcelone

---

[1496] AD.Ariège B1, cartulaire de Miglos.
[1497] AD.Ariège B1, cartulaire de Miglos (P.J n°VII)
[1498] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* pp.118-122 se référant à AD. Ariège B1 Cartulaire de Miglos.
[1499] AD. Ariège B1, cartulaire de Miglos (P.J n°XIV)
[1500] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* se référant à BnF Carrés d'Hozier vol. 234 f°365.
[1501] AD. Ariège B1
[1502] AD. Ariège B 1, cartulaire de Miglos (P.J n°XVIII)

faite par Gaston II de Foix à sa sœur Jeanne, fiancée à Pierre, infant d'Aragon, comte de Ribagorza[1503], il est nommé Brunet dans un acte, Bonnet dans un autre.

Vers 1310-1312 disparaît, *comme seigneurs de Miglos,* la descendance des premiers seigneurs de Miglos, pour faire place à une famille nouvelle, puissante et en faveur auprès du comte de Foix (*famille de Son, olim d'Alion, elle deviendra d'Usson.)* C. Barrière-Flavy émet l'hypothèse que les enfants de Pierre de Miglos auraient pu participer au mouvement de réveil de l'hérésie albigeoise qui se produisit vers 1312 et que leurs biens auraient pu avoir été confisqués par le tribunal de l'Inquisition. Il cite à cet effet le sort de Philippe de Larnat, voisin des seigneurs de Miglos et un acte de 1312 par lequel l'on voit B.Guilhem de Miglos se donner lui et tous ses biens au monastère cistercien de Boulbonne, pour la rémission de ses péchés et l'expiation de ses fautes, ne se réservant la libre disposition que de 50 sous toulousains[1504].

L'hypothèse de C. Barrire-Flavy indiquant que la seigneurie de Miglos aurait été confisquée aux enfants de Pierre de Miglos et donnée juste après le 21 février 1311 à Bernard de Son, fils de Guillaume, dont la famille était en faveur auprès du comte de Foix, s'appuie sur les faits qui suivent : *en 1310 la bonne harmonie avait cessé entre les maisons de Foix et de Son, car Gaston, comte de Foix, réclamait impérieusement la restitution des châteaux et terres de Son, Prades et Montaillou à son vassal Bernard de Son, fils de Guillaume. Un accord mit fin au différend , et le IX des Kalendes de mars 1310 (21 février 1311) à Fanjeaux, il fut convenu que Bernard de Son remettrait entre les mains de son suzerain les seigneuries qu'il revendiquait, mais que pour reconnaître les services rendus au comte, il recevrait de lui 100 livres tournois de rente annuelle spécialement affectée sur la vallée de Miglos, dont il pourrait disposer à sa guise[1505]. Immédiatement après, le comte de Foix fit donation à Bernard de Son, chevalier, de la vallée et du château de Miglos, avec haute et basse justice, droits de quête, taille, tasque, cens et autres qu'il avait sur les habitants. Le 2 des ides de décembre 1311 (12 décembre), les habitants de la vallée de Miglos rendirent hommage au nouveau seigneur, en présence de Guilhem d'Urgel, Guilhem Arnaud de Châteauverdun, et Pierre et Brunet de Miglos, frères, damoiseaux[1506].*

C. Barrière-Flavy cite ensuite plusieurs Miglos, parmi les chevaliers, damoiseaux et seigneurs qui rendirent hommages pour des biens dans la vallée de Miglos ou étaient présents aux hommages concernant la vallée de Miglos et écrit que dans la seigneurie (*de Miglos)* il y avait donc des chevaliers qui étaient assurément les descendants des premiers seigneurs de Miglos ayant conservé quelques droits dans la vallée (p.59.)

[1503] *Histoire générale de Languedoc,* t.IX, p.462

[1504] BnF, Fonds Doat, vol.85, f° 319 (P.J n°XV)

[1505] BnF Fonds Doat, voL 179 f°284 ; *Histoire générale de Languedoc,* t.X, *preuves,* col.519-520 ; Carrés d'Hozier vol.234 f°364 ; A. Garrigou, *op. cit.,* p.229

[1506] C. Barrière-Flavy, *op. cit.,* p.51, se référant à BN, Carrés d'Hozier, vol.234, f°365

Jourdain de MIGLOS, cité comme feu en 1336, eut deux fils qui furent présents à la donation le VII des ides d'octobre (9 octobre) 1331 de la seigneurie de Miglos par Bernard de Son à son fils Jean de Son[1507] :

1° Pierre de MIGLOS, damoiseau,

Le mercredi après la fête de Saint-Barthélemy *d'avril* 1321, le prieur de Miglos, fit une transaction avec les consuls de la vallée de Miglos, relative à la perception de la dîme, les habitants de la vallée étaient représentés par leurs syndics et les notables, dont Pierre et Arnaud de Miglos, damoiseaux[1508].

Cité avec son frère Arnaud le 9 octobre 1331.

En 1336, Pierre de Miglos, fils de feu Jourdain de Miglos, bailla à fief à Pierre Vascon, deux terres à Miglos, situées au lieu appelé le col du Château[1509]..

2° Arnaud de MIGLOS, damoiseau, cité en 1331 et en 1336.

Jourdain de Miglos paraît être un contemporain de Pierre et Brunet de Miglos, derniers représentants connus de la branche des seigneurs de Miglos, il appartient très probablement à une branche cadette

Ensuite :

Le 25 mai 1373 Ramon de Miglos, chevalier de la vallée de Miglos, rendit hommage au comte Gaston Phoebus pour ce qu'il possédait comme terres et rentes à Château-Verdun[1510].

Le 28 février 1401 (v.st) rendirent hommage, au château de Foix, à Archambaud (*de Grailly*) et Isabelle, comte et comtesse de Foix, pour le château et la vallée de Miglos avec ses dépendances, entre autres, Ramonat de Miglos pour ses rentes et droits sur le château et la terre de Château-Verdun ; Brunet de Miglos, damoiseau, pour sa part du lieu de Miglos, du moulin de Vicdessos, et ce qu'il possédait à Perles[1511], Esquiu de Miglos, damoiseau, pour ses droits sur la seigneurie de Miglos, sur les moulins d'Axiat, pour les vignes et terres labourables à Tarascon, le bois de Lacarrer et la moitié du moulin de Vèbre[1512].

Ramon de Miglos est l'auteur des branches des seigneurs de Vernajoul, des seigneurs de Luzenac, des seigneurs de Junac et des seigneurs de Dalon, il était très probablement majeur en 1373 date de son hommage, il pourrait être un fils de Pierre ou Arnaud de Miglos, cités ci-dessus, mais il n'a pas été trouvé d'acte permettant d'étayer cette hypothèse.

Il est peu probable qu'il soit le même que Ramonat de Miglos qui rendit hommage en 1401, dont Brunet et Esquiu de Miglos qui rendirent hommage à la même date, pourraient être des cousins mieux que des frères, comme on le verra.

La chronologie déduite des enfants de Ramonat de Miglos rend difficile d'admettre que Ramon qui rendit hommage en 1373 soit leur père, en effet on a un problème de chronologie

---

[1507] C. Barrière-Flavy, *op. cit.,* pp.57-58, se référant à AD. Ariège B1, Cartulaire de Miglos (P.J n°XXIII)

[1508] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* pp.22-24, se référant à AD.HG Fonds de Malte, Gabre et Capoulet, liasse 8

[1509] C. Barrière-Flavy, op.cit., p.59, se référant à AD. Ariège B1, Cartulaire de Miglos (P.J n°XXVI)

[1510] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* p.61, se référant à AD.P.A E 302, f°XXXVIII

[1511] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* p.66, se référant à AD.P.A E 422, f°67

[1512] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* pp.66-67, se référant à AD.P.A E 422, f°68

entre lui et Raimond de Miglos, seigneur de Luzenac qui vivait encore en 1488, puis autre Raimond son fils qui vivait en 1543 et mourut probablement en 1545 (il manquerait deux degrés.)
Ramonat de Miglos, qui rendit hommage en 1401 serait alors le fils de Ramon et le père de Raimond et de Guilhem (celui-ci auteur de la branche des seigneurs de Vernajoul), et grand père de Raimond, Aymeric et Arnaud de Miglos, ceux-ci fils de Raimond frère de Guilhem, auteurs des branches des seigneurs de Luzenac, de Junac et de Dalou. On aurait ainsi des chronologies acceptables : en supposant Ramon, premier degré de cette filiation, né vers 1330, marié vers 1360 et mort vers 1390, on aurait environ 140 ans entre Ramon et Jean Michel, seigneur de Vernajoul (5 générations) ; environ 150 ans entre Ramon et le 3ème Raimond de la branche des seigneurs de Luzenac (5 générations) ; environ 160 ans entre Ramon et Bertrand, seigneur de Junac (5 générations), dans ce cas on a affaire à un cadet (et au 16ème siècle l'on pouvait se marier tard, on compte 25 à 30 ans par génération sur une longue période.)
A ma même époque deux gentilshommes sans fortune, *Monii* et Jordi de Miglos, étaient attachés à la maison du comte de Foix en qualité d'hommes d'armes[1513], Jordi de Miglos est cité en 1390 dans le dénombrement des feux du comté de Foix.

II
Branches issues de Ramon de Miglos, coseigneur de Château-Verdun

C. Barrière-Flavy écrit que Ramonat de Miglos qui rendit hommage en 1401 eut deux fils Raimond et Guilhem de Miglos, il fait ensuite apparaître deux frères Aymeric et Arnaud de Miglos, auteurs des branches des seigneurs de Junac et de Dalou, et un Raymond de Miglos, seigneur de Luzenac, oncle et tuteur d'Antoine de Miglos, fils d'Aymeric, ce qui prouve que Raimond, Aymeric et Arnaud étaient frères.
Nous établissons la généalogie à partie de ces éléments, les actes étant cités.

C. Barrière-Flavy indique des éléments de généalogie des branches des seigneurs de Vernajoul (en la terminant par extinction au degré IV, ce qui est erroné) et celle des seigneurs de Luzenac, il fournit également des données pour celle des seigneurs de Junac.

II-1
Coseigneurs de Château-Verdun puis seigneurs de Vernajoul

I Ramon de MIGLOS, coseigneur de Château-Verdun (à 9 km au sud-est de Tarascon-sur-Ariège), rendit hommage le 25 mai 1373 à Gaston Phoebus, comte de Foix[1514]. Lui ou son fils rendit hommage, 17 août 1391, pour la tour de Château-Verdun et ce qu'il tenait audit lieu[1515].
Il pourrait être né vers 1330, s'être marié vers 1360 et mourir vers 1390.
D'une alliance inconnue il eut :

[1513] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* p.67, se référant à AD.P.A E 303
[1514] AD. P.A E 302, Hommage de Ramon de Miglos per to so que ha a Castelverdun ni en tot lo comtat.
[1515] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* se référant à AD.P.A E 289

Ramonat de MIGLOS, qui suit.

Ramon de Miglos pourrait être l'oncle de Brunet de MIGLOS, qui rendit hommage à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix, le 28 février 1401 (v.st.), pour sa part du lieu de Miglos, du moulin de Vicdessos et ce qu'il possédait à Unac et Perles.
C'est probablement ce Brunet de MIGLOS qui épousa Guillemette de LORDAT, fille de Raymond Aton de Lordat, mort en 1417, et de Frise.
Le 8 juin 1404, Guillemette de LORDAT, épouse de Brunet de MIGLOS donna une quittance à son père Raimond de LORDAT[1516].

Il pourrait également être l'oncle d'Esquiu de MIGLOS, qui rendit hommage le 28 février 1401, comme Ramonat et Brunet de Miglos.

II Ramonat de MIGLOS, damoiseau, coseigneur de Château-Verdun. Il pourrait être né vers 1360.
Ramonat de Miglos rendit hommage, le 28 février 1401 (v.st.), à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix, pour ce qu'il tenait à Château-Verdun[1517]. Le 4 avril 1413 Raimond de Miglos et sa femme reçurent des lettres apostoliques leur donnant pouvoir de célébrer la messe sur un autel portatif[1518]. Le 20 novembre 1416, Raimond de Miglos, coseigneur de Château-Verdun, reconnut une dette à Hugues et Nicolas de Najac pour des étoffes[1519].
D'une alliance inconnue (contactée vers 1385 ?) Raymond de Miglos eut :

3.1 Raimond de MIGLOS, qui suivra, **auteur de la branche des seigneurs de Luzenac.**

3.2 Guilhem de MIGLOS, qui suit (nous continuons la généalogie par lui comme coseigneur de Château-Verdun.)

III Guilhem de MIGLOS, coseigneur de Château-Verdun. Il pourrait être né vers 1390 et mourir vers 1450.
Au milieu du 15ème siècle il transmit, en mourant, ses droits sur la terre de Château-Verdun à son fils Jean de Miglos. Ces droits consistaient en la tour et maison noble de Château-Verdun et quelques redevances. Ramon de Miglos, oncle de Jean (*fils de Guilhem)*, y prélevait quelques droits et possédait dans la baronnie (*de Château-Verdun),* la maison d'Aston avec ses dépendances[1520].

[1516] AD.Gers Vergès I 2276, n° 4281.
[1517] AD. P.A E 422, Hommage de Ramonat de Miglos, donzel per las rendes, senhories et partz que ha en lo castel et senhorie de Castelberdun et totes autres causes que ha et thien en lo comtat de Foix
[1518] Preuves de noblesse de leur descendant Bernard de Montaut, du 25 février 1649, AD. Ariège 40 J 4
[1519] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* se référant à AD.HG Gajan 3965
[1520] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* p. 95, se référant à AD. P.A E 473 et Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers, E 1

Il avait épousé, par contrat du 21 décembre 1416, **Naude de CHÂTEAUVERDUN**, fille de Guillaume de CHÄTEAUVERDUN, coseigneur de Château-Verdun[1521].
Ils eurent :

IV Jean de MIGLOS, coseigneur de Château-Verdun, seigneur de Vernajoul (à 2 km à l'Est de Foix.)
Il pourrait être né vers 1420 et mourir vers 1497.
Il vendit à Aymeric de Miglos, sa part de Château-Verdun[1522]. Il était en 1448 seigneur de Vernajoul[1523]. Le 20 mai 1481 il fit le livre de Réformation du comté de Foix[1524].
Il testa le 29 décembre 1497, faisant un legs à honnête femme Mondette d'Isarn[1525] *(que l'on peut supposer sa concubine),* il a des enfants naturels : Ramond ; Dominique ; Mathilde, femme de Gorde Pascal ; Mirande, femme de Jean de *Vernis* (Bernis) ; Jeanne, femme de Jean *Rocafort* ; Pétrone, femme de Gérald Charrier ; Vésiade ; Agnette ; Jacmette ; il a des enfants légitimes, Arnaud de Miglos, prêtre et recteur de Miglos ; Raimond de Miglos, prêtre et chanoine du monastère de Saint-Volusien de Foix. Il institua héritier universel Guillaume Arnaud de Miglos, marié à Agnette de Châteauverdun, ils ont pour enfants, Françoise, Mondette, Violande, Mongette et Jean Bertrand et Jean Michel de Miglos, il fit des legs à ses neveux Ramond de Miglos, seigneur de Luzenac, et Antoine de Miglos, seigneur de Junac[1526].
Cet acte confirme le rattachement de la branche des seigneurs de Junac et celle des seigneurs de Dalou à celle des seigneurs de Vernajoul, Ramond de Miglos, seigneur de Luzenac et Antoine de Miglos, seigneur de Junac sont les neveux à la mode de Bretagne du testateur.

Selon C. Barrière-Flavy il serait mort sans postérité transmettant ses biens à son cousin Ramond de Miglos, fils de Ramond de Miglos, seigneur de Luzenac, ceci n'est pas exact.
Il avait épousé, par contrat des 15 février 1446 et 11 août 1449, **Marthe de CHÂTEAUVERDUN**, fille d'Hugues de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Sainte-Camelle, parmi les témoins, Raimond de Miglos, seigneur de Luzenac[1527]. Les parents de la mariée étaient Hugues Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, et Jeanne d'Orbessan[1528].
Ils eurent :

5.1 Arnaud de MIGLOS. Il était prêtre et recteur de Vernajoul en 1497.

[1521] AD.Ariège E 227.
[1522] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* qui dit par erreur qu'Aymeric était l'oncle de Jean alors que le testament de celui-ci montre qu'il était son neveu.
[1523] *Histoire générale de Languedoc,* t.X, col.2222
[1524] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 184, se référant à Archives de Serres de Justiniac, à Pamiers.
[1525] Elle appartenait probablement à la famille de Guilhem Isarn, chevalier de la vallée de Miglos , qui en 1373, avec Ramon de Miglos, possesseur de terres et rentes à Château-Verdun, avait rendu hommage à Gaston Phoebus (C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* se référant à AD.PA E 302 f°xxxviii), le même est cité en 1390 dans le dénombrement des feux du comté de Foix
[1526] AD.Ariège E 228.
[1527] AD.Ariège E 227.
[1528] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Châteauverdun,* produisant la preuve.

5.2 Raimond de MIGLOS. Il était prêtre et chanoine de Saint-Volusien de Foix en 1497 ; le 20 août 1531 il fut témoin de sa petite-nièce, Violande de Miglos, à son contrat de mariage avec François de Roquefort, seigneur de Lacaugne.

Jean de Miglos eut des bâtards et des bâtardes :

5.3 Guilhem Arnaud de MIGLOS (non procréé de légitime mariage), qui suit.

5.4 Ramond de MIGLOS. Il est peut-être noble Ramon alias Roger de Miglos de Vernajoul qui épousa, par contrat du 28 juillet 1510, Françoise du Cassé (voir chapitre IV), ce qui implique qu'il ait été reconnu noble, ce qui était courant à l'époque.

5.5 Dominique de MIGLOS. Il est peut-être noble Menge de Miglos de Pailhès qui épousa avant 1521 Gabrielle de Gavarret (voir chapitre IV), ce qui implique qu'il ait été reconnu noble ce qui était courant à l'époque.

5.6 Mathilde de MIGLOS, elle épousa **Gorde PASCAL**.

5.7Mirande de MIGLOS, elle épousa **Jean de** *VERNIS* **(BERNIS**.)

5.8Jeanne de MIGLOS, elle épousa Jean *ROCAFORT* (**ROQUEFORT**.)

5.9 Pétrone de MIGLOS, elle épousa **Gérald CHARRIER**.

5.10, 5.11 et 5.12 Vésiade, Agnette et Jacmette de MIGLOS.

V Guilhem Arnaud de MIGLOS, damoiseau, seigneur de Vernajoul.
Le 16 mars 1495, noble et prudent homme, Guilhem Arnaud de Miglos, fut présent au codicille de Jean de Châteauverdun, chevalier, seigneur de Calmont, *(son oncle),* mari de Delphine de Voisins[1529].
Le 3 septembre 1507, il fut témoin à l'hommage de Bertrand de Sainte-Colombe, seigneur de la Bastide de *Colombat* (sénéchaussée de Toulouse) à Jean de Roquefort, seigneur *d'Aranh* et de Crampagna[1530].
Le 4 février 1483, il fut légitimé par Louis, roi de France, à l'occasion de son contrat de mariage avec **Annette de CHÂTEAUVERDUN**, fille de Guillaume Arnaud de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de Sainte-Camelle[1531] et de **Jeanne de** (ou des) **HONS** ou des HOMS. Catherine de Châteauverdun, sœur d'Annette, épousa avant le 2 février 1486 Arnaud de Roquemaurel, coseigneur de Soueix, fils de Raymond Arnaud de Roquemaurel,

[1529] AD.Ariège 5 E 5002 (239)
[1530] AD.Ariège E 263(36)
[1531] AD.Ariège E 223

seigneur de Soueix[1532]. Jeanne de Hons, veuve d'Arnaud Guilhem de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, esrt citée le 4 avril 1515[1533].
Ils eurent (5 enfants, en plus de Jean Michel, dont on ne connaît pas la destinée, il est possible que certains aient eu une descendance):

6.1 Jean Bertrand de MIGLOS.

6.2 Jean Michel de MIGLOS, qui suit.

6.3 Françoise de MIGLOS.

6.4 Mondette de MIGLOS.

6.5 Violande de MIGLOS.

6.6 Mongette de MIGLOS.

VI Jean Michel de MIGLOS, seigneur de Vernajoul.
Cité en 1520 comme seigneur de *Lochet* et de *Verniolle* (Vernajoul[1534]), il mourut avant le 1er mai 1531 (infra), il est cité feu le 20 août 1531, date du contrat de mariage de sa fille Violande.
Il avait épousé, (probablement vers 1515), **Jeanne de MIGLOS**, fille d'Antoine de MIGLOS, seigneur de Junac, et de Cécile de MAULEON, laquelle Jeanne de MIGLOS, veuve, épousa en secondes noces, par contrat du 1er mai 1531, Antoine de ROQUEFORT, seigneur de Lacaugne, viguier de Pamiers[1535].
Ils eurent :

7.1 Violande de MIGLOS. Elle épousa, par contrat du 20 août 1531, **François de ROQUEFORT**, seigneur de Lacaugne, fils d'Antoine de ROQUEFORT, seigneur de Lacaugne, viguier de Pamiers, et de Constance de LA ROQUE, sa première épouse, la mariée était assistée Ramon de Miglos, chanoine au monastère de Saint-Volusien de Foix (*son grand-oncle)*, elle était dotée de 2.000 livres[1536]. Violande de Miglos mourut avant le 27 janvier 1555, date du mariage (contrat du 25 novembre 1555) de Françoise de Roquefort, sa fille avec François de Goyrans, seigneur de Goyrans, la mariée était dotée de 6.000 livres, son père vivait à cette date[1537]. Françoise de Roquefort, fille unique et héritière de Violande de Miglos transmit ses droits sur Vernajoul à sa descendance. Jeanne de Goyrans, sa fille, épousa Jean Jacques de Tersac, Jeanne de

[1532] AD.H.G 3 E 10172.
[1533] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 157, se référant à AD.HG B 16.
[1534] AD.Ariège E 266
[1535] AD.Ariège E 227; AD. Gers I 3414
[1536] AD.Gers Vergès I 3012
[1537] AD.Gers I 1586

Goyrans légua ses biens à son fils Hector de Tersac, lors de son mariage le 18 novembre 1626 avec Jeanne de Montaut Saint-Sivié[1538].

7.2 probablement Germain de MIGLOS, du lieu de Vernajoul. Le 25 octobre 1546, il fit un arrentement[1539]. Il mourut sans descendance, probablement jeune, car la terre de Vernajoul revint à sa présumée sœur Violande.

7.3 probablement Jean de MIGLOS, dit le cadet de Vernajoul. Il testa 18 novembre 1547, faisant des legs à Mengarde de Miglos, fille de Raimond de Miglos, sa filleule, au cadet de *Vernis* (Bernis), son cousin, à Françoise et Madeleine de Roquefort, sœurs, il institue héritier universel Jeanne de Miglos et Blaise de Roquefort[1540]. Ce testament fait apparaître sa parentèle Roquefort et également la descendance de Mirande de Miglos, bâtarde, qui avait épousé Jean de *Vernis*, Jeanne de Miglos, héritière universelle, est peut-être sa mère, Mengarde de Miglos, sa filleule, fille de Raimond de Miglos, est probablement la fille du seigneur de Luzenac.

II-2
Seigneurs de Luzenac

La généalogie succincte qui suit provient de données de C. Barrière-Flavy (sauf les degrés VI et VII)
L'auteur de cette branche, Raymond de Miglos, était fils de Ramonat de Miglos, coseigneur de Château-Verdun.

III Raimond I de MIGLOS, seigneur de Luzenac (entre Tarascon-sur-Ariège et Ax-les-Thermes, à 7 km au nord-est d'Ax-les-Thermes), coseigneur de Château-Verdun. Il pourrait être né vers 1385 (sa fille présumée se maria au plus tard vers 1410.)
Il est probable que Raimond de Miglos acheta le fief de Luzenac à un marchand d'Ax, Jean-Pierre Guilhem. Celui-ci, en effet, l'avait acheté avec les lieux de Sortadel et d'Unac, par acte du 18 février 1405, à Mengarde de Villar, dame de Beauteville, veuve de Corbeyran de Foix, seigneur de Rabat[1541], qui elle-même le tenait de Pons de Luzenac, lequel Pons de Luzenac rendit hommage à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix, le 24 mars 1401, pour les fiefs nobles de Luzenac, Prades, Alion, Vaychis et Sortadel[1542].
Le 14 septembre 1432, Raimond de Miglos rendit hommage à Jean de Grailly, comte de Foix et vicomte de Béarn, pour la seigneurie de Luzenac[1543] .
D'une alliance inconnue il eut :

4.1 Raimond de MIGLOS, qui suit.

[1538] Abbé Fauroux, 1626-1669
[1539] AD.Ariège 5 E 7123
[1540] AD.Ariège E 143
[1541] Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers D 5
[1542] Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers D 5
[1543] Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers D 5

En 1474 Antoine de Miglos, seigneur de Junac, fils d'Aymeric de Miglos, seigneur de Junac, était sous la tutelle de Guilhem *Verniola* et de ses oncles, nobles de Béon, Per de Vicdessos, Arnaud de Miglos et Ramon de Miglos, seigneur de Luzenac, le 30 juillet de cette même année ses cotuteurs baillèrent en arrentement à Guilhem de *Bruxio*, la maison de Junac et Aston[1544]. Ceci, ajouté au testament de Jean de Miglos, seigneur de Vernajoul (fils de Guilhem) prouve que Raimond de Miglos, seigneur de Luzenac, Aymeric de Miglos, seigneur de Junac et Arnaud de Miglos, seigneur de Dalou étaient frères.
Cet acte nous apprend également qu'Antoine de Miglos avait pour oncles N…de Béon et Per de Vicdessos. Nous y reviendrons.

4.2 Aymeric de MIGLOS, auteur de la branche des seigneurs de Junac, qui suivra.

4.3 Arnaud de MIGLOS, auteur de la branche des seigneurs de Dalou, qui suivra

4.4 probablement N…de MIGLOS. Elle aurait épousé **Alric de SENERGUES**, seigneur de Sénergues, selon l'hypothèse formulée dans la généalogie de la famille de Sénergues qui la dit sœur d'Arnaud de Miglos, sénéchal de Carcassonne.
Arnaud de Miglos, sénéchal de Carcassonne (Dalou) avait pour neveu Amaury de Sénergues, cité le 17 janvier 1482[1545]. Ceci explique ce qui est écrit dans la généalogie de la famille de Sénergues[1546] : Alric de Sénergues aurait épousé une sœur d'Arnaud de Miglos, sénéchal de Carcassonne, parmi leurs enfants Amaury de Sénergues, fut cellérier de Moissac, prieur de La Daurade en 1446, abbé de Montolieu en 1465 puis évêque de Vaison en 1479. Il était le petit-fils d'Aymeric de Sénergues et de Ricarde Aymare de Roquemaurel, tante d'Aymeric de Roquemaurel, abbé de Moissac et évêque de Montauban, qui était abbé de Moissac quand Amaury de Sénergues en devint cellérier[1547], ce qui n'est probablement pas fortuit.
Amaury de Sénergues, étant prieur de La Daurade en 1446, cela implique qu'il soit né au plus tard vers 1425 et que sa mère se soit née au plus tard vers 1410.

IV Raimond II de MIGLOS, seigneur de Luzenac, coseigneur de Château-Verdun. Il pourrait être né vers 1420.
En 1474 il était, avec son frère Arnaud de Miglos, et d'autres, tuteur de leur neveu Arnaud de Miglos, seigneur de Junac, fils d'Aymeric de Miglos, seigneur de Junac.

[1544] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* se référant à Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers E 1.
[1545] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.184 se référant à AD.HG B 2007
[1546] H. Gras et M. Lajugie-Clot, *Sénergues en Rouergue,* Onet-le-Château, 1998, p..201 ; H. de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.2, p. 172 écrit qu'Hélène de Senergues épousa, par contrat, en février 1462, Jean de Grava, seigneur de Villegly et qu'elle était fille d'Alric de Sénergues et d'Hélène de Montpeyroux, cette même Hélène de Sénergues figure comme fille d'Alric de Sénergues, ce qui est anachronique sauf si Alric de Sénergues se maria deux fois. Alric de Sénergues avait pour frère aîné Alzias de Sénergues qui épousa Jeanne de Montpeyroux, on ne lui connaît pas de descendance.
[1547] Jacques de Roquemaurel, *Maison de Roquemaurel.*

Le 1er octobre 1488, Raymond de Luzenac bailla à fief, à Arnaud Peyre, une forge dite de Sortadel, avec ses dépendances et droits divers[1548].
D'une alliance inconnue il eut :

V Raimond III de MIGLOS, seigneur de Luzenac, coseigneur de Château-Verdun. Il pourrait être né vers 1470. Il vivait en 1543 et mourut vers 1545.
Le 3 février 1511, Raimond de Miglos, seigneur de Luzenac, inféoda à Bernard et Jean Despeyres, un lieu à *Limanoy,* propre à construire une scierie dans la vallée de Sortadel, avec les eaux et les bois propres à son exploitation, puis, le 5 octobre 1515, une forge au bout du pont de Luzenac fut affermée à Jean Traversier[1549]. De nombreuses inféodations apparaissent entre 1520 et 1543, forge de Luzenac, pâturages, moulins à farine, montagnes de Luzenac[1550] .
L'hommage qu'il rendit en 1524 au roi de Navarre, comte de Foix, détaille ses possessions, qui sont résumées ici[1551] :

> A Luzenac, une scierie, une forge, un moulin et des terres labourables, les oublies, les prés, le droit de dépaissance ; à Unac, les oublies ; à Bestiac, les oublies ; à Caussou, les oublies ; à Prades, l'agrier ; à Arignat, 14 gros ; à Sorgeat, 9 écus petits ; à Ascou, 9 sols tournois ; à Orgeix, 18 sols tournois et 3 poules ; à Vaychis, 3 francs or ; à Savigna, 5 sols tour. ; à Vernaux, 3 écus petits ; à Lordat et Axiat, 3 gros argent et 2 poules ; à Urs et Vèbre, 6 écus petits, 9 sols tour. et 6 mesures de blé.
> Dans la baronnie de Château-Verdun, les oublies, la *comme* ou vallée de Signac ; une portion des profits de la juridiction haute, moyenne et basse, pour le fouage, payable de sept en sept ans, et chaque habitant, 11 gros de forte monnaie.
> Dans la vallée de Vicdessos, 3 écus petits.
> A Foix, Vernajoul et La Barre, 3 écus.

D'une alliance inconnue il eut :

> **6.1 Jean de MIGLOS,** qui suit.
>
> **6.2 peut-être Mengarde de MIGLOS**. Elle était filleule de Jean de Miglos, le cadet de Vernajoul, et reçut un legs de celui-ci par son testament du 18 novembre 1547[1552]. Elle pourrait également être une fille de Raimond de Miglos de Vernajoul qui avait épouse Françoise du Cassé.

VI Jean de MIGLOS, seigneur de Luzenac, coseigneur de Château-Verdun. Il pourrait être né vers 1510
Il succéda à son père vers 1545. Le 14 mars 1548, il afferma, à Raymond Capdeville, les montagnes et pâturages de Luzenac, puis le 17 avril 1555 il donna à ferme ces mêmes biens à

[1548] Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers D 5
[1549] Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers D 5
[1550] Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers D 5
[1551] Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers D 5 (P.J n°XXXVI)
[1552] AD.Ariège E 147

Michel Laynitz[1553]. Le 19 octobre 1567, il fut nommé tuteur de Catherine de Montpezat, par le testament de Jean de Montpezat de Carbon, seigneur de Tajan, père de Catherine, mari de Jeanne de Sainte-Colombe, partant à la guerre, les autres tuteurs étaient Jacques de Sainte-Colombe et Gaspard de *Balatique* (Valletique)[1554]. Ce tutorat indique qu'il avait probablement épousé une Sainte-Colombe ou une Montpezat.
C. Barrière-Flavy écrit qu'Antoinette de Miglos était son arrière petite-fille, ce qui impliquerait que l'on ait 3 degrés entre Jean et elle. Cela impliquerait que Corbeyran, fils de Jean, naisse vers 1550, se mariant dès 1607 (la suite est correcte en prenant en compte une date entre 1600 et 1607). Faute de données nous écrivons ce qui suit :
Il est probablement le père de :

7.1 Corbeyran de MIGLOS, qui suit.

7.2 Sébastien de MIGLOS, seigneur de Château-Verdun. Le 11 juillet 1605, il fut présent au contrat de mariage de François de Miglos, seigneur et baron de Junac et d'Antoinette de Monstron[1555]. Le 9 février 1608, il fut dit frère de Corbeyran de Miglos, seigneur de Luzenac, voir infra.

VII (?) Corbeyran de MIGLOS, seigneur et baron de Luzenac.
Corbeyran de Miglos et sa femme, Marguerite du Pac, reçurent le 9 février 1608 de Jean de Sarrieu, 2.000 livres de la dot de ladite du Pac, lors de son premier mariage avec feu François de Qué, 1.000 livres furent données à Sébastien de Miglos, sieur de Château-Verdun, frère dudit seigneur de Luzenac[1556] puis le 5 avril 1609 Corbeyran de Miglos et Marguerite du Pac, dans le cimetière de ND. de Luzenac, reconnurent avoir reçu 6.000 livres de Jean de Sarrieu, seigneur de Sarrieu, pour tous les droits revenant à Marguerite du Pac sur les biens de feu François de Qué, son premier mari et sur ceux de ses enfants feu Jean de Qué et de feue Géraude de Qué, femme de Géraud de Sarrieu[1557]. Corbeyran et son épouse furent cités en 1611. Corbeyran de Miglos mourut avant 1631, date à laquelle Arnaud de Qué, seigneur de Moncaup, d'Arbas, père d'Hélène de Qué et de Marc Antoine de Qué, reçut 1.000 livres des mains des héritiers de feu Corbeyran de Miglos, seigneur de Luzenac, léguées à sa fille, par feue Marguerite du Pac, sa tante, femme dudit défunt[1558]
Il avait épousé, dès le 1er février 1607, **Marguerite du PAC,** veuve de François de Qué[1559].
Marguerite du Pac avait épousé, en premières noces, par contrat du 22 septembre 1592, François de Qué, seigneur de Moncaup, dont elle avait eu deux enfants Jean et Géraude de Qué, cette dernière avait épousé Géraud de Sarrieu ; Jean et Géraude de Qué étaient morts avant le 5 avril 1609[1560].
Corbeyran de Miglos et Marguerite du Pac eurent :

[1553] Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers D 5
[1554] AD. L&G 52 J 108
[1555] AD. Aude B 24
[1556] AD. HG 3 E 26193 Saleich
[1557] Abbé Samiac.
[1558] AD.HG 3 E 27852 Aspet
[1559] Archives de la famille du Pac , 18 janvier 1599
[1560] Abbé Samiac, *Notes déposées à la bibliothèque de Saint-Girons.*

VIII Jean François de MIGLOS, seigneur de Luzenac.
Il mourut avant le 21 mai 1663, date du contrat de mariage de sa fille Antoinette.
Il avait épousé **Paule de LORDE**, sœur de Scipion de Lorde, seigneur de Monge, tel que cela apparaît dans le contrat de mariage de sa fille Antoinette.
Ils eurent :

9.1 Antoinette de MIGLOS, qui suit.

9.2 Jeanne de MIGLOS. Le 21 mai 1663, par le contrat de mariage de sa sœur Antoinette, elle reçut 10.000 livres, pour son mariage, et en attendant, 300 livres de rente annuelle jusqu'à 25 ans.

IX Antoinette de MIGLOS. Arrière-petite-fille de Jean de Miglos, dernière de sa branche, assistée de Scipion de Lorde, seigneur de Monge, son oncle, elle épousa par contrat du 21 mai 1663, **Jérôme de SALLES**, baron de Gudanes, coseigneur de Château-Verdun, la mariée reçut tous les biens de sa mère[1561]. Elle apporta, à son mari, Luzenac et ses droits sur Château-Verdun comme cela apparaît dans l'arrêt infra.
Le 7 septembre 1668, un arrêt du parlement de Toulouse, maintint le baron de Gudanes et sa femme Antoinette de Miglos, dans la propriété des montagnes de Luzenac, Sortadel et dépendances, et, d'autre part, confirma, aux habitants d'Unac, le droit d'y faire paître leurs bestiaux, moyennant paiement d'une redevance[1562]. Antoinette de Miglos mourut avant le 15 janvier 1692, date du contrat de mariage de sa fille Jeanne de Salles de Gudanes avec Jean Claude de Buisson, baron de Beauteville[1563].
Jérôme de Salles, seigneur et baron de Gudanes, testa le 12 mars 1689, laissant d'Antoinette de Miglos de Luzenac, entre autres Jean Pierre de Salles, qui devint seigneur de Gudanes le 14 mai 1699[1564]. Leur fille Jeanne de Salles épousa par contrat du 15 janvier 1692 Jean Louis de Buisson, seigneur de Beauteville[1565]
Contrairement à ce qui est écrit par ailleurs Charles de Salles, seigneur de Fontvives, qui épousa Françoise de Soubiran, ne peut être leur fils, c'est anachronique.

II-3
Seigneurs de Junac

Les quelques habitations qui composent aujourd'hui le hameau de Junac, groupées sur la rive gauche de la rivière de Vicdessos, sont dominées par les restes de l'ancien château. En 1244 ce petit fief était tenu par Guilhem de Ronc, chevalier, qui en rendit hommage à Roger, comte de Foix[1566].

[1561] AD.HG 3 E 11807
[1562] Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers D 5
[1563] AD.Aude B 2006
[1564] BnF Fr 32298.
[1565] AD. Aude B 2006
[1566] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* p.89, se référant à A. Garrigou, *op.cit.*

L'auteur de cette branche, Aymeric de Miglos, était fils de Raymond I de Miglos, seigneur de Luzenac, coseigneur de Château-Verdun.

III Aymeric de MIGLOS, chevalier, seigneur de Junac (à 1 km de Miglos). Il était viguier de Pamiers en 1451[1567].
Son ascendance, indiquée par Maurice Vuillier, est anachronique, donc inexacte.
Il pourrait être né vers 1420.
En 1447, il fut procureur d'Hugues Arnaud de Château-Verdun, seigneur de Sainte-Camelle, du lieu d'Orlu, dans un achat à Marguerite Arnaude de Châteauverdun, pupille, fille de feu Aymeric Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Gudas, coseigneur de Château-Verdun, héritière de Jeanne de Durfort, sa mère, fille de Bernard de Durfort, damoiseau[1568].
Il fut cité, le 1er avril 1448, avec Guilhem Arnaud de Béon, seigneur de Miglos, Raimond de Miglos, coseigneur de Châteauverdun et Jean de Miglos, seigneur de Vernajoul jadis coseigneur de de Château-Verdun[1569]
En 1451, Aymeric de Miglos, viguier de Pamiers, demanda que la ville prête à Gaston, comte de Foix 500 écus, on lui en prêta 200, cédés par divers particuliers, que l'on remit à un serviteur de son trésorier, Arnaud Squerrer, en faisant remarquer que ce prêt était de bonne volonté, et que le comte n'avait pas le droit de rien exiger[1570].
Il mourut dès 1474, date à laquelle son fils, Antoine de Miglos, seigneur de Junac, était sous la tutelle de Guilhem *Verniola,* et de ses oncles nobles de Béon, Per de Vicdessos, Arnaud de Miglos et Raimond de Miglos, seigneur de Luzenac[1571]. Son fils Antoine étant mineur en 1474 et majeur dès 1484 était né vers 1455.
La terre de Junac était tenue auparavant par la famille de Ronc dont le dernier représentant connu Mondoye de Ronc avait épousé vers 1372 Marguerite de Rabat[1572] ; il rendit hommage pour cette terre le 31 août 1398 à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix[1573], puis à Archambaud de Grailly, comte de Foix, le 24 mars 1405[1574]. On ne sait comment Aymeric de Miglos entra en possession de la terre de Junac, on trouve un point commun entre les personnes citées comme apportant des terres qui est la famille de Rabat, Marguerite de Rabat, veuve de Mondoye de Ronc, aurait-elle transmis cette terre à Aymeric de Miglos ?

N…de Béon et Per de Vicdessos, oncles d'Antoine de Miglos pourraient être l'un, le frère d'une épouse d'Aymeric de Miglos, s'il en eut deux (et si Antoine était issu de cette autre épouse), l'autre ou sinon tous les deux les époux d'une ou de 2 sœurs d'Aymeric.
Les Béon apparurent dans cette région avant le 27 août 1391, date à laquelle B. de Béon, châtelain du château de Camarade, prêta serment au comte Mathieu de Foix de garder fidèlement le château dont la garde lui était confiée[1575]. Pierre de Béon, seigneur de Béon, se

[1567] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* p.91, se référant à J. de Lahondès, *Annales de Pamiers,* t.I, p.269
[1568] AD.Ariège E 256
[1569] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.183*,* se référant à *Histoire du Languedoc,* Preuves 1271-1443.
[1570] Abbé Duclos, *Histoire des Ariégois*, Lacour-Redivivia*,* 7, p.118, se référant à J. de Lahondés, *op.cit.,* t.I, p.270
[1571] Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers E 1
[1572] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,*p.91, se référant à AD.P.A E 302
[1573] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* p.91, se référant à AD.P.A E 314
[1574] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* p. 91, se référant à AD.P.A E 422, reg.72
[1575] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* p.67, se référant à AD. P.A E 289

qualifia seigneur de Miglos au cours de la seconde moitié du 14ème siècle, comme son fils Pierre après lui, puis son petit-fils Guilhem Arnaud de Béon qui épousa vers 1425 Marguerite de Foix, fille de Jean de Foix, seigneur de Rabat, et de Bergue de Rabastens. Or la terre de Miglos était tenue depuis 1342 par Jourdain de Rabat (on ne sait comment il entra en possession de cette terre qui était auparavant tenue par Bernard II de Son), Brunissende de Rabat, dite à tort, semble-t-il, fille de Jourdain de Rabat, en hérita en 1360, elle était mineure le 25 mai 1373, et l'apporta en 1380 à son mari Guilhem Bernard d'Arnave, qui mourut vers 1410. Cela semble indiquer qu'il y avait au moins deux familles qui tenaient Miglos dès la fin du 14ème siècle, la famille de Béon et la famille d'Arnave, on sait que celle-ci la tenait de la famille de Rabat, par mariage, on peut supposer que la famille de Béon la tenait également par mariage dans la famille de Rabat.
Aymeric de MIGLOS avait épousé, (vers 1450 ?, les parents de la mariée s'étaient mariés par contrat du 4 juin 1417), **Sibylle de GLEON** de Durban, fille d'Olivier VI de GLEON, seigneur de Gléon, Durban, et d'Agnès de VILLACORBE, elle était dotée de 500 moutons d'or, elle mourut avant le 7 mars 1491[1576].
Ils eurent (sauf à admettre un second mariage d'Aymeric de Miglos):

IV Antoine de MIGLOS, seigneur de Junac. Né vers 1455.
Mineur en 1474, il inféoda, le 30 novembre 1484, le moulin d'Aston aux frères Jacques et Antoine Varilhes, de Siguer, avec un autre moulin à farine au même lieu et le pré de la Font[1577].
Le 22 août 1496, à Tarascon, poussé par une nécessité urgente, il vendit à Roger de Foix, seigneur de Rabat, vicomte de Couserans, le lieu et la vallée d'en Durban dite d'Aston, avec juridiction, haute, moyenne et basse, *merum et mixtum impérium* (mère, mixte et impère), avec la tour, la forge, les oublies, censive, terres cultivées et hermes, prés, bois debés et autres droits et honneurs, pour la somme de 560 écus[1578]. Le 17 mai 1530, Jean de Mauléon, seigneur de Durban, appelant, qui était en procès, depuis 1517, contre Antoine de Miglos, seigneur de Junac, au sujet de 800 écus que l'appelé demandait à cause de la dot et de 450 écus de supplément de légitime, fut condamné à payer par la Cour qui confirmait la sentence de 1527[1579]. Le 9 mai 1533, Antoine de Miglos, seigneur de Junac, demanda l'exécution de l'arrêt[1580].
Il avait épousé, par contrat du 28 octobre 1491, **Cécile de MAULEON**, fille de Mathieu de MAULEON, seigneur de Durban, et de Claude de LOUVIE de Miglos. La date de 1517, indiquée dans *Histoire de la famille de Mauléon* est anachronique, le marié aurait environ 60 ans, elle est incompatible avec le fait que leur fils Bertrand était, en 1533, procureur de son cousin-germain Géraud de Mauléon, il paraît donc être majeur à cette date. La date du 28 octobre 1491 est prouvée par les preuves de noblesse de Bertrand de Montaut de Labat, reçues par Paul de Cardaillac d'*Auzon*, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, le 25 février 1649, elles font apparaître l'ascendance de Bernard de Montaut jusqu'à Antoine de Miglos,

[1576] La Chesnaye-Desbois.
[1577] Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers E 1
[1578] Archives du parlement de Toulouse, Maîtrise de Pamiers E 1
[1579] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.183 se référant à AD.HG B 2034
[1580] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.183 se référant à AD.HG B 26

époux de Catherine de Mauléon et y ajoutent Raymond de Miglos, qui reçut, le 4 avril 1413, avec sa femme, des lettres apostoliques du Saint-Siège pour célébrer la messe sur autel portatif[1581], confirmant ainsi ce que nous avions trouvé (toutefois elles ne disent pas que Raymond, cité en 1413, est le père d'Aymeric, qui est omis, elles ne disent donc pas que Raymond est le grand-père d'Antoine.)
Ils eurent :

5.1 Bertrand de MIGLOS, qui suit.

5.2 François de MIGLOS. Il ne se maria pas le 14 juin 1548 (erreur d'André Navelle) c'est Françoise de Miglos qui épousa Roger de Lorde par contrat du 14 juin 1548. Il est probablement l'auteur de la branche des seigneurs de Rougairam.

5.3 Jeanne MIGLOS.
Elle épousa, en premières noces, (probablement vers 1515), **Jean Michel de MIGLOS**, seigneur de Vernajoul, (voir supra). Leur fille Violande de Miglos épousa, par contrat du 1er mai 1531, François de Roquefort, seigneur de Lacaugne, fils d'Antoine de Roquefort, seigneur de Lacaugne, futur second mari de Jeanne de Miglos, et de sa première épouse, Constance de La Roque (voir supra.)
Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 20 août 1531, **Antoine de ROQUEFORT,** seigneur de Lacaugne[1582].

5.4 Quitterie de MIGLOS.
Elle épousa, (bien avant 1550, son mari mourut dès 1551, sa fille se maria en 1557), **Raymond de PUYBUSQUE**, coseigneur de Gagnac, fils d'Henri de Puybusque, seigneur de la Landelle, et d'U.de Bosredon, sa seconde épouse, Raymond de Puybusque était veuf d'Hélix de Faure[1583], Raymond de Puybusque et Fleur Bastier étaient ses grands-parents et non ses parents.
Le 4 décembre 1551 Quitterie de Miglos, veuve de Raymond de Puybusque, coseigneur de Gagnac, demeurant à Foix, avait comme procureur Bernard Daffis qui notifia à Laurent Papus et à Bertrand de Miglos, tuteurs des héritiers dudit de Puybusque les agissements des arrentiers d'une métairie[1584].
Leur fille, Jeanne de Puybusque, épousa par contrat du 24 mars 1557, Pierre d' Hautpoul, seigneur de Salettes, conseiller en la cour de parlement de Toulouse, Raymond de Puybusque était mort à cette date, Quitterie de Miglos était vivante[1585].
Quitterie de Miglos testa le 18 février 1560[1586], Jeanne de Puybusque testa le 23

[1581] AD.Ariège 40 J 4
[1582] AD. Grs Vergès I 3012.
[1583] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège*, II, p.1825
[1584] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.183se référant à AD.HG Bodon 1310
[1585] AD.HG 3 E 1786
[1586] Jules Villain, *op.cit.,* II ,p.1825

février 1563 instituant héritiers universels Quitterie de Miglos, sa mère, et Pierre de Hautpoul, son mari[1587] .

V Bertrand de MIGLOS, seigneur de Miglos et de Junac. Il pourrait être né vers 1505.
C'est très probablement lui qui, le 17 juillet 1533, était procureur de Géraud de Mauléon, fils de Jean de Mauléon, seigneur de Durban[1588], Géraud de Mauléon était son cousin-germain. Le 4 décembre 1551, il était tuteur de ses neveux Puybusque (voir infra.)
Il testa le 5 décembre 1554[1589], il serait mort dès 1561, date à laquelle Gabrielle de Goyrans est dite veuve[1590].
Il mourut avant le contrat de mariage de sa fille Jeanne avec Jean du Germain, ce contrat n'est pas daté mais Antoine du Germain, coseigneur des vallées de Vicdessos et de Siguer, père du marié, n'est pas dit feu à cette date, il testa le 15 avril 1566[1591].
Il avait épousé, le 5 décembre 1546, **Gabrielle de GOYRANS**, *dite fille de Pierre de GOYRANS et de Cécile de VOISINS*[1592], ceci est erroné comme le prouve un acte du 13 août 1596 qui dit que Bertrand de Goyrans avait eu deux enfants Jean et Savary de Goyrans, Jean de Goyrans avait été marié avec Marguerite de *Fauga* (Falga), la fille de ceux-ci Gabrielle de Goyrans avait épousé feu Bertrand de Miglos, seigneur de Junac[1593].
Ils eurent :

6.1 Charles de MIGLOS, seigneur de Miglos. Il testa en 1628 (et non en 1605), il avai épousé Isabeau *du Goues,* qui testa en 1607, il avait pour sœur Catherine de Miglos épouse du seigneur de Cornebarrieu, qui testa en 1607, il avait pour frère François de Miglos, seigneur de Junac marié à Hélène de Roquefort, qui testa en 1622, ces derniers ont un fils François de Miglos, seigneur de Junac et de Miglos, marié à Antoinette de Monstron, lui testa en 1628 en faveur de son neveu Louis Alexandre de Montaut, succession de 1644 à 1693, Antoinette de Monstron testa en 1645[1594].

6.2 François de MIGLOS, qui suit.

6.3 Jeanne de MIGLOS. Elle épousa, (vers 1565), noble **Jean du GERMAIN**, fils de noble Antoine du GERMAIN, coseigneur des vallées de Vicdessos et de Siguer, et de Miramonde de SERS, la mariée était dotée de 500 livres[1595].

6.4 Miramonde de MIGLOS. Elle épousa par contrat du 17 février *1574* (Jules Villain) alias 17 février 1576, **François de MONTAUT**, seigneur de Miglos, fils de

[1587] AD.HG 3 E 2331
[1588] AD. Ariège 5 E 6218 (35)
[1589] Preuves de noblesse de Bernard de Montaut du 25 février 1649, Pierre Roberti, notaire d'Artigat, AD.Aude 40 J 4
[1590] Aubais, *Pièces fugitives…,* II, 95
[1591] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.183se référant à AD.HG Bessier 907
[1592] AD.Gers 3 E 1356, indique la date et l'ascendance; Aubais, *op.cit.,* II, 95, indique la date.
[1593] AD.Gers Vergès I 1587
[1594] AD.Ariège 40 J 1, de 1605 ?
[1595] AD.Ariège, Gautet, notaire à Tarascon

Samson de MONTAUT, seigneur de Brassac, Labat, et d'Anne alias Catherine de SERS, sa première épouse[1596], la succession de Miramonde de Montaut fut ouverte en 1611 (même acte.) Elle avait testé, veuve, le 30 mai 1611, instituant héritier universel son fils François de Montaut, seigneur de Labat[1597]

6.5 Catherine de MIGLOS. Elle épousa **Nicolas de VOISINS**, seigneur de Cornebarrieu, comme indiqué supra. Nicolas de Voisins, seigneur de Cornebarrieu qui avait épousé, en premières noces, Violande de Fanjeaux, par contrat du 17 mars 1554, testa le 6 janvier 1559. Nicolas de Voisins épousa, (vers 1570 ?), en secondes noces, Catherine de Miglos (il n'est pas dit feu en 1587, lors du mariage de sa fille Paule.) Nicolas de Voisins était fils d'autre Nicolas de Voisins, seigneur de Cornebarrieu, et Bernarde de Goyrans, sa troisième épouse, cette dernière, veuve de Nicolas de Voisins, seigneur de Cornebaqrrieu, épousa en secondes noces, par contrat du 7 juin 1540, François de Peyrolles[1598].

VI François de MIGLOS, seigneur de Junac. Il pourrait être né vers 1550.
Il épousa **Hélène de ROQUEFORT** comme indiqué supra.
Ils eurent :

7.1 François de MIGLOS, qui suit.

7.2 Jean François de MIGLOS qui suivra.

7.3 très **probablement Louis de MIGLOS** de Junac. Le 16 juin 1619, au château de Junac, par l'entremise de Louis de Miglos de Junac, Jean Raymond de Lorde, seigneur de Carabas, fit compte avec François de Montaut, seigneur de Labat[1599].

VII François de MIGLOS, seigneur et baron de Junac. Il pourrait être né vers 1580
Le 31 août 1614, il fut témoin de son cousin germain François de Montaut, seigneur de Labat lors de son contrat de mariage avec Marguerite de Monstron de Sauton, fille de Louis Alexandre de Monstron de Sauton, seigneur d'Escouloubre, et de Françoise de Montfaucon, *la mariée était donc sa belle-sœur,* François de Miglos, seigneur et baron de Junac dit que feue Catherine de Miglos, sa tante, veuve de feu Nicolas de Voisins, seigneur de Cornebarrieu, par son testament avait institué héritier universel ledit François de Montaut, seigneur de Labat[1600]. Il mourut avant 1649, comme prouvé infra.
Il avait épousé, par contrat du 11 juillet 1605, **Antoinette de MONSTRON**, fille de Louis Alexandre de MONSTRON, seigneur d'Escouloubre, le marié était assisté de Solan de Sers, seigneur d'Aussignan (et non Auxillon), suivant procuration du 9 juillet 1605, parmi les

[1596] AD.Ariège 40 J 2
[1597] Preuves de noblesse de Jean de Montaut, seigneur de Labat et de son frère Alexandre de Montaut, baron de Miglos, du 15 novembre 1666, par Pellot, AD. Ariège 40 J 4
[1598] AD.HG 3 E 11785.
[1599] AD.Ariège 40 J 4
[1600] AD.Ariège 40 J 2; AD.Aude B 25

présents, Sébastien de Miglos, seigneur de Château-Verdun, Jean de Roquefort d'*Araignon* (Aragnon ou Aragnou), la mariée était dotée de 7.000 livres[1601], la mère de la mariée était Françoise de Montfaucon, qui testa le 26 février 1639, nommant, entre autres, sa fille Antoinette[1602].
Solan de Sers, procureur (*des parents du marié)* avait épousé, en troisièmes noces, en 1603 Marie de Roquefort, fille de Blaise de Roquefort et de Géraude de Chambert sa seconde épouse[1603], Hélène de Roquefort, mère du marié, était probablement une sœur de Blaise de Roquefort.
Antoinette de Monstron, veuve, fit en 1649-1650 une donation à François de Montaut, seigneur de Labat et à Louis Alexandre de Montaut, seigneur de Miglos[1604].
Ils n'eurent pas de postérité tel que cela apparaît dans plusieurs actes, Antoinette de Miglos était la nièce, au sens littéral, et non la petite-fille d'Antoinette de Monstron, les terres de Junac et de Miglos reviennent à Louis Alexandre de Montaut neveu de François de Miglos tel que cela apparaît en 1653.

***

VII bis Jean François de MIGLOS, seigneur de Baychou (lieu en Suc-et-Sentenac, à 2 km de Vicdessos, qui relevait de la justice seigneuriale de Miglos), et non Junac, c'est ce que disent les actes.
Le 10 août 1623, il fut présent au contrat de mariage de Blaise de Ferrouil, seigneur et baron de Celles et de Catherine du Pac, fille de Pierre du Pac, seigneur de Bellegarde, et de Cécile d'Encausse[1605].
Il mourut avant le 18 décembre 1645, date du contrat de mariage de sa fille Antoinette.
Il avait épousé, par contrat du 27 mai 1626, **Anne de MIGLOS**[1606].
Ils eurent :

> **8.1 Charles de MIGLOS**, écuyer. Le 7 juillet 1653 à l'occasion du contrat de mariage, au château de Camou, de Louis Alexandre de Montaut, seigneur et baron de Miglos et de Junac, fils de François de Montaut, seigneur de Labat, avec Marguerite de Villemur, fille de Roger de Villemur de Pailhès, seigneur de Belfort, et de feue Françoise de Sers, dotée de 40.000 livres, Charles de Miglos, écuyer, procureur fondé d'Antoinette de Monstron, veuve de François de Miglos, seigneur et baron de Miglos et de Junac, sa tante, donna la place et seigneurie de Junac, léguée par son mari par son testament, reçu Guillaume Rolland, notaire, sous réserve de 3.000 livres, pour en disposer, plus 7.000 livres qu'elle lui avait donné, dont 1.000 livres à Antoinette de Miglos, femme du seigneur de Biros, sa nièce ; au sieur de Labat, son beau-frère, 2.000 livres ; à Anne de Montaut, sa fille, femme du sieur de La Barthe, 1.000 livres ; à Jean de Montaut, chevalier, son neveu, 3.000 livres. Ledit sieur de Miglos (*Charles*

[1601] AD.Aude B 24
[1602] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 270.
[1603] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Sers,* produisant la preuve.
[1604] AD.Ariège B 3
[1605] AD.Aude B 10
[1606] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.183 ; Aubais, *Pièces fugitives…*II, 55

de Miglos) donna la moitié de ses biens à tel enfant mâle qu'il lui plaira de nommer, parmi les présents Pierre de Traversier, seigneur de Fantillou[1607].
Le 2 juillet 1653 Marguerite de Monstron, femme de François de Montaut, seigneur de Labat, avait nommé procureur Jacques de Miglos, seigneur de La Tour de Capoulet, pour la représenter au contrat de mariage de son fils Louis Alexandre de Montaut avec *Marie* de Villemur[1608].

8.2 Antoinette de MIGLOS. Elle épousa, par contrat du 18 décembre 1645, **Raymond Bertrand de CASTET**, seigneur de Biros, fils de feu Frédéric de CASTET, seigneur de Biros, et de Gabrielle du PAC, la mariée était dotée de 6.000 livres par sa mère, sa tante et marraine Antoinette de Monstron, femme de François de Miglos, seigneur de Junac, lui donna 1.000 livres, parmi les présents Jean Jacques de Miglos, seigneur de *Lacourt*[1609], en fait La Tour de Capoulet. Leur fille Marie de Castet, posthume, fut baptisée à Lescure le 15 mai 1669[1610]. Antoinette de Miglos mourut à Saint-Lizier le 14 août 1685[1611]

8.3 Louise de MIGLOS. Elle prit l'habit le 2 février 1641, dotée de 2.000 livres par son père Jean François de Miglos, seigneur de Baychou[1612].

8.4 Jean François César de MIGLOS, seigneur de Rougairam, qui suit.
Son ascendance est indiquée par le marquis d'Aubais, selon ses preuves de noblesse (qui toutefois dit que Jean François, père de Jean François César est fils de Charles alors que les preuves montrent que Jean François est fils de François, frère de Charles.)
Il n'est donc pas fils de Pierre de Miglos, seigneur de Rougairam, cette dernière filiation paraissait difficile à admettre par la chronologie. Toutefois on ne sait pas comment Jean François César de Miglos acquit la seigneurie de Rougairam.

VIII Jean François <u>César</u> de MIGLOS, seigneur de Rougairam.
Il fut maintenu noble en 1669[1613]
Il avait épousé **Louise de LAPASSE**, fille de Maximilien de LAPASSE, seigneur de la Hitère, et de Georgette du PAC[1614]. Balthazar de Lapasse, seigneur de la Hitère (*frère de la mariée)* vendit le 25 février 1678, à son frère Jean Louis de Lapasse, seigneur de la Hitère, des biens d'environ cent sétérées, au terroir de Montbrun, pour 4.250 livres à charge de payer à César de Miglos, seigneur de Rougairam, 3.115 livres, qu'il lui devait pour reste de constitution dotale de Louise de Lapasse, son épouse[1615].

[1607] AD.Ariège 40 J 4
[1608] AD.Ariège 40 J 4
[1609] AD.Ariège B 142 p.114
[1610] RP. Lescure.
[1611] RP. Saint-Lizier.
[1612] AD.HG 3 E 9495 Longages.
[1613] Aubais, *Pièces fugitives…*II, 95
[1614] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 72.
[1615] AD.HG 3 E 15474 Montesquieu-Volvestre.

Le 11 mars 1698, César de Miglos, seigneur de Rougairam, reçut de Jean de Roquemaurel, seigneur de Soueix, par les mains de Paul de Roquemaurel, seigneur de Montégut, capitaine châtelain de la ville et pays de Castillon, fils dudit seigneur de Soueix, 300 livres pour fin de 564 livres cédées *par* (?) ledit seigneur de Soueix par Jean de Lapasse, seigneur de la Hitère pour les causes du 14 février 1692[1616].
Dans sa descendance on trouve deux branches, celle des seigneurs de Rougairam, qui s'éteignit au degré suivant, et celle des seigneurs de Laprade. Il est probable que Jean François César de Miglos, seigneur de Rougairam, et Louise de Lapasse eurent :

9.1 Jean Gustave de MIGLOS, seigneur de *Combarron* (Rougairam), habitant Artigat, il testa le 6 juin 1752, faisant des legs à Pauline de *Cougayram* (Rougairam), sa nièce et à Jean Auguste de Miglos de La Barthe, instituant héritier universel Jean François César de Miglos, seigneur de Laprade, son neveu[1617].

9.2 Maximilien de MIGLOS, seigneur de Laprade, qui suit.

9.3 Louis de MIGLOS, brigadier des gardes du corps du Roi en 1726, frère de Maximilien (infra.).

IX Maximilien de MIGLOS, seigneur de Laprade. Il fut présent, le 17 mai 1702, au contrat de mariage de François de Montlezun et de Jeanne Marie de Villemur[1618]. Le 7 septembre 1715, il fut le parrain, à Montesquieu Avantès, de Rose Marguerite de Tersac[1619] (de la famille qui deviendra de Faydit de Terssac.)
Le 24 avril 1726, il était avec son frère Louis de Miglos, brigadier des gardes du corps du Roi, comme oncle paternel, le témoin de sa nièce Antoinette de Lorde, fille de Jean Louis (alias Jean François, *Histoire de la famille du Pac)* de Lorde, sieur de la Murasse, seigneur de Coutalet, et de Paule du Pac, avec Pierre de Grenier, seigneur de la Broue[1620].
D'une alliance inconnue (peut-être une demoiselle de Lorde) il eut :

10.1 Jean François César de MIGLOS de Rougairam, seigneur de Laprade, qui suit.

10.2 Jean Auguste de MIGLOS de *La Barthe*. Jean Auguste de Miglos de Rougairam testa le 25 avril 1779, instituant pour son héritier Jean François César de Miglos, son frère, faisant des legs à son frère cadet Georges de Miglos, à sa sœur Marie de Miglos, à sa femme, demoiselle de Caubet, épousée par contrat du 4 mai 1754[1621].

10.3 Georges de MIGLOS.

[1616] AD.Ariège 5 E 7268 Saint-Girons.
[1617] AD.HG 3 E 16210 Plan-Volvestre
[1618] AD.HG B 33
[1619] RP. Montesquieu Avantès.
[1620] AD.HG 3 E 16199 Plan-Volvestre.
[1621] AD.Ariège 2 C 927 Saint-Girons.

10.4 Pauline de MIGLOS de Rougairam.

10.5 Marie de MIGLOS.

X Jean François César de MIGLOS de Rougairam, seigneur de Laprade puis de Rougairam.
Le 11 septembre 1751, il fut procureur de Louise Charlotte de Foix, marquise de Fornex, Lauragais, et autres places, veuve de très haut et très puissant seigneur Honoré, comte de Sabran, des comtes de Forcalquier, demeurant en son château de Fornex, qui donna à ferme la terre et baronnie de Larroque, Lespugne, Saint-Arroman, fiefs de Saint-Plancard, pour 9 ans, rente annuelle de 3.000 livres[1622] . Le 5 décembre 1780, le testament de noble François *Commenge* Durieu de Lasalle, habitant Comanie, fut insinué, il instituait héritière générale sa sœur Marie Durieu de Lasalle et faisait un legs de 3.000 livres à Jean François de Miglos[1623].
En 1789, Jean François de Lort, coseigneur de Villeneuve en la vallée de Bellongue, habitant le château de Pesqué, lui fit donation de tous ses biens, sis à Villeneuve, Argein et *Amazein,* sous réserve d'une rente annuelle et viagère de 1.000 livres[1624] (ces données permettent de compléter la Généalogie de la famille de Lort du Pesqué.)
Il avait épousé, en 1756 (dispense de bans du 11 février 1756), **Madeleine de LORT** du Pesqué[1625].
En 1775, Jean François César de Miglos Rougairam, seigneur direct dudit Rougairam, habitant son château du Pesqué, et Madeleine de Lort du Pesqué, son épouse, vendirent à Guy de Méritens de Rozès, baron de Betbèze, une rente annuelle de 150 livres, moyennant la somme de 3.000 livres[1626]

On trouve ensuite :

Louis Georges de MIGLOS de *Nougairous* (Rougairam) présent le 20 octobre 1776, au château de Montégut, à Rimont, au contrat de mariage de Jean François de Méritens, et d'Elisabeth Duthil de Montségu (ou du Thil de Monségu.)[1627]

Jean Georges de MIGLOS Saint-Amans et Madeleine de Cassaignard Saint-Amans, son épouse, furent, en 1779, témoins d'Elisabeth Victoire de Bonnet de Maureilhan à son contrat de mariage avec Jean de Serres[1628] ; le 9 septembre 1790, habitant Pamiers, ils étaient en procès avec Jean Pierre de Cazeneuve, chevalier de Saint-Louis[1629].

[1622] AD.HG 3 E 22352 Sarremazan.
[1623] AD.Ariège 2 C 929
[1624] AD. Ariège B 135
[1625] Abbé Samiac, se référant à AD. Ariège G 5
[1626] AD.HG 3 E 26167 Roquefort.
[1627] Monroux, notaire de Saint-Lizier.
[1628] AD. Ariège B 122
[1629] AD. Ariège B 165

Joseph Jourdain de MIGLOS, qui épousa **Emilie Dominique Eulalie de LAPASSE**, fille de Paul de Lapasse et de Marie Marguerite Françoise d'Ustou, ces derniers mariés le 8 août 1780[1630] . Comme les autres branches de la famille de Miglos semblent éteintes il appartient probablement à cette branche. Joseph Jourdain de Miglos, chevalier de Saint-Louis, âgé de 66 ans, capitaine en retraite, était le 21 avril 1828 présent au baptême de Jules Paul Fortuné Amable de Faydit de Terssac[1631]

En 1789, vivaient dans un manoir aristocratique de l'Ariège *toute une nichée de femmes* (sic), les **demoiselles de MIGLOS**, les demoiselles d'Armengaud, vieilles filles célibataires[1632].

II-4
Seigneurs de Dalou

L'auteur de cette branche, Arnaud de Miglos, était fils de Raymond I de Miglos, seigneur de Luzenac, coseigneur de Château-Verdun.

III Arnaud de MIGLOS, chevalier, seigneur de Dalou (à 1 km de Varilhes, Ariège) et d'Arzens (à 6 km d'Alzonne, Aude.) Il pourrait être né vers 1425.
La seigneurie de Dalou était tenue en 1446 par Raymond de Miglos, Jean IV de Lévis, la dénombra à cette date[1633], Arnaud de Miglos l'avait donc très probablement acquise de son frère. En 1503, Jean V de Lévis déclara que la terre de Dalou était tenue de lui par Pons de Miglos[1634], Arnaud de Miglos étant mort en 1475, sans héritier mâle et ayant institué héritière universelle sa fille Andrine on ne sait qui est Pons de Miglos.
Arnaud de Miglos fut reçu sénéchal de Carcassonne, le 12 novembre 1461, parmi les nouveaux offices attribués à l'avènement de Louis XI, il le serait resté jusqu'en 1468[1635], mais en *1463*, le Roi ordonna à Arnaud de Miglos, sénéchal de Carcassonne, de remettre sa charge au comte de Foix, Gaston[1636] (C. Barrière-Flavy écrit qu'il fut sénéchal de Carcassonne de 1463 à 1465), châtelain du château de Cabaret en 1465, de celui de Florentin en 1468, des châteaux de Fiac et Couffoulens en 1469[1637], il aurait été conseiller et chambellan du Roi, grand écuyer du Roi.
Le 1er août 1475, l'arrêt rendu dans le procès entre lui et Guillaume Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Sainte-Camelle, et Jean de Châteauverdun, seigneur de Calmont, fut que les défendeurs devaient rendre à Arnaud de Miglos le lieu d'Orlu, avec les fruits perçus depuis la demande du 17 décembre 1466[1638] .

[1630] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.74
[1631] RP. Saint-Lizier.
[1632] Abbé Duclos, *op.cit.,* 9, p.309
[1633] Timbal, *L'application des coutumes de Paris au pays d'Albigeois,* p.76, p.105
[1634] Timbal, *op.cit.,* p.76, p.106
[1635] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.184 se référant à AD.HG B2, la date de 1468 est probablement déduite de la réception d'Estevenot de Talauresse, comme sénéchal de Carcassonne le 29 août 1469.
[1636] Abbé Duclos, *op.cit.,* 13, p.265
[1637] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* se référant à BN P.O, vol.1964, cote 45069, ppP8,12,13-16.
[1638] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.184 se référant à AD.HG B 4

Arnaud de Miglos fut tué au siège de Lyon le 18 octobre 1475[1639].
En 1479, Nicolas et Hugues d'Hautpoul, frères, étaient en procès contre les hoirs de feu Arnaud de Miglos, à savoir Marquèse de Miglos, épouse de Bertrand de Capendu, chevalier, Marguerite de Miglos, épouse de François Hébrail, et Aimey de Gléon, concernant les terres de Villesèque vendues avec pacte de rachat à Arnaud de Miglos[1640].
Il avait épousé **Isabeau de CABARET,** dame de Villarzel. Elle mourut à la Toussaint 1477, selon une déclaration de sa fille Marguerite de Miglos, le 10 avril 1478, laquelle disait à cette date que son père était mort il y a eu 2 ans à la Saint Luc[1641].
Ils eurent :

4.1 Andrine de MIGLOS. Elle épousa, très probablement avant 1468, **Aimery de GLEON**, écuyer.
Andrine de Miglos, non mariée, avait était été instituée héritière universelle par son père, elle épousa Aimery de Gléon, lui faisant don de tous ses biens meubles et immeubles, son mari lui apportant 1.000 livres tournois. Elle a joui de l'hérédité pendant 4 ans jusqu'à son décès, elle mourut sans enfant ; les 19 février et 6 avril 1478, Aimery de Gléon réclama 500 livres plus les 1.000 livres qu'il avait apportées, il avait aussi payé 200 livres sur la dot de Marguerite de Miglos, épouse de François Hébrail plus 200 livres à Isabelle de Cabaret sur sa dot au seigneur de *Cabanac*, Isabelle de Cabaret devait payer cette dot. A la mort d'Isabelle de Cabaret, Aimery de Gléon s'était porté héritier[1642], de ceci on peut déduire qu'Andrine de Miglos était très probablement l'aînée, qu'elle s'était mariée avant sa sœur Marguerite. Le procès continua au moins jusqu'en 1481 date à laquelle Marguerite de Miglos fut maintenue en possession de ses biens.

4.2 Marquèse de MIGLOS. Elle épousa **Bertrand LE BAR**, seigneur de Capendu (le nom apparaît comme Le Bar dans de nombreux actes, il semble être devenu de Bar voire avoir été abandonné pour ne conserver que Capendu.) Elle était dotée de 3.000 francs plus des joyaux et des robes ; la dot n'ayant pas été payée, Bertrand Le Bar était en 1478 partie prenante au procès cité supra. Le 16 août 1491, Bertrand Bellissen, sieur de Malves, bourgeois de Carcassonne acheta, sous faculté de rachat dans 6 ans, à Bertrand de Bar, baron de Capendu, marié à Marquèse de Miglos, la seigneurie de Sallèles, indivise avec le Roi, pour 300 livres[1643]

4.3 Marguerite de MIGLOS. Elle épousa, en 1468, **François HEBRAIL**, seigneur de la Cortade, Rivière, Tonnac, fils de Salvy HEBRAIL, seigneur de la Cortade, et de Marguerite de CARDAILLAC, d'où postérité[1644]. Suite au procès cité supra

[1639] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.184
[1640] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.184 se référant à AD.HG B 2005
[1641] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.184 se référant à AD.HG B 2004
[1642] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.184 se référant à AD.HG B 2004
[1643] Maurice Vuillier se référant à Cros Mayreville, sans précision.
[1644] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp. 961, 962.

Marguerite de Miglos fut maintenue en possession de la moitié des biens, le 10 février 1481[1645].

III
Seigneurs de Rougairam.

Dans les actes le lieu est écrit Roquairan avec des variantes, Jules Villain écrit par erreur Rieupeyroux, il s'agit du lieu de Rougairam, à 3 kms de Pailhès (Ariège.)
On trouve plusieurs personnes qualifiées de lieux tels que *Pofugue, Rogairous*, *Pujagon*, *Pagajan, Rougaydon,* avec plusieurs variantes, il s'agit du même lieu.
Une série de personnes de cette branche apparaît dans les actes, dont le premier est François de Miglos, seigneur de Rougairam qui vivait en 1566. Ces personnes paraissent liées à celles de la branche des seigneurs de Junac (parentèle commune.) François de Miglos auteur de cette branche pourrait être le second fils d'Antoine de Miglos et de Cécile de Mauléon.
L'auteur de cette branche, François de Miglos, seigneur de Rougairam, pourrait être fils d'Antoine de Miglos, seigneur de Junac, et de Cécile de Mauléon.
La généalogie de cette branche pourrait être :

I (**V** si rattaché) **François de MIGLOS**, seigneur de Rougairam, vivait encore en 1566.
François de Miglos, seigneur de *Pufogue* (Rougairam) fut présent, le 6 janvier 1566, au contrat de mariage de François d'Espinas, habitant Lézat, et de Germaine d'Escorneboeuf, fille d'Antoine d'Escorneboeuf, seigneur de Lanoux, et d'Antoinette de Gavarret, parmi les autres présents : Jacques de Villemur, seigneur de Capens, Blaise de Roquefort, seigneur de Daumazan, Pierre de Sers, seigneur de Casteras[1646].
D'une alliance inconnue il pourrait avoir eu :

2.1 Georges de MIGLOS.
Georges de Miglos, seigneur de *Rogairous* (Rougairam), fut nommé en 1569 procureur de Jean de Villemur, prévôt de l'église de Saint-Lary d'Aulus[1647]. Le 15 décembre 1593, **Claude de CONTE**, veuve de Georges de MIGLOS, seigneur de *Rougayran* fit un codicille[1648]. On voit apparaître dans la région cette famille de Conte ou de Comte alias Le Comte.

2.2 Jean de MIGLOS, seigneur de Rougairam.
Le 31 janvier 1588, Durand de Gestes, épousa par contrat Louise de *Sentier* (Sentis), fille de feu noble Louis de *Sentier* (Sentis) et de Julienne de Miglos, *assisté* de Jean de Miglos, seigneur de *Pagajan* (la déformation de Rougairam apparaît clairement) et d'Arnaud de *Sentier* (Sentis), oncle paternel[1649], il faut certainement lire assistée. André Navelle écrit que Juliane de Miglos épousa Jean de Sentis de Longages et que

[1645] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.184 se référant à AD.HG B 1994
[1646] AD.HG 3 E 9602 Marquefave.
[1647] AD.HG 3 E 9602 Marquefave.
[1648] AD.Ariège 5 E 5008 Mazères.
[1649] AD.HG Reg. Ins.3

leur fille Louise de Sentis épousa, par contrat des 10 mai 1587 et 31 janvier 1588, Durand de Gestes, seigneur de La Vernouze[1650].
Barbe de Béon vendit le 18 avril 1600, par le ministère de Jean de Miglos, seigneur de *Pujagon,* à sire Pierre Soueix, marchand de Lescure, la métairie de Bau, au lieu de Rimont, cette métairie appartenait auparavant sans doute à Jean de Péguilhan, seigneur de Bau, mari de Barbe de Béon, cette vente est indiquée dans plusieurs actes de 1600 à 1604[1651].

2.3 Julienne (Juliane) de MIGLOS. Elle épousa **Louis de** *SENTIER* (**SENTIS**) dont elle était veuve le 31 janvier 1588, date du contrat de mariage de leur fille Louise de *Sentier* (Sentis) avec Durand de Gestes[1652].

D'un des deux présumés frères Georges ou Jean de Miglos, pourrait être issu :

III (VII) **Pierre de MIGLOS**, seigneur de Rougairam.
Le 11 juillet 1605 Pierre de Miglos, seigneur de *Rigarrau,* fut présent au contrat de mariage de François de Miglos, seigneur de Junac, et d'Antoinette de Monstron, étaient également présents Sébastien de Miglos, seigneur de Château-Verdun et Jean de Roquefort *d'Araignon[1653]* (Aragnon ou Aragnou.)
Un acte de 1623 concernant les hoirs du seigneur des Cavaignous, Jean François de Hunaud, fils aîné de Françoise de Villemur, dame des Cavaignous, porte en marge : en 1626 Louise de Monstron, veuve de Pierre de Miglos, seigneur de *Rigayrous,* et François d'Usson, seigneur de Bonrepaux, reçu Antoine Ferrière, notaire du Fousseret[1654], puis le 10 août 1626 Louise de Monstron, veuve de Pierre de Miglos, seigneur de *Rieupeyroux* donna 1.000 livres à Jeanne de et Miglos, chacune, ses filles[1655]
Pierre de MIGLOS, seigneur de *Rieupeyroux,* épousa, par contrat du 25 juin 1597, **Louise de MONSTRON de SAUTON d'Escouloubre**, fille de Jean de MONSTRON de SAUTON, seigneur d'Escouloubre, Sainte-Colombe, et de sa seconde épouse Marie de POMPADOUR[1656] (et non sa première épouse Jeanne de ROQUELAURE.)
Le 13 mai 1632, Louise de Monstron, veuve de Pierre de Miglos, seigneur de Rougairam, donna à Anne de Monstron de Sauton, seigneur de Casteldos, son neveu, le quart d'un moulin qu'elle avait à Bélesta[1657], en 1645 elle nomma procureur Louis d'Augéry, son beau-fils[1658].
Un acte de 1648, citant demoiselle d'Escouloubre, veuve de Pierre de Miglos, seigneur de *Rigayron,* montre que Pierre de Miglos avait acheté la métairie de la Peyrusse en la juridiction de *Moncla[1659]*.

[1650] André Navelle, *op.cit.,* se référant à AD.HG Reg. Ins 3 f°294
[1651] Abbé Samiac.
[1652] AD.HG Reg. Ins. 3.
[1653] AD.Aude B 24
[1654] AD.HG 3 E 15390 Montesquieu-Volvestre
[1655] AD.Aude B 31
[1656] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.270
[1657] AD.Aude B 35
[1658] AD.HG 3 E 15580 Montesquieu-Volvestre.
[1659] AD.HG 3 E 15540 Montesquieu-Volvestre.

Ils eurent :

4.1 Marguerite de MIGLOS. Elle épousa, par contrat du 9 octobre 1618, **François d'USSON**, seigneur de Bonrepaux , de la ville de Mas d'Azil, fils de Françoise de *RESPAUD* (RASPAUD), la mariée était dotée de 7.000 livres[1660].
On cite en 1644 Marguerite de Miglos, femme de noble Paul *Rumeau,* seigneur de *Putagon* (Rougairam) et Isabeau de Miglos, sa sœur[1661]

4.2 Jeanne de MIGLOS.

4.3 Gabrielle de MIGLOS. Elle épousa **Louis d'AUGERY**, seigneur de Cairols alias Canals, ils sont cités en 1644[1662]

4.4 Marie de MIGLOS. Elle épousa, par contrat du 20 septembre 1626, **François César de HUNAUD**, seigneur d'Aubiac[1663], fils de Roger de HUNAUD, seigneur des Cavaignous, et de Françoise de VILLEMUR. Leur fille Gabrielle de Hunaud épousa, par contrat filiatif du 4 mai 1646, Frédéric de Lort, seigneur du Pesqué, fils de Jean de Lort, seigneur du Pesqué, et de Jeanne du Pac, elle était dotée de 6.000 livres, ses parents ne sont pas dits feus à cette date[1664]. Marie de Miglos mourut dès 1667, date à laquelle elle est citée comme telle, sa fille Anne de Hunaud est alors dite femme de Bernard Descat[1665].

4.5 Isabeau de MIGLOS. Elle épousa **Jean Jacques de GESTES** de Longages, elle vendit, en 1641, à Louis d'Augéry, seigneur de Cairols, ses droits sur une métairie dite de Tournemire, reçus par le décès de ses sœurs *Marguerite* et Jeanne[1666].

IV
Personnes isolées

Raimond Aton de Lordat, seigneur de Castagnac, époux de Frise, testa le 27 novembre 1417, nommant sa fille Guilhelme de Lordat épouse de Brunet de Miglos[1667].
8 juin 1404, Guillemette de Lordat, épouse de Brunet de Miglos, donna une quittance à son père Raimond de Lordat[1668]. Brunet de Miglos est probablement celui qui avait rendu hommage à Archambaud et Isabelle, comte et comtesse de Foix le 28 février 1401 (v.st) pour sa part du lieu de Miglos, du moulin de Vicdessos, ce qu'il possédait à Unac et Perles.

[1660] AD.HG Reg. Ins 21
[1661] AD.HG 3 E 15579 Montesquieu-Volvestre.
[1662] AD.HG 3 E 15579 Montesquieu-Volvestre.
[1663] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 191, se référant à AD.HG 2 E 1378 *;* Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives…*, II, p. 74.
[1664] AD.HG 3 E 15413 Montesquieu-Volvestre
[1665] AD.HG 3 E 15469 Montesquieu-Volvestre
[1666] AD.HG 3 E 9495 Longages
[1667] AD.Gers I sup 356 n°12049
[1668] AD.Gers Vergès I 2276 n°4281

1411, Dette de Jacques de Miglos, damoiseau, coseigneur de *Colomiers*[1669]
1422 Dame Philippe de Miglos, cohéritière pour 2/3 de feu Georges ou Jourdain de Miglos, coseigneur de *Colomiers,* paie une dette[1670]. On ne sait s'il s'agit de Colomiers, dans la banlieue de Toulouse (ce que semblent indiquer les actes des AD.HG) ou Coulomiès dans l'Aude.

1494, Bertrand de Miglos, chevalier, était parmi les gentilshommes de bonne volonté associés à la fortune du comte de Foix, dans la conquête du royaume de Naples. Jean de Foix, vicomte de Narbonne, alla rejoindre le gros de l'armée (de Charles VIII) aux pieds des Alpes ayant avec lui, au nombre de ses chevaliers, Bertrand de Miglos[1671].

En 1503, Jean V de Lévis déclara que la terre de Dalou était tenue de lui par Pons de MIGLOS[1672].

Noble Menge de Miglos de Pailhès épousa, par contrat du 28 juillet 1510, Gabrielle de Gavarret, fille de Jean de Gavarret, coseigneur de Saint-Léon[1673]. Il est peut-être Dominique de Miglos, fils naturel de Jean de Miglos, seigneur de Vernajoul, qui aurait été reconnu noble.

1521, Transaction au sujet de dot entre noble Françoise *Delcassé*, épouse de noble *Ramon* de Miglos de *Vernycollet* (Vernajoul) au comté de Foix, et noble François, Raymond et Jean *Delcassé,* frères de …(diocèse de Couserans) pour 100 livres restant sur 300 livres[1674]
1er décembre 1558 Transaction entre Françoise du Cassé, veuve de feu *Roger* de Miglos, et François du Cassé, seigneur de Larbont *(Ariège),* fils de Raymond Bernard du Cassé et petit fils de Raymond Arnaud du Cassé[1675]. Il est peut-être Ramond de Miglos, fils naturel de Jean de Miglos, qui aurait été reconnu noble.

1532, Accord entre Gaillarde et Gabrielle de Miglos, sœurs, d'une part, et Isabelle et Claire de Courcelles, sœurs, héritières sous bénéfice d'inventaire de feu Me Antoine de Courcelles, chancelier de l'Université, à cause de …livres laissées par le testament d'Antoine de Miglos et de 230 livres prêtées par Gabriel de Miglos au dit de Courcelles.
Accord est fait par noble François Gilbert, procureur d'Isabelle et mari de Claire de Courcelles et Pierre de Miglos, religieux de l'abbaye de La Grasse, frère et procureur de Gaillarde de Miglos, épouse de Jean de Noé, seigneur de Durafort, et de Gabrielle de Miglos[1676]. Navelle écrit que ces Miglos font partie de la branche des seigneurs de *Colomiers.*

[1669] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.185 se référant à AD.HG Faurges 602
[1670] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.185 se référant à AD.HG Rivière 6760
[1671] C. Barrière-Flavy, *op.cit.,* p.76, se référant à *Histoire du Languedoc,*XI, p.152
[1672] Timbal, *op.cit.,* p.76, p.106
[1673] AD.HG 3 E 10127 p.112
[1674] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.185 se référant à AD.HG de Cruce 2954
[1675] BN Fr 32298, Antoine Alerat, notaire de La Bastide de Sérou
[1676] André Navelle, *op.cit.,* VII, p.185 se référant à AD.HG Arnaud 240

14 juin 1548, Roger de Lorde, fils d'Arnaud Jean de Lorde et de Philippe de Montaut, épouse Françoise de Miglos[1677].

28 janvier 1608, Contrat de mariage d'Antoine de Couderc, seigneur de Cazelles, au pays de Sault, et Anne de Traversier, fille de feu noble Jean de Traversier du lieu de *Durs* (Urs) au comté de Foix ; assistée de noble Elie de Traversier, son frère, seigneur de Fantillou, et de Françoise de Miglos, leur mère[1678]. On trouve en 1653 Pierre de Traversier, seigneur de Fantillou, présent au contrat de mariage d'Alexandre de Montaut, seigneur et baron de Miglos, et de Marguerite de Villemur, dans cet acte Charles de Miglos, procureur d'Antoinette de Monstron, veuve de François de Miglos, seigneur et baron de Junac, donnait au marié le lieu et seigneurie de Junac, Charles de Miglos donnait la moitié de ses biens.

9 mars 1615, Testament de noble Matthieu Dupuy de Cassagnabère, il était marié à feue Jeanne de Miglos, sa 1ère femme, il était marié en secondes noces à Bertrande de Bascans[1679]

24 août 1616, Contrat de mariage de noble Vézian de Labatut, écuyer, habitant Marignac lès *Allen* (Allens ?), fils de noble Vézian de Labatut et de Marguerite de Franc, et de Jeanne de *Commines* (Comminges ?), fille de feu Manaud de *Commines* et de feue Jeanne de Miglos, habitants de Saubens, assistée de Jeanne de Goyrans, femme de Jean Jacques de Tersac, seigneur et baron de Montberaud[1680]

Charles de Miglos, seigneur de Gabre (à 3 km de Pailhès, Ariège) épousa par contrat du 30 octobre 1631 (alias 30 octobre 1635, les deux actes existent) *Marie Philiberte* Dupuy, fille de feu François Dupuy, apothicaire, et de Paule de Niort[1681]. Le 16 juillet 1655 Charles de Miglos, seigneur de Gabre, et sa femme Marguerite Dupuy, sont cités avec M. d'Albert, procureur du Roi qui avait épousé Suzanne Dupuy, sœur de Marguerite Dupuy, femme de Charles de Miglos, puis le 1er août Charles de Miglos et sa femme Marguerite Dupuy reconnaissent une obligation[1682].

7 février 1644, Jacques de Miglos, seigneur de *Lastours* (La Tour de Capoulet) est avec Louis de Roquefort, seigneur *du Faissant,* présent au contrat de mariage de Jean Phoebus de Rochechouart, seigneur baron et marquis de Faudoas, et de Marie de Rochechouart, fille de Jean Louis de Rochechouart, seigneur de Barbazan, et de Marguerite de Roquefort, seigneuresse de la Hille, Montégut et la Rivière[1683].

[1677] BnF Fr 32298
[1678] AD.Aude B 26
[1679] AD.HG 3 E 25594 Cassagnabère
[1680] AD.HG 3 E 28928 Cazères
[1681] AD.Ariège (?) 5 E 5229 Belpech
[1682] AD.Aude 3 E 11038 Belpech
[1683] AD.HG 3 E 15579 Montesquieu-Volvestre

Le 18 décembre 1645, Jean Jacques de Miglos, seigneur de *Lacourt*, est présent au contrat de mariage de Bertrand de Castet, seigneur de Biros, et d'Antoinette de Miglos, fille de Jean François de Miglos seigneur de Baychou, et d'Anne de Miglos[1684].
2 juillet 1653, Jacques de Miglos, seigneur de la Tour de Capoulet (*Ariège)* est nommé procureur de Marguerite de Monstron, femme de François de Montaut, seigneur de Labat, pour intervenir au contrat de mariage de son fils Louis Alexandre de Montaut avec Marie de Villemur[1685]. Tout ceci se rapporte à la branche des seigneurs de Junac.

Anne de Miglos avait épousé Jean François de Miglos, seigneur de Baychou, mort avant le 18 décembre 1645, fils de François de Miglos, seigneur de Junac, et d'Hélène de Roquefort.

Annexe
Château et baronnie de Miglos[1686]

Le territoire de la seigneurie de Miglos aurait été originairement compris dans le Couserans, qui renfermait dans ses limites une partie du haut comté de Foix. A l'époque où remontent les premiers documents connus sur cette seigneurie, la vallée de Miglos relevait du comté de Foix.

Le nom de Miglos s'applique à tout un territoire, une vallée pittoresque s'ouvrant dans la gorge de Vicdessos et dont les confins touchent à l'Andorre.

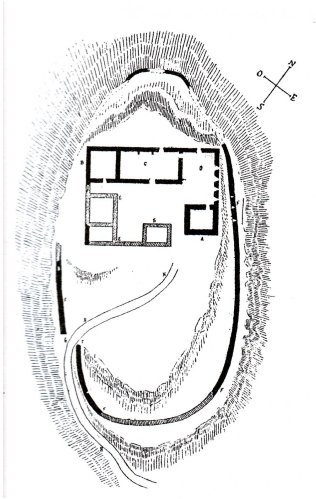

Le château de Miglos, est situé au sommet d'un sommet inaccessible, excepté au sud, du côté du village d'Arquizat. Le site avait été admirablement choisi pour une construction de ce genre. Le donjon qui surveillait la longue route de Tarascon à Vicdessos, défendait la vallée de Miglos, et concourait même par sa position à la défense de tout le pays.

La plateforme qui supporte les restes du château mesure environ 100 mètres de long sur 25 à 30 mètres de large.
L'enceinte fortifiée dans laquelle était compris le château proprement dit est de

e-Flavy, *op.cit.*

forme elliptique et entoure tout le sommet du rocher.
La forteresse d'origine fut reconstruite au 14ème siècle semble-t-il. Le donjon, à l'Est, barlong, est haut de 20 mètres il mesure 4,5 mètres sur deux de ses côtés et 6 mètres sur les deux autres. Contiguë au donjon s'ouvrait une salle de 15 mètres de long, la salle voisine avait mesurait 9,5 mètres sur 5,20 mètres. La tour occidentale, haute de 15 mètres, est barlongue, comme le donjon elle porte des créneaux droits, sans mâchicoulis.

Douiiac, révision le 7 juin 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

Familles de MONTFAUCON

I Famille de Montfaucon originaire du Couserans Seigneurs de Roquetaillade et de Rogles **p. 242**

I-1 Seigneurs de Montfaucon, Roquetaillade **p.243**

I-2 Seigneurs de Saint-Salvayre, Belflou **p.244**

I-3 Seigneurs de Rogles **p.256**

I-4 Seigneurs de Cenant, Belloc **p.263**

I-5 Seigneurs de Cenant (branche cadette) **p.267**

I-6 Seigneurs d'Engraviès **p.268**

II Seigneurs de Festes **p.269**

III Seigneurs de Hierle et de Vissec **p.274**

IV Famille de Montfaucon à Saverdun **p.274**

V Personnes isolées **p.279**

Les preuves concernent au moins 4 ou 5 familles de MONTFAUCON, en Languedoc, sans compter la branche des seigneurs de Montfaucon, de la famille de LAUDUN et celle des seigneurs de Montfaucon de la famille de CABALBY.

1) Famille de MONTFAUCON, seigneurs de Roquetaillade (Aude), originaire de Montfaucon en Couserans, le château de Montfaucon, près de Moulis, a disparu. Une généalogie a été établie par Jules Villain[1687], complétée par Maurice Vuillier, le document qui suit la complète et la corrige. Les actes non référencés en bas de page proviennent de Jules Villain.
2) Famille de MONTFAUCON, seigneurs de Festes, très probablement issue de celle des seigneurs de Roquetaillade.
3) Famille de MONTFAUCON, seigneurs de Vissec, établie au Vigan. Généalogie par Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.3, pp.69-73
4) Famille de MONTFAUCON, marchands de Saint-Girons.
5) Famille(s) de MONTFAUCON, noble(s), en Ariège : à Saverdun (Protestante), au Mas d'Azil et à Sabarat.
6) Une ou plusieurs familles de MONTFAUCON, bourgeoises, notaires, marchands, etc., en Ariège, Aude (Carcassonne et ailleurs), Haute-Garonne, etc.

Les cartes des fiefs sont reportées en fin de document.

I
Famille de MONTFAUCON (originaire du Couserans), seigneurs de Roquetaillade, Rogles, etc.

Montfaucon: à 2 km de Moulis (Jules Villain écrit par erreur Montfaucon le Vieux, se référant à la généalogie *établie* par Dom Bernard de Montfaucon, cela n'apparaît pas dans les documents du Couserans, ni sur la carte de Cassini, il s'agit bien du château de Montfaucon près de Moulis dont parle A. Moulis, *L'Ariège et ses châteaux féodaux) ;* à noter qu'un lieu de Montfaucon existe près de Bellegarde (Aude, fief de la famille du Pac)
Roquetaillade : 7 km au sud de Limoux

Après avoir quitté le Couserans cette famille s'installa à Roquetaillade, fief apporté par Amable de Rivière, avec Cornillac, Villar et *Mornac* (Mournac), fiefs situés près de Roquetaillade, que l'on trouvera cités souvent, et essaima dans cette région, avec les fiefs de *Saint-Salvayre* ou *Saint-Salvadou*, de Saint-Sernin et de Festes (et Pomy et Saint-Amadou). Par la suite Isabeau de Bruères apporta à son mari Jacques de Montfaucon des fiefs dans la région de Dun (Ariège) **:** Rogles, Sainte-Croix et Engraviès, ce qui constitue un deuxième pôle d'implantation. On a également une implantation à Belflou, près de Sainte-Camelle, une autre à Belloc (dit selon un acte en la paroisse de

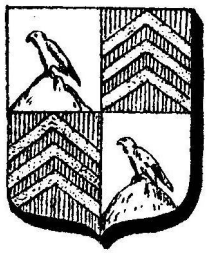

[1687] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* I, pp.634-639 ; **les données non référencées dans le texte qui suit proviennent de cette source.**

Baure, donc en Fontiers-Cabardès) et une autre à Escueillens (à 8 km au sud de Fanjeaux.)
Cette famille porte : « Ecartelé, aux 1et 4, de gueules au faucon d'argent posé sur un mont de même, qui est de Montfaucon, aux 2 et 3 de gueules à 3 chevrons d'or, qui est de Rivière.[1688] »

I-1
Seigneurs de Montfaucon puis de Roquetaillade

I Raymond Bernard de MONTFAUCON. Il vivait le 30 décembre 1295, date de l'échange de la commanderie d'Audinac (à 1 km de Montjoie-en-Couserans), qu'il avait achetée à Raymond de Léran, fils d'autre Raymond de Léran[1689].
Il eut deux fils :

2.1 Raymond Bernard de MONTFAUCON qui suit.

2.2 Augier de MONTFAUCON. Doyen de la cathédrale de Comminges en 1271, il fut évêque de Saint-Lizier en Couserans. Il testa en 1303 demandant son inhumation dans le tableau de ses ancêtres, et mourut la même année.

II Raymond Bernard de MONTFAUCON, aîné, seigneur de Montfaucon et de Gouzens, fut cité le 15 juin 1328 dans la réforme des statuts capitulaires de Couserans[1690].
Il avait épousé, avant le 6 décembre 1324 (date d'une reconnaissance de dot à Jean de Rivière, seigneur de Roquetaillade, frère de sa femme), **Amable de RIVIERE**, coseigneuresse de Roquetaillade, Cornillan, Villars, Mornac, etc[1691].
Ils eurent :

III Augier ou Ogier de MONTFAUCON, coseigneur de Roquetaillade et de la Caida (Espagne).
Il testa le 23 juin 1372, demandant son inhumation dans l'église de Notre-Dame del Pilar à Saragosse, puis d'être transporté au tombeau de ses ancêtres.
D'une alliance inconnue il eut :

IV Raymond Bernard de MONTFAUCON. Il succéda à tous les biens de la Maison de Rivière par la mort de Jean de Rivière, seigneur de Roquetaillade, Conilhac, Villars, Mornac, par acte du 16 décembre 1389. Il vendit tous ses biens en Comminges à Jean, vicomte d'Armagnac. Sa femme et lui reçurent, le 14 janvier 1401, une quittance de dot de Thibaud de Lévis, seigneur de Lieurac, époux de leur fille Thérèse. Il aurait testé en 1449[1692], ce qui paraît anachronique.
Il avait épousé **Madeleine de SAISSAC.**
Ils eurent :

[1688] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.638-639
[1689] Abbé Samiac, *Notes déposées à la bibliothèque de Saint-Girons.*
[1690] Abbé Samiac, *Notes….*
[1691] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.635
[1692] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.635

5.1 Jean de MONTFAUCON, qui suit.

5.2 Thérèse de MONTFAUCON. Elle épousa **Thibaud de LEVIS**, seigneur de Lieurac[1693] et d'Auterive, fils de Jean de Lévis, seigneur de Mirepoix et de Léran, et d'Eléonore de Montaut, sa seconde épouse. Thibaud de Lévis testa le 7 février 1429[1694].

V Jean de MONTFAUCON, coseigneur de Roquetaillade, seigneur de Conilhac, etc. Cité en 1418 comme coseigneur de Roquetaillade, il testa en 1452.
En 1446, Jean IV de Lévis déclara que les seigneuries de Conilhac et de Roquetaillade étaient tenues de lui par Jean de Montfaucon, ainsi que des fiefs à Requis, Mornac, Pétrenquant, Le Villa[1695].
D'une alliance inconnue il eut :

VI Jean Pierre de MONTFAUCON, seigneur de Roquetaillade, Conilhac, etc. Il fut cité dans le testament de son père en 1452.
D'une alliance inconnue il eut[1696] :

7.1 François de MONTFAUCON, qui suit.

7.2 Louis Claude de MONTFAUCON.

7.3 Jean Pierre de MONTFAUCON.

7.4 Jacques de MONTFAUCON, auteur de la branche des seigneurs de Rogles.

VII François de MONTFAUCON, coseigneur de Roquetaillade et de Conilhac.
Il fit un partage avec ses frères en 1481 et 1485. Le 22 août 1492 il fit une donation à son fils Guérin, à l'occasion de son mariage.
En 1503 Jean V de Lévis dénombra comme tenant de lui aux coutumes de Paris, François de Montfaucon, pour la moitié de Roquetaillade et de Conilhac, et des fiefs à Requis, Mornac et Le Villa, l'autre moitié de Roquetaillade, de Conilhac, de Mornac et du Villa de Saint-Salvadou était tenue par les héritiers de Jean Dax[1697].
D'une alliance inconnue il eut :

8.1 Guérin de MONTFAUCON, qui suit.

[1693] Jules Villain, *op.cit.*, I, p.635
[1694] *Histoire de la famille de LEVIS*
[1695] Timbal, *L'Application de la coutume de Paris au pays d'Albigeois,* C.N.R.S, 1950, pp.75, 79, 80, 105
[1696] Les 4 fils sont nommés par Jules Villain.
[1697] Timbal, *op.cit.,* p.105

8.2 peut-être Rixende de MONTFAUCON. Elle épousa **Guillaume Arnaud de PLAIGNE**, seigneur de Saint-Ferréol ou Saint-Ferriol. Leur fils Jean de Plaigne épousa, par contrat du 25 février 1501, Anne Bertier, fille de Simon Bertier, seigneur de Pinsaguel, et de Jeanne de Gray, François de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade fut témoin[1698], ce qui est une présomption de parenté. Rixende de Montfaucon, veuve de Guillaume Arnaud de Plaigne, seigneur de Saint-Ferriol et de *Castelfizel* dénombra en 1540 Saint-Ferréol (diocèse d'Alet) et *Castelfizel*[1699].

VIII Guérin de MONTFAUCON. C'est peut-être lui qui, le 26 mars 1532, fut témoin de l'acquisition d'une borde à Cairac par Jean de Couderc, seigneur d'Antugnac, de Pierre Guiraud, seigneur de Lauran et de Paule de Montfaucon, sa femme[1700]. Il reçut une reconnaissance le 21 décembre 1544 et fit une donation le 31 décembre 1554[1701].
D'une union contractée le 22 août 1492 il eut :

9.1 François de MONTFAUCON, qui suit.

9.2 Guérin de MONTFAUCON, auteur de la branche des seigneurs de Saint-Salvayre *ou de Saint-Salvadou* **et de Belflou.**

9.3 Sébastien de MONTFAUCON. Il laissa ses biens à son neveu Pierre de Montfaucon.

9.4 Jean de MONTFAUCON, seigneur de Boussargues et de Conillac. Il épousa, le 18 septembre 1531, **Louise ALBERT**, fille de Thomas ALBERT, seigneur de Boussargues[1702], et d'Hélix d'URRE, sa 3ème épouse[1703]. Louise Albert épousa en secondes noces André d'Aragouze, elle vivait le 4 mars 1573. De sa première union Louise Albert aurait eu Jean de Montfaucon, seigneur de Boussargues, père de Dorothée de Montfaucon qui épousa le 13 août 1597 Melchior de Vogüe, seigneur de Rochecolombe[1704].

Paule de MONTFAUCON, épouse de noble Pierre GUIRAUD, seigneur de *Lauran*, citée dans l'acte du 26 mars 1532 (supra), Garin (Guérin) de MONTFAUCON étant témoin, est probablement proche parente de Guérin

IX François de MONTFAUCON, seigneur de Roquetaillade. Il fit un partage avec ses frères le 20 mai 1541 et testa le 18 janvier1562[1705].

[1698] AD.HG 3 E 5120
[1699] AM.Toulouse II 177
[1700] Maurice Vuillier se référant à BnF Saint-Cyr.
[1701] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France,* t.II, p. 95
[1702] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France.*
[1703] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.1, Généalogie Albert
[1704] Père Anselme, *op.cit.*
[1705] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 95, pour le testament

Il avait épousé **Isabeau de SIRAN** Cavanac (Aude, et non Cabanac, Ariège), tel que cela apparaît dans le contrat de mariage de leur petit-fils Jean François de Montfaucon avec Marguerite de Montredon, elle assista le 4 juin 1593 à ce contrat de mariage (infra.)
Ils eurent :

10.1 Pierre de MONTFAUCON, qui suit.

10.2 Jean de MONTFAUCON. C'est très probablement lui qui, cité comme Jean de Montfaucon, écuyer, chevalier de la maison de Roquetaillade, épousa, par contrat du 8 février 1587, **Peyronne de LA ROQUE**, dame de *Chastelfleury*, ils sont cités le 12 décembre 1588 au château de *(Castelbron ?,* probablement Castelbou, car l'acte est passé devant un notaire de Limoux[1706].) Le 19 juin 1617, Perronette de La Roque, veuve de Jean de Montfaucon, seigneur de *la Taillade* (Roquetaillade), fit donation à son cousin germain, Jean de La Roque, seigneur *d'Ounesac* (Donazac)*,* de 600 livres à elle dues par Louis de Siran, seigneur de *Cabanac* (Cavanac), et delle Françoise de Siran[1707].

Jules Villain cite Ne…de MONTFAUCON, de la branche des seigneurs de Roquetaillade, épouse en 1553 de Pierre Dax, seigneur d'Axat, Artigues mais il se trompe dans l'ascendance de Pierre Dax, seigneur d'Axat, Artigues, veuf de Peyronne de Rabot. Peyronne de Rabot, première épouse de Pierre Dax testa le 1er mars 1547.

X Pierre de MONTFAUCON, seigneur de Roquetaillade. Il testa le 2 septembre 1574[1708] et mourut avant le 27 juin 1588 date du contrat de mariage de sa fille Françoise.
Il avait épousé **Antoinette de SAINT-JEAN** d'Hounoux**,** tel que cela apparaît dans le contrat de mariage de leur fils Jean François avec Marguerite de Montredon. Antoinette de SAINT-JEAN était très probablement fille d'Antoine de SAINT-JEAN, seigneur d'Hounoux, la Courtête, et de Delphine (de) L'ESTENDARD, sa seconde épouse, comme cela a été montré[1709], le prénom de Delphine qui apparaît chez les Montfaucon est une très forte présomption complémentaire de l'ascendance Delphine (de) L'Estendard.
Ils eurent :

11.1 Jean François de MONTFAUCON, qui suit.

11.2 Françoise de MONTFAUCON. Elle testa le 26 février 1639.
Elle avait épousé, par contrat du 27 juin 1588, dotée de 833 écus 1/3 par son père plus 1.166 écus par sa mère, **Louis Alexandre de MONSTRON de SAUTON**, seigneur de Sainte-Colombe, Escouloubre, fils de feu Pierre de MONSTRON, elle fut assistée de Jean de Saint-Jean de Thury (Thurin), seigneur d'Hounoux et de Villelongue, son

[1706] AD.Aude B 22, Pierre Tailhas, notaire de Limoux
[1707] AD.Aude B 28
[1708] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.95
[1709] *Histoire de la famille de Saint-Jean d'Hounoux*

oncle, et de Jean de Montfaucon, son oncle paternel, tuteurs testamentaires de Jean François de Montfaucon, fils et héritier dudit feu Pierre[1710].

11.3 Delphine de MONTFAUCON, fille de feu Pierre de MONTFAUCON, seigneur de Roquetaillade, épousa par contrat du 7 mai 1594, dotée de 3.333 écus 1/3, **Anne d'ABAN** fils de Martin d'ABAN, seigneur baron de Moux, (et d'Antoinette de SAINT-JEAN, il faut très probablement lire que Delphine de Montfaucon était fille de feu Pierre de Montfaucon et d'Antoinette de Saint-Jean, et non Anne d'Aban, fils de Martin d'Aban et d'Antoinette de Saint-Jean, il est douteux que les deux belles-mères soient l'une et l'autre Antoinette de Saint-Jean.) La Roque, écrit que Martin d'Aban, père d'Anne, épousa Hélène d'Aban[1711].

11.4 probablement Antoine de MONTFAUCON, seigneur de Montagut (probablement le lieu de ce nom à 3 km d'Escueillens). Il mourut avant le 24 juin 1643, date du baptême cité infra, il avait épousé **Marguerite de LAS CASES** (infra), ils eurent au moins un fils :

Charles de MONTFAUCON, seigneur de *Montagut* (dit dans un acte seigneur de *Montagut de Rogles).* Il fut témoin au contrat de mariage de sa cousine Anne de Montfaucon Roquetaillade avec Louis du Vivier, le 8 mars 1639[1712], bien qu'il soit dit dans un acte seigneur de *Montagut de Rogles* (ce qui n'apparaît pas pour son père ni dans un autre acte), le qualificatif de cousin paraît inapproprié pour la branche des seigneurs de Rogles (au moins 10 degrés), Charles de Montfaucon, seigneur de *Montagut,* fut le 24 juin 1643, parrain de Jean François de Luppé, seigneur de Montlaur, Marguerite de Las Cases, veuve d'Antoine de Montfaucon, seigneur de Montagut, étant marraine[1713]. Il fit le 18 octobre 1651 un accord avec Diane de Gély*,* épouse de (Jean) François de Luppé, seigneur de Montlaur, légataire de feue Marguerite de Las Cases[1714].

XI Jean François de MONTFAUCON, seigneur de Roquetaillade.
Il épousa, par contrat du 4 juin 1593, **Marguerite de MONTREDON**, dotée de 3.666 écus 2/3, fille de Jean de MONTREDON, seigneur de Mates, le marié fut assisté d'Isabeau de Siran, sa grand-mère paternelle et d'Antoinette de Saint-Jean, sa mère, il était fils de feu François de Montfaucon qui avait testé à Conilhac, la mariée fut assistée de Marguerite de Mauléon, sa grand-mère maternelle[1715]. Cet acte est très précieux car il nomme non seulement les parents de Jean François mais sa grand-mère paternelle Isabeau de Siran, et le père de Marguerite de Montredon ainsi que sa grand-mère maternelle, Marguerite de Mauléon, sa

[1710] AD. Aude B 21; Jean de Saint-Jean et de Thurin est à notre avis cousin-germain de Françoise de Montfaucon, issu de la 1ère union d'Antoine de Saint-Jean avec Segine de Lautrec.
[1711] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier.*
[1712] AD.Aude B 36
[1713] AD.Ariège Abbé Escarguel
[1714] AD.Ariège Abbé Escarguel
[1715] AD.Aude B 22

mère était Marguerite d'Hautpoul. Il assista, le 10 juillet 1640, au contrat de mariage de Blaise d'Hautpoul, seigneur d'Auxillon, et de Lucrèce du Vivier[1716].
Ils eurent 13 enfants (selon Jules Villain, 10 ont été formellement trouvés, un 11ème, Beauteville, non prénommé est indiqué par Jules Villain) :

12.1 Timoléon de MONTFAUCON, qui suit.

12.2 Antoinette de MONTFAUCON. Elle épousa, par contrat du 6 novembre 1618, **Jean François de SAINT-JEAN**, seigneur de Belage, fils d'Antoine de SAINT-JEAN, seigneur de la Courtête, la mariée était dotée de 12.000 livres[1717].

12.3 Louis Alexandre de MONTFAUCON, seigneur de Villar (il s'agit probablement de Villar-Saint-Anselme, près d'Alet, apporté par Amable de Rivière, on verra que le prénom d'Anselme est porté par au moins deux Montfaucon, très probablement à lier à Villar-Saint-Anselme) tel que cela apparaît dans son contrat de mariage et dans celui de sa sœur Anne.
Il épousa, par contrat du 25 janvier 1635, **Jeanne de FERROUIL,** fille de feu Jean de FERROUIL et d'Hélène alias Jeanne de VALAT de Lespignan[1718].

12.4 François de MONTFAUCON. Il fut chevalier de Saint-Jean de Jérusalem,

12.5 Jean de MONTFAUCON. Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, il fut témoin, le 8 janvier 1639, au mariage de sa sœur Anne avec Louis du Vivier.

12.6 Anne de MONTFAUCON. Elle épousa, par contrat du 8 mars 1639, **Louis du VIVIER**, seigneur de Saint-Ferriol, cet acte nomme des frères d'Anne de Montfaucon (Pierre Anne, Antoine Raymond, Antoine Raymond César, Louis Alexandre, Marquis, frère François, Jean, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Ignace) et des cousins Montfaucon et autres (Jean Pierre, Charles)[1719], ce qui permet de compléter la généalogie.

12.7 Marquis de MONTFAUCON. Il fut témoin, le 8 janvier 1639, au mariage de sa sœur Anne avec Louis du Vivier, et le 17 décembre 1642 au mariage de Jean Louis du Buisson avec Anne de Saint-Jean[1720].

12.8 Pierre Anne de MONTFAUCON. Abbé de Calers (Haute-Garonne), il fut témoin, le 8 janvier 1639, au mariage de sa sœur Anne avec Louis du Vivier, et le 17 décembre 1642 au mariage de Jean Louis du Buisson avec Anne de Saint-Jean.

[1716] AD.Aude B 27
[1717] AD.Aude B 28
[1718] AD.Aude B 36
[1719] AD.Aude B 36
[1720] AD.Aude B 1993

12.9 Antoine Raymond César de MONTFAUCON, sieur des Brousses. Chanoine d'Alet, il fut témoin, le 8 janvier 1639, au mariage de sa sœur Anne avec Louis du Vivier.

12.10 Ignace de MONTFAUCON. Chanoine de Saint-Paul de Fenouillet, il fut témoin, le 8 janvier 1639 au mariage de sa sœur Anne avec Louis du Vivier.

12.11 N…de MONTFAUCON, seigneur de Beauteville.

XII Timoléon de MONTFAUCON, seigneur de Roquetaillade, Conilhac, *Quilognac.*
Il fut page du Roi, servit dans l'armée du duc de Montmorency et fut subdélégué des maréchaux de France. Il fut maintenu noble le 8 juillet 1669[1721]. Selon Jules Villain, il mourut à l'âge de 88 ans, selon Maurice Vuillier il mourut en 1672.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 11 mai 1626, **Anne de LA FAJOLLE**, fille du baron de Boisse.
Il avait épousé, en secondes noces, **Florette de MAIGNAN**, fille du bailli d'Albières.

Enfant du 1er lit :

13.1 Jean François de MONTFAUCON, qui suit.

Enfants du second lit :

13.2 Bernard de MONTFAUCON. Célèbre bénédictin, né le 17 janvier 1655, il fut baptisé le 21 janvier suivant et mourut le 21 décembre 1741[1722].

13.3 Louis de MONTFAUCON. Il fut bénédictin de la congrégation de Saint-Maur.

13.4 Barthélemy de MONTFAUCON. Il tué en Piémont en 1690.

13.5 Catherine de MONTFAUCON. Elle fut religieuse à Sainte-Claire de Pamiers[1723].

13.6 autre Catherine (dite Violande par Jules Villain) **de MONTFAUCON** de Roquetaillade. Elle épousa M. Me Louis *d'AOUSTENE* (probablement d'AOUSTERRE), conseiller du Roi au présidial de Limoux, leur fille Marie Antoinette *d'Aoustene* (probablement d'Aousterre) épousa, par contrat du 16 décembre 1722, Jean Baptiste du Cup, seigneur de Saint-Ferréol, fils de Jean Just du Cup, seigneur de la Bastide, et de Marguerite de Molinier, la mariée fut assistée

[1721] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* p.61 ; Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.95
[1722] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.636
[1723] Maurice Vuillier, la source n'est pas indiquée.

d'Antoine César Hélie, seigneur de Villarzel et d'Hyacinthe Hélie, abbé, son frère[1724], ce qui indique la parenté avec sa présumée cousine Louise de Montfaucon.

13.7 et **13.8** deux filles chanoinesses de Saint-Augustin au monastère de Sainte-Marthe, à Limoux, l'une d'elles devint abbesse[1725].

XIII Jean François de MONTFAUCON, seigneur de Roquetaillade. Il fut gouverneur des enfants du prince de Conti.
Il épousa sa cousine, **Jeanne de MONTFAUCON** de Rogles.
Ils eurent :

14.1 Nicolas de MONTFAUCON, seigneur de Roquetaillade. Il mourut sans postérité.
Il avait vendu, en 1735, la terre de Roquetaillade, à cette occasion le bénédictin Bernard de Montfaucon écrivit : « L'appréhension que j'ai que la terre de Roquetaillade ne soit vendue et passe en des mains étrangères me peine, nous étions là depuis 1389, voilà 346 ans.[1726] »

14.2 Louise de MONTFAUCON de Roquetaillade. Elle épousa **François HELIE**, seigneur de Villarzel ; elle fut citée, le 15 février 1722, au contrat de mariage de sa fille, Catherine (Hélie) de Villarzel, avec François de Sarrieu, seigneur de Martres et de Castelbiague, elle ne fut pas dite feue ni son mari feu, alors que les parents de François de Sarrieu sont dits décédés[1727].

I-2

Seigneurs de Saint-Salvayre*(ou Saint-Salvadou)* et de Saint-Sernin, et Belflou.

Il y a une confusion entre les seigneurs de Saint-Salvadou et les seigneurs dits de *Saint-Sauveur d'Alet* (certainement pour Saint-Salvayre*,* près d'Alet), Saint-Salvador n'existe plus *(il faut lire Saint-Salvadou),* et les seigneurs de Belflou qui en sont issus.
Il faut regrouper les données et modifier l'ordre des générations, ainsi Guérin de Montfaucon qui épousa, vers 1580, Marthe de Fontaines ne peut être le père de Guérin de Montfaucon né vers 1545 (revoir) qui épousa, vers 1560 (revoir, on a la donnée) Violante de Saint-Jean d'Hounoux.

Saint-Salvayre (à 2 km à l'est d'Alet) ou Saint-Salvadou, à 2 km à l'ouest de Roquetaillade
Belflou (et non Belfou) à 5 km de Sainte-Camelle ; d'après la majorité des actes, il semble bien qu'il s'agisse de Saint-Salvayre et non de Saint-Salvadou, mais ce n'est pas sûr.

[1724] AD.Aude B 55
[1725] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.636
[1726] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.636
[1727] AD.Aude B 54

Jules Villain dit que l'auteur de cette branche est Guérin de Montfaucon, fils de François de Montfaucon (degré IX) et donc d'Isabeau de Siran, ce qui est anachronique, il est plus probablement fils de Guérin de Montfaucon, degré VIII.
On dit bien que l'époux de Suzanne de Lautrec, est le petit-fils de l'époux de Violande de Saint-Jean.
On aurait donc :
IX Guérin de MONTFAUCON, seigneur de Saint-Salvayre *ou de Saint-Salvadou,* seigneur de Belflou. Il épousa, dès 1540 *(et peut-être, mais peu probable dès le 27 mai 1519, la rédaction de l'acte n'est pas claire, il pourrait s'agir de donations à Bernard ou Bertrand de Fontaines en 1519, présentées en 1540 par Guérin et Violande, sa femme),* **Violande** (mieux que Violante, ce prénom devint Yolande) **de SAINT-JEAN d'Hounoux** (voir note, inventaire de 1690.)
Ils eurent :

10.1 Guérin de MONTFAUCON (la transmission de la terre de Belflou indique qu'elle revint à son fils Guérin époux de Suzanne de Lautrec), qui suit.

10.2 Louise de MONTFAUCON. Elle épousa, par contrat du 6 juillet 1577 *(date étonnante si les parents s'étaient mariés dès 1519, dès 1540 est plus probable),* **Jean François de LA ROQUE,** seigneur de Castillon. Le père de Louise est dit Guérin de Montfaucon, seigneur de *Salvere*, erreur de lecture pour Saint-Salvayre*,* il fut assisté de Michel de Montfaucon, prêtre et recteur de Roquetaillade ce qui permet de prouver avec une grande probabilité le rattachement de cette branche, Michel de Montfaucon est probablement un frère ou un cousin du père de la mariée. Michel de Montfaucon, probablement le même, était religieux à Saint-Guilhem du Désert le 30 mai 1545[1728], il fut adjudicataire du prieuré de Saint-Michel de Londres le 9 septembre 1556[1729].

X Guérin de MONTFAUCON, seigneur de Belflou (qui avait appartenu sa belle famille[1730]), Saint-Guiraud.
Il épousa, vers 1570, **Marthe de FONTAINES**, fille Pierre de FONTAINES et de Miramonde d'ORBESSAN, et petite-fille de Jean de FONTAINES, seigneur de Belflou (ce n'est pas elle qui épousa en secondes noces Pierre du Faur, seigneur d'En Cuns, mais sa sœur Anne de Fontaines qui avait épousé en première noces Bernard de Montfaucon, seigneur de Paredon, en Aunat, Aude*,* ceci est indiqué par un acte du 24 mars 1603, Pierre du Faur et

[1728] AD.HG B 38
[1729] AD.HG B 49
[1730] Un acte de 1690, inventaire des biens de Marguerite de Montfaucon de Rogles, indique la transmission des terres de Belflou et de La Barthe : 1°acte d'acquisition des droits seigneuriaux sur Ermengarde, femme de Pierre *Avila,* 10 novembre 1299, notaire à Saint-Michel de Lanès (à 1 km de Belflou) ; 2° acquisition de la terre de La Barthe et de celle Belflou au comte de *Peyraguers,* le 10 décembre 1304 *;* 3° prise de possession de la seigneurie de La Barthe et de Belflou par Philippe de Fontaines, en novembre 1310 ; 4° pactes de mariage de Bernard de Fontaines et d'Isabeau de Padiès en 1470 ; 5° bail à nouveau fief des terres de La Barthe et de Belflou fait par *Bertrand* de Fontaines, seigneur des dits lieux, 1470 ; 6° divers actes de donation faits en sa faveur présentés en 1540 par Guérin de Montfaucon et Violande de Saint-Jean, reçus Me Bouchet, notaire de Fanjeaux, 27 mai 1519, etc.

Anne de Fontaines délaissèrent la terre de La Barthe à Guérin de Montfaucon le 24 mars 1603[1731].)
Ils eurent :

11.1 Tristan (il est dit dans l'acte de 1603, Tristan, fils de Marthe) **de MONTFAUCON**. Il survécut à sa mère et mourut avant le 24 mars 1603.

11.2 Guérin de MONTFAUCON, qui suit.

11.3 probablement Raymond de MONTFAUCON, seigneur de Saint-Salvayre *ou Saint-Salavadou.* Il épousa **Françoise de SIRAN** et mourut avant le 24 août 1620, date du contrat de mariage de son fils François.
Ils eurent :

-**François de MONTFAUCON**, aîné. Il vivait le 24 août 1620.

-**autre François de MONTFAUCON**, seigneur de Saint-Salvayre *ou Saint-Salvadou*. Il épousa, par contrat du 24 août 1620, **Paule d'ALIBERT**, fille de M.Me Pierre d'ALIBERT, seigneur de Saint-Pierre de Cuxac, viguier de l'abbaye de Cuxac, et de feue delle Paule de *CALMES* (peut-être de CALMELS), le marié était assisté de François de Montfaucon, son frère aîné[1732].

-Violande de MONTFAUCON.
Elle épousa **Jean de MONDRICOURT**, seigneur du Mortier, fils d'autre Jean de Mondricourt, seigneur du Mortier, et de Marguerite du Puy, d'où postérité[1733]. Le mariage eut lieu en 1616, Violande de Montfaucon était la première épouse de Jean de Mondricourt[1734]. Jean de Mondricourt, seigneur du Mortier, épousa, en secondes noces, par pactes du 11 février 1653, en la maison de noble Jean de Durand, sieur de Lestan, demoiselle Jacquette de Durand, lui avait été marié en premières noces avec Violande de Montfaucon sa feue femme par pactes de mariage retenu par Crespin notaire de Linas en 1616[1735].

XI Guérin de MONTFAUCON et de FONTAINES, seigneur de Belflou (nommé ainsi dans son contrat de mariage, ceci ajouté à l'acte de la transmission de la terre de La Barthe, permet de dire qu'il était le fils d'autre Guérin de Montfaucon, seigneur de Belflou, et de Marthe de Fontaines), et seigneur de la Barthe.
Le 26 juillet 1611, il reçut le serment de fidélité des consuls de La Barthe.

[1731] AD.HG 3 E 4540
[1732] AD.Aude B 30
[1733] Marquis d'Aubais, *Pièces fugitives…*, II, pp.166-167, preuves de Malte de François de Vernon.
[1734] Jules Villain, *op.cit.*
[1735] AD. Aude B 1996

Il avait épousé, par contrat du 10 février 1597, **Suzanne de LAUTREC**, dotée de 3.000 livres, fille d'Antoine de LAUTREC, seigneur de Saint-Germier, et de feue Germaine de FOIX (sa seconde épouse), la mariée était veuve de Gaspard de Lacam, seigneur de Prat, épousé par contrat du 11 février 1586[1736].
Elle testa dès 1651[1737].
Ils eurent :

12.1 Arnaud de MONTFAUCON, qui suit.

12.2 Germaine de MONTFAUCON. Elle mourut avant le 28 avril 1673, date du testament de son frère Arnaud. Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 12 novembre 1642, **Jean Philippe de LEVIS**[1738] (qui eut une fille naturelle Marie de Lévis, légataire d'Arnaud de Montfaucon, beau-frère de Jean de Lévis, par son testament du 28 avril 1673, infra). Germaine de Montfaucon épousa, en secondes noces, **Gaspard de VILLENEUVE,** seigneur de Sainte-Camelle, d'où une fille Françoise de Villeneuve nommée dans le testament d'Arnaud de Montfaucon.

12.3 Suzanne de MONTFAUCON. Elle vivait le 28 avril 1673, elle mourut avant 1690 date de l'inventaire des biens de sa belle-sœur Marguerite de Montfaucon de Rogles.
Elle avait épousé le sieur **de VILLENEUVE** de Saint-Sernin, d'où un fils Gaspard de Villeneuve, elle reçut 5.000 livres par le testament de son frère Arnaud du 28 avril 1673 (infra.)

12.4 Violande de MONTFAUCON. Elle vivait le 28 avril 1673, date du testament de son frère Arnaud, et en 1675, elle mourut avant 1690.

12.5 Antoine de MONTFAUCON. Il mourut, ab intestat, avant 1683 (infra.)

XII Arnaud de MONTFAUCON, seigneur de la Barthe.
Il testa le 28 avril 1673, et mourut, sans postérité, dès 1674, date de la production de sa seconde épouse, Marguerite de Montfaucon, contre Guillaume de Villeneuve. Ceci indique que sa seconde épouse se maria très jeune (13 ans au maximum) si la date de mariage des parents de celle-ci (28 novembre 1659[1739]) est exacte.
Il avait épousé, en premières noces, **Françoise de MONTFAUCON**, non rattachée**.**
Il avait épousé, en secondes noces, **Marguerite de MONTFAUCON** de Rogles *(fille de Gabriel de Montfaucon de Rogles, et de Marguerite de Voisins, déduction de son testament)*, laquelle fut citée en 1674 date d'une production contre Guillaume de Villeneuve, seigneur de

[1736] AD.Ariège 5 E 5201 (5), pour la totalité du paragraphe.
[1737] AD.Aude B 2245
[1738] Jean Ramière de Fortanier, *Les droits seigneuriaux sans la sénéchaussée et comté de Lauragais (1553-1789),* p. 321, qui indique également le second mariage de Germaine de Montfaucon avec Gaspard de Villeneuve.
[1739] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.637

Saint-Sernin[1740] *(son beau-frère)*, en 1675 date d'une production contre elle de Violante de Montfaucon[1741], *sa belle-sœur,* et de Suzanne de Lautrec *(étonnant si c'est sa belle mère, elle serait quasi centenaire),* en 1677, date d'une instance du tribunal par Jean Louis de Buisson[1742], en 1679[1743] et en 1683 dans la procédure intentée par Guillaume de Villeneuve pour la contraindre à payer les droits légitimaires revenant à Suzanne de Montfaucon, sa femme, du chef de Guérin de Montfaucon et de Suzanne de Lautrec, ses père et mère, ainsi que du chef d'Antoine de Montfaucon, son frère, décédé ab intestat[1744]. Elle mourut en 1690, date de l'inventaire de ses biens, ayant testé le 5 janvier 1690, instituant héritier universel son neveu Odet Joseph de Montfaucon de Rogles de Sainte-Croix, fils de Gabriel de Montfaucon, seigneur de Rogles, et de Marguerite de Voisins[1745]. En 1696, Guillaume de Villeneuve, donataire universel de sa mère *(Suzanne de Montfaucon)* fut demandeur contre *Paul* (Odet) de Montfaucon de Rogles, héritier de la dame de La Barthe, sa tante, Guillaume de Villeneuve demandait la moitié des biens d'Antoine de Montfaucon, seigneur de la Barthe en paiement des droits légitimaires revenant à défuntes Suzanne et Violante de Montfaucon, sur les biens de feu Guérin de Montfaucon[1746] *(de Belflou)*.

I-3
Seigneurs de Rogles

Rogles, ne semble plus exister (le *Dictionnaire des Toponymes* ne le mentionne pas, Google Earth ne le fait pas apparaître), ce fief était contigu à celui d'Engraviès, à 2 km au nord ouest de Dun (Ariège)

L'auteur de cette branche, Jacques de Montfaucon, était fils de Jean Pierre de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade.

VII Jacques de MONTFAUCON, damoiseau, coseigneur de Roquetaillade.

Il épousa, avant le 24 septembre 1480, **Isabeau de BRUERES,** fille de feu Jean de BRUERES, seigneur de Ros, Rogles et de *Vincis,* à cette date, Brunissende Marquier, veuve de Jean de Bruères, confirma la donation d'une borie située dans la sénéchaussée de Carcassonne, qu'elle avait faite à sa fille Isabeau de Bruères à l'occasion de son mariage avec Jacques de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade[1747]. Le 21 février 1485, il reçut une quittance des chanoines syndics de l'église de Carcassonne pour un legs fait à cette église et le restant du prix d'une maison à Carcassonne[1748].

Ils eurent :

[1740] AD.Aude B 2513
[1741] AD.Aude B 2513
[1742] AD.Aude B 2172
[1743] AD.Aude B 2288
[1744] AD.Aude B 2517
[1745] Acte de 1690 cité ci-dessus ; un acte du 23 mai 1698 (!) la dite veuve d'Arnaud de Montfaucon, BnF Fr 32402.
[1746] AD.Aude B 2320
[1747] BnF Andard, notaire à Limoux ; l'acte dit Bruères ; d'Hozier, *Armorial général de France,* t. I, p.392, auquel se réfère Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t. III, dit Bruères ; Etienne Lèger transforme ce nom en Bruyères, sans raison.
[1748] BnF Casset, notaire de Carcassonne

8.1 Charles de MONTFAUCON, qui suit.

8.2 Jacques de MONTFAUCON. Il fit, à son frère Charles de Montfaucon, le 27 novembre 1528, une donation universelle de ses biens, en considération des services qu'il lui avait rendus dans plusieurs maladies considérables dont il avait été attaqué et de même il l'avait secouru de plusieurs sommes dans les voyages qu'il avait fait au delà des monts pour le service du Roi[1749].

8.3 Louis de MONTFAUCON.

8.4 François de MONTFAUCON.

VIII Charles de MONTFAUCON, seigneur de Rogles.
Il fit un partage avec ses frères le 10 décembre 1528[1750], il vivait le 23 janvier 1548, date du règlement de contestations entre Charles de Montfaucon, seigneur de Rogles et les habitants de Dun et de Saint-Pastou[1751] (près de Rogles) et le 16 août 1558 (infra.)
Il avait épousé, par contrat du 21 octobre 1526, **Rose de LA BAILLIE,** fille d'Hugues de LA BAILLIE, seigneur de Roumens, et de Peyronne de FONTAINES[1752], les frères de Charles de Montfaucon, Jacques, Louis et François de Montfaucon furent nommés[1753].
Ils eurent :

9.1 Jean de MONTFAUCON, qui suit.

9.2 peut-être Pierre de MONTFAUCON de Rogles. Il épousa **Rique de VERNON**, fille de Robert de VERNON, seigneur de Villerambert, et de Claire d'HAUTPOUL[1754]. Compte tenu de la chronologie estimée de l'épouse (sa sœur Claire se maria en 1533, ses parents s'étaient mariés avant 1487) Pierre de Montfaucon pourrait difficilement être celui situé au degré suivant.

IX Jean de MONTFAUCON, seigneur de Rogles.
Il fir une transaction avec son père, le 16 août 1558[1755].
Il testa le 1er mai 1594, laissant 7 fils et des filles non prénommées par Jules Villain.
Il avait épousé, par contrat du 22 décembre 1556, **Isabeau de SAINT-JEAN,** fille d'Antoine de SAINT-JEAN, seigneur d'Hounoux[1756] et très probablement de Delphine L'ESTENDARD sa seconde épouse[1757].

[1749] BnF Massier, notaire de Dun au diocèse de Toulouse.
[1750] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.96
[1751] AD.HG B 41
[1752] André Navelle, *op.cit.,* VI, p.1 ; Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III, nomme par erreur Rose de La Baille, l'épouse de Charles de Montfazucon.
[1753] Maurice Vuillier indique la BnF, sans précision, comme source.
[1754] André Navelle, *op.cit.,* X, p.212 indique ce mariage sans préciser les parents de Pierre de Montfaucon.
[1755] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.96
[1756] BnF ; Jules Villain, *op.cit.,* I, 637

Ils eurent :

10.1 Charles de MONTFAUCON, qui suit.

10.2 Bernard de MONTFAUCON.

10.3 Jean de MONTFAUCON.

10.4 Gabriel de MONTFAUCON, il est l'auteur de la branche des seigneurs de Cenant (Cenant est à 3 km de Limbrassac et à 5 km de Dun, Ariège.)

10.5 Pierre de MONTFAUCON.

10.6 Antoine de MONTFAUCON[1758]. Il épousa **Anne de CASTET,** sœur de Gaspard de Castet, d'où deux fils Alexandre et Germain de Montfaucon (infra), elle était donc fille de Manaud de Castet, seigneur de Saint-Martin d'Oydes, et de Jeanne de Nostens, selon le testament de Manaud de Castet, seigneur de Saint-Martin d'Oydes, du 15 octobre 1576[1759].
Ils eurent deux fils :

A- **Alexandre de MONTFAUCON**, sieur de Festes. Il fut témoin, le 19 juin 1607 au contrat de mariage de Gaspard de Castet, seigneur de Saint-Martin, avec Marguerite Delguy[1760].

B- **Germain de MONTFAUCON**. Il fut cité, le 20 août 1607, avec son père Antoine de Montfaucon, sa mère Anne de Castet (décédés), lui et son frère Alexandre, à cette date, mirent en demeure leur oncle Germain de Castet, deux mois après son mariage, de leur payer 3.000 livres et 60 setiers de blé de rente annuelle que leur avait légués leur mère[1761]. Il fut dit en 1614 Germain de Montfaucon, écuyer de Rogles, il était alors procureur de Gaspard de Castet, seigneur et baron de Saint-Martin[1762]. *C'est peut-être lui qui fut signalé en 1640 comme habitant Sabarat, ayant droit de noble François d'Usson, bourgeois du Mas d'Azil*[1763].

[1757] Antoine de Saint-Jean avait épousé en premières noces, par contrat du 17 novembre 1513, Seguine de Lautrec, et en secondes noces, à une date qui n'est pa connue, Delphine L'Estandard, d'où Catherine qui épousa, par contrat du 21 juin 1545, François du Pac, seigneur de Bellegarde (André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 243); Isabeau se mariant par contrat en 1556 est donc très probablement issue du seconde mariage d'Antoine. Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III, nomme Delphine de L'Estandard comme mère de'Isabeau de Saint-Jean.
[1758] Corriger *Histoire de la famille de CASTET* qui le dit fils de Jean de Montfaucon et de Philippe du Pac.
[1759] AD. Ariège E 228.
[1760] AD.HG 3 E 15374 Montesquieu-Volvestre
[1761] AD.Ariège E 227
[1762] AD.Ariège 5 E 334 (58)
[1763] AD.HG 3 E 15579 Montesquieu-Volvestre.

10.7 Isaac de MONTFAUCON.

10.8 Rose de MONTFAUCON.
Elle épousa, en premières noces, **Paul de SALLES**, seigneur de Gudanes, fils de Bernard de Salles, seigneur de Gudanes, et de Madeleine de Saint-Jean.
Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 12 juillet 1597, **Sébastien de CHÂTEAUVERDUN**, seigneur de la Raserie, fils de Nicolas de Châteauverdun, seigneur de Puycalvel, et de Gabrielle de La Baillie[1764], le marié avait épousé en premières noces Marie Dupuy de la Raserie[1765].

X Charles de MONTFAUCON, seigneur de Rogles et de Sainte-Croix.
Il épousa, en premières noces, par contrat du 10 décembre 1588, **Philippe du PAC**, dotée de 2.000 écus, fille de feu François du PAC, seigneur de Bellegarde et de Géraude de NOE[1766].
Il épousa, en secondes noces, par contrat du 30 octobre 1605, en l'abbaye de Saint-Polycarpe (Aude, à 5 km de Limoux), **Jeanne DAX**, dotée de 12.000 livres, fille de feu noble Arnaud DAX, seigneur de Saint-André *de Villerousse*, et de Catherine de *LUX*, dame d'Escueillens (Aude), assistée de son frère Jean Dax, seigneur de Saint-André, et de son oncle Paul Dax, abbé de Saint-Polycarpe[1767]. Arnaud Dax avait été abbé de Saint-Polycarpe avant d'épouser en 1576 Catherine de *Lux*, son frère Paul lui succéda à l'abbaye de Saint-Polycarpe[1768].
Enfants du 1er lit :

11.1 François de MONTFAUCON, qui suit.

11.2 Jeanne de MONTFAUCON.
Elle épousa, par contrat du 28 avril 1621, **Jean de CAZALET**, seigneur de Villeneuve près Montréal, fils de Jean de CAZALET, seigneur de Tréziers et d'Anne d'HAUTPOUL, la mariée fut dotée de 9.000 livres, le marié fut assisté de Jean François de Cazalet, seigneur de Tréziers, son oncle paternel, de Germaine de Cazalet, sa fille, femme de François de Montfaucon, épousé par contrat du 13 novembre 1615[1769].

Enfants du second lit :

11.3 Paule de MONTFAUCON.
Jean du Pac de Bellegarde, religieux de l'ordre de Saint-François à Lagrasse, beau-frère d'Arnaud François de Qué, sieur de Moncaup, lui donna une procuration, le 15 janvier 1632, pour assister au mariage de Géraud de Qué, sieur de Moncaup, son fils

[1764] AD.HG Reg. Ins 7, indique les parents de l'épouse et ses 2 unions
[1765] *Famille de Châteauverdun*
[1766] AD.Aude B 21 ; Jules Villain date le mariage du 9 juillet 1585
[1767] AD.Aude B 24
[1768] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.727
[1769] AD. Aude B 29

avec Paule de Montfaucon fille de Charles de Montfaucon et de Jeanne Dax, il lui donna la moitié de ses biens[1770].
Elle épousa, en 1632[1771], **Géraud de QUE** (le testament de son épouse du 10 février 1678 le nomme *Durand* de Qué, très probablement une erreur de transcription, l'abbé Samiac le nomme en 1646 Géraud de Qué), fils de François de Qué, seigneur de Moncaup, et de Marguerite du Pac.
Si Paule de Montfaucon était issue du premier lit de son père avec Philippe du Pac, cette dernière, étant la sœur d'Antoine du Pac, grand-père de Géraud du Qué, il aurait fallu une dispense de mariage qui n'est pas mentionnée. Ceci outre la chronologie indique que Paule de Montfaucon était très probablement issue du second lit de son père.
L'abbé Samiac dit que Paule de Montfaucon avait épousé, peu avant 1646, Géraud de Qué, seigneur de Moncaup, dont elle était veuve le 4 décembre 1646. Si Géraud de Qué, époux de Paule de Montfaucon est le même Géraud de Qué qui s'était marié une 1ère fois en 1605 avec Antoinette de Boyer, puis une 2ème fois avec Marie d'Ustou, la date pour un 3ème mariage avec Paule de Montfaucon, en 1632, est vraisemblable. Elle testa le 10 février 1678 (ou du moins son testament fut mentionné à cette date), son testament fut ouvert le 7 octobre 1679, elle eut deux enfants dont une fille, Marguerite, mariée et un fils Marc Antoine de Qué, héritier universel de sa mère[1772].

11.4 François de MONTFAUCON et de LUC, seigneur d'Escueillens (Luc-sur-Aude est situé à 4 km au sud d'Alet) sachant que la mère de Jeanne Dax était Catherine de *Lux***,** dame d'Escueillens, les actes disent François de Montfaucon et de Luc, le nom de sa mère est peut-être Catherine de LUC, ce qui expliquerait que son fils soit dit François de Montfaucon et de Luc, on trouve ce nom de Luc, dans la région, ainsi que Lux), Escueillens est à 8 km au sud de Fanjeaux.
Il fut présent, le 17 octobre 1654, au contrat de mariage de Marc Antoine de Mauléon et de Narbonne, seigneur de Nébias, avec Louise d'Auriol[1773], *sa belle-sœur.*
Il fut maintenu noble, le 2 décembre 1668, avec son fils Pierre de Montfaucon, seigneur d'Escueillens[1774].
Il avait épousé, avant le 28 février 1650, **Jeanne Marie d'AURIOL**, fille de Jacques d'AURIOL, seigneur de Mireval, et de Louise de SIRAN (Jacques d'Auriol, frère de Jeanne Marie, épousa, par contrat du 28 février 1650 Marguerite de Saint-Etienne, François de Montfaucon et de Luc est alors dit son beau-frère[1775]). On a un problème car Louise de Siran épousa Antoine d'Auriol, seigneur de Mireval, d'où Louise d'Auriol, sœur de Jacques, qui épousa, en 1654, Marc Antoine de Mauléon. Comme il est très douteux que deux personnes Antoine et Jacques d'Auriol épousent chacun Louise de Siran, ayant chacun un fils Jacques d'Auriol, seigneur de Mireval à la même

[1770] AD.HG 3 E 26205 Saleich
[1771] Date indiquée par Maurice Vuillier
[1772] AD.HG 3 E 11851
[1773] AD.Aude B 1995
[1774] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* p.61
[1775] AD.Aude B 1997

date, il est très probable qu'Antoine et Jacques, époux de Louise de Siran soient une même et unique personne.
François de Montfaucon, seigneur d'Escueillens apparaît, en 1685, dans une audience du sénéchal comme acquéreur de biens d'Antoine d'Auriol, seigneur de Mireval[1776], c'est très probablement lui (le plus probable en raison de l'alliance d'Auriol) mieux que son homonyme époux d'Anne Marie de Pingon.
Ils sont les parents de :

Pierre de MONTFAUCON, seigneur d'Escueillens. Il fut présent, le 3 novembre 1700, au château de Bellegarde, en Razès, à l'émancipation de Gabriel du Pac, fils aîné de Pierre du Pac, seigneur de Bellegarde[1777]. D'une alliance inconnue (la mention de la succession *Sérignol* semble indiquer une alliance avec cette famille) il est probablement le père de :

A-**Pierre Anselme de MONTFAUCON**. Pierre Anselme et ses sœurs Dorothée et Hélène de Montfaucon, étaient en procès, en 1716, contre Jean Baptiste et Jeanne de Sérignol (co-héritiers d'Yves de Sérignol[1778].) Il est possible mais douteux (chronologie, il faudrait que ses sœurs soient nées bien après lui) que Pierre de Montfaucon, seigneur d'Escueillens, cité comme témoin en 1700 (il doit avoir au moins une quinzaine d'années), soit le même que Pierre Anselme, cité en 1716, dans ce cas Pierre Anselme, Hélène et Dorothée seraient bien les petits-enfants de François de Montfaucon et de Jeanne Marie d'Auriol, on ignore le nom de leur père.

B-**Hélène de MONTFAUCON**. Elle épousa **Pierre de LASSET**, seigneur d'Escueillens (fief très probablement apporté par sa femme, car il n'apparaît pas auparavant dans la famille de Lasset.)
Pierre de Lasset, seigneur d'Escueillens, baptisé le 23 novembre 1704 (cette date pose un petit problème car cela sous-entend que sa femme Hélène de Montfaucon était plus âgée que lui, car elle n'est pas dite mineure en 1716, ce qui n'est pas fréquent), fils de Jacques de LASSET, seigneur de Marseillens (Carcassonne), et de Jeanne Thérèse de *DOUMERC*[1779]. Pierre de Lasset épousa, en secondes noces, (l'acte du 15 juin 1746 dit bien qu'Hélène de Montfaucon était la première épouse de Pierre de Lasset), Anne Barbe (d') Hélie *de Villarzel.* Hélène de Montfaucon était héritière de sa sœur Dorothée, Pierre de Lasset était cessionnaire de Antoine César d'Hélie, seigneur de Villarzel par son contrat de mariage du 1er juin 1743[1780] (certainement *avec Anne Barbe Hélie de Villarzel* mais cela n'est pas dit.)

[1776] AD.Aude B 2299
[1777] AD.Gers I 1204
[1778] AD.Aude B 2360
[1779] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t.2, Généalogie Lasset, la 1ère union est ignorée.
[1780] AD.Aude 2 E 104-3

C-**Dorothée de MONTFAUCON**. Elle épousa noble **Guillaume CAULET** (non rattaché), dont elle était veuve quand elle institua héritier Gabriel du PAC, seigneur de Bellegarde, dont le fils Jean Pierre du Pac était, le 15 juin 1746, héritier des droits de son père sur la succession de Dorothée de Montfaucon[1781].

XI François de MONTFAUCON, seigneur de Rogles, Engraviès, Sainte-Croix (en Dun, Ariège.)
Il fut, avec son fils Gabriel, témoin le 12 mai 1655, au testament de noble Antoine le Comte, seigneur du Vernet, époux de Françoise de Cazalet[1782].
Il avait épousé, par contrat du 13 novembre 1615 (alias 15 novembre 1615) Germaine de **CAZALET**, fille de François de CAZALET, seigneur de Tréziers et de Marguerite de LABAT[1783].
Ils eurent :

12.1 Gabriel de MONTFAUCON, qui suit.

12.2 Jean de MONTFAUCON, auteur de la branche des seigneurs d'Engraviès, à 2 km de Dun, en Ariège.

12.3 Jeanne de MONTFAUCON. Elle épousa **Jean François de MONTFAUCON, seigneur de Roquetaillade,** fils de Timoléon de MONTFAUCON, seigneur d Roquetaillade et d'Anne de LA FAJOLLE (voir supra.)

XII Gabriel de MONTFAUCON, seigneur de Rogles et de Sainte-Croix.
Il fut maintenu noble le 2 novembre 1668 avec son frère Jean[1784].
Il avait épousé, par contrat du 28 novembre 1659, **Marguerite de VOISINS**[1785], fille d'Odet de VOISINS, seigneur de Pomas[1786], et de Germaine de GENIBROUSSE[1787].
Ils eurent :

13.1 Odet Joseph de MONTFAUCON, seigneur de Rogles, qui suit.

13.2 Jeanne Marie de MONTFAUCON. Elle épousa, le 30 janvier 1684, **Jean Joseph Gaston de ROCHECHOUART**, comte de Clermont, fils de Jean François de

---

[1781] AD.Aude 2 E 104-3
[1782] AD.HG 3 E 24563
[1783] Jules Villain, *op.cit.,,* I, p.637; AD. Aude B 27 ; Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.96, qui semble la source initiale, date le contrat du 15 novembre 1615
[1784] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* p.61
[1785] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 96.
[1786] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 637.
[1787] AD. Aude B 41 (cités mariés dans un acte du 1er octobre 1681.)

Rochechouart, baron de Clermont et de Lescure, vicomte de Soulan, et de Jeanne Henriette de Foix, veuf de Marie de Montesquieu, épousée par contrat du 9 avril 1666. Veuve, sans postérité, elle fit, en 1731, une donation entre vifs à Marguerite d'Olmières à l'occasion de son mariage avec M. de Saint-Sernin[1788], puis en 1733 *(probablement vers le 12 août car le mariage eut lieu à cette date)* une donation de 30.000 livres à son cousin Jean Baptiste de Montfaucon, capitaine au régiment de Royal Roussillon en faveur de son mariage avec Antoinette de Raymond de Lasbordes[1789].

13.3 Marguerite de MONTFAUCON de Rogles. Elle fut la seconde épouse **d'Arnaud de MONTFAUCON**, seigneur de la Barthe (vois supra.)

XIII Odet <u>Joseph</u> de MONTFAUCON, seigneur Rogles et de Sainte-Croix.
C'est probablement lui qui est cité comme H-Joseph (de MONTFAUCON) de ROGLES, seigneur de Sainte-Croix, de La Barthe (héritier de sa tante Marguerite), qui était en procès en 1688-1692, avec Gabriel Faure, de Belflou[1790]. Le 15 septembre 1713, Joseph de Montfaucon, seigneur de Rogles, comme héritier de sa tante Marguerite de Montfaucon, seigneuresse de La Barthe, devait donner 1.000 livres à Etiennette de Bertrand de Molleville, héritière de son père, lui-même créancier de ladite dame de Montfaucon[1791].
Il auraait épousé **Dorothée de SAINT-JEAN** d'Hounoux, fille de François de Saint-Jean et de Thurin, baron d'Hounoux, et d'Anne de VILLEMUR de Pailhès[1792]. Ils n'eurent pas de postérité.

I-4
Seigneurs de Cenant et de Belloc

Belloc, paroisse de Baure, en Fontiers-Cabardès (Aude), à 9 km d'Arfons (Tarn)
Cenant, à 5 km de Dun (Ariège), à 3 km de Limbrassac (Ariège), l'orthographe *Cenan* pour Cenant apparaît dans plusieurs actes.
L'auteur de cette branche, Gabriel de Montfaucon, était fils de Jean de Montfaucon, seigneur de Rogles, et d'Isabeau de Saint-Jean.

X Gabriel de MONTFAUCON, seigneur de Rogles, Cenant, Montagut,
Il était capitaine au régiment de Bresse en 1599, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1606, puis commandant au régiment de Piémont en 1629. Il fut gouverneur pour le Roi du fort de l'Ecluse en Bresse, en 1632, ce qui explique le mariage de son fils Pierre avec Claire Françoise de Grolée.

[1788] AD.Aude B 2023
[1789] AD.Aude B 2025
[1790] AD.Aude B 2577
[1791] AD.HG 3 E 15486, Montesquieu-Volvestre.
[1792] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Montfaucon,* inédit ; la preuve n'est pas fournie.

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 2 janvier 1606, **Isabeau de BELLISSEN**, apportant tous les biens de ses parents, 18.000 livres, fille de feu Philippe de BELLISSEN, seigneur de Fontauriol et de Louise de MANEN de Belloc[1793].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 29 janvier 1616, **Jeanne de CHÂTEAUVERDUN**, fille de Sébastien de CHÂTEAUVERDUN, seigneur de La Raserie[1794].
Enfants du 1er lit :

11.1 Pierre de MONTFAUCON, qui suit.

11.2 Françoise de MONTFAUCON. Elle épousa, en 1633, **Jean de MARTIN**, seigneur de Viviès, fils de Pierre Jean de MARTIN, seigneur de Roquecourbe et de Viviès, et de Claire DUPUY de CABRILLES[1795] (ou du Puy de Cabrilles.)

11.3 Jeanne de MONTFAUCON. Elle épousa, par contrat du 17 juillet 1634**, Marc Antoine d'ARBOUSSIER**, seigneur de Montagut et du Bâtiment, fils d'Antoine d'ARBOUSSIER et de Cécile d'ANEL, sa quatrième épouse. Il épousa, en secondes noces, par contrat du 12 mai 1648 Gabrielle de DURFORT Rouzines[1796].

Enfants du second lit :

11.4 Diane de MONTFAUCON. Elle épousa, par contrat du 3 juillet 1637, en la baronnie de Saint-Félix, **Guy du PAC**, fils de Pierre du PAC, seigneur de Bellegarde[1797], et de Cécile d'ENCAUSSE[1798].
Elle fut dotée de 6.000 livres de sa mère et de la moitié de ses biens après son décès.

11.5 Marie de MONTFAUCON. Elle épousa, par contrat du 13 septembre 1644, au château de Vaudreuil, **Jean de DURAND**, seigneur de Toutens (Haute-Garonne), fils de Marguerite de BONNE de Missècle (et de Jean Jacques de DURAND, seigneur du Breil), la mariée fut dotée de 8.000 livres[1799].

XI Pierre de MONTFAUCON, seigneur de Belloc et d'Argens (Argens-Minervois, Aude.)
Mestre de camp d'infanterie le 7 juin 1640, gouverneur de Lérida le 22 septembre 1642, il fut nommé gouverneur de Piombino le 3 septembre 1646. Il fut maintenu noble le 2 décembre 1668[1800].

[1793] AD.Aude B 24
[1794] Maurice Vuillier se référant à d'Hozier.
[1795] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.329-330
[1796]Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.911-912
[1797] AD.Aude B 36
[1798] Mariés par contrat du 25 février 1603, AD.H.G Reg. Ins. 12.
[1799] AD.Aude B 38
[1800] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* p.61

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 3 décembre 1632, **Claire Françoise de GROLEE**, dame d'Hauteville et de Peyrieu en Bugey (famille du Bugey, de la Bresse et du Dauphiné), fille de feu Pierre de GROLEE, seigneur et baron de Châteaufort en Bresse[1801], et d'Anne de CLERMONT, veuve du comte de Val d'Isère (Pierre de Duin dit Maréchal, seigneur de Val d'Isère). Son père Gabriel de Montfaucon avait nommé un procureur, le 28 avril 1631, au Châtelet de Paris, pour ce mariage, Pierre de Montfaucon avait alors moins de 24 ans[1802], il fut émancipé le 11 mars 1635[1803]. Claire Françoise de GROLEE testa le 9 avril 1663 nommant ses 3 fils[1804] et vivait le 19 septembre 1664, date d'une donation de son mari et d'elle à son fils aîné[1805].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 17 avril 1668, **Catherine du PAC**, fille de Guy du PAC, seigneur de Bellegarde, et de Diane de MONTFAUCON de Rogles[1806].
Enfants du 1er lit :

12.1 Anselme de MONTFAUCON de Rogles, seigneur de Belloc. Il fut émancipé le 19 septembre 1664 et reçut une donation de ses parents le même jour (supra.)
Demeurant à Castres, il fut maintenu noble le 2 décembre 1668[1807].

12.2 François de MONTFAUCON, qui suit.

12.3 Jacques Gabriel de MONTFAUCON de Rogles, seigneur de Belloc. Il fut colonel au régiment de Villiers Cavalerie et mourut avant 1707, ayant institué héritier son frère François pour la terre de Belloc[1808].

XII François de MONTFAUCON, seigneur et baron d'Hauteville et de Peyrieu.
Il fut maintenu noble le 2 novembre 1668 ou 1678[1809].
Il épousa, par contrat du 17 février 1678, **Anne Marie de PINGON**, fille de Victor Aimé de PINGON et de Barbe SALTEUR, le contrat fut passé au château de Pingon[1810], *en la Motte-Servolex, Savoie.* Anne de PINGON mourut avant le 10 octobre 1716, date du contrat de mariage de son fils Pierre Joseph François de Montfaucon.
Ils eurent :

13.1 Pierre François Joseph de MONTFAUCON, qui suit.

[1801] BnF date le mariage du 3 novembre 1632, d'Hozier le date du 3 décembre.
[1802] Maurice Vuillier se référant à BnF, sans précision.
[1803] Maurice Vuillier se référant à BnF, sans précision.
[1804] Maurice Vuillier, se référant à BnF, sans précision.
[1805] AD.Aude B 2002
[1806] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1768
[1807] La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* p.61
[1808] AD.Aude B 2342
[1809] BnF dit 2 novembre 1678 ; Jules Villain dit 2 novembre 1668, ce qui n'est pas indiqué par La Roque.
[1810] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.638 ; BnF dit 2 novembre 1678, il semble y avoir des confusions entre les dates du 2 novembre 1668, 2 novembre 1678 et 17 février 1678 ; Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III, nomme Anne Marie Penigot alias Peinjon, familles inconnues alors que la famille de Pingon existe en Savoie.

13.2 Charles Emmanuel de MONTFAUCON, auteur de la branche cadette des seigneurs de Cenant.

13.3 Françoise de MONTFAUCON de Rogles. Elle fut citée comme feue, en 1741, dans un procès de son frère Charles Emmanuel contre son autre frère Pierre Joseph François, en annulation de cause pour lésion *énormisse* de la transaction du 11 janvier 1731 de ses droits paternels, etc.[1811]. C'est elle ou sa nièce Jeanne Françoise qui fut marraine de Jean François de Montfaucon (Arfons.)

XIII Pierre Joseph François de MONTFAUCON de Rogles, comte d'Hauteville, seigneur de Peyrieu, Belloc.
Il mourut avant 1758, date à laquelle son fils Gaspard était son héritier bénéficiaire, créancier privilégié sur les biens de sa mère Jeanne de Cassaigneau[1812].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 10 octobre 1716[1813] alias 20 octobre 1716[1814] (Jules Villain dit mariage 11 octobre 1716), **Jeanne de CASSAIGNEAU** de Saint-Félix, fille de feu Jean Octavien de CASSAIGNEAU de Saint-Félix, et de dame Jeanne de FIEUBET. Le 11 octobre 1731, il reçut une donation de deux métairies au territoire de Revel, par Marie de Sales de Fontvives, pour en gratifier Gaspard de Montfaucon de Rogles, son parent et filleul, fils du donataire[1815].
Ils eurent :

14.1 Gaspard de MONTFAUCON, qui suit.

14.2 Jeanne Françoise de MONTFAUCON[1816]. Elle est peut-être Françoise de Montfaucon de Rogles (ou c'est sa tante Françoise) qui fut marraine, le 21 novembre 1726, à Arfons, de Jean François de Montfaucon[1817].

XIV Gaspard Marie de MONTFAUCON, comte de Rogles,
Il épousa, par contrat du 28 septembre 1744[1818], **Marie Victoire Georgette de LA FOREST DIVONNE**, fille de Gilbert de LA FOREST, baron de Divonne, seigneur de Montgirod, et de Perrette de BORSAT[1819].
Gaspard de Montfaucon vivait en 1758, à Belley, en Bugey, date d'une audience pour contraindre Simon Pierre de Gouttes, seigneur de Belloc, à payer 40.000 livres représentant la dot de Jeanne de Cassaigneau, hypothéquée sur la terre de Belloc dont le père du demandeur était seigneur[1820].

[1811] AD.Aude B 2409
[1812] AD.Aude B 2441
[1813] Maurice Vuillier, se référant à BnF, sans précision.
[1814] AD.HG 3 E 3954 Fontes, Toulouse
[1815] AD.Aude B 2023
[1816] Jules Villain la dit née le 25 mai 1707 ce qui est très douteux ses parents s'étant mariés en 1716.
[1817] BnF
[1818] G. d'Aviau de Ternay, *Les Pages des écuries du Roi…,* p.328
[1819] Maurice Vuillier se référant à Réverend, sans précision.
[1820] AD. Aude B 2441

Ils eurent :

François Antoine de MONTFAUCON. Né le matin du 30 octobre 1747, à Saint-Laurent de Belley, il fut baptisé le même jour, parrain : Claude Antoine de La Forest de Divonne, marraine: Françoise de Borsat[1821]. Il présenta ses preuves pour entrer à la Petite Ecurie, avec les preuves utilisées pour ses sœurs ainsi que les siennes propres, il avait reçu un certificat sans preuves le 17 juin 1760[1822].
Il semble être mort sans postérité..

Françoise Marie de MONTFAUCON.
Née et baptisée le 24 mars 1754, elle fut reçue demoiselle de Saint-Cyr le 29 septembre 1754, en sortit le 16 mars 1773 et fut dotée le 23 avril 1775, sans alliance connue. Elle avait 3 frères, en plus de François Antoine, et 1 sœur[1823].

I-5
Branche cadette des seigneurs de Cenant

L'auteur de ce rameau, Charles Emmanuel de Montfaucon, était fils de François de Montfaucon, seigneur baron d'Hauteville, et d'Anne Marie de Pingon.

XIII Charles Emmanuel de MONTFAUCON, chevalier de Rogles. Il fut cité parfois habitant Arfons et parfois habitant Revel, il mourut avant le 6 mai 1773 date du mariage de son fils Pierre François.
Il avait épousé, par contrat du 26 février 1717[1824], le premier ban avait été publié le 16 mars 1717 Anne de *Contié*[1825] (CONTIE), signant Contié (alias *Coutié*[1826]), le lieu de Contié, en Canens, Haute-Garonne est à la limite de la Haute-Garonne et de l'Ariège, pas très loin d'Arfons, celui de Coutié en Haute-Garonne est proche du Fousseret, bien loin de la région qui nous intéresse), fille de Jean Pierre Contié et de Jeanne Sabatier.
Ils eurent :

14.1 Jean Pierre Anselme de MONTFAUCON. Né le 10 septembre 1723, il fut baptisé le 14 septembre 1723[1827], il fut le parrain de son frère Pierre le 8 juin 1729, page de la Chambre du Roi en 1738, il reçut à cette date avec son frère Pierre, la donation de divers immeubles à Foix et dans les environs, de la part d'Alexis de La Teulade.

[1821] Maurice Vuillier, se référant à BnF , sans précision.
[1822] G. d'Aviau de Ternay, *Les Pages des écuries du Roi…,* p.328
[1823] Etienne Léger, *op.cit.,* t.III.
[1824] G. d'Aviau de Ternay, *Les Pages des écuries du Roi…,* p.328
[1825] R.P. Arfons, qui nomme également Anne de Pingon, la mère d'Anne de Contié ; Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III, se référant aux RP. d'Arfons, dit COUTTIE, alors que des RP. disent Contié, avec des alias signalés.
[1826] Orthographe retenue par G. d'Aviau de Ternay, qui est inexacte si l'on suit les RP. d'Arfons.
[1827] R.P. Arfons

14.2 Jean François de MONTFAUCON, comte de Rogles. Né le 20 novembre 1726, il fut baptisé le 21 à Arfons[1828], marraine Françoise de Montfaucon de Rogles (Jeanne Françoise, fille de Pierre Joseph François, seigneur d'Hauteville, et de Jeanne de Cassaigneau, ou Françoise de Montfaucon de Rogles), tint Jeanne de *Contié.*
Agréé le 5 décembre 1740 pour les pages de la Reine, de 1747 à 1751 il fut à la tête du manège des chevau-légers de la Garde. Il fut l'auteur du célèbre *Traité d'équitation.*
Il fut enseigne puis lieutenant le 15 février 1765, capitaine le 26 novembre 1767 puis maréchal des logis de la compagnie des grenadiers à cheval le 1er janvier 1768, avec rang de colonel le 17 avril 1775[1829].

14.3 Antoinette de MONTFAUCON. Elle fut baptisée le 18 janvier 1728[1830], le parrain fut Gaspard (de Montfaucon) d'Hauteville, elle fut reçue à Saint-Cyr en octobre 1736.
Elle épousa le 24 novembre 1754 **Jean Pierre Louis de PUJOL,** comte de Pujol, officier de cavalerie, fils de Jean de PUJOL et de Jacquette de LAMOTTE de CHABANNES, d'où postérité[1831].

14.4 Pierre François de MONTFAUCON, qui suit.

XIV Pierre François de MONTFAUCON.
Il épousa le 19 avril 1773, au Châtelet, à Paris, **Marie de BURY**, fille de Bernard de BURY, surintendant et maître de musique du Roi, et de Marie Françoise de BOUCHOS[1832].
Leur fille Louise Marie Adélaïde, née le 31 décembre 1774, fut baptisée le 14 mai 1778, parrain : Louis Auguste, roi de France et de Navarre (Louis XVI), marraine : princesse Marie Adélaïde de France, tante du Roi. Elle fut reçue demoiselle de Saint-Cyr le 22 mars 1774[1833] et mourut en 1786.

I-6
Seigneurs d'Engraviès

L'auteur de cette branche, Jean de Moontfaucon, était fils de François de Montfaucon, seigneur de Rogles, et de Germaine de Cazalet.

XII Jean de MONTFAUCON, seigneur de Rogles, Engraviès (à 2 km au nord-ouest de Dun, Ariège), Sainte-Croix (à 4 km de Dun, Ariège.)
Il épousa, par contrat du 24 octobre 1690, **Marie de BELOT** de Cublac, fille de Pierre de BELOT et de Claire *(de DELOM[1834] ?),* probablement DELHOM (famille que l'on trouve dans la région)

[1828] Maurice Vuillier, se référant à BnF, sans précision.
[1829] G. d'Aviau de Ternay, *op.cit.,* p.328
[1830] R.P. Arfons
[1831] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t. III, nommant également les parents d'Anne de Contié qu'il nomme par erreur Couttié.
[1832] Maurice Vuillier, se référant à BnF, sans précision.
[1833] Etienne Léger, *op.cit.,* t.III.
[1834] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.638.

Ils eurent :

13.1 Jean Baptiste de MONTFAUCON, qui suit.

13.2 Jeanne de MONTFAUCON. Née le 20 décembre 1695, elle épousa en octobre 1722, **Hugues de FOUCAUD**, seigneur de Blazens, fils de François de FOUCAUD et de Jeanne de RESSEGUIER .

XIII Jean Baptiste de MONTFAUCON, seigneur de Rogles, Engraviès, Sainte-Croix. Il était capitaine au régiment de Royal Roussillon Infanterie au moment de son mariage. Il mourut avant 1774 date d'une audience au sénéchal à laquelle Antoinette de Raymond de Lasbordes, veuve, son frère François, fils de Jacques de Raymond, marquis de Lasbordes, son beau-frère Jacques Antoine de Capella et Françoise de Maynard, veuve dudit marquis, comme tutrice de deux enfants pupilles, étaient demandeurs contre Jean Anne de Raymond en qualité d'héritier d'Anne Antoine de Raymond de Prébens[1835].
Il épousa, le 12 août 1733, **Antoinette de RAYMOND** Lasbordes fille de Jacques de RAYMOND, marquis de Lasbordes et de Yolande d'AUTRIVAY, sa première épouse.[1836]
Ils eurent :

14.1 Hugues de MONTFAUCON. Né le 17 octobre 1736, il fut capitaine au régiment de Royal Roussillon et mourut le 13 février 1758, sans postérité.

14.2 Anne Josèphe de MONTFAUCON de Rogles, mourut le 15 janvier 1815.
Elle épousa, le 21 juillet 1760, **Jean Louis Joseph de ROQUETTE-BUISSON**, seigneur de Baragnes, Caillavel, etc., puis de Rogles, Engraviès, Sainte-Croix, après son mariage dit le marquis de Roquette-Buisson, fils de Bernard de ROQUETTE, seigneur de Baragnes, Caillavel, etc., dit le comte de Roquette-Buisson, et de Bernarde de Roquette. Il mourut le 28 octobre 1794[1837].

14.3 Françoise Marie de MONTFAUCON. Née le 24 mars 1754, elle mourut le 16 mars 1773[1838].

II
Famille de MONTFAUCON, seigneurs de Festes.

Cette famille est probablement issue de la famille des seigneurs de Roquetaillade. Elle portait les mêmes armes (ce qui ne constitue pas une preuve.)
L'auteur de cette famille, selon les preuves de noblesse indiquées par le marquis d'Aubais, est Jean de Montfaucon, qui épousa le 24 avril 1543 Eléonore de Roquefort[1839].

[1835] AD. Aude B 2474
[1836] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 164.
[1837] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.467-468 pour tout ce qui le concerne.
[1838] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[1839] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 95

Maurice Vuillier indique comme auteur de cette famille Jean de Montfaucon, seigneur de *Piquelengue* (le nom qui se rapproche le plus, près de Pomy, est *Picabalen*, sur la carte de Cassini), qui épousa, le *21* avril 1543, Eléonore de Roquefort, reprenant la donnée du marquis d'Aubais.
Le 13 juin 1550[1840], Philippe de Lévis, seigneur de Mirepoix, fut condamné à délaisser la place de *Piquemelengue* à Jean et Adrien de Montfaucon. Cette date est étonnante si Jean et Adrien étaient fils de Jean de Montfaucon et d'Eléonore de Roquefort, sauf si leurs parents étaient décédés à cette date, leurs tuteurs devraient alors apparaître (mais la transcription de l'acte est peut être tronquée.)
Un acte du 24 juillet 1565[1841] indique que Guillemette de Niort, Marguerite du Château et François *Pruel* doivent laisser la libre disposition des places de Montaut, Festes et *Pontmiron* à Jean et Adrien de Montfaucon, frères[1842], puis en 1567 Adrien de Montfaucon doit payer 500 livres aux demoiselles de Niort et du Château, pour les réparations des places de Pomy et Festes[1843]. Margaride du Château était en 1530-1540 femme de noble Jacques de Montjardin, seigneur de Bélesta[1844], alors que Marguerite de Calvet, femme d'Adrien de Montfaucon est dite belle-fille de Guillaume Bernard de Montjardin. La famille de Niort tenait Bélesta probablement du mariage de Jean de Niort avec Louise d'Aiguebelle, dame de Bélesta, tout ceci permet de lier les Montfaucon, Niort (ils existent encore, au 19ème siècle ils habitaient un hôtel, rue Sainte-Anne à Toulouse, contigu à celui d'Hector de Roquemaurel), du Château et Montjardin.

La proximité du fief de Festes avec Roquetaillade (à 4 km) permet de supposer que cette famille est issue de celle des seigneurs de Roquetaillade.
On cite, le 19 juin 1607, Alexandre de Montfaucon, sieur de Festes, témoin au contrat de mariage de Gaspard de Castet, seigneur de Saint-Martin, avec Marguerite (alias Raymonde) Delguy[1845], or on a vu qu' Antoine de Montfaucon (dit fils de Jean de Montfaucon, seigneur de Rogles, et d'Isabeau de Saint-Jean) avait épousé Anne de Castet, sœur de Gaspard de Castet, seigneur de Saint-Martin, d'où deux fils : Alexandre et Germain de Montfaucon, cités le 20 août 1607[1846], Alexandre de Montfaucon, sieur de Festes est certainement le fils d'Antoine de Montfaucon et d'Anne de Castet.

I Jean de MONTFAUCON. En tenant compte de la chronologie il pourrait être un frère de Guérin, seigneur de Roquetaillade, ou de Charles, seigneur de Rogles, époux de Rose de La Baillie, ou un fils d'un frère de François, seigneur de Roquetaillade, et de Jacques, seigneur de Rogles (donc un petit-fils de Jean Pierre, seigneur de Roquetaillade.)
Il épousa, (par contrat), le 24 avril 1543, **Eléonore de ROQUEFORT,** comme dit supra.
Ils eurent :

[1840] AD.HG B 43
[1841] AD.HG B 58.
[1842] AD.HG B 58
[1843] AD.HG B 61
[1844] AD.Aude 3 E 1905
[1845] AD.HG 3 E 15374 Montesquieu-Volvestre
[1846] AD.Ariège E 227

2.1 Jean de MONTFAUCON. Il mourut avant le 13 août 1568, date d'une sentence du sénéchal de Carcassonne, concernant Adrien de Montfaucon, seigneur de *Piquemelengue* et Françoise de Combes, veuve de Jean de Montfaucon[1847].
Il avait épousé **Françoise de COMBES** qui vivait le 13 août 1568.

2.2 Adrien de MONTFAUCON, qui suit.

II Adrien de MONTFAUCON, seigneur de *Piquemelengue,* Festes (Aude, à 4 km de Roquetaillade) c'est le qualificatif le plus fréquent à son sujet, Pomy (Aude), dit Vieux pour le différencier de son fils homonyme.
Il mourut avant le 27 juillet 1584, date à laquelle Marguerite de Calvet, est dite veuve d'Adrien de Montfaucon, mère et tutrice de Catherine et Françoise de Montfaucon[1848].
Il avait épousé, (contrat) le 18 janvier 1563, **Marguerite de CALVET**[1849], cousine germaine de François de Saint-Gassian, seigneur de la Bastide et de Pierre de *Grant*, sieur de *Bellegray* (très probablement Pierre de Grave, seigneur de Villegly), laquelle Marguerite vivait le 19 juin 1596, date du mariage de sa fille Françoise[1850]. Un point commun entre ces familles est la famille de Grave [1851]: Anne de Grave épousa Philippe de Saint-Gassian de La Bastide *en Richard(?),* Isabeau de Grave (morte après 1557), sa sœur, épousa *Arthur* Calvet, de Villeneuve la Crémade, leur neveu Pierre de Grave, seigneur de Villegly, épousa Claire d'Hautpoul. On verra que Catherine de Montfaucon épousa Regnaud de Bazon, par contrat du 21 janvier 1592, au château de Villegly (alors propriété de Pierre de Grave ou de son fils Annet), le contrat de mariage à Villegly ne peut s'expliquer que par une proche parenté de la mariée avec la famille de Grave (la famille de son mari Regnaud de Bazon habitant Cazères).
Marguerite est donc très probablement fille d'*Arthur* Calvet et d'Isabeau de Grave, ce qui explique qu'elle soit cousine germaine de Pierre de Grave, seigneur de Villegly et de François de Saint-Gassian, seigneur de La Bastide, lui-même très probablement fils Philippe de Sant-Gassian de La Bastide et d'Anne de Grave, sœur d'Isabeau. Guillaume Bernard de Montjardin étant le beau-père de Marguerite de Calvet il est probable qu'Isabeau de Grave avait épousé en secondes noces Guillaume Bernard de Montjardin.
On trouve à la même époque, mais c'est une coïncidence, Marguerite de Calvet (fille du noble marchand changeur Michel Calvet, bourgeois de Montpellier) épouse en 1550 de François de Montfaucon, fils de Barthélemy de Montfaucon et de Sandre Escobard (famille des seigneurs de Vissec).
Ils eurent :

3.1 Adrien de MONTFAUCON qui suit.

[1847] AD.HG B 61
[1848] AD. Aude B 25 du 9 novembre 1613
[1849] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.95
[1850] AD.HG Reg. Ins 7 ; AD.HG 3 E 16152 Palaminy, qui indiquent les parents de celle-ci et la parentèle, la date de mariage de ceux-ci est indiquée par Maurice Vuillier
[1851] Généalogie publiée par Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* t. 2, p.173 ; ce qui concerne la famille de Bazoin figure dans *Famille de Bazon,* publiée par Jacques de Roquemaurel.

3.2 Catherine de MONTFAUCON. Elle épousa, par contrat du 21 janvier 1592, au château de Villegly (Aude) (mariage le 13 août 1593 selon le testament du 15 janvier 1608) **Regnaud de BAZON**, seigneur de Picayne[1852] (en Cazères, Haute-Garonne), veuf de Catherine d'Arbas épousée le 1er juin 1575, fille de feu Alexandre d'Arbas. La dispense pour consanguinité fut obtenue le 1er avril 1576, après le mariage. Leur fille Catherine de Bazon naquit le 7 septembre 1576 à Palaminy, les beaux-frères d'Arbas, de Regnaud de Bazon le poursuivirent pour inceste jusqu'en 1595[1853]. Regnaud de Bazon mourut dès le 15 janvier 1608, date de *(l'ouverture)* de son testament[1854]. Catherine d'Arbas avait été mariée en premières noces à Jean Bazon, cousin germain de son second mari, qui fut assassiné en août 1574. Catherine de Montfaucon épousa en secondes noces noble Henri *de CONTE* (très probablement le COMTE, famille de la région, car le testament de Catherine de Montfaucon le nomme Henri Leconte, sieur de Montaut elle testa le 28 alias 30 octobre 1622, dans la maison de son troisième époux[1855], Henri *de CONTE* (le COMTE) mourut dès 1635, date à laquelle il y eut un inventaire des biens[1856].
Picayne avait été apporté à Regnaud de Bazon par sa première épouse, Catherine d'Arbas, Le château moderne de Picayne construit au début du 18ème siècle était une somptueuse demeure étonnante pour la région, dont il ne reste pratiquement rien.

3.3 Françoise de MONTFAUCON. Elle épousa, par contrat du 19 juin 1596, mariage le 30 juin, dans la maison de Regnaud de Bazon, seigneur de Picayne, noble Abraham *CLEMENT*, seigneur de Bessens ou *Bressens* ou Bressieux[1857], lequel vivait en 1608 (les actes le nomment parfois Clément de Bressens ou Bressieux, et même Bressieux Dabran.)

III Adrien (*alias Adhémar*, ce qui est erroné car tous les actes sauf deux le nomment Adrien, *alias Audouin* en 1592 ce qui est erroné) **de MONTFAUCON**, seigneur de Festes.
Il mourut avant le 31 janvier 1592, date du mariage de sa sœur Catherine.
Il avait épousé, par contrat du 16 novembre 1583 (mariage le 30 novembre), **Anne d'HAUTPOUL**, dotée de 133 écus plus 200 livres, fille de Georges d'HAUTPOUL, seigneur baron d'Hautpoul, etc., et de Marguerite de MAULEON[1858]. Le 4 novembre 1596, comme mère et tutrice de ses enfants, elle passa un accord, reçu Barthélemy Monlebron, notaire de Montréal, par lequel elle donna 1.200 livres à Catherine de Montfaucon veuve du seigneur de Picayne[1859].
Elle testa, par testament clos le 18 avril 1623 (c'est ce que dit l'acte du 23 avril 1623 qui dit : elle fait un deuxième testament, *on ne sait si le deuxième testament est celui du 18 ou du 23*), faisant un legs à Anne de Montfaucon sa nièce et filleule (parenté par les Hautpoul et

[1852] AD.Aude B 22
[1853] *Famille de Bazon.*
[1854] AD.HG 3 E 16158 Palaminy
[1855] AD.HG 3 E 15389 (386)
[1856] AD.HG 3 E 15426 Montesquieu-Volvestre.
[1857] AD.HG 3 E 16152 Palaminy.
[1858] AD.Aude B 21
[1859] AD.Aude B 25 du 9 novembre 1613

Montredon), une portion de ses biens qu'elle peut avoir …envers Marguerite de Montredon, femme du seigneur de Roquetaillade, sa nièce[1860]. Sa nièce et filleule est très probablement Anne de Montfaucon, fille de Jean François, seigneur de Roquetaillade, et de Marguerite de Montredon, qui épousa le 8 mars 1639 Louis du Vivier[1861].
Ils eurent :

4.1 Jean de MONTFAUCON. Il vivait en 1608 date à laquelle Catherine de Montfaucon, veuve de Regnaud de Bazon, seigneur de Picayne, nomma procureur noble Clément de Bressieux (*Abraham Clément, seigneur de Bessens ou Bressieux*), son beau-frère pour payer Jean de Montfaucon, son neveu, fils et héritier de feu autre Adrien de Montfaucon, son frère, comme fils de feu Adrien de Montfaucon, seigneur de Festes[1862].

4.2 Pierre de MONTFAUCON, qui suit.

4.3 Jean François de MONTFAUCON. Il était religieux novice, à l'abbaye de Lagrasse (Aude) le 6 octobre 1608, il donna, à cette date, les biens de son père et de sa mère à son frère aîné Jean et à son autre frère Pierre[1863].

IV Pierre de MONTFAUCON, seigneur de Festes,
Il fit un accord le 4 décembre 1611, avec Jean, son frère, relatif aux biens d'Adrien, leur père[1864].
Il épousa, par contrat du 9 novembre 1613, **Jeanne Françoise de LORDAT**, dotée de 12.000 livres, fille de Jacques Paul de LORDAT, seigneur et baron de Bram, de feue Jeanne de SAINT-JEAN[1865].
Ils eurent[1866] :

V Marc de MONTFAUCON, seigneur de Festes, Saint-Amadou (Aude.)
Il épousa, vers 1656 *(date déduite),* **Françoise DAX**, née le 23 septembre 1628, âgée de 28 ans, fille de Hercule DAX, seigneur de la Serpent[1867], Bouriège, etc., et de sa seconde épouse Renée de POTIER de La Terrasse, épousée par contrat du 7 mai 1626, elle-même fille de Jean de Potier, seigneur de la Terrasse, premier président au parlement de Toulouse, et de Françoise de (La) Bourgade, et non de Lucrèce du Vivier, sa première épouse, morte le 17 janvier 1625, c'est une erreur récurrente qui provient du fait que Jules Villain ne fait pas apparaître d'enfants du second mariage d'Hercule Dax, alors qu'il indique correctement leurs dates de naissance et leur rang.
Ils sont probablement les parents de :

[1860] AD.Aude B 30
[1861] AD. Aude B 36.
[1862] AD.HG 3 E 9455
[1863] AD.Aude B 26
[1864] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.95
[1865] AD.Aude B 25
[1866] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.95
[1867] Jules Villain, *op.cit.,* I, pp.731-732

VI François de MONTFAUCON, seigneur de Festes.
Il mourut avant 1714 (on trouve des actes 1709-1714 dans lesquels il est dit feu[1868], il n'est pas dit feu dans le contrat de mariage de sa fille Françoise, le 10 février 1711.
Il avait épousé **Claire de NOS** de Montauriol, fille de feu Henri de NOS, seigneur de Montauriol et de Claire de MAULEON de Nébias (infra.)
Ils eurent :

7.1 Françoise de MONTFAUCON. Elle épousa, par contrat du 10 février 1711, au château de Festes, **Barthélemy de CAPRIOL**, seigneur de Payra, Saint-Victor, fils de François de CAPRIOL, seigneur de Payra, Saint-Victor, Saint-Paulet, et de Marguerite de GOULARD, dotée de 3.000 livres par sa mère plus 3.000 livres payables après le décès de Claire de Mauléon, veuve d'Henri de Nos, seigneur de Montauriol[1869]. Barthélemy de Capriol avait épousé, en premières noces (ou avait été fiancé), par contrat du 9 septembre 1697 au château d'Aragon, Madeleine *Diversen* (d'Yversen), il testa, malade, le 19 avril 1733 (alias 19 mars 1733), au château de Payra[1870]. Barthélemy de Capriol mourut avant 1741, date à laquelle Françoise de Montfaucon de Festes, veuve, était en procès contre son fils Marc Antoine de Capriol[1871].

7.2 très probablement Henri de MONTFAUCON. Il fut cité, avec sa présumée mère Claire de Nos, en 1709-1714, contre Antoine de Capriol, seigneur de Payra[1872], le prénom d'Henri venant très probablement de son grand-père Henri de Nos.

III
Famille de MONTFAUCON, seigneurs de Hierle et de Vissec.

Cette famille porte : « D'argent à un faucon s'essorant de sable, posé sur un mont de sinople, écartelé de gueules à la tour d'or »
Une généalogie très complète a été publiée par Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* Mémoire et Documents, 2006, t.3.

IV
Famille de MONTFAUCON à Saverdun (et au Mas d'Azil et à Sabarat)

On trouve à la fin du 17ème siècle et au début du 18ème siècle, une famille noble de Montfaucon, protestante, à Saverdun, et d'autres Montfaucon au Mas d'Azil et à Sabarat qui lui sont peut-être apparentés.

[1868] AD.Aude B 2526
[1869] Maurice Vuillier, produisant les AD.Aude, sans n°.
[1870] Maurice Vuillier, produisant les AD.Aude, sans n°.
[1871] AD.Aude B 2408
[1872] AD. Aude B 25/26.

I noble Abraham de MONTFAUCON.
Il épousa, dés janvier 1692, **Catherine de PACHAU**.
Antoine (pour Abraham) de Montfaucon mourut avant 1722, date à laquelle Catherine de Pachau, veuve d'Antoine de Montfaucon et mère de feu Jacques de Montfaucon, tous deux décédés dans la religion prétendue réformée, obtint, en exécution d'un brevet royal, la propriété et jouissance de ceux qui mouraient protestants, la levée de la saisie et la dispense d'obtention de lettres patentes à cause du peu de valeur des biens[1873].
Ils eurent au moins un fils (et probablement un autre né et mort en 1691 selon les RP. Saverdun) :

II Antoine Jacques de MONTFAUCON. (Né ?) le 10 décembre 1692[1874], le fait qu'il figure dans les RP.de Saverdun est étonnant pour une famille protestante, il mourut avant 1722 comme dit supra.

On trouve auparavant au Mas d'Azil, haut lieu protestant, le 11 juillet 1655 Pierre de MONTFAUCON qui fit donation à son neveu neveu Jean de MONTFAUCON, de tous ses biens dont il gardait la jouissance viagère, avec réserve d'une somme de 1.000 livres[1875].

Rachel de MONTFAUCON (Rachel est un prénom typiquement protestant) avait épousé Bernard du Cassé, dont deux fils cités le 10 mai 1647, acte passé devant un notaire de Daumazan[1876] (Ariège)

En 1640 noble Germain de MONTFAUCON, habitant Sabarat (3 km du Mas d'Azil), ayant droit de noble François d'Usson, bourgeois du Mas d'Azil[1877], peut-être est-il le fils d'Antoine de Montfaucon et d'Anne de Castet.

[1873] AD.Ariège B 154
[1874] RP.Saverdun
[1875] AD.Ariège B 143
[1876] BnF Fr 32298
[1877] AD.HG 3 E 15579 Montesquieu-Volvestre.

Ladigne
Castelrene
Magrie
Toureille
Cornanel
Vendemies
le Villa
St Sernin
Roquetaillade
Alet
Bourigeole
Bouriege
Conillac
Feste
la Serpent
St Andre
Antugnac
Montazels
Luc
Rouvenac
Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999

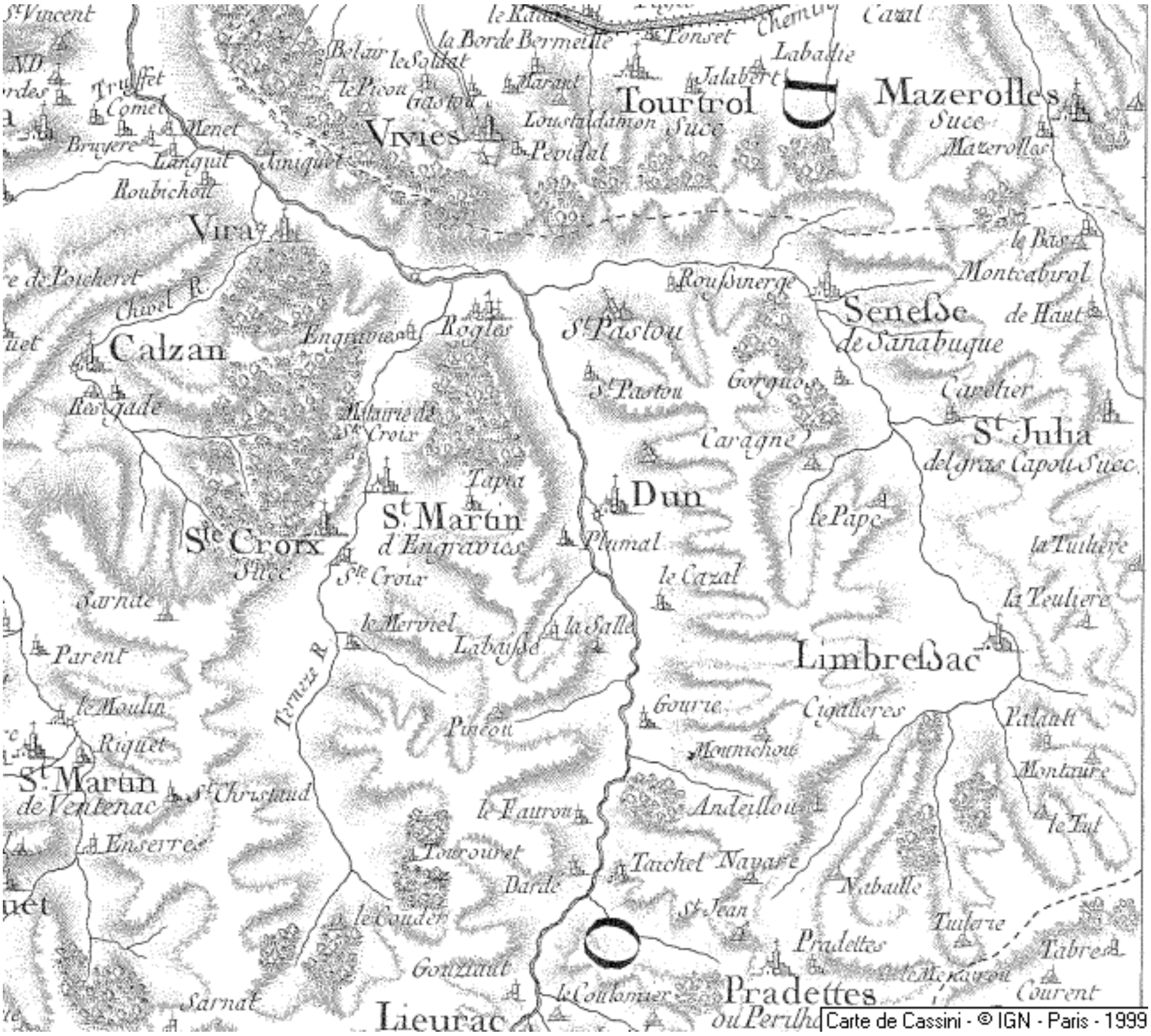
Tourtrol
Mazerolles
Vivies
Vira
Calzan
Ste Croix
St Martin
d'Engravies
Dun
St Pastou
Limbressac
St Julia
Pradettes
Lieurac
St Martin
de Ventenac
Carte de Cassini - © IGN - Paris - 1999

Mazères
Carcassonne
Mirepoix
AUDE
ARIÈGE
PYRÉNÉES
MIDI-
PYRÉNÉES
LANGUEDOC-
ROUSSILLON
PYRÉNÉES-
ORIENTALES
A61
E80
Villegailhenc
Homps
Sainte-Camelle
Payra-sur-l'Hers
Fendeille
Pexiora
Sainte-Eulalie
Pezens
Villemoustaussou
Laure-Minervois
Laredorte
Saint-Semin
Saint-Amans
Laurabuc
Bram
Villalier
Pech-Luna
Fonters-du-Razès
Villasavary
Villesequelande
Pennautier
Aigues-Vives
Escales
Berriac
Badens
Puicheric
Belpech
Gaja-la-Selve
La Cassaigne
Montréal
Arzens
Trèbes
Marseillette
Ribouisse
Fanjeaux
Villeneuve-lès-Montréal
Alairac
Lavalette
Cazilhac
Barbaira
Capendu
Montbrun-des-Corbières
Pécharic-et-le-Py
Cahuzac
Lasserre-de-Prouille
Palaja
Floure
Montirat
Douzens
Trémoulet
Lafage
Brézilhac
Cailhau
Couffoulens
Cavanac
Comigne
Fontcouverte
Lapenne
La Courtète
Saint-Julien-de-Briola
Saint-Gaudéric
Mazerolles-du-Razès
Rouffiac-d'Aude
Leuc
Villefloure
Pradelles-en-Val
Montlaur
Ferrals-lès-Corbières
Ludiès
Sainte-Foi
Escueillens
Cambieure
Camplong-d'Aude
Vals
Manses
Malegoude
Bellegarde-du-Razès
Cépie
Pomas
Mas-des-Cours
Fajac-en-Val
Ribaute
Les Issards
Rieucros
Lignairolles
Lauraguel
Saint-Hilaire
Greffeil
Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse
Peyrefitte-du-Razès
Pieusse
Villebazy
Rieux-en-Val
Arvigna
Moulin-Neuf
Malras
Gardie
Labastide-en-Val
Saint-Pierre-des-Champs
Sénesse-de-Senabugue
Lagarde
Corbières
La Digne-d'Aval
Limoux
Talairan
Engravies
Dun
Trézien
Courtauly
Castelreng
Magrie
Cournanel
Belcastel-et-Buc
Saint-Martin-des-Puits
Merviel
Saint-Quentin-la-Tour
Camon
Saint-Benoît
Tourreilles
Villerouge-Termenès
Ventenac
Roquetaillade
Termes
Tabre
Sonnac-sur-l'Hers
Alet-les-Bains
Valmigère
Bouisse
Lieurac
Aigues-Vives
Chalabre
Félines-Termenès
L'Herm
Laroque-d'Olmes
Bourigeole
Bouriège
Peyrolles
Lanet
Soula
Le Peyrat
La Serpent
Montazels
Serres
Albières
Palairac
Roquefixade
Sainte-Colombe-sur-l'Hers
Arques
Laroque-de-Fa
Lavelanet
Saint-Jean-d'Aigues-Vives
Puivert
Fa
Couiza
Auriac
Maisons
Celles
Rennes-les-Bains
Fourtou
Massac
L'Aiguillon
Bélesta
Campagne-sur-Aude
Sougraigne
Montgaillard
Montferrier
Villeneuve-d'Olmes
Nébias
Saint-Just-et-le-Bézu
Bugarach
Tuchan
Soulatgé
Fougax-et-Barrineuf
Brenac
Ginoles
Quillan
Saint-Julia-de-Bec
Padern
Belvis
Coudons
Belvianes-et-Cavirac
Camps-sur-l'Agly
Cubières-sur-Cinoble
Cucugnan
Paziols
Belfort-sur-Rébenty
Saint-Martin-Lys
Comus
Belcaire
Puilaurens
Caudiès-de-Fenouillèdes
Saint-Paul-de-Fenouillet
Maury
Aulos
Appy
Camurac
Rodome
Cailla
Axat
Fenouillet
Les Cabannes
Prades
Mérial
Bessède-de-Sault
Salvezines
Urs
Garanou
Fontanès-de-Sault
Gincla
Fosse
Vira
Estagel
Albiès
La Fajolle
Roquefort-de-Sault
Luzenac
Perles-et-Castelet
Le Bousquet
Montner
Savignac-les-Ormeaux
Ax-les-Thermes
Mijanès
Escouloubre
Montfort-sur-Boulzane
Rabouillet
Sournia
Trilla
Caramany
2°
Rouze
2° 30'
43°
© 1988-1999 Microsoft et ses fournisseurs. Tous droits réservés.

V
Personnes isolées

1486, noble Pierre de Montfaucon, chevalier[1878]

1532,26 mars,
Acquisition d'une borde avec ses dépendances situées dans le terroir et juridiction de Cairac, avec noble Jean de Coderc seigneur d'Anthugnac, de noble Pierre Guiraud, seigneur de Lauran, au diocèse de Carcassonne et de Paule de Montfaucon, sa femme. Cet acte signé Manaud, notaire à Antugnac, en présence de noble Garin de Montfaucon, Jean de Cazau, Pierre Roger, d' Antugnac et Guillaume Durand de Rochetaillade[1879] .

1554, 13 novembre, Noble Blanche de Chambert, femme de noble Pierre de Montfaucon, de Castelnaudary[1880]

1585, Mariage de Pierre de Fabre, fils aîné de noble Louis de Fabre, seigneur de Leras et de Peyronne de Prunières, et Anne de Montfaucon[1881].

1596, Procure pour noble Hachilles de Martres, seigneur de Bouilhac ...pour l'assignation à lui faite par delle Francoise de Villemur, veuve de feu le sieur de Montfaucon[1882].

1598, 31 avril, Pactes de mariage de Jean François de Péguilhan qui devint seigneur de Queille et Belloc pour un tiers, avec Jeanne de Lissac, fille unique de Jean de Lissac et d'Isabeau de Montfaucon[1883].

1599, Noble Anthony de Mauléon, seigneur de Gensac .....delle Antoinette de Verbiguier veuve de noble Jean de Montfaucon pour 5000 lt. .....et delle Anne de Mauléon de Gensac veuve du sieur de Saint-Léon sa fille[1884].

1607, 12 juin, Dans la ville de Réalmont en Albigeois, dans la maison de noble d'Anthoinette de Verdiguier, dame de Tindrac veuve de feu noble Jean de Montfaucon[1885]

1601, Pactes de mariage de noble Jean de Lordat, seigneur et baron de Labastide de Cazenave fils de noble Paul de Lordat seigneur de Cazenave.et delle Jeanne de Génibrousse, présent, noble Pierre de Montfaucon seigneur Delbosc.[1886]

1602, 5 février, Pactes de mariage au lieu de La Barthe, de noble Pierre du Faur, écuyer, seigneur Dencungs, et delle Anne de Fontaines, dame de Belesta et dudit La Barthe, veuve de feu noble Bernard de Montfaucon, seigneur de Paredon[1887]

[1878] AD.HG Lanta
[1879] Maurice Vuillier se référant à BnF Saint-Cyr.
[1880] AD. Aude B 1984
[1881] Marquis d'Aubais, *op.cit.*
[1882] AD.HG 3 E 25171
[1883] Maurice Vuillier, se référant à Lévis Mirepoix, sans précision.
[1884] AD.HG 3 E 21980 Blajan.
[1885] AD.HG Reg.Ins 13
[1886] AD.Aude B 23

1603, 2 décembre Pactes de mariage de noble Gabriel de Varès et de delle Catherine de La Tour, présent Guion de Montfaucon[1888].

1609, Accord et transaction portant rente entre noble François de Martres, seigneur des Murailles et delle Marie de Montsérié a lui payer 400 livres, pour un des héritiers de feu messire Bertrand de Montfaucon[1889].

Douillac, révision le 4 août 2025

Jacques de ROQUEMAUREL

[1887] AD.Aude B 1988
[1888] AD.HG E 1603
[1889] AD.HG 3 E 23892

Famille de PODENAS ou POUDENAS

I Seigneurs de Podenas **p.282**

II Seigneurs du Castéra, de Prérenon **p.287**

III Seigneurs de Villepinte **p.291**

IV Seigneurs de La Roque **p.294**

V Seigneurs de Marambat, Lauret, Peyrusse, Mourède **p.298**

V-1 Seigneurs de Marambat, Lauret **p.298**

V-2 Seigneurs de Peyrusse, Mourède, Marambat **p.299**

V-3 Seconde branche des seigneurs de Marambat **p.299**

VI Personnes isolées **p.302**

Cette famille tient son nom du lieu de Poudenas (à 4 km de Mézin, Lot et Garonne), écrit à l'origine Podenas, il semble que ses derniers représentants orthographiaient leur nom Podenas comme le lieu à l'origine.
Elle fut connue dès 1060, au début du 14ème siècle on trouve 3 lignées : seigneurs de Podenas, seigneurs de Peyrusse et de Mourède, seigneurs de Marambat, les deux dernières semblent très proches car on voit apparaître des seigneurs de Peyrusse et de Mourède qui tenaient également Marambat.
Une généalogie a été publiée par Jean Vignau (avec des erreurs), disant que selon Chérin la généalogie ne s'établissait de façon certaine que depuis environ 1500[1890] ; une généalogie succincte a été établie par Maurice Vuillier, qui semble s'en être inspiré[1891]. Le baron de Woelmont de Brumagne[1892] a rédigé la fin des branches des seigneurs de La Roque et de celle des seigneurs de Villepinte. Le document qui suit complète et corrige ces généalogies. Etienne Léger a publié des données que nous avons mentionnées[1893].
Cette famille portait :
Gabriel de Podenas, seigneur de la Salle et Jacques de Podenas, habitant Castelnau : « D'or à trois fasces ondées de sinople »

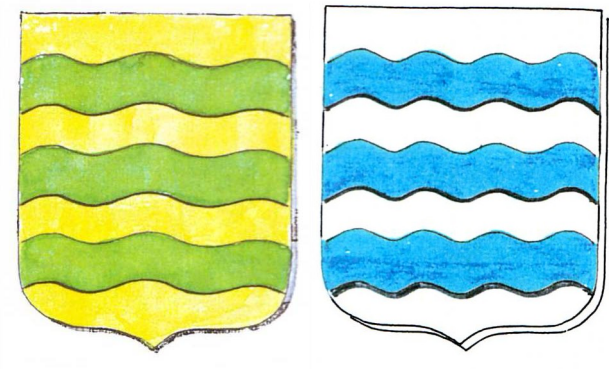

Seigneurs de La Roque : « D'argent à trois fasces ondées d'azur[1894] »
Selon Woelmont les derniers représentants de la branche des seigneurs de La Roque portaient : « Ecartelé, aux 1 et 4, d'argent à trois fasces d'azur, qui est de Podenas, au 2, contre-écartelé, de gueules plain ; aux 2 et 3, d'azur à trois fleurs de lys d'or, qui est d'Albret ; au 3, contre-écartelé : aux 1 et 4, d'argent au lion de gueules, aux 2 et 3, de gueules au léopard lionné d'or, qui est d'Armagnac. » Supports : deux lions. Couronne de marquis, sur l'écu, et de prince sur le manteau.

[1890] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban & d'Auch & du pays de Foix,* tome IV, pp. 1937-1940, se fondant sur les Archives du château de la Plagne
[1891] Il produit la maintenue de noblesse du 17 octobre 1667, AD. Gers Vergès, I 2838, n°15595, qui apparaît plusieurs fois dans le texte qui suit.
[1892] Woelmont, *Notices généalogiques*
[1893] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* tome III, ascendance de Marie Anne Christine de Podenas de La Roque, Editions Mémoire et Documents, 2024.
[1894] R. Bourse, I. Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise*

I
Seigneurs de PODENAS (POUDENAS)

Arnaud Guilhem de PODENAS, seigneur de Podenas, fut témoin, le 6 d'entrée d'août 1279, d'une cession de terre par Bernard, comte d'Astarac, à Arnaud de Manas[1895].
Guillaume de PODENAS, chevalier, tenait, le 15 novembre 1286, la moitié du château de Podenas, d'Edouard, roi d'Angleterre, comme duc de Guyenne[1896].
Le 4 décembre 1287, Bertrand de PODENAS, chevalier, coseigneur de Podenas, sénéchal d'Agen et d'Astarac, rendit hommage au roi de Navarre, pour la terre de Podenas et les fiefs qu'il avait en Boulonnais (Boulogne-sur-Gesse), tant pour lui que pour Carbonnel de Peyrusse[1897]. Carbonnel de Peyrusse lui est probablement proche, la terre de Peyrusse fut tenue par la famille de Podenas.
Arnaud Guilhem (le même que Guillaume ?), et Bertrand, pourraient êtres frères ou père et fils, s'ils sont frères, l'un des deux pourrait être le père ou le grand-père de Bertrand et d'Arnaud de Podenas, degré II.

I N…de PODENAS, seigneur de Podenas.
D'une alliance inconnue, contractée vers 1320, il eut :

2.1 Bertrand de PODENAS, seigneur de Podenas.
Le 31 août 1367, les coutumes de Podenas furent approuvées par Bertrand et Arnaud de Podenas, seigneurs dudit lieu[1898]. Bertrand et Arnaud de Podenas étaient probablement frères, Guilhem de Podenas, seigneur de Lauret, fut vendeur de la terre de Barbotan en 1345, du consentement d'Arnaud de Podenas[1899], lequel Arnaud qui paraît être le chef de famille, pourrait être un cousin de Bertrand et d'Arnaud.

2.2 Arnaud de PODENAS, qui suit.

II Arnaud de PODENAS, seigneur de Podenas.
Il épousa, par contrat du 22 juin 1344, **Constance de PARDAILLAN**, ils sont cités mariés le 20 mars 1345, date à laquelle Arnaud de Podenas, seigneur du château de Podenas et de *Maranhac* (probablement Marambat), reconnut avoir reçu (une somme) de vénérable et discret seigneur Hugues de Pardaillan, du Saint-Siège Apostolique, pour Gaillard de Pardaillan, son frère, concernant la dot de Constance de Pardaillan, femme dudit seigneur de Podenas[1900].
Ils sont probablement les grands-parents (car Bérard, fils d'Antoine se maria en premières noces dès 1418, probablement peu avant, et Jean, fils de Bérard se maria, par contrat en 1457) de :

[1895] AD.Gers I 2218 n°13253
[1896] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1897] AD.Gers Vergès I 2834 n°15609
[1898] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1899] *Revue de Gascogne* 1879 p.352
[1900] AD.Gers I 2743 n°9463

III N…de PODENAS.

IV Antoine de PODENAS, seigneur de Podenas.
Il testa le 8 septembre 1401[1901].
Il avait épousé **Agnès**, fille d'Augier, seigneur **de LAREE (**plusieurs lieux de ce nom dans le Gers), selon une quittance dotale du 2 octobre 1396[1902]
Ils eurent :

5.1 Jean de PODENAS.

5.2 Bérard de PODENAS, qui suit.

V Bérard de PODENAS, écuyer, coseigneur de Podenas.
Il épousa, en premières noces, dès 1418, Guirote de *BEREYSSAN,* selon une obligation d'Arnaud de *Bereyssan,* seigneur de Lissa*[1903]*. Ce patronyme est inconnu ainsi que le toponyme ou un toponyme voisin. On trouve par ailleurs Arnaud de Barbotan (famille alliée à celle de Podenas) qui épousa (vers 1380 ?) Messende *d'ARBEYSSAN,* fille de Gérard *d'ARBEYSSAN,* seigneur de L'Isle, patronyme aussi inconnu ainsi que le toponyme.
Il épousa, en secondes noces, **Jeanne de JAUTAN**, tel que cela apparaît dans le contrat de mariage de son fils Jean de Podenas.
Enfants du second lit :

6.1 Jean de PODENAS, qui suit.

6.2 Guillaume de PODENAS, seigneur de Podenas. Le 20 juin 1490, étant héritier universel de sa mère Jeanne de Jautan, il paya entièrement la dot de Bertrane de Podenas, femme de Pascal de Ferragut du Cos, habitant Estang[1904]. Il vivait en 1503-1505[1905].

6.3 probablement Bertrand de PODENAS, écuyer, coseigneur de Podenas. Le 21 avril 1461, il rendit hommage pour la moitié de Podenas[1906], le 23 juillet 1461 il y eut une transaction entre Bertrand de Podenas, écuyer, coseigneur de Podenas, et Etienne de Talauresse[1907]. Il rendit hommage, une nouvelle fois le 13 mai 1466 ; en 1479 il produisit des pièces pour un procès[1908]

[1901] Pièces produites en 1772, AD. Gers Vergès I 2841, n° 15633.
[1902] AD. Gers Vergès I 2834 n°15626.
[1903] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626.
[1904] AD.Gers Vergès I 2835 n°15577
[1905] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1906] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1907] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1908] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626

6.4 Bertrane de PODENAS. Elle épousa **Pascal de FERRAGUT** du Cos, habitant Estang, la dot fut entièrement payée le 20 juin 1490 par Guillaume de Podenas, son frère. Elle testa le 11 décembre 1484[1909]. En 1491, il y eut une ordonnance du sénéchal d'Armagnac, Guy de Lauzières, qui autorisa la saisie et la vente des biens de Pascal de Ferragut du Cos, faute de paiement[1910].

VI Jean I de PODENAS, seigneur de Podenas.
Il constitue le premier degré de la généalogie publiée par Jean Vignau.
Il épousa, par contrat du 12 mai *1457*, nommant ses parents, Condesse de/du LAUR (devenu du LAU), *fille* de Manaud du LAUR*[1911] ;* Jean Vignau dit que Condesse était la petite fille de Manaud de Laur, seigneur dudit lieu et que Carbonnel de Laur, grand oncle de Condesse donna une quittance le 25 janvier 1448[1912].
Ils eurent :

7.1 Jean de PODENAS, fils aîné, qui suit.

7.2 Antoine de PODENAS. En 1492, Antoine, Bertrand, Jean, Jeannot et Gaston de Podenas rendirent hommage[1913].

7.3 Bertrand de PODENAS. En 1520 et en 1526 il est fait mention de Jean de Podenas, 1er fils et autre Jean 2ème fils de Bertrand de Podenas[1914]. En 1520 Jean de Podenas, fils de Bertrand était en procès avec Pierre de Barrau, seigneur de Parron[1915].

7.4 Jeannot de PODENAS.

7.5 Gaston de PODENAS.

7.6 Marguerite de PODENAS. Elle épousa **Jean de REVIGNAN** qui, le 2 octobre 1496 donna une quittance dotale à Jean de Podenas, frère de Marguerite[1916]. Le 3 mars 1504, Jean de Montlezun, seigneur de Ligardes, donna une quittance de dot, concernant son mariage avec Marguerite de Revignan, fille de Jean de Revignan, coseigneur (de Ligardes) et de Marguerite de Podenas[1917]. Le 20 novembre 1510, il y eut une transaction concernant la quittance dotale de Jean de Revignan et de Marguerite de Podenas, mariés, en faveur de Jean de Podenas, seigneur dudit lieu[1918].

[1909] Pièces produites en 1772, AD. Gers Vergès I 2841 n°15633
[1910] AD.Gers Vergès I 2835 n°15577
[1911] Maurice Vuillier, produisant AD.Gers, sans précision, l'acte dit Jean de Podenas , fils de Bérard de Podenas, écuyer, coseigneur de Podenas, et de Jeanne de Jautan, sa 2ème épouse.
[1912] Jean Vignau, op.cit., IV, p. 1937.
[1913] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1914] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1915] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1916] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1917] AD.Gers I 2413 n°3157
[1918] AD. Gers Vergès I 2834 n°15626

On trouve Bourguine de PODENAS, qui épousa, par contrat, à Podenas, le 21 février 1505 prudent homme Pierre *SILHARTIGUE,* marchand de la ville[1919]. Ce mariage serait très tardif si elle était fille de Jean I seigneur de Podenas, Bourguine est fille de Jean de Podenas dudit lieu, on ne dit pas qu'il était seigneur de Podenas, il pourrait être Jeannot fils de Jean, seigneur de Podenas. Elle pourrait être fille de Jean II de Podenas, seigneur de Podenas et n'être pas nommée dans le testament de celui-ci.

VII Jean II de PODENAS, seigneur de Podenas.
Le 12 février 1521, Jean de Podenas, seigneur dudit lieu, testa, malade, dans la maison noble de Podenas, en présence d'Hérard de Grossolles, évêque de Condom, il avait marié sa fille Marie de Podenas avec *Parsaban* de Sanguinet, bourgeois de Condom, il avait fait un don à sa fille bâtarde Annette de Podenas, il institua héritier universel Jean de Podenas son fils[1920].
Il avait épousé, par contrat du 1er décembre 1485[1921] (alias 1487[1922]), **Catherine de MERCIER**, fille de Jean de MERCIER, seigneur de Balarin, et de Catherine de CEZAN, épousée en 1463, lequel Jean de Mercier testa le 7 septembre 1502, nommant sa femme et ses 7 enfants : Pierre ou Peyronnet de Mercier, qui devint seigneur de Balarin, il épousa Marie de Chaussade ; Georges, seigneur des Tours de Goalard (Galard), mort en 1544, sans postérité ; Jeanne, qui épousa Arnaud Guilhem de Luppé, seigneur de Torrebren; Odette, elle épousa Bernard de Lasserre, seigneur de Lacaze ; Catherine, elle épousa Jean de Podenas ; autre Catherine mariée le 16 avril 1496 à Jean d'Aux de Lescout ; Pey ou Pierre, recteur de Caussens et de Luzanet[1923].
Ils eurent :

8.1 Jean III de PODENAS, qui suit.

8.2 Marie de PODENAS. Elle épousa *Parsaban* (Peyroton ?) **de SANGUINET,** bourgeois de Condom.

8.3 Marie de PODENAS, la même qui se serait mariée deux fois, ou une autre, femme du seigneur **Mathieu COPIN** reconnut le 15 juillet 1540 avoir reçu 350 livres de son frère Jean de Podenas, écuyer, seigneur dudit lieu[1924].

Jean II de Podenas eut une fille bâtarde :
8.4 Annette de PODENAS, citée dans le testament de son père.

VIII Jean III de PODENAS, coseigneur de Podenas.

[1919] AD.Gers Vergès I 2835 n°15626
[1920] AD.Gers Vergès I 2835 n°15622 et 15586
[1921] Pièces produites en 1772, AD. Gers Vergès; Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1938.
[1922] AD.Gers Vergès I 2834 n°13007
[1923] *Bulletin de la société archéologique du Gers*, 1903, p.269
[1924] AD.Gers Vergès I 2835, n° 15577.

Le 30 mars 1507, il y eut la revente par le chapitre de Sos de certains biens ci-devant vendus audit chapitre par Jean de Podenas et autre Jean de Podenas, père et fils, par acte du 2 avril 1494[1925]. Le 10 mai 1508, Jean III de Podenas fit une renonciation de propriété en faveur de Jean de Montlezun et reconnut la dépendance de sa terre le *17* avril 1539[1926]. Le 7 avril 1539 il dénombra la moitié dudit lieu[1927] (de Podenas.)
Il avait épousé, par contrat du 10 mai 1508, en la ville de Montis Capelle, **Jeanne de MONTLEZUN,** fille de feu Jean de MONTLEZUN, seigneur de Saint-Pesserre (devenu Sempesserre), selon l'acte extrait à la demande de Françoise de Barrau, veuve de Gaston de Podenas, assistaient au mariage Peyroton de Mercier, seigneur de Balarin, et Pierre de Mercier son frère, Gaillard de Revignan, seigneur d'Escalup[1928].
Ils eurent (nommés dans l'acte du 10 mai 1508[1929]):

9.1 Gaston de PODENAS, qui suit.

9.2 Guillaume de PODENAS, auteur de la branche des seigneurs du Castéra, de Préneron.

9.3 Gabriel de PODENAS. Il était chevalier de Malte au grand prieuré de Toulouse, en 1534[1930].

IX Gaston de PODENAS, seigneur de Podenas, coseigneur d'Andiran.
Le 12 avril 1544, il rendit hommage[1931] ; le 30 novembre 1548, lui et Jeanne de Revignan, dame de Roquefort, comme ayant droit du seigneur de Saumont (*Jean de Béarn*), coseigneur avec ledit de Podenas, du lieu de Podenas, d'une part, firent un accord avec les consuls, manants et habitants dudit lieu, d'autre part[1932].
Le 27 février 1553, il dénombra Podenas, pour le ban et l'arrière-ban[1933].
Le 25 juin 1560, il y eut, au château de Podenas, une quittance de Jean de *Fornes,* d'une part, et Gaston de Podenas, seigneur dudit lieu, coseigneur d'Andiran, lequel garda, par manière de dépôt fait entre ses mains de Jean de Maniban, pour l'achat de la place de La Roque de *Fornes*, vendeur, par acte de justice, 6.000 livres que ledit de *Fornes* devait recevoir de Jacques de *Fornes,* son frère[1934]. Le 24 mai 1566, il fit une transaction avec Bernard de Bazordan[1935]. Il mourut le 18 novembre 1577[1936].

[1925] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1926] Maurice Vuillier se référant à *Maisons de Gascogne*
[1927] AD. Gers Vergès I 2834 n°15626
[1928] Maurice Vuillier, produisant *Maisons de Gascogne ;* AD. Gers Vergès I 2835, n° 15622.
[1929] *Maisons de Gascogne*
[1930] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1938..
[1931] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1932] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1933] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1934] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1935] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[1936] Woelmont, *Notices généalogiques*

Il avait épousé **Françoise de BARRAU**, qui testa en faveur de Françoise de Caubios, veuve en premières noces de François de Marrast ; Françoise de Caubios épousa le 10 avril 1581 Jean du Bouzet, seigneur de Roquepine à qui elle apporta la terre de Podenas[1937].

II
Seigneurs du Castéra, Préneron

Une partie des données sur cette branche est fournie par le baron de Woelmont de Brumagne.

Cette branche tenait les lieux du Castéra (nombreux lieux du Castéra dans la région, celui qui nous intéresse était en Fezensac, et de Préneron (deux lieux Préneron et non *Prérenon,* comme écrit par erreur dans plusieurs transcriptions d'actes, dans le Gers.)
L'auteur de cette branche, Guillaume de Podenas, était fils de Jean III de Podenas, et de Jeanne de Montlezun.
Etyienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr*, t.III, le dit fils de Jean II et de Catherine de Marcier, omettant un degré (Jean III.)

IX Guillaume de PODENAS, seigneur du Castéra, Préneron
Le 1er septembre 1543, il rendit hommage de fidélité à Sa Majesté, pour la place et forteresse de Riscle, dans cet acte il est dit Guillaume de Larroque Podenas[1938].
Il se fit remarquer pendant les guerres civiles par son fanatisme pour la religion réformée et son dévouement sans bornes à Jeanne d'Albret. Il mourut en 1580 de ses blessures reçues au camp de Montamat[1939], après avoir testé le 13 novembre 1580[1940].
Il avait épousé, en premières noces, Jeanne de *NOSTIN* (peut-être NOSTENS.)
Il avait épousé, en secondes noces, Sarah de *LUSSAGNET* (TUSSAGUET ?)
Enfant du 1er lit :

10.1 Jean de PODENAS, qui suit[1941].

Enfant du second lit :

10.2 Bernard de PODENAS, **auteur de la branche des seigneurs de La Roque.**

X Jean de PODENAS, seigneur du Castéra, Préneron.
Gouverneur, pour le Roi, de la ville de Riscle, en Bas-Armagnac, sa vie durant, il reçut la commission le 2 mars 1592, de Catherine, sœur unique du Roi, duchesse d'Albret, comtesse

---

[1937] J. Noulens, *Maisons historiques de Gascogne,* Notice du Bouzet, pp.31, 32, se référant aux AD. H.P, série EE et aux Archives du séminaire d'Auch J-5-28 et N-3, 6-4.
[1938] Maintenue de noblesse du 17 octobre 1667
[1939] Woelmont, *op.cit.*
[1940] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1938, qui nomme les deux épouses..
[1941] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1938 ; Woelmont dit que Bernard est l'auteur de la ligne aînée, ce qui semble erroné.

d'Armagnac et de Rodez, ce gouvernement fut confirmé par le Roi Louis XIII le 17 mars 1612, puis le 15 mars 1625. Il abjura la religion prétendue réformée[1942].

Le 13 janvier 1594, dans le village du Castéra, comté d'Armagnac, Arnaud Cassaignolles vendit à Jean de Podenas, écuyer, seigneur dudit Castéra, une maison audit lieu du Castéra[1943].

Le 18 novembre 1623, il déclara que, porté d'affection maritale, il avait reconnu avoir reçu il y a 11 ans ou 12 ans, de sa femme Jeanne de Chifflard, 16.000 livres et les avoir affectées (*à l'achat ?)* de *ses beaux et marchands biens* et, ne trouvant pas l'acte, il a fait la déclaration ce jour 18 novembre 1623 ; ils ont bon nombre d'enfants, l'extrait fut demandé le 27 mars 1634 à la réquisition d'Ogier de Sérignac, seigneur de Belerose[1944]

Il mourut le 22 novembre 1631[1945]. Le 4 octobre 1632, dans le château noble du Castéra en Fezensac, sénéchaussée d'Armagnac, Jean Frédéric de Podenas, Jean de Podenas, sieur de Lagrange, Abraham de Podenas, écuyer, sieur de *Villardies* et de Saint-Mard en partie, cavalier de la compagnie de 200 chevau-légers de la garde du Roi, Pierre de Podenas, écuyer, sieur de Castex et de *Montobscur*, gouverneur de la ville de Vassy et cavalier de ladite compagnie, Moïse de Podenas, sieur de Peyrelongue, Jacques de Podenas et Isaac François de Podenas, sieur de Castets, frères, fils et héritiers de feu Jean de Podenas, seigneur du Castéra et de Jeanne de Chifflard, ont dit que sur le partage des biens de leurs parents fait entre eux également, ils ont cherché toutes les dettes qui se montent à 1.750 livres, qu'ils se répartissent à raison de 250 livres chacun[1946]. Un autre acte de la même date nomme les enfants vivants : les mêmes et Jeanne de Podenas qui avait épousé François de Gimat, sieur de Poy, et Dorothée de Podenas qui avait épousé Thibaut de Marrenx, sieur de Saint-Yors, ledit de Podenas est mort en novembre dernier, ab intestat , l'acte détailla les biens de la famille et leur répartition[1947].

La maintenue de noblesse de ces enfants dit que le partage eut lieu le 14 octobre *1642.*

Il avait épousé, par contrat du 3 juillet 1583, **Jeanne de CHIFFLARD**, fille de Jean de CHIFFLARD et d'Antoinette de LABADIE[1948].

Le 6 juin 1628, en la juridiction du Castéra en Fezensac, sénéchaussée d'Armagnac, Jeanne Chifflard, femme de Jean de Podenas, seigneur du Castéra, donna par donation entre vifs 2.000 livres à son fils Abraham de Podenas, seigneur de *Vidaille[1949].* Le 25 avril 1646, Jeanne de Chifflard, veuve, dit avoir été avertie qu'Abraham de Podenas, sieur de *Villedie*, gendarme de la garde du Roi à Saint-Mard en Champagne, était décédé, ayant testé à Saint-Mard, le 23 janvier dernier, léguant à son frère Isaac François de Podenas, sieur de la Roque, tous ses biens qu'il avait en Gascogne, avec deux chevaux qu'il avait laissé à son beau-frère Henri de Piedefer, seigneur en partie de Saint-Mard ; elle révoqua sa donation de 2.000 livres du 6 juin 1628, faite au défunt, elle appartient à la religion prétendue réformée[1950]. Jeanne de Chifflard

---

[1942] Jean Vignau, *op.cit.,*p. 1938, pour la plus grande partie du paragraphe.
[1943] AD.Gers Vergès 24 mai 1607
[1944] AD.Gers Vergès I 2837 n°15600 et 15532 pour tout ce qui le concerne
[1945] Maurice Vuillier, sans fournir la source.
[1946] AD.Gers Vergès I 2837 n°15593
[1947] AD.Gers Vergès I 2837 n°15600 et 15532
[1948] AD.Gers Vergès du 4 octobre 1632 indique le contrat de mariage et la mère de Jeanne de Chifflard
[1949] AD.Gers Vergès I 2837 n°15602
[1950] ADGers Vergès I 2837 n°15691

mourut avant le 12 janvier 1647, date d'une supplique de son fils Pierre de Podenas, seigneur du Castéra (infra).
Ils eurent, selon l'ordre de l'acte de 1632 (ces enfants, leur père Jean de Podenas, leur oncle Bernard de Podenas, leur grand-père Guillaume de Podenas, leurs enfants et éventuellement petits-enfants, des cousins et neveux apparaissent dans les preuves fournies pour la recherche de noblesse, ils furent maintenus nobles le 17 octobre 1667[1951].)
Jean de Podenas et Jeanne de Chifflard eurent :

11.1 Jonathan Frédéric de PODENAS, seigneur du Castéra (il est très probablement l'aîné, il intervient comme seigneur du Castéra en 1636 dans un procès), puis seigneur de Mont Pardiac, par mariage.
Il fut maintenu noble en 1667[1952].
Il avait épousé **Anne de FLEURANCE**, dame de Mont Pardiac (probablement Mont en Pardiac.)
Ils eurent une fille :

Isidore (**Isabeau ?**) **de PODENAS**. Elle épousa, le 24 juin 1657, **Marc Antoine de MEDRANO**, seigneur de Baulat[1953]. On a un problème car *Histoire de la famille de Médrano* dit qu'*Isabeau* de Podenas, fille unique de Jonathan Frédéric de Podenas, seigneur de Mont de Pardiac, et d'Anne de Fleurance, épousa, par contrat du 24 juin 1657, *Jean* de Médrano, seigneur d'Abilhac et de Baulat, se référant à l'acte qui dit Marc Antoine de Médrano, seigneur de Baulat (modifier *Histoire de la famille de Médrano***,** Marc Antoine alias Jean de Médrano, seigneur de Baulat, épousa Isidore (Isabeau) de Podenas, était fils d'Antoine de Médrano, baron de Médrano, seigneur de Maumusson, et de Jeanne de Cassagnet.[1954])

11.2 Jean de PODENAS. Le 2 août 1656, il fut témoin de son frère Jacques, à son mariage (infra).

11.3 Abraham de PODENAS, seigneur de *Vidaille* alias *Villardies* (peut-être Vidalies) et de Saint-Mard en partie.
Il fut gendarme de la garde du Roi, il mourut en 1646, sans postérité, ayant testé le 23 janvier 1646, à Saint-Mard en Champagne, dont son beau-frère Henri de Piedefer était coseigneur, léguant ses biens à son frère Isaac François de Podenas[1955].
Il avait épousé, en 1632, **Marie de PIEDEFER**, sœur d'Henri de PIEDEFER, seigneur de Saint-Mard en partie[1956](en Champagne) ; probablement fille de Jacques de Piedefer, seigneur de Saint-Mard-en-Orthe, et de demoiselle de Boulainvilliers[1957].

[1951] AD.Gers Vergès I 2838 n°15595
[1952] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1938.
[1953]Maurice Vuillier, se référant à La Plagne ; Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1938, nomme l'épouse de Jonathan Frédéric et ce qui concerne leur fille.
[1954] Cette correction a été effectuée dans le texte de *Famille de Médrano,* par Jacques de Roquemaurel.
[1955] AD. Gers Vergès I 2837 n°15691, du 25 avril 1646, Dufaur, notaire.
[1956] Maurice Vuillier, qui n'indique pas la preuve ; Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1938, indique ce mariage.
[1957] Roserot, *Dict. hist. Champagne méridionale,* Bar-sur-Aube, 1947

11.4 Pierre de PODENAS, qui suit.

11.5 Antoine Moïse de PODENAS, auteur de la branche des seigneurs de Villepinte.

11.6 Jacques de PODENAS, sieur de Betbèze.
Le 6 juillet 1665, il fit une donation à son fils Antoine de Podenas, sieur de *Bellevine* (probablement Villeneuve.) Il fut maintenu noble le le 17 octobre 1667, ainsi que son fils Antoine, ainsi que Gaston Gabriel, Jonathan Frédéric, et Jacques, sieur de Samladet[1958].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 2 août 1656, **Jeanne de MEDRANO,** fille de Pierre de Médrano, baron de Maumusson[1959], ceci pose un problème car *Histoire de la famille de Médrano* la dit fille de Bernard de Médrano, seigneur de Verlus, et de Jeanne de Fouron mariés le 19 mars 1646, ce qui est très douteux, les parents de Jeanne sont probablement Pierre de Médrano, seigneur de Verlus (fils de Pierre de Médrano, seigneur de Maumusson) et Jeanne de ou du Mont, mariés par contrat du 19 juillet 1620[1960].
Il avait épousé, en secondes noces, **Françoise de SAINT-PAUL,** veuve de N…de Garros.
Françoise de Saint-Paul testa, le 20 mars 1674, dans la maison de son mari, Jacques de Podenas, sieur de Betbèze, à Lilhac, elle fit des legs à Barthélemy et Jeanne de Garros, ses fils et fille aînée, veut que son mari jouisse de l'usufruit de ses biens, sa vie durant, institua héritiers universels Gérard et Suzanne de Garros, ses fils et fille[1961].
Enfants du 1er lit[1962]:

A- **Antoine de PODENAS**, seigneur de Villeneuve. Il fut maintenu noble en 1667, le 28 février 1679 il était en procès avec Philippe Martin de Podenas[1963]. Il mourut en 1680, sans alliance[1964].

B- **Jeanne de PODENAS,** elle épousa **Paul de LASSERRE.**

C- **Angélique de PODENAS.**

11.7 Isaac François de PODENAS, sieur de Larroque.
Le 30 mars 1640 il était capitaine au régiment de Suze, le 20 avril 1650, il reçut une commission de capitaine au régiment de Foix. Il fut maintenu noble le 17 octobre 1667.

[1958] Jean Vignau, *op.cit.,* II, p. 1049, produisant BnF Fr 32297.
[1959] Maurice Vuillier, se référant à La Plagne, sans précision; Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1939.
[1960] Cette correction a été effectuée dans le texte de *Famille de Médrano,* par Jacques de Roquemaurel.
[1961] AD.Gers Vergès I 2839 n°15604
[1962] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1939.
[1963] AD.Gers Vergès I 2839 n°15583
[1964] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1939.

Il avait épousé, par contrat du 17 novembre 1646, **Jeanne du FAUR**[1965].

11.8 Jeanne de PODENAS. Elle épousa **François de GIMAT**, seigneur de Poy (supra), peut-être par contrat du 27 janvier 1622[1966].

11.9 Dorothée de PODENAS.
Elle testa le 28 juillet 1657, veuve de Jacques du Héron, en la métairie de la Grange, juridiction de Vic-Fezensac, léguant 1.600 livres à sa nièce Jeanne de Podenas, fille de son frère Jacques de Podenas, 1.500 livres à son neveu Frédéric de Podenas, fils de son frère *Jacques* (erreur, il s'agit d'Antoine Moïse) de Podenas, 600 livres à Angélique de Podenas, institue héritier universel son frère Isaac François de Podenas, sieur de Larroque[1967].
Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 1er septembre 1623**, Thibaut de MARRENX**, seigneur de Saint-Yors[1968].
Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 21 septembre 1632, **Jean Jacques du HERON,** seigneur de Malaussanne[1969]. Il mourut avant le 28 juillet 1657, date du testament de sa femme Dorothée de Podenas, veuve.

XI Pierre de PODENAS, sieur de Castex et de *Montobscur* puis seigneur du Castéra.
Il fut chevau-léger de la garde du Roi, il l'était à Vassy en 1632. Le 1er septembre 1659, il fit une donation à son fils Gaston Gabriel[1970].
Il avait épousé, par contrat, à Vassy, en Champagne, de nombreuses années avant le 12 janvier 1647, Anne *d'HALYRY*, de la ville de Vassy. Le 12 janvier 1647, ils firent une supplique, la mère de Pierre de Podenas était décédée[1971].
Ils eurent :

XII Gaston Gabriel de PODENAS, seigneur du Castéra, Préneron.
Il fut mousquetaire à cheval de la garde du Roi selon des certificats des 30 novembre 1650 et 22 septembre 1665[1972]. Maintenu noble le 17 octobre 1667, il mourut en 1684, sans postérité.
Il avait épousé **Marie de SARRAMEA**[1973].

III
Seigneurs de Villepinte

Une partie des données concernant cette branche provient de Woelmont (qui dit par erreur que Philippe Martin eut pour fils Martin, père d'Adrien, alors que Philippe Martin est père

[1965] Maintenue de noblesse du 17 octobre 1667
[1966] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1939 ; Maurice Vuillier reprend cette donnée sans citer la source.
[1967] AD.Gers Vergès I 2838
[1968] Maurice Vuillier, se référant à Vergès (?) ; Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1939
[1969] Maurice Vuiller, se référant à Vergès (?) ; Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1939.
[1970] Maintenue de noblesse du 17 octobre 1667
[1971] AD.Gers Vergès I 2837 n°15601
[1972] Maintenue de noblesse du 17 octobre 1667
[1973] Maurice Vuillier, produisant un acte de 1684, sans référence ; Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1938.

d'Adrien, il confond Philippe Martin et Martin), nous ne les rappelons pas, sauf exception ; Jean Vignau fournit des données pour Antoine Moïse et son fils Philippe Martin.
L'auteur de cette branche, Antoine Moïse de Podenas, était fils de Jean de Podenas, seigneur du Castéra, Préneron, et de Jeanne de Chifflard.

XI Antoine Moïse de PODENAS.
Il fut lieutenant de chevau-légers de la garde du Roi.
Son fils et lui furent maintenus nobles le 17 octobre 1667,
Il avait épousé, par contrat du 24 août 1642, **Gabrielle de FLORENCE**[1974], seigneuresse de Lescurry, Florence en Bigorre, Cazaux, Abilhac, etc., fille de Jean Jacques de FLORENCE, seigneur de Lescurry, et de Marthe de PINS (mariés en 1594) , veuve sans enfant d'Hercule Bertrand de Montlezun de Saint-Lary, épousé par contrat du 23 mai 1618, qui avait testé en 1640 en faveur d'un neveu. Ceci pose un problème car un Hercule de Montlezun, baron de Saint-Lary épousa par contrat du 29 août 1645 Marie de Sauguis, il ne peut évidemment pas s'agir du même (corriger *Histoire de la famille de Montlezun)*, à noter 24 ans entre les 2 mariages de Gabrielle de Florence, ce qui explique qu'elle eut un fils unique. Gabrielle de Florence vivait le 23 juillet 1678 (infra.)
Ils eurent :

XII Philippe Martin de PODENAS, seigneur et baron de Villepinte et de Lescurry.
Le 10 août 1671, il reçut une procuration de sa belle-mère, Marguerite de Gélas de Léberon, pour retirer des sommes promises par Sa Majesté, concernant le gouvernement du château de Larboust, dont son fils François d'Astorg, seigneur et baron de Larboust, était gouverneur, elle en est héritière usufruitière, et payer ce qui était dû et en recevoir quittance[1975].
Le 23 juillet 1678, faisant pour sa mère Gabrielle de Florence, il fit un compromis avec le marquis de Bazillac, concernant la succession de Jacques de Florence[1976]. Le 20 février 1715, à Pau, il rendit hommage au roi Louis, pour les terres de Lescurry et de Florence[1977].
Il avait épousé, par contrat du 4 mai (alias 15 mai, selon la maintenue de noblesse)1662, **Louise d'ASTORG** de Montbartier, fille de Corbeyran d'ASTORG, seigneur de Montbartier, et de Marguerite (de GELAS) de Léberon, sa seconde épouse, le marié reçut les biens de sa mère qui se réserva l'usufruit de 2 chambres dans la maison de Florence, il était assisté de François de Foix, seigneur et vicomte de Rabat, la mariée reçut 16.000 livres[1978].
Ils eurent :

13.1 François Alexandre de PODENAS. Officier au régiment de Navarre, il mourut en 1684, de ses blessures reçues au siège de Luxembourg[1979].

13.2 Adrien de PODENAS, qui suit.

[1974] Maintenue de noblesse du 17 octobre 1667
[1975] AD.H.G 3 E 22335
[1976] AD.Gers I 375 n°2755
[1977] AD.Gers Vergès I 2840 n°15608
[1978] AD.H.G 3 E 22332
[1979] Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* i, p. 604

13.3 Dorothée Théodore de PODENAS. Née en 1669, elle mourut à Paris le 19 mai 1759, âgée de 90 ans[1980].
Elle avait épousé, par contrat du 13 novembre 1692, au château de Lescurry, **François Gaston de FOIX**, vicomte puis comte de Rabat[1981], il était veuf, avec postérité, de Marie Jacqueline d'Antist, épousée le 17 novembre 1654, puis de Claude du Faur de Saint-Jory[1982]. Il mourut avant le 20 mars 1740, date à laquelle Dorothée de Podenas donna une quittance à son frère Adrien[1983].

XIII Adrien de PODENAS, seigneur de Villepinte et de Lescurry, dit le marquis de Villepinte.
Il entra à la Grande Ecurie en janvier 1680[1984]. Le 7 août 1720, au château de Marignan, il fut tenu de rembourser Jean Bernard de Seissan, seigneur de Marignan, président en l'élection d'Armagnac, habitant Auch, du prêt de 10.000 livres qu'il lui avait consenti[1985] Il vivait le 20 mars 1740 (voir supra) et mourut avant le 7 avril 1745, date à laquelle Louise Charlotte de Lamezan est dite veuve du marquis de Villepinte[1986].
Il avait épousé **Louise Charlotte de NOAILHAN de LAMEZAN**[1987], dame d'Engalin.
Ils eurent :

14.1 Louis Philippe Hector de PODENAS, seigneur marquis de Villepinte, Lescurry, Cazaux, Florence, Engalin. Le 9 mars 1757, son agent, Jean Joseph Baget fit un bail à ferme[1988].
Le 21 juin 1758, il y eut une requête et ordonnance en *inhibitions et permis*, qui sera lue à la porte de l'église de Lescurry, à l'égard de Louis Philippe Hector de Podenas, seigneur marquis de Villepinte, Lescurry, Florence, Cazaux, Engalin, etc[1989].

14.2 Martin de PODENAS, qui suit.

14.3 Louise Théodore de PODENAS de VILLEPINTE, dame de Lescurry. Le 24 juin 1765, au château de Lescurry, elle fit une cession à Gabriel de Brettes, chanoine de l'église de Tarbes, de 7.000 livres, sur les biens des héritiers de ses père et mère[1990].
Elle avait épousé, le 9 décembre 1744, **Henri de GESTAS**, chevalier, comte de Bétous, fils de Jean Jacques de GESTAS, seigneur de Bétous, et de Marguerite de MONT, sa seconde épouse, d'où postérité[1991].

[1980] Woelmont se référant à la *Gazette de France du 10 juin.*
[1981] Maurice Vuillier, se référant à Bourdette ; Woelmont
[1982] Woelmont, *op.cit.*
[1983] Maurice Vuillier, se référant à Bourdette, 13 novembre 1692
[1984] G. d'Aviau de Ternay, *Les pages des écuries du Roi…*
[1985] AD.Gers Vergès I 2840 n°15761
[1986] AD.Gers Vergès I 2864 n°13766
[1987] G. d'Aviau de Ternay, *op.cit. ;* Woelmont, *op.cit.,* I, p. 605.
[1988] AD.Gers Vergès I 2840 n°9353
[1989] AD.Gers Vergès I 2840 n°15613
[1990] AD.Gers Vergès I 2841 n°6034
[1991] La Chesnaye-Desbois.

XIV Martin de PODENAS, chevalier, seigneur de Villepinte, Engalin, dit le marquis de Villepinte selon Woelmont,
Il aurait été admis aux honneurs de la Cour, le 27 avril 1775, selon Woelmont. Convoqué en 1789 à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée d'Armagnac il fut porté défaillant.
Il avait épousé **N…de GILLET**, fille cadette de Pierre Gaston de Gillet, marquis de la Caze et de Castelnau, premier président au parlement de Navarre, ils se séparèrent en 1765, en raison de ses dérèglements [1992](à lui.). Ils n'eurent pas de postérité.

IV
Seigneurs de La Roque

L'auteur de cette branche, Bernard de Podenas, était fils de Guillaume de Podenas, seigneur deu Castéra, de Préneron, et de Jeanne de *Lussaguet.*

X Bernard de PODENAS.
Il fut nommé gouverneur du château de Castelnau, en Rivière-Basse, par provision de la princesse, sœur unique du roi, du 29 mai 1610[1993] *(il faudrait dire feu roi.)*
Le 27 novembre 1610, étant administrateur des biens de sa femme, fille de feu Jean de Nabonne, capitaine, et d'Arnaude de Buzon, il fit une transaction avec Jean et David de Nabonne, frères de Suzanne, et Catherine de Nabonne, veuve de Jean du Pleix Clajac[1994].
Le 16 décembre 1612, habitant Castelnau, il fut témoin d'un accord concernant la famille de Léaumont[1995]. Le 20 septembre 1615, il reconnut avoir reçu 400 livres de son frère Jean de Podenas, que feu Guillaume de Podenas, son père lui avait laissé, pour (?) Philippe de Podenas[1996]. Il testa le 30 juin 1621, nommant ses fils Jean, Samuel, Jacques et Benjamin de Podenas[1997].
Il avait épousé, par contrat du 26 septembre 1593, **Suzanne de NABONNE**[1998], fille de Jean de NABONNE, capitaine, et d'Arnaude de BUZON, selon une transaction du 27 novembre 1630[1999].
Ils eurent :

> **11.1 Jean de PODENAS**, sieur de la Castelle, sans postérité, laissant ses biens à ses neveux Jean, sieur de La Roque, et Gabriel, sieur de La Salle[2000].

[1992] Woelmont, *op.cit.*
[1993] Maintenue de noblesse du 17 octobre 1667
[1994] AD.Gers Vergès I 2842
[1995] AD.Gers Vergès I 2036 n°4242
[1996] AD.Gers Vergès I 2837 n°15600
[1997] Maintenue de noblesse du 17 octobre 1667
[1998] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, pp.1939, 1940, pour tout ce qui concerne sa descendance jusqu'au degré XII, inclus, sauf les actes référencés par ailleurs.
[1999] AD. Gers Vergès I 2842. ; Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t. III, nomme Catherine d'Argelouze, l'épouse de Jean de Nabonne alors que les deux sources auxquelles il se réfère ne nomment pas soit Suzanne de Nabonne, soit la mère de celle-ci. (Woelmont, Vignau)
[2000] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1939

11.2 Samuel de PODENAS, seigneur de Samadet.
Il testa le 18 avril 1665 (testament ouvert le 8 mai *1663,* probablement 1668), nommant ses fils Jacques et Alexandre de Podenas[2001].
Il avait épousé, par contrat du 28 février 1628, **Jeanne de TARET**[2002].
Ils eurent :

A- **Jacques de PODENAS**, seigneur de Samadet[2003].
Il épousa, en premières noces, **Jeanne de LACOMME**.
Il épousa, en secondes noces, en 1673, **Paule de SARIAC**.

B- **Alexandre de PODENAS,** sans postérité.

11.3 Jacques de PODENAS, qui suit.

XI Jacques de PODENAS de NABONNE, sieur de Nabonne.
Il fit une transaction, le 2 janvier 1661 avec ses fils Jean et Gabriel de Podenas[2004].
Il fut maintenu noble, le 17 octobre 1667, avec ses fils Jean et Gabriel de Podenas. Jacques et Jean de Podenas, son fils, furent assignés le 24 janvier 1697 et déchargés le 14 mars suivant[2005].
Il avait épousé, par contrat du 20 avril 1625, **Anne DUCLOS**, dame de La Roque, fille de Pierre DUCLOS, seigneur de La Roque, et d'Elix de SAINT-GRESSE[2006]
Ils eurent[2007] :

12.1 Jean de PODENAS, seigneur de La Roque. Il mourut, en 1700, sans postérité[2008].

12.2 Gabriel de PODENAS, qui suit.

12.3 Jeanne de PODENAS. Elle épousa **Jean de CAUPENNE**, seigneur de Gayrosse.

XII Gabriel de PODENAS, seigneur de La Roque.
Il épousa, en premières noces, en 1675, **Françoise de LHOM,** morte sans postérité.
Il épousa, en secondes noces, par contrat du 24 avril 1689, **Marguerite de VIGNAU** de Bizanos.
On trouve ensuite trois frères qui pourraient être leurs fils (et non leurs petits-fils), Etienne Léger dit que Jean était leur fils[2009]:

[2001] Maintenue de noblesse du 17 octobre 1667
[2002] Maintenue de noblesse du 17 octobre 1667
[2003] Jean Vignau, *op.cit., IV,* p. 1940, nomme ses deux épouses.
[2004] Maintenue de noblesse du 17 octobre 1667
[2005] AD.Gers Vergès I 2839, n° 15599.
[2006] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1940.
[2007] Jean Vignau*, op.cit*., IV, p.1940, qui nomme également les épouses de Gabriel.
[2008] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 1940, qui nomme également l'époux de Jeanne de Podenas.

13.1 Jean de PODENAS, qui suit.

13.2 Henri de PODENAS. Commandant au régiment de Bourbonnais, chevalier de Saint-Louis, il fut tué le 31 juillet 1760 d'un coup de canon à Warburg[2010].

13.3 Paul de PODENAS. Capitaine au régiment de Bourbonnais, chevalier de Saint-

Louis en 1761, il mourut de ses blessures reçues à Allendorf en 1761[2011].

XIII Jean de PODENAS, chevalier, seigneur de La Roque, *Hommicourt.*
Il fut officier au régiment de Cotentin.
Il épousa, avant 1722, **Catherine de BOULOUIX**, dame et héritière de Bonnefont, peut-être fille de Jean de Boulouix et de Catherine de Bourbon de Bazian[2012]. Etienne Léger la dit sans preuve fille d'Antoine de Boulouix, sieur du Couloumé, et de Marguerite de Boulouix de Bonnefont.
Ils eurent :

14.1 Jean Baptiste de PODENAS, qui suit.

14.2 Marie alias **Anne de PODENAS**. Née à Pouydraguin, le 8 septembre 1729, baptisée le 10, elle fut reçue, le 20 août 1741, à la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, dont elle eut le brevet de sortie le 3 octobre 1749 et la dot le 12 août 1751. La terre de Pouydraguin (Gers) était tenue, en 1654, par Jean Jacques d'Armau, fils d'autre Jean Jacques d'Armau, seigneur de Pouydraguin, et de Catherine de *Boulouis*, cela indique l'origine probable de la terre de Pouydraguin. Elle épousa **Louis de MONT**, seigneur de *Cellenave*, d'où postérité[2013]. Etienne Léger dit qu'elle avait épousé en premières noces, à Pouydragin, le 31 janvier 1758, noble Dominique de Lalanne, fils d'Antoine et de Jeanne de Boussartigues, d'où postérité.

14.3 Jean Gabriel, comte de PODENAS-LA ROQUE, chevalier. Il fut colonel du régiment de Brie Cavalerie, puis brigadier des armées du Roi ; le 1er mars 1780, il était maréchal de camp. Il mourut à Aignan le 4 février 1788[2014].
Le 12 mars 1772, Larcher à qui le marquis de Podenas avait remis des actes concernant sa famille, répondit au comte de Podenas qu'il n'avait pu retrouver certains de certains de ces actes, qu'il faisait son possible pour les recouvrer[2015]

[2009] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* tome III, Éditions Mémoire et Documents, Juin 2024, ascendance de Marie Anne Christine de Podenas de La Roque.
[2010] Woelmont, *op.cit.*
[2011] Woelmont, *op.cit.*
[2012] Woelmont de Brumagne, *op .cit.,* I, p. 601, la date de 1722 est celle où elle fut citée vivante , elle vivait certainement en 1729 et probablement en 1730.
[2013] Maurice Vuillier, produisant la *Revue de Gascogne,* sans précision.
[2014] Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* I, p. 601.
[2015] AD.Gers Vergès I 2841 n°15633

Il avait épousé, par contrat signé par L.M et la famille royale, à Versailles, le 9 février 1777, **Elisabeth Rosalie de GAUDIN de LAGRANGE**, née en 1756, elle mourut, à Paris, le 19 juin 1827, âgée de 71 ans[2016].

XIV Jean Baptiste de PODENAS, chevalier, seigneur de La Roque, appelé le marquis de Podenas.
Il fut capitaine au régiment de Bourbonnais, chevalier de Saint-Louis après le combat du col de l'Assiette (1747) où il eut la main fracassée de deux coups de feu. En 1748 il reçut un brevet de franc-maçon[2017].
Il épousa **Anne Marie de FROSNES**, fille de Don Bernardo de Frosnes, général au service de S.M catholique, gouverneur de San Sebastian.
Ils eurent :

15.1 Henri Pierre Jacques de PODENAS, qui suit.

15.2 Dominique François de PODENAS. Il mourut à La Roque en 1849, sans postérité.

XV Henri Pierre Jacques de PODENAS, seigneur de La Roque, vicomte puis marquis de Podenas. Né à Aignan le 2 juillet 1751, il fut sous-lieutenant au régiment de Forez en 1768, sous-aide-major en 1772, capitaine au régiment de Brie en 1778, maréchal des camps et armées du Roi le 1er janvier 1784, il démissionna en mai 1787[2018].
Il avait épousé, par contrat signé du Roi, de la Reine et de la famille royale, à Versailles, le 6 décembre 1783, **Charlotte Albertine Josèphe Marie de BUISSERET**, née le 18 novembre 1763, elle mourut, à Lille de suite de couches le 5 décembre 1785, fille de Jean Albert Joseph, 3ème comte de Buisseret-Steenbecque et de Blarenghien, seigneur d'Hantes, Eugies et Lanson, député de la noblesse wallonne, et de Marie Josèphe Charlotte de Buisseret, sa cousine.
Ils eurent :

XVI Jean Baptiste Charles Félix Henri, marquis de PODENAS, prince romain (1785-1854.)
Il épousa, en 1813, **Adélaïde Rosalie Ferdinande Zéphyrine Athénaïs du POUGET de NADAILLAC** (1785-1858.)
Ils eurent 3 fils dont le seul qui se maria Roger, marquis de Podenas, 2ème prince de Cantalupo, prince romain, épousa Elena Michailowna Yermolowa (1828-1883), leur 3ème fils Michel, marquis de Podenas, mourut sans alliance le 4 octobre 1891, âgé de 32 ans, dernier du nom.

[2016] Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* I, p. 601, qui indique son mariage , ses fils et son petit-fils.
[2017] AD.Gers Vergès I 2840, n°15578
[2018] Woelmont de Brumagne, *op.cit.,* I, p. 102, indique également ce qui concerne sa femme, son fils et la descendance de celui-ci.

V
Seigneurs de Marambat, Lauret
Seigneurs de Peyrusse, Mourède

Les fragments de généalogies écrites par Maurice Vuillier (sans fournir les preuves) et d'autres données permettent d'écrire ce qui suit. Les données non référencées proviennent de Maurice Vuillier.

V-1
Seigneurs de Marambat, Lauret

I Arnaud de PODENAS, seigneur de Marambat, Lauret.
D'une alliance inconnue contractée vers 1320, il eut :

2.1 Comtesse de PODENAS.
Elle épousa (vers 1338 ?, avant juin 1340, date d'une quittance de dot) **Gaston de BARBOTAN**, fils de Guillaume Aymeric de BARBOTAN et de Gassionne de CASTILLON. Gaston de Barbotan, alors donzel, avait acquis le 12 décembre 1345 le fief de Barbotan de Guilhem de Podenas, seigneur de Lauret et de Bernarde de Barbotan, sa femme, avec le consentement de haut et puissant seigneur Arnaud de Podenas, chevalier. Gaston de Barbotan possédait auparavant des tours dans le *Gabardan,* il en avait rendu hommage à Henri, comte de Foix, le 23 février 1344 ; étant chevalier il fut présent, 23 octobre 1357, à une revue de la compagnie de Thibaud de Barbazan[2019].

2.2 probablement Guillaume de PODENAS, qui suit.

II Guillaume de PODENAS, seigneur de Marambat, Lauret.
Il épousa, en 1341, **Esclarmonde de PARDAILLAN**, dite, sans preuve, fille de Bernard de PARDAILLAN, seigneur de Pardaillan, vicomte de Juliac, et de Ciboye de MAUVEZIN.
Guillaume de Podenas serait l'auteur des seigneurs de Peyrusse. Ceci paraît étonnant car Pierre de Podenas, seigneur de Peyrusse, Mourède, épousa, en 1334, Catherine de Baulat, il ne peut être son fils.
Par ailleurs, Esclarmonde de Pardaillan épousa (en secondes noces ?), par contrat du 15 septembre 1347, Roger d'Armagnac, seigneur de Lavardens, dont le fils Bertrand d'Armagnac hérita de sa mère la vicomté de Juliac[2020]. Si Esclarmonde de Pardaillan avait eu des fils de sa 1ère union, l'un au moins survivant, l'un d'eux aurait probablement hérité de la vicomté de Juliac. Il n'est pas prouvé qu'Esclarmonde de Pardaillan, épouse de Guillaume de Podenas, était la même que l'épouse de Roger de Pardaillan.

[2019] *Revue de Gascogne* 1879 p.352, pour tout le paragraphe
[2020] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France,* t..V, p.193.

Par la suite on ne trouve pas de Podenas, seigneur de Marambat, avant Pierre de Podenas, seigneur de Mourède, Marambat, qui épousa, en 1388 Miramonde de Baulat. Il est très probablement issu de la branche des seigneurs de Peyrusse, Mourède, comme on le verra. Après lui, on trouve Thibaut de Podenas, seigneur de Marambat, cité en1434 et Pierre de Podenas, seigneur de Marambat, auteur probable de la seconde branche des seigneurs de Marambat

V-2
Seigneurs de Peyrusse, Mourède, Marambat

I Pierre de PODENAS, seigneur de Peyrusse, Mourède.
Il épousa, en 1334, **Catherine de BAULAT** (supra), dite, sans preuve, fille d'Auger de BAULAT, seigneur de Gouts et de Béatrix de MONTESQUIOU.
Ils seraient les parents de :

II Thibaut de PODENAS, seigneur de Mourède (supra.)
Il serait le père de :

III Pierre de PODENAS, seigneur de Mourède, Marambat, Lauret.
Il fut présent, le 2 février 1411, au contrat de mariage, passé au château de Faudoas, entre Jean de Pardaillan, fils de Bertrand de Pardaillan, chevalier, seigneur de Pardaillan, et Jeanne de Faudoas[2021].
Il avait épousé, (en 1388 ?), **Miramonde de BAULAT** (supra), fille d'Auger de BAULAT, seigneur de Préneron et de Coutens, et de Dulcie de SANGUINEDE.
Ils pourraient être les parents de :

4.1 Thibaut de PODENAS, seigneur de Marambat.
Le 9 février 1434 il était exécuteur testamentaire de Bernard de Ferrabouc, seigneur de Ferrabouc[2022].

4.2 Pierre de PODENAS, seigneur de Marambat, auteur de la seconde branche des seigneurs de Marambat. Son fils étant seigneur de Mourède et de Coutens, c'est une présomption d'ascendance.

V-3
Seconde branche des seigneurs de Marambat

I (IV) Pierre de PODENAS, seigneur de Marambat.
Il épousa, (vers 1420 ?), **Marquèse de LA ROQUE**, fille d'Auger de LA ROQUE, seigneur de La Roque en Nébouzan, et de Géraude de BARBAZAN.
Ils eurent :

[2021] AD.Gers Vergès I sup 453, n°15250
[2022] Maurice Vuillier, produisant la S.A Gers (*Bulletin de la Société archéologique du Gers*), sans précision.

2.1 Mathieu de PODENAS, qui suit.

2.2 peut-être Thomas de PODENAS, seigneur de Marambat, Saint-Araille.
Il épousa **Agnette (ou Anne) de MONTLEZUN** qui, le 21 mai 1456, était qualifiée dame de Saint-Araille et de Bazian, en raison de fiefs achetés à Bazian par son mari, elle était sœur de Jean de Montlezun, seigneur de Las, Caussade, et plus tard de Saint-Jean de Pouge[2023]. Agnette de Montlezun était donc fille de Jean de Montlezun, seigneur de Saint-Lary, Betplan, et de Jacquette de Landorre (elle pourrait être confondue avec son homonyme qui épousa Arnaud Raymond de Castelbajac.)

Le 24 février 1480 Hugues de Podenas alias *Maravit* (Marambat) fut présent au contrat de mariage de Pons de Pardaillan et de Marguerite d'Ornezan[2024]

II (V)Mathieu de PODENAS, seigneur de Marambat, Coutens, Mourède, La Mothe Girard.
Il se maria 4 fois[2025] :

Il épousa, en premières noces, (vers 1455 ?), **Esclarmonde de PARDAILLAN**, fille du seigneur de Gondrin.
Il épousa, en deuxièmes noces, (vers 1460 ?), **Jeanne de MONTLEZUN**, fille de Bertrand de MONTLEZUN, seigneur de Las, Caussade, et de Flore d'ABILHAC de Villepinte
Il épousa, en troisièmes noces, **Hélène de GELAS**.
Il épousa, en quatrièmes noces, par contrat du 27 avril 1467, **Brayde de BAULAT**, fille d'Auger de BAULAT, seigneur de Préneron, Castéra, etc.[2026], la dot fut constituée le 13 janvier 1475

Enfants du 4ème lit :

3.1 Jean de PODENAS, qui suit.

3.2 Agnette de PODENAS. Elle épousa, par contrat du 20 juin 1485, **Bertrand de MONTESQUIOU**, seigneur de Lanne[2027], Pouylebon, fils de Bertrand de MONTESQUIOU, baron de Montesquiou, et Gausionde de CASTELBAJAC (épousée en 1444), sa seconde épouse, sans postérité de cette union.
L'existence du mariage fut contestée, un acte de 1554 dit que Bertrand de Montesquiou, seigneur de Pouylebon, père de Jean, avait vécu en concubinage pendant 5 ou 6 ans avec Anne de Podenas, de noble maison, et qu'ensuite il

[2023] *Histoire de la baronnie des Angles*
[2024] A.D. L&G 2 J 224
[2025] Maurice Vuillier, se référant à l'ouvrage *Les Maisons de Gascogne,* II, p.66.
[2026] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2027] AD.Gers I sup 69, n°3334, l'acte dit Bertrand de Montesquiou, seigneur de Lautrec, un autre de 1479 le disait également seigneur de Lautrec, ce qui semble erroné

s'était marié, du vivant de la dite de Podenas, avec une autre femme, mère dudit Jean, d'après le conseiller rapporteur, *Ydron,* il n'y eut pas bigamie et la preuve est que jamais ladite de Podenas ni ses parents ne se plaignirent du mariage dudit Bertrand, etc., au contraire la majorité des conseillers pense à l'existence de ce premier mariage, c'est du vivant de sa première femme, Anne de Podenas que ledit Bertrand s'est remarié avec la mère dudit Jean, en conséquence Jean est condamné à délaisser au baron de Montesquiou la place de Pouylebon[2028].

Bertrand de Montesquiou, époux d'Agnette de Podenas, épousa en secondes noces, vers 1487, Philippe de *BOREAC* (Berreac ou Bourréac ou Bourriac), fille de Mathieu de *Boréac.*

III (VI) Jean de PODENAS, seigneur de Marambat, Mourède, La Mothe Girard (et Carole, Montdessus selon son contrat de mariage.)
Il testa le 3 janvier 1532, nommant son petit-fils Thomas de Podenas[2029].
Il avait épousé, le 4 septembre 1483, **Clarmontine d'ARMAGNAC** de Termes, fille de Bernard d'ARMAGNAC, baron de Termes, et de Blanche de RIVIERE[2030].

IV (VII) Jean de PODENAS, seigneur de Marambat.
Il épousa, en 1519, **Catherine de MANAS**, fille de Raymond Garcie de MANAS, seigneur de Durfort et de Montbardon, et de Madeleine de FOIX[2031].

V (VIII) Thomas de PODENAS, seigneur de Marambat.
D'une alliance inconnue il eut:

6.1 Antoine de PODENAS, qui suit.

6.2 probablement Catherine de PODENAS. Elle épousa, par contrat du 17 juillet 1558, **Pierre de LAMBES**, fils d'Arnaud Guilhem de Lambès, seigneur de Savignac, et de Paule de Roquefort, elle lui apporta la terre de Marambat. Elle pourrait être fille d'Antoine de Podenas et de Françoise de Faudoas et non sa sœur, car elle aurait pu se marier par contrat, étant âgée de 12 ans. Leur fille Paule de Lambès épousa, par contrat du 13 avril 1594, Jean de Gaulejac, habitant Caubiac, fils de Pierre de Gaulejac de Barrière, et de Catherine de Faudoas[2032].

VI (IX) Antoine de PODENAS, seigneur de Marambat.
Il épousa, par contrat du 17 novembre 1545, dans le château de Sans Garcie de Polastron, seigneur dudit lieu, **Françoise de FAUDOAS**, fille de feu Jean de FAUDOAS, seigneur d'Avensac, assistée de Guy de Massas, seigneur dudit lieu, Sans Garcie de Polastron, seigneur

[2028] AD.Gers B 4
[2029] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2030] *Famille d'Armagnac de Termes*
[2031] André Navelle, *op.cit.,* VII, 25
[2032] Maurice Vuillier, se référant à AD.Gers, notaire Fitte.

dudit lieu, Arnaud Guilhem de Lambès, seigneur de Savignac, ses tuteurs, le marié reçut de son père tous ses biens pour son premier fils habile à lui succéder[2033].
Il fut le dernier mâle de sa branche.

VI
Personnes isolées

6 de l'entrée d'août 1279, Arnaud Guilhem de Podenas, seigneur de Podenas est témoin d'un don de terre par Bernard, comte d'Astarac à Arnaud de Manas[2034]

1286, Odon de Ferrabouc, damoiseau, assiste à un compromis entre Etienne, abbé de La Case Dieu et Guillaume de Podenas[2035].

Mars 1318, Cession à Guilhem Arnaud et Pierre de Poudenas, et d'autres, d'une maison à Paris et d'une autre à L'Haÿ, en paiement de leurs gages en Flandre[2036]

1325, Inféodation par dame Mabile de Podenas, tutrice d'Arnaud Guilhem de Gélas, de Mesande de Gélas, ses enfants et de Raimond Bernard de Gélas, de certains biens dans la paroisse de Saint-Martin de Jautan[2037]

Le 26 janvier 1326, sont cités Amanieu de Podenas et Ramond de Noailhan[2038].

2 août 1375, Transaction entre Bernard de Sérignac, d'une part, et Bertrand et Antoine de Pouy, tuteurs d'Antoine, Guillaume et Miramonde, *fils* et héritiers de Gilles de Podenas, chevalier, d'autre part[2039]

vers 1450(?), Jeanne de *(Poudnas)* Podenas épousa Guillaume de Lambert, leur fille Françoise de Lambert épouse le 4 avril 1483 Pierre d'Abzac, fils de Jean d'Abzac, seigneur de la Douze, et de Jeanne de Saint-Astier, sa 1ère épouse[2040], Jeanne de Podenas appartenait probablement à la famille de Podenas mais elle pourrait également appartenir à une famille qui tenait Poudenas, comme la famille du Lau.

Le 20 février 1458, Gaillard de Podenas fut présent au contrat de mariage de Jean Isalguier, seigneur de Sainte-Livrade, et de Catherine de Pardaillan[2041].

[2033] Ledru, *La Maison de Faudoas*
[2034] AD.Gers Vergès I 2218, n°13253
[2035] Maurice se référant au *Bulletin de la société archéologique du Gers*, sans précision.
[2036] Maurice Vuillier, se référant à Samaran, *La Gascogne au Trésor des Chartes*
[2037] AD.Gers Vergès I 2834 n°15590
[2038] AD.Gers Vergès I 2834 n°14723
[2039] AD.Gers Vergès I 2834 n°15626
[2040] Michel Smaniotto, *Féodales, Famille d'Abzac,* inédit.
[2041] AD.Gers I 2745 n°11241

Le 24 juillet 1491, Pey de Podenas, capitaine, fut présent au contrat de mariage d'André d'Antras, écuyer, capitaine de Bidache, et de Brunette de Noailhan[2042].

9 mars 1562, Règlement de droits entre Charles de Durfort, seigneur de Flaujac, d'une part, et Etienne de Podenas et Jeanne de Durfort, mariés, d'autre[2043].

13 février 1736 Contrat de mariage de Jean de Podenas, seigneur de *Monstajou* (Moustajon) et de Marie de *Carrère*[2044].
15 septembre 1737 Baptême de Jean, fils de Jean de Podenas, seigneur de *Monstajou* (Moustajon) et Marie de *Carrère*[2045].

19 avril 1738, Jean de Podenas, seigneur de *Montaignan*, et Marie Anne de *Barrère,* sa femme, firent une donation à Anne de *Barrère,* sa cadette.[2046]

Douillac, révision le 4 août 2025

Jacques de ROQUEMAUREL

[2042] AD.Gers Vergès I 82
[2043] AD H.G B 55
[2044] RP.Plaisance
[2045] RP.Plaisance
[2046] AD.Gers B 423

Famille de SERS d'Aulix

I Seigneurs d'Aulix, de Lapeyrère, etc. **p.305**

II Seigneurs d'Aulix et de Mauzac **p.311**

III Seigneurs de Goutevernisse **p.323**

IV Seigneurs de Casteras et du Soule **p.325**

V Seigneurs de Coumes et d'Aussignan **p.336**

VI Seigneurs de Nogarède **p.341**

VII Seigneurs de Saignes et de Bondigoux **p.345**

VIII Seigneurs de Puységur **p.347**

IX Personnes isolées **p.349**

Une généalogie de cette famille a été publiée par La Chesnaye-Desbois[2047], puis une autre par JulesVillain[2048], en ce qui concerne les premiers degrés indiqués par La Chesnaye-Desbois, dont les données ont été reprises par Jules Villain, les preuves correspondantes ne sont pas produites. Ces données doivent donc être prises avec la plus grande précaution. On constate un délai de 54 ans entre les mariages des deux premiers degrés et un délai de 52 ans entre les mariages de Jean I et de Jean II de Sers *(que n'indique pas Jules Villain)*, ce qui suggère que chaque fois il manque un degré entre les deux.
André Navelle a publié une généalogie dont les premiers degrés sont repris de Jules Villain, les données pour les degrés suivants ont été utilisées, Maurice Vuillier a complété cette généalogie, le document qui suit la complète et la corrige.

La famille de Sers qui semble tenir son nom d'un lieu éponyme en Ariège, paraît possessionnée dès le 13ème siècle à Aulix (commune de Lapeyrère), relevant du comté de Comminges qui lui aurait été apportée par mariage, par ailleurs elle tenait également Lapeyrère relevant du comté de Foix ce qui explique les hommages aux comtes de Foix.

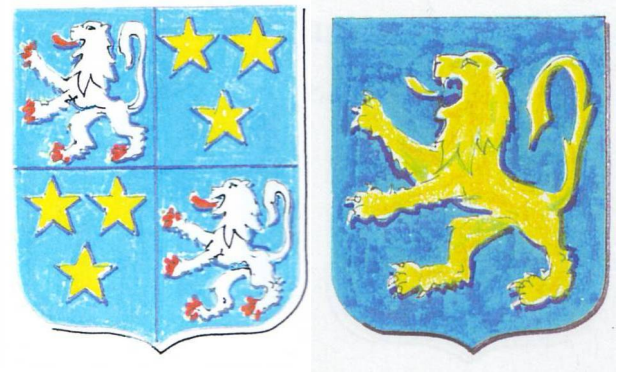

Cette famille portait : « Ecartelé aux 1 et 4, d'azur au lion d'or, aux 2 et 3, d'azur à trois étoiles d'or » la branche des seigneurs de la Nogarède portait « D'azur au lion d'or [2049]»

I
Seigneurs d'Aulix, de Lapeyrère, etc.

Aulix, à 2 km de Lapeyrère (Haute-Garonne), Lapeyrère à 7 km de Montesquieu-Volvestre.

I Bernard de SERS, chevalier, *né vers 1210,* épousa, par contrat du 29 janvier 1235 *(Jules Villain écrit 1255, alors que La Chesnaye-Desbois, qu'il copie, écrit 1235),* **Marie de SAINT-VICTOR**, qui lui apporta la terre d'Aulix, fille unique et héritière d'Izarn de SAINT-VICTOR chevalier, seigneur d'Aulix,et de Jeanne de ROQUEFORT ; en 1255 il rendit hommage pour la terre d'Aulix, avec son beau-père. L'ancien château d'Aulix fut décrit au

[2047] La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*
[2048] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* I, pp.251-255.
[2049] R. Bourse, I. Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise ;* Villain, *op.cit.,* pp.254-255

17ème siècle comme un bâtiment avec 4 tours et un pont-levis, le château actuel a été bâti au 17ème siècle[2050].

II N…de SERS. Né vers 1240 ?, il épousa, vers 1260 ? Ne… *c'est peut-être elle qui lui apporte les terres de Montfa, Sieuras, etc.*

III Dominique de SERS, damoiseau, seigneur d'Aulix, Lapeyrère, Montfa, Sieuras, Saint-Victor, Odars. Né vers 1265 ?, il épousa, le 1er février 1289 (contrat), **Jeanne de MAULEON** *(peut-être de la branche des seigneurs de Gensac, Saint-Béat.)*

IV Pierre de SERS, damoiseau, seigneur d'Aulix, Lapeyrère, etc. Né vers 1290 ?, il épousa, par contrat du 30 juin 1309, **Marie de GALAUBA**.

V Jean I de SERS, seigneur d'Aulix, Lapeyrère, etc. Né vers 1315 ?, il épousa, par contrat du 14 septembre 1340, **Jeanne de MARTRES**.

VI N…de SERS. Né vers 1345 (?), il épousa, vers 1370? Ne…. Ils eurent :

1° Jean II de SERS, qui suit.

2° probablement Bernard de SERS, auteur de la branche des seigneurs de Castéras *(mais la séparation peut-être antérieure.)*

VII Jean II de SERS, seigneur d'Aulix, Lapeyrère.
Il épousa, par contrat du 11 juillet 1392, **Jacquette de VILLEMUR.**

VIII Brunet de SERS, seigneur d'Aulix, Lapeyrère. Né vers 1400, il réalisa une inféodation le 7 août 1465[2051].
Il avait épousé, le 5 juin 1430 (contrat), **Marie de RABONITE**, probablement fille de François de RABONITE, syndic de Pamiers dès 1424, juge de Rieux dès 1434 *(sa position à Rieux explique le mariage), elle ne peut être fille de Bernard de RABONITE et de Raymonde CANIER (chronologie), elle est probablement sa sœur.*
Ils eurent :
Les actes font apparaître comme fils de Brunet : Georges et Jourdain de Sers, qui chacun eut deux fils Roger et Pierre de Sers, on ignore ce que devinrent Roger et Pierre fils de Jourdain, alors qu'on a de nombreuses données sur Roger et Pierre, fils de Georges, par ailleurs Georges et Jourdain vendirent tous deux la terre de Castéras à Antoine d'Abbadie et l'on ne trouve pas d'acte où ils sont cités ensemble mais tous deux ratifièrent, le 7 mars 1489, la vente, chacun ayant pour épouse Jacquette de Galauba. Le prénom Georges étant très inhabituel à l'époque, nous pensons que Georges est une erreur de transcription de *Giordan*

[2050] *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Ed. Flohic, septemlbre 2000, p.944
[2051] AD.Ariège 34 J 53 *Inventaire des titres de la Maison de Casteras par Gabrielle de Noé veuve de Jean de Sers.*

(Jourdain) et qu'en fait Georges et Jourdain sont une même personne qui se maria deux fois[2052].
Ils eurent :

9.1 Jourdain de SERS, qui suit.

9.2 peut-être Jean Pierre de SERS, cité comme seigneur de Castéras, en Foix, au diocèse de Rieux le 9 novembre 1473, il ne peut être confondu avec Pierre de Sers, fils de Jourdain. Comme Jourdain et comme *Georges* de Sers, il vendit, en 1489, la seigneurie de Castéras, Jean Pierre de Sers mourut après 1507.
On trouve à la même époque au sujet de Castéras : 29 décembre 1487(infra), ratification pour Antoine d'Abbadie par Roger de Sers ; 3 mars 1494 rachat de la basse juridiction et seigneurie de Castéras par Antoine d'Abbadie, à Raymond (de Sers) de Castéras ; 13 avril 1494 achat du lieu de Castéras par Antoine d'Abbadie à noble Roger et Ramounet de Sers père et fils des droits de la baronnie de Pailhès.

IX Jourdain (alias Georges) de SERS, seigneur de Sers, coseigneur de Lapeyrère et de Castéras. Jourdain de Sers est cité comme seigneur de Castéras, fils de Brunet, le 9 novembre 1473[2053].
La généalogie publiée par Jules Villain indique que Jourdain de Sers était fils de Georges, des actes transcrits par Maurice Vuillier (et par André Navelle) mettent en cause cette filiation, il semble bien que Georges et Jourdain doivent être confondus.
Le 2 juin 1485, Jourdain de Sers, habitant Latour, au diocèse de Rieux, vendit à noble Antoine *d'Abbatia* (d'Abbadie), du Mas d'Azil, la moitié de la juridiction, haute, moyenne et basse, de Castéras et de Sers, en la baronnie de Pailhès, au prix de 100 écus cette vente fut ratifiée le 29 décembre 1487 par Roger de Sers, son fils légitime et naturel puis le 7 mars 1490 (n.st) par Jacquette de Galauba, son épouse[2054].
Le 28 novembre 1497, *Georges* de Sers, seigneur d'Aulix et de Lapeyrère donna au nom de son fils Roger quittance de ce qu'il avait reçu pour la dot d'Eslarmonde de Bastier, tant de feu Jean de Bastier, coseigneur d'Issus que d'Astorg de Bastier et de Jeanne d'Argiles[2055].
Le 7 juin 1507, au château de Pailhès, il y eut une transaction entre les consuls et les habitants de Latour, d'une part, et Jourdain de Sers et Pierre de Sers son fils, au sujet de 3 francs et demi de tailles[2056].
Il avait épousé, en premières noces, le 18 mars 1451 (contrat), **Jeanne de CAZALET** *(La Chesnaye écrit Cazalels lieu qui n'existe pas, Jules Villain écrit Cazalès, le lieu de Cazalet existe dans l'Ariège), dame de Razes (douteux si c'est Razès, mais le lieu les Razes existe en Haute-Garonne)*
Il avait épousé, en secondes noces, dès 1472, **Jacquette de GALAUBA.**

[2052] André Navelle, tout en conservant Georges de Sers qui épousa Jeanne de Cazalet mentionne que celui-ci eut pour fils Jourdain ou Georges qui épousa Jacquette de Galauba.
[2053] AD.Ariège 34 J 53
[2054] André Navelle, *op.cit.,* X, p.48 se référant à AD.HG Bonet 15269, 15271, dans cet acte le mari de Jacquette de Galauba est dit J. de Sers
[2055] André Navelle, *op.cit.,* X, p.48 se référant à AD.HG Pasquier 6088
[2056] André Navelle, *op.cit.,* X, p.48 se référant à AD. Ariège E 263

Enfant probablement du 1er lit :

10.1 Roger de SERS, seigneur d'Aulix, *Saint-Machens.* Né vers 1460, il mourut dès 1502 ; il avait épousé *(dès 1493),* par contrat du 19 mars 1492, **Eclarmonde de BASTIER**, dame d'Issus, fille de Jean de BASTIER, coseigneur d'Issus, mort avant 1494, et probablement de *Jeanne d'ARGILES (l'acte du 28 novembre 1497 mentionne Jeanne d'Argiles[2057], mais ne dit pas qu'elle est la mère d'Esclarmonde, la preuve de 1502 ne mentionne pas la mère d'Esclarmonde de Bastier.)*
Esclarmonde de Bastier épousa, en secondes noces, par contrat du 23 janvier 1502, Jacques de Durfort, seigneur de Bonac, coseigneur de Deyme[2058]. Elle vivait le 4 août 1516, date d'un legs de son frère Astorg de Bastier, elle est alors dite épouse de Roger de Sers[2059] (y aurait-il deux sœurs homonymes ?)

Enfants, probablement du second lit :

10.2 Pierre de SERS, qui suit (il nomma exécuteur testamentaire Pierre de Galauba.)

10.3 probablement Jacques de SERS. Dit religieux, le 20 octobre 1528, il fut nommé tuteur des enfants de Pierre de Sers par le testament de celui-ci (infra.)

X Pierre de SERS, seigneur d'Aulix, après son frère aîné. Né vers 1470, il testa le 20 octobre 1528 (se disant fils de feu *Georges*, il a marié sa fille Mondette de Sers à Vezian de Boussens, la dot a été payée en partie, il lègua à ses filles Marguerite, Miramonde, Gabrielle, Jacquette et Madeleine, 200 livres plus 4 vêtements, à ses fils Jean, 2ème, Jean, 3ème, et Jean, 4ème, 100 livres, sa femme Peyronne d'Hélie gouvernera ses biens, il institua héritier universel son fils aîné Roger de Sers, il institua tuteurs Religieux Jacques de Sers et Vezian de Boussens son gendre, exécuteurs testamentaires Jean de Sers, seigneur de *Layholle* et Pierre de *Galaube*(Galauba), seigneur de Dahusse[2060].) Il mourut avant le 11 février 1529, date d'un achat des héritiers de feu Pierre de Sers[2061].
Il avait épousé, après la mort de son frère aîné, par contrat du 4 mars 1512 (c'est ce que dit La Chesnaye repris par Jules Villain), **Peyronne HELIE de VILLARZEL**, dite par Maurice Vuiller, sans preuve, fille de Jean HELIE, seigneur de Villarzel.
Ils eurent :

11.1 Roger de SERS qui suit.

11.2 Jean de SERS, auteur de la branche des seigneurs d'Aulix.

11.3 autre Jean de SERS. Il était chanoine de Montréjeau en 1552

[2057] AD.HG 3 E 6088
[2058] AD.HG 3 E 4214
[2059] AD.HG 3 E 10141
[2060] André Navelle, *op.cit.,* X, p.48 se référant à AD.HG Chaumont 16391
[2061] André Navelle, *op.cit.,* X, p.48 se référant à AD.HG Chaumont 16391

11.4 autre Jean de SERS. Il fut cité dans le testament de son père, en 1528.

11.5 Mondette *(Esclarmonde ?)* **de SERS**.
Elle épousa **Vézian de BOUSSENS**, une partie de la dot avait été payée le 20 octobre 1528, Vézian de Boussens fut tuteur de ses beaux-frères et belles-sœurs (supra.)

11.6 Marguerite de SERS. Elle épousa, en 1532, **Jean d'ESCORNEBOEUF**, seigneur de La Pomarède, (dit par Maurice Vuillier, sans preuve, fils de Raymond d'Escorneboeuf, seigneur de Lanoux), il testa le 8 janvier 1567, elle testa le 16 mars 1590[2062].

11.7 Miramonde de SERS, citée en 1528.

11.8 Gabrielle de SERS, citée en 1528.

11.9 Jacquette de SERS, citée en 1528.

11.10 Madeleine de SERS.

11.11 très probablement Anne de SERS.
Elle épousa **Pierre de COTTES**, seigneur de Castets, laquelle n'est pas citée en 1528, car probablement née après, mais il y eut une transaction en 1566 entre Jean de Sers, seigneur d'Aulix, et Bernard de Cottes fils d'Anne de Sers[2063], baptisé le 8 avril 1550. Bernard de Cottes épousa Françoise d'Escorneboeuf., selon une consitution dotale du 20 décembre 1570[2064].

11.12 peut-être Anne Catherine de SERS. Elle fut citée, en 1576, avec son époux **Samson de MONTAUT**, dans le contrat de mariage de leur fils François de Montaut avec Miramonde de Miglos[2065]. Samson de Montaut testa en 1580[2066]. Compte tenu des liens de la famille de Montaut avec la branche des seigneurs de Castéras il est possible qu'Anne Catherine de Sers appartienne à cette branche.

XI Roger de SERS, seigneur d'Aulix *(au moment de son mariage)*, Lisle.
Il épousa **Bernarde de GRIET**, fille d'Arnaud Guilhem de GRIET et de Marguerite de TOUGES[2067]. Bernarde de Griet, testa le 2 janvier 1601, veuve, léguant 25 livres à sa belle-sœur Françoise de Martres que Ramond de Griet, son frère, lui avai léguées ; léguant 10 livres et des vêtements à sa nièce Catherine de *Colom ;* léguant ses droits sur les biens de feu

[2062] AD.Ariège E 263
[2063] BnF Fr 32298.
[2064] BnF Fr 32298, Soulier, notaire du Mas d'Azil.
[2065] AD. Ariège 40 J 2
[2066] AD.Ariège 40 J 2.
[2067] André Navelle, *op.cit,* X, p. 49.

Arnaud Guillaume de Griet et de feue Marguerite de Touges, ses père et mère, à son neveu Jean Georges d'Araignon ; léguant 4écus sol à sa nièce Françoise de Vize ; faisant un legs à Anne de Rimailhol, sa nièce, fille de ladite de Vize ; instituant héritier universel Bertrand de Vize, son neveu[2068]. L'inventaire de ses biens fut réalisé le lendemain[2069].
Ils eurent :

12.1 Jean de SERS, qui suit.

12.2 Peyronne de SERS. Elle vivait en 1590[2070], elle avait épousé, vers 1565, **Arnaud de VIZE,** (dit par erreur par Maurice Vuillier, sans preuve, fils de Jean de Vize, seigneur de *Saint-Hélix* (Saint-Félix) et de Catherine de Saint-Pastou. Arnaud de Vize était fils d'Arnaud Guillaume de Vize, seigneur de Saint-Félix[2071], il mourut dès 1590[2072], d'où Françoise de Vize, nommée dans le testament de sa grand-mère Bernarde de Griet du 2 janvier 1601 ; elle épousa par contrat du 14 février 1588, noble Raymond de Rimailhol (alias Rieumaihol) de Daumazan[2073], d'où un fils, Laurent Georges de Rimailhol cité le 24 mai 1606, et Bertrand (alias Bernard) de Vize cité en 1590, 1600 et 1601, il épousa, par contrat du 17 septembre 1603, Marie de Villemur, fille de Jean de Villemur, seigneur de Justiniac, et de Marguerite de Castet[2074].

12.3 peut-être Odet de SERS, du lieu de Peyrère *(Lapeyrère)*. Il fut cité le 13 octobre 1562 date d'ouverture du testament de Bertrand de Béon, seigneur d'Esperce [2075].

XII Jean de SERS, seigneur de Lisle, Goueytes, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Le 24 ma 1597, avec sa femme, Georgette de Villemur, il reçut 2.834 livres du sieur de la Hillière acheteur de la place de Saint-Cassian[2076]. Il mourut le 19 février 1600[2077]. Le 18 mars 1600 Bernarde de Griet, veuve de Roger de Sers, fit donation de tous ses droits aux biens meubles et immeubles de feu Jean de Sers, seigneur de Lisle, son fils, présents François de Sers, seigneur d'Aulix, François de Sers, seigneur de Puységur, Roger de Hunaud, Jean de Villemur, l'acte fut annulé le 4 avril 1600[2078].
Il avait épousé, par contrat du 11 février 1571, **Georgette de VILLEMUR**, dotée de 2.000 livres, fille de Dominique de VILLEMUR, seigneur de Justiniac et de Caujac, et de Bernarde

[2068] André Navelle, *op.cit.,* X, p.49 se référant à AD.HG Caussade 15345
[2069] André Navelle, *op.cit.,* X, p.50 se référant à AD.HG Caussade 15345
[2070] AD.HG 3 E 15334 Montesquieu Volvestre.
[2071] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vize,* produisant la preuve.
[2072] AD.HG 3 E 1534 Montesquieu-Volvestre
[2073] André Navelle, *op.cit.,* X, p.48 se référant à AD.HG P. Caussade 15332
[2074] André Navelle, *op.cit.,* X, p.51 se référant à AD.HG Reg. Ins 11
[2075] AD.Gers I 437 n°3298
[2076] AD.HG 3 E 37377 Muret
[2077] André Navelle, *op.cit.,* X, p.50 se référant à AD.HG B. Caussade 15344 du 3 avril 1600
[2078] André Navelle, *op.cit.,* X, p.49 se référant à AD.HG Caussade 15345

de MAULEON[2079]. Georgette de Villemur testa le 24 mai 1606, sans postérité[2080] et mourut début 1620[2081].

II
Seigneurs d'Aulix et de Mauzac

L'auteur de cette branche, Jean de Sers, était le deuxième fils de Pierre de Sers, seigneur d'Aulix, et de Peyronne Hélie de Villarzel.
Mauzac, au comté de Foix, est donc probablement le lieu en Sainte-Croix-Volvestre.

XI Jean de SERS, seigneur d'Aulix, Mauzac (au comté de Foix, probablement le lieu en Sainte-Croix-Volvestre.) Né vers 1518, testa le 22 janvier 1585[2082], mourut en 1585, après le contrat de mariage de son fils François, le 4 mars : « Donation et partage pour Jean de Sers, seigneur de Mauzac, par le mariage de François de Sers, seigneur d'Aulix avec feue Marie de Voisins, feu Jean de Sers, son père, lui avait donné pour ses pactes de mariage tous ses biens sauf la place de Mauzac au comté de Foix, François et Jean font le partage des biens dudit Jean, François est le fils aîné, présents : Jean de Sers, seigneur de Lisle et de Goueytes, Jean de Villemur, seigneur de Justiniac, Bertrand de Vize. »[2083] .
Il avait épousé, en 1550 (selon Jules Villain ; date contestable), **Jacquette de VILLEMUR** *(citée comme telle en 1576[2084])* ou de VILLENEUVE *(un acte de partage de 1585, transcrit par Maurice Vuillier, mentionne comme présent Jean de Villemur, seigneur de Justiniac ; une transcription par le même, du contrat de mariage de son fils François de Sers du 4 mars 1585 dit que Jean de Sers avait épousé « Georgette » de Villeneuve[2085]),* André Navelle produisant de nombreux actes, dit Jacquette de Villemur, avec un point d'interrogation (mentionnant sa source, Jougla de Morenas.) Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III, nomme son épouse Dauphine de Coret, inconnue, il nomme l'épouse de leur fils François, Marie de Veyzin, alors qu'il s'agit de Marie de Voisins., il se trompe également pour la soi-disant seconde épouse de leur petit-fils Jean.
Ils eurent :

12.1 François de SERS, qui suit.

12.2 Jean de SERS, seigneur de Mauzac. Il testa le 31 mai 1577, faisant des legs à ses sœurs germaines Peyronne et Marguerite, à sa belle-sœur Marie de Voisins, instituant héritier universel François de Sers, seigneur d'Aulix, son frère germain[2086].

[2079] AD.Gers Vergès I 3618
[2080] André Navelle, *op.cit.,* X, p.51 se référant à AD.HG Paul Commenge 15354
[2081] André Navelle, *op.cit.,* X, p.49
[2082] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.252 ; André Navelle dit par erreur 22 janvier 1555 et que Jean de Sers mourut en 1579 alors que des actes montrent qu'il vivait début 1585.
[2083] AD.HG Reg. Ins 8
[2084] AD.HG 3 E 15298
[2085] AD.HG Reg. Ins. 8
[2086] AD.HG 3 E 15299 Montesquieu-Volvestre

En 1585, il partagea la succession de son père avec son frère François, comme dit supra.

12.3 Peyronne de SERS. Dite fille de Jean de Sers, seigneur d'Aulix, elle épousa, par contrat et dispense du 15 juillet 1556, **Pierre de SERS,** seigneur de Castéras, fils de Sicard de Sers, seigneur de Castéras ; son futur époux est dit son parent au 4ème degré[2087], une quittance de dot fut donnée en 1578[2088], les parents du futur époux étaient de Sicard de SERS, seigneur de Castéras, du Soule, et de Gasparde d'ABBADIE (infra.)
Si les parents de Peyronne s'étaient mariés en 1550, le mariage effectif de celle-ci avec Pierre de Sers dut avoit lieu plusieurs années après le contrat ; nous verrons des dates de mariages d'enfants de Pierre et de Peyrone, qui mettent en cause le mariage des parents de Peyronne en 1550.

12.4 Marguerite de SERS. Elle épousa, par contrat du 17 juin 1565, **Jean de GAVARRET,** seigneur de Saint-Léon, Rouaix, fils d'Arnaud de GAVARRET, seigneur de Saint-Léon, et de Jeanne de GOUT (GOT, GOTH) du Bouzet[2089]. Ils sont cités le 15 mai 1608, au contrat de mariage de leur fils Achille de Gavarret avec Françoise de Sabatéry[2090]. Marguerite de Sers testa le 23 juin 1614[2091].

XII François de SERS, seigneur d'Aulix. Né vers 1547 *(il avait 50 ans le 29 mai 1597)*, il testa le 6 juillet 1603 et mourut dès 1604[2092].
Il avait épousé, en premières noces, en 1572[2093], **Marie de VOISINS**, fille de Charles de VOISINS et de Jeanne de MONTLEZUN. Légataire de son beau-frère Jean de Sers, seigneur de Mauzac, par son testament du 31 mai 1577[2094].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 14 mars 1585, au château d'Ariès, **Isabeau de FAUDOAS**, fille de feu Corbeyran de FAUDOAS, seigneur de Séguenville, et de Catherine de BEON de Sère ; elle fut inhumée le 16 octobre 1623 dans la chapelle du château d'Aulix, près des restes de son mari[2095].
Enfant du premier lit :

13.1 Gabrielle de SERS. Elle épousa, par contrat filiatif du 16 août 1597 (alias 3 août), **Bertrand de CABALBY**, baron de Montfaucon, seigneur d'Aulus, *né en 1545[2096],* fils de Bernard de CABALBY, seigneur d'Aulus, et de Jeanne de

---

[2087] Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 120, indiquant la parenté au 4ème degré et les parents du futur époux ; AD. Ariège 34 J 53 et 34 J 55, nommant les parents du futur époux.
[2088] AD. HG 3 E 15300, nomme feu Jean de Sers, seigneur d'Aulix, beau-père de l'époux de Peyronne de Sers, et François de Sers, seigneur d'Aulix, beau-frère de Peyronne.
[2089] Lainé, *op.cit.,* I, p. 20, de la généalogie Gavarret.
[2090] AD.HG 3 E 23294 Nailloux
[2091] AD.HG 3 E 23134 Issus
[2092] André Navelle, *op.cit.,* X, p.51 se référant à Aubais.
[2093] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 252, qui nomme les parents de Marie de Voisins.
[2094] AD.HG 3 E 15299 Montesquieu Volvestre.
[2095] Ledru et Vallée, *Maison de Faudoas*
[2096] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1376, date de mariage bien tardive

SIREGAND. Leur fils, Etienne de Cabalby, épousa par contrat filiatif du 3 décembre 1618, Marguerite de Mauléon[2097] ; le contrat de mariage de ses parents, en 1597, relié à cette date de 1618 indique que Gabrielle de Sers était très probablement issue du premier mariage de François de Sers.

Enfant du premier ou du second lit :

13.2 Georgette de SERS. Elle épousa, par contrat du 7 janvier 1601, **Hercule de SIREGAND**, fils de Gabriel de SIREGAND, seigneur de Ségala, et d'Isabelle de FAUDOAS[2098] *(la preuve dit fille de Marie de Voisins ; pour que Georgette de Sers soit fille d'Isabelle de Faudoas il faudrait qu'elle soit l'aînée de ce mariage et qu'elle ait tout juste 15 ans à son mariage, âge habituel, son frère Gabriel la nomme comme l'aînée de ses sœurs, peut-être car Gabrielle est sa demi sœur.)*

Enfants du second lit :

13.3 Jean de SERS. Il est cité en 1637 comme fils de feue d'Isabeau de Faudoas[2099].)

13.4 François de SERS, sieur de Mauzac, La Hille. Il fut cité 10 mai 1619, dans le testament de son frère Gabriel, il reçut 775 livres 4 novembre 1636, de Jean de Cazeneuve, seigneur du Fauga[2100]. Il testa le 26 novembre 1638 faisant héritier universel son frère Jean, faisant un legs à Jean de Sers, fils aîné de son frère Jean, son neveu, et mourut avant le 31 décembre 1638, car à cette date il y eut convocation pour lui rendre les honneurs funèbres à Aulix[2101].

13.5 Jacques de SERS. Il fut cité 10 mai 1619, dans le testament de son frère Gabriel.

13.6 Gabriel de SERS, chevalier, seigneur d'Aulix. Il testa le 10 mai 1619, nommant ses frères François et Jacques, *(et ses sœurs)* Georgette épouse d'Hercule de Siregand, seigneur d'Ercé ; Gabrielle, épouse de Bertrand de Cabalby, seigneur d'Aulus; Marguerite épouse d'Alexandre de Siregand, sieur *del Molla (probablement de la Molle) ;* Jeanne Marguerite de Sers, épouse de Pierre de Castet, sieur de Castelet ; Peyronne de Sers, épouse de Jean de Cazeneuve, sieur du Fauga ; Gabrielle de Sers, épouse de Paul de Cabalby, sieur de Fabas, héritière universelle sa mère Isabeau de Faudoas[2102].

[2097] AD.HG Reg. Ins. 20.
[2098] BnF P.O 2709
[2099] AD.Ariège 5 E 5294 (438)
[2100] AD.HG 3 E 16695 Noé
[2101] AD.Ariège 5 E 5295 (108)
[2102] AD.HG 3 E 15386 Montesquieu-Volvestre

13.7 Marguerite de SERS. Elle testa, veuve, le 17 février 1635, nommant son fils Jacques de Siregand[2103].
Elle avait épousé, vers 1605, **Alexandre de SIREGAND**, sieur de la Molle, mort avant le 17 février 1635, fils de Jacques de SIREGAND, sieur de la Molle, d'où Jacques de Siregand, sieur *de la Molle*[2104].

13.8 Jeanne Marguerite de SERS. Elle fit, en 1653, une donation à son neveu François de Sers, sieur de Mauzac[2105] et mourut dès 1663, date à laquelle François de Sers, seigneur de Mauzac est dit héritier de feue Jeanne Marguerite de Sers, sa tante[2106].
Elle avait épousé, vers 1610, **Pierre de CASTET**, sieur de Castelet, Miramont, mort avant 1653 (supra), dit par Maurice Vuillier, sans preuve, fils de Claude de CASTET, seigneur de Miramont, et de Marguerite de LA VIOLETTE, sa première épouse.

13.9 Peyronne *(alias Anne en 1626 ou Anne Peyronne)* **de SERS**. Elle épousa, par contrat du 9 janvier 1617[2107], **Jean de CAZENEUVE**, coseigneur du Fauga, fils de Barthélemy CAZENEUVE, docteur et avocat en la cour, coseigneur du Fauga, capitoul. Le 4 novembre 1636 il céda 775 livres à François de Sers, seigneur de Mauzac et de La Hille[2108]. Le 30 janvier 1642, Jean Jacques de Sers, sieur de Vignoles épousa par contrat Isabeau de Cazeneuve, fille de Jean de Cazeneuve, coseigneur de Fauga, et de Françoise Anne Peyronne *Dosun (*de Sers), ils avaient une parenté du 3ème et 4ème degré[2109]. Devenue veuve Isabeau de Cazeneuve épousa, en secondes noces, le 18 octobre 1649, au château de Vignolles, noble Dominique de Cabardos[2110].

13.10 autre Gabrielle de SERS. Elle épousa, vers 1610, **Paul de CABALBY**, seigneur de Fabas[2111].

XIII Jean de SERS, seigneur d'Aulix et de Goutevernisse.
Il fut présent, le 16 février 1638 au contrat de mariage de sa fille Marie, sa femme Catherine de Ceaux était alors dite feue[2112]. Le 31 décembre 1638, il fut convoqué pour régler la succession de François de Sers, seigneur de Mauzac, son frère, qui avait testé le 26 novembre 1638[2113]. Le 2 mai 1642, il fut institué héritier universel par son fils Jean de Sers, chevalier, désirant servir le Roi[2114] et mourut ab intestat,

---

[2103] AD.Ariège 5 J 26
[2104] *Famille de Siregand*
[2105] AD.Ariège B 9
[2106] AD.HG 3 E 15456 Montesquieu-Volvestre
[2107] Ledru et Vallée, *op.cit. ;* Jules Villain dit 30 janvier 1627 ce qui est certainement erroné car elle était mariée dès 1619
[2108] AD.HG 3 E 16695 Noé
[2109] AD.HG 3 E Reg. Ins 26
[2110] AD.HG 3 E 27866 Aspet
[2111] *Famille de Cabalby*
[2112] AD. Ariège 5 E 5295 (1)
[2113] AD. Ariège 5 E 5295 (108)
[2114] AD. Ariège 5 E 5295 (488)

Il épousa, en premières noces *(tel que cela apparaît dans le contrat de mariage de leur fils François du 14 mars 1661) vers 1615,* par contrat du 17 décembre 1612, Catherine de CEAUX[2115] *(probablement SEAUX car le lieu de Ceaux n'existe pas dans la région tandis qu'il existe un lieu d'en Seaux en Haute-Garonne.)* Elle mourut avant le 16 février 1638[2116], ab intestat, elle était fille de feu Raymond de CEAUX, de Massat, lors de son contrat de mariage.

Contrairement à ce que disent certains auteurs il n'épousa pas, en secondes noces, par contrat du 24 octobre 1638, Georgette de Hunaud fille de François de Hunaud, seigneur des Cavaignous et d'Anne de Lapasse. Cette Georgette de Hunaud épousa Jean de Serié, seigneur de Madale[2117].

André Navelle dit qu'il épousa en secondes noces **Georgette de LA BARTHE**[2118].

Enfants du 1er lit :

Apparaissent 3 Jean de SERS, dont deux épousèrent deux sœurs Gabrielle et Georgette de PINS, le 2ème Jean, père de François, seigneur de Goutevernisse fut dit fils de Jean de Sers et de Catherine de Ceaux, le 1er Jean mourut jeune, sans postérité, il est clairement frère du 2ème Jean, le 3ème Jean fut dit fils de Jean et de Catherine de Ceaux dans son contrat de mariage du 17 mars 1659) :

14.1 François de SERS qui suit.

14.2 Jean de SERS, chevalier, seigneur d'Aulix. Il testa le 2 mai 1642, allant servir le Roi, nommant François son frère aîné, Isabelle de Sers, sa sœur, qui avait épousé Etienne de Faure, sieur de Marsillat ; Raymond et Georges Dax, frères, leur sœur Esclarmonde Dax épouse du sieur Sers, bourgeois de Tarascon ; feue Marie de Sers, sa sœur, qui avait épousé Roger de Lapasse, d'où Jean et Gabrielle de Lapasse[2119].

Il mourut dès 1656, date à laquelle est cité Jean de Sers, sieur de Goutevernisse, au nom de Gabrielle de Pins, veuve de M. d'Aulix[2120].

Il avait épousé, dès 1646, **Gabrielle de PINS**, fille de René de PINS, seigneur de Goutevernisse[2121], décédé dès 1645 et de *Gabrielle* (Jeanne) de HUNAUD selon une transaction entre les mêmes en 1650[2122]. César Hunaud, sieur d'Aubiac et de Goueytes était leur oncle maternel. Gabrielle de Pins, veuve de Jean de Sers, sieur d'Aulix, testa le 7 mai 1657, faisant des legs à Gabrielle de Sers, sa nièce fille de Jean de Sers, son beau-frère et de Georgette de Pins, sa femme ; Marie de Sers, aussi sa nièce et fille desdits ; instituant héritière universelle sa sœur Georgette de Pins, lui substituant

---

[2115] Villain, *op.cit.,* I, p.252 ; Navelle, *op.cit.,* X, p.53 dit 10 octobre 1612 se référant à AD.HG Reg. Ins.18

[2116] AD. Ariège3 E 5295 (1)

[2117] *Famille Hunaud de Lanta*

[2118] André Navelle, *op.cit.,* X, p.52

[2119] AD.HG 3 E 5295 (488)

[2120] AD.HG 3 E 15582 Montesquieu-Volvestre

[2121] AD.HG 3 E 15413 Montesquieu-Volvestre, date d'une transaction entre Gabrielle et Georgette de Pins, Gabrielle est mariée à Jean de Sers, seigneur d'Aulix, Georgette est assistée de son oncle maternel François César de Hunaud, seigneur d'Aubiac et de Goueytes

[2122] AD.HG 3 E 15442 Montesquieu-Volvestre

François de Sers, son neveu, fils desdits ; présent François César de Salinier, sieur de Las Iles *(La Hille)*, coseigneur de Goutevernisse[2123].

14.3 autre Jean de SERS, chevalier d'Aulix et seigneur de Goutevernisse.
Il fut maintenu noble le 5 novembre 1668[2124], lui ou son frère homonyme, mourut avant le 26 janvier 1681[2125].
Il avait épousé, en 1651[2126], **Georgette de PINS** *(sa belle-sœur, celle-ci serait née bien longtemps après le mariage de ses parents),* fille de René de PINS, seigneur de Goutevernisse, et de Jeanne de HUNAUD, héritière universelle de sa sœur Gabrielle par son testament du 7 mai 1657. **Il est l'auteur de la branche des seigneurs de Goutevernisse**

14.4 autre Jean de SERS, seigneur d'Aulix et de la Hille. C'est lui ou son frère homonyme qui mourut avant le 19 mars 1677, il fut cité feu le 19 juillet 1678[2127]. Il avait épousé, par contrat du 17 mars 1659, **Marguerite de LA BARTHE**, fille de Jean de LA BARTHE de Giscaro, seigneur de Cazaux, coseigneur d'Arné, et de Catherine d'ORBESSAN de Cazaux[2128]. Elle acheta du bois le 19 juin 1696, puis reçut une donation le 12 août 1713[2129].
Ils eurent :
(le testament de François de Sers, sieur des Mottes, du 14 juin 1676 nomme ses enfants : François, sieur de La Hille, Jean, Joseph, Philippe ; celui de Germaine de Sers en ajoute d'autres.)

-François de SERS, seigneur d'Aulix. Né en 1660, il mourut le 3 juin 1723 âgé de 63 ans (petit-neveu de François de Sers[2130].) Il avait reçu, le 7 avril 1691, la maison d'Aulix et sa terre et la mitié de la métairie de Boussenac, le tiers de celle d'Antrisa[2131].

-Jean de SERS d'Aulix. Il assista le 23 janvier 1738, avec son frère Joseph, au contrat de mariage de Jacques de Prat avec Anne de Lambert[2132]. Il fut présent, le 26 mai 1741, avec ses frères et sœur lors de l'ouverture du testament de sa sœur Germaine de Sers (infra.)

[2123] AD.HG 3 E 15583 Montesquieu-Volvestre
[2124] BnF Fr 32298
[2125] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas produite.
[2126] André Navelle, *op.cit.,* X, p.52
[2127] AD.HG 3 E 15474 Montesquieu Volvestre.
[2128] AD.HG 3 E 15455
[2129] AD.HG 3 E 15486 Montesquieu-Volvestre
[2130] AD.HG Montesquieu-Volvestre
[2131] AD.HG 3 E 15478 Montesquieu-Volvestre
[2132] AD.HG 3 E 15500 Montesquieu-Volvestre

-Joseph de SERS, seigneur (de La Serre ?) d'Aulix, seigneur de Mailholas, Ginclas. Il habita Rieux, et vivait, le 5 avril 1724, à Latour[2133], ensuite à Rieux de 1729 à 1740[2134]. Il mourut avant le 22 juin 1753, date à laquelle Jacquette de Bertier est dite veuve[2135].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 30 juin 1715, au château d'Aulix, **Françoise de LAMBERT**, veuve de Jean GOURET, fille de feu François LAMBERT, bourgeois et de Catherine de MAJOU. Elle se constitua la moitié des biens présents et à venir, évalués à 7.800 livres, lui, déclara des biens de 2.000 livres[2136].
Il avait épousé, en secondes noces, **Jacquette de BERTIER**. Elle mourut le 3 décembre 1765[2137].

-**Philippe de SERS**. Il mourut le 8 mai 1678, et fut enseveli dans la chapelle de son père, hors de la ville (de Montesquieu-Volvestre[2138].)

-**Germaine de SERS** d'Aulix. Elle testa le 16 août 1735, nommant ses frères Jean et Joseph, ses sœurs Françoise, Anne de Sers qui avait épousé François de Sers, seigneur de Goutevernisse, Lartigue, faisant héritier universel son neveu Honoré Timoléon de Sers, mousquetaire du Roi dans la première compagnie, lui substituant son frère Victor Marc Antoine, aussi mousquetaire du Roi ; elle mourut le 26 mai 1741 au château d'Aulix[2139].

-**Françoise de SERS** d'Aulix. Elle est citée le 26 mai 1741[2140].

-**Anne de SERS** d'Aulix. Née vers 1677, elle mourut le 13 octobre 1763, âgée de 86 ans. Elle avait épousé **François de SERS**, seigneur de Goutevernisse, Lartigue[2141] *(il est probablement celui qui avait épousé en 1ères noces Marguerite de Malbray), sur l'acte de décès de sa femme il est dit François de Marsan (pour Sers), seigneur de Goutevernisse, sur tous les autres actes il est dit François de Sers.*

14.5 Marie de SERS. Elle mourut avant le 2 mai 1642, date du testament de son frère Jean de Sers, chevalier. Elle avait épousé, par contrat du 16 février 1638, **Roger de LAPASSE**, sieur de Madières[2142], d'où Jean et Gabrielle de Lapasse, cités le 2 mai 1642.

[2133] AD.HG 3 E 15494 Montesquieu-Volvestre
[2134] AD.HG 3 E 17662 Rieix
[2135] AD.HG 3 E 17663 Rieux
[2136] AD.HG 3 E 15487 Montesquieu-Volvestre
[2137] AD.HG 3 E 17664 Rieux
[2138] RP. Montesquieu-Volvestre
[2139] AD.HG 3 E 15502 Montesquieu-Volvestre.
[2140] AD.HG 3 E 15502 Montesquieu Volvestre.
[2141] AD.HG Montesquieu-Volvestre
[2142] AD.Ariège 5 E 5295 (1)

14.6 Isabeau de SERS *(dite fille de Jean de SERS, sieur d'Aulix, sœur de Jean et de François, fils aîné.)* Elle épousa, par contrat du 20 mars 1633**, Etienne de FAURE**, seigneur de Marsillac[2143]. Ils sont cités le 2 mai 1642 (supra.)

XIV François de SERS, seigneur de Mauzac (cité comme tel en 1642), puis de Puységur. Il acquit Puységur le 4 janvier 1662, fit une transaction en 1662 à ce propos, avec les héritiers de Puységur, sa nièce Jeanne, veuve de Samuel Lafontaine, et son neveu par alliance Jean de Seaux, héritier en 1663 de feue sa tante Jeanne Marguerite de Sers de Montesquieu[2144].
Il fut maintenu noble le 5 novembre 1668[2145]. Il testa 16 avril 1690[2146] et mourut avant le 7 avril 1691, date du partage des biens de ses parents[2147].
Il avait épousé, par contrat du 14 mars 1661, **Marie ABOLIN**[2148] *(*dite *d'ABOLIN),* dotée de 10.000 livres, fille de Germain ABOLIN, bourgeois de Montesquieu-Volvestre, décédé avant 1671, et de Martiale de BLESSEBOIS, laquelle Martiale testa en 1671. Le mariage fut célébré le 20 juin 1661, en l'église de Montesquieu-Volvestre[2149]. Martiale de Blessebois fut inhumée à Montesquieu-Volvestre, le 31 octobre 1677[2150].
Marie Abolin assista, le 10 août 1679, au mariage de son fils François avec Louise d'Argueil, et mourut avant le 16 avril 1690, date du testament de son mari.
Ils eurent[2151] :

15.1 Jean de SERS, qui suit.

15.2 Pierre de SERS. Il fut baptisé, le 6 février 1671, le parrain fut François de Sers, sieur de Mauzac, la marraine, Gabrielle de Sers.
Il fut cité 16 avril 1690[2152] ; par un partage des biens de ses parents le 9 février 1701, il reçut la métairie de Fourtie, plus une pièce de vigne plus 2.500 livres[2153]. Capitaine de dragons au régiment de Condé le 14 février 1733, puis lieutenant colonel de dragons au même régiment, il testa le 12 novembre 1737, son testament fut ouvert le 7 février 1739[2154].

15.3 Honoré de SERS. Cité 16 avril 1690, par le partage des biens de ses parents du 9 février 1701, il reçut la métairie de Puységur et Mailholas. Il fut prêtre, bachelier en théologie, prébendier du chapitre cathédral de Rieux ; il reçut le 18 octobre 1707 de

---

[2143] AD.Ariège 5 E 5295 (150), de 1639
[2144] AD.HG 3 E 15455 Montesquieu-Volvestre ; 3 E 15456 Montesquieu-Volvestre
[2145] BnF Fr 32298
[2146] AD.HG 3 E 15478 Montesqieu-Volvestre
[2147] AD.HG 3 E 15478 Montesquieu-Volvestre
[2148] André Navelle, *op.cit.,* X, p.52
[2149] RP. Montesquieu-Volvestre
[2150] RP. Montesquieu-Volvestre
[2151] RP. Montesquieu-Volvestre
[2152] AD.HG 3 E 15478 Montesquieu Volvestre.
[2153] AD.HG 3 E 15481 Montesquieu-Volvestre
[2154] AD.HG 3 E 1501 Montesquieu-Volvestre du 13 février 1739

Michel de Sers, un obit ; prieur commandeur de ND du Cos de Giordand le 13 novembre 1714, il vivait 23 novembre 1722[2155].

15.4 Marie de SERS. Elle fut baptisée le 11 avril 1669, parrain, Laurent Abolin, marraine, Marie de Sers, fille de Jean de Sers, sieur de Gaussens, c'est probablement elle qui dite petite fille, fut inhumée le 23 septembre 1669.

15.5 Marie Anne de SERS. Née le 27 juillet 1672, elle fut baptisée le 6 août suivant. elle mourut le 4 février 1753, âgée de 80 ans[2156].
C'est donc elle, qui épousa, par contrat du 21 avril 1693, **Charles de MAILLAC**, seigneur de Palays, fils de feu Jean Louis de MAILLAC, seigneur de Palays, et de Paule de ROQUEFORT, elle était dotée de 7.000 livres[2157]. IIs eurent 5 enfants, Charles de Maillac testa le 1er septembre 1710[2158], et mourut avant le 4 février 1733, date du décès de sa femme.

15.6 Marie de SERS. Née le 1er mai 1674, elle fut baptisée le 5, parrain, sieur Abolin, marraine, Marguerite d'Abolin.
C'est peut-être elle qui, dite petite fille, fut inhumée le 31 mai 1675, morte le pénultième, présents, Guillaume Abolin, Jean François de Sers, prêtre.

15.7Jeanne Marie de SERS. Elle fut baptisée le 6 septembre 1675, parrain, M. Michel Abolin, bourgeois de la cité de Rieux, marraine, demoiselle Marie (le nom n'est pas indiqué), c'est probablement elle qui dite Jeanne Marie de Sers, âgée d'environ 10 ans, mourut le 7 juin 1679 et fut inhumée le 8.

15.8 Marguerite de SERS Elle mourut le 19 avril 1678 et fut inhumée le même jour.

15.9 Jean de SERS. Né et baptisé le 19 octobre 1679, parrain, Jean de Maichens (de Sers de Saint-Machens ?), de Seix, marraine Louise d'Arguil.

XV Jean de SERS, seigneur de Saint-Machens, Castex, Mauzac, *(héritier de son père rappelé le 7 avril 1691, il reçut à cette date les métairies et biens de Mauzac et de Bordenave),*
Il fut baptisé le 9 mars 1665, le parrain fut Jean de Sers, la marraine, Martiale de Blessenois[2159], ce baptême dut avoir lieu plusieurs années après la naissance, si l'on considère la date de son mariage.
Il reçut une donation le 9 février 1701, testa le 20 janvier 1709 (le testament fut ouvert le 18 février 1711), voulant la paix entre Suzanne de Sers épouse de Jean de Bazon, seigneur de Palaminy, Jean de Sers, Dominique François de Sers, Honoré Timoléon de Sers et Victor

[2155] AD.HG 3 E 15492 Montesquieu-Volvestre
[2156] AD.HG Montesquieu-Volvestre
[2157] AD.HG 3 E 15479 Montesquieu-Volvestre
[2158] AD.HG 3 E 15485 Montesquieu-Volvestre
[2159] RP. Montesquieu-Volvestre.

Marc Antoine de Sers, nommant son épouse Louise d'Arguil, faisant des legs à ses fils Dominique François, Honoré Timoléon et Victor Marc Antoine, instituant héritier universel son fils Jean, confirmant la donation faite à sa fille Suzanne[2160].
Il avait épousé, par contrat des 27 août 1679 et 10 octobre 1679 et le 3 mai 1680[2161], **Louise d'ARGUIL** *(DARGUILH)*, âgée de 15 ou 16 ans ; le mariage eut lieu entre le 10 octobre et le 17 décembre 1679, alias 10 août 1679[2162], fille unique de feu Bertrand d'ARGUIL*(ARGUILH)*, marchand de Montesquieu Volvestre et d'Antoinette d'ABOLIN ; Louise d'ARGUEIL testa le 21 août 1713 et mourut avant le 24 février 1724 date de la constitution à titre clérical de 1.800 livres de leur fils Dominique François de Sers[2163].
Ils eurent :

16.1 Suzanne de SERS. Citée les 16 avril 1690 et 14 février 1733, elle assista le 2 février 1747 au contrat de mariage de sa fille Jeanne Rose de Bazon avec Joseph François de Sudria[2164].
Elle avait épousé, le 9 janvier 1702, par contrat du 30 janvier 1702, **André Joseph de BAZON**, seigneur de Palaminy, habitant La Bernède, fils de Jean de BAZON, seigneur du Hageau, et de Catherine de TERSAC de Montberaud[2165]. André Joseph de Bazon mourut avant le 25 septembre 1746, date du contrat de mariage de son fils André Joseph de Bazon avec Elisabeth de Cottis de Bonne[2166].

16.2 Jean de SERS, seigneur de Mauzac, du Carla (haut justicier), Castex. Il testa, à Montesquieu Volvestre, le 12 janvier 1743, déclarant que de son union avec Rose de Bertrand, il avait eu Louise de Sers, mariée avec Balthazar Emmanuel de Cambon, conseiller au parlement de Toulouse, Suzanne de Sers, mariée avec Alexandre de Huleau, conseiller au parlement de Toulouse ; il mourut à Toulouse le 17 juillet 1743[2167].
Il avait épousé, pazr contrat du 20 février 1711[2168] (alias 10 mars 1711), **Rose de BERTRAND de Molleville**, dite par Maurice Vuillier, sans preuve, fille de François de Bertrand, seigneur de Molleville, et de Marie de Polastre. Le 23 mai 1753, elle était en procès avec Bertrand Begon et Pierre Lourde[2169].
Ils eurent :

-**Etienne Honoré de SERS**. Baptisé le 8 septembre 1715, il mourut le 16 septembre 1716[2170].

[2160] AD.HG 3 E 15486 Montesquieu-Volvestre
[2161] AD.HG 2 E 15474 Montesquieu-Volvestre, nommant les parents de Louise d'Arguil.
[2162] BnF Fr 32297
[2163] AD.HG 3 E 15494 Montesquieu-Volvestre
[2164] AD.HG 3 E 16057 Cazères
[2165] AD.HG 3 E 11801
[2166] AD.HG 3 E 27197 Saint-Lys
[2167] AD.HG 3 E 15503 Montesquieu-Volvestre du 22 juillet 1743
[2168] Jules Villain, *op.cit.,* I, 253
[2169] AD.Ariège B 185
[2170] AD.HG Montesquieu-Volvestre

-**Louise de SERS**. Elle vivait en 1789. Elle avait épousé, en premières noces, le 14 février 1733, **Joseph François de LA BARTHE**, chevalier, seigneur de La Hage, Forgues, Marignac, capitaine au régiment de cavalerie de Stanislas[2171],fils de Philippe de LA BARTHE, seigneur de La Hage, Forgues, Gavarret, et d'Anne d'ESCODECA de BOISSE[2172]. Il mourut sans postérité.
Elle épousa, en secondes noces, le 19 février 1735, **Balthazar Emmanuel de CAMBON**, conseiller au parlement de Toulouse[2173], fils d'Emmanuel Louis de CAMBON, conseiller au parlement et de Marie de FERRAND, né le 5 octobre 1707, il mourut le 16 février 1757[2174].

-**Suzanne de SERS**. Elle épousa, le 1er janvier 1742, à Montesquieu Volvestre[2175], par contrat du 8 août 1742, à Montesquieu Volvestre, **Thomas Alexandre de HULEAU**, seigneur de Rigoulet, baron de Francon, conseiller au parlement de Toulouse, fils de feu Jean François de HULEAU, avocat au parlement, ancien capitoul, et de Rose de JAUME, elle était dotée de 30.000 livres[2176].

16.3 Dominique François de SERS, seigneur de Saint-Lizier, Aurensan, Puyo, Méras.
Il était, le 18 février 1711, bachelier en théologie, il fut cité le 18 novembre 1711, date de l'ouverture du testament de son père ; entra dans les ordres le 24 février 1724. Prêtre, il reçut un obit de François de Sers, seigneur de Gensac, le 19 mars 1729. Prieur commendataire de Saint-Lizier, Aurensan, il reçut le 24 septembre 1731 un autre obit de François de Sers de Nogarède, il vivait le 11 novembre 1764[2177].

16.4 Honoré Timoléon de SERS, qui suit.

16.5 Victor Marc Antoine de SERS. Il fut mousquetaire du Roi dans la 1ère compagnie. Habitant Montesquieu Volvestre, il fut cité, le 18 février 1711, date de l'ouverture du testament de son père. Le 12 décembre 1739, avec ses frères, il modifia les accords du 26 février 1731, substituant son frère Honoré Timoléon[2178]. Il mourut avant le 22 juin 1753, ayant institué héritier universel son neveu Timoléon de Sers[2179].

D'autres enfants nés parfois antérieurement aux 5 cités supra, sont cités dans les registres paroissiaux de Montesquieu-Volvestre.

[2171] AD.HG Montesquieu-Volvestre
[2172] La Chesnaye-Desbois, qui dit qu'il mourut sans postérité.
[2173] AD.HG Montesquieu-Volvestre
[2174] André Navelle, *op.cit., X, p.52*
[2175] AD.HG Montesquieu-Volvestre
[2176] AD.HG 3 E 15502
[2177] AD.Ariège 34 J 55
[2178] AD. HG 3 E 15501 Montesquieu-Volvestre
[2179] AD.HG 3 E 17663 Rieux

16.6 Jeanne de SERS. Née le 30 janvier 1681, baptisée le lendemain, parrain, François de Sers, seigneur de Mauzac, marraine, Jeanne d'Arguil.

16.7 Girardin de SERS. Il fut baptisé le 24 septembre 1684 par François de Sers, seigneur de Mauzac, à cause de nécessité urgente.

16.8Marie de SERS. Elle fut baptisée le 9 janvier 1690, parrain Pierre de Sers, marraine Marie de Sers qui signa Marie de Mansac (sic.)

16.9Madeleine de SERS. Elle fut baptisée le 8 octobre 1693, parrain Charles de Maillac, marraine Madeleine Dariès ; elle mourut à l'âge de l'innocence le 18 octobre 1693 et fut inhumée le lendemain.

16.10 Dominique Françon de SERS. Il fut inhumé le 10 janvier 1700.

XVI Honoré Timoléon de SERS, seigneur d'Aulix[2180].
Né en 1705, il mourut avant 1777[2181].
Il était mousquetaire du Roi dans la 1ère compagnie en 1741.[2182]
Il avait épousé, en premières noces, en *1747*[2183], par contrat, en 1748, **Madeleine de LAPASSE**[2184], fille de Jean de LAPASSE, seigneur de La Hitère, et d'Honorée de SERS de Goutevernisse, sa deuxième épouse.
Il avait épousé, en secondes noces, le 12 octobre 1749, **Marie Thérèse de LORDAT**, fille de Paul François de LORDAT, baron de Castagnac, seigneur de Bax, Latour, Gensac, et de Marie Anne de FOIX ; elle mourut le 22 août 1760[2185].
Enfants du second lit[2186] :

17.1 Paul François Suzanne de SERS, qui suit.

17.2 Paul Nicolas Melchior de SERS, il fut chanoine de l'église métropolitaine de Toulouse

17.3 Paul André Marie de SERS, capitaine en 1789, il émigra, était à l'armée de Condé en 1795[2187] ; il mourut le 22 mars 1847[2188].

[2180] Etienne Léger, *Les demoiselles de Saint-Cyr,* t.III, a complété ce qui concerne Paul André Marie et Madeleine, et ajoute 2 filles.
[2181] AD.Ariège B 119
[2182] AD.HG 3 E 15502 Montesquieu-Volvestre.
[2183] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.72, qui indique les parents de Madeleine de Lapasse, et la descendance d'Honoré Timoléon, (Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 253.)
[2184] AD.Ariège B 86
[2185] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.253, pour tout ce qui concerne Marie Thérèse de Lordat.
[2186] Jules Villain, *o.cit,* I, p. 251, pour ce qui les concerne.
[2187] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 253.
[2188] Abbé Fauroux.

17.4 Marie Anne Honorée de SERS.

17.5 Louise Andrée de SERS d'Aulix. Née le 25 août 1753, elle fut baptisée le 26 à Lapeyrère, présentée à Saint-Cyr le 3 décembre 1763, sortie le 6 août 1772, dotée le 12 janvier 1774 ; veuve, elle rendit aveu et dénombrement vivante le 4 décembre 1778[2189].
Elle avait épousé **Pierre du PUY**, seigneur de La Bastide, fils de Jean du Puy, décédé avant le 4 décembre 1778, d'où postérité.

17.6 Madeleine Delphine Ombeline de SERS d'Aulix. Née et baptisée le 22 août 1760 à Lapeyrère, elle sortit de Saint-Cyr le 22 août 1780, et était chanoinesse au chapitre noble de Notre Dame d'Armentières le 6 mai 1783.

XVII Paul François Suzanne de SERS, marquis de Sers, seigneur d'Aulix, Lapeyrère.
Il était sous la tutelle de son oncle Victor Marc Antoine de Sers(en 1777 ?), il fut seigneur de Latour et Bax, venant de sa grand-mère Marie Anne de Foix.
Il épousa, le 31 mai 1785, **Catherine Marie Joséphine d'ADVISARD**, fille du marquis d'Advisard (en réalité Alexandre d'Advisard,marquis de Talairan, qui avait épousé Victorine de Riquet), née le 15 février 1770, elle mourut le 9 mai 1841[2190].
D'où postérité qui continua le lignage.

III
Seigneurs de Goutevernisse

L'auteur de cette branche, Jean de Sers, était fils de Jean de Sers, comte de Sers, seigneur d'Aulix, et de Catherine de Ceaux (Seaux.)

XIV Jean de SERS, chevalier d'Aulix et seigneur de Goutevernisse (4 km de Montesquieu-Volvestre, Haute-Garonne.).
C'est lui ou son frère homonyme, mort avant le 19 mars 1677 ou le 16 janvier 1681 (voir supra), qui fut maintenu noble le 5 novembre 1668.
Il avait épousé, après 1646, dès 1651, **Georgette de PINS** *(sa belle-sœur, celle-ci serait née bien longtemps après le mariage de ses parents),* fille de René de PINS, seigneur de Goutevernisse, et de Jeanne de HUNAUD, héritière universelle de sa sœur Gabrielle par son testament du 7 mai 1657[2191].
Ils eurent :

15.1 François de SERS, qui suit.

[2189] AM. Toulouse II 129
[2190] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 263.
[2191] AD.HG 3 E 15583, Montesquieu-Volvestre.

15.2 Gabrielle de SERS. Citée le 7 mai 1657, elle fut marraine le 2 juillet 1692[2192]. Elle vivait, citée le 26 novembre 1697, dans le testament de son mari ; elle testa le 15 janvier 1699 nommant ses 5 enfants[2193].
Elle avait épousé, par contrat du 30 août 1672 (quittances de dot en 1673 et 1674), **François de SALINIER**, seigneur de Goutevernisse et Marquefave, lequel testa le 26 novembre 1697 nommant ses 5 enfants[2194]

15.3 Marie de SERS. Elle fut citée le 7 mai 1657 (supra, tstament de sa mère.)

XV François de SERS, seigneur de Goutevernisse et de Clarac, (cité comme seigneur de Clarac le 7 mai 1657.) Héritier de son père, ce qui fut rappelé le 7 avril 1691, il reçut à cette date la moitié de la métairie de Boussenac, les 2/3 de celle d'Antrisa, celle de La Fitte et celle de Sabuerpouch.
Il avait épousé, au château de Boursaquet (en La Trape), par contrat du 27 août 1679, **Madeleine d'ARIES**, seigneuresse de Mauzac, fille de feu n. Claude d'ARIES et de Jeanne Françoise de VILLEMUR[2195] . Le 22 novembre 1719, elle reçut une procuration de Marguerite d'Aragon pour payer 409 livres à Simon de La Loubère, seigneur de Montesquieu[2196].
Ils eurent:

16.1 François de SERS, seigneur de Mauzac, Goutevernisse. Né vers 1679, il mourut en novembre 1766, âgé de 87 ans, ancien capitaine de cavalerie[2197].
Il avait épousé, par contrat du 7 août 1719, **Marguerite de MALBAY**, fille de M.Me Etienne MALBAY, avocat au parlement, juge de Darnac, et de Thérèse de DALICHE, habitant Darnac (Haut-Limousin[2198].) François de Sers, seigneur de Goutevernisse, est très probablement celui qui épousa, en secondes noces, Anne de Sers d'Aulix, qui mourut le 13 octobre 1763.[2199]

16.2 Jean Pierre de SERS, seigneur de Mauvoisin. Chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Randan, en 1735, il mourut le 22 octobre 1742, nommant ses héritiers, son père François de Sers, son frère Maurice, prêtre prébendier du chapitre de Rieux, sa sœur Jeanne Honorée de Sers de La Hillère[2200].

16.3 Maurice de SERS de Clarac. Il fut chanoine du chapitre de Rieux ; le 6 septembre 1748, sa sœur Honorée de Sers de la Hillère et lui, faisant pour son frère

[2192] Abbé Fauroux
[2193] AD.HG 3 E 15480 Montesquieu-Volvestre
[2194] AD.HG 3 E 15480.
[2195] AD.HG 3 E 15474 Montesquieu-Volvestre
[2196] AD.HG E 15489 Montesquieu-Volvestre
[2197] R.P. Lézat
[2198] AD.HG 3 E 15488 Montesquieu-Volvestre
[2199] RP. Montesquieu-Volvestre.
[2200] AD.HG 3 E 15590 Saint-Christaud, du 23 octobre 1742

André Joseph de Sers, achetèrent une pièce de terre à Paul de Hunaud, seigneur de Gouzens[2201] .

16.4 Joseph André de SERS, seigneur de Goutevernisse. Capitaine dans le régiment de Fouquet Cavalerie, puis Fleury Cavalerie, il fut marié, en premières noces à … ; il donna, en 1763, une vigne à Jean Jacques de Sers, seigneur de Gensac[2202]. Il vendit, avec Madeleine de Sers, épouse de Louis Guillaume de Rochefort, à M. Ventre, la moitié de la coseigneurie de Goutevernisse en janvier 1771[2203]. Il est très probablement le père de :

Madeleine de SERS. Elle épousa Louis Guillaume de ROCHEFORT.

16.5 Jeanne Honorée de SERS. Elle vivait le 6 septembre 1748. Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 28 novembre 1708, à Goutevernisse, **Marc Antoine DAX** de La Facie, seigneur de Cubières, chevalier de Saint-Louis, mestre de camp et major des armées du Roi, fils de feu Raymond DAX de La Facie et de Jeanne de MERITENS, habitant en son château de Saurat, elle était dotée de 5.000 livres[2204].
Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 9 juin 1716, **Jean de LAPASSE**, seigneur de La Hitère, décédé avant le 6 septembre 1748, fils de Balthazar de LAPASSE et de Marguerite de ROQUEMAUREL, veuf de Marie de Lapasse, d'où de cette union Madeleine de Lapasse qui épousa Timoléon de Sers et François de Lapasse. De sa 1ère union Jean de Lapasse avait eu une fille Théodore de Lapasse[2205].

16.6 Honoré de SERS. Il mourut à Montesquieu-Volvestre le 8 juillet 1694, et y fut enseveli le lendemain[2206].

16.7 Joseph de SERS. Il fut enseveli à Montesquieu-Volvestre le 8 septembre 1696[2207].

16.8 André de Sers. Il fut baptisé à Montesquieu-Volvestre le 21 novembre 1696, le parrain fut Maurice de Sers, la marraine, Marie de Sers.

IV
Seigneurs de Castéras et du Soule

L'auteur de cette branche Bernard de Sers, **était peut-être** le petit-fils de Jean I de Sers et de Jeanne de Martres. Il rendit hommage à Archambaud *(de Grailly)* et à Isabelle, comte et comtesse de Foix en 1401-1402.

[2201] AD.HG 3 E 15591 Saint-Christaud
[2202] AD.HG 3 E 16088 Cazères
[2203] AD.Ariège B 138, 22 août 1780
[2204] AD.HG 3 E 15485 Montesquieu-Volvestre
[2205] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 72, pour tout ce qui concerne Jean de Lapasse et sa descendance.
[2206] RP. Montesquieu-Volvestre
[2207] RP. Montesquieu-Volvestre

VII Bernard de SERS, cité en 1401-1402[2208], né vers 1380 ?, d'une union inconnue contractée vers 1405 ?, il fut peut-être le père de :

VIII Bernard de SERS, seigneur d'Artigat, de Castéras *(le même Castéras que celui vendu en 1389 par Jourdain (Georges) de SERS, puis racheté.)* Né vers 1410, il assista le 7 février 1469 au contrat de mariage de son fils Sicard avec Sibylle de Sieuras (infra).
Il avait épousé, par contrat du 28 avril 1437, **Vitale d'ESCORNEBOEUF**, fille de Bernard d'ESCORNEBOEUF, seigneur de Lanoux, et d'Esclarmonde de MERITENS[2209].
Ils eurent :

9.1 Sicard de SERS, qui suit.

9.2 Arnaud de SERS. Il fut cité, en 1486, comme frère de Sicard[2210].

9.3 Roger de SERS, seigneur de Loubens. Né vers 1450, le 4 mars 1503, suite à un arbitrage, il donna 20 écus petits à son frère Sicard, châtelain du château de Foix[2211]. Il mourut dès le 19 août 1509, date du contrat de mariage de sa fille Cécile. C'est très probablement lui qui fut cité, le 13 avril 1494, avec son fils Ramounet, comme vendeurs du lieu de Castéras à Antoine d'Abbadie[2212].
Il avait épousé, vers 1480, **Cécile de NOSTENS**, citée dans le contrat de mariage de sa fille Cécile, probablement fille d'Adhémar de NOSTENS, seigneur de Saint-Martin d'Oydes, et d'Isabeau de VERNEUIL[2213], ils eurent:

- **Cécile de SERS**. Elle épousa, par contrat du 19 août 1509, **Jean de RABOUIL**, fils d'autre Jean de RABOUIL, seigneur de Massabrac[2214].

- **Raymond de SERS**. Il est cité, en 1494, avec son père Roger à propos de Castéras (inventaire de 1616.)

IX Sicard de SERS, seigneur de Castéras, Saint-Machens, Loubens (acheté le 20 mai 1495[2215]), Le Soule (en Baulou, à 3 km de Loubens, Ariège.)
Né vers 1440, il fut châtelain du château de Foix au moins jusqu'en 1499, le 18 mai 1505 son fils Pierre, prêta serment de fidélité à Catherine, reine de Navarre, comme châtelain du château de Foix[2216].
Il avait épousé, par contrat du 7 février 1469, **Sibylle de SIEURAS**, dotée de 110 livres[2217].

[2208] AD.P.A E 1422
[2209] AD.Ariège 13 J 5
[2210] AD.Ariège 13 J 5
[2211] AD.Ariège 13 J 2
[2212] AD.Ariège 34 J 53, inventaire de 1616
[2213] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Nostens,* expliquant la probilité.
[2214] AD.Ariège E 227
[2215] Inventaire de 1616
[2216] AD.Ariège 13 J 3

Ils eurent :

10.1 Pierre de SERS, qui suit.

10.2 Isabeau de SERS. Elle épousa, par contrat du 20 septembre 1489, **Pierre de SOLAN**, fils de Raymond de SOLAN[2218] *(très probablement Raymond, degré II de la généalogie SOLAN)* ; ils eurent Agnès de Solan qui, majeure de 12 ans et mineure de 25 ans, épousa, par contrat du 27 novembre 1510 noble Jean de Lourde (Lorde)[2219].

10.3 Cataline de SERS. Elle épousa, par contrat du 7 janvier 1491, **Jean ACOQUAT** fils d'autre Jean ACOQUAT, marchand de Foix[2220].

10.4 Gabrielle de SERS. Elle épousa, par contrat du 20 octobre 1498, **Jean SAURINE**, de Foix, furent présents Aymeri de Sieuras et Jean de Sieuras, seigneur de *Saban*[2221].

10.5 Brayde de SERS. Elle donna une quittance, à son père, le 29 janvier 1503[2222].

X Pierre de SERS, seigneur de Castéras, Loubens, Saint-Machens.
Né vers 1475, il fut châtelain du château de Foix dès 1505, et le resta jusqu'au 1er août 1521 au moins, date du contrat de mariage de sa fille Madeleine avec Arnaud de Lanepla[2223]. Le 5 septembre 1521, il y eut patente d'anoblissement (pour des terres) par la dame souveraine de Béarn à noble Pierre de Sers, seigneur de Castéras[2224], Jules Villain écrit à propos de son homonyme seigneur d'Aulix, en se trompant de personne, que le roi de Navarre anoblit plusieurs possessions au pays de Foix pour services rendus.
Il avait épousé, en 1499, **Guillerme d'ARNAVE**[2225], fille de Gaspard d'ARNAVE, seigneur d'Ornolac, et de Marthe de MONTESQUIEU[2226].
Ils eurent :

11.1 Sicard de SERS, qui suit.

11.2 Madeleine de SERS. Elle épousa, par contrat du 11 juillet 1519, à Pipié, avec une quittance du même jour, et une autre du du 1er août 1521, **Arnaud de LANEPLA**, fils de Jean de LANEPLA, seigneur de Pipié[2227].

[2217] AD.Ariège 13 J 5
[2218] AD.Ariège 13 J 5
[2219] AD.Ariège 13 J 3
[2220] AD.Ariège 13 J 5
[2221] AD.Ariège 3 J 2
[2222] AD.Ariège 13 J 5
[2223] AD.Ariège 13 J 3
[2224] AD.Ariège 34 J 53
[2225] AD.Ariège 34 J 55
[2226] *Famille d'Arnave*
[2227] AD.Ariège 13 J 3, 13 J 5

11.3 peut-être Bernard de SERS. Il tenait, le 22 octobre 1510, de la reine de Navarre et du comte de Foix, le château et la place de La Bastide de Foix[2228], il reçut une quittance de 1.000 francs bordelais, le 22 février 1517, pour les années 1515, 1516 et 1517[2229].

XI Sicard de SERS, seigneur de Castéras, du Soule.
Il testa le 30 juin 1551[2230] et mourut en 1555, car son fils Jean devint châtelain de Foix le 18 septembre 1555, date à laquelle il fit serment de fidélité au roi et à la reine de Navarre, ses biens furent partagés le 24 octobre 1556 (acte du 1er novembre 1555 nommant des enfants de Sicard de Sers et de Gasparde d'Abbadie, sauf Jean et François, seraient-ils issus d'un premier lit ? car le contrat de mariage avec Gasparde d'Abbadie prévoyait la clause classique de donation au premier enfant mâle[2231].)
Il avait épousé, par contrat en 1521, **Gasparde d'ABBADIE**[2232], dite par Maurice Vuillier, sans preuve, fille de Pierre d'ABBADIE, seigneur de Rozès, et de Guilleme de NABOS.
Ils eurent :

12.1 Jean de SERS, seigneur du Soule.
Né vers 1525 (en 1522 ou 1523?) *(il est bien jeune pour se marier en 1542 mais c'est un contrat de mariage, toutefois en rapprochant ceci du fait qu'il ne soit pas cité le 1er novembre 1555, suggère qu'il «était issu d'une union antérieure.)* Il ne fut pas cité dans l'acte du 1er novembre 1555, mais fut cité le dimanche 25 octobre 1587, dans sa maison de Labarre, dictant ses volontés, comme frère de François, citant les enfants de celui-ci : Sola et Pierre le vieux (*sic)*, et les frères de François, seigneur de Coumes *(donc ses frères à lui)*: Pierre le jeune *(sic)* et Roland, mais il y avait eu un autre Pierre le plus jeune mort avant le 1er novembre 1555 dont les biens furent partagés en 1556[2233]. Il rendit hommage, pour Soule, le 12 septembre 1549, il devint châtelain de Foix le 18 septembre 1555[2234], il fut cité comme tel en 1566[2235].
C'est probablement lui qui épousa *(on ne précise pas ses titres en 1542 car il est trop jeune mais on ne voit pas pourquoi il se marierait seulement en 1580 s'il n'avait pas été marié auparavant),* par contrat du 4 octobre 1542, **Marguerite VITALIS**[2236], dite par Maurice Vuillier , sans preuve, fille d'Antoine VITALIS et Françoise de NOUEILHES ; laquelle Marguerite testa le 22 octobre 1573[2237].
Il avait épousé, donc en secondes noces, par contrat du 8 mai 1580, au château de Crampagna, **Barbe de POMPADOUR**, fille de Jean de POMPADOUR, seigneur de

[2228] AD.Ariège 13 J 3
[2229] AD.Ariège 13 J 3
[2230] AD.Ariège 35 J 53
[2231] AD.Ariège 34 J 53
[2232] AD.Ariège 34 J 53
[2233] AD.Ariège 13 J 4
[2234] AD.Ariège 13 J 4
[2235] AD.Ariège 13 J 5; 13 J 4
[2236] AD.Ariège 13 J 5 ; 34 J 53; André Navelle indique le mariage sans émettre de doute
[2237] AD.Ariège 13 J 5;

Villesèque[2238] et de Marguerite de MONTREDON qu'il avait épousée par contrat du 4 juin 1536, devant Pierre Baliste, notaire à Narbonne[2239].

Enfats du second lit :

Germaine de SERS. Elle avait moins de 18 ans le 25 octobre 1587, date d'une donation de son père[2240] (en fait elle avait au maximum 6 ans), elle épousa par contrat du 20 juillet 1599, **Jean de BUGAT**, seigneur de Bugat, fils d'Amiel de BUGAT et de Catherine de CASTET[2241].

Jean de SERS, eut également un fils naturel Pierre de SERS, cité en 1587

12.2 François de SERS, qui, selon Maurice Vuillier, **serait l'auteur de la branche des seigneurs de Coumes, d'Aussignan.**

12.3 Pierre de SERS, le jeune, qui suit.

12.4 Roger de SERS. Il épousa, avant le 1er novembre 1555[2242], **Catherine de COMMINGES**, fille de Gausserand de COMMINGES (celui-ci était le beau-père de Roger le 1er novembre 1555), elle était sœur de Blaisette de COMMINGES qui avait épousé Pierre de CASTET, de Rieux, avec qui elle est citée le 12 novembre 1579[2243] ; Elle était fille de Gausserand alias Guilhem de COMMINGES, seigneur de Bazardens qui avait arbitré la succession de Sicard de Sers et de Gasparde d'ABBADIE, le 1er novembre 1555 (supra). Ils eurent des enfants cités mais non nommés dans le testament d'Arnaud de COMMINGES, seigneur de Bazardens du 18 octobre 1572[2244].

12.5 Pierre de SERS, le plus jeune. Il mourut avant le 1er novembre 1555(supra.)

12.6 Miramonde de SERS. Elle épousa, vers 1540, **Antoine du GERMAIN**, coseigneur de Vicdessos et de Siguier, lequel testa le 15 avril 1556, ils eurent un fils Jean du Germain qui épousa, vers 1565, Jeanne de Miglos[2245].

12.7 Marguerite de SERS. Citée comme sœur de Jean de Sers en 1555[2246], elle avait épousé, avant le 8 février 1546, date d'une procuration, **Guillaume de RAVAING**, seigneur de Saint-Train, frère de Jean de Ravaing, habitant Saint-Léon, ce dernier était

---

[2238] AD.Ariège 13 J 4
[2239] J.L . Ruchaud et al., *Généalogies limousines et marchpoises,* t. XVII, p. 329, se référant au *Nouveau d'Hozier,* 270, f° 3 et f° 12.
[2240] AD.Ariège 13 J 4
[2241] AD.HG Reg. Ins n°8
[2242] Date d'un arbitrage relatif à la succession de Sicard de Sers et de Gasparde d'Abbadie après le décès de Pierre de Sers le jeune.
[2243] AD.HG 3 E 15301
[2244] AD.HG 3 E 17623 Rieux
[2245] *Famille de Miglos*
[2246] AD.Ariège 13 J 5

fils de Bérenger de RAVAING, seigneur de la Borie Blanque, et de Claire de VARAGNE, sa première épouse[2247].

XII Pierre de SERS, le jeune(?), seigneur de Castéras.
D'après Maurice Vuillier, ce serait lui qui aurait reçu, le 1er août 1568, une reconnaissance du sieur de Montpourcet et de Françoise de Sers, sa femme[2248], ce qui paraît inexact (voir infra.).
Le 7 novembre 1576, il y eut une patente d'anoblissement (*d'une terre*) pour noble Pierre de Sers[2249].
Il donna, en 1578, à son beau-frère, François de Sers, seigneur d'Aulix, une quittance de 600 livres pour le douaire de Peyronne de Sers, sa femme[2250]. Il mourut avant le 18 avril 1605, date à laquelle sa veuve, Peyronne de Sers, renonça à un procès, en donnant 200 livres à son neveu Jean de Sers, seigneur d'Aulix[2251].
Il avait épousé, comme dit supra, par contrat du 15 juillet 1556, à Aulix, avec dispense de parenté, **Peyronne de SERS**, sa parente au 4ème degré, dotée de 1.800 livres, fille de Jean de SERS, seigneur d'Aulix[2252], et de Jacquette de *VILLEMUR ou de VILLENEUVE,* comme dit supra. La parenté au 4ème degré ne semblant pas venir de l'ascendance agnatique des époux, il faudait la chercher dans les familles allieés.
Ils eurent :

13.1 Pierre de SERS, seigneur direct de Castéras. Le 7 décembre 1578, il passa une transaction avec son beau-frère, Nicolas du Faur, relative au douaire de Guillelme de Sers, femme dudit Nicolas[2253]. Comme seigneur direct de Castéras, il reçut reconnaissance, le 30 septembre 1584, pour la juridiction haute, moyenne et basse, suivant un acte du 9 novembre 1473[2254].
Il épousa Marguerite *DUBROUCH*, la succession de celle-ci fut ouverte en 1605[2255].

13.2 Jean Pierre de SERS, qui suit.

13.3 Roger de SERS.

13.4 Jacques de SERS, seigneur de La Mothe, capitaine, puîné. Frère de Pierre, il mourut avant 1606.
Il avait épousé, par contrat du 1er avril 1578[2256], (quittance de dot en 1580[2257], autre quittance en 1582, voir infra), **Marguerite de COMMINGES**, veuve, en premières

[2247] André Navelle, op.cit., IX, pp. 39, 40, 42, produisat AD.HG 3 E 6697, notaire Rebé, pour la procuration ;et la preuve de l'ascendance de Guillaume de Ravaing.
[2248] AD.Ariège 34 J 53
[2249] AD.Ariège 34 J 53
[2250] AD.HG 3 E 15300, Montesquieu-Volvestre.
[2251] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 53, produisant AD.HG 3 E 15372, P. Caussade, notaire.
[2252] BnF Fr 32298 ; AD. Ariège 34 J 53 ; la qualification de parenté au 4ème degré provient du Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p. 129.
[2253] AD.Ariège 5 E 9670 Pailhès
[2254] AD.Ariège 34 J 53
[2255] AD.Ariège 34 J 53
[2256] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.

noces, de Jean PAGESE, *(sœur et non fille d'Arnaud de Comminges, seigneur de Bazardens, et d'Anne de Lescure, le testament d'Arnaud de Comminges, mari d'Anne de Lescure, du 18 octobre 1572, le montre frère de Quitterie et de Blaisette, donc de Marguerite et de Catherine*[2258]*.)* Elle est citée, avec Blaisette de Comminges, épouse de Pierre de Castet, le 30 juillet 1582, date d'une quittance de sa dot à Pierre de Sers, seigneur de Castéras, cette quittance nomme son 1er mari, Jean Pagèse[2259].

Marguerite de Comminges, est diter par erreur avoir épousé, en troisièmes noces, par contrat du 21 novembre 1606, noble Jacques de Blessebois, sieur de Massalle[2260] alias Menjolle, ce qui est certainement une erreur de transcription comme le montre l'acte qui suit :

Marguerite de Comminges, veuve de Jacques de Sers, écuyer, reconnut (une dette ?), en 1610 à noble Jacques Blessebois, sieur de Mausalle, mari de Jeanne Chourre, sa nièce[2261].

Elle testa le 4 novembre 1612, nommant sa nièce Anne de Sers, épouse de Jean Sabatier, de Monthon ; Marguerite Chourre, fille de sa sœur Quitterie de Comminges, *qui avait épousé Pierre Chourre (alias de Serre), capitaine La Grange* ; instituant héritière universelle Marguerite de Blessebois, fille de Jacques Blessebois, sieur de Mausalle et de Jeanne Chourre, sa nièce[2262] ; sa sœur, Blaisette de Comminges, avait épousé Me Pierre de Castet, d'où Bernard, prêtre, Jean, écolier, Isabeau qui a épousé Arnaud Saleix, marchand de Cazères, Marguerite qui a épousé Pierre Fixon, avocat du Roi ; une fille de feu Roger de Sers et de Catherine de Comminges, sa sœur[2263]. Jacques de Blessebois et elle reçurent une procuration le 12 juillet 1614[2264].

13.5 Hercule de SERS, auteur de la branche des seigneurs de Nogarède

13.6 François de SERS, auteur de la branche des seigneurs de Puységur

13.7 Charlotte de SERS.

13.8 Guillemette de SERS. Elle épousa, vers 1575 (ses parents se seraient mariés vers 1556), **Nicolas du FAUR**, seigneur de Saubiac, qui donna une quittance à son beau-frère, Pierre de Sers, le 7 décembre 1578, comme dit supra. Ils eurent un fils aîné, Pierre du Faur, un autre fils Jean du Faur, cité avec ses parents Jean (*sic)* du Faur et Guillelme de Sers dans une quittance du 29 mars 1584[2265].

[2257] AD. Ariège 35 J 53
[2258] AD.HG 3 E 17623 Rieux
[2259] AD.HG 3 E 15326
[2260] AD.HG 3 E 9631 Rieux
[2261] AD.HG 3 E 9631 Rieux.
[2262] AD.HG 3 E 9631 Rieux
[2263] AD.HG 3 E 15343 Montesquieu-Volvestre, du 25 février 1599, donne des éléments, ainsi que le testament d'Arnaud de Comminges du 18 octobre 1572
[2264] AD.HG 3 E 23046
[2265] AD.Ariège 5 E 9670 Pailhès

Maurice Vuillier ajoute Françoise de SERS, qui épousa, dès 1568, selon une reconnaissance et une quittance à Pierre de SERS, *seigneur de Castéras (ce que ne dit pas l'acte)*, le 1er août 1568, le sieur de MONTPORCET. Elle ne peut-être située à ce degré, elle aurait au maximum 11 ans en 1568 (même si on admettait un mariage de ses parents au plus tôt le 15 juillet 1556, date de la dispense qu'ils avaient obtenue, date qui paraît également impossible), elle pourrait difficilement être située au degré précédent, elle serait bien tardive. A noter que Pons de Montpourcet avait été témoin au mariage de Madeleine de Sers avec Arnaud de Lanepla le 1er août 1521[2266].

XIII Jean Pierre de SERS, seigneur de Castéras, coseigneur de La Bastide de Besplats.
Il testa le 3 janvier 1609, en la maison et château de Castéras, faisant des legs à ses enfants Pierre, François et Charlotte, chargeant sa femme et son frère Hercule de Sers de régler les funérailles, instituant héritier universel son fils aîné Pierre de Sers[2267].
Il mourut avant le 2 février 1613, date du contrat de mariage de son fils Jean Pierre de Sers.
Il avait épousé, par contrat du 17 octobre 1592, **Gabrielle de NOE**, dotée de 1.666 écus 2/3, fille de Gabriel de NOE, seigneur de Lias, Montoussin, et de Mathive de BENQUE[2268]. Elle hérita de son frère, François Frédéric de Noé, capitaine de Montoussin, dont le testament fut ouvert le 22 septembre 1593. Le 28 juin 1618, elle fit une donation à ses fils François de Sers, sieur de Labastide et Jean Pierre de Sers, sieur de Castéras, son autre fils, aîné[2269].
Ils eurent :

14.1 Jean Pierre de SERS, qui suit.

14.2 François de SERS, seigneur de La Bastide de Besplats. Il épousa **Catherine DORIE,** dès 1623, date à laquelle il acheta, avec sa femme, une terre[2270].

14.3 Charlotte de SERS. Elle épousa, par contrat du 15 (alias 18) janvier 1615, **Bertrand de BELLISSEN,** dotée de 7 000 livres[2271], dit par Maurice Vuillier, sans preuve, fils de Bernard de Bellissen, seigneur de Rustique, Menjot, et de Constance de Faure (l'assimilant à Jean Bertrand de Belissen, fils de Bernard et de Constance de Faure, qui épousa par contrat du 1er mai 1620, Geneviève de La Tour). Charlotte de Sers mourut avant le 22 décembre 1618, date d'un accord entre Jean Pierre de Sers, seigneur de Castéras et Bertrand de Bellissen, son beau-frère, sur les biens qui avaient appartenu à Charlotte de Sers, femme dudit Bertrand de Bellissen[2272].

XIV Jean Pierre de SERS, seigneur de Castéras.
Né en 1593, il testa une première fois, le 31 juillet 1619, instituant son épouse maîtresse et *gouvernatrice* de la maison et château de Castéras, faisant des legs à ses enfants Jean Louis et

[2266] AD. Ariège 13 J 3.
[2267] AD.Ariège 34 J 53 ; B.N Fr 32298 qui indique correctement que le fils aîné est prénommé Jean Pierre.
[2268] AD Ariège 35 J 53 ; B.N Fr 32298
[2269] AD.HG Reg. Ins 20
[2270] AD.Ariège 34 J 54
[2271] AD.Ariège 34 J 54
[2272] AD.Ariège 35 J 54

Marguerite, instituant héritier universel son frère François de Sers (*étonnant)*, il n'avait rien reçu de sa belle-mère[2273]. Il testa, une seconde fois, le 31 juillet 1624[2274] et mourut en 1681, âgé de 89 ans[2275].
Il avait épousé, par contrat du 2 février 1613 alias 1615[2276], **Anne de MARTRES**, fille de feu Jacques de MARTRES, seigneur de Gensac, et de Marguerite de GOYRANS, il fut assisté d'Hercule de Sers, seigneur de Nogarède, son oncle, il avait un frère François de Sers, qui reçut 7.000 livres et une sœur Charlotte de Sers qui reçut aussi 7.000 livres, Anne de Martes reçut la moitié des biens[2277] (*de sa mère ?)*
Ils eurent :

15.1 Jean Louis de SERS, seigneur de Castéras.
Il mourut avant le 9 novembre 1669, date de l'afferme de la seigneurie de Castéras par sa femme Anne de Saint-Orens, veuve[2278].
Il avait épousé **Anne de SAINT-ORENS**, fille de feu Jean Pierre alias Jean Jacques de SAINT-ORENS, et de Marguerite de GOUT[2279]. Anne de Saint-Orens se remaria en 1672 (le nom de l'époux n'est pas connu.)
Ils eurent[2280] :

-**Anne de SERS**.
-**Jacques de SERS.**
-**Marguerite de SERS**, elle mourut le 12 …(vers 1680), en l'âge de puberté.

15.2 Marguerite de SERS, née vers 1617.

15.3 Jean Jacques de SERS, qui suit.

15.4 Jacques de SERS.

15.5 Charlotte de SERS. Elle fut baptisée, à Montesquieu-Volvestre, le 3 septembre 1627, parrain, Charles de Maillac, sieur de Palays, marraine, Marguerite de Noé[2281].

XV Jean Jacques de SERS, seigneur de Castéras, de Gensac, Monteil.
Il fut maintenu noble, le 14 octobre 1698[2282]. Il testa le 2 octobre 1709[2283], il était marié à Jeanne du Bourg, ils avaient, Jean Pierre, Jean Louis, Joseph, Urbain, Augustin, Hyacinthe, Françoise, Gabrielle, Marianne, Jeanne et Jacquette, ils firent un legs de 3 livres à Jean Louis,

[2273] AD.Ariège 34 J 54
[2274] AD.Ariège 34 J 55
[2275] Maurice Vuillier
[2276] BnF Fr 32298
[2277] AD.Ariège 34 J 54
[2278] AD.Ariège 34 J 54
[2279] AD.Ariège 34 J 54
[2280] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2281] RP. Montesquieu-Volvestre
[2282] Brémond, *Nobiliaire toulousain,* preuves écrites depuis 1556
[2283] AD.Ariège 34 J 55

jésuite, profès, pour acheter un bréviaire, léguant 10 livres à Françoise, Gabrielle, Marianne et Jeanne, religieuses à Sainte-Croix, qui avaient été suffisamment dotées, léguant à son fils aîné Jean Pierre, par préciput, le château de Gensac, léguant à Joseph, Urbain, Augustin, Hyacinthe de Sers, qui étaient au service de Sa Majesté et à Jacquette, leur légitime, instituant héritier universel son fils aîné Jean Pierre. Il vivait le 2 juin 1710, date d'une instance de Jean Jacques et de Jean Pierre de Sers, père et fils, seigneurs de Castéras, prenant la cause pour les dames religieuses de Sainte-Croix[2284]. Il mourut dès le 15 septembre 1713, date d'une déclaration de Joseph de Sers, seigneur de Gensac et de Castéras, lieutenant de cavalerie[2285].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 24 août 1665, **Jeanne du BOURG**[2286], fille de François du BOURG, seigneur de La Loubère, Saint-Paul (?), et de Françoise DELPECH *(du PUY ?)*
Le 12 janvier 1702, Jeanne du Bourg, épouse de Jean Jacques de Sers, seigneur de Gensac, Castéras, reçut, de Philiberte de Maillac, veuve de Jean Pierre de Bazon de Montesquieu-Volvestre, résidant à Gensac, tous ses biens constitués de la somme de 700 livres[2287].
Ils eurent :

16.1 Jean Pierre de SERS. Il fut émancipé le 11 décembre 1693, sur le point d'aller à l'armée[2288]. Il mourut entre le 2 octobre 1709, date du testament de son père et le 15 septembre 1713 (supra). Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, il auait épousé **Marie de BERTIER**, née le 25 juin 1669, fille de Georges de Bertier, coseigneur du Vernet, seigneur de Mailholas, et de Jacquette d'Ouvrier (cette Marie n'est pas dite mariée, dans la généalogie publiée par Jules Villain.)

16.2 Jean Louis de SERS. Religieux profès, jésuite, le 2 octobre 1709 (supra), il mourut jeune.

16.3 Joseph de SERS, substitué à ses deux frères aînés dans le testament de son père par le prédécès de ses deux frères aînés, **qui suit**.

16.4 Urbain de SERS, seigneur de La Hille. Au service de Sa Majesté le 2 octobre 1709, capitaine d'infanterie, au régiment Dauphine, il donna la moitié de ses biens à son neveu Jean Jacques en 1744[2289]. Il vivait le 26 mars 1747, au château de Gensac[2290], en 1749 au château de Cérizols[2291]. Il testa le 15 septembre 1749, faisant héritier universel son neveu Jean Jacques de Sers, seigneur de Gensac, et mourut le 11 décembre 1754[2292].

[2284] AD.Ariège B 151
[2285] AD.Ariège 35 J 54 du 2 octobre 1709
[2286] BnF Fr 32298
[2287] AD.HG 3 E 9429 Cazères
[2288] AD.Ariège B 145
[2289] AD.HG 3 E 16207 Plan-Volvestre
[2290] AD.HG 3 E 15591 Saint-Christaud
[2291] AD.Ariège B 87
[2292] AD.HG 3 E 16058 Cazères du 8 avril 1755

16.5 Augustin de SERS. Il était au service de Sa Majesté le 2 octobre 1709 (supra), il mourut avant 1715[2293].

16.6 Hyacinthe de SERS. Il était au service de Sa Majesté le 2 octobre 1709.

16.7 Françoise de SERS. Elle était religieuse à Sainte-Croix en 1701 et en 1709.

16.8 Gabrielle de SERS. Elle était religieuse à Sainte-Croix en 1701 et en 1709.

16.9 Marianne de SERS. Elle était religieuse à Sainte-Croix en 1701 et en 1709.

16.10 Jeanne de SERS. Elle était religieuse à Sainte-Croix en 1701, prieure de Sainte-Croix le 24 juillet 1757[2294].

16.11 Jacquette de SERS. Elle mourut dès 1744, date à laquelle son époux Jacques de Barèges, son héritier, reconnut avoir reçu 684 livres de Jean Jacques de Sers, seigneur de Gensac[2295].
Elle avait épousé **Jacques de BAREGES**, seigneur de *Serisols* (Cérizols) qui reçut, en 1754, comme héritier de sa femme, 684 livres, de Jean Jacques de Sers, seigneur de Gensac ; il épousa, en secondes noces, Rose de Caubet (de Laussedat), laquelle vivait en 1768, il testa le 26 décembre 1756[2296] et mourut dès 1768[2297].

XVI Joseph de SERS, seigneur de Gensac et de Castéras. Lieutenant de cavalerie dans le régiment de Vaudray le 15 septembre 1713, le 20 janvier 1745, il fit donation de tous ses biens à son fils Jean Jacques, lors de son mariage avec Augustine de Bellissen.
Il avait épousé, par contrat du 24 novembre 1713, à Pamiers, **Marie de FRAXINE**, dotée de 8.000 livres, fille de M.Me Jean de FRAXINE du Vernet, lieutenant général de police de Pamiers, et de Suzanne de TOURENC[2298].
Le 26 septembre 1743, elle et son fils Jean Jacques de Sers, étaient en procès avec Georges Louis Lemercier de Chalonge, maître particulier des Eaux et Forêts du Pays de Foix[2299].
Ils eurent :

Jean Jacques de SERS, qui suit.

XVII Jean Jacques de SERS, seigneur de Labastide, de Gensac.Il habitait Pamiers en 1743 et en 1744 et vivait en1784.
Il avait épousé, par contrat du 20 janvier 1745, **Augustine de BELLISSEN**, fille de Jean Paul de BELLISSEN, baron de Durban, seigneur de Rhodes, Pradères, Castelnau Durnan, et de

[2293] AD.HG 3 E 16052 Cazères.
[2294] AD.HG 3 E 36369 Montbrun
[2295] AD.HG 3 E *1608* Cazères
[2296] AD.Ariège 5 E 4231 Betchat
[2297] AD.HG 3 E 16091 Cazères
[2298] AD.Ariège 34 J 56
[2299] AD.Ariège B 158

Marie Anne de BLONDEL[2300]. Née le 11 février 1724, elle mourut avant le 30 novembre 1768, date d'un accord entre Jean Baptiste de Bellissen, seigneur baron de Castelnau Durban, et Jean Jacques de Sers, seigneur de Gensac, époux de feue Augustine de Bellissen[2301].
Ils eurent (Maurice Vuillier):

18.1 Marie Geneviève de SERS, née à Pamiers le 3 janvier 1746.
18.2 Joseph Gaston de SERS, qui suit (né à Gensac le 1er décembre 1746.)
18.3 Jean Paul Timoléon de SERS, né à Gensac le 21 janvier 1748.
18.4 eanne Hyacinthe Augustine de SERS, née à Gensac le 5 avril 1749.
18.5 Hyacinthe Jacques de SERS, né à Gensac le 24 juillet 1750.
18.6 Marie Gabrielle de SERS, née à Gensac le 3 septembre 1751, émancipée en 1776, elle testa le 11 novembre 1776, voulant être novice.
18.7 Joseph Marc Augustin de SERS, né à Gensac le 28 mars 1753.
18.8 Jean François Thérèse de SERS, né à Gensac le 29 janvier 1756.
18.9 Jean Philibert de SERS, né à Gensac le 18 juin 1757, il fut ordonné le 2 novembre 1785.

XVIII Joseph Gaston de SERS, baron de Gensac.
Il épousa, par contrat en 1786, **Anne Marguerite de MERITENS**, fille de Guy de MERITENS, seigneur de Rozès, baron de Montégut de Betbèze, et d'Isabeau de PEGUILHAN de Larboust[2302].

V
Seigneurs de Coumes et d'Aussignan

L'auteur de cette branche, François de Sers, serait, d'après Maurice Vuillier, le quatrième fils de Sicard de Sers, seigneur du Soule, et de Gasparde d'Abbadie. Ces derniers eurent effectivement un fils François, qui lui-même eut un fils François, seigneur de Molas, qui reçut des lettres de tonsure le 6 avril 1601, et fut mainenu noble le 29 octobre 1668[2303], cependant la preuve de l'identité du fils de Sicard et de l'auteur de la branche des seigneurs de Coumes n'apparaît pas. On sait seulement que Jean Pierre de Sers, seigneur de Saignes, Bertrand de Sers, seigneur de Bondigoux, père et fils, (infra) et François de Sers, seigneur de Molles(Molas), furent maintenus nobles le 29 octobre 1668[2304], ce qui indique très probablement une commune ascendance entre François de Sers et Jean Pierre et son fils Bertrand de Sers.
André Navelle dit que l'auteur de cette branche, François de Sers, seigneur de Coumes (père de Soulan de Sers) était fils de Pierre de Sers, seigneur de Soule et de Maychens (père Jean, seigneur du Soule), sans le justifier et en se trompant (le père de Jean, seigneur du Soule, étant Sicard.)

[2300] AD.Ariège 34 J 55 ; Villain, *op.cit.,* II, p.1119
[2301] AD.Ariège 34 J 55
[2302] AD.Ariège 34 J 57
[2303] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 254, se référant au Marquis d'Aubais, *op.cit.,* II, p.129.
[2304] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* II, p. 426.

I (XII, si rattaché) François de SERS, seigneur de Coumes (à 2 km de Castillon-en-Couserans, Ariège), Labarre.
Il testa le 10 septembre 1573[2305] ; le 25 octobre 1587, il reçut une donation de feu Jean de Sers[2306].
Il avait épousé **Jeanne de LIARD**, qui testa avec son mari le 10 septembre 1573, elle mourut dès 1613, date d'une transaction entre François de Sers, seigneur de Coumes et Roland de Sers, frères, suivant le testament de feue Jeanne de Liard, leur mère[2307].
Ils eurent :

2.1 François de SERS, seigneur de Coumes. Le 11 juin 1628, Frix d'Aspet déclara avoir reçu 500 livres de Roger Louis de Camplong, sur les pactes de mariage de Marguerite de Sers, sa femme, (venant de) François de Sers et de Françoise de Solan, sa femme[2308].
Il avait épousé, par contrat du 25 juin 1589, **Françoise de SOLAN**, dotée de 1.000 écus sol, fille d'André de SOLAN, seigneur de Sabolies, et de Jeanne de PONTAUT[2309].
Ils eurent :

-**Jeanne de SERS**. Elle vivait le 4 mai 1668, date du contrat de mariage de son fils Jean de Camplong.
Elle avait épousé, par contrat du 13 janvier 1620, **Jean de CAMPLONG**, seigneur de Bonrepaire *(alias Beaurepaire)*, fils d'Antoine Gaspard de CAMPLONG, et de Marie de BINOS[2310]. Il vivait le 4 mai 1668 (supra.)
Ils eurent une fille Jacquette de Camplong qui épousa Marc-Antoine de Méritens, seigneur de Bethmale, veuf, et un fils Jean de Camplong, qui épousa, par contrat du 4 mai 1668, Toinette de Milhau[2311].

-**Françoise de SERS**. Elle épousa **Jean BARON**, de Castillon, qui mourut avant le 16 novembre 1643[2312], d'où Joseph Baron, lieutenant de juge de Castillon, commissaire, et Françoise de Baron qui épousa, le 10 mars 1639, noble de Barthélemy[2313].

-**Marguerite de SERS**. Elle épousa, par contrat du 11 juin 1628, **Frix d'ASPET**, seigneur de Bavarthès, magistrat royal et lieutenant principal du

[2305] AD.Ariège 13 J 5
[2306] AD.Ariège 13 J 5
[2307] AD.Ariège 5 E 7444
[2308] AD.HG 3 E 28071 Saint-Béat
[2309] AD.Ariège 5 E 7227 (113)
[2310] B.N Fr 32298
[2311] BnF Fr 32298
[2312] AD.HG 3 E 28079 Saint-Béat
[2313] AD.Gers Vergès I sup 28

juge de Comminges[2314], fils de Vital d'ASPET, seigneur de Bavarthès, et d'Anne d'USTOU[2315].

-**Jacquette de SERS**. Elle vivait, veuve, le 5 juillet 1660.
Elle avait épousé Me **Sébastien SABATTE**, qui mourut avant le 5 juillet 1660[2316], fils de Blaise SABATTE et de feue Françoise de MERITENS *(un contrat de mariage du 17 mars 1620 dit Bernard SABATTE, docteur ès droits fils de feu Blaise SABATTE, avocat au siège de Castillon, et de feue Françoise de MERITENS, épousa delle Françoise de La Hilhz, fille de Me Bernard de La Hilhe, bachelier ès droits et de delle Françoise de Sers, présent noble François de Sers, sieur de Coumes[2317].)*

-**Catherine de SERS**. Elle vivait, veuve, le 27 juillet 1660 et le 17 avril 1668[2318]. Elle avait épousé **Me Balthazar DUPONT**, lieutenant au siège de Castillon, qui mourut avant le 27 juillet 1660[2319].

-**Isabeau de SERS**. Elle épousa **Bernard des FAURES** (ou de Faure) , sieur de La Terrasse, fils d'Isaac des FAURES (ou de Faure) et de Jacquette de SAINT-MARTIN[2320].

2.2 Sola de SERS, qui suit.

2.3 Roland de SERS. Il vivait en 1613 (supra) et le 10 janvier 1619.[2321]

2.4 Pierre de SERS, sieur de Coumes. Il fut cité, le 25 octobre 1587, comme Pierre le vieux, frère de Sola[2322].
Il avait épousé **Angèle de BERTIER**. Ils sont cités 1608 et en 1609[2323] ; Angèle de BERTIER testa le 15 mars 1627[2324] ; *à rapprocher : en 1638 Jean de Sers, écuyer, héritier de feu Jean de Sers, écuyer, son oncle de Carbonne, doit à Hippolyte de Bertier, sieur du Bernet, héritier de feue Jeanne de Bertier, sa tante, femme dudit sieur de Sers[2325]*.

2.5 autre Pierre de SERS. Lui ou son homonyme fut cité 10 janvier 1619, après Guillaume.

[2314] AD.HG 3 E 28071 Saint-Béat, 1628
[2315] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Aspet,* produisant la preuve.
[2316] Abbé Fauroux
[2317] AD. HG Reg. Ins. 21.
[2318] AD.Ariège 5 E 7260 Saint-Girons
[2319] Abbé Fauroux
[2320] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2321] AD. Ariège 13 J 5.
[2322] AD.Ariège 13 J 4
[2323] AD.HG 3 E 9455 Cazères ; 3 E 16143
[2324] Abbé Fauroux
[2325] AD.HG 3 E 15405, Monesquieu-Volvestre.

2.6 Guillaume de SERS. Il fut cité 10 janvier 1619[2326].

2.7 Philippe de SERS. Il fut cité, par Sola, le 10 janvier 1619 (supra), avec les autres frères de Sola, il est donc leur frère.

2.8 Jeanne de SERS. Elle vivait le 15 mars 1619. Elle avait épousé noble **Roland de CURTE,** de Castillon, qui mourut avant le 15 mars 1619, d'où Bertrand de Curte, cité le 15 mars 1619[2327].

2.9 Marguerite de SERS.

2.10 Françoise de SERS. Elle épousa Me **Bernard de LA HILHE** *(LA HILLE)*, bachelier ès droits, d'où Françoise de La Hilhe qui épousa, par contrat du 17 mars 1620, Bernard Sabatte, fils de feu Blaise Sabatte, et de feue Françoise de Méritens[2328] *(le contrat de mariage du 17 mars 1620 dit Bernard Sabatte, docteur ès droits, fils de feu Blaise Sabatte, avocat au siège de Castillon, et de feue Françoise de Méritens, épousa delle Françoise de La Hilhe,, fille de Me Bernard de La Hilhe, bachelier ès droits et de delle Françoise de Sers présent noble François de Sers, sieur de Coumes.)*

13.11 Jeanne de SERS.

II (XIII ?) Sola (Soulan) de SERS, seigneur d'Aussignan, Belfort, Salles, le Soule, Ganac.
Il acheta la dernière partie de la seigneurie de Ganac en 1636[2329] *(il apparaît comme seigneur de Ganac le 31 août 1635[2330], il l'était avant.)* Il testa 21 juillet 1632, nommant héritier universel son fils Henri, curatrice Marie de Roquefort[2331] et le 31 août 1635, nommant héritière universelle sa fille Françoise femme de Roger de Villemur[2332]. Un acte dit que Solan de Sers avait eu 4 filles de son mariage avec Marie de Roquefort, il avait marié, en 1635, sa troisième fille, Françoise, avec Roger de Villemur, seigneur de Capens, par le contrat de mariage Françoise a reçu la moitié des biens, il s'était réservé 24.000 livres pour en disposer en faveur de Claire de Sers, sa cadette. Dudit mariage de Françoise de Sers avec Roger de Villemur furent procréés Jacques de Villemr, seigneur de Ganac, et Marguerite de Villemur, à présent mariée avec Louis Alexandre de Montaut, seigneur de Miglos. En 1638[2333], ledit seigneur d'Aussignan (*Solan de Sers)* a fait son testament et créé héritier ledit Jacques de Villemur, seigneur de Ganac, son petit-fils, à la charge de payer les légats, il a fait un codicille et un légat à sa fille cadette, Claire de Sers. Après le décès du seigneur d'Aussignan une

[2326] AD. HG 3 E 15386 Montesquieu Volvestre.
[2327] AD.Ariège 13 J 5
[2328] AD.HG Reg. Ins 21
[2329] AD.Ariège
[2330] AD.Ariège E 1413
[2331] AD.Ariège E 1413
[2332] AD.Ariège E 1413
[2333] André Navelle, *op.cit.,* X, p.59 se réfère à ce testament du 30 novembre 1638, Arnaud Coustaud, notaire de Foix

instance a été formulée par les dames de Roquefort, veuve, et Claire de Sers, mère et fille, contre le dit sieur de Villemur, seigneur de Capens et de Belfort, devant le parlement de Toulouse, un arrêt du 30 avril 1641 leur a donné profit[2334].
Il mourut en février 1639, peu de jours avant le 12, selon une déclaration de Roger de Villemur, seigneur de Belfort, père de Jacques de Villemur, son fils et de feue Françoise de Sers[2335].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 12 novembre 1591, **Françoise de NIORT**, dotée de 400 écus, fille de Mathieu de NIORT, seigneur de Belfort, et de Jeanne de *LAS CASES (LAUCAZEU)*[2336], elle testa le 17 juillet 1594[2337].
Il avait épousé, en deuxièmes noces, par contrat du 17 avril 1596, **Marguerite de SOLAN**, fille d'André de SOLAN, seigneur de Sabolies et de Jeanne de PONTAUT, veuve de Philippe de LA RUELLE, seigneur de La Fitère[2338], épousé par contrat du 18 mai 1584[2339], qui avait testé le 20 juin 1594[2340]. Elle testa 2 avril 1602[2341].
Il avait épousé, en troisièmes noces, par contrat du 3 (alias 4) juin 1603, **Marie de ROQUEFORT**, dotée de 10.000 livres, fille de Blaise de ROQUEFORT, seigneur de Daumazan, gouverneur du château de Son[2342] *(devenu Usson)* et de Géraude de CHAMBERT[2343]. Elle testa le 10 mai 1646[2344].
Enfants du troisième lit :

3.1 Henri de SERS. Il mourut, sans postérité, entre 1632 et 1635 (testaments de son père, supra)

3.2 Géraude de SERS. Citée en 1623, elle mourut avant le 14 février 1639.
Elle avait épousé, par contrat du 17 juillet 1620, **Jean du POUY**, seigneur de Gouaix, baron de Malvézie, Dore(?), elle était dotée de 6.000 livres[2345]. Jean du Pouy serait fils de Jean du POUY, seigneur de Marignac et de Jeanne d'USTOU[2346],

3.3 Anne de SERS. Elle mourut avant le 14 février 1639. Elle avait épousé, par contrat du 2 décembre 1626, **Bernard de PONTAUT**, seigneur de Pontaut, Péchauriol, gouverneur de Montaut, fils de feu Georges de PONTAUT et d'Oubriette d'ASTORG de Montbartier[2347]; il épousa en secondes noces Paule de Soubiran et testa le 24 juillet 1651, nommant ses 2 fils issus de son premier mariage avec Anne de Sers,

---

[2334] AD.Ariège 13 J 6, 1603 à 1641
[2335] AD.Ariège 13 J 5
[2336] AD.Ariège 13 J 5
[2337] AD.Ariège 13 J 5
[2338] AD.HG 3 E 15318 Montesquieu-Volvestre
[2339] Abbé Samiac
[2340] AD.HG 3 E 15316 Montesquieu-Volvestre
[2341] AD.Ariège 13 J 5
[2342] AD.HG E 1413
[2343] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Sers,* produisant la preuve.
[2344] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2345] AD.Ariège 13 J 5
[2346] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2347] BnF Fr 32298

qui avait été dotée de 12.000 livres, Henry de Pontaut, institué héritier universel, Jean de Pontaut, qui reçut 1.500 livres ; de son second mariage, avec Paule de Soubiran, qui a eu 12.000 livres, il a eu Louis, Philippe, Henry, Jeanne, Marie Anne, Anne Marie, Françoise, qui reçoivent chacun 1.500 livres, il est frère de Jean de Pontaut et fils d'Oubriette d'Astorg[2348].

3.4 Françoise de SERS. (Dite 3ème fille, acte 1603 à 1641, dite fille aînée le 5 février 1635), elle épousa, par contrat du 5 février 1635, en la maison seigneuriale de Ganac *(elle reçut la moitié des biens à son mariage),* **Roger de VILLEMUR**, seigneur de Capens, Bérac et Belfort, fils de Georges de VILLEMUR, seigneur et baron de Pailhès, et de Catherine d'ESTAING (épousée en 1609)[2349], d'où Jacques de Villemur, seigneur de Ganac et Marie de Villemur qui épousa Louis Alexandre de Montaut, seigneur de Miglos. Jacques de Villemur, petit-fils de Sola de Sers fut créé héritier de son grand-père en 1638 ; Roger de Villemur épousa, en secondes noces, par contrat du 27 octobre 1648, Antoinette Dax de La Serpent, il testa 3 décembre 1653[2350].

3.5 Claire de SERS, cadette de Françoise. Elle testa le 18 mars 1682 et mourut le 2 octobre 1690[2351].
Elle avait épousé, par contrat du 17 août 1641, au château de Granet, dotée de 30.000 livres, **Gaspard d'ARNAVE**, fils aîné de Jean d'ARNAVE, seigneur et baron d'Ornolac (qui testa le 4 octobre 1650, testament ouvert le 18 novembre 1652, alias le 15 mai 1653[2352]) et de Catherine de PAULO[2353].

On cite le 26 mars 1670, l'hommage des consuls de Castillon pour le vicomte de Péguilhan, abbé de Combelongue et François de SERS, sieur de Coumes[2354].

VI
Seigneurs de Nogarède

L'auteur de cette branche, Hercule de SERS, était fils de Pierre de SERS, seigneur de Castéras et de Peyronne de SERS d'Aulix
Le château de Nogarède (Ariège) est situé à mi distance de Massabrac (Haute-Garonne) et de Sieuras (Ariège, distants de 5 km.) Les actes disent seigneurs de Nogarède ou de La Nogarède, et untel de Sers de Nogarède.

XIII Hercule de SERS, seigneur de Nogarède, Castéras, Saignes.

[2348] AD.HG 3 4786 Toulouse, Lacombe, notaire
[2349] AD.Ariège 13 J 6
[2350] AD.HG E 1413
[2351] André Navelle, *op.cit.,* X, p.60 se référant à AD.HG E 602
[2352] AD.Ariège E 228
[2353] André Navelle, *op.cit.,* X, p.60 se référant à AD.HG E 1413, notaire Maffre
[2354] AM. Toulouse II

Capitaine au régiment de Navarre, il testa le 13 mars 1603, sa femme étant enceinte, et le 6 novembre 1606, nommant ses 2 fils, fit un codicille 16 février 1614, instituant héritière universelle sa femme, avec retour de 2/3 à son fils Etienne et 1/3 à son fils Jean Pierre[2355] et mourut dès 1622, date à laquelle furent cités les hétitiers de feu Hercule de Sers, seigneur de Nogarède[2356].
Il avait épousé, par contrat du 2 mars 1602, **Jeanne de LA BORNERIE**, dame de la Bornerie, La Nogarède, dotée de 2.000 écus sol, fille de Raymond de LA BORNERIE, conseiller secrétaire du Roi, et feue Marguerite d'AMELIN, la future épouse était veuve de Raymond d'ALIES, sieur de Clairac[2357], épousé le 17 novembre 1585[2358].
Jeanne de La Bornerie testa 22 février 1614, disant avoir été mariée en premières noces à Raymond d'Aliès, sieur de Clarac, dont elle a eu 3 filles, en secondes noces à Hercule de Sers, elle lègua à son fils, Jean Pierre de Sers, une partie de ses biens et institua héritier universel, Etienne de Sers, son fils aîné[2359].
Ils eurent :

14.1 Etienne de SERS, qui suit.

14.2 Jean Pierre de SERS, auteur de la branche des seigneurs de Saignes, Bondigoux.

XIV Etienne de SERS, seigneur de Nogarède, Saignes. Né le 12 décembre 1603, il fit une donation de tous ses biens à sa femme Anne de La Roque, le 1er mars 1625[2360]. Il mourut avant 1641.
Il avait épousé, par contrat du 29 avril 1624, **Anne de LA ROQUE**, dotée de 4.000 livres, fille d'Etienne de LA ROQUE, trésorier de Toulouse, et de Paule d'ULMO[2361]. Elle épousa en secondes noces, bans du 20 avril 1641, M. Me Michel de Noël, conseiller au parlement de Toulouse[2362]. Le 5 août 1667, Jean de Comminges, seigneur de Sieuras, confessa devoir 600 livres à Anne de La Roque, femme de M. Me Michel de Noël, remplacée par Pierre de Sers, seigneur de Nogarède, pour prêt que le dit sieur de Nogarède avait fait au dit sieur de Sieuras[2363]. Elle mourut le 17 juillet 1686[2364].
Ils eurent :

15.1 Jean Pierre de SERS, qui suit..

[2355] André Navelle, *op.cit.,* X, p.55, se référant à AD.HG 7581 pour le testament du 13 mars 1603, celui du 6 novembre 1606 et le codicille du 16 février 1614
[2356] AD.HG 3 E 15389 Montesquieu-Volvestre
[2357] AD.HG Reg. Ins 11
[2358] André Navelle, *op.cit.,* I, p. 11.
[2359] AD.HG 3 E 7581
[2360] André Navelle, *op.cit.,* X, p.56 se référant à AD.HG Bessier 976
[2361] André Navelle, *op.cit.,* X, p.56,, se référant à AD.HG Bessier 975
[2362] André Navelle, *op.cit.,* X, p.56 , se référant GG 224
[2363] AD.Ariège 5 E 5300 Daumazan
[2364] André Navelle, *op.cit.,* X, p.56

15.2 Eléonore de SERS. Elle testa le 24 mars 1706, veuve, nommant sa fille Jeanne Marie d'Aure, veuve du sieur de Carrière, écuyer, qui avait été dotée de 4.000 livres, son fils Guillaume d'Aure, décédé, qui avait épousé Madeleine de Coulomb, d'où Eléonore, religieuse, François, Anne, Jeanne, Louis Paul[2365].
Elle avait épousé, par contrat du 10 avril 1646, **M. Me François Xavier d'AURE**, seigneur de Lias, fils de M. Me Pierre d'AURE, seigneur de Lias, docteur et avocat en la cour, conseiller secrétaire du Roi, et de Jeanne de SAINT-BLANCAT[2366], né le 21 juillet 1619[2367].

XV Jean Pierre de SERS, seigneur de Nogarède. Né en 1627, il testa le 3 août 1683, nommant sa femme Catherine de Puget et son fils Michel de Sers[2368], et le 22 janvier 1689, nommant ses 12 enfants[2369] (cette date peut être une confusion avec celle du testament de sa femme du 22 février 1689 ou peut être celle de l'ouverture de son testament.)
Il avait épousé, par contrat du 18 avril 1654, **Catherine de PUGET**, dotée de 15.000 livres, fille de feu messire Jacques de PUGET de Gau, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, et de Claire de PERCIN, fut présent Bertrand de SERS, sieur de *Mondigues pour* Bondigoux[2370].
Elle testa le 22 février 1689, nommant ses 12 enfants[2371].
Ils eurent *(ordre du testament)*

16.1 Anne de SERS, religieuse à Longanes.

16.2 Michel de SERS, qui suit.

16.3 Eléonore de SERS, religieuse.

16.4 Françoise de SERS. Elle épousa, par contrat du 16 février 1691, **François de BOUSQUET**, avocat[2372]

16.5 Marie de SERS. Née le 3 octobre 1661, pensionnaire dans l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse, elle testa le 5 septembre 1722, instituant héritière universelle sa sœur Claire, lui substituant son frère Jean Antoine[2373].

16.6 Catherine de SERS. Née le 13 mars 1665, elle fut religieuse (classée dans le testament après Marguerite.)

[2365] AD.HG 3 E 11863
[2366] AD.HG Reg. Ins 27
[2367] BnF Fr 32297.
[2368] BnF Fr 32298
[2369] AD.HG 3 E 11863
[2370] AD.HG Reg. Ins 29
[2371] AD.HG 3 E 11856
[2372] André Navelle, *op.cit.,* X, p.54, se référant à GG 46
[2373] AD.HG 3 E 6451

16.7 Marguerite de SERS. Née en 1667, elle testa le 6 avril 1707, veuve, le testament fut ouvert le 14 septembre 1707 (elle mourut le 10 septembre 1707), citant son fils et ses 3 filles[2374]. Elle avait épousé, le 4 juillet 1694, noble **Louis du PUY**, seigneur de Labastide, Caignac, Pellairol[2375].

16.8 autre Anne de SERS.

16.9Claire de SERS.

16.10 Hector Etienne de SERS. Sous-diacre au diocèse de Toulouse, chanoine du chapitre de Saint-Félix de Caraman, il testa le 25 avril 1725, instituant héritier universel son neveu Joseph de Sers[2376].

16.11 Jacques de SERS, né le 1er août 1674[2377].

16.12 Jean Antoine de SERS, né le 22 novembre 1678[2378].

XVI Michel de SERS, seigneur de Nogarède. Il fut maintenu noble le 19 juin 1669[2379], testa le 3 juillet 1716, nommant ses 4 enfants (Joseph l'Aîné, Joseph le Puîné, Jean Antoine le Cadet, Anne Marguerite), sa femme avait eu 14.000 livres de dot[2380]. Il mourut avant le 28 août 1722, date à laquelle Marie de Lafont, veuve et héritière de Michel de Sers de Nogarède, rendit hommage[2381].
Il avait épousé, avant 1696 , **Marie de LAFONT**, fille de Raymond de LAFONT, trésorier général à Toulouse, et de Cécile de MONTJUIF[2382].
Elle fut présente, le 15 septembre 1726, au contrat de mariage de son fils Joseph avec Henriette Marthe de Seguy[2383].
Ils eurent[2384] :

17.1 Joseph de SERS l'aîné.

17.2Joseph de SERS le puîné.

[2374] AD.HG 3 E 11863
[2375] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 54..
[2376] AD.HG 3 E 11863
[2377] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.255
[2378] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.255
[2379] BnF Fr 32298
[2380] AD.HG 3 E 11863
[2381] AM.Toulouse II 135
[2382] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 33.
[2383] AD.HG 3 E 6455
[2384] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.255, ajoute Eléonore et Bernard, avec leurs dates de naissance.

17.3 Jean Antoine de SERS, le cadet.

17.4 Anne Marguerite de SERS.

17.5 Eléonore de SERS, née le 4 avril 1696.

17.6 Bernard de SERS, né le 25 juin 1698.

XVII Joseph de SERS, seigneur de Nogarède, Serres (La Serre ?)
Un des deux fils homonymes de Michel de Sers et de Marie de Lafont, il naquit le 5 septembre 1692, il habitait La Dalbade (Toulouse.)
Il avait épousé, par contrat du 15 septembre 1726, **Henriette Marthe de SEGUY**, habitante de La Dalbade de Toulouse, née le 15 juillet 1701 (majeure de 25 ans le 15 juillet 1726), fille de feu Géraud de SEGUY, seigneur de Bauzelle et de Johannas, et de Marie de QUINTIN de La Magdeleine[2385].
Ils eurent[2386] :

19.1 Marie de SERS, née le 11 janvier 1728.

19.2 Marie Henriette de SERS, née le 18 mai 1729

19.3 Anne Marguerite de SERS, née le 3 février 17 (pas 24)

19.4 Marguerite Thérèse de SERS, baronne de Nogarède. Elle épousa par contrat du 16 mars 1767, **Louis Joseph Marie d'ADVISARD-SAUBENS**, seigneur de Saubens, capitaine de grenadiers au régiment de Piémont-Infanterie, fils de Joseph et de de Françoise de Maynial, d'où postérité[2387].

VII
Seigneurs de Saignes et de Bondigoux

L'auteur de cette branche, Jean Pierre de Sers, était fils d'Hercule de Sers, seigneur de Castéras, et de Jeanne de La Bornerie, sa première épouse.
Saignes, est situé à 3 km de Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne), Bondigoux à 4 km de Villemur-sur-Tarn

XIV Jean Pierre de SERS, seigneur de Saignes.
Le 22 février cité 1644, il fut présent au contrat de mariage de Jacques de Melet et d'Angélique de Clarac[2388]. Il fut maintenu noble le 29 octobre 1668, avec son fils Bertrand[2389]

[2385] AD.HG 3 E 6455
[2386] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.255, qui indiquent les dates de naissance des enfants.
[2387] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 255.
[2388] AD.Aude B 1993
[2389] Alphonse Brémond, *op.cit.* II, p. 427 ; acte de 1698.

et mourut avant le 9 novembre 1676, date d'une donation de Marguerite de Clarac, veuve, à son fils Bertrand de Sers, seigneur de Bondigoux[2390].
Il avait épousé, par contrat du 2 juillet 1632, **Marguerite de CLARAC**, fille de Bertrand de CLARAC, sieur de Mirepoix sur Tarn, baron de Roquesérière, et de feue Marie d'ASSALIT[2391].
Ils eurent :

15.1 Bertrand de SERS, qui suit.

15.2 peut-être Angélique de SERS. Elle mourut le 12 juillet 1709, veuve, âgée de *79* ans[2392] (âge approximatif). Elle avait épousé, par contrat du 30 juillet 1659, **François de CLARAC**, fils d'Antoine Cyprien de CLARAC dit d'Assalit, baron de Roquesérière, et de Bourguine de NOS[2393]. Il testa 18 janvier 1698[2394] et mourut avant le 12 juillet 1709. La présomption de parenté vient de la parenté Clarac (Angélique de Clarac, citée en 1644, étant la sœur d'Antoine Cyprien et de Marguerite de Clarac[2395].)

XV Bertrand de SERS, seigneur de Bondigoux.
Il fut maintenu noble le 29 octobre 1668, comme dit supra.
Les biens et hérédité de Bertrand de Sers furent saisis dès le 4 décembre 1722, apparaissent comme ayant droit son fils François de Sers, seigneur de Saignes, et François Cazassus et sa sœur Jeanne Cazassus, épouse de Jean Lafourcade, qui avaient des droits du chef de Marguerite de Sers qu'elle avait de Bertrand de Sers, du chef paternel, maternel et de la dame de Clarac, aïeule[2396].
Il avait épousé, par contrat du 19 octobre 1661 **Anne PAGES**[2397].
Ils eurent :

16.1 Bernard de SERS, seigneur de Saignes, Bondigoux,.
Il épousa, par contrat du 18 mai 1703, **Géraude ARTHUS**[2398].

16.2 François de SERS, seigneur de Saignes.

16.3 Marguerite de SERS de Saignes. Née le 5 novembre 1663, elle mourut le avant le 4 décembre1722 ; elle avait épousé, en 1686, noble **Pierre de BOURRASSOL**, qui

[2390] AD.HG Reg. Ins 31
[2391] AD.HG Reg. Ins 24
[2392] AD.HG GG 228
[2393] AD.HG Reg. Ins (référence incomplète, produite par Maurice Vuillier).
[2394] André Navelle, *op.cit.,* III, p. 173.
[2395] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Clarac,* produisant la preuve.
[2396] AD.HG 3 E 6451 Ptatviel
[2397] André Navelle, *op.cit.,* X, p.54, qui indique ses enfants Bernard et Marguerite, mais omet François.
[2398] André Navelle, *op.cit.,* X, p.54 se référant à GG 280

mourut avant 1702[2399], d'où une fille qui épousa, par contrat filiatif du 8 juin 1706, Bernard de LARY, comte de Latour[2400].

VIII
Seigneurs de Puységur

L'auteur de cette branche, François de Sers, était fils de Pierre de Sers, seigneur de Castéras, et de Peyronne de Sers d'Aulix

XIII François de SERS, seigneur de Puységur. Etant capitaine, avec sa première épouse Jeanne d'Escorneboeuf, il acheta, le 12 avril 1580, à Vézian de Marsolier, une métairie dite de Puységur[2401]. Le 13 janvier 1600, il remplaça Bertrand de Vize, donataire de sa tante Georgette de Villemur, veuve de Jean de Sers, seigneur de Lisle, pour recevoir 266 écus 2/3[2402].
Il avait épousé, en premières noces, dès le 12 avril 1580, **Jeanne d'ESCORNEBOEUF**[2403], qui selon Maurice Vuiller, serait fille d'Antoine d'ESCORNEBOEUF, seigneur de Lanoux, et d'Antoinette de GAVARRET[2404].
Il avait épousé, en secondes noces, avant le 10 octobre 1595, **Madeleine d'USTOU**, fille de Pons d'USTOU, seigneur de Marsolies, et d'Andrée de LA MOTHE d'Izaut, veuve de Jacques de CASTERAS, seigneur de Mallechart[2405]. Elle mourut avant le 25 mai 1606, date d'un acte mentionnant un accord entre François de Sers, sieur de Puységur et Marguerite d'Ustou, à cause d'Andrée de La Mothe, sa mère, et Andrée de La Mothe, veuve de Pons d'Ustou, seigneur de Marsolies, et Marguerite d'Ustou, veuve d'Arnaud de Vaysse, mère et fille, et feue Madeleine d'Ustou, femme de François de Sers, sieur de Puységur, père de François etde Georges de Sers[2406].
Enfants du premier lit :

14.1 Pierre de SERS, qui suit.

14.2 François de SERS, sieur des Mottes (alias Molles, au diocèse de Montauban), habitant Montesquieu Volvestre.
Il épousa **Paule d'ESPAGNE** qui testa le 27 novembre 1633 faisant héritier universel son mari[2407].
Cité comme sieur des Mottes, il fit son testament le 11 juillet 1666, faisant des legs à François de Sers, seigneur de Mauzac, son, neveu, Jeanne, Andrée et autre Jeanne,

---

[2399] André Navelle, *op.cit.,* X, p.54, sauf la date de décès qu'il indique comme le 9 décembre 1730 qui est contraire à celle de la saisie des biens de son père, cette date vient de Villain qui dit par erreur que cette Marguerite est fille de Jean Pierre de Sers de Nogarède.
[2400] AD.HG 3 E 11807.
[2401] AD.HG 3 E 15302 Montesquieu-Volvestre
[2402] AD.HG 3 E 15344 Montesquieu-Volvestre
[2403] AD.HG 3 E 15302, date d'un achat par François de Sers et Jeanne d'Escorneboeuf, mariés.
[2404] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2405] André Navelle, *op.cit.,* X, p.57 ; AD. Ariège E 263 (vers 1580)
[2406] AD.HG 3 E 9631 Rieux
[2407] AD.HG 3 E 15400 Montesquieu-Volvestre

sœurs consanguines, ses nièces, instituant héritier universel Jean de Sers, seigneur d'Aulix, son neveu[2408]. Il fut maintenu noble le 29 octobre 1668[2409].

14.3 Georges de SERS. *Il serait mort avant 1648, il avait donné son hérédité à sa belle sœur Andrée de Giffre.*

14.4 Gabrielle de SERS. Religieuse à Salenques, dès 1602, date d'une quittance à son frère Pierre de Sers, elle était fille de François de Sers, seigneur de Puységur et de feue Jeanne d'Escorneboeuf[2410]. En 1625, religieuse à Salenques, elle futt citée avec son frère Pierre[2411].

XIV Pierre de SERS, seigneur de Puységur.
Il mourut avant 1662, date de la vente de la métairie de Puységur.
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 31 juillet 1603, **Andrée de GIFFRE**, fille d'Henri de GIFFRE, seigneur de Saumat[2412], et d'Anne d'USTOU, (sœur de Savaric et de Jacques d'USTOU) ; Henri de Giffre avait testé le 28 avril 1593, nommant Anne d'Ustou, sa femme, et ses enfants, dont Andrée, fille aînée, demandant d'avoir les honneurs funèbres à discrétion de Jean de Sers, chanoine de Rieux, et de Jean de Sers, seigneur de *Homaigue* (Houmaigne)[2413].
Andrée de Giffre fit une donation en 1623[2414] et mourut dès 1648, date à laquelle Jeanne de Sers, sa fille et héritière devait recevoir 1.354 livres d'Ogier de La Mothe, seigneur d'Izaut, débiteur de Pierre de Sers, seigneur de Puységur[2415].
Il avait épousée en secondes noces, **Jeanne de RIVIERE**, citée par sa fille Andrée de Sers.
Enfants du 1er lit :

15.1 Jeanne de SERS.
Veuve de Samuel Lafontaine, elle fit vente, le 4 janvier 1662, faisant pour elle et ses sœurs et beaux-frères, à François de Sers d'Aulix, seigneur de Mauzac, de la métairie de Puységur[2416], puis pour son compte, le 8 janvier 1665, de la moitié de tous ses biens de Montesquieu au lieu de Capsegrat[2417]. Elle testa dès 1674[2418].
Elle avait épousé **Samuel LAFONTAINE**, marchand de Montesquieu *Volvestre,* qui mourut avant 1661, d'où Nicolas, Jean, autre Jean et Paule Lafontaine. Nicolas Lafontaine épousa Marie de Castéras, ils furnt cités en 1662[2419].

[2408] AD.HG 3 E 15468 Montesquieu-Volvestre
[2409] Alphonse Brémond, *op.cit.* I, p. 427(acte du 29 octobre 1668, nommant également Jean-Pierre et son fils Bertrand, supra.
[2410] AD.HG 3 E 15346 Montesquieu-Volvestre
[2411] AD.HG 3 E 15420 Montesquieu-Volvestre
[2412] AD.HG 3 E 15347, Montesquieu-Volvestre
[2413] AD.HG 3 E 15337 Montesquieu-Volvestre
[2414] AD.HG 3 E 15418 Montesquieu-Volvestre
[2415] AD.HG 3 E 27869 Aspet
[2416] AD.HG 3 E 15455; AD.HG 3 E 15472 Montesquieu-Volvestre du 5 janvier 1673
[2417] AD.HG 3 E 17632 Rieux
[2418] AD.HG 3 E 15464 Montesquieu-Volvestre
[2419] AD.HG 3 E 15455 Montesquieu-Volvestre

15.2 Antoinette de SERS. Elle testa le 6 avril 1639, demandant son inhumation dans le tombeau d'Henri de Giffre, seigneur de Saumat, son aïeul maternel, faisant un legs à Andrée de Vignaux, sa fille aînée, de son premier mariage avec noble Bertrand de Vignaux, des legs à Jeanne, Marie et Paule de Seaux, ses filles de son second mariage, instituant héritier universel n. Etienne de Seaux, son fils[2420].
Elle mourut avant 1662, date de la vente de la métairie de Puységur.
Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 23 juin 1619[2421], noble **Bertrand de VIGNAU.**,
Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 30 juin 1624[2422], noble **Jean de SEAUX**, sieur de Carruegat, cité en 1661, d'où Etienne de Seaux, Marie et Jeanne de Seaux et Paule de Seaux qui épousa Jean Amiel ; Marie de Seaux épousa Pierre Mesple, marchand; Jeanne de Seaux épousa Gaspard Lacoste, bourgeois de Pailhès, d'où Paule[2423].

Enfants du second lit :

15.3 Jeanne de SERS. Nièce de François de Sers, sieur de Mottes, elle épousa, à Montesquieu-Volvestre, par contrat du 1er mai 1662, **Jean ALEMANT** ou Allemand[2424].
Elle est dite fille de Jeanne de Rivière dans l'acte de vente de la métairie de Puységur.

15.4 Andrée de SERS. Elle testa en 1666, nommant son époux ; François de Sers, seigneur de Mauzac lui devait de l'argent[2425].
Elle avait épousé **Pierre (du) TOURON**, marchand de Montesquieu-Volvestre. Elle vendit, avec sa sœur consanguine Jeanne de Sers, la métairie de Puységur, à François de Sers, sieur de Mauzac, citant Jean de Seaux, Jeanne de Rivière, sa mère, au nom de Jeanne de Sers sa fille, selon un acte de 1665[2426].

IX
Personnes isolées

A Montréjeau

François de Sers a épousé Madeleine de Gajan, ils ont 2 filles, ils sont cités 1616[2427].

A Carbonne

[2420] AD.HG 3 E 15406 Montesquieu-Volvestre
[2421] AD.HG 3 E 15468
[2422] AD.HG 3 E 15468
[2423] Ces personnes apparaissent dans un acte de 1666 concernant le partage des biens de Pierre de Sers, seigneur de Puységur, d'Andrée de Giffre et d'Antoinette de Sers (AD.HG 3 E 15459 Montesquieu-Volvestre) et dans un autre de 1665 sur le même sujet (AD.HG 3 E 15468 Montesquieu-Volvestre)
[2424] AD.HG 3 E 15458, Montesquieu-Volvestre, acte de 1665.
[2425] AD.HG 3 E 15468
[2426] AD.HG 3 E 15458 Montesquieu-Volvestre
[2427] AD.HG 3 E 21172 Montréjeau

1638, Jean de Sers, écuyer de Carbonne a épousé Jeanne de Bertier, il a un neveu Jean de Sers, écuyer qui doit à Hippolyte de Bertier, sieur du Bernet, héritier de Jeanne Bertier, sa tante[2428].
1640, Jean de Sers, écuyer de Carbonne paie une somme à Hippolyte de Bertier[2429].

Divers :
Françoise de Sers, épouse dès 1568, reconnaissance à Pierre de Sers, seigneur de Castéras, le 1er août 1568, le sieur de Montpourcet[2430]. A noter que Pons de Montpourcet avait été témoin au mariage de Madeleine de Sers avec Arnaud de Lanepla en 1521

23 avril 1574, Catherine de Sers citée avec son époux Jean du Faur[2431].

7 octobre 1579, Catherine de Sers épouse de Jean de *Cerozos*(Cerizols)[2432]
Frères et sœurs :
1° Jean de Sers, cité le 29 décembre 1595, frère germain de Catherine[2433]
2° Catherine de Sers épousa Jean de *Cerizos*(Cerizols), dont elle était veuve le 29 décembre 1595
3° Germaine de Sers épousa N…de Montauban, morte avant le 29 12 1595, d'où Jean de Montauban.
4° Jeanne de Sers, sœur germaine de Catherine
5° Bernarde de Sers, sœur germaine de Catherine ; actes de Montesquieu Volvestre

1589, Jean de Sers, seigneur de Vignolles cité avec son épouse Brunette de Mascaron[2434].

Madeleine de Sers, avait épousé noble Jacques de Blessebois, sieur de Marsolies, elle testa enceinte, le 25 février 1599, legs à sa sœur Isabeau, sa tante et marraine Madeleine de Sers lui a fait un legs[2435]

12 avril 1607, Jean de Sers, fils de Pierre épouse Marguerite de Bias[2436] (Vias ?)

19 juillet 1617, Fabien de Sers, seigneur de Bernède[2437]

1619, Marguerite de Sers et Guillaume Binos de Saint-Béat[2438]

[2428] AD.HG 3 E 15405 Montesquieu-Volvestre
[2429] AD.HG 3 E 15407 Montesquieu-Volvestre
[2430] AD.Ariège 34 J 53
[2431] AD.Ariège 5 E 9670 Pailhès
[2432] AD.HG 3 E 15324 Montesquieu-Volvestre
[2433] AD.HG 3 15339 Montyesquieu-Volvestre
[2434] AD.HG 3 E 15311 Montesquieu-Volvestre
[2435] AD.HG 3 E 15343 Montesquieu-Volvestre
[2436] AD.Ariège 13 J 5
[2437] AD. Gers I 1974 n°6993
[2438] AD.HG 3 E 27994 Saint-Béat

1622, Jean de Sers, capitaine Hargarot décédé, avait épousé Françoise du Pont[2439].

1637, Gratien de Sers a épousé Isabeau d'Astorg[2440].
30 octobre 1670, Marguerite de Sers, fille d'Isabeau d'Astorg ;

1639, Jeanne de Sers épouse de Vital (de) Bessan[2441], décédé en 1646[2442]

1642, Jean Jacques de Sers, seigneur de Vignolles époux d'Isabeau de Cazeneuve[2443], elle se remarie en 1649

17 novembre 1645, Gabrielle de Sers épouse de Me Pierre Mulatier, avocat, nomme ses enfants, Bertrand Daure, seigneur de Moncla, exécuteur[2444]

14 avril 1671, Balthazare de Sers veuve de M. de Marabart de Minard, aux faubourgs de Cadours[2445]

12 novembre 1687, Catherine de Sers, parente de Françoise de Dupont qui était l 'épouse de Sébastien de Gérus[2446]

1779, cités ensemble au contrat de mariage de Vital Guilhon de Lestang et de Thérèse Renée de Fantillou[2447].François de Sers, ancien mousquetaire qui a épousé Jeanne Marie de Suberville.Marie Dorothée de Sers qui a épousé Me Poirou,Thérèse de Sers épouse de M. Azam. Marie Jeanne de Sers épouse de M. Bastide,.Jean Georges de Sers, gendarme du Roi,Claire de Sers, épouse de Me Laurent Boulie[2448].

Douillac, révision le 4 août 2025.
Jacques de ROQUEMAUREL

[2439] AD.HG 3 E 24205 Bagnères de Luchon
[2440] AD.HG 3 E 24874 Saint-Gaudens
[2441] AD.HG 3 E 28045 Saint-Béat
[2442] AD.HG 3 E 28080 Saint-Béat
[2443] AD.HG Reg. Ins 26
[2444] AD.HG 3 E 34702 Aurignac
[2445] AD.HG 3 E 12968 Saint-Paul-sur-Save
[2446] Abbé Fauroux
[2447] AD.Ariège B 122
[2448] AD. Ariège B 122.

Famille de SIREGAND

I Branche habitant Seix **p.354**

I-1 Seigneurs de la Molle **p.354**

I-2 Sieurs de La Mourère et de Vincaret **p.361**

I-3 Rameau de Seix **p.364**

II Branche de Bruniquel, Seigneurs d'Ercé **p.365**

II-1 Seigneurs d'Ercé **p.365**

II-2 Sieurs de Ségalas **p.374**

II-3 Sieurs de Besset **p.375**

III Personnes isolées **p.379**

Cette famille paraît originaire de Seix, elle est y citée dès 1400. Son nom s'écrivait à l'origine SIRGANT on trouve par la suite les formes de SIRGANT, de SIRGAND et de SIREGAND, cette dernière forme semble avoir prévalu, au moins pour la branche des vicomtes d'Ercé.
Les preuves font apparaître plusieurs rameaux installés à Seix et peut-être à Saint-Girons, et une famille de Siregand installée à Bruniquel en 1483 et probablement antérieurement. On peut supposer qu'il s'agit d'un rameau de la même famille, qui compte tenu de ses liens avec la maison de Comminges s'installa à Bruniquel quand un cadet de la maison de Comminges en devint vicomte.
Les membres de la famille résidant à Seix apparaissent souvent comme nobles mais aussi sans ce qualificatif, d'autres sont qualifiés de marchands, puis l'on trouve ultérieurement des familles de condition sociale modeste. La branche des vicomtes d'Ercé s'allia à des familles importantes de la région, les membres des autres branches s'allièrent souvent à des familles bourgeoises.
On aurait ainsi deux branches principales, divisées elle-mêmes en plusieurs rameaux.
Jules Villain[2449] a publié une généalogie de branche des seigneurs d'Ercé, complétée par Maurice Vuillier, ce document complète la généalogie de cette branche et des autres branches et la corrige.
Cette famille portait : « D'azur à un épervier d'argent, perché sur une main gantée de même » alias « d'azur à une main gantelée de fasce supportant un épervier longé d'or, au chef de gueules chargé de deux croissants d'argent[2450]. »

[2449] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, pp.1348-1351
[2450] R. Bourse, I. Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise ;* Villain, *op.cit.,* II, p.1351

I
Branche habitant Seix (coseigneurs de Seix à l'origine)

Cette branche se divisa plusieurs rameaux :
seigneurs de La Molle
sieurs de La Mourère et de Vincaret (devenu Bincarech),
rameau habitant Seix qui s'éteignit dans la branche des vicomtes d'Ercé.

Le village de Seix, est situé dans la vallée du Salat, au sud de Saint-Girons (Ariège)

I Raymond de SIREGAND, damoiseau, coseigneur de Seix. Il maria par contrat du 22 octobre 1400, son fils *naturel* Jean de Siregand, *légitimé* à cette date par Raymond Roger de Comminges, vicomte de Couserans, à l'occasion de son mariage avec noble demoiselle Condor *des Salles,* qu'il assista et à qui il constitua une dot[2451]. Raymond de Siregand fit un premier testament en 1409, puis un second le 25 juin 1411[2452].
A la même époque Jean de SIREGAND, *peut-être frère de Raymond*, maria sa fille Guillelme de SIREGAND, par contrat du 4 janvier 1411, à Manaud d'USTOU dit d'ENCAUSSE[2453].
Arnaud SIRGANT, licencié en droit, dans la juridiction de Rieux, peut-être fils de Raymond ou de Jean, fut cité le 18 février 1414[2454].

II Jean de SIREGAND, né vers 1375, *(légitimé en 1400 ?),* il épousa, par contrat du 22 octobre 1400, noble demoiselle Condor *des SALLES*, très probablement proche parente de Raymond-Roger de Comminges, vicomte de Couserans qui l'assista à son contrat de mariage et lui constitua une dot, *peut-être fille naturelle de Raymond-Roger de Comminges.*

On ne connaît pas leur descendance mais on trouve ensuite deux rameaux résidant à Seix qui pourraient correspondre aux quatrième et cinquième degrés.

I-1
Seigneurs de La Molle

IV N…de SIREGAND. D'une alliance inconnue il eut au moins deux fils[2455] :

5.1 Guillaume Raymond de SIREGAND, qui suit.

5.2 Guillaume de SIREGAND*, qui fut procureur de Cazères, recteur de Seix, inhumé à Seix.

[2451] BnF PO 2709
[2452] AD. Ariège G 47 n°18
[2453] *Histoire de la famille d'USTOU,* se référant à de Podio, notaire de Saint-Girons
[2454] Abbé Samiac, *Notes déposées à la bibliothèque de Saint-Girons.*
[2455] AD.HG 3 E 408, Nicolas Bessier, notaire de Toulouse.

V Guillaume Raymond de SIREGAND*.
Il épousa **Jeanne de MARSOLIER***, ils eurent au moins trois fils cités dans le testament de Jean de Siregand, recteur de Seix, du 7 septembre 1566, l'un d'eux[2456], et des filles qui apparaissent dans d'autres preuves :

6.1 Jacques alias Jean de SIREGAND qui suit.

6.2 Raymond Bertrand de SIREGAND*, seigneur de Saint-Martin (qui apparaît parfois comme Bertrand).
Il épousa **Jeanne de LAFFITTE** ; il mourut après le 21 juin 1548, date de l'arrentement du bénéfice de Jean de Coarraze, chanoine de Pamiers, à noble Raymond de Siregand, seigneur de Saint-Martin et Jacques de Mayssens, son beau-frère, époux de noble Jeanne de Siregand[2457].
Ils eurent :

-Blaise de SIREGAND* qui fut sous la tutelle de son oncle Jean de Siregand, recteur de Seix, il mourut bien avant 1566, sans postérité.

-Jeanne de SIREGAND*. Citée le 7 septembre 1566, apparemment comme vivante, elle avait épousé **Bernard CABALBY**, né en 1502 selon Jules Villain, juge ordinaire de la vicomté de Couserans, qualifié noble, seigneur d'Aulus, coseigneur de Seix ; Jeanne de Siregand fit son testament le 25 mai 1555[2458].
Bernard Cabalby, épousa, en secondes noces, avant le 17 juillet 1589, date du testament de Roger de Méritens, Gasparde de Méritens de Rozès, dont il n'aurait pas eu de postérité[2459].
Bernard Cabalby était qualifié d'oncle de Jeanne de Saint-Sylvestre, elle-même petite fille de Raymond Bertrand de Siregand et de Jeanne de Laffitte.
Bernard Cabalby et Jeanne de Siregand eurent, entre autres, un fils, noble Bernard (alias Bertrand) Cabalby, seigneur d'Aulus, né en 1545 selon Jules Villain, il se serait marié en 1597, bachelier en droit, cité 1583-1592, et une fille Raymonde de Cabalby qui épousa noble Guillaume de Barthe, seigneur de Montastruc ; citée en 1581, elle était qualifiée le 16 novembre 1602 de belle-sœur de Jean de Siregand de Seix[2460].
Il semble y avoir des confusions de générations dans ce que dit l'abbé Samiac en 1589, et que faut-il penser de l'acte du 23 septembre 1590, contrat de mariage de Marguerite de Cabalby, fille de Bernard et de Jeanne de Siregand, avec Pierre de Roquemaurel, fils de Jean de Roquemaurel, seigneur de Cazavet, il faut qu'elle soit une tardillonne car son mari avait environ 25 ans au moment de son mariage. Bernard Cabalby et Jeanne de Siregand eurent

[2456] AD.HG 3 E 908, Nicolas Bessier, notaire de Toulouse, fournit de nombreuses indications.
[2457] AD.HG 3 E 15280
[2458] *Archives de la famille du Pac*
[2459] Abbé Samiac, 17 juillet 1589
[2460] Abbé Samiac

également un fils Etienne de Cabalby qui selon Jules Villain aurait épousé Lucrèce de Roquemaurel, fille d'Antoine et de Marguerite Dougnac (inconnus), il serait mort en 1544 alors que son frère Bernard alias Bertrand serait né en 1545. Tout ceci est bien confus.

-Raymonde de SIREGAND*. Elle épousa **Jean de SAINT-SYLVESTRE**, de Seix. Raymonde de Siregand, vivait le 7 septembre 1566, date du testament de Jean, elle mourut avant le 2 juillet 1583[2461]. Ils eurent deux filles (selon la source prédente, quii ndiquece ce qui suit):

A-Jeanne de Saint-Sylvestre. Elle épousa Marc-Antoine Roques, bourgeois de Saint-Girons, fils de Jacques Roques, bourgeois de Saint-Girons, et de Guillaumette de Méritens ; une sœur de Marc-Antoine Roques, Françoise de Roques, épousa Guillaume de Roquemaurel, coseigneur de Soueix. Marc-Antoine Roques mourut avant 1583, Jeanne de Saint-Sylvestre épousa en secondes noces Raymond Amilhat.

B-Anne de Saint-Sylvestre.

6.3 Jean de SIREGAND. Il épousa **Jeanne de CABALBY***, fille de Bertrand CABALBY, notaire de Vic et de Jeanne de NOGUES, lequel Jean de SIREGAND, sans enfant, entra par la suite dans les ordres, et fut recteur de Seix et protonotaire. Il testa le 7 septembre 1566, voulant être inhumé à Seix à l'endroit où était inhumé son oncle Guillaume de Siregand nommant ses parents, ses frères et ses neveux et nièces, sa femme[2462] **(marqués d'un * dans le texte).**

[2461] Abbé Samiac.

[2462] AD.HG 3 E 908, Nicolas Bessier, notaire de Toulouse: Testament d'honorable homme M. Jean Cirgant de Coserans… enseveli à l'église de Seys dont il est recteur et à l'endroit où est enseveli M. Guillaume Cirgant, son oncle, procureur de Cazères et recteur dudit Seys. Il fonde un obit…en particulier pour Guillaume Raimond Cirgant, son père, décédé le jour de feste de Saint-André…et pour Jeanne Marsolier, sa mère, décédée le 2 janvier…il lègue 10 livres à l'église de Seys, à l'église Notre Dame de Solan 5 livres et à l'église Notre Dame de Vic et Sentenac et Sueys 1 livre, à l'église de Labastide de Sérou 3 livres ; legs à sa sœur Françoise Cirgant, femme de feu Bernard Salin, bourgeois de Saint-Lizier, 25 livres ; legs à sa nièce Jehanne de Francazal femme de Jacques Ceres, 50 livres ; il déclare qu'il a été le tuteur de feu Blaise Cirgant, son nepveu…et à l'administration de Jeanne de Cirgant, sa nièce, femme de M.Bernard Cabalby, notaire de Vic, laquelle a succédé audit feu Blaise Cirgant, son frère…legs à ladite Jeanne tous les biens qu'il aura en la place de Volvestre et la Fite…et après son décès que retourne à Jehanne Cabalby, femme du testateur et fille desdits M. Bernard Cabalby et Jeanne de Nogues ; legs à sa nièce Ramonde de Cirgant, femme de Jehan Saint-Sylvestre de Seys, tous les biens qui appartiennent audit testateur et biens de Ramond Bertrand Cirgant, son frère et père de ladite Ramonde ; legs à ses neveux M. Jean Guillaume Cirgant, René Dustou et Jehan Roques, escolier, la maison appelée la Tour, assise à Seys, avec toutes les metteryes qu'il y a faites ou fera faire et avec tout le meuble qu'il y sera le temps de son décès ; legs à ses neveux Arnauld et Gaspard Cirgant, frères, 10 écus sols chacun ; legs à Catherine Cristien, sa chambrière, l'usufruit d'un champ acquis de feu Jean Salvat, mon neveu. Il fait héritiers universels Guillaume et Jacques Cirgant, frères, ses neveux, fils de feu Jehan Cirgant, son frère, en égales portions, leur substitue les enfants masles de leur mariage ; exécuteurs testamentaires : M. Pierre de Villar, son nepveu, recteur de Savaret (*Sabarat)* et noble Lizier de Francazal, sieur de Beauvoir, mari d'une sienne nièce…il signe Sirgant, protonotaire.

6.4 Françoise de SIREGAND*. Citée mariée le 31 octobre 1534, et dans le testament de son frère Jean le 7 septembre 1566, elle avait épousé **Bernard SALIN**, marchand, bourgeois de Saint-Lizier ?, *Caumont ?)*

6.5 probablement Jean Guillaume de SIREGAND. Il mourut pendant l'été 1546, étant alors écolier ; cité mort le 10 janvier 1547[2463], il avait légué sa métairie de Mondavezan à sa sœur Jeanne. *Toutefois, étant écolier en 1546, il y a des doutes sur le fait qu'il soit fils de Guillaume-Raymond de Siregand et de Jeanne de Marsolier, il est cependant le frère de Jeanne qui épousa Jacques Mayssens, seraient-ils issus d'une seconde union de leur père ?*

6.6 probablement Jeanne de SIREGAND. Elle épousa sire **Jacques MAYSSENS**, marchand de Montesquieu-Volvestre. Elle reçut le 10 janvier 1547, de son frère Jean Guillaume, mort à cette date, la métairie de Mondavezan[2464] ; elle mourut avant 1551, on trouve, le 20 juin 1551, une quittance de dot relative au second mariage de Jacques de Mayssens avec Jeanne de Tersac, veuve de Roger de Marsolier, seigneur de Montaut[2465].

On trouve à la même génération deux frères et une sœur :
1° Raymond Bertrand de SIREGAND, seigneur de Saint-Martin, beau-frère de Jacques de Mayssens, le 21 juin 1548.
2° Jean Guillaume de SIREGAND, écolier, mort pendant l'été 1546, cité comme feu le 10 janvier 1547 avec son frère Raymond Bertrand et sa sœur Jeanne,
3°Jeanne de SIREGAND. Elle épousa sire Jacques MAYSSENS, (marchand) de Montesquieu Volvestre, elle reçut le 10 janvier 1547, de son frère Jean Guillaume mort à cette date, la métairie de Mondavezan ; elle mourut avant 1551, on trouve le 20 juin 1551 une quittance de dot relative au second mariage de Jacques de Mayssens avec Jeanne de Tersac, veuve de Roger de Marsolier, seigneur de Montaut
Raymond Bertrand est très probablement celui cité plus haut son frère Jean Guillaume et sa sœur Jeanne n'apparaissent pas dans le testament de Jean de Siregand, recteur de Seix en 1566 car décédés à cette date.

VI noble Jacques* alias Jean de SIREGAND. Il mourut avant le 7 septembre 1566. Il avait épousé, vers 1510 *(dès le 10 avril 1514),* **Henriette d'USTOU**, fille de Pierre d'USTOU, coseigneur d'Ustou, et sœur de Jacques d'Ustou, coseigneur d'Ustou, lequel fit son testament le 27 mars 1560 nommant ses neveux, dont les enfants de Jacques de Siregand[2466].
Ils eurent :

7.1 Jacques de SIREGAND*, qui suit.

[2463] AD.HG 3 E 17617.
[2464] AD.HG 3 E 17617
[2465] *Archives de la famille du Pac*
[2466] Abbé Fauroux

7.2 Jean Guillaume de SIREGAND*. Il fut curé de Lédar, cité en 1560, peut-être est-il celui qui fut témoin au mariage de Gabriel de Siregand avec Anne de Castéras, le 19 septembre 1563. Un Jean Guillaume de Siregand, recteur de Foix est cité, le 8 avril 1603, dans un accord avec Guillaume de Roquemaurel[2467], est-ce le même, il serait bien âgé ou il faudrait revoir la date de mariage de ses parents.

7.3 noble Gaspard de SIREGAND*, auteur du rameau des sieurs de La Mourère et de Vincaret (Bincarech)

7.4 Guillaume de SIREGAND*. Cité en 1560 et en 1566, c'est probablement lui qui fut le père *de Jean de Siregand, chanoine sacristain de Couserans en 1588* et de Marguerite de Siregand, qui épousa Jean de Bordes, en effet ceux-ci apparaissent comme les neveux de Jacques et de Gaspard de Siregand, frères, et Guillaume de Siregand est mentionné comme ayant une postérité.

Né vers 1520, d'une union inconnue contractée vers 1545 il eut :

-Jean de SIREGAND, chanoine sacristain de Couserans. Chanoine dès 1588, cité comme tel en 1596, 1601 et 1602, il assista, en 1588, au contrat de mariage de sa sœur Marguerite avec Jean de Bordes[2468]. En 1596, Jean de Siregand prêtre et chanoine de Couserans est cité avec ses frères Jacques et Gaspard de Siregand, ce qui se rapporte à son oncle homonyme mort en 1588 *(où est l'erreur ?)*. Le 13 octobre 1602, il fut cité par l'abbé Samiac comme frère de Marguerite, qui avait été veuve de Jean de Bordes, étant procureur. C'est probablement lui qui fut témoin au mariage de Marguerite de Siregand avec Girons de Roquemaurel, le 15 juin 1614, avec comme autres témoins Jean de Siregand, prêtre et recteur de Soueix, autre Jean de Siregand prêtre et recteur de St Soys (Seix ?), Jean de Bordes, Jean de Siregand, seigneur de Laquère[2469].

-Marguerite de SIREGAND.

Née vers 1548, citée vivante le 7 novembre 1581, elle mourut avant le 29 mai 1588, date du contrat de mariage de sa fille Catherine de Bordes avec Octavien de Roquemaurel, coseigneur d'Ustou[2470]. A ce contrat assista également Alexandre de Siregand, neveu de Jean et cousin de Marguerite.

Elle épousa vers 1565 noble **Jean de BORDES**, de Prat, qui mourut dès le 7 novembre 1581*(elle est dite par l'abbé Samiac, en 1588, soit sœur et soit nièce de Jean de SIREGAND, chanoine sacristain, et par un acte du 29 mai 1588 nièce de Jean de Siregand, chanoine sacristain de Couserans, or celui-ci semblait mort dès 1588, date de partage de ses biens),*

Ils eurent :

A-Jean de Bordes, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, cité en 1588 en 1602 *et en 1604 avec noble Jacques de Siregand, receveur de*

[2467] AD.HG Reg. Ins 11
[2468] Abbé Samiac
[2469] AD.HG Reg. Ins 19; AD.HG 13 J 23; B.N Fr 32298
[2470] AD.HG Reg Ins 3

la foraine, habitant Seix, frère de feue sa mère Marguerite de Siregand[2471]*. Ce qui est en contradiction avec ce qui précède. Faut-il penser que les termes frère et oncle sont utilisés l'un pour l'autre ?*

B-Catherine de Bordes. Elle épousa, par contrat du 29 mai 1588, Octavien de Roquemaurel, coseigneur d'Ustou[2472].
Jean et Catherine de Bordes sont cités le 2 octobre 1602 comme neveu et nièce de Jean de Siregand, chanoine du chapitre de Couserans[2473].

7.5 Jean de SIREGAND*. Cité en 1560 et en 1566, prêtre, c'est peut-être lui qui est cité comme feu prêtre en l'église cathédrale de Saint-Lizier le 10 mars 1588, ou peut-être son homonyme qui testa en 1566. Il y eut une transaction le 15 janvier 1588 concernant le partage de ses biens, entre nobles Jacques et Gaspard de Siregand, frères, de Seix, *(que l'on peut supposer ses frères)* et honnête femme Raymonde de Siregand, femme d'Arnaud Amilhat, feu Bertrand de Siregand est cité[2474]. *On cite en 1592 Raymonde de Siregand femme de M.Me Arnaud Amilhat*[2475]*, et en 1596 Raymonde de Siregand femme de Raymond Amilhat, qui est-elle?*
Le 24 avril 1596, il donna procuration à son frère Gaspard de Siregand pour vendre à Anne d'Aymier, seigneuresse de *Valvet* (Baluet) les droits sur la métairie de *Valvet* (Baluet), pour 100 écus qu'elle promet de payer par les mains de Jean de Bazon, seigneur de la Bernède[2476].

7.6Arnaud de SIREGAND*. Cité en 1560 et en 1566.

7.7 N (fille) de SIREGAND*. Elle épousa **Lizier de FRANCAZAL***, seigneur de *Beauvoir* (Belbèze), ils eurent au moins une fille Jeanne de Francazal* qui épousa Jacques de Sers[2477].

VII noble Jacques de SIREGAND, de Seix. Lui et non son fils homonyme, fut cité le 10 mars 1588 car il était frère de Gaspard, *(peut-être est-il le marchand cité en 1571 comme arrentier des revenus d'Ercé*[2478]*)* ; d'une union inconnue (contractée vers 1540 ?) il eut :

8.1 Guillaume de SIREGAND.

8.2 Jacques de SIREGAND, qui suit.

[2471] AD.HG 3 E 26191 Saleich
[2472] Abbé Samiac, P. Manaud, notaire de Lacave
[2473] Abbé Samiac
[2474] AD.Ariège 5 E 7226
[2475] AD.Ariège 5 E 7227 (356)
[2476] AD.HG 3 E 16122 Cazères, 1596
[2477] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Francazal.*
[2478] Abbé Samiac

VIII noble Jacques de SIREGAND, seigneur de La Molle (cité en 1566 comme petit-neveu de Jean de Siregand, recteur de Seix). Le 16 juillet 1587, eut lieu un partage de biens entre Jacques et Jean de Siregand, chanoine[2479], c'est probablement le même partage qui est rappelé en 1596. Dans ce partage des biens de Jean de Siregand, chanoine de Couserans, apparaissent nobles Jacques et Gaspard de Siregand, fils de feu noble Jean de Siregand du lieu de Seix, Jeanne de Saint-Sylvestre, fille de feue Raymonde de Siregand et femme de Raymond Amilhat, Jeanne et Anne de Saint-Sylvestre, tante et nièce[2480]. Le 14 janvier 1609, les terres de Jacques de Siregand sont mentionnées en confrontation à Montesquieu-Avantès[2481]. Il fit un accord avec Jeanne de Saint-Sylvestre, fille de Raymonde de Siregand, comme dit plus haut.
D'une union inconnue contractée vers 1570 il eut au moins deux fils :

9.1 Alexandre de SIREGAND, qui suit

9.2 Joseph de SIREGAND. Il fut recteur de Seix.

IX noble Alexandre de SIREGAND dit de La Molle, sieur de La Molle.
Il est cité le 21 février 1617, dans un achat de Jourdain de Lort, du champ de la Couette, confrontant les terre d'Alexandre de Siregand, sieur de la Molle[2482]. Il mourut avant le 17 février 1635 (alias 1638) date à laquelle Marguerite de Sers est dite veuve[2483].
Il avait épousé, par contrat du 6 avril 1598, **Marguerite de SERS**, fille de François de SERS, seigneur d'Aulix ; témoins Joseph de Siregand, prêtre et recteur de Seix, son frère, noble Jean de Siregand, chanoine de Couserans, son oncle paternel[2484]. Elle vivait le 17 février 1638[2485], ils eurent au moins un fils :

X Jacques de SIREGAND, seigneur de La Molle. Il fut cité le 17 février 1635 (alias 1638) avec sa mère Marguerite de Sers[2486], puis, le 14 juillet 1638, c'est probablement lui (comme *Jean* de Siregand, sieur de La Molle) qui fut présent au contrat de mariage de Pierre de Siregand et de Marie de Saint-Jean de Comminges[2487].
Il est probablement le père ou le frère de Jean Sébastien de SIREGAND.

Jean Sébastien de SIREGAND, seigneur de La Molle et de Cassagnes (diocèse de Rieux) fut maintenu noble le 30 novembre 1669[2488].

[2479] AD.Ariège 5 J 26, Production de noblesse de Marc Antoine de Siregand, sieur de Vincaret, 4 septembre 1596
[2480] AD.Ariège 5 E 7228 (476)
[2481] Abbé Samiac, 7 juin 1603
[2482] Abbé Samiac du 11 juin 1617
[2483] AD.Ariège 5 J 26
[2484] AD.HG Reg. Ins 8
[2485] AD.HG Fonds Blazy.
[2486] AD.Ariège Fonds Blazy
[2487] AD.HG 13 J 103
[2488] Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain,* II, p. 433.

I-2
Sieurs de La Mourère et de Vincaret

L'auteur de cette branche Gaspard de Siregand, fils de Jacques alias Jean de Siregand et d'Henriette d'Ustou. A noter que les fils aînés paraissent se marier tardivement.

VII Gaspard de SIREGAND*. Il fut cité en 1566, dans le testament du recteur de Seix, et en 1591 avec Jacques Lafont, marchand de Seix[2489] .
En 1596, faisant pour Jean de Siregand, prêtre et chanoine de Couserans et Jacques de Siregand, ses frères, et Jeanne de Saint-Sylvestre, fille de feue Ramonde de Siregand, il vendit leurs droits sur la métairie de Baluet[2490] ; comme dit supra Michel de Siregand, seigneur de Besset fut cité le 26 juillet 1617 avec les héritiers de Gaspard de Siregand.
Il avait épousé, par contrat, en 1556 *(mariage tardif),* **Marie DORIE**[2491].
Ils eurent:

8.1 noble Jacques de SIREGAND, qui suit.

8.2 noble François de SIREGAND. Il épousa, par contrat du 12 juin 1597**, Françoise de CASTERAS**, fille de noble Maffre de CASTERAS, seigneur de Saint-Sernin en la comté de Foix[2492].
Ils eurent un fils :

Noble Joseph de SIREGAND, sieur de Saint-Christau *(près de Seix)*. Le 6 octobre 1648, comme héritier de Françoise de Castéras, sa mère, il vendit à Pierre du Cassé, sieur de Lombard, une pièce de terre pour 150 livres[2493].

VIII Jacques de SIREGAND, La production des titres de noblesse de Marc Antoine de Siregand, du 4 septembre 1696, indique que ses fils François et Alexandre de Siregand vendirent, le 21 octobre 1623 une métairie à Lizier de Pujol, sieur de Gères[2494].
D'une union inconnue, il eut deux fils :

9.1 François de SIREGAND, qui suit.

9.2 Alexandre de SIREGAND. Il fut cité le 21 octobre 1623 (supra.)

IX François de SIREGAND. Il mourut avant le 21 décembre 1670, date du contrat de mariage de son fils Marc Antoine[2495].

[2489] Lestrade, *op.cit.*
[2490] AD. Ariège 5 E 7228 (476.)
[2491] AD.*HG* (probablement Ariège) 13 J 23
[2492] AD.HG Reg. Ins 7
[2493] AD.Ariège 5 E 5297 Daumazan
[2494] AD.Ariège 5 J 26
[2495] AD.Ariège 5 J 26 du 4 septembre 1596

Il avait épousé, par contrat du 11 janvier 1623, **Marie** *de DOIGNAC* (**DOUGNAC**), laquelle fit son testament le 28 mai 1647, nommant ses 4 fils, Joseph, aîné, Marc-Antoine, Octavien et Etienne[2496].
Ils eurent :

10.1 Joseph de SIREGAND.
Il fut institué héritier universel de sa mère le 28 mai 1647. Il est très probablement Joseph de Siregand, sieur de Juncaret (Vincaret *probablement Bincarech qui est près de Seix*). Il fut dit feu Joseph de Siregand, sieur de Vinqueret *(probablement Bincarech,)* le 1er mars 1699, lors du contrat de mariage de son fils Pierre avec Françoise de Ferrier.
Il avait épousé **Marie de SIREGAND** *(probablement de Ségalas, Chaix d'Est-Ange ne mentionne pas le mariage avec Joseph de Siregand, sieur de Besset, qui est par ailleurs impossible chronologiquement, il y a, à mon avis, une confusion en la mariant à son homonyme sieur de Besset),* citée, le 1er mars 1699, lors du mariage de son fils Pierre.
Ils eurent :

11-1 Pierre de SIREGAND, de Seix, sieur de Lamourère.
Il s'établit à Saint-Girons après son mariage et mourut avant le 23 octobre 1726, date à laquelle Françoise de Ferrier, veuve, est citée avec son fils François, tous deux habitant Rieux[2497].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 1er mars 1699, **Françoise (de) FERRIER**, dotée de 1.000 livres, fille de Nicolas FERRIER, bourgeois de Saint-Girons, et de Renée AUBIN, il fut assisté de Jean de Roquemaurel, seigneur de Soueix, subdélégué des maréchaux de France, de Jourdain de Lort, seigneur de Villeneuve et de Jean de Siregand, sieur de la Campagne, son frère[2498].
Elle fut citée habitant Rieux les 23 octobre 1726, 21 mai 1729, 24 mars 1732 et 12 février 1733 habitant Rieux, avec son fils François à cette dernière date[2499].
Ils eurent :

12-1 François de SIREGAND de La Mourère. Il fut cité jusqu'au 12 février 1733 comme habitant Rieux[2500].

11-2 Jean de SIREGAND, sieur de La Campagne. ,
Il fut témoin de son frère Pierre de Siregand, sieur de Lamourère, lors de son mariage le 1er mars 1699. Le 9 décembre 1700, il fut présent aux fiançailles de Marc Antoine de Faudoas, seigneur de Fréchet, habitant Vic-en-Couserans, et

[2496] AD.Ariège 5 J 26, production des titres de noblesse de Marc Antoine de Siregand du 4 septembre 1696, testament du 28 mai 1647 reçu Sirgant, notaire de Seix
[2497] AD.HG 3 E 17661 Rieux
[2498] AD.Ariège 5 E 7238 (209)
[2499] AD.HG 3 E 17675, 17676
[2500] AD.HG 3 E 17676.

de Françoise de Salin[2501]. Le 23 mars 1754, habitant Sentenac, il signa un bail[2502].

10.2 Marc-Antoine de SIREGAND, qui suit.

10.3°Octavien de SIREGAND.

10.4 Etienne de SIREGAND.

X Marc Antoine de SIREGAND, sieur de (Vincaret devenu *Bincarech),* habitant Lacave. Il produisit ses preuves de noblesse le 4 septembre 1696, depuis le contrat de mariage de Gaspard de Siregand, le 22 mars 1556[2503]. Les 25 février 1698 et 5 mai 1699, il fut condamné par défaut et contradictoirement en Comminges, il était misérable et on a pu seulement tirer les dépens du jugement contradictoire[2504]. Jean de Hunaud, sieur de *Barthère* et Catherine de Hunaud, sa sœur, femme de noble de Siregand, sieur de Vincaret furent cités en 1719, Jean de Foix de La Mothe est héritier[2505].
Il avait épousé, par contrat du 21 décembre 1670[2506] (mariage le 24 août 1671[2507]), **Catherine de HUNAUD**, de Salies, sœur de Jean de Hunaud, seigneur de Barthère *(Bartère ?)*
Ils eurent :

11.1Jean de SIREGAND, qui suit.

11.2 probablement **Pierre de SIREGAND**, habitant Barthère *(Bartère , venant des Hunaud.)* Il reçut de Louise et de Marie de Foix, résidant à Montégut, une quittance de l'acompte de constitution de dot de Marguerite de Siregand prévue dans son contrat de mariage avec Jean Boué, le 28 juin 1722, l'acompte fut reçu le 27 octobre 1743 par les mains de Ferreol Anouilh, beau-fils de feu noble Jean de Siregand, comme mari de Marie de Siregand, habitant Lacave[2508]. Pierre de Siregand habitant Barthère est à rapprocher de Pierre Barat qui épousa Marie de Siregand.

11.3 probablement Marguerite de SIREGAND. Elle épousa, par contrat du 28 juin1722, **Jean BOUE,** comme dit supra.

XI Jean de SIREGAND.
Habitant Lacave, il fit, en 1752, une donation à Marion de Siregand, sa fille, épouse du sieur Ferréol Anouilh, de biens situés à Lacave, à charge par la donataire d'en payer les dettes et

[2501] AD.Ariège 5 E 7269 Saint-Girons
[2502] AD.Ariège 5 E 5509 Ustou
[2503] AD.Ariège 5 J 26, 4 septembre 1696
[2504] Maurice Vuillier produisant BnF, sans n°.
[2505] AD.HG 3 E 26155 Belbèze
[2506] AD.Ariège 5 J 26, 4 septembre 1696
[2507] RP. Betchat
[2508] AD.HG 3 E 15590 Saint-Christaud, du 27 octobre 1743

hypothèques plus 250 livres à Louis de Siregand, fils, pour ses droits légitimaires[2509]. En 1757, il fit donation de tous ses biens meubles et immeubles dépendant de la succession du sieur de Hunaud, dans la juridiction de Salies[2510].
Il avait épousé **Anne FRECHE**, citée en février 1759 dans l'acte de mariage de son fils Louis de Siregand.
Ils eurent :

12.1 Marie de SIREGAND. Elle épousa, avant le 27 octobre 1743, **Ferréol ANOUILH,**[2511] elle reçut une donation de son père en 1752 comme dit supra.

12.2 Louis de SIREGAND, qui suit.

XII Louis de SIREGAND. Il reçut une donation de son père en 1757. Comme dit supra, en l'an II, sa fille Marguerite de Siregand, veuve de Vidian de Lort, reconnut avoir reçu 2.865 livres sur son contrat de mariage[2512].
Il avait épousé, en février 1759, à Salies-du-Salat, **Marie BOUSSION**, de Lacave, fille d'Alexis et de Marie SAINT-MARTIN[2513].
Ils eurent :

Marguerite de SIREGAND. Elle épousa **Vidian** *(Vivien)* **de LORT**, dont elle était veuve en l'an II, elle vivait à La Bastide, canton de Saint-Lizier.

I-3
Rameau habitant Seix

Ce rameau qui était peut-être aîné, tomba en quenouille, ce qui explique le mariage avec Pierre de Siregand, de la branche établie à Bruniquel.

V N… de SIREGAND. Frère ou cousin de Guillaume-Raymond de Siregand, d'une union inconnue il eut au moins 3 fils :

6.1 Jean de SIREGAND, qui suit

6.2 Guillaume de SIREGAND, chanoine et précenteur de *(Saint-Lizier.)* Il fut, le 23 mars 1534, avec son frère Raymond Bertrand, témoin de sa nièce Marguerite de Siregand, fille de Jeannot de Siregand, de Seix, lors de son contrat de mariage avec Pierre de Siregand, de Bruniquel, Guillaume et Raymond Bertrand de Siregand donnèrent à leur nièce la 4ème partie de leurs biens provenant de la maison de Siregand dont ils avaient fait héritier Perroton de Siregand, leur neveu, s'il eut vécu[2514].

[2509] AD.Ariège B 90
[2510] AD.Ariège B 94
[2511] AD.HG 3 E 15590 Saint-Christaud.
[2512] AD.HG 3 E 26087 Salies.
[2513] RP. Salies du Salat
[2514] BnF P.O 2709

6.3 Raymond Bertrand de SIREGAND, chanoine ouvrier de l'église de Couserans. Il fut témoin au contrat de mariage de sa nièce Marguerite de Siregand, le 23 mars 1534, c'est probablement lui qui, le 23 mars 1541, sous le nom de Bertrand de Siregand, chanoine de Saint-Lézé *(très probablement pour Saint-Lizier car il est douteux qu'il soit allé à Saint-Lézé, où il n'est pas sûr qu'il y ait eu un chapitre)*, ayant charge pour le syndic de Seix, requit le juge de Rieux, en ce moment Jean de Siregand était syndic de Seix et Bertrand de Siregand, distinct du chanoine du même nom, était consul de Seix[2515].

VI Jean de SIREGAND.
Il mourut avant le 23 mars 1534, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite, ce contrat dit que Jean de Siregand avait fait une substitution par laquelle, après la mort de son fils Perroton de Siregand, la succession était dévolue aux héritiers enfants mâles de Gilles de Siregand.
Il avait épousé **Vésiade de CASTET**, citée, veuve, le 23 mars 1534 (supra.)
Ils eurent:

7.1 Pierre dit Perroton de SIREGAND, mort avant le 23 mars 1534.

7.2 probablement Gilles de SIREGAND, cité en 1534, dont les héritiers, enfants mâles, étaient substitués à Perroton dans le testament de son père ; Gilles pourrait également être un frère de Jean de Siregand.

7.3 Marguerite de SIREGAND, qui suit.

VII Marguerite de SIREGAND. Elle épousa, par contrat du 23 mars 1534, noble **Pierre de SIREGAND**, de la branche de Bruniquel, fils de noble Maffre de SIREGAND et de noble Jeanne BATAILLE, auquel elle apporta les biens de sa famille[2516]. Pierre de Siregand fonda la branche des vicomtes d'Ercé.

II
Branche de Bruniquel puis Seigneurs d'Ercé

Branche établie à Bruniquel qui revint en Couserans en 1534, ses membres furent vicomtes d'Ercé, sénéchaux du pays de Nébouzan.
Ercé (Ariège), dans la vallée du Garbet à 6 km au sud d'Oust, à 7 km au sud-est de Seix.

II-1
Seigneurs d'Ercé

I Jean de SIREGAND.

[2515] Abbé Samiac
[2516] BnF P.O 2709

Il épousa, par contrat du 21 juin 1447, **Bertrande de VILLETTE** ou **de VILLATTE**, fille de Jean de VILLETTE ou de VILLATTE, et de Vésiade de LOUBEJAC[2517].
Il était peut-être l'arrière-petit-fils de Raymond de Siregand qui fit son testament en 1411, et probablement le père de Jean de Siregand, le premier formellement cité en 1483 comme habitant Bruniquel.
Jean de Siregand, selon Jules Villain, aurait fait son testament le 14 octobre 1467 citant sa femme et son fils *(si c'est Maffre cela paraît impossible) ;* lui mieux que son fils homonyme, mourut dès 1489, date à laquelle ses neveux Jean et Bernard Payrol, de Bruniquel, l'exhumèrent de nuit et lui élevèrent un monument dans la chapelle Saint-Georges contre l'autel où était le siège du vicomte Léonard(?) et de sa femme[2518].

Jean de Siregand et Bertrande de Villette sont probablement les parents de

II noble Jean de SIREGAND. Habitant Bruniquel, il fut cité en 1483[2519], et mourut avant le 11 février 1506, date du contrat de mariage de son fils Maffre, (et peut-être dès 1489.)
D'une alliance inconnue, il eut 3 fils :

3.1 Matfroid ou Maffre de SIREGAND, qui suit.

3.2 Jean de SIREGAND. Prêtre, recteur des Arches, il fut détenu prisonnier à l'officialité de Toulouse, avec son frère Maffre, Jean de Payrol et Bernard de Tonnac, le 3 janvier 1505, à la requête du vicomte de Bruniquel, il fit acte de protestation à cette date[2520]. Il fut présent au contrat de mariage de Maffre de Siregand, le 11 février 1506 (infra.)

3.3 peut-être Dom Jacques de SIREGAND, recteur d'*Arcins*. Il est cité le 28 mars 1521[2521], peut-être doit-il être confondu avec Jean de Siregand, recteur des Arches.

III noble homme Maffre de SIREGAND, l'aîné, habitant Bruniquel.
Il mourut probablement très jeune, peut-être dès 1519, date à laquelle on cite des terres confrontant celles de son fils Jean de Siregand.
Il avait épousé, par contrat du 11 février 1506, noble **Jeanne BATAILLE,** fille de feu noble homme Me Jean BATAILLE, bachelier ès lois, contrôleur de la sénéchaussée de Rouergue, habitant Villefranche de Rouergue[2522]. Le 28 février 1521, elle acheta un pré puis le 28 mars de la même année une métairie à la Borie Blanque confrontant les terres de noble Vincent

[2517] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1349
[2518] Maurice Vuillier, citant Bourdés, sans précision ; nou avons trouvé dans le 2ème tome des *Documents épars* de cet auteur (contenant .ce qui concerne Bruniquel), quelques unes des données, notamment les 2 frères Payrol qui furent qualifiés nobles.
[2519] Maurice Vuillier, citant Bourdés, sans précision.
[2520] Maurice Vuillier, citant Bourdés, sans précision.
[2521] Maurice Vuillier, se référant à Bourdés, sans précision.
[2522] BnF PO 2709.

Payrol, au prix de 80 livres que le vendeur, Guillaume Bruguière, devait à dom Jacques de Siregand, recteur d'Arcins[2523].
Ils eurent :

4.1 noble Jean de SIREGAND, habitant Salvanhac. On cite noble Jean de Siregand, le 16 février 1519, à Bruniquel, dans un bail à nouveau fief confrontant ses terres[2524].
Il fit son testament le 3 avril 1528, disant qu'il était fils de Maffre de Siregand, l'aîné, et nommant ses sœurs, Catherine de Siregand épouse de noble Bertrand del Gat (alias del Guot) et Marguerite de Siregand, épouse de Jean Peyre, marchand, qu'il institua héritière universelle[2525].
Il avait épousé, avant le 11 janvier 1530, noble **Gabrielle de GUILHEM**, fille de feu noble Durand de GUILHEM, seigneur de Bourguet, mort ab intestat, Raymond de Guilhem, seigneur de Bourguet est son frère[2526]. Il était très probablement l'aîné car c'est lui qui constitua la dot de sa sœur Marguerite et il se maria dès 1530. Il mourut avant octobre 1544, l'inventaire de ses biens fut réalisé le 17 novembre 1544[2527]. Ils eurent 3 enfants : François, Gabrielle et Marguerite de Siregand[2528], dont on ignore la destinée.

4.2 noble Pierre de SIREGAND, qui suit.

4.3 noble Jacques de SIREGAND. Il fut présent, le 23 mars 1534, au contrat de mariage de son frère Pierre.

4.4 noble Marguerite de SIREGAND. Elle épousa, par contrat du 30 août 1524, dotée de 600 livres, **Jean PEYRE**, marchand, fils de Jean PEYRE, bourgeois, elle est cousine germaine de Christophe Laure, marchand de Salvanhac, ils sont cités les 11 février 1525, 16 octobre 1527 et 11 février 1535 (quittances de dot constituée par Jean de Siregand, frère de Marguerite[2529].)

4.5 Catherine de SIREGAND. Elle épousa, dès le 3 avril 1528, date du testament de son frère Jean, noble Bertrand del GAT alias del GUOT[2530].

IV noble Pierre de SIREGAND. Il habita Bruniquel jusqu'à son mariage.
Il épousa, par contrat du 23 mars 1534, **Marguerite de SIREGAND**, fille de Jean de SIREGAND, de Seix, et de feue Vésiade de CASTET[2531], elle fut citée, en 1550, avec son mari[2532], elle n'est pas citée dans le contrat de mariage de son fils Gabriel.

[2523]Maurice Vuillier, citant Bourdés, sans précision.
[2524] Maurice Vuillier, citant Bourdés, sans précision.
[2525] AD.HG 3 E 11803
[2526] BnF Fr 32298; André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* V, p. 133, Généalogie Guilhem, date le contrat de mariage du 13 février 1530, dot 500 livres.
[2527] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* V, p. 133, Généalogie Guilhem
[2528] André Navelle, V, *op.cit.,* p. 133, Généalogie Guilhem
[2529] AD.HG 3 E 2776; AD.HG 3 E 1351
[2530] AD.HG 3 E 11803.

Pierre de Siregand s'établit à Seix, après son mariage ; le 11 avril 1544, il fut procureur de sa femme[2533]. Il mourut avant le 19 septembre 1563, date du contrat de mariage de son fils Gabriel[2534], ayant testé le 1er mars 1560[2535].
Ils eurent :

5.1 Gabriel de SIREGAND, qui suit

5.2 Pierre de SIREGAND. Il testa, le 31 janvier 1574, en faveur de son frère Gabriel[2536].

V Gabriel de SIREGAND, écuyer, habitant Seix.
Il fit son testament le 13 juin 1607, faisant sa légataire Anne de Casteras, sa femme, faisant un legs sa fille Germaine, veuve de noble Pierre du Pont ; un legs à sa fille Lucrèce, femme du sieur Barthélemy Lafage, de Saint-Girons ; lèguant 600 livres à sa fille Percille, et les lits et accoutrements ; faisant ses légataires ses fils Hercule et Michel, chacun pour 100 écus d'or, il institua héritier universel son fils aîné Jean de Siregand qui était marié à Jeanne de Cabalby, fut présent Jean de Siregand, prêtre, recteur de Seix[2537]. Il mourut avant le 12 juin 1608 date du contrat de mariage de sa fille Pascale.
Il avait épousé, par contrat du 19 septembre 1563, **Anne de CASTERAS**, dotée de 500 livres plus 100 livres pour les accoutrements, fille de feu Pierre de CASTERAS, seigneur de Seignan et de Saint-Blanquat, et de Condor de SALIN (elle-même fille de Raymond de Salin et de Jeanne d'Ustou), et sœur de Jean de Castéras, Jean Guilhem de Siregand était présent[2538].
Ils eurent :

6.1 Jean de SIREGAND, écuyer.
Il épousa, par contrat du 29 décembre 1598, **Françoise de CABALBY**, fille d'Etienne de CABALBY et de Lucrèce de ROQUEMAUREL[2539]. Il est cité en 1607 avec son frère Hercule, à Seix[2540].
Ils eurent :

7.1.1 Pierre de SIREGAND, auteur de la branche des sieurs de Ségalas.

7.1.2 Marguerite de SIREGAND. Elle épousa, vers 1625(?), bien avant le 23 novembre 1641, noble Jacques de *(GUITARRO)* GUITARD(?), baile d'Aloux

---

[2531] BnF P.O 2709
[2532] AD.HG 3 E 15981 Cazères
[2533] AD.HG 3 E 15978 Cazères
[2534] BnF P.O 2709
[2535] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1349
[2536] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1349
[2537] BnF P.O 2709
[2538] BnF P.O 2709
[2539] *Archives de la famille du Pac*
[2540] AD.Ariège E 323

(*Alos ?),*d'où une fille Anne de *Guitarro,* qui reçut le 23 novembre 1641 une donation de son frère Pierre de Siregand, sieur de Ségalas[2541].

6.2 Hercule de SIREGAND, qui suit.

6.3 Michel de SIREGAND, auteur de la branche des sieurs de Besset.

6.4 Germaine de SIREGAND. Citée 6 juillet 1617[2542], elle avait épousé noble **Pierre du PONT**, qui mourut avant le 13 juin 1607[2543].

6.5 Lucrèce de SIREGAND. Elle épousa **Barthélemy LAFAGE**, de Saint-Girons[2544]

6.6 Pascale (Percille) de SIREGAND. Elle fit son testament le 17 septembre 1652, faisant des legs à ses enfants, 100 livres à Jacques de Clarac, prêtre ; 100 livres à Georges de Clarac, prêtre et recteur d'Ercé, 100 livres à Dorothée de Clarac, femme de M. Anglade, médecin à Toulouse ; instituant héritier universel son fils Jean Antoine de Clarac[2545].
Elle avait épousé, par contrat du 12 juin 1608 noble **Georges de CLARAC**, seigneur du Vernet, fils de feu noble Antoine de CLARAC, seigneur du Vernet en la comté de Foix, dotée de 800 écus, elle était assistée de son frère Jean de Siregand[2546]. Il mourut dès 1650, date à laquelle *Perside* de Siregand, veuve, donna procuration à son fils noble Jean Antoine de Clarac pour recevoir 5.630 livres des mains d'Antoine le Comte, seigneur du Vernet, selon contrat du 8 juillet 1644[2547].

Gabriel de Siregand et Anne de Castéras ne sont pas les parents de Marguerite de Siregand qui épousa en 1614 Girons (alias Jérôme) de Roquemaurel, c'est une erreur de Jules Villain, de plus ce serait un doublon avec le degré suivant qui est la réalité.

VI Hercule de SIREGAND, sieur d'Artigaude (en Seix) et d'Ercé à partir de 1608, puis vicomte d'Ercé.
Il reçut, le 26 juin 1591, une commission du roi Henri IV pour lever 200 hommes de guerre[2548]. Il acheta, en 1608, de Françoise de Comminges, du consentement de son mari Gaudens de Saint-Jean, *une partie de* la place et seigneurie d'Ercé[2549] *(pour cette raison il faut éviter de qualifier de seigneurs d'Ercé les membres de cette branche avant lui, comme le font Jules Villain et ses suiveurs.)*

[2541] AD.HG Reg. Ins 25
[2542] Maurice Vuillier, se référant à Seix (R.P ?)
[2543] BnF PO 2709.
[2544] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2545] AD.HG 3 E 24563
[2546] AD.HG Reg. Ins 13 bis
[2547] AD.HG 3 E 24562
[2548] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1349
[2549] AD.HG 3 E 9350 p.66

Il testa le 3 octobre 1636, léguant 1.000 livres à sa fille Marguerite de Siregand outre les 6.000 livres qu'il lui a données en la mariant avec Jérôme de Roquemaurel, coseigneur d'Ustou, par contrat du 15 juin 1614 ; 1.100 livres à sa fille Gabrielle de Siregand outre les 7.000 livres qu'elle a eu dans son contrat de mariage avec Octavien de Roquemaurel, seigneur de Soueix, par contrat du *15* (25) février 1622 ; 1.100 livres à son autre fille Lucrèce de Siregand outre les 7.000 livres qu'il lui a constitués en la mariant avec Jacques de Solan, seigneur de Goutevernisse, par contrat du 6 février 1627 ; instituant héritier universel Jean Pierre de Siregand, son fils et de feue Georgette de Sers, sa femme, avec substitution à ses dites filles, exécuteurs Jean de Sers, seigneur d'Aulix et Bernard de Cabalby, sieur de Pontaud et de Montardit, ses beaux-frères[2550].
Il avait épousé, par contrat du 7 janvier 1601, à Sieurac, **Georgette de SERS**, fille de François de SERS, seigneur d'Aulix, et d'Isabelle de FAUDOAS, sa seconde épouse, étaient présents Jean de Siregand, prêtre de Seix, Alexandre de Siregand dit de La Molle, Jean de Sers, seigneur de Castéra[2551]. Elle mourut avant le 3 octobre 1636, date du testament de son mari.
Ils eurent :

7.1 Jean-Pierre de SIREGAND, qui suit.

7.2 Marguerite de SIREGAND. Elle épousa, par contrat des 13 et 15 juin 1614, en la maison de son père à Artigaude (en Seix) **Girons (alias Jérôme) de ROQUEMAUREL,** seigneur d'Ustou**,** fils de feu noble Octavien de ROQUEMAUREL, seigneur d'Ustou et de Catherine de BORDES[2552], d'où postérité.

7.3 Gabrielle de SIREGAND d'Artigaude. Etant veuve, elle fit son testament le 21 décembre 1665, au château de Montégut, disant avoir donné 2.000 livres à sa fille Lucrèce de Roquemaurel par les pactes de mariage avec Pierre Jean de Faudoas, seigneur de Séguenville ; Jean de Roquemaurel, son fils, reçut les légitimes de Marie Cécile et de Marguerite de Roquemaurel, ses filles, elle institua héritier universel Jean de Roquemaurel, son fils[2553].
Elle avait épousé, par contrat du 25 février 1622, **Octavien de ROQUEMAUREL**, coseigneur de Soueix, fils de feu Marc-Antoine de ROQUEMAUREL, coseigneur de Soueix, et de Paule d'USTOU, elle était dotée de 7.000 livres[2554].

7.4 Lucrèce de SIREGAND. Elle mourut avant le 16 mars 1659, date d'un accord entre Hercule de Solan, seigneur de Saboulies et de Balaguères, comme fils de feu

[2550] BnF P.O 2709
[2551] BnF P.O 2709 qui dit, par erreur que la mère de Georgette de Sers était Marie de Voisins, 1ère épouse de François de Sers, voir *Famille de Sers.*
[2552] BnF Fr 32298
[2553] AD.Ariège 5 E 7260 Saint-Girons
[2554] AD.HG Reg. Ins 22

Jean Jacques de Solan, seigneur de Saboulies et comme héritier de feue Lucrèce de Siregand, sa mère, d'une part, et Joseph de Solan, sieur d'Alos, d'autre part[2555].
Elle avait épousé, par contrat du 6 février 1627, à Saint-Lizier, **Jean Jacques de SOLAN**, seigneur de Goutevernisse, fils de Jean de SOLAN, seigneur de Saboulies et de Goutevernisse, et de feue Jeanne d'ORBESSAN (sa seconde épouse), elle était dotée de 7.000 livres[2556], d'où postérité.

VII Jean-Pierre de SIREGAND, seigneur de Vic (en 1622) vicomte d'Ercé, seigneur d'Aulus, Castelnau-Picampeau, du chef de sa femme.
Il fit son testament le 22 février 1651, faisant ses légataires ses enfants Alexandre, Roger, Louis, Georgette, Marthe, Gabrielle de Siregand et instituant héritier universel son fils aîné Gaston de Siregand, il donna l'administration de leurs personnes et de leurs biens à Andrée de Noé, sa femme et supplia messires Charles de La Tour, seigneur de Lieux et Octavien de Roquemaurel, seigneur de Montégut, ses beaux-frères, de la conseiller dans cette administration[2557]. Il est dit feu, en 1680, dans un acte mentionnant son testament et sa fille Marthe de Siregand qui a épousé Henri de Barrau, seigneur de Montégut de Bourjac[2558].
Il avait épousé, par contrat du 13 juillet 1633, à Noé, **Andrée de NOE**, fille d'Urbain de NOE, seigneur et baron de Noé, Lisle, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, sénéchal et gouverneur au pays d'Aure, et de Marie de MAULEON, dotée de 16.000 livres, payables dans 20 ans ; lui, reçutaussi 16.000 livres et 1.000 livres de pension annuelle[2559]. Andrée de Noé vivait le 22 février 1651(supra).
Ils eurent 10 enfants dont 9 sont cités par Jules Villain:

8.1 Jean Pierre Gaston de SIREGAND, qui suit.

8.2 Alexandre de SIREGAND. Il fut maintenu noble le 30 novembre 1692[2560].
Il est confondu avec Alexandre de Siregand, sieur de Castelnau, baron d'Ercé, capitaine de chevau-légers, qui mourut au Fousseret, le 18 janvier 1681, dans la maison où habitait le vicomte d'Ercé, son frère, et fut enseveli le lendemain dans l'église de Castelnau[2561].

8.3 Louis de SIREGAND de Polastron, capitaine au régiment du Roi Infanterie, né le 14 mai 1647, il fut tué à la bataille de *Senef*[2562].

8.4 Roger de SIREGAND d'Ercé, seigneur baron de Sariac. Né le 21 juin 1649, il fut capitaine au régiment de Normandie Infanterie; il fut maintenu noble le 30 novembre

[2555] BnF Carré d'Hozier 525
[2556] BnF Carré d'Hozier 525
[2557] Le contrat est indiqué par Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1349, la teneur du testament est indiquée par Maurice Vuillier.
[2558] AD Ariège 5 E 7231 (206)
[2559] AD.HG 3 E 166694 Noé
[2560] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1349 qui le prénomme Alexandre Roger le confondant en partie avec Roger.
[2561] RP. du Fousseret.
[2562] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1349

1697[2563]. Le 4 septembre 1698, il assista au contrat de mariage d'Henry de La Salle du Verger, seigneur de La Salle Loupian, et de Marie de La Tour[2564].
Il épousa, à Cambrai, **Marie Marguerite Rose de WINGLES**, fille d'Antoine de Wingles, seigneur de Moeuvres, Naves, Rotimon et Aussure, et de Marie de Dion[2565].

8.5 Georgette de SIREGAND. Elle assista, le 4 septembre 1698, au contrat de mariage d'Henry de La Salle du Verger, seigneur de La Salle Loupian, et de Marie de La Tour, cité supra.
Elle avait épousé, par contrat du 26 juin 1658, **Antoine de VERGES**, sieur du Plan, fils aîné de feu Arnaud Guilhem de VERGES et de Jeanne de LAUR, demoiselle du Plan[2566] . Antoine de Vergès de La Salle *(alias de La Salle de Vergès alias du Verger)*, fit son testament le 3 mai 1693, nommant sa femme et ses 3 fils[2567]. Il mourut avant le 15 mars 1698, date à laquelle, Georgette de Siregand donna tous ses biens, sauf 1.000 livres, à son fils Henry de La Salle du Verger, seigneur de La Salle, en faveur de son mariage avec Marie de La Tour[2568].

8.6 Marie de SIREGAND. Elle épousa, vers 1660, selon Jules Villain, **Antoine de MEDRANO**, baron de La Bassière et de Maumusson en Armagnac, fils d'Antoine de MEDRANO, seigneur de Maumusson et de La Bassière.

8.7 Marthe de SIREGAND. Née le 21 juin 1649, elle vivait, veuve, en 1697, date d'une action en justice[2569].
Elle avait épousé, par contrat du 18 février 1667, **Henri de BARRAU**, seigneur de Montégut, Bourgeac, Samouilhan, Fustignac, Esparron et Sainte-Rame, fils de Jean-Pierre de BARRAU, seigneur de Montégut, Fustignac, Sainte-Rame, Esparron, et de Marie de GENIBROUSSE[2570]. Henri de Barrau fit son testament, le 8 avril 1692, nommant 6 enfants[2571]

8.8Gabrielle de SIREGAND. Elle était religieuse à Salenques le 9 juin 1662[2572].

8.9 Cécile de SIREGAND. Reçue religieuse, en 1680, au monastère de Fabas, elle fit son testament le 20 mai 1686, faisant une donation à Pierre de Siregand d'Ercé, seigneur d'Aulus, Castelnau et Polastron, son frère[2573].

[2563] BnF Fr 32297
[2564] AD.HG 3 E 20388 Le Fousseret
[2565] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1349
[2566] BnF Fr 32297
[2567] BnF Fr 32298
[2568] AD.HG 3 E 20388 Le Fousseret
[2569] AD.HG 3 E 20388 Le Fousseret
[2570] BnF Fr 32298
[2571] BnF Fr 32298.
[2572] AD.Ariège 5 E 5299 Daumazan
[2573] AD.HG 3 E 23445 Aurignac

Dans cette branche, les degrés qui suivent sont indiqués pour mémoire, avec quelques compléments et corrections sur ce qui est écrit par Jules Villain.

VIII Jean Pierre Gaston de SIREGAND, vicomte d'Ercé, baron de Castelnau, seigneur de Polastron. Né à Ercé le 4 mars 1640, il fut maintenu noble le 7 février 1667[2574]. Il fut nommé sénéchal et gouverneur du Nébouzan le, 30 mars 1695. Il mourut le 12 septembre 1709[2575].
Il avait épousé, par contrat du 4 janvier 1665, **Anne Marie** (alias Marie Anne) **de ROCHECHOUART**, fille de Jean-François de ROCHECHOUART, comte de Clermont, Solan, Lescure, de Labarthe, Aureville, maréchal des camps et armées du Roi, et de Jeanne de FOIX de Rabat[2576]. Elle mourut, ab intestat, avant le 30 juin 1710 (laissant Jean-François, Roger, Philippe, Andrée, Rose…[2577])
Ils eurent 9 enfants, vivant lors du décès d'Anne-Marie de Rochechouart ***(dont une partie marqués de *),*** dont 2 religieuses à Salenques et 3 religieuses à Sainte-Croix, Jules Villain en nomme 10:

9.1Jean François Gaston de SIREGAND*, qui suit.

9.2 Roger de SIREGAND*, dit l'abbé d'Ercé. Né le 4 août 1675, il vivait en 1712,

9.3 Louis de SIREGAND. Né le 6 août 1678, il fut prêtre.

9.4 Philippe de SIREGAND*, seigneur de Castillon *(Castelnau ?)*, baron d'Ercé. Né le 10 juillet 1681, il était capitaine de dragons au régiment de Guyenne en 1710 et mourut en Flandre en 1746.

9.5 Urbaine Andrée* de SIREGAND. Née le 1er novembre 1666, elle vivait le 4 septembre 1732. Elle avait épousé, par contrat filiatif du 9 mai 1697, **Pierre Gaston d'ORBESSAN,** seigneur de Labatut, du Pouy de Touges, alors capitaine d'une compagnie de dragons du comte de Poitiers, fils de Jean François d'ORBESSAN, seigneur de Latour, Lissac et Labatut, et d'Anne de VENDÔMOIS, veuf de Marie de SAINT-FELIX, d'où postérité.

9.6 Jeanne Rose* de SIREGAND. Elle mourut avant le 21 juillet 1711. Elle avait épousé, par contrat du 10 juillet 1703, **Marc Antoine de MERITENS**, seigneur de Montégut, Argein, dite par Maurice Vuillier (descendant de cette famille), fils de Guy de MERITENS, seigneur de Montégut, et d'Anne du POUY de SACERE

9.7 Marguerite de SIREGAND. Née le 20 mars 1671, elle aurait été *abbesse* (?) de Salenques.

[2574] BnF Fr 32297
[2575] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1350
[2576] Preuves de noblesse
[2577] AD.HG 3 E 20389 Le Fousseret

9.8 Gabrielle de SIREGAND. Elle aurait été *abbesse* (?) de Salenques.

9.9 Anne de SIREGAND. Elle fut baptisée le 1er juin 1680.

9.10 Georgette Henriette de SIREGAND. En 1700, elle donna à son frère aîné François de Siregand, seigneur vicomte d'Aulus, tous les biens reçus par le décès de sa mère.

9.11 Marie Marguerite de SIREGAND.
Ses parents résidant au Fousseret (Haute-Garonne), elle y naquit le 26 janvier 1684, fut ondoyée en danger de mort, et y fut baptisée le 3 février suivant[2578].

IX Jean François Gaston de SIREGAND, comte d'Ercé, vicomte d'Aulus, baron de Castelnau. Il fut gouverneur et sénéchal du pays de Nébouzan. Né le 6 février 1673, il mourut le 14 septembre 1717.
Il avait épousé, par contrat du 3 juin 1700, **Catherine de LA ROCHE-GENSAC**, fille de Gilles Gervais de La Roche, marquis de Gensac, et de Marguerite de Fleyres.
Ils eurent un fils Jean Pierre Gaston de Siregand, qui suit et 2 filles.

X Jean Pierre Gaston de SIREGAND, comte d'Ercé, vicomte de Couserans et d'Aulus, baron de Castelnau. Il fut gouverneur et sénéchal du pays de Nébouzan. Né le 23 janvier 1702, il mourut le 14 avril 1755[2579].
Il avait épousé, par contrat du 7 août 1723, **Jeanne Marie de LA BARTHE**, fille de François de LA BARTHE, chevalier, baron de Lahage(?) et d'Anne d'ESCODECA de BOISSE
Ils eurent 10 enfants dont Jean François Gaston de Siregand qui continua le lignage.

II-2
Sieurs de Ségalas

L'auteur de cette branche, Pierre de Siregand, était fils de Jean de Siregand et de Françoise de Cabalby.

VII Pierre de SIREGAND, sieur de Ségalas, écuyer de Seix.
Il fut cité le 8 mars 1656, dans un acte mentionnant que Maximilien de Cabalby lui avait cédé une obligation de 80 livres[2580]. En 1672, habitant Seix, il délaissa des biens à Jean Louis de Martres, seigneur de Lafitte, coseigneur du Plan, fils de feu Jean Bertrand de Martres[2581].
Il avait épousé, par contrat du 14 juillet 1638, **Marie de SAINT-JEAN** (de COMMINGES) de Pointis, fille de François de SAINT-JEAN (de COMMINGES), seigneur et baron de

[2578] RP. du Fousseret.
[2579] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1350, pour tout ce qui le concerne.
[2580] Abbé Samiac
[2581] AD.HG 3 E 16202

Pointis, et de Marie d'AMORIE, dotée de 8.000 livres[2582]. Le 24 octobre 1653, ils reconnurent avoir reçu 3.500 livres de François de Saint-Jean de Comminges[2583].
Ils eurent:

8.1 Marie de SIREGAND, de Seix, *(elle aurait épousé Joseph de Siregand, seigneur de Besset, d'où une fille Françoise de Siregand de Besset qui épousa, en 1712, Joseph Dougnac de Saint-Marin, ce qui est impossible chronologiquement, c'est probablement elle qui épousa Joseph de Siregand, sieur de Vincaret)*, elle fut héritière de feue Gabrielle sa sœur, le 4 mars 1703[2584].

8.2 Paul de SIREGAND, sieur de Ségalas qui suit.

8.3 Gabrielle de SIREGAND. Elle mourut avant le 4 mars 1703, ayant institué héritière sa sœur Marie[2585].

VIII Paul de SIREGAND, sieur de Ségalas.
Né vers 1640, le 2 janvier 1696 il reconnut avoir reçu 5.000 livres de son épouse Anne du Faur puis, le 25 novembre 1696, il reconnut à son épouse Anne du Faur les biens reçus d'Isabeau du Faur, sa tante[2586]. Le 13 juillet 1704 il fut témoin à Seix[2587] puis le 9 septembre 1708 Anne du Faur, sa femme, afferma des biens[2588].
Il avait épousé **Anne du FAUR**, *(à rapprocher de Marie de Siregand qui épousa Pierre Barat d'où Marie Barat qui épousa par contrat du 25 septembre1700 noble Bernard du Faur.)*
Ils sont peut-être les parents de :

IX Joseph de SIREGAND, *(sieur de Ségalas ?)*
Il épousa, par contrat du 25 mars 1715, insinué le 2 avril 1715, **Jeanne d'ARAGON**, dotée de 2.000 livres[2589].
Ils sont probablement les parents de Joseph de Siregand, sieur de Ségalas, qui suit.

X Joseph de SIREGAND, sieur de Ségalas, habitant Seix. Né vers 1720, lui ou mieux son présumé père, habitant Seix le 16 août 1733[2590], fut témoin à l'inhumation de Joseph de Siregand, sieur de Besset le 26 novembre 1739[2591] *(ce qui montre bien qu'il y avait deux homonymes vivant à la même époque, ayant des liens étroits, il est également cité le 15 juin 1749 avec Alexis de Siregand, sieur de Besset)*.

[2582] AD.*HG* (Ariège) 13 J 103
[2583] AD.*HG* (Ariège ?) 13 J 4
[2584] AD.Ariège 5 E 7236 Saint-Girons
[2585] AD. Ariège 5 E 7236 Saint-Girons.
[2586] AD.Ariège 5 E 7268 Saint-Girons
[2587] Abbé Samiac
[2588] AD.Ariège 5 E 7237 Saint-Girons
[2589] AD.Ariège 2 C 919
[2590] AD. Ariège 3 E 5503 Ustou
[2591] R.P. Seix

Il fit son testament le 13 septembre 1775 (ouvert le 5 avril 1778), nommant son épouse, disant qu'il avait un fils, sans postérité alors, donc que l'on peut supposer relativement jeune, auquel, faute d'héritier, il substitua Jean Joseph de Siregand, puis Marguerite Angélique de Siregand, puis Claire Charlotte de Siregand, disant avoir épousé **Anne COUMES**[2592].
Ils eurent :

11.1 N…de Siregand, fils aîné
11.2 probablement Jean Joseph de Siregand.
11.3 probablement Marguerite Angélique de Siregand.
11.4 probablement Claire Charlotte de Siregand.

II-3
Sieurs de Besset

L'auteur de cette branche, Michel de Siregand, était le troisième fils de Gabriel de Siregand et d'Anne de Castéras.

VI Michel de SIREGAND, sieur de Besset (hameau, en la paroisse d'Ercé, à 2 km d'Ercé, à 7 km de Seix.),
Il fut cité, à Seix, en 1617, avec les héritiers de *Gaspard* de Siregand ; en 1662, il fit un accord relatif aux biens de feu Paul de Vendômois, frère de sa femme Raymonde de Vendômois, dont Alexis de Siregand, sieur de Besset était l'héritier, Philippe et Pierre de Besset étaient les frères d'Alexis, Jeanne et Raymonde de Siregand, ses sœurs[2593].
Il avait épousé, par contrat du 7 (alias 16) janvier 1625, **Raymonde de VENDÔMOIS**, fille de feu Paul de VENDÔMOIS, seigneur de la Fitte, et de Jeanne du VERNET, dotée de 1.500 livres[2594]. Elle mourut avant 1662 (supra.)
Ils eurent :

7.1Alexis de SIREGAND, sieur de Besset, qui suit.

7.2 Philippe de SIREGAND, sieur de *Clotemaure* (?) Il mourut avant 1er octobre 1651, par déduction..

7.3 Jeanne de SIREGAND, citée en 1662.

7.4Raymonde de SIREGAND, citée en 1662.

7.5 Marguerite de SIREGAND. Elle épousa **Jean** alias **Jacques TATAREAU**, notaire à Argein, qualifié noble, lequel fit son testament le 14 septembre 1664, instituant héritière universelle sa femme laquelle fit son testament le même jour, faisant des legs à son frère Alexis de Siregand, à Marguerite de Siregand, sa filleule, fille dudit Alexis, voulait que Raymonde de Siregand ait un cotillon de cadix ; elle

[2592] AD.Ariège 2 C 928 Saint-Girons
[2593] AD.HG 3 E 26216 Saleich
[2594] AD.HG 3 E 26200 Saleich

institua héritier universel son mari[2595]. Jacques Tatareau mourut avant le 20 novembre 1676, date d'une procuration de Marguerite de Siregand, veuve, à son frère Alexis de Siregand[2596].

JulesVillain dit que Michel de Siregand était le père de Jean de Siregand Besset or, l'accord de 1662 entre Michel de Siregand et sa femme Raymonde de Vendômois ne le mentionne pas alors que les autres enfants sont nommés, Alexis paraît être l'aîné.

VII Alexis de SIREGAND, sieur de Besset.
Il habitait Seix. Il fut cité le 1er octobre 1651 ; puis, en 1660, Jean de Tersac, sieur de Comanie, faisant pour Pierre de Tersac de Montberaud, bailla à ferme des terres à Joseph de Siregand, sieur de *Juncaret*, à Michel de Siregand, sieur de Besset et à Paul de Bordes, marchand de Saint-Girons[2597]. En 1667, il vendit une terre à Hercule de Solan, seigneur de Saboulies et de Balaguères[2598]. Le 20 décembre 1676, il reçut 600 livres de la constitution dotale de sa sœur Marguerite de Siregand, veuve de Jacques Tatareau, laquelle Marguerite lui avait donné une procuration[2599]. Le 10 septembre 1689, Marguerite et Marie de Siregand, sœurs, filles d'Alexis de Siregand, sieur de Besset et de Germaine Estaque cèdèrent à François d'Anglade, receveur des décimes du Couserans, 500 livres en exécution du testament de feu M. Michel Estaque[2600].
Il avait épousé **Germaine ESTAQUE**, qui vivait le 10 septembre 1689. (supra.)
Des enfants mentionnés, mais non prénommés, figurent dans le testament de N…*(Marie, nommée par erreur Anne dans la Généalogie Vendômois)* de Vendômois en 1683, ce testament mentionna Alexis sieur de Siregand et les enfants de celui-ci son neveu[2601]; ses filles Marguerite et Marie de Siregand sont citées le 10 septembre 1689, comme dit supra.
Ils eurent :

8.1 Marguerite de SIREGAND.

8.2 Marie de SIREGAND.

8.3 un garçon ou des garçons qui assura (assurèrent) la descendance. *Ce pourrait être Jean qui épousa Raymonde Anne de Tersac, lui-même père de Joseph qui épousa Marie de Cabalby, ceux-ci parents d'Alexis, lui-même sans postérité légitime, Alexis est nommé dans le testament de Joseph son père, il est par ailleurs l'oncle de Jacques Dougnac, donc il est le frère de Françoise (alias Anne) qui épousa Joseph Dougnac ; ce pourrait être directement Joseph à condition que son père Alexis se soit marié après 1655 et que Joseph se soit marié très tardivement mais on aurait alors un*

[2595] AD.Ariège 3 E 304 Sainte-Croix
[2596] AD.HG 3 E 15473 Montesquieu-Volvestre
[2597] AD.HG 3 E 16026 Cazères
[2598] AD.Ariège 5 E 7455
[2599] AD.HG 3 E 15473 Montesquieu-Volvestre
[2600] AD.Ariège 5 E 7235 Saint-Girons
[2601] AD.HG 3 E 16196 Plan-Volvestre

problème avec le mariage de sa sœur Françoise. L'hypothèse est donc qu'Alexis de Siregand est père de Jean, lui-même père de Joseph.

VIII Jean de SIREGAND Besset.
Il épousa **Raymonde Anne de TERSAC**[2602] *(probablement de la famille dite Faydit de Terssac.)*
Ils eurent :

9.1 Joseph de SIREGAND, qui suit.

9.2 Philippe Alexis de SIREGAND.
Il épousa **Raymonde-Anne de CABALBY** d'Alas *(inconnue dans la généalogie de cette famille)*, d'où Louis Jean de SIREGAND, chevalier de Besset, mort en 1749[2603].

9.3 Françoise *(alias Anne de Siregand, dame de Besset dans la preuve du 26 avril 1757, dans les autres preuves elle est nommée Françoise de Siregand, sans mention de Besset)* **de SIREGAND** de Besset.
Elle est citée, veuve, le 22 octobre 1726, avec Pey Dougnac, frère utérin de son mari[2604], puis le 8 février 1735, son fils noble Jacques Dougnac, sieur de Saint-Martin de Bouzigues, habitant Oust étant sur le point de partir au service du Roi la fit héritière universelle[2605]. Jacques Dougnac, sieur de Saint-Martin de Bouzigues épousa par contrat du 26 avril 1757 Marie de Roquelaure de Villepinte, il reçut une donation par les mains d'Alexis de Siregand, de tous les biens de Claire Dougnac sœur futur époux, d'une valeur de 1.200 livres[2606].
Françoise de SIREGAND, avait épousé, en novembre 1712, **Joseph DOUGNAC**, sieur de Saint-Martin[2607]. Il mourut avant le 22 octobre 1726, il était fils de Pierre DOUGNAC, capitaine au régiment d'Anjou, et de Marie d'ARAGON (Chaix d'Est-Ange); *Françoise de Siregand est dite fille de Joseph de Siregand de Besset et de Marie de Siregand de Seix, ce qui n'est pas possible chronologiquement, nous l'avons vu.*

IX Joseph de SIREGAND, sieur de Besset.
Le 19 mai 1698, il fut témoin d'une procuration de Marc Antoine de Faudoas, seigneur de Fréchet, à Jean de Faudoas, seigneur de Sérillac, son frère[2608]. Le 4 octobre 1701, il fut témoin à un testament, il signa Besset[2609]. Il fut témoin, à Seix, le 16 septembre 1722[2610]. Le

[2602] Maurice Vuillier, indiquant que c'était une hypothèse.
[2603] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2604] AD.Ariège 5 E 5423 Saint-Girons
[2605] AD.Ariège 5 E 7253 Saint-Girons
[2606] AD.Ariège B 94; Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables* indique le mariage
[2607] Maurice Vuillier, se référant à Gustave Chaix d'Est-Ange, lequel ne mentionne pas cette donnée.
[2608] Ledru, *Maison de Faodoas*
[2609] Abbé Samiac
[2610] Abbé Samiac

10 janvier 1732, habitant Seix, il était en procès contre Alexandre Laporte, bourgeois d'Ustou[2611]. Il testa le 3 novembre 1739, nommant ses enfants : Alexis, fils aîné, Marie, Joseph, deuxième fils, Jean, son troisième fils, Marie de Cabalby sa femme[2612]. Joseph de Siregand mourut le 26 novembre 1739, âgé de 67 ans, furent témoins : Octavien de Cabalby, seigneur d'Esplas et Joseph de Siregand, sieur de Ségalas[2613].
Il avait épousé, par contrat du 21 juillet 1711, **Marie de CABALBY**, fille de Maximilien de CABALBY, vicomte d'Alos et de Françoise de SABATTE[2614].
Ils eurent :

10.1 Marie de SIREGAND *(citée la première.)*

10.2° Alexis de SIREGAND, qui suit.

10.3 Joseph de SIREGAND.

10.4 Jean de SIREGAND.

IX Alexis de SIREGAND, sieur de Besset**.**
Il fut garde du Roi, il fut cité le 15 juin 1749 avec Joseph de Siregand, sieur de Ségalas[2615]. Il fut cité, comme neveu de Françoise de Cabalby d'Alos le 15 novembre 1752[2616], *(ce qui indique bien ses parents, il est donc fils de Joseph et de Marie de Cabalby.)* Il testa le 15 novembre 1778, instituant héritier général son neveu noble François Dougnac de Saint-Martin, de Montesquieu Volvestre, disant avoir une fille naturelle *Madelin (Madelon ? Madeleine ?)* BESSET[2617].
Il avait épousé *(tard, il est garde du corps du roi, sans fortune),* le 27 novembre 1759, **Rose *FAYDIT* de TERSSAC**, *(née le 7 novembre 1715 à Montesquieu Avantès, décédée le 13 mai 1786, elle se maria à 44 ans ce qui explique l'absence de descendance),* fille de Jean Georges *FAYDIT* de TERSSAC, sieur de Comanies, et de Anne de CASTERAS[2618].
Les preuves concernant Jean de Siregand Besset qui épousa Raymonde Anne de TERSAC n'ont pas été trouvées ni celle concernant Philippe Alexis de Siregand qui épousa Raymonde de Cabalby d'Alas ni celles concernant Louis Jean de Siregand, chevalier de Besset, qui mourut en 1749[2619]. Ces preuves permettraient de compléter cette branche et de lever les incertitudes. Les R.P d'Ercé (dont Besset relève) et de Seix où cette famille habitait pourraient apporter des réponses.

[2611] AD.Ariège B 157
[2612] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[2613] R.P. Seix
[2614] *Famille de Cabalby*
[2615] AD.Ariège 5 E 5506 Ustou
[2616] AD.Ariège 5 E 5508 Ustou
[2617] AD.Ariège 2 C 927 Saint-Girons
[2618] Maurice Vuillier, produisant AD.Ariège, sans n°.
[2619] Maurice Vuillier, ne produisant pas les preuves.

III
Personnes isolées

Jeanne de Siregand, citée en 1612, avait épousé en 1ères noces Jacques Dougnac ; en secondes noces dès 1609 André Vingt, marchand de Cazères[2620]

Marie de Siregand, qui avait épousé Arnaud Cours, est citée le 6 juillet avec Michel de Siregand, sieur de Besset et feue Françoise de Siregand[2621] .

Junissant(?) de Siregand, écuyer, fut témoin le 10 mars 1637 au contrat de mariage d'Etienne de Cabalby, seigneur et baron de Montfaucon, et de Françoise de Hunaud[2622].

Jean Durand, de Saint-Girons marié à Jeanne Sirgant, cité le 18 août 1639[2623]

Isabeau de Siregand, était veuve de Jean Paul *Gayton* de Moncla, le 11 avril 1645[2624]

Marie de Siregand épousa par contrat du 12 juin 1647 Pierre Barat, de Suis[2625] (Seix) ; on trouve ensuite Marie de Barat fille de feu Pierre Barat et de Marie de Siregand, de Seix, qui épouse par contrat du 25 septembre 1700 noble Bernard du Faur[2626].

Laurens Sirgant, praticien de Seix, fils de feu Jean Sirgant, marchand de Seix et de Germaine de Barat, épousa, par contrat du 13 février 1675, Germaine de Terssac, fille de Bertrand de Terssac, docteur et avocat au parlement, et de Germaine de Bordes, habitant Legerge[2627] ; puis en 1683 Laurens Sirgant, bourgeois de Seix, cité avec son beau-frère Jean de Terssac, de Legerge[2628] ; Laurens Sirgant testa le 29 novembre 1683 instituant héritier universel son fils Joseph[2629].

Jacques Sirgant qui avait épousé Jeanne Abadie, vivant à Amoilhat (*les Amillats, près de Montgeard*?) le 21 décembre 1723 ; le même jour Joseph Sirgant qui a épousé Jeanne Piquemal[2630].

noble Pierre Sirgant l'aîné habitait Saleich le 26 juin 1730, il reçut un legs de Jean de Foix, seigneur de la Mothe[2631].

[2620] AD.HG 3 E9353 Cazères
[2621] Maurice Vuillier citant un acte de Seix
[2622] AD.HG 3 E 15428 Montesquieu-Volvestre
[2623] AD.HG Reg. Ins 25
[2624] AD.HG 3 E 9373 Cazères
[2625] AD.HG 13 J 23
[2626] AD.HG Reg. Ins 33
[2627] AD.Ariège 5 E 7457
[2628] AD.Ariège 5 E 7457
[2629] AD.Ariège 5 E 7457
[2630] AD.Ariège 5 E 5423 Saint-Girons
[2631] AD.Ariège 5 E 4228 Betchat

nobles Pierre et Jean Sirgant habitent Saleich en 1732, sont cités avec Jean de Foix fils de feu Joseph de Foix[2632].

30 janvier 1736, noble Pierre Sirgant de Lomaire (Lamourère ?) et noble François de Siregand de Lancier (?), son fils, habitant Suis[2633]

15 mars 1739 et 6 mai 1741, Marguerite de Sirgant veuve de Garin Dantras, habite Lacourt[2634]

15 juillet 1742, noble Pierre de Sirgant, habitant du château de Bartère, prête son nom à la prière de Catherine et Marie de Barat sœurs, habitant Seix [2635]; à rapprocher de Marie de Sirgant qui épousa en 1647 Pierre Barat.
27 octobre 1743, noble Pierre de Sirgant, habitant Bartère, donna un acompte à la constitution de dot de Marguerite de Sirgant qui a épousé Jean Boué, reçu par Ferréol Anouilh, beau-fils de feu noble Jean Sirgant, comme mari de Marie de Sirgant, habitant Lacave[2636].
1752, oble. Jean de Sirgant, habitant Lacave, fit une donation à Marion de Sirgant, sa fille, épouse de Ferréol Anouilh, à charge de donner 250 livres à Louis Sirgant, fils, pour ses droits légitimaires[2637]
Pierre de Sirgant appartient probablement à la branche des sieurs de La Mourère et de Vincaret

Elisabeth de Sirgant qui avait épousé François Mare, habite Alos le 5 avril 1745[2638]
16 juin 1750, Juan de Cours, fils d'Arnaud de Cours et de Marie de Sirgant d'Ercé ,morts tous deux, fit son testament *(on a trouvé Marie de Sirgant qui a épousé Arnaud Cours dès 1617, Juan de Cours ne peut donc être leurs fils, il doit y avoir une homonymie)*

26 novembre 1764, noble Joseph de Siregand, habitant Sentenac, filleul de Françoise de Cabalby d'Esplas, veuve de Tiburce Maximilien de Binos fit un legs à dame Jeanne de Sirgand, épouse de messire de Grenier, habitant Fabas[2639]

1816, Peyronne Sirgant est veuve de Jean Fransingues, habite Salies

Jules Villain ajoute également *(fin 17ème siècle)*, dans la généalogie Cabalby, Auguste de Siregand, vicomte d'Ercé qui épousa Marguerite de Cabalby, fille d'Octavien et de Marguerite de Lort[2640].

[2632] AD.HG 3 E 26074 Salies
[2633] AD.HG 3 E 17662 Rieux
[2634] AD.Ariège E 690 Saint-Girons
[2635] AD.Ariège 5 E 4406 Ustou
[2636] AD.HG 3 E 15590 Saint-Christaud
[2637] AD.Ariège B 90
[2638] AD.Ariège 5 E 5506 Ustou
[2639] AD.HG 3 E 24955 Saint-Gaudens 243
[2640] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1379

Famille de VARAGNE

I Première branche **p.384**

II Deuxième branche **p.388**

III Troisième branche **p.390**

III-1 Seigneurs de Gardouch **p.390**

III-2 Seigneurs de Fajac **p.415**

IV Personnes isolées **p.419**

Les membres de cette famille étaient connus à l'origine avec les appellations de Varagne (*Baraigne)*, Gardouch ou Baziège (*Vasiège)*, le nom de Varagne prévalut ensuite (toutefois F.Bluche, *Les Pages de la Grande Ecurie,* et G. d'Aviau de Ternay, *Les Pages des Ecuries du Roi, des Reines et des Dauphines,* utilisent l'orthographe Baraigne.)
Cette famille tenait à l'origine un grand territoire essentiellement en Lauragais, à l'Est Sud Est de Toulouse, qui s'étendait jusqu'aux portes de Toulouse. Ses fiefs ultérieurs sont reportés dans la carte simplifiée ci-jointe (par André Navelle.)

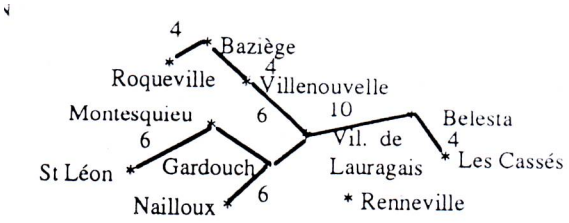

Une généalogie a été établie en 1769 par Gastelier de La Tour, *Histoire de la Maison de Varagne,* une autre par La Chesnaye-Desbois[2641], La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Toulouse,* indique quelques degrés, André Navelle a complété et corrigé *Histoire de la Maison de Varagne,* Maurice Vuillier y a ajouté des données.
Le document qui suit complète et corrige cette généalogie.

Cette famille portait : « D'or à la croix de sable » alias « d'azur à une croix d'or chargée d'une croix de sable[2642]. »

Selon André Navelle suivant en partie La Chesnaye-Desbois, les trois branches principales avaient pour origine trois frères qui vivaient au 12ème siècle, le 4ème frère était Bernard du Fossat. Les deux premières branches s'éteignirent rapidement, la 3ème s'éteignit au 19ème siècle.

I N…eut trois fils :

2.1 Bernard Guillaume, dont la descendance fut connue sous l'appellation de BAZIEGE ou de VARAGNE, parfois de GARDOUCH

2.2 Guillaume, dont la descendance fut connue sous l'appellation de VARAGNE ou de GARDOUCH.

2.3 Bernard, dont la descendance fut connue sous l'appellation de VARAGNE ou BAZIEGE, puis le nom de VARAGNE prévalut.

Baziège, est situé à 3 km de Montgiscard (Haute-Garonne)

[2641] La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*
[2642] La Roque, *op.cit. ;* André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,,* X, pp.180-191

Gardouch, est situé à 2 km de Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne)

I
Première branche

Cette généalogie, que nous reproduisons, repose sur des hypothèses, au moins pour les 3 premiers degrés.

II Bernard Guillaume, seigneur de BAZIEGE. Cité de 1130 à 1157[2643].
Il avaitépousé Jordane, citée en 1155.
Ils eurent :

3.1 Guillaume Arnaud, **seigneur de BAZIEGE**, qui suit.

3.2 Bernard Guillaume de ***VARAGNE,*** religieux de Grand Selve (à 4 km de Toulouse) en 1205.

3.3 Pierre de *VARAGNE*, moine de Grand Selve en 1167-1175.

3.4 Bernard de *VARAGNE*, sous-prieur de Grand Selve en 1168-1206.

3.5 Guillaume de *VARAGNE.*

3.6 Odon de *VARAGNE*, cité de 1168 à 1185.

III Guillaume Arnaud, seigneur de BAZIEGE, cité de 1167 à 1206.
D'une alliance inconnue il eut :

4.1 Arnaud, coseigneur de BAZIEGE, qui suit.

4.2 Hugon de *VARAGNE.*

4.3 Raymond de *BAZIEGE*, coseigneur de Gardouch, cité en 1217.

4.4 Bernard de *BAZIEGE* dit de Gardouch.

4.5 Guillaume de *VARAGNE*, cité jusqu'en 1224.
D'une alliance inconnue il eut :

A- **Gaufrid de *VARAGNE*,** il était connétable et gouverneur de Carcassonne en 1269 et en 1287

B- **Florent de *VARAGNE***, chevalier, amiral de la flotte pour la 5ème croisade en 1248, cité jusqu'en 1271.

[2643] Les dates sont indiquées par André Navelle, *op.cit.,* X, p.181, comme pour les autres personnes des degrés II et III

IV Arnaud, coseigneur de BAZIEGE, de Gardouch.
Il épousa N… *(ce serait lui qui aurait épousé en secondes noces Astorgue, selon La Chesnaye-Desbois, en fait Astorgue est la femme de son homonyme de la 3ème branche.)*
Ils eurent :

5.1Bertrand de BAZIEGE, qui suit.

5.2 Guillaume de VARAGNE. C'est probablement lui qui fut cité avec son frère Bertrand de Baziège, le 12 décembre 1250, dans un bail à nouveau fief[2644].
C'est peut-être lui qui eut une fille Mathilde de VARAGNE, elle épousa Raymond Etienne HUNAUD. Elle fut condamnée à la prison, pour hérésie, du temps d'Alphonse de Poitiers, avant la mort de son époux ; elle mourut avant le 17 décembre 1271, date à laquelle son fils Raymond Etienne de Lanta, damoiseau, fils d'autre Raymond Etienne, chevalier, réclama devant le Parlement, après la mort de son père, la restitution de la dot de sa mère Mathilde, fille de Guillaume de Varagne[2645].

On a ensuite une confusion entre trois Bertrand successifs, Maurice Vuillier n'en considère qu'un alors qu'il y en eut trois, ce qui conduit à des anachronismes (on aurait eu 5 générations en près de 200 ans, ce qui est inacceptable, en fait il y en eut 7, ce qui correspond à ce qui est généralement admis, 3 générations par siècle.) André Navelle considère seulement deux Bertrand successifs ce qui conduit également à des anachronismes.

V Bertrand de BAZIEGE, coseigneur de Gardouch. Cité le 12 décembre 1250, avec son frère Guillaume dans un bail à nouveau fief, comme dit supra. Ramière de Fortanier cite un acte de 1280[2646] faisant apparaître les seigneurs de la place forte de Gardouch : Bertrand de Baziège et ses *petits-fils* Guillaume et Arnaud de Baziège, le terme *petits-fils* est une transcription erronée de neveux, terme utilisé à l'époque tant pour les neveux que pour les petits-fils, Guillaume et Arnaud étaient les fils d'Arnaud, lui-même, fils de Bertrand, et le Bertrand de Baziège, seigneur de Gardouch en 1280 est celui du degré suivant.
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Bertrand de BAZIEGE, qui suit.

6.2 Arnaud de VARAGNE, chevalier, cité en 1271[2647].
Il épousa **Condore**, ils eurent :

A- **Guillaume de BAZIEGE**, il mourut dès 1288. Le 4 février 1280, ilt fit une vente avec son frère Arnaud, lequel exigea en 1288 de Pons et Etienne de

[2644] AD.HG 2 E 1120 n°635
[2645] *Saisimentum* p.228 ; Gastelier de La Tour, *op.cit.*
[2646] Ramière de Fortanier, *Chartes de franchises du Lauragais,* p.448, n°107
[2647] Gastelier de La Tour, *op.cit.* p.13

Méritens, le droit d'arrière acapte, qu'ils lui devaient comme vassaux, à cause de la mort de son frère Guillaume, dont il était l'héritier[2648].

B- **Arnaud de BAZIEGE**, damoiseau en 1280 ; le 27 juin 1302 Arnaud de Baziège, chevalier, et Hugues de Baziège, damoiseau, coseigneur de Gardouch, donnérent en fief perpétuel à Raymond et Etienne de Méritens, cousins, une pièce de terre à Gardouch[2649]. Il mourut avant le 10 avril 1310, date de la collation d'un acte de vente de la 8ème partie de la juridiction haute et basse de Gardouch, par le procureur du Roi et les héritiers d'Arnaud de Baziège[2650]. Le 15 avril 1310, les consuls de Gardouch présentèrent le serment de fidélité à Amiel de Villar, chevalier et autre Amiel de Villar, damoiseau, son fils, coseigneurs de Gardouch, comme ayant acquis de Raymond de Verniolles et Pierre de Miramont, comme administrateurs de Bertrand de Verniolles et Pierre de Miramont, leurs fils, héritiers de feu Arnaud de Baziège, chevalier, pour des biens situés à Gardouch, qui furent autrefois à Hugues de Baziège, damoiseau, acte passé en présence de Gaillard de Varagne, damoiseau et Guillaume de Varagne[2651].

C- **Hugues de BAZIEGE**. Il fut cité le mardi après carême prenant 1267, dans une vente par Bertrand de Baziège à Etienne de Méritens, d'une pièce de terre à Gardouch, confrontant l'honneur dudit Hugues[2652]. Il épousa **Gauside de VILLAR**, fille d'Amiel de Villar, coseigneur de Gardouch, ils sont cités en 1271, ils n'eurent pas d'enfant[2653]. Il fut cité le 27 juin 1302, avec son frère Arnaud, comme dit supra. Il mourut avant avril 1310 comme dit supra.

V Bertrand de BAZIEGE, chevalier, coseigneur de Gardouch, *Ceyre* (Seyre, à 3 km de Gardouch), *Fanjaux* en Lauragais (probablement Fanjeaux). Cité de 1264, jusqu'en 1289[2654], il serait mort en 1327, selon Maurice Vuillier, ce qui est une confusion avec son fils homonyme. Le 6 octobre 1264, il acheta la terre et seigneurie de *Ceyre*[2655]*, cette terre jouxtait Esparseil (voir infra),* le mardi après le carnaval 1267, il vendit et donna à bail, du consentement de sa femme Raymonde, à Etienne de Méritens, une pièce de terre du domaine de Gardouch, confrontant les honneurs du seigneur Hugues de Varagne[2656], le même acte nommant la terre confrontant les honneurs d'Hugues de Baziège[2657]. Le 3 mars 1276,

[2648] Gastelier de La Tour, *op.cit.*
[2649] BnF Chérin n°203
[2650] AD.HG E 1413 n°125
[2651] BnF Cabinet d'Hozier n°203
[2652] BnF Chérin n°203
[2653] Gastelier de La Tour, *op.cit.*
[2654] Gastelier de La Tour, *op.cit.*
[2655] Gastelier de La Tour, *op.cit.*
[2656] B.nFChérin n°203
[2657] AD.HG 2 E 1120 n°638

Bertrand de Baziège et Etienne et Pierre Arnaud de Méritens furent mis en possession de biens dans le territoire d'Esparseil, dans le décimaire de Saint-Julien du même lieu[2658], *ce territoire était situé à Lagarde (à 6 km de Villefranche de Lauragais), autrefois La Garde du Lauragais, le point culminant du canton de Villefranche, Saint-Julien était une paroisse de Lagarde, des actes le font apparaître comme Léparseil.* Le 7 février 1288, il fut nommé dans une quittance d'oublies donnée par Arnaud de Baziège à Pons et Etienne de Méritens[2659].
Il avait épousé, avant 1267, **Raymonde de VILLAR**, fille de N…de VILLAR et N…d'ASSALIT. Elle hérita d'une partie des terres de sa maison dont elle céda une partie au couvent de Sainte-Marie de Prouille, par actes du 11 des calendes de juin 1284, en représentation des droits que Longuebrune, sa sœur, religieuse audit couvent avait à prétendre sur la succession de Guillaume Assalit, chevalier, dont Raymonde était héritière testamentaire. Le 16 des calendes de mars 1289 Raymonde, du consentement de son mari fit vente en faveur d'Orpaïs, veuve de Raymond de Durfort, damoiseau, des censives qu'elle pouvait avoir sur le château de *Fanjaux* en Lauragais[2660].
Ils eurent un fils unique:

VI Bertrand de BAZIEGE, damoiseau, coseigneur de Gardouch, *Ceyre*, *Fanjaux.*
Ayant eu des démêlés avec ses cousins Gaillard et Guillaume et Arnaud de VARAGNE, frères, il les tua *en duel* (vers 1307), *La Chesnaye-Desbois transcrit l'acte : Gaillard et Guillaume Arnaud, frères, il faut lire Gaillard, et Guillaume et Arnaud, frères.* Ceci lui valut la colère du roi Philippe le Bel, qui écrivit le 12 octobre 1308 à Jacques, roi de Majorque pour qu'il lui livre Bertrand de Baziège, ce qu'il refusa[2661].
Le 28 avril 1311, il fit une vente d'oublies et divers héritages à Pons et Etienne de Méritens[2662] ce qui indique qu'il était rentré chez lui, il serait mort en ou vers 1327[2663], il mourut dès le 21 juin 1332 (voir infra.)
D'une alliance inconnue il eut :

VII Raymond Guillaume de BAZIEGE, damoiseau, coseigneur de Gardouch, *Ceyre*, Saint-Paul de La Garde.
Le 21 juin 1332, il y eut confirmation d'un échange entre Raymond Guillaume de Baziège, d'une pièce de terre à Gardouch[2664].
Il fut cité jusqu'en 1353, date à laquelle il vendit sa portion de Gardouch à Raymond de Villette, il avait épousé Jeanne, sans postérité[2665].

[2658] AD.HG E 1413 Inventaire général historique et généalogique de la Maison de Montesquieu, 4ème liasse
[2659] BnF Chérin n°230
[2660] Gastelier de La Tour, *op.cit.*, qui ajoute qu'ils eurent un fils unique Bertrand.
[2661] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2662] BnF Cabinet d'Hozier n°230 ; AD.HG 2 E 1121 n°658
[2663] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2664] BnF Cabinet d'Hozier n°230 ; AD.HG 2 E 1121 n°675
[2665] André Navelle, *op.cit.,* X, p.181

II
Deuxième branche

La généalogie de cette branche a été établie par La Chesnaye-Desbois qui nomme Gardouch ses membres, cette généalogie a été reprise par André Navelle..
Nous la reproduisons car nous n'avons pas d'autres données.

II Guillaume de VARAGNE, coseigneur de Gardouch, Mauremont, Montgaillard, fit en juillet 1153[2666], un don à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem.
D'une alliance inconnue il eut :

III Pierre de *GARDOUCH*, coseigneur de Gardouch, Mauremont, Montgaillard, *Vénastville (?,* André Navelle écrit Villenouvelle, à 3 km de Baziège, la bastide de Villenouvelle créée vers 1269 remplaçait l'ancien bourg au nord-est de cette bastide, c'est probablement ce bourg qui était nommé *Vénastville.)*
Il serait mort vers 1225.
D'une alliance inconnue il eut :

4.1 Guillaume Pierre de *GARDOUCH*, qui suit.

4.2 Arnaud de *GARDOUCH*, chevalier hospitalier, commandeur de Saint-Michel de Lanès en 1279.

IV Guillaume Pierre de *GARDOUCH*, chevalier, fit en 1272 une donation au prieuré de Prouille.
D'une alliance inconnue il eut :

V Guillaume Pierre de *GARDOUCH*, damoiseau en 1328, coseigneur de Gardouch, seigneur de Mauremont, Montgaillard, *Venastville,*
D'une alliance inconnue il eut :

VI Sicard de *GARDOUCH*, coseigneur de Gardouch, seigneur de Mauremont, Montgaillard, *Venastville.*
Né en 1313, il vendit, en 1344, en 3 fois, des terres et fiefs de Gardouch, il mourut en 1359[2667]. André Navelle dit qu'il mourut en 1359 et qu'il était coseigneur de Gardouch en novembre 1365 (!), le confondant avec son homonyme que nous pensons être son fils.
D'une alliance inconnue, il eut :

A- **Guiraude de VARAGNE** Gardouch. Elle épousa *vers 1345* **Pons de PUYBUSQUE**, chevalier, marchand, capitoul en 1354-1355, fils de Guillaume de

[2666] Les dates sont celles indiquées par André Navelle
[2667] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*

PUYBUSQUE[2668]. Leur fils Raymond de Puybusque, aurait hérité des terres de cette branche de la famille de Varagne, ce qui n'apparaît pas dans les biens détenus par cette famille (elle tenait Mauremont et Montgaillard avant ce mariage.)

C'est peut-être lui (Sicard, dgré VI) qui fut le père de Sicard de Varagne, coseigneur de Gardouch, en effet la récurrence du prénom Sicard et l'achat du 6ème de la juridiction de Gardouch en 1360 (un an après la mort de Sicard de Gardouch, présumé père de Sicard), seraient logiques, alors que les généalogies publiées le disent, sans preuve, fils d'un Hugues de Varagne.

B- **peut-être Sicard de VARAGNE,** coseigneur de Gardouch. Né entre 1335 et 1345.
Le 6 novembre 1360, étant âgé de plus de 15 ans et de moins de 25 ans il *acheta d'* Arnaud Gautier, de Pamiers, la 6ème partie de la juridiction de Gardouch[2669], le même jour il fit une vente[2670] (*confusion avec achat ou inversement ?),* le 8 janvier 1370, il fut témoin, avec Raymond de Castillon, coseigneur de Gardouch, et Pierre de Méritens, coseigneur de Gardouch, d'un don d'Esclarmonde de Varagne, fille de feu Bernard, à son frère Izarn de Varagne, on ne mentionne pas de parenté entre Sicard et Esclarmonde et Izarn[2671] mais le 24 novembre 1365 Izarn et Sicard de Varagne étaient coseigneurs de Gardouch, ils réparent le fort de Gardouch[2672], il s'agit très probablement de ce Sicard de Varagne.
Il épousa noble **Hélène de ROGER**. Le 15 février 1378, Bertrande de Varagne, femme de Germain des Cassés, sœur de Sicard de Varagne, fit une vente pour satisfaire Héléne de Roger, veuve de son frère Sicard de Varagne[2673].
Le 19 mai 1378 Hélène de Roger vendit à *Etienne* (le prénom n'apparaît pas) de Méritens tous les droits qui lui appartenaient au lieu de Gardouch[2674].

Un acte du 18 avril 1391 dit, par erreur, que Sicard de Varagne fit une vente de certains droits et censives à Etienne de Méritens[2675], en effet un autre du même jour dit que le vendeur était Izarn de Varagne[2676].

C-**peut-être Bertrande de VARAGNE** alias de BAZIEGE, sœur de Sicard, ci-dessus, le 15 février 1378, elle était la femme de noble **Germain des CASSES**[2677].

[2668] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p.1824
[2669] AD.HG 2 E 1102 n°101
[2670] BnF Cabinet d'Hozier n°230
[2671] AD.HG 2 E 1123 n°703
[2672] André Navelle, *op.cit.,* X, p.186 se référant à AD.HG E 1418 à 1422
[2673] BnF Cabinet d'Hozier n°230
[2674] AD.HG E 1416
[2675] AD.HG E 1416
[2676] AD.HG 3 E 10159
[2677] BnF Cabinet d'Hozier n°230

III
Troisième branche

Les premiers degrés sont hypothétiques et l'on verra que, même pour la suite, les généalogies publiées comportent des erreurs et qu'il y a des incertitudes vues les homonymies.

III-1
Seigneurs de Gardouch

II Bertrand de VARAGNE.
Cité vivant de 1130 à mars 1175[2678], il mourut avant 1184.(infra.)
Il épousa **Ave de BAZIEGE**.
Ils eurent :

3.1 Arnaud de VARAGNE, qui suit.

3.2 Hugues de VARAGNE, le 19 janvier 1232 (n.st.) avec son frère Arnaud, il fit l'échange avec le comte de Toulouse (voir infra.)

3.3 Guillaume de VARAGNE, mort vers 1200, sans postérité.

III Arnaud de VARAGNE ou **de BAZIEGE**, coseigneur de Baziège, Ayguesvives, Montgiscard, Deyme, dès 1184.
Le 18 janvier 1232 (n.st.) Arnaud de Baziège, fils de Bertrand de Varagne, qui avait épousé *Austorgia* et Bertrand de Baziège, leur fils, cédèrent à Raymond VII, comte de Toulouse, la moitié de la seigneurie de Baziège, en échange des droits que le comte possédait sur le château de Gardouch, *Brugariam* et la forge de Mourvilles[2679].
Il avait épousé, avant décembre 1224 (reconnaissance de dot de 1150 sols tolzans à cette date), Astorgue[2680].
Ils eurent :

IV Bertrand de VARAGNE ou **de BAZIEGE**, coseigneur de Baziège, Ayguesvives, Gardouch.
Dès ou après 1249, il habita Gardouch (André Navelle dit qu'il s'y fixa après 1249.)
D'une alliance inconnue il eut :

5.1 Hugues de VARAGNE, qui suit.

5.2 Bernard de GARDOUCH, mort en 1271, sans alliance.

[2678] Les dates, pour les degrés II, III et IV, sauf exception, sont indiquées par André Navelle
[2679] Ramière de Fortanier, *op.cit. ;* André Navelle, *op.cit.,* p.186, se référant aux Chartes 2171 et 2172
[2680] André Navelle, *op.cit.,* X, p.182

5.3 Raymond de VARAGNE. Il fut cité en 1258, puis le 10 janvier 1274, dans une acquisition d'Etienne et de Pierre Arnaud de Méritens dans la seigneurie de Gardouch[2681]. Il mourut avant 1291, date de lauzime par Bernard de Gardouch et les héritiers de Raymond de Varagne à Bernard de *Léparseil,* d'une pièce de terre située à Saint-Julien, juridiction de Lagarde[2682].
D'une alliance inconnue il eut :

A- **Gaillard de VARAGNE**.
Il testa en décembre 1302, avant de partir pour l'armée et fut tué *en duel,* en 1307, par son cousin Bertrand de BAZIEGE, laissant deux fils Hugues et Aymeri de Varagne, mineurs, qui étaient en 1310 sous la tutelle de Gaillard de Varagne, que l'on peut présumer être leur grand-oncle (le mari de Rique de Hautpoul) et de Bertrand de Verniolles que l'on peut présumer être leur oncle.
Il avait épousé[2683], en premières noces, **Orpaïs de LA TOUR**, fille de Jean de LA TOUR et de Béatrice de SAINT-JULIEN.
Il avait épousé, en secondes noces, **Béatrix** *(alias Condore)* **de VERNIOLLES**, sœur de Bertrand de VERNIOLLES.
En ce qui concerrne les enfants de Gaillard de Varagne : selon André Navelle Hugues de Varagne, était issu du 1er lit et un enfant non prénommé, donc Aymeri, était issu du second lit. On trouve une preuve qu'il s'agit bien de cet Hugues et d'Aymeri car ces enfants étaient en 1310 sous la tutelle de Gaillard de Varagne et de Bertrand de Verniolles (présumé frère de Béatrix alias Condore de Verniolles.)
Le 4 mai 1310, il y eut un échange entre Arnaud de Villar, clerc du Roi de France, chanoine, d'une part, et Gaillard de Varagne, et Bertrand de Verniolles, damoiseau, comme tuteurs d'Hugues et Aymeri de Varagne, fils de feu Gaillard de Varagne, chevalier, du consentement d'Amiel de Villar, chevalier, son frère et d'Amiel de Villar, fils de ce dernier[2684].
André Navelle dit qu'Hugues de Varagne était mort en bas âge.

Enfant du 1er lit :

AA-**Hugues de VARAGNE**, mineur le 4 mai 1310.
Si cet Hugues de Varagne était le fils de Gaillard de Varagne et qu'il ait eu une descendance vivant en 1370 et en 1378, Gaude de Varagne, sœur de Raymond de Varagne, grand-père d'Hugues et d'Aymeri de Varagne n'aurait pas hérité des biens d'Hugues et d'Aymeri de Varagne et ne les aurait pas transmis à son mari Arnaud de Vaure.

Enfant du second lit :

[2681] Gastelier de La Tour, *op.cit.*
[2682] AD.HG E 1413
[2683] André Navelle, *op.cit.,* X, p.182, pour les deux mariages.
[2684] BnF Cabinet d'Hozier n°203

AB- **Aymeri de VARAGNE**, mineur le 4 mai 1310, il n'est plus cité ensuite[2685].

B-**Guillaume Arnaud de VARAGNE**, il fut tué en 1307 par son cousin Bertrand de BAZIEGE[2686].

5.4 Gaude de VARAGNE. Elle épousa **Arnaud de VAURE**, damoiseau[2687], seigneur de la ville de Lavaur, cité en 1302.
Selon La Chesnaye-Desbois, elle aurait hérité d'Hugues et d'Aymeri de Varagne, fils de son neveu Gaillard, apportant ces biens à son mari Arnaud de Vaure, seigneur de la ville de *Lavaur*.
Le 18 septembre 1323, il y eut lauzime par Gaillard de Varagne et Guillaume de Vaure, André coseigneur de Seyre[2688] or Guillaume de Vaure était le fils d'Arnaud de Vaure et de Gaude de Varagne, Gaillard de Varagne étant le mari de Rique d' Hautpoul. Ceci pourrait confirmer ce que dit La Chesnaye-Desbois.
Arnaud de Vaure et Gaude de Varagne furent les aïeux de Marquèse de Vaure qui épousa Bernard de Varagne (degré VII.)

V Hugues de VARAGNE, coseigneur de Gardouch, *Ceyre* (Seyre, voire supra), Lagarde, Vignonet (devenu Avignonet), Montferrand, Vieillevigne et Montesquieu.
Il fut cité, en 1273, dans un nouvel achat de terre mouvant de la feudalité d'Hugues de Varagne et de Raymond Bernard, son frère *(ou Raymond et Bernard, ses frères ?),* et d'Arnaud et Bertrand de Baziège[2689]. En 1293, il prêta serment de fidélité à la Couronne pour la succession du comte de Toulouse, entre les mains de son cousin Florent de Varagne, chevalier, *amiral de la flotte du Roi en 1248*, commissaire du Roi[2690]. Il vivait en 1298 et mourut à la fin du siècle[2691].
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Izarn de VARAGNE, qui suit.

6.2 Guillaume de VARAGNE, chevalier. C'est probablement lui qui fut tué, vers 1307, par Bertrand de Baziège, il fut cité feu le 4 mai 1310[2692]. André Navelle le dit damoiseau en 1308, chevalier en 1310, mais n'apporte pas de preuve.
D'une alliance inconnue il eut :

Hugues de VARAGNE, qui est dit par La Chesnaye-Desbois père de Sicard, Guillaume et Bertrande de Varagne, et par André Navelle, Hugues de Varagne dont la postérité était éteinte en 1378. Correspondent à cette postérité supposée

[2685] BnF Cabinet d'Hozier n°203.
[2686] André Navelle, *op.cit.,* X, p.182
[2687] André Navelle, *op.cit., X, p. 182.*
[2688] André Navelle, *op.cit.,* X, p.186 se référant à AD.HG E 1413
[2689] AD.HG 2 E 1120 n°639
[2690] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2691] André Navelle, *op.cit.,* X, p.182
[2692] BnF Cabinet d'Hozier n°203

Sicard et sa sœur Bertrande pour lesquels on a des données, mais dont l'ascendance n'est pas indiquée par un acte. Sicard vivait en 1370 et mourut avant 1378.

Cet Hugues de Varagne est probablement celui qui, cité en 1314, avec Gaillard de Varagne, son présumé oncle (lauzime) ; c'est probablement lui qui, le 8 juin 1324, fit un échange avec Aymeric de Castillon[2693] et fut cité en 1334 avec Bertrand (ou Bernard) dans un bail à nouveau fief[2694].

N'ayant aucune preuve de l'ascendance de Sicard et de Bertrande de Varagne, l'hypothèse de l'appartenance à la 2ème branche paraît préférable (voir supra.)

6.3 Arnaud de VARAGNE. Il fut tué vers 1307. D'une alliance inconnue, il eut :

Bernard Raymond de VARAGNE. En 1364, il se rendit à Toulouse poursuivre un procès contre les seigneurs de Méritens, ceux-ci l'attaquèrent, la nuit, le dépouillèrent et lui ôtèrent la vie ; son fils unique, alors âgé de 20 ans environ, voulut venger son père, attaqua les meurtriers, mais accablé par le nombre il se réfugia dans une église où il fut poursuivi et tué[2695].

D'une alliance inconnue il eut :

Gaillard de VARAGNE, né vers 1344, il poursuivit les Méritens et fut tué en 1364 dans une église, comme dit supra.

6.4 Gaillard de VARAGNE, chevalier, coseigneur de Gardouch.

C'est probablement lui qui, le 4 mai 1310, était tuteur d'Hugues et d'Aymeri de Varagne, ses présumés petits-neveux[2696]. En 1314, il y eut lauzime d'un pré dans le territoire de La Garde par Gaillard, Hugues et Bernard de Varagne[2697], Gaillard est probablement celui-ci, Hugues, son neveu ou son petit-neveu (les deux existent) et Bernard son frère. Le 25 février 1325, il fit une vente à Guillaume *Boron*[2698], il testa en avril 1334[2699] (v.st.), un acte de 1334 mentionnant un bail à nouveau fief par Bertrand de Varagne et Hugues de Varagne[2700], indique qu'il mourut probablement en 1334.

Il avait épousé, le 4 des calendes de décembre 1297(contrat), **Rique d'HAUTPOUL**, fille de Guillaume Pierre, seigneur d'HAUTPOUL, et de Garsende de BRASSAC[2701].

6.5 Bernard de VARAGNE, religieux bénédictin de Montolieu, cité en 1334.

VI Izarn de VARAGNE, chevalier, coseigneur de Vignonet, Montferrand, Cumiès, Ricaud, Fajac, Gardouch.

[2693] AD.HG 3 E 2 E 1101 n°75
[2694] AD.HG E 1413
[2695] Gastelier de La Tour, *op.cit.*
[2696] BnF Cabinet d'Hozier n°203.
[2697] AD.HG E 1413
[2698] AD.HG 2 E 1122
[2699] André Navelle, *op.cit.,* X, p.182
[2700] AD.HG E 1413
[2701] Corriger *Histoire de la famille d'HAUTPOUL* qui le nomme Bertrand de Varagne

Il épousa une **demoiselle de MANSE**[2702], d'une famille du diocèse de Mirepoix.
On ne trouve pas d'acte mentionnant Izarn de Varagne alors que Gaillard de Varagne fut cité en premier en 1314 (lauzime), avec Bernard et Hugues de Varagne, lauzime pour un pré dans la juridiction de Lagarde, Gaillard était le fils ou plus probablement le frère d'Izarn. Gaillard de Varagne, frère d'Izarn, fut par ailleurs en 1310, le tuteur d'Hugues et d'Aymeri de Varagne, ses présumés petits-neveux, tout ceci se rapporte à un fils devenu aîné. Il est donc probable qu'Izarn de Varagne mourut dès 1310.
Ils eurent[2703] :

7.1 Bernard de VARAGNE, qui suit.

7.2 Bertrand de VARAGNE. Il épousa **Agnès d'HAUTPOUL**, fille de Pierre Raymond, seigneur d'HAUTPOUL, et de Bérengère de MONTOLIEU,[2704] sans postérité.

7.3 Guillaume de VARAGNE, coseigneur de Gardouch. Le 22 novembre 1337, il fit un échange avec Mathieu Raynier, bourgeois de Toulouse[2705], il aurait été cité chevalier en 1341.

7.4 Arnaud de VARAGNE, religieux dominicain à Toulouse.

7.5 Braide de VARAGNE, religieuse dominicaine à Pamiers.

7.6 Cardonne de VARAGNE. Elle aurait épousé Roger de MIREPOIX[2706], André Navelle dit Roger de LEVIS, seigneur de Mirepoix.

VII, Bernard de VARAGNE, coseigneur de Gardouch, La Garde, Renneville, Saint-Rome, Villefranche, Vieillevigne, Montferrand, *Ceyre*, Vignonet, Saint-Félix, Sorèze et Revel.
Il fut cité, en février 1345, avec Guy de Lévis, seigneur de Léran[2707], puis, le 15 juillet 1346, il fut cité avec d'autres coseigneurs de Gardouch, Pons de Méritens et ses parents, Arnaud de Castelnau, Raymond et Arnaud Raynier, Adhémar, Guidon et Guiraud de Castillon, Hugues de Varagne, Etienne de Méritens[2708].
Il testa le 1er août *1341* (*Gastelier de La Tour ; André Navelle ; selon Maurice Vuillier il faut lire 1361 ce que dit d'Hozier, la date de 1341 est erronée s'il s'était marié en 1349 avec Marquèse de Vaure, ce que semble indiquer la date du 1er mariage de leur fille Esclarmonde)*, faisant des legs pour le repos de l'âme de Nempsone de Châteauverdun, sa première femme, fondant un obit pour le repos des âmes de ses oncles Gaillard et Bernard de Varagne, dont il était héritier, laissant à Marquèse de Vaure, sa seconde femme, la jouissance de ses biens à

[2702] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 182.
[2703] André Navelle, *op.cit.,* X, p.182
[2704] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Hautpoul,* produisant la preuve.
[2705] AD.HG 2 E 1122 n°684
[2706] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2707] André Navelle, *op.cit.,* X, p.186 se référant à AD.HG E 1418 à 1422
[2708] AD.HG 2 E 1127

Montferrand et Vignonet, faisant des legs particuliers à sa fille Esclarmonde et à son deuxième fils Gaillard, instituant héritier universel son fils Izarn, dans les juridictions de Gardouch, Vieillevigne, Saint-Rome, Villefranche, La Garde et Renneville, laissant à Soubiran, son autre fils, les biens de Montferrand, Vignonet, *Ceyre*, Revel, Sorèze et Saint-Félix, les substituant l'un à l'autre[2709]. Il est cité le 18 octobre 1366[2710] et mourut avant le 8 janvier 1370, date à laquelle sa fille Esclarmonde, femme de Pierre de Clergue, fit un don à son frère Izarn de Varagne, fils et héritier universel de feu Bernard de Varagne, coseigneur de Gardouch[2711].

Il avait épousé, en premières noces noces (vers 1325 ?, ce peut être plus tard, vers 1340 ?, seuls deux fils sont issus de cette union) **Nempsone de CHÂTEAUVERDUN**, elle mourut avant 1349, date de sa seconde union..

Il avait épousé, en secondes noces, vers 1349 (?), **Marquèse de VAURE**, selon La Chesnaye-Desbois, elle était sa cousine, fille de Guillaume de Vaure, damoiseau, seigneur de la ville de Lavaur, et de Garsinde du Puy, selon une dispense du Pape obtenue en 1349[2712]. Elle vivait en 1389[2713].

Enfants du 1er lit :

8.1 Izarn de VARAGNE, damoiseau, coseigneur de Gardouch.

Le 24 novembre 1365, Izarn et Sicard de Varagne étaient coseigneurs de Gardouch, ils réparérent le fort de Gardouch[2714]. Sicard de Varagne cité dans cet acte est très probablement le frère de Bertrande de Varagne, femme de Guillaume des Cassés, dont on n'a pu déterminer précisément l'ascendance.

Izarn de Varagne dénombra en son nom, le 20 décembre 1389, la 24ème partie de la juridiction haute et basse de Gardouch, plus d'autres droits, et au nom de sa femme Hélips, la 5ème partie de la 60ème part de la juridiction haute et basse dudit lieu, plus d'autres droits, et toujours au nom de sa femme la 5ème partie de la 48ème partie de Seyre et des biens à Vieillevigne[2715] (Seyre est à 3 km de Gardouch).

Le 25 juin 1407, Pierre de Méritens acheta une terre à Gardouch confrontant Izarn de Varagne[2716].

André Navelle, se fondant sur un acte du 21 janvier 1411, qui suit, dit que cet acte prouve que la lignée fut continuée par son fils Gaillard, cet acte ne le prouve pas. *Izarn de Varagne et Gaillard, son fils, rachètent au couvent des Frères Prêcheurs pour 100 livres la rente qui couvrait le service de 2 obits fondés par le testament de feu Bernard de Varagne, coseigneur de Gardouch, père d'Izarn qui avait fait ce legs pour le repos de son âme et de celles de Gaillard et Bernard de Varagne, chevaliers, son fils Izarn devant nommer un frère de l'un des 4 couvents chargé de l'exécution, Izarn et son fils abandonnent ainsi cette prérogative.* Le raisonnement d'André Navelle, est

[2709] Gastelier de La Tour, *op.cit.*
[2710] André Navelle, *op.cit.,* X, p.186 se référant à AD.HG E 1418 à 1422
[2711] AD.HG 2 E 1123 n°703
[2712] La Chesnaye-Dubois, *op.cit. ;* André Navelle nomme les 2 épouses, sans date de mariage
[2713] André Navelle, *op.cit.,* X, p.183
[2714] André Navelle, *op.cit.,* X, p.186 se référant à E 1418 à 1422
[2715] B.M. Toulouse Ms 634
[2716] AD.HG 2 E 1102 n°90

probablement fondé sur le fait qu'il n'a pas vu qu'il y avait deux Gaillard, oncle et neveu. En effet, dans sa généalogie, il omet Gaillard, deuxième fils de Bernard et frère d'Izarn, alors que Gaillard est clairement nommé dans le testament de son père et apparaît encore ensuite. Par ailleurs, Gastelier de la Tour dit que Gaillard, fils d'Izarn, mourut en 1417 sans postérité. Gaillard et Bertrand de Varagne nommés dans cet acte sont les oncles de Bernard de Varagne, fondateur de l'obit par son testament en 1361. L'oncle Gaillard est l'époux de Rique d'Hautpoul, Bernard peut-être identifié comme le moine de Montolieu.

Il avait épousé (vers 1375[2717]) **Hélips de CASTILLON**, fille de Raymond de CASTILLON, coseigneur de Gardouch, et de Bertrande. Le 7 octobre 1388, Hélips, épouse d'Izarn de Varagne, héritière de Raymond de Castillon et de feu Azémar de Castillon, frères, bailla à fief et passa lauzime[2718].

Ils eurent :

A-**Gaillard de VARAGNE**, damoiseau. Selon La Chsenbaye-Desbois, lui et son frère Jean, se signalèrent au siège de Lourdes en 1407, puis le roi Charles VI leur accorda des lettres de rémission pour certain meurtre, en raison des services signalés par eux et par leurs ancêtres, à lui rendus et aux Rois, ses prédécesseurs. Il vivait le 21 janvier 1411 (supra). Il mourut en 1417 sans postérité[2719].

B-**Jean de VARAGNE**, chevalier, coseigneur de Gardouch.

Il servit à l'armée du connétable de Sancerre en novembre 1398, aurait été blessé d'un coup de poignard en 1415.

Il fut reçu capitoul de Toulouse le 28 novembre 1412 et en 1419. Il fut nommé viguier de Toulouse, le 3 février 1422, il fut arrêté en 1427 et emprisonné pendant 7 ans, pour avoir aspiré à l'office de viguier dont avait été pourvu Pierre Raymond du Falga ; il fut élargi du château de Foix, le 16 février 1434, et rétabli le 12 juin 1436, il le resta jusqu'en 1440[2720]. Cité comme coseigneur de Gardouch en 1430[2721], comme chevalier, le 9 avril 1440, dans une pièce du 7 avril 1443, qui cite également Marquèse de Varagne, morte le 6 novembre *1402* et Charles de Varagne, fils du seigneur *Vicary* (Viguier) mort le 6 avril *1406*[2722].

Il mourut le 9 avril 1441 ab intestat., alias 1440[2723] (c'est peut être une question de style.)

[2717] Gastelier de La Tour, *op.cit.* ; il n'y a aucune raison d'écrire 1355 si ce n'est que pour montrer que le continuateur de la lignée est son fils Gaillard, ce qui est erroné, par ailleurs s'il était marié au moment du testament de son père, supposé être daté de 1361, il est très probable que sa femme serait citée ainsi que ses enfants nés à l'époque, à noter que son second fils, Jean, se marie en 1412.

[2718] André Navelle, *op.cit.,* p.186 se référant à AD.HG E 1418 à E 1422

[2719] Gastelier de La Tour, *op.cit.*

[2720] André Navelle, *op.cit.,* X, p.187 se référant à *Gallia Christiana.*

[2721] AD.HG 3 E 10195 Villefranche-de-Lauragais

[2722] AD.HG 2 E 1102 n°97

[2723] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 183.

Il avait épousé, vers 1412 (ils se sont mariés avant le 10 novembre 1413, date à laquelle Raymond Embrin, père de Jeanne, épouse de Jean de Varagne fut dit feu), **Jeanne EMBRIN**, fille de Raymond EMBRIN, licencié ès droits et de Paule de FRANCON[2724].

Le 25 avril 1421, Jeanne, épouse de Jean de Varagne, fit un bail à nouveau fief[2725]. Elle mourut entre le 14 janvier 1445, date à laquelle elle vendit une maison à Toulouse[2726] et le 26 mai 1449, date d'un acte disant que Jean de Varagne, viguier est mort ab intestat, sa femme a hérité de son fils Charles de Varagne puis est décédée. Il y a procès pour l'héritage, entre Jean de Caraman, seigneur de Négrepelisse, et Jean et Bernard de Villeneuve qui se disent héritiers, leur mère ayant laissé l'héritage par transaction[2727], il y eut un accord le 8 août 1465[2728].

Ils eurent deux enfants (dits par André Navelle morts jeunes ce qui n'est pas exact au moins pour Charles.)

AA- **Charles de VARAGNE**. Il serait mort le 6 avril *1406* (ce qui est impossible, très probablement une confusion pour 7 avril 1443[2729]), La Chesnaye-Desbois dit le 7 avril 1443 (date de la pièce le citant), Samaran dit que, le 9 novembre 1448, Gaspard de L'Isle, seigneur de la Mothe, obtint des lettres de rémission pour le meurtre de Charles de Varagne, habitant de Toulouse. Feu Charles de Varagne fut cité le 26 mai 1449 comme fils de Jeanne Embrin (supra.)

Il avait épousé **Jeanne de BORASSIER**. Le 5 mai 1480, on trouve Jeanne de Borassier, fille aînée de feu Barthélemy, femme en premières noces de feu Charles de Varagne, avec une dot de 1.200 moutons, et en secondes noces Guillaume Pagèse[2730].

AB-**N…**

C- **Marquèse de VARAGNE**. Elle serait morte le 6 novembre *1402* (pour 1442[2731]), La Chesnaye-Desbois dit, à juste titre, qu'elle mourut le 6 novembre 1442 (André Navelle dit qu'elle mourut avant 1456, se référant à l'acte de collation de l'obit.)

Le 4 novembre 1413, Marquèse de Varagne, veuve de Raymond Embrin, licencié ès décrets, donna une procuration à son frère Jean de Varagne, pour ce qu'elle possèdait à Merville et à Toulouse[2732], puis en 1425, Marquèse de Varagne, veuve de Raymond Embrin, licencié ès lois, épouse en premières

[2724] André Navelle, *op.cit.,* X, p.187
[2725] AD.HG 3 E 6770
[2726] André Navelle, *op.cit.,* X, p.187 se référant à AD.HG Auzanet 452
[2727] André Navelle, *op.cit.,* X, p.187 se référant à AD.HG B 1980
[2728] André Navelle, *op.cit.,* X, p.188 se référant à AD.HG B 1995
[2729] AD.HG 2 E 1102 n°97 du 7 avril 1443
[2730] André Navelle, *op.cit.,* X, p.188 se référant à AD.HG B 2006
[2731] AD.HG 2 E 1102 n°97 du 7 avril 1443
[2732] André Navelle, *op.cit.,* X, p.188 se référant à AD.HG B. Larue SS 169

noces de Jean de Garrigues, avait une borde à Lardenne[2733]. Le 7 août 1456, il y eut collation de l'obit fondé par feue Marquèse de Varagne, veuve de *Bernard* (Raymond, selon André Navelle, comme pour les autres actes) Embrin, licencié ès droits, par Jean et Bernard de Villeneuve, héritiers de ladite Marquèse[2734], Jean et Bernard de Villeneuve sont les petits-fils de Raymond de Villeneuve qui avait épousé Esclarmonde de Varagne, ce qui explique qu'ils soient les héritiers de Marquèse de Varagne (voir infra.)
Elle avait épousé, en 1ères noces, **François de GARRIGUES**[2735].
Elle avait épousé, en secondes noces, **Raymond EMBRIN**, licencié ès droits, il mourut dès le 4 novembre 1413[2736]. Il avait épousé, en premières noces Paule de Francon, d'où Jeanne Embrin qui avait épousé Jean de Varagne, frère de Marguerite.

D-**probablement** (voir infra l'article concernant Esclarmonde de Varagne supposée s'être mariée 5 fois) **Esclarmonde de VARAGNE**.
Elle épousa, dès 1395 (quittance de dot du 19 avril 1395), **Raymond de VILLENEUVE**, seigneur de Lacroisille, Maurens[2737], dit fils de Bernard de Villeneuve, seigneur de Lacroisille, Maurens, et de Delphine de Padiès, d'où postérité.

Selon La Chesnaye-Desbois, Izarn de Varagne eut également un fils bâtard (André Navelle ne le rattache pas):

E- **noble Bertrand de VARAGNE** de Gardouch
Agé de plus de 14 ans et de moins de 25 ans, le 25 juin 1380, il était alors légataire de feu Bernard de Varagne, coseigneur de Gardouch[2738]. Il testa le 22 décembre 1430, instituant héritière universelle sa femme Fauresse, nommant exécuteur testamentaire Arnaud de Plagnole[2739]. Sa femme, Fauresse, veuve, testa le 15 janvier 1431, instituant héritière pour moitié de ses biens, sa nièce Hélix de Coste, fille de Bernard, épouse de noble Arnaud *Cappas*[2740].

8.2 Gaillard de VARAGNE.
Il reçut un legs particulier par le testament de son père du 1er août *1341(1361).* Dit coseigneur de *Ceyre* (Seyre), il fut nommé le 26 août 1385 avec ses frères, Izarn, coseigneur de Gardouch, et Soubiran[2741]. Selon La Chesnaye-Desbois et Gastelier de La Tour c'est lui qui continua la lignée, il n'y a aucune preuve montrant que la lignée

[2733] André Navelle, *op.cit.,* X, p.188 se référant à AD.HG de Gressio 4394
[2734] AD.HG 3 E 4400
[2735] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 183, cite les deux épouses.
[2736] André Navelle, *op.cit.,* X, p.188 se référant à AD.HG B.Larue SS 169
[2737] BnF Chérin n°03
[2738] André Navelle, *op.cit.,* X, p.187 se référant à AD.HG B. Larue SS 96
[2739] André Navelle, *op.cit.,* X, p.187 se référant à AD.HG Rubey 10196
[2740] AndréNavelle, *op.cit.,* X, p.187 se référant à AD.HG Rubey 10196
[2741] AD.HG 2 E 1101 n°84

fut continuée par Gaillard fils d'Izarn, c'est une interprétation erronée d'André Navelle. Toutefois, on peut se demander pourquoi Gaillard, fils de Bernard, ne reçut qu'un legs particulier de son père par son testament, alors qu'il était le deuxième fils et qu'Izarn et Soubiran étaient héritiers universels, substitués l'un à l'autre. L'acte du 26 août 1385 est très important car Gaillard est dit coseigneur de *Ceyre* (c'est bien lui et non son neveu homonyme), il a donc très probablement reçu les biens destinés à Soubiran qui est devenu religieux. Nous adoptons la filiation établie par La Chesnaye-Desbois et par Gastelier de la Tour et continuons la lignée par lui.

Enfants du second lit :

8.3 Soubiran de VARAGNE. Le 11 décembre *1364*[2742] (cette date paraît erronée car Esclarmonde épousa, en premières noces, Pierre de Clergue qui vivait en 1370, il faut probablement lire 1374), étant moine à Montolieu, il obtint avec Izarn et Esclarmonde, ses frère et sœur, une sentence contre Pierre Manent (*Méritin selon Gastelier de La Tour)* pour le retrait de la dot de ladite Esclarmonde[2743] ; Izarn, Soubiran, moine à Montolieu, et Esclarmonde, veuve de Jean Manent obtinrent la même sentence le 11 octobre 1375[2744]. Ensuite, il fut religieux à Lézat, prieur de Fenouillet, le 12 mars 1415 date à laquelle il loua pour 4 ans une maison à *Pousonville* probablement Pouvourville[2745] et serait mort le 4 juin 1418[2746].

8.4 Esclarmonde de VARAGNE, elle se serait mariée 5 fois.
Elle épousa, en premières noces, (avant 1370), **Pierre de CLERGUE**, fils de Raymond de Clergue. Le 8 janvier 1370 Esclarmonde de Varagne, de l'autorité de son mari Pierre de Clergue, fit un don à son frère Izarn de Varagne, coseigneur de Gardouch, parmi les témoins Sicard de Varagne, coseigneur de Gardouch[2747].
Elle épousa, en deuxièmes noces, (vers 1372 ?), **Jean de MERITIN**, fils de Pierre de Méritens (Méritin)[2748] alias Jean MANENT, fils de Pierre MANENT, dont elle était veuve le 11 octobre 1375[2749].
Elle épousa, en troisièmes noces, **Pierre RIGAUD**, coseigneur de *Benette* (Bécède ?), dont elle était veuve le 5 avril 1380[2750].
Elle épousa, en quatrièmes noces, **Pierre de GAMEVILLE** de Montpapou, fils de Pierre de Gameville et de Gentile de Vignes[2751], il mourut vers 1393 (pour expliquer le 5ème mariage !)

[2742] BnF Chérin n°203
[2743] Gastelier de La Tour, *op.cit.*
[2744] BnF Chérin n°203
[2745] André Navelle, *op.cit.,* X, p.187 se référant à AD.HG de Cases SS 122
[2746] André Navelle, *op.cit.,* X, p.187
[2747] AD.HG 2 E 1123 n°703
[2748] Gastelier de La Tour, *op.cit.*
[2749] BnF Chérin n°203, p. 30 v°.
[2750] BnF Chérin n°203
[2751] BnF Cabinet d'Hozier n°230

Elle aurait épousé (ce qui est très douteux), en cinquièmes noces, dès 1395 (quittance de dot du 19 avril 1395), Raymond de VILLENEUVE, seigneur de Lacroisille, Maurens[2752], dit fils de Bernard de Villeneuve, seigneur de Lacroisille, Maurens, Villeneuve, et de Delphine de Prades (alias Padiés), supposé veuf de N…
Chérin dit qu'Esclarmonde de Varagne qui épousa Raymond de Villeneuve, était fille d'Izarn de Varagne et d'Hélips de Castillon, selon une quittance de dot du 19 avril 1395, d'Hozier qui cite la quittance de dot ne mentionne pas le nom des parents d'Esclarmonde, mais dit qu'elle se maria 5 fois, Gastelier de La Tour qui interprète les actes la dit fille de Bernard de Varagne et de Marquèse de Vaure. On trouve Jean et Bernard de Villeneuve, petits-fils de Raymond de Villeneuve, qui furent en 1456 les héritiers de Marquèse de Varagne, laquelle était la sœur ou la nièce d'Esclarmonde de Varagne, et de toute façon il n'y a aucune raison pour que Jean et Bernard de Villeneuve soient les héritiers de Marquèse de Varagne si celle-ci ne leur était rien (si Esclarmonde de Varagne était la marâtre de leur père Vital.). Ceci va dans le sens d'une Esclarmonde de Varagne, fille d'Izarn et d'Hélips de Castillon, mère de Vital de Villeneuve et grand-mère de Jean et de Bernard de Villeneuve, plutôt qu'Esclarmonde, sœur d'Izarn (Maurice Vuillier la dit fille d'Izarn dans *Histoire de la famille de Villeneuve,* et mariée 5 fois, ce qui est contradictoire,) il faut considérer comme exact ce que dit Chérin, elle n'est donc pas celle qui se maria 5 fois, et elle futt mère de Vital de Villeneuve sans que l'on ait à faire l'hypothèse d'une 1ère épouse de Raymond de Villeneuve, mère de Vital.

8.5 peut-être Bernard de VARAGNE, chanoine de Saint-Etienne[2753], archidiacre de Villelongue. Il n'est pas nommé dans le testament de son présumé père, peut-être parce qu'il n'était pas né, il fut témoin le 3 août 1417[2754] et vivait le 9 novembre 1425[2755].

VIII Gaillard de VARAGNE, coseigneur de *Ceyre*(Seyre) en 1385, puis seigneur de Lempaut et de Serviès, du chef de sa femme.
Il mourut très âgé, en 1420 (selon La Chesnaye-Desbois ; s'il était fils d'Izarn il n'aurait pas été très âgé en 1420.)
Il avait épousé **N…de PEYTES**, dame de Lempaut (Tarn, à 9 km de Revel) et de Serviès (probablement le lieu dans le Tarn, à 9 km de Puylaurens), héritière de sa Maison[2756]. La branche des seigneurs de Lempaut était issue de Jourdain IV de Peytes, fils de Jourdain III de Peytes, seigneur de Vignonet, vue la chronologie, l'épouse de Gaillard de Varagne est probablement la fille de ce Jourdain IV[2757].
Ils eurent :

[2752] BnF Chérin n°203
[2753] André Navelle, *op.cit.,* X, p.187, sans fournir la preuve de l'ascendance.
[2754] André Navelle, *op.cit.,* X, p.187 se référant à AD.HG J. Lodières 5125 bis
[2755] André Navelle, *op.cit.,* X, p.187 se référant à AD.HG Assolent 379
[2756] André Navelle, *op.cit.,* X, p.183
[2757] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 62.

9.1 Gaillard de VARAGNE, qui suit.

9.2 Bernard de VARAGNE. Selon La Chesnaye-Desbois, Gaillard et Bernard de Varagne furent de ceux qui, en 1438, délivrèrent le château et la ville de Sainte-Gabelle (devenus Cintegabelle), des Routiers.

9.3 Andrée de VARAGNE. Elle épousa, en janvier 1407, **Jacques du MONT**, seigneur de Rouaix[2758].

9.4 Philiberte de VARAGNE. Elle épousa, le 14 juin 1431, *Albert* (Arnaud **?) de PLAGNOLE**, seigneur de Saint-Germier, fils d'Arnaud de PLAGNOLE, seigneur de Saint-Germier, son frère Gaillard de Varagne lui constitua en dot 300 livres d'or[2759].
La date de ce mariage est étonnante car, selon La Chesnaye-Desbois, ils eurent une fille, unique, Jeanne de Plagnole, morte jeune.

IX Gaillard II de VARAGNE, damoiseau, seigneur de Lempaut, coseigneur de Gardouch en 1430, seigneur de Bélesta et de Roqueville, du chef de sa femme.
Il testa le 2 janvier 1441, avant de partir en guerre[2760]. Il fut cité, le 23 novembre 1448, avec son fils Gaillard qui avait plus de 17 ans[2761]. Il rendit hommage de ses terres le 7 juin 1463[2762] et mourut avant novembre 1465, date à laquelle Brune de Roqueville fut dite veuve[2763].Sa mort eut probablement lieu dès 1464, date à laquelle Gaillard de Varagne, seigneur de Bélesta, fils d'autre Gaillard fut nommé avec *Martin* de Plagnole, coseigneur de Gardouch, dans un acte concernant un nouveau fief[2764].
Il avait épousé, en premières noces, (vers 1415 ?), avant le 8 août 1431, date de la vente de la Borde du Gua et d'autres biens à Soual, par Gaillard de Varagne, habitant Lempaut, à son beau-frère Pons du Puy, seigneur de Cagnac**, Guyonne du PUY**[2765], fille de Déodat du Puy, seigneur de Cagnac, Labastide, et d'Hélène de Lescure. Il convient d'ajouter cette union méconnue des généalogies publiées à ce jour, en la considérant comme probable, d'autant plus qu'il y eut des enfants issus de cette union.
Il avait épousé, en secondes noces, **Brune de ROQUEVILLE**, fille unique d'Alzias de ROQUEVILLE, seigneur de Bélesta[2766]. Elle vivait, veuve, en 1465[2767].
Enfant du 1er lit :

10.1 Gaillard de VARAGNE, qui suit.

[2758] André Navelle, *op.cit.,* X, p.183
[2759] Gastelier de La Tour, *op.cit.*
[2760] André Navelle, *op.cit.,* X, p.183
[2761] André Navelle, *op.cit.,* X, p.188 se référant à AD.HG 12061
[2762] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2763] André Navelle, *op.cit.,* X, p.188 se référant à AD.HG Cassaing 10101
[2764] AD.HG 3 E 9818 bis Caraman
[2765] Maurice Vuillier produisant AD.Tarn, sans n°.
[2766] AM.Toulouse ; Navelle, *op.cit.,* X, p.183
[2767] AD.HG 3 E 10101 Montesquieu-Lauragais

10.2 Imberte de VARAGNE. Née en *1443* selon La Chesnaye-Desbois, ce qui est certainement erroné car en 1458 elle avait 6 enfants, dont une fille mariée (c'est probablement sa fille Jeanne qui était née en 1443.) Elle épousa, certainement avant 1450 (vers 1440 ?), **Antoine de MONTESQUIEU**, seigneur de Coustaussa, fils de Raymond de Montesquieu, seigneur de Coustaussa, et de Delphine d'Urgs, sa seconde épouse, il était veuf de Cébélie (Sibylle) de Roquefort. Il testa le 10 septembre 1458[2768].

Enfants du premier ou du second lit :

10.3 Jean de VARAGNE. Il fut prieur de Saint-André de Lempaut puis, en 1494, prieur commendataire de Sainte-Marie de Peyrepertuse et de Lavelanet[2769].

10.4 Bertrand de VARAGNE, auteur de la branche des seigneurs de Fajac. La Chesnaye-Desbois suivi par André Navelle le dit, sans preuve, fils de Gaillard II de Varagne et de Brune de Roqueville. Ceci est vraisemblable.

10.5 Marguerite de VARAGNE. Elle épousa, dès 1451, **Guillaume de PADIES**, seigneur de Lempaut. Le 11 février 1451, il y avait un procès entre Pierre Damien, conseiller au Parlement et Marguerite de Varagne, fille de Gaillard, épouse de Guillot de Padiès : en février 1449, Gaillard de Varagne voulait vendre une maison à Lempaut à Pierre Damien, Blanche de Blanc et sa mère, feue Hélips de Bonne, épouse de Pierre Damien firent consentir à P. Damien cette permutation avec Gaillard de Varagne qui recevait en plus 30 écus[2770].

X Gaillard III de VARAGNE, damoiseau, seigneur de Bélesta (-en-Lauragais), baron de Rieux, seigneur des Cassés (dans l'Aude à 3 km de Bélesta-en-Lauragais), Mourvilles, coseigneur de Gardouch, Viellevigne, La Garde. Né vers 1420(?). Il testa le 2 février 1442 partant pour la guerre[2771] .
En 1461, Gaillard de Varagne le Jeune, fils d'autre Gaillard de Varagne, seigneur de Bélesta, fut procureur de *Martin* de Plagnole, damoiseau, coseigneur de Gardouch[2772]. Il fut nommé, en 1475, avec Bernard de Ravaing, coseigneur de Gardouch, à côté de Jean d'Arnave, seigneur d'Ornolac et de Bertrand de Varagne[2773]. Il dénombra le 8 janvier 1491, revendit le 26 mars 1494, à Guillaume de Ravaing, coseigneur de Gardouch, une rente sur une borie à Gardouch[2774] et testa le 17 août 1497[2775].

[2768] AD.Aude 7 J 14 ; AD.HG E 1413
[2769] André Navelle, *op.cit.,* X, p.183
[2770] André Navelle, *op.cit.,* X, p.189 se référant à AD.HG B 1982
[2771] André Navelle, *op.cit.,* X p.183
[2772] AD.HG 3 E 9816 bis Caraman
[2773] AD.HG 3 E 10105 Montesquieu-Lauragais
[2774] André Navelle, *op.cit.,* X, p.188 se référant à AD.HG Ruthenilla 6967
[2775] André Navelle, *op.cit.,* X, p.184 ; La Chenaye-Desbois, *op.cit.*

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 5 février 1448 (v.st., André Navelle), **Marguerite de PLAGNOLE,** fille d'Arnaud de PLAGNOLE et d'Esclarmonde[2776] (très probablement Esclarmonde de GAVARRET car celle-ci épousa avant 1430 Arnaud de Plagnole[2777].)
Il avait épousé, en secondes noces, dès 1470 (quittance de dot d'octobre 1470[2778] ; entre 1464 et 1470 selon André Navelle), **Jeanne de LA TOUR** des Ondes, fille d'Hugues de LA TOUR de la Roche, seigneur de Castanet, et d'Isabelle d'HERONVAL, sa seconde épouse, arrière petite-fille de Bernard de La Tour, seigneur des Ondes[2779], ce qui explique cette appellation des Ondes. La quittance de dot, 300 moutons d'or, du 10 octobre 1470, fut donnée à Savary de La Tour, seigneur de Catanet, dont Jeanne était la sœur germaine. Isabelle d'Héronval testa le 28 mars 1478 citant sa fille Jeanne épouse de Gaillard de Varagne[2780].

Enfants du premier ou du second lit (La Chesnaye-Desbois les dit tous issus du second lit, André Navelle dit que Gaillard et Jeanne sont issus du premier lit):

11.1 Gaillard de VARAGNE, qui suit (vue la date de son mariage il n'est pas évident qu'il soit issu du premier lit.)

11.2 Jeanne de VARAGNE. Elle épousa **Guillaume d'ABAN**, baron de Roquenégade, Mouthoumet[2781].

Enfants du second lit :

11.3 Arnaud de VARAGNE. Il était, en 1512, religieux au couvent des frères mineurs de Toulouse[2782].

11.4 Pierre de VARAGNE, mort jeune.

11.5 Marie de VARAGNE. Elle épousa **Gaubert de FANJEAUX** de Mirepoix, seigneur de Lardenne[2783].

11.6 Flore de VARAGNE. Elle épousa, par contrat du 1er mars 1509, passé au castel de Padiès (à 2 km de Lempaut), **Guy du PUY**, écuyer, seigneur de Cagnac, coseigneur de *Caramoux* (devenu Carmaux), seigneur du Gua[2784], fils de Raymond du PUY, seigneur de Cagnac, et de N…de LA BORNE, il était veuf de Jeanne d'Arpajon, qu'il

[2776] André Navelle, *op.cit.,* X, p.188
[2777] *Famille de Gavarret*
[2778] André Navelle, *op.cit.,* X, p.188 se référant à AD.HG B. Stini 7310
[2779] André Navelle, *op.cit.,* X, p.184
[2780] André Navelle, *op.cit.,* X, p.188 se référant à AD.HG Auriol 439
[2781] André Navelle, *op.cit.,* X, p.184
[2782] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2783] André Navelle, *op.cit.,* X, p.184
[2784] Maurice Vuillier produisant AD.Tarn, sans n° ; André Navelle, *op.cit.,* X, p.184 dit contrat du 11 novembre 1511

avait épousée en 1485. Guy du Puy était le petit-fils de Pons du Puy qui avait acheté, en 1431, la borde du Gua (en Soual, Tarn) à Gaillard II de Varagne, qui avait épousé Guyonne du Puy, sœur de Pons. Guy du Puy testa le 2 (alias 23) septembre 1534[2785]. Flore de Varagne fit un accord le 26 février 1539 au sujet de biens à Cugnac[2786].

XI Gaillard IV de VARAGNE, baron de Rieux, Mourvilles, seigneur de Bélesta, coseigneur de Gardouch, Viellevigne.
En février 1503, noble Jean *de Viviers*, bachelier ès droits, doyen de Saint-Paul de Fenouillet fut procureur de Gaillard de Varagne, seigneur de Bélesta et de Gardouch[2787]. Le 15 juillet 1518 Gaillard de Varagne reconnut une dette à Déodat de Garrigues, licencié en droit[2788], Déodat de Garrigues était le 1er mari de Constance de Varagne (Fajac.)
Il testa en 1527[2789] et mourut avant le 10 novembre 1530, date d'une donation de son fils Raymond, le citant feu[2790].
Il avait épousé, par contrat du 20 janvier 1494 (v.st.), **Hélène du VIVIER**, fille de Guillaume du VIVIER et de Constance de VIVES[2791].
Ils eurent :

12.1 Gaillard de VARAGNE, qui suit.

12.2 Pierre de VARAGNE. Il était prieur de Peyrepertuse, de Lavelanet en 1566, et fut chanoine de Saint-Sernin de Toulouse. Il testa le 6 janvier 1570, faisant des legs à sa sœur Françoise de Varagne, veuve de M. de Montbazin, à son neveu Jean de Varagne, seigneur de Bélesta, coseigneur de Gardouch et des Cassés, disant être fils de Gaillard de Varagne et d'Hélène du Vivier, il institua héritier universel son neveu, Antoine de Varagne, fils de son frère Antoine de Varagne, coseigneur des Cassés[2792] et mourut probablement la même année.

12.3 Savary de VARAGNE. Clerc tonsuré en 1514, il mourut avant 1540[2793].

12.4 Olivier de VARAGNE. Il mourut avant 1540[2794].

12.5 Antoine de VARAGNE, seigneur de Biès, coseigneur des Cassés.
Le 28 décembre 1547, étant homme d'armes de la compagnie de M. de Rohan, il donna une procuration à Guillaume Arnaud de Montesquieu, recteur de Roquefort,

[2785] Maurice Vuillier produisant AD.Tarn (le même acte qu'en 1509, sans n°.
[2786] André Navelle, *op.cit.,* X, p.189 se référant à AD.HG Lobeyrie 5173
[2787] André Navelle, *op.cit.,* X, p.189 se référant à Melhac 5716
[2788] André Navelle, *op.cit.,* X, p.189 se référant à Alard 71
[2789] André Navelle, *op.cit.,* X, p.189
[2790] Maurice Vuillier produisant AD.HG Dep 12
[2791] André Navelle, *op.cit.,* X, p.189
[2792] AD.HG 3 E 11867
[2793] André Navelle, *op.cit.,* X, p.184
[2794] André Navelle, *op.cit.,* X, p.184

chanoine de Saint-Paul de Fenouillet, son cousin germain, pour recevoir 450 livres de Charles de Plagnole, sur le quart de la juridiction des Cassés[2795].

Il fit un achat en 1567[2796] et testa le 25 novembre 1577 (alias 5 décembre 1577, selon un acte du 9 mars 1595), au château de Biès, demandant son inhumation en l'église de Notre-Dame des Anges des Cassés, nommant sa femme Prudente de Fanjeaux, léguant à son fils Antoine les 3.000 livres qu'il avait reçues par le testament de feu son oncle Pierre de Varagne, chanoine de Saint-Sernin de Toulouse, léguant 25 livres à sa fille Anne, instituant héritier universel son fils aîné François, lui substituant Antoine et à lui sa fille Anne[2797].

Il avait épousé **Prudente de FANJEAUX**, qui vivait le 25 novembre 1577 et mourut avant le 17 juillet 1594, date d'un acte rappelant le contrat de mariage de leur fille Anne avec Antoine de Crozet, fils d'André de Crozet, seigneur de Vaure[2798].

Ils eurent :

A-**François de VARAGNE**, seigneur de Biès (dans l'enclave du consulat de Mourvilles-Hautes[2799]), coseigneur des Cassés en 1603. Le 18 février 1599, à Revel, Antoinette des Cassés, veuve de Blaise de Montels, fit une cession de 100 écus d'or à François de Varagne, seigneur de Biès, à prendre sur Philippe des Cassés, seigneur dudit lieu, après son décès[2800]. En 1603, François de Varagne, coseigneur des Cassés reconnut une dette[2801].

Il avait épousé **Françoise des CASSES** (ce qui explique l'acte du 18 février 1599 et qu'il soit coseigneur des Cassés), ils furent cités vivants en 1604[2802]. Ils eurent au moins un fils (c'est ce que dit La Chesnaye-Desbois, qui méconnaît Françoise des Cassés, il est logique qu'ils soient les parents de Philippe, seigneur de Biès) :

Philippe de VARAGNE, seigneur de Biès. Il épousa **Marie de BEYNAGUET**, fille de Fabien de Beynaguet et de Marguerite de MARGAIL, sa seconde épouse[2803]. Il n'y a aucune raison de le supposer fils d'Antoine, père de François, lequel Antoine nomma ses trois enfants dans son testament.

François de Varagne, fils aîné, avait une sœur qui se maria en 1564, il peut s'être marié vers 1565 ou plus tard et avoir un fils qui se maria vers 1590 ou plus tard (toutes ces dates sont aléatoires.)

Ils eurent au moins un fils :

Géraud de VARAGNE Biès[2804].

[2795] André Navelle, *op.cit., X,* p.191 se référant à AD.HG Lobeyrie 5223

[2796] AD.HG 3 E 18881 Saint-Félix-Lauragais

[2797] AD.*HG* (Aude ?) 3 E (F.D) 615 Saint-Paulet

[2798] AD.HG 3 E 17930 Villefranche-de-Lauragais

[2799] Jean Ramière de Fortanier, *Les droits seigneuriaux dans la sénéchaussée et comté de Lauragais,* p.277.

[2800] AD.HG 3 E 19431 Revel

[2801] AD.HG 3 E 17936 Villefranche-de-Lauragais

[2802] AD.HG 3 E 17937 Villefranche-de-Lauragais

[2803] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1642, qui ne nomme pas les parents du marié

[2804] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*

B- **Antoine de VARAGNE**, sieur de Biès.
Il mourut avant le 21 mars 1632, date du testament de sa femme Anne d'Huc, veuve, dans la maison de Verdier, au consulat de Puylaurens, elle donna à Anne de Bonheur, femme de noble Jean *Delom,* sa nièce, la terre de Perrédon, près de Cuq, en Lauragais, avec justice haute, moyenne et basse, sous réserves des fruits[2805].
Il avait épousé, par contrat du 12 mai 1598 (date très tardive), à Montégut, **Anne d'HUC** et de Perrédon, fille de feu Antoine d'Huc, seigneur de Perrédon[2806], elle mourut après le 21 mars 1632 (supra), sans postérité.

C- **Anne de VARAGNE**. Elle épousa, par contrat du 18 juin 1564, **Antoine de CROZET**, seigneur de la Garde, neveu de Jean de Crozet, seigneur de Vaure (et non Vaux, Vaure est à 1 km de Revel**),** lequel fit, en 1564, donation à son frère *(fils)* d'André de Crozet, de tous ses biens, dont ses droits sur la seigneurie de Vaure[2807]. On en déduit qu'Antoine de Crozet était fils d'André de Crozet, mais il paraît anachronique qu'il soit fils d'André de Crozet et d'Anne de Flotte car le fils de ceux-ci, Raymond de Crozet, seigneur de Vaure épousa par contrat du 18 février 1608 Marie de Villeneuve. Il paraît plus probable qu'André de Crozet, donataire de Jean, était le frère d'André de Crozet, qui épousa Anne de Flotte, et qu'Antoine de Crozet qui épousa Anne de Varagne était fils de cet autre André de Crozet.
La généalogie de la famille de Crozet établie par Jules Villain est embrouillée, il dit qu'Antoine de Crozet époux d'Anne de Varagne était fils d'André et d'Anne de Flotte, veuve de François Germain *d'Ounous*(probablement Hounoux), indiquant le second mariage d'Anne de Flotte, avec une quittance de dot du 21 avril 1558, disant qu'André de Crozet s'était marié 2 fois, ne nommant qu'une épouse et qu'Antoine était issu du 1er lit, qu'un Raymond était issu du second lit, lui donnant 2 épouses, dont aucune n'est Marie de Villeneuve, disant également qu'André époux d'Anne de Flotte avait un frère André, ils étaient tous les deux fils de Jean Crozet, bourgeois de Vaure, et avaient un frère Jean.

12.6 Raymond de VARAGNE. Etant chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, le 10 septembre 1530, il fit une donation à son frère Gaillard de Varagne, seigneur de Bélesta et de Gardouch, fils et héritier universel de feu Gaillard de Varagne et *d'Eléonore* du Vivier, de tous ses droits sur les biens de ses parents, moyennant 100 écus payés au commandeur de Cagnac[2808]. Il aurait épousé Mongette de THURIN et

[2805] AD.Aude B 1990
[2806] AD.HG 3 E 17932 Villefranche-de-Lauragais
[2807] AD.HG 3 E 18913 Saint-Félix-Lauragais
[2808] André Navelle, *op.cit.,* X, p.191 se référant à AD.HG Codoing Dépt.12

serait mort le 2 novembre 1565[2809], or, on cite, le 25 décembre 1565, Mongette de Thurin, veuve de *François* de Varagne, à Montgaillard[2810].

XII Gaillard V de VARAGNE, seigneur de Bélesta, coseigneur de Gardouch et des Cassés.
Il fut capitaine d'une compagnie d'ordonnance.
Il rendit hommage, pour Gardouch, le 26 juillet 1541 et dénombra le 15 avril 1554. Il testa le 19 janvier 1562[2811] et fit un codicille le 13 août 1566, faisant un legs à sa fille Françoise de Varagne, qui s'était retirée religieuse du monastère de *Mardogne,* elle avait épousé François de La Tour, sieur de Castanet ; faisant un legs à son fils bâtard Hector de Varagne ; il a acquis une métairie à Bélesta ; il confirma les legs à son fils légitime Jean de Varagne, et de Jeanne de Rigaud, il fit un don à Isabelle de Varagne, femme de Me Huc de Lambertye[2812].
Il avait épousé, par contrat du 21 mars 1528, **Jeanne de RIGAUD**, fille de Vital de RIGAUD, seigneur et baron de Vaudreuil, de Taix et d'Aguts[2813], et de Catherine de LAUZIERES[2814].
Ils eurent :

13.1 Jean de VARAGNE, qui suit.

13.2 Isabeau de VARAGNE. C'est très probablement elle qui épousa Me Hugues de LAMBERTYE, et devait recevoir un don de Gaillard de Varagne, son présumé père, par le codicille de celui-ci du 13 août 1566.

13.3 Jeanne de VARAGNE. Elle épousa, par contrat du 10 février 1555[2815] , **Antoine de LAUTREC**, seigneur de Saint-Germier, fils de Corbeyran de LAUTREC, seigneur de Saint-Germier et d'Isabeau de *LASCOMBES* ou de(s) *COMBES*[2816]. Antoine de LAUTREC épousa, en deuxièmes noces, le 15 mars 1572, Jeanne de FOIX Couserans, et en troisièmes noces, le 3 août 1602, Jeanne d'HUC. Les 4 dernières quittances de la dot de Jeanne de Varagne furent données à Gisard de Varagne les 5 janvier 1594, 12 août 1594, 26 décembre 1594 et 12 avril 1595, Antoine de Lautrec s'en déclara satisfait[2817].

13.4 Catherine de VARAGNE. Elle épousa, (le 20 mars alias le 14 octobre) 1562, **Antoine de LA TOUR**, seigneur de Castanet, fils de Jean de LA TOUR, seigneur de Castanet, et de Jeanne de DURFORT de Deyme[2818]. Le 27 décembre 1596, elle assista

---

[2809] La Chsenaye-Desbois, *op.cit. ;* Navelle, *op.cit.,* p.184
[2810] AD.Aude B 19
[2811] AM.Toulouse II, 130 ; Bluche, *Les Pages de la Grande Ecurie*
[2812] AD.HG 3 E 17979 Villefranche-de-Lauragais
[2813] AM.Toulouse II 130
[2814] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Touilouse,* pp.295-296.
[2815] AD.HG 3 E 17934 Villefranche-de-Lauragais ; Gastelier de La Tour, *op.cit.,* dit 16 juillet 1555
[2816] Gastelier de La Tour, *op.cit.,* qui nomme improprement Toulouse-Lautrec son époux et son beau-père ; les autres auteurs les nomment Lautrec.
[2817] AD.HG 3 E 17934 Villefranche-de-Lauragais
[2818] André Navelle, *op.cit.,* X, p.184

au contrat de mariage de sa nièce Jeanne Charlotte de Varagne avec Guillaume de Vaure[2819].

13.5 Françoise de VARAGNE. Elle épousa, avant le 13 août 1566, son beau-frère **François de LA TOUR** de Castanet, seigneur d'Auzeville et de Lauzerville, fils de Jean de LA TOUR, seigneur de Castanet, et de Jeanne de DURFORT de Deyme. Le 13 août 1566, s'étant retirée religieuse du monastère de *Mardogne*, et ayant épousé François de La Tour, elle devait recevoir un legs par le codicille de son père[2820]. Françoise de Varagne, veuve, assista, le 2 décembre 1603, au contrat de mariage de sa fille Catherine de La Tour avec Gabriel de Varès, écuyer, la mariée fut également assistée de son frère Jean Jacques de La Tour, seigneur de Castanet[2821].
Elle testa le 26 octobre 1623, dans la maison de François de Roquette, seigneur d'Aros *(les actes disent La Roquette, il s'agit de la famille de Roquette),* demandant son inhumation dans l'église d'Auzeville, faisant des legs à Charles de La Tour, fils *naturel,* de feu Jean Jacques de La Tour, seigneur de Castanet, à Adrien et Anne de La Tour, frère et sœur, *fils* dudit feu Jean Jacques de La Tour, son fils, ils *(François de La Tour et Françoise de Varagne)* ont eu également David, Alexandre et Claude de La Tour, frères et sœur, décédés, elle institua héritiers universels sa fille Anne de La Tour, femme du dit sieur de Roquette et Guillaume de Roquette, écuyer, fils desdits, elle avait fait un testament à Auzeville il y a 15 ans[2822], *elle ne mentionna pas sa fille Catherine*.

13.6 Honorée de VARAGNE, morte jeune.

Gaillard de VARAGNE eut également un bâtard :

13.7 Hector de VARAGNE, dit le Capitaine Gardouch. Il fut archer de la compagnie de son père puis capitaine d'une compagnie de 100 lances, il fut tué à Jarnac le 13 mars 1569[2823].

XIII Jean de VARAGNE, seigneur de Bélesta, coseigneur de Gardouch, Mourvilles, les Cassés, Aguts, Trémoulet.
Il participa au siège de Metz, il y est cité le 26 décembre 1552, assista à la prise de Calais en 1558 et celles de Guines et de Thionville ; le 12 février 1568, il était enseigne de la compagnie du baron de Lévis, il fut gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.
Il fut légataire de 5.000 livres de son oncle Jacques de Rigaud, seigneur d'Aguts (le défroqué), par son testament du 3 juin 1565[2824].
Selon un acte du 13 novembre 1594, il fut tué en 1586 par les *hérétiques* dans son château de Bélesta, qui se saisirent de tous ses meubles et du bétail, laissant son fils aîné, Gisard de

[2819] AM.Toulouse II 130
[2820] AD.HG 3 E 17979 Villefranche-de-Lauragais
[2821] AD.HG E 1603
[2822] AD.HG 3 E 15758 Auterive
[2823] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2824] AD.HG 3 E 19829 Saint-Julia

Varagne, et de feue (*erroné elle n'était pas morte à cette date du 13 novembre 1594)* Anne de Bazillac*,* et Jean Antoine de Varagne et Charles de Varagne, aussi ses fils, et Jeanne et Marguerite de Varagne, ses filles, tous en bas âge, ledit seigneur décéda sans avoir fait son testament, ledit fils aîné a été déclaré majeur (*le 13 novembre 1594 ?)* à la requête de *Messeigneurs des requêtes* du parlement de Toulouse, qui nomma curateur Paul de Bazillac, seigneur et baron de Sadournin, son oncle, ladite Bazillac rendit compte à son fils*,* qui acquitta sa mère[2825], un acte du 3 janvier 1597 dit que le meurtre eut lieu en 1585[2826].
Il avait épousé, par contrat du 23 novembre 1574, au château de Faudoas, **Anne de BAZILLA**C, fille aînée de Jean de BAZILLAC seigneur et baron de Bazillac et de Sadournin, et d'Anne de ROCHECHOUART de Faudoas[2827]. En 1594, elle reçut une procuration de son fils Antoine puis le 27 décembre 1596, elle assista au contrat de mariage de sa fille Jeanne Charlotte de Varagne avec Guillaume de Vaure, et le 14 juillet 1597, elle conseilla à son fils Gisard de Varagne, la vente de droits sur les Cassés. En 1604, elle nomma procureur, son fils Gisard de Varagne, pour recevoir de Jacques Paul de Lordat, seigneur et baron de la Bastide, tous les droits échus par feu Jean Antoine de Varagne et Marguerite de Varagne, ses fils et filles, décédés[2828]. Le 11 juin 1605, elle requit de son fils aîné, Gisard de Varagne, comme héritier de Jean de Varagne, seigneur de Bélesta, la pension qui avait été allouée à ses enfants Jean Antoine et Marguerite de Varagne, décédés ab intestat, il y eut un accord[2829]. En 1607, Jean d'Arnave, seigneur et baron d'Ornolac, reconnut avoir reçu d'Anne de Bazillac, veuve de Jean de Varagne, par les mains de Gisard de Varagne, son fils, 360 livres, dont 250 livres pour le reste dû à Antoine de Varagne, seigneur de Biès[2830].
Ils eurent :

14.1 Louis <u>Gisard</u> de VARAGNE, qui suit.

14.2 Jean <u>Antoine</u> de VARAGNE, seigneur de Trémoulet. En 1594, il nomma sa mère, procureur[2831], il fut tué en duel à Bordeaux en octobre 1601[2832].

14.3 Charles de VARAGNE, capitaine *aux Gardes*. Il testa le 13 février 1646 et mourut le lendemain sans postérité.
Il avait épousé **Suzanne Marie de SAINT-GERMAIN**[2833].

14.4 <u>Jeanne</u> Charlotte de VARAGNE. Elle épousa, par contrat du 27 décembre 1596[2834] (quittance de dot du 6 juillet 1597), **Guillaume de VAURE**, seigneur de la Bastide et de Carlipa, fils de (feu ?) Pierre de VAURE d'Olric, seigneur de la Bastide,

[2825] AD.HG 3 E 17930 Villefranche-de-Lauragais
[2826] AD.HG 3 E 17931 Villefranche-de-Lauragais
[2827] AD.Gers I 375 n°2738; AM. Toulouse II 130
[2828] AD.HG 3 E 17937 Villefranche-de-Lauragais
[2829] AD.HG 3 E 17938 Villefranche-de-Lauragais
[2830] AD.HG 3 E 17940 Villefranche-de-Lauragais
[2831] AD.HG 3 E 17930 Villefranche-de-Lauragais
[2832] La Chenaye-Desbois, *op.cit.*
[2833] André Navelle, *op.cit.,* X, p.184 pour tout ce qui le concerne
[2834] AD.HG 3 E 17930 Villefranche-de-Lauragais

Carlipa, et de Jeanne de SIRAN, comme prouvé (infra). Il avait épousé, en premières noces, Isabeau Le Noir de la Redorte. Guillaume de Vaure, mourut avant le 24 février 1602, date à laquelle Jeanne de Varagne, veuve de Guillaume de Vaure, fut citée avec ses belles-sœurs Jeanne et Catherine de Vaure, filles de feu Pierre de Vaure, seigneur de la Bastide, de Carlipa[2835]. Un acte du 28 mars 1602, au château de Bélesta, dit que feu Pierre de Vaure d'Olric, seigneur de la Bastide, de Carlipa, s'était marié avec feue Jeanne de Siran, par contrat du 10 décembre 1539, passé devant un notaire de Carcassone, ils avaient eu 1° feu Guillaume de Vaure d'Olric qui avait épousé Jeanne de Varagne, d'où une fille Anne de Vaure, 2° et 3°, Jeanne de Vaure et Catherine de Vaure, dont les maris sont Jean de Peytes, seigneur de Lescuns et de Saint-Paulet, et Bernard d'Auriol, seigneur de *Piquebarrau*[2836] .

Le 5 janvier 1607, Jean de Peytes, seigneur de Lescuns et de Saint-Paulet, marié à Jeanne de Vaure et d'Olric, comme ayant droit de Catherine de Vaure et d'Olric, femme de *Jean (*Bernard) d'Auriol, seigneur de *Piquebarrau,* reçut d'Anne de Vaure et d'Olric, fille et héritière par bénéfice d'inventaire de feu Guillaume de Vaure d'Olric, seigneur de la Bastide Carlipa, 700 livres par les mains de sa mère Jeanne de Varagne, veuve du seigneur de la Bastide[2837].

Le 1er juillet 1607, Jeanne de Varagne, veuve de Guillaume de Vaure, reçut de son frère Gisard de Varagne, 680 livres, à cause des décès de Jean Antoine et Marguerite de Varagne, son frère et sa sœur décédés ab intestat[2838]. Elle fut citée, veuve, le 20 février 1619 dans le contrat de mariage de sa fille Anne de Vaure d'Olric avec Jean François de Saint-Jean, seigneur de *Céleran*[2839], Anne de Vaure apporta à son mari ses droits sur la Bastide de Carlipa.

14.5 Marguerite de VARAGNE. Elle mourut en 1594, sans alliance[2840].

XIV Louis <u>Gisard</u> de VARAGNE, seigneur de Bélesta, Aguts, Trémoulet, coseigneur de Gardouch, des Cassés, dit le marquis de Gardouch.

Le 14 juillet 1597, à Carlipa, dans la maison de Guillaume de Vaure, seigneur de la Bastide, Guisard de Varagne, conseillé par sa mère Anne de Bazillac, vendit des censives et autres droits seigneuriaux des Cassés, à sire Jean Albouy, marchand des Cassés[2841]. En 1605, il devait 354 livres à Isabeau de Beauville et de Laurens, comtesse douairière des Cars[2842], ceci est à rapprocher d'un contrat de construction du château de Gardouch, du 19 août 1607, par Gisard de Varagne, qui avait acquis (un bien non précisé, *probablement l'emplacement d'un des anciens châteaux de Gardouch)* de la comtesse des Cars, le château aura 5 pans de

[2835] AD.HG 3 E 17935 Villefranche-de-Lauragais
[2836] AD.HG 3 E 17935 Villefranche-de-Lauragais
[2837] AD.HG 3 E 17941 Villefranche-de-Lauragais, 1608
[2838] AD.HG 17940 Villefranche-de-Lauragais
[2839] AD.Aude B 28
[2840] André Navelle, *op.cit.,* X, p.184
[2841] AD.HG 3 E 17931 Villefranche-de-Lauragais
[2842] AD.HG 3 E 17938 Villefranche-de-Lauragais

fondement[2843]. Il fut cité habitant de Bélesta le 11 juillet 1629[2844], testa le 17 août 1629 et mourut le 29 mai 1634[2845].
Il avait épousé, par contrat du 7 novembre 1596, **Marie de CHEVERRY**, fille de feu Pierre de CHEVERRY, seigneur de Saint-Michel de Lanès, La Ruelle, trésorier général de France, et de Bourguine du FAUR de Saint-Jory[2846].
Ils eurent :

15.1 Paul de VARAGNE, qui suit.

15.2 Anne de VARAGNE, de Gardouch. Elle épousa, le 5 novembre 1624, **Jean Blaise de GARAUD**, seigneur de Vieillevigne, fils de Jacques de GARAUD, seigneur de Vieillevigne, et de Lucrèce de LA ROCHE[2847]. Elle mourut avant le 18 mai 1670, date du contrat de mariage de sa fille Louise de Garaud avec Marc Antoine de Mauléon et de Narbonne, seigneur de Brenac, Jean Blaise de Garaud était alors vivant[2848]. Il mourut avant le 25 janvier 1679, date du contrat de mariage de son fils Charles de Garaud, seigneur de Vieillevigne, avec Anne de Casamajou[2849].

15.3 Paule de VARAGNE. Elle épousa, par contrat du 21 août 1639, **Jean Honoré de CASTANET**, seigneur et baron de Tauriac, fils d'Antoine de CASTANET, seigneur de Tauriac[2850] et selon Maurice Vuillier, sans preuve, de Jeanne du LAC de Boisse[2851].

XV Paul de VARAGNE, marquis de Gardouch, baron de Bélesta. Né vers 1613, si l'on suit Gastelier de la Tour (et non vers 1597.)
Il fut tué en duel, le premier dimanche de juillet 1634, par le baron d'Arnave, il était âgé de 21 ans[2852].
Il avait épousé, par contrat du 17 avril 1627**, Marie de LORDAT**, fille de Jean de LORDAT, seigneur et baron de la Bastide, et de Jeanne de GENIBROUSSE[2853] (le mariage eut probablement lieu plus tard.)
Ils eurent :

16.1 Louis de VARAGNE, qui suit.

[2843] AD.HG 3 E 17940 Villefranche-de-Lauragais
[2844] AD.HG 3 E 1652
[2845] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2846] André Navelle, *op.cit.,* X, p.184 ; Villain, *op.cit.,* I, p.701
[2847] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1160
[2848] BnF Carré d'Hozier n°431
[2849] AD. Aude B 2003
[2850] AD.HG Reg. Ins 25
[2851] Les généalogies de la famille de Castanet publiées par Hippolyte de Barrau et par Henri Jougla de Morenas, n'indiquent pas l'épouse d'Antoine de Castanet.
[2852] Gastelier de La Tour, *op.cit.*
[2853] Gastelier de La Tour, *op.cit. ;* La Roque, *Armorial du Languedoc, Généralité de Toulouse,* Généalogie Baraigne ; Bluche, *Les Pages de la Grande Ecurie.*

16.2 Michel de VARAGNE. Capitaine au régiment de Castries, il fut tué dans sa 19ème année[2854], il mourut avant le 9 novembre 1651[2855], il était donc né vers 1632.

16.3 Anne de VARAGNE. Elle fut religieuse au couvent de l'Annonciade, à Albi[2856].

XVI Louis de VARAGNE, marquis de Gardouch, baron de Bélesta. Né vers 1630. Il fut capitaine de chevau-légers, conseiller et maître d'hôtel du Roi, maintenu noble le 3 juin 1669 sur titres depuis 1528[2857], il mourut en 1675 ab intestat[2858].
Il avit épousé, par contrats filiatifs des 9 novembre 1651[2859] et 17 décembre 1651, **Jeanne de MORLHON** de Sanvensa (alias Jeanne d'Arjac de Morlhon-Sanvensa), fille de Charles de MORLHON, seigneur et baron de Sanvensa, Castelmary, les Mazières (alias Charles d'Arjac de Morlhon, seigneur de Sanvensa), et de Marie de LA VALETTE Cornusson, Marie de Lordat, mère du marié, lui donna tous les biens advenus par le décès de Michel de Varagne, son autre fils, et par l'entrée en religion d'Anne de Varagne, sa fille[2860]. Le 14 août 1685, Marie de La Valette fit donation de la moitié de ses biens à son fils aîné, Charles de Varagne[2861], puis le 3 avril 1686, elle fit une donation de 500 livres à sa fille, Françoise de Varagne, et le 17 novembre 1686, elle donna à son fils, Jean de Varagne, prêtre et prieur de Castelnau de Lévézou, son droit de légitime[2862].
Ils eurent :

17.1 Charles de VARAGNE, qui suit.

17.2 Jean de VARAGNE. Etant prêtre, docteur en théologie, prieur de Saint-Michel de Castelnau de Lévézou, au diocèse de Rodez, le 18 janvier 1681, il donna tous ses biens à son frère Charles de Varagne, seigneur et baron de Bélesta, venant tant du chef de feu Louis de Varagne, seigneur de Bélesta, son père, que du chef de Jeanne de Sanvensa, sa mère, que de celui de ses frères(?) et sœurs[2863]. Le 17 novembre 1686 il reçut de sa mère son droit de légitime, comme dit supra.

17.3 Marguerite de VARAGNE. Elle fut religieuse au couvent de l'Annonciade à Albi.[2864]

17.4 Françoise de VARAGNE. Elle fut religieuse à Villemur.

[2854] La Chesnaye-Desbois, *op.cit.*
[2855] AD. Aude B 1996
[2856] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2857] Bluche, *Les Pages de la Gtande Ecurie*
[2858] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie.
[2859] Bluche, *op.cit.*
[2860] AD.Aude B 1996
[2861] AD.Aude B 2005
[2862] AD.Aude B 2005
[2863] AD.Aude B 2001
[2864] Maurice Vuillier, la preuve n'est pas fournie, ; non plus pour sa sœur Françoise.

17.5 Anne de VARAGNE. Elle épousa, par contrat du 5 juin 1687, **Jean Sébastien de ROQUEFORT**, seigneur de Marquein, fils de Louis de ROQUEFORT, seigneur de la Palu, et de Gabrielle de *ROQUEFORT* de Grandval[2865] alias Gabrielle de *ROQUEFEUIL.* Un acte incomplet dit : dénombrement de 1688 pour Jean Sébastien de Roquefort et Anne de Varagne de Bélesta, sa veuve, (*de…,* terre non nommée) qui était passé sur la tête de Charles de Varagne, seigneur et baron de Bélesta, Gardouch, qui le vendit à noble Louis Foulques le 13 février 1736[2866]. Anne de Varagne, veuve, rendit hommage le 30 juin 1723 pour *Galaise,* Saint-Benoît, *Pralheyrols* et Vendeilles[2867].

17.6 Marie Anne de VARAGNE. Elle épousa, par contrat du 3 novembre 1698, **Jean *Louis de PROHENQUES****, fils de Guillaume de PROHENQUES, conseiller au* parlement de Toulouse et de Catherine de RUDELLE, dans cet acte la mère de la mariée fut dite Jeanne d'Arjac de Morlhon[2868]. Jean Louis de Prohenques, seigneur du Brouil (en Muret), coseigneur de Muret, était né en 1675 et mourut le 14 décembre 1735[2869]. Marie Anne de Varagne et son mari furent cités le 13 avril 1725 à l'occasion du mariage de leur fille Marie de Prohenques avec Géraud d'Aldéguier[2870].

XVII Charles de VARAGNE, marquis de Gardouch, comte de Bélesta. Baptisé le 17 septembre à Mazières en Rouergue, il entra à la Grande Ecurie en 1670. Il fut cornette au régiment de Royal Roussillon, lieutenant puis capitaine de cavalerie au régiment de Dauphin Etranger, il était en 1703 mestre de camp d'un régiment de cavalerie. Il mourut en avril 1726[2871].
Il avait épousé, par contrat du 20 novembre 1686**, Marie de ROQUEFORT**, fille de défunts Antoine de ROQUEFORT de La Palu, seigneur et baron de Marquein, et de Marie d'ARNAVE, le marié fut assisté de son frère Jean de Varagne, prêtre et prieur de Castelnau de Lévézou[2872].
Ils eurent :

18.1 Jean Charles de VARAGNE, qui suit.

18.2 Jean Sébastien de VARAGNE de Gardouch. Né à Bélesta en mars 1696, il fut chevalier de Malte[2873], capitaine au régiment de la Marche en 1714, commandeur de Poucharramet en 1749, commandeur de Douzens en 1759, *Grand Croix* de Malte en

---

[2865] AD.Aude B 2005
[2866] AM.Toulouse II 129
[2867] AM.Toulouse II 135
[2868] AD.HG Reg. Ins 33
[2869] Jules Villain, *op.cit.,* II, p.1032
[2870] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.5
[2871] G. d'Aviau de Ternay, *Les Pages des Ecuries du Roi…*pour tout ce qui précède.
[2872] AD.Aude B 2005
[2873] Brémond, *op.cit.,* II, p. 488, reçu de majorité le 28 mai 1713 ; ce qui le concerne ensuite provient de Maurice Vuillier, sans preuve.

1759 ; une autre source le dit receveur général dans le grand-prieuré de Toulouse, de 1750 à 1775[2874].

18.3 Louis Hippolythe de VARAGNE de Gardouch. Né le 18 juillet 1700. Chevalier de Malte, il était commandeur de Trinquetaille en 1760, grand prieur de Toulouse le 18 août 1767[2875] ; une autre source le dit grand prieur de Toulouse de 1768 à 1772[2876].

18.4 Jean de VARAGNE. Reçu page du Grand Maître de Malte, il mourut jeune[2877].

18.5 Anne de VARAGNE. Elle épousa, à Castres, le 28 mai 1715, **Jean Etienne de CAPRIOL**, seigneur de Mandoul et de la Tour d'Aragon, sénéchal de Castres, fils de Jean Antoine de CAPRIOL, seigneur de Mandoul, et d'Anne de GENIBROUSSE de Saint-Amans[2878]. Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, il avait épousé, en premières noces, par contrat du 21 janvier 1682, Madeleine de Nupcés, et, en deuxièmes noces, par contrat du 22 juin 1706, Henriette de Bastide qui mourut le 30 décembre 1714. Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve**,** Anne de Varagne serait morte le 13 septembre 1717, sans postérité.

18.6 Catherine de VARAGNE. Elle était religieuse au couvent de l'Annonciade d'Albi, en 1724[2879]

18.7 Marie Anne de VARAGNE. Elle était religieuse au couvent de l'Annonciade d'Albi, en 1724.

18.8 Claire de VARAGNE. Elle était religieuse au couvent de Sainte-Claire des Cassés, en 1724.

XVIII Jean Charles de VARAGNE, marquis de Gardouch et de Bélesta, seigneur de Beaupuy, Brignemont, etc. (seigneuries apportées par sa femme), coseigneur de la ville de Brive (?). Né le 23 décembre 1695, il fut baptisé à Bélesta le 25 ; il fut reçu page de la Grande Ecurie sur preuves d'avril 1712 et y entra le 16 avril 1712[2880]. Il était, en 1715, cornette dans le régiment d'Anjou Infanterie[2881]. Il rendit hommage, le 14 mai 1728[2882]. Le 30 décembre 1762, il était en procès contre l'abbaye de Boulbonne[2883].
Il avait épousé, par contrat filiatif du 13 juin 1724, **Marie Thomasse de JULIARD**, fille de François de JULIARD, ancien président en la 1ère chambre des enquêtes, seigneur de Cépet,

[2874] M.A. du Bourg, *op.cit.,* p.27.
[2875] Maurice Vuillier, sans preuve.
[2876] M.A. du Bourg, *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse,* p. 26.
[2877] Maurice Vuillier, sans preuve.
[2878] Maurice Vuillier se référant à AD.Aude, sans précision.
[2879] AD.Aude B 2010 comme pour ses sœurs
[2880] Bluche, *op.cit.*
[2881] G. d'Aviau de Ternay, *op.cit.*
[2882] AM.Toulouse II 135
[2883] AD.HG 3 E 23411 Cintegabelle

Beaupuy, Brignemont, *Estrainet,* Baragnon, la Causserie, etc., et de feue Marie de THEZAN de Poujol, le marié fut assisté de son frère Jean Sébastien de Varagne de Bélesta, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, la mariée fut dotée de 60.000 livres, le marié s'obligea de payer une rente viagère après le décès de son père, à Marguerite de Varagne de Gardouch, religieuse au couvent de l'Annonciade à Albi, à Marie Anne de Varagne de Bélesta, religieuse dans le même couvent, à Antoinette de Varagne de Bélesta, religieuse dans le même couvent, à Claire de Varagne, religieuse aux Cassés[2884].
Ils eurent : deux fils, François, qui continua la lignée, et Antoine Joseph, chevalier de Malte, et trois filles, Marie Charlotte, qui épousa Charles Madeleine de Preissac, vicomte d'Esclignac, et deux filles mortes jeunes. La lignée s'éteignit en la personne de François Léon Léopold, marquis de Varagne de Gardouch, arrière-petit-fils de Jean Charles, ci-dessus, mort le 20 juin 1863, sans postérité.

III-2
Seigneurs de Fajac

L'auteur de cette branche, Bertrand de Varagne, était fils de Gaillard II de Varagne, seigneur de Lempaut, Gardouch, Bélesta, et de Brune de Roqueville, sa seconde épouse.

X Bertrand de VARAGNE.
Damoiseau de Gardouch en 1471, il fit des achats d'oublies[2885] puis, le 2 mars 1475, il acheta de Raymond de Castillon des biens à Gardouch, confrontant Jean d'Arnave[2886]. Le 12 février 1498 (n.st.), habitant Fajac, il fit un don de certaines créances à son fils Jean de Varagne, étudiant à Toulouse[2887].
Il vivait le 24 janvier 1503, date du premier mariage de sa fille Constance, et mourut avant décembre 1514, date de la mention des legs de feu Guillaume d'Arnave qui, par son testament, avait fait ces legs à ses neveux Jean de Varagne, seigneur de Fajac, et Jacquette et Constance de Varagne, fils de feu Bernard de Varagne[2888].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 23 février 1471, **Jeanne d'ARNAVE**, fille de Jean d'Arnave, coseigneur d'Ornolac, et d'Anglésie de Fontaines[2889]. Elle mourut très probablement avant le 21 janvier 1498, date du testament de sa sœur Guilherme d'Arnave de Nailloux, femme de Mathieu de Montesquiou, faisant des legs à sa nièce Constance de Varagne, à sa nièce Jeanne de Villarzel, à Guilherme d'Arnave, sa sœur, femme du seigneur de Villarzel, à Marguerite d'Arnave, sa sœur , elle était fille d'Anglésie de Fontaines et sœur de Gaillard d'Arnave, seigneur d'Ornolac[2890] car elle ne fut pas citée dans ce testament alors que ses frères et sœurs furent cités, ainsi que sa fille Constance.

[2884] AD.Aude B 2010
[2885] AD.HG 3 E 10102 Montesquieu-Lauragais
[2886] AD.HG 3 E 10105 Montesquieu-Lauragais
[2887] André Navelle, *op.cit.,* X, p.188 se référant à AD.HG Garravet 23202
[2888] AD.HG B 2019
[2889] *Famille d'Arnave*
[2890] AD.Ariège E 28

Il avait épousé, en secondes noces, probablement avant 1498, **Françoise de LISSAC,** fille de Jean de Lissac, seigneur de Lissac, elle mourut avant le 15 avril 1526 date du contrat de mariage de sa fille Hélène, infra.

Enfants du 1er lit (les n°2, 3 et 4, donataires de Guillaume d'Arnave, nés avant le testament de celui-ci, fait à une date inconnue, après 1496.):

11.1 Guillaume de VARAGNE. Il fut assassiné en 1496[2891]. Le 14 février 1497, il y avait un procès de Bernard de Vacques, juge de Rieux et de Bertrand de Varagne, écuyer, contre Antoine Roger de Comminges et d'autres, qui avaient attaqué le juge de Rieux et ceux qui l'accompagnaient, Guillaume de Varagne, fils de Bertrand de Varagne fut tué. Il y eu des condamnations au bannissement et à amende honorable, Antoine Roger de Comminges fut condamné à des amendes[2892].

11.2 Jean de VARAGNE, seigneur de Fajac (à 5 km de Saint-Michel-de-Lanès, Aude.)
Il fut seigneur de Fajac et fut le seul fils nommé dans le testament de Guillaume d'Arnave, il était probablement l'aîné des deux Jean.)
Le 11 janvier 1520, il y avait un procès entre Jean de Varagne et Jean de Varagne, le cadet de Fajac, pour restitution de froment[2893].
Il testa le 27 juin 1536 nommant sa première et sa seconde épouse, il partait à la guerre au delà des monts, il fit des legs à ses filles Marguerite, Delphine et Bertrande, il institua héritier universel son fils Jean Jacques[2894].
Il avait épousé, en premières noces, (vers 1500, les parents de l'épouse se mariérent vers 1485 mieux que vers 1490, mais tout ceci est aléatoire), **Isabelle de SIEURAS**, dite par Maurice Vuillier, fille de Jacques de Sieuras (qui n'existe pas), seigneur de Sieuras et de Caujac, et de Jeanne de Serres, ce qui est inexact, et par André Navelle, probablement fille de Jean Aymeric de Sieuras et de Jeanne de Serrres, sans le justifier.
Il avait épousé, en secondes noces, **Louise de LA TRONCHE**, dotée de 250 livres[2895], fille du seigneur de Couladère.

Enfants (du 1er ou du second lit) :

Jean Jacques de VARAGNE de Fajac. Il vivait le 27 juin 1536 (supra).

Marguerite de VARAGNE. C'est très probablement elle qui épousa sire Guillaume *TREGAND* marchand de Nailloux (TREBONS ?, famille de marchands, voir infra Hélène de Varagne), dont elle était veuve en 1579[2896].

[2891] André Navelle, *op.cit.,* X p.185
[2892] André Navelle, *op.cit.,* X, p.189 se référant à AD.HG B 10
[2893] AD.HG B 18
[2894] André Navelle, *op.cit.,* X, p.190 se référant à AD.HG Testaments 11810 n°347
[2895] André Navelle, *op.cit.,* X p.190
[2896] AD.HG 3 E 22942

Elle fut citée, en 1597, avec Delphine de Varagne, femme de Raymond *Raseur,* lesquels eavaient une fille Paule *Faiseur,* veuve de Raymond *Daulmo*[2897].

Delphine de VARAGNE. C'est probablement elle qui épousa Raymond *RASEUR* (supra).

Bertrande de VARAGNE. Elle vivait le 27 juin 1536 (supra.)

11.3 Jacquette de VARAGNE. Elle épousa, par contrat du 1er (?) juin 1506, noble **Jean FRAYSSE**, fils de (probablement feu) Pierre FRAYSSE, capitoul, et de Françoise COMTESSE (probablement le patronyme Comte, féminisé), sa deuxième épouse, laquelle Françoise Comtesse fit, le 26 juin 1506, une donation à son fils Jean Fraysse à l'occasion de son mariage avec Jacquette de Varagne, fille de Bertrand de Varagne, seigneur de Fajac[2898]. Devenu veuf, Jean Fraysse, sans postérité de sa première union, épousa, en secondes noces, Jeanne de Merlanes, il testa le 14 juillet 1515, faisant un legs à sa seconde épouse Jeanne de Merlanes, instituant héritier universel son fils François Fraysse, lui substituant Françoise Comtesse, et à elle, sa sœur Gauside Fraysse, il avait été marié en premières noces à Jacquette de Varagne dont il n'avait pas eu d'enfant[2899].

11.4 Constance de VARAGNE. Elle reçut un legs de sa tante Guilherme d'Arnave de Nailloux, fille d'Anglésie de Fontaines, veuve de Mathieu de Montesquiou, par son testament du 21 janvier 1498[2900]. Le 17 mars 1515, Constance de Varagne, épouse de Déodat de Garrigues, et Jean de Varagne, seigneur de Fajac, étaient en procès contre Mathieu de Montesquiou, seigneur du Vernet, héritier de Guillaume d'Arnave[2901].
Elle testa le 28 mars 1529 ; le 16 juillet 1532, Constance de Varagne, épouse de Guillaume d'Abbatia, licencié en droit, habitant Lézat demanda à son mari 300 livres de ses biens[2902].
Elle avait épousé, en premières noces, en 1503, **Déodat de GARRIGUES**, licencié ès droit, fils de Pierre de Garrigues, il avait épousé, en premières noces Jeanne de Lanes. Déodat de Garrigues, licencié ès droit, capitoul, testa le 26 décembre 1527, étant marié avec Constance de Varagne, coupable d'adultère avec Guillaume d'Abbatia[2903].
Elle avait épousé, en secondes noces**, (après le 26 décembre 1527), son amant Guillaume d'ABBATIA (d'ABBADIE)**, licencié ès droit de Lézat.

11.5 autre Jean de VARAGNE, seigneur de la Relenque (en Fajac.). Le 16 mars 1518, on cite une dette de Jean de Varagne, seigneur de la Relenque, au diocèse de Mirepoix, procureur de Gaillard de Varagne, seigneur de Bélesta et de Gardouch,

[2897] AD.HG 3 E 23009 Auterive
[2898] AD.HG 3 E 3427
[2899] AD.HG 3 E 2788
[2900] AD.Ariège E 228
[2901] André Navelle, *op.cit.,* X, p.190 se référant à AD.HG B 16
[2902] André Navelle, *op.cit.,* X, p.190 se référant à AD.HG Chaumont à Lézat 16394
[2903] AD.HG 3 E 2789

envers Jean de Garaud, pour un prêt de 60 livres, suivant un acte du 24 janvier 1503, consenti à feu Bertrand de Varagne, père de Jean de Varagne, pour le mariage de sa fille Constance de Varagne avec Déodat de Garrigues, licencié ès droit[2904]. Il mourut avant le 1er septembre 1526, date d'un procès entre Françoise de Varagne, héritière universelle de feu Jean de Varagne, seigneur de la Relengue, contre Mathieu de Montesquiou[2905].

D'une alliance inconnue il eut[2906] :

A- **Jean de VARAGNE**. Le 24 juillet 1527, il y avait procès entre le curateur de Gasconne et d'Hélène de Varagne, et Jean, Jean, *François* (probablement Françoise car on ne voit pas d'autre référence à François), héritiers de feu Jean de Varagne [2907].

Le 7 juillet 1549, feu Jean de Varagne, seigneur de la Relenque devait 820 livres à feu Barthélemy de Durfort. Guillaume de Durfort, seigneur de Rouzine, frère et héritier de Barthélemy, fit saisir la seigneurie de la Relenque plus une métairie à Fajac, un jugement lui confirma la possession de ces biens, il vendit la métairie à Jean Durand de Montgeard[2908], Barthélemy de Durfort ayant testé en 1523, la dette venait probablement de Jean de Varagne, père de Jean, d'autre Jean, etc.

B- autre Jean de VARAGNE.

C- **Françoise de VARAGNE**. Elle épousa noble **Jacques de GASC**. Le 1er septembre 1526, elle était héritière universelle de son père, en procès avec Mathieu de Montesquiou[2909]. Les époux moururent avant le 9 juillet 1549, date à laquelle on cite noble Germain Gasc, fils de feu Jacques Gasc et de feue Françoise de Varagne, elle même dite fille de feu Jean de Varagne[2910].

D- **Marthe de VARAGNE**. Elle épousa, par contrat du 3 août 1513, **Mathieu de NOS**, seigneur de Montauriol, nommé Mathieu de Montauriol dans le contrat de mariage[2911].

11.6 Claire de VARAGE. Elle épousa, vers 1500 (avant le 5 avril 1503), **Bérenger de RAVAING**, seigneur de La Borie Blanque (deux lieux de ce nom existent dans le Tarn), fils de noble Bernard de RAVAING, marchand, coseigneur de Gardouch, d'où postérité[2912]. Le 5 avril 1503, Jean de Varagne, seigneur de Fajac devait à Bérenger de Ravaing 36 livres plus 20 setiers de blé pour compte final et reste de dot de Claire de

---

[2904] AD.HG 3 E 3 E 5441
[2905] AD.HG B 21
[2906] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 185.
[2907] André Navelle, *op.cit.,* X, p.189 se référant à AD.HG B 21
[2908] André Navelle, *op.cit.,* X, p.189 se référant à AD.HG 3 E Boissonade 10093
[2909] André Navelle, *op.cit.,* X, p.191 se référant à AD.HG B 21
[2910] André Navelle, *op.cit.,* X, p.191 se référant à AD.HG Boissonade 10093
[2911] André Navelle, *op.cit.,* X, p.185
[2912] André Navelle, *op.cit.,* IX, pp.39-41, produisant la preuve.

Varagne[2913], le 18 mai 1511 il y avait procés sur le même sujet, dans lequel intervenait l'autre frère Jean de Varagne[2914].

11.7 Marguerite de VARAGNE. Elle épousa, en 1488, **Gabriel de GAVARRET**, seigneur de Vieillevigne, fils de Jean Bernard de GAVARRET, seigneur de Vieillevigne, coseigneur de Saint-Léon, et de Philippa de GUILHOT du Faget[2915]. Le 3 janvier 1503, Marguerte de Varagne et son fils, Roger de Gavarret, étaient en procès en appel contre Jean Garaud, bourgeois de Montesquieu, l'appel fut renvoyé[2916].
Il est probable qu'elle mourut avant le testament de Guillaume d'Arnave, avant 1514 et que son mari était mort était mort dès janvier 1503.

Enfants du second lit :

11.8 Gasconne de VARAGNE. Comme sa sœur Hélène, elle était mineure le 24 juillet 1527, date à laquelle leur curateur était en procès contre Jean, autre Jean, *François* (très probablement Françoise et non François) de Varagne, héritiers de feu Jean de Varagne[2917].

11.9 Hélène de VARAGNE. Elle épousa, par contrat filiatif du 15 avril 1526, **Antoine AZEMAR**, seigneur de Montbrun[2918], fils d'Arnaud Guillaume AZEMAR, seigneur de Montbrun, et d'Antonie de GROSSOLLES. Leur fille Germaine Azémar, veuve de sire Astorg Trébons, marchand de Montgiscard, épousa, par contrat du 24 novembre 1558, noble Gabriel Cavalier, licencié ès droits[2919] (l'acte prénomme Olive, la mère de la mariée.)

IV
Personnes isolées

Vers 1190, Ada de Varagne épousa Bernard de (Villèle) Montesquieu, seigneur de Montesquieu[2920] .

Octobre 1599, Mariage de Domenge de Martres et de Jeanne Varagne[2921].

En 1654, Claire de Noé, était abbesse et seigneuresse de Fabas, sœur Marie de Baraigne, était prieure[2922].

[2913] André Navelle, *op.cit.,* X, p.190 se référant à AD.HG Villary 7648
[2914] André Navelle, *op.cit.,* X, p.190 se référant à AD.HG Villary 7648
[2915] *Famille de Gavarret*
[2916] André Navelle, *op.cit.,* X, p.189 se référant à AD.HG B 12
[2917] AD.HG B 21
[2918] André Navelle, *op.cit.,* X, p.190 se référant à AD.HG 3 E 7291, 7292 ; AD.HG 3 E 11783, contrat filiatif.
[2919] AD.HG 3 E 10148
[2920] Villain, *op.cit.,* I, p.149
[2921] R.P. La Dalbade
[2922] AD.HG 3 E 24437 Aurignac

1658, Reconnaissance de noble Paul de Labatut, seigneur de Pomarède qui a reçu 1.500 livres de Jean de Larade, avocat au parlement, pour la dot de sa fille Marie de Larade mariée à Paul de Labatut, …900 livres à Isabeau de Labatut et à noble Pierre de Baraigne, son beau-fils…[2923]

Douillac, révision le 4 août 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[2923] AD.HG 3 E 9392 Cazères

Famille de VICMONT

I Seigneurs de Tournecoupe **p.422**

II Deuxième race (Vicmont d'Ornezan) **p.426**

II-1 Seigneurs de Tournecoupe **p.426**

II-2 Seigneurs de Peyrac **p.430**

III Seigneurs de Pordéac **p.431**

IV Troisième race (issue de la famille de Bassabat) **p.434**

Des actes et documents à partir de la fin du 13ème siècle, fournis par Maurice Vuillier, ainsi que la généalogie de la Maison de Faudoas, pour les premiers degrés[2924], permettent de reconstituer la généalogie de cette famille. Les *Sceaux Gascons* indiquent des personnes pour les 3 premiers degrés (pas toujours exacts, ainsi ils créent un *Escobon* de Vicmont tige de la branche des seigneurs de Pordéac ce qui paraît erroné.)
Les deux branches de cette famille s'éteignirent, celle des seigneurs de Tournecoupe dans la famille d'Ornezan dont une branche prit le nom de Vicmont, celle des seigneurs de Pordéac dans la famille de Bassabat dont la descendance prit également le nom de Vicmont.
André Navelle a publié une généalogie succincte de la branche des seigneurs de Pordéac (4 degrés) et de celle de la branche de Tournecoupe dont des données ont été utilisées[2925].
Cette famille portait : « D'or à trois corneilles de sable[2926]. »

I
Seigneurs de Tournecoupe

Tournecoupe, à 11 km à l'est de Fleurance (Gers)

I Pierre de VICMONT, seigneur de Tournecoupe[2927].Né (vers 1250 ?), d'une alliance contractée vers 1270 (?), il eut :

2.1Arnaud de VICMONT, qui suit.

2.2 *Escobon* de VICMONT[2928]. Il épousa **Assalide de GOT**, fille natuelle de Bertrand de GOT, vicomte de Lomagne et d'Auvillars, qui la cite dans son testament du 19 mai 1324[2929].

2.3 Navarre de VICMONT.

2.4 Bertrande de VICMONT. Elle mourut entre 1329 et 1346, ayant eu 4 enfants, elle avait épousé, vers 1300, **Béraud de FAUDOAS**, seigneur d'Avensac, fils de

[2924] Ledru et Vallée, *Maison de Faudoas*
[2925] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* X, pp.219,220
[2926] R. Bourse, I.Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise,* Société archéologique du Gers, 2002.
[2927] Les données concernant les 3 premiers degrés viennent en partie des *Sceaux Gascons,* sauf exception elles ne sont pas rappelées.
[2928] *Sceaux Gascons* qui le disent par erreur auteur de la branche des seigneurs de Pordéac
[2929] Michel Smaniotto, *Féodales, Famille de GOT,* inédit.

Bertrand de Faudoas, seigneur de Faudoas et d'Avensac et de Seguine de Saboulies (épousée vers 1269), Bertrand de Faudoas mourut dès 1312[2930].

II Arnaud de VICMONT, seigneur de Tournecoupe. Il rendit hommage en 1288 et en 1292, et, en 1293, donna des coutumes aux habitants de Tournecoupe[2931]. Il mourut bien avant le 2 février 1351 (v.st., soit 1352, n.st.), car à cette date son petit-fils Manaud de Vicmont, seigneur de Tournecoupe, et son fils Jean de Vicmont, seigneur de Pordéac, étaient parties prenantes d'un accord concernant le mariage de Marguerite de Vicmont[2932].
D'une alliance inconnue, il eut :

3.1 Arnaud de VICMONT, qui suit.

3.2 Jean de VICMONT, seigneur de Pordéac (très probablement Pordiac à 5 km à l'Est de Tournecoupe, écrit Pordéac dans la plupart des actes), **auteur de la branche des seigneurs de Pordéac qui suivra.**

3.3 Marguerite de VICMONT. Elle épousa, en premières noces, vers 1340, **Raymond Bernard de PREISSAC**, seigneur de Saint-Michel de la Corneille, qui mourut sans postérité, avant 1351[2933], fils de Raymond Arnaud V de Preissac, seigneur de Brignemont, Marsac, etc., et de Marie de DURFORT, épousée avant le 7 novembre 1331 (c'est ce qui ressort de l'acte cité par Nicole de Peña, Jules Villain indique par erreur cette date pour le mariage.) Elle épousa, en secondes noces, peu après le 2 février 1351 (v.st, soit 1352, n.st.) et longtemps après son premier mariage[2934]**,** le 2 février 1351 (v.st) étant la date d'un accord en vue de ce mariage, **Guillaume Raymond de CUMONT**, seigneur de la Mothe et de Cumont. Dans cet acte Marguerite est dite cousine germaine de Bertrand de Faudoas, seigneur d'Avensac *(fils de Béraud de Faudoas et de Bertrande de Vicmont),* sœur de Jean de VICMONT, seigneur de Pordéac, et a pour neveu Manaud de VICMONT, seigneur de Tournecoupe.

III Arnaud de VICMONT, seigneur de Tournecoupe. Il mourut probablement avant le 2 février 1351 car à cette date son fils Manaud de Vicmont, seigneur de Tournecoupe, était partie prenante à l'accord cité supra (toutefois les *Sceaux Gascons* disent que l'on a une quittance du 4 avril 1353, scellée de son sceau.)
D'une alliance inconnue, contractée vers 1330, il eut :

4.1 Manaud de VICMONT, seigneur de Tournecoupe. Il vivait le 2 février 1351 (v.st., soit 1352, n.st.)[2935] et mourut probablement sans postérité

[2930] Ledru et Vallée, *Maison de Faudoas,* I, p. 54, produisant les preuves.
[2931] *Sceaux Gascons*
[2932] Ledru et Vallée, *op.cit ,* II, preuve 118, p.51 (BnF Fr 33084, f°43.)
[2933] Ledru et Vallée, *op.cit.,* II, preuve 118, p.51 (BnF Fr 33084, f°43.)
[2934] Ledru et Vallée, *op.cit.,* II, preuves 118 et 119, p.51 (BnF Fr 33084, f° 43.)
[2935] Ledru et Vallée, *op.cit.,* II, preuve 118, p.51 (Bnf Fr 33084, f°43.)

4.2 très probablement Pierre de VICMONT, qui suit.

4.3 probablement Marguerite de VICMONT, dame de Cumont (par son premier mariage) et de la Mothe. Elle testa en 1406[2936], elle avait épousé, en premières noces, **Bernard de CUMONT**, seigneur de Cumont, et en secondes noces **Jean de GALARD**, seigneur de l'Isle-Bouzon, fils de Bertrand II de Galard, seigneur de l'Isle-Bouzon, et de Jeanne de Rovignan[2937], lequel Jean de Galard testa le 6 janvier 1391, selon la même source.

IV Pierre de VICMONT, seigneur de Tournecoupe. Il épousa **Esclarmonde du BOUZET**, fille de Barrau du Bouzet (*et donc de Brune de Preissac)* et sœur de Jean du Bouzet, seigneur de Castéra-Bouzet[2938].
Ils eurent :

5.1 Jean de VICMONT, qui suit.

5.2 Brune (alias *Bonne)* de VICMONT. Elle épousa, par contrat du 25 janvier 1392, **Pélagos de CAUMONT** puis **de MONTLEZUN**, seigneur de Baratnau (en Montestruc-sur-Gers), coseigneur de Montestruc[2939], fils de Bernard de CAUMONT et de Jeanne de MONTLEZUN, dame de Montestruc. Devenu veuf, Pélagos de MONTLEZUN épousa, en secondes noces par contrat du 11 avril 1412 Bertrande de BIRAN, fille de Jean de Biran, seigneur de Puységur[2940].

5.3 très probablement Mathe (alias *Marthe)* **de VICMONT** de Tournecoupe. Elle épousa, en 1402, **Gaston de SEDILLAC**, seigneur de Saint-Léonard, écuyer du roi Charles VI[2941]. Il testa en 1411[2942]. Mathe de Vicmont, tutrice de ses fils et épouse de (*feu)* Gaston de SEDILLAC, donna, en 1416, une procuration à Jean de VICMONT, seigneur de Tournecoupe[2943] (*très probablement son frère.*)

V Jean de VICMONT, seigneur de Tournecoupe. Il fut cité comme témoin le 24 janvier 1420[2944] puis, le 8 février 1434, il reçut une quittance de Pélagos de MONTLEZUN, seigneur de Montestruc[2945].
D'une alliance inconnue, contractée vers 1400, il eut :

[2936] Maurice Vuillier se référant à Noulens, *Maison de Galard*
[2937] Michel Smaniotto, *Féodales, Famille de Galard,* inédit.
[2938] AD.Gers I sup 400 n°133373, disant que Brune de Vicmont, fille de Pierre de Vicmont et d'Eslarmonde du Bouzet, a pour aïeul maternel Barrau du Bouzet qui reçut quittance pour la dot de Brune, et pour oncle, Jean du Bouzet, seigneur de Castéra Bouzet.
[2939] AD.Gers I sup 400 n°13373, 1392 à 1393
[2940] AD.Gers I 2431 n°2051
[2941] AD.Gers I sup 521 n°17472
[2942] AD.Gers I sup 521 n°17435
[2943] AD.Gers I sup 521 n°17435
[2944] Maurice Vuillier se référant à Lainé, sans precision.
[2945] AD.Gers I 2431 n°2051

6.1 Bertrande de VICMONT, dame de Tournecoupe et de Lauret. Elle vivait le 11 avril 1450, date d'une procuration[2946].
Elle épousa, vers 1430, **Arnaud Guillaume d'ORNEZAN**, fils de Canhard d'ORNEZAN, seigneur de Saint-Blancard, et de Marguerite d'ANTIN (qu'il aurait épousée par contrat du 26 mai 1393, ce qui est incompatible avec la chronologie se rapportant à leur fils aîné Bernard pour lequel on a des dates qui rendent cette date de 1393 impossible, sauf à admettre un contrat post-nuptial une douzaine d'années après le mariage, douteux, il est plus probable que Bernard d'Ornezan était issu d'une première union de Canhard vers 1380) En tout état de cause il faut corriger *Histoire de la famille d'Ornezan, Arnaud Guillaume d'Ornezan épousa en premières noces, vers 1430, Bertrande de Vicmont et en secondes noces, après 1450, Catherine de Massas, cela apparaît clairement dans les actes* (à titre d'exemple Jean d'Ornezan, fils aîné selon un acte de 1480[2947], évidemment fils de Bertrande de Vicmont puisqu'il prit le nom de Vicmont et hérita de Tournecoupe, épousa, dès 1459, Marguerite de Got, ses parents ne peuvent s'être mariés en 1450 ; son demi-frère Charles d'Ornezan est dit fils de Catherine de Massas, laquelle vivait le 16 mai 1480, elle est donc la seconde épouse d'Arnaud Guillaume d'Ornezan, le mariage ayant eu lieu après 1450). Bertrande de Vicmont hérita des biens de sa maison et les transmit à son fils aîné qui prit le nom de Vicmont. Ceci indique que Bertrande de Vicmont fut la dernière de la branche des seigneurs de Tournecoupe.

6.2 très probablement Jean de VICMONT de Tournecoupe, qui suit (mais ce dernier pourrait être confondu avec son présumé père qui se serait marié deux fois.)

VI Jean de VICMONT, chevalier, seigneur de Tournecoupe. Il épousa, par contrat du 28 mai 1436 (selon Lainé, à considérer avec prudence) **Rique de MONTAUT**, fille d'Odon VIII de Montaut, seigneur de Gramont, et de Jeanne d'Arlenc. Ils n'eurent pas pour fils Bernard de Vicmont, seigneur de Pordéac, qui épousa en 1468 Cécile de Roquelaure. S'il y avait eu une descendance, c'est elle qui aurait hérité de la terre de Tournecoupe, par ailleurs Bernard de Vicmont était seigneur de Pordéac, il appartenait évidemment à la branche des seigneurs de Pordéac. Comme dit supra, l'époux de Rique de Montaut pourrait être le père de Bertrande de Vicmont, Rique de Montaut serait alors la belle-mère de cette dernière. En tout état de cause l'époux de Rique de Montaut mourut sans descendance de cette union, probablement peu d'années après son mariage car Bertrande de Vicmont apporta la terre de Tournecoupe à sa belle-famille et mourut très probablement peu après 1450, transmettant cette terre à son fils aîné.

[2946] AD.Gers I 2703
[2947] AM.Toulouse II 161

II
Deuxième race de la famille de VICMONT.

Comme dit supra, cette famille est issue d'Arnaud Guillaume d'Ornezan et de Bertrande de Vicmont.

II-1
Seigneurs de Tournecoupe

VII Jean d'ORNEZAN dit **Jean de VICMONT et d'ORNEZAN**, seigneur de Tournecoupe.
Il fut cité avec ses frères le 23 décembre 1480[2948] puis, le 10 décembre 1487, passa un contrat d'inféodation avec les habitants de *Montagut*[2949]. Le 13 novembre 1492, il reçut une quittance de la dot de sa bru Antoinette d'Abzac[2950], le 21 septembre 1495, avec son fils aîné Jean de Vicmont, il fit un accord avec les habitants de Tournecoupe[2951].
Il avait épousé, vers 1455 (dès 1459, quittance de dot du 12 décembre 1459[2952]), **Marguerite de GOT** (alias de Goth) fille d'Odet de GOT, seigneur de Rouillac et de Rose de MANAS dite de Montbardon (Eudes ou Odon de Got, seigneur de Rouillac apparaît dans un acte du 8 octobre 1459[2953]).
Marguerite de Got mourut avant le 12 août 1461 car à cette date Canhard d'Ornezan, seigneur de Saint-Blancard et d'Encausse, requit son frère Jean d'Ornezan, seigneur d'Encausse de lui venir en aide pour marier leur sœur Brunissende d'Ornezan avec le seigneur de Tournecoupe[2954], lequel ne peut-être que Jean d'Ornezan dit de Vicmont, ce dernier était le cousin germain de Brunissende d'Ornezan. On ne sait pas si ce mariage eut lieu.
Marguerite de Got étant morte avant le 12 août 1461 et ayant eu deux enfants de son union son mariage avec Jean de Vicmont dit d'Ornezan il faut situer ce mariage vers 1455.
Ils eurent :

8.1 Jean de VICMONT et d'ORNEZAN, qui suit.

8.2 Annette de VICMONT d'ORNEZAN. Elle épousa, par contrat du 7 mars 1494 (v.st., soit 1495, n.st.), Jean de LUPPE, seigneur de Maravat, fils de **Jean de LUPPE**, seigneur de Maravat, et de Florette de VERDUZAN, sa seconde épouse[2955]. Ils ne furent pas dits feus, le 25 novembre 1518, au contrat de mariage de leur fils Pierre de Luppé avec Anne d'Arzac[2956].

[2948] AM.Toulouse II 161
[2949] AM.Toulouse II 161
[2950] Archives du château de Saint-Blancard
[2951] Archives du château de Saint-Blancard
[2952] Père Anselme
[2953] Archives du château de Saint-Blancard
[2954] Archives du château de Saint-Blancard
[2955] Maurice Vuillier se référant à d'Hozier, sans précision, André Navelle, *op.cit.,* X, p. 219, date le contrat du 7 mars 1485 (n.st.)
[2956] AD.Gers I 22275

VIII Jean de VICMONT et d'ORNEZAN, seigneur et baron de Tournecoupe, seigneur de Montégut, Belvèze, Cérizols. Né vers 1460 (sa mère mourut avant le 12 août 1461), le 8 juin 1508, il vendit à Jacques de Montaut, seigneur de Dolhac, coseigneur de Puy-Daniel, les lieux de Montégut, Belvèze, Cérizols[2957]. Le 11 mai 1517, il fit un compromis avec Jean de Manas, seigneur d'Avezan, auquel fut témoin Carbonnel d'Ornezan de Lauret[2958].
Il avait épousé, avant le 13 novembre 1492, (quittance de dot), **Antoinette d'ABZAC**, fille de Jean d'ABZAC, seigneur de la Douze (Dordogne) et de Jeanne de NARBONNE[2959].
Ils eurent :

9.1 Jacques de VICMONT et d'ORNEZAN, qui suit.

9.2 probablement Antoine de VICMONT, seigneur de Peyrac. Il fut témoin, le 21 juin 1531, avec son présumé frère Jacques de Vicmont, baron de Tournecoupe, au contrat de mariage de Guillaume de Rochefort avec Gabrielle de Saint-Orens ; il était en 1559 en procès avec Antoine de *Lort* (Lart ?) de Montgaillard[2960]. **Il est l'auteur de la branche des seigneurs de Peyrac**

9.3 probablement Jean d'ORNEZAN de Tournecoupe. Il fut prieur laïque d'Artalens (1531-1533[2961])

9.4 probablement Pierre d'ORNEZAN de Tournecoupe. Il fut protonotaire, prieur laïque d'Artalens en 1534[2962].

IX Jacques de VICMONT et d'ORNEZAN, seigneur et baron de Tournecoupe, seigneur de Montégut. Né vers 1495, le 12 mai 1540, dit fils de feu Jean de Vicmont, il était en procès contre Anne d'Arzac, mère administrant les biens de Carbon et d'Antoine de Luppé, fils et héritiers de Pierre de Luppé[2963]. Le 14 décembre 1547, le syndic des religieux de Saint-Jean de Jérusalem fut condamné à lui payer 2.500 livres de dommages pour les dégradations faites par eux aux bois et seigneuries de Montégut[2964]. Il mourut dès 1552 date à laquelle Louise de Saint-Orens fut dite veuve[2965].
Il avait épousé, **Louise de SAINT-ORENS**, fille d'Antoine de SAINT-ORENS, seigneur de Lucpeyrous, et de Jeanne de CAUNA[2966]. Elle vivait le 13 décembre 1570, date à laquelle son

[2957] AD.HG 3 E 396 Toulouse
[2958] Archives du château de Saint-Blancard
[2959] Archives du château de Saint-Blancard
[2960] AD.Gers I 3013
[2961] Maurice Vuillier se référant à Bourdette, sans précision.
[2962] Maurice Vuillier se référant à Bourdette, sans précision.
[2963] André Navelle, *op.cit.,* X, p.219 se référant à AD.HG B 33
[2964] AD.HG B 41
[2965] AD.Gers B 3
[2966] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Saint-Orens.*

fils Jean reçut la permission de vendre la place de Lauret pour payer des créanciers et des arrérages d'une pension pour sa mère[2967].
Ils eurent :

10.1 Jean de VICMONT et d'ORNEZAN, qui suit.

10.2 Gabriel d'ORNEZAN et de VICMONT, seigneur de Lauret, puis de Tournecoupe, archidiacre de Lomagne. Le 4 janvier 1581, il signa Tournecoupe dans un accord au sujet des fruits de l'archidiaconé au territoire de Miradoux[2968]. Le 4 août 1589, il fit une donation à Charlotte de Minut, abbesse du couvent de Madame Sainte-Claire[2969].

10.3 Guillaume d'ORNEZAN, seigneur de Lauret. Il fut nommé, le 5 septembre 1586, tuteur de sa nièce Gabrielle de Marsolier et de son neveu Bertrand de Marsolier (enfants de sa sœur Isabeau[2970]), Bertrand mourut avant le 8 janvier 1593[2971].

13.4 Bernard (alias *Béraud)* d'ORNEZAN, seigneur de Tournecoupe. Il était en procès, en 1565, contre Corbeyran de Rigaud, seigneur de Merville, il avait épousé **Isabeau de RIGAUD**[2972]**,** dite fille de Guillaume de RIGAUD (Villemagne) et de Bernarde de SAINT-JEAN[2973].

13.5 Isabeau d'ORNEZAN. Elle testa, veuve de son premier mari, le 5 septembre 1586, nommant ses enfants pupilles dont un des tuteurs était Guillaume d'ORNEZAN, seigneur de Lauret, leur oncle maternel[2974]. Elle fut citée, en 1609, avec son frère Jean de Vicmont et d'Ornezan[2975]. Elle mourut à Saint-Lizier le 23 mai 1631[2976].
Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 17 janvier 1579, **Vézian de MARSOLIER**, seigneur de Montaut, fils de Guillaume de MARSOLIER, seigneur de Montaut, et de Françoise de CASTERAS, elle fut dotée de 2.000 écus, il mourut dès 1585[2977]. Ils eurent un fils, Bertrand, mort jeune, et une fille Gabrielle qui épousa par contrat du 20 septembre 1601, noble Henri le CONTE ou le COMTE[2978] et lui apporta la terre de Montaut. Devenu veuf, Henri le Comte épousa, en secondes noces, Françoise du Bourg, fille de feu Marc Antoine du Bourg et de Perronne de Barrau (Montesquieu-Volvestre), comme dit dans *Famille de Marsolier.*

[2967] AD.HG B 65
[2968] Archives du château de Saint-Blancard,
[2969] AD.HG Reg. Ins 4
[2970] AD.HG 3 E 15308
[2971] *Famille de Marsolier*
[2972] AD.HG 3 E 19403 Revel
[2973] *Histoire de la famille de Rigaud,* la preuve n'est pas fournie.
[2974] AD.HG 3 E 15308
[2975] AD.HG 3 E 15357 Montesquieu-Volvestre
[2976] AD.Ariège RP. Saint-Lizier
[2977] *Famille de Marsolier*
[2978] AD.HG 3 E 15350 Montesquieu-Volvestre

Elle avait épousé, en deuxièmes noces, par contrat du 8 février 1593, **Pierre de JEANNET**, seigneur de Tucot, veuf de Marguerite de HUNAUD, fille de Gaillard de Hunaud, seigneur de Saint-Michel, et de Gabrielle d'Ornezan[2979]. Il mourut avant 1607.
Elle avait épousé, en troisièmes noces, avant 1607, **François de SOULANCE**[2980] qui mourut avant le 7 décembre 1628, date de la vente d'une maison à Palaminy pour payer le prix du mariage de sa fille Louise de Soulancé[2981]. Il avait épousé, en premières noces, le 16 février 1576, Madeleine d'Azéma, et en deuxièmes noces, par contrat du 23 avril 1589, Françoise de Roquemaurel (Cazavet) et, en troisièmes noces, vers 1600 Catherine de Lort[2982].

13.6 Marguerite d'ORNEZAN. Elle est citée avec ses sœurs, en 1569.

13.7 Madeleine d'ORNEZAN. Elle vivait le 9 janvier 1571, date de la confirmation d'une sentence la concernant ainsi que Guillaume Barton, évêque de Lectoure et Jean de Vicmont et d'Ornezan, baron de Tournecoupe[2983].

X Jean de VICMONT et d'ORNEZAN, seigneur et baron de Tournecoupe.
Il fut cité, le 14 décembre 1549, avec Pierre de Martres[2984]. Le 25 février 1556, il était sous la tutelle de Bernard de Narbonne, marquis de Fimarcon[2985]. Il fut cité en 1561, dans un acte par lequel on déchargea Bernard de Narbonne, marquis de Fimarcon, chargé de 14 ou 15 enfants, de la tutelle de Jean de Vicmont dit d'Ornezan, seigneur de Tournecoupe[2986] puis le 27 mars 1564 dans une quittance à Lizier de Francazal, seigneur et baron de Montégut, *Beauvoir*[2987] (Belbèze), Farriols. En 1595, il était en procès avec Jean de Montret, seigneur de *Louverville*[2988]. Il fit une donation, le 27 septembre 1604, à François de L'Hôpital, seigneur de Laudelle, gentilhomme de la Reine[2989].
Le 17 mars 1606, Jean de Vicmont et d'Ornezan, fit un échange avec Gaston de Foix et de Candale, seigneur de Villefranche, baron de Saint-Sulpice, il échangea la terre de Tournecoupe, Cavaroque et la coseigneurie de Goudourville contre des biens à Algans, Montagut, Revel, le quart de la seigneurie d'Algans plus 50.000 livres[2990].
Il fut cité, le 19 mai 1609, comme jadis seigneur de Tournecoupe[2991] et mourut, avant le 24 mars 1613, date d'une demande d'annulation de l'échange, les 50.000 livres n'avaient pas suffi à payer les dettes, il avait fallu en plus 5.057 livres, versées par Gaston de Foix, il y avait

[2979] AD.HG 3 E 15337 Montesquieu-Volvestre, citant le premier contrat de mariage
[2980] AD.HG 3 E 25593 Cassagnabère
[2981] AD.HG 3 E 9363 Cazères
[2982] AD.HG 3 E 16163 Palaminy , 1635
[2983] AD.HG B 65
[2984] AD.HG 3 E 15981
[2985] Maurice Vuillier se référant à Noulens, *La Maison de Galard.*.
[2986] *La Maison de Galard*
[2987] BnF Fr 32297
[2988] AD.Gers B 24
[2989] AD.HG Reg Ins 11
[2990] André Navelle, *op.cit.,* X, p.220 se référant à Toron, notaire
[2991] AD.Gers 3 E 6088 L'Isle-Jourdain

eu d'autres difficultés, cet acte rappella la dot de Louise de Roquelaure, épousée par contrat du 3 août 1572, et le testament de feu Jean de Vicmont qui fit héritière Blanche de Charry, épousée avant 1597[2992].
Il avait épousé (en premières noces) par contrat du 3 août 1572, **Louise de ROQUELAURE**, fille de Géraud de ROQUELAURE, seigneur de Roquelaure, Gaudoux, et de Catherine de BEZOLLES[2993].
Il avait épousé (en secondes noces), avant 1597, **Blanche de CHARRY**.

I-2
Seigneurs de Peyrac

L'auteur de cette branche, Antoine de Vicmont, était probablement fils de Jean de Vicmont et d'Ornezan, et d'Antoinette d'Abzac.

IX bis Antoine de VICMONT, seigneur de Peyrac (en Pessoulens, Gers, à 5 km à l'est de Tournecoupe.)
Il fut témoin, le 21 juin 1531, avec son présumé frère Jacques de Vicmont, baron de Tournecoupe, au contrat de mariage, de Guillaume de Rochefort avec Gabrielle de Saint-Orens[2994]. Il était, en 1559, en procès avec Antoine de *Lort* (Lart ?) de Montgaillard[2995].
D'une alliance inconnue il eut :

10.1 probablement Béraud de VICMONT, qui suit.

10.2 probablement Catherine de VICMONT (elle fut dite fille de N…de Vicmont, seigneur de Peyrac, mort avant le 8 octobre 1567, infra). Elle épousa, (vers 1530), **Jean d'AYMIER**, seigneur de Garret (en la Salle de Gauzac, juridiction de l'Isle-Jourdain), qui avait épousé en premières noces Isabeau de *GOUT*, fille de N…de *Gout*, seigneur de Teyssonat ; il testa le 8 octobre 1567, nommant sa fille du premier lit, son beau-père, seigneur de Peyrac, ses deux fils du second lit (ayant moins de 25 ans[2996]) et mourut avant le 15 avril 1572, date du testament de son fils Jean d'Aymier, nommant héritière universelle sa mère Catherine de Vicmont[2997].

X Béraud de VICMONT dit d'ORNEZAN, seigneur de *Perrac* (Peyrac.)
Il fut maître d'hôtel des filles de feus Charles de Rochechouart et de Françoise de Maricourt, seigneur et dame de Saint-Amans, morts avant le 5 juillet 1565[2998] ; il était en procès, en 1549 avec les héritiers de Me Ambroise du *Chastanier*[2999] puis, le 5 juillet 1565 fut nommé

[2992] André Navelle, *op.cit.,* X, p.220
[2993] La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*
[2994] AD.Gers I 3013
[2995] AD.Gers B 8
[2996] AD.Gers 3 E 6464 L'Isle-Jourdain
[2997] AD.HG 3 E 2371 Toulouse
[2998] AD.HG 3 E 32699.
[2999] AD.Gers B 2

procureur de Marie Claude et Charlotte de Rochechouart, filles majeures de feus Charles de Rochechouart et de Françoise de Maricourt[3000].
C'est probablement lui qui épousa **Jeanne de DRUILHET**, laquelle mère et tutrice de feu Jean de VICMONT, seigneur de Peyrac, était, en 1575, en procès avec Marguerite de MONTLEZUN de Gaudonville[3001].
Ils sont probablement les parents de :

XI Jean de VICMONT, seigneur de Peyrac.Il reçut, le 28 juillet 1564, avec Guillaume de Long, seigneur de Pessoulens, une sentence du sénéchal d'Armagnac[3002], il mourut dès 1575, étant mineur[3003].

III
Seigneurs de Pordéac

L'auteur de cette branche, Jean de Vicmont, était fils d'Arnaud de Vicmont, seigneur de Tournecoupe.
Cette branche tenait Pordéac, probablement Pordiac, en Pessoulens, à 5 km à l'Est de Tournecoupe (Gers.)
Une partie de la généalogie a été établie par André Navelle[3004], qui indique notamment le mariage d'Amaury de Vicmont avec Jeanne de Gière, et la descendance de Jean de Vicmont (degré III.)

III Jean de VICMONT, seigneur de Pordéac, Marignac, Marsac, Massat. Il fut cité comme seigneur de Pordéac, le 2 février 1351 (v.st., soit 1352, n.st.), dans l'accord précédent le second mariage de sa sœur Marguerite de Vicmont[3005].
D'une alliance inconnue, il eut :

4.1 Amaury de VICMONT. Il fut cité dans une transaction, le 8 mars 1432, avec son frère Guillaume[3006].
Il avait épousé **Jeanne de GIERE[3007] (devenu GERES).**
Ils eurent plusieurs filles (dont Agnès de Vicmont) :

A- **probablement Anne ou Agnès de VICMONT** (fille d'Amaury de Vicmont selon l'acte du 16 juin 1439[3008]), elle épousa, le 16 juin 1439, **Béraud III de FAUDOAS**, seigneur d'Avensac, né vers 1405, fils de Jean de Faudoas, seigneur d'Avensac, et de Rose de l'Isle(-Jourdain), il était veuf de Catherine de Saint-Etienne épousée par contrat du 30 octobre 1427, morte avant 1432.

[3000] AD.HG 3 E 32699 Levignac
[3001] AD.Gers B 16
[3002] AD.HG B 57
[3003] AD. Gers B 16.
[3004] André Navelle, *op.cit.,* II, p.219
[3005] Ledru et Vallée, *op.cit.,* II, preuve 119, p. 51 (BnF, Fr 33084, f°43.
[3006] André Navelle, *op.cit.,* X, p.219
[3007] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 219.
[3008] Ledru et Vallée, *op.cit,* II, preuve 328, p.137..

Béraud III de Faudoas mourut avant le 30 août 1446, date à laquelle Agnès de Vicmont fut dite veuve[3009].

B-**peut-être**[3010] **Agnette de VICMONT**. Le 17 février 1467, elle fut citée avec son second époux[3011].
Elle avait épousé, en premières noces, (vers 1440-1450), **Manaud de SUS**, seigneur de Taurignan, Lahite, Francazal, d'où postérité[3012].
Elle avait épousé, en secondes noces, dès 1466, **Raymond Arnaud d'IRIART**, seigneur d'Uchentein (selon l'abbé Samiac, Uchentein à 4 km de Castillon-en-Couserans,), ils furent cités mariés le 17 février 1467[3013].

4.2 Guillaume de VICMONT, qui suit.

4.3 Jeanne de VICMONT.
Elle épousa **Bernard de MASSAS**.[3014]
Ils eurent :

Bertrand de MASSAS dit de VICMONT d'Astaffort.
Celui-ci d'une alliance inconnue eut :

Antoine de VICMONT alias de MASSAS, lequel était en procès, le 13 septembre 1504, avec Bernard de BASSABAT qui s'opposait à ses prétentions. Le testament de Guillaume de Vicmont faisait héritiers ses fils et, en cas de décès des mâles, la succession devait revenir à son neveu Bertrand de Massas d'Astaffort, à charge de porter le nom et les armes de Vicmont. La substitution eut effectivement lieu mais les Bassabat remontèrent d'une génération et dirent que Jean de Vicmont fit héritier ses fils avec substitution au seigneur de Tournecoupe. L'arrêt accorda à Bernard de Bassabat et à sa femme 4 onces ½ (sur 12) des droits provenant de feu Guillaume de Vicmont moyennant le legs de feu Jean de Vicmont, son père, sur le reste de sa légitime à cause de la transaction du 8 avril 1432 (n.st.[3015])

IV Guillaume de VICMONT, seigneur de Pordéac, de Sauguet, du quart de *Versac.*
Comme dit supra, il fit un accord le 8 mars 1432 avec son frère Amaury.
D'une alliance inconnue, il eut[3016] :

5.1 Bernard ou Bertrand de VICMONT, qui suit.

[3009] Ledru et Vallée, *op.cit,* I, p. 66, produisant la preuve.
[3010] Elle est probablement fille d'Amaury ou de Guillaume
[3011] Abbé Samiac
[3012] Abbé Samiac.
[3013] Abbé Samiac
[3014] André Navelle, *op.cuit.,* X, p. 219.
[3015] André Navelle, *op.cit.,* X, p.219 se référant à AD.HG B 2014
[3016] André Navelle, *op.cit.,* X, p.219, sauf Raymond Bernard

5.2 Pierre de VICMONT. Il mourut à la guerre.

5.3 Manaud de VICMONT. Il fut chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

5.4 Bernard (ou Bertrand) de VICMONT, jeune. Il fut syndic de Lectoure, il était chanoine et abbé de Flaran en 1482[3017].

5.5 Marguerite de VICMONT. Elle épousa **Menaud de *GIERE* (GERES),** seigneur de Sainte-Gemme et du Grillon, *leur fille Catherine de Gière aurait épousé, le 4 septembre 1470, Jean de Montlezun, coseigneur de Montestruc[3018]*.
On trouve par la suite Jean de Vicmont dit de *Gières,* seigneur de Sainte-Gemme, en procès, en 1549, avec Bernard de Bassabat, seigneur de Pordéac[3019], puis, le 21 mai 1552, l'obligation par *Béraud* de Bassabat de délaisser à Jean de *Gières,* seigneur de Sainte-Gemme, la moitié des biens ayant appartenu à feu Bernard de Vicmont[3020]. Ceci est à rapprocher du procès du 13 septembre 1504 entre les Bassabat et les Massas, on voit que la famille de Géres revendiquait également l'héritage Vicmont.

5.6 une fille qui est peut-être Agnette citée ci-dessus.

5.7 probablement **Raymond Bernard de VICMONT,** s'il n'est pas Bernard (alias Bertrand.), Il fut, le 11 octobre 1418, procureur du seigneur d'Avensac[3021] (probablement Jean de Faudoas), c'est peut-être lui qui fut connu comme Bernard de Vicmont, seigneur de Pordéac.

V Bernard ou Bertrand (peut-être Raymond Bernard) **de VICMONT**, seigneur de Pordéac. D'une alliance inconnue, il eut :

Jeanne de VICMONT, dame de Pordéac, qui suit.

C'est peut-être lui qui dit Bernard de Vicmont, seigneur de Pordiac, épousa (donc en secondes noces), en 1468 Cécile de ROQUELAURE, celle-ci était veuve en 1475[3022]. Ce Bernard de Vicmont époux de Cécile de Roquelaure pourrait également être un fils de Bernard ou Bertrand, sans postérité.

VI Jeanne de VICMONT, dame de Pordéac, héritière de sa branche, épousa **Bernard de BASSABAT**, seigneur de Castets. Elle fit un achat en 1509[3023].

[3017] Maurice Vuillier se référant à Druilhet, sans precision.
[3018] Maurice Vuillier se référant à Ledru, *Maison de Faudoas,* I, p. 71, qui dit tout autre chose.
[3019] AD. Gers B 2
[3020] AD. HG B 45
[3021] Ledru et Vallée, *op.cit.,* II, pp.125,126, AD. Tarn-et-Garonne, A 267, f° 256 et f°259.
[3022] Père Anselme, *op.cit.*
[3023] Martin Gaillard, notaire de Lectoure

Ils eurent :

1° Bernard de BASSABAT dit de VICMONT, qui suit.

2° probablement Marie de BASSABAT de Pordéac. Elle testa le 23 septembre 1516[3024]. Elle avait épousé **Bernard de MONTLEZUN**, seigneur de Campagne, Projan, Ségos, veuf d'Angeline d'ANTIN, fils d'Arnaud Guillaume de MONTLEZUN, seigneur de Campagne, Projan, Ségos, et d'Anne d'ARMAGNAC de Termes[3025].

IV
Troisième race

Issue de la famille de BASSABAT.

Les actes font apparaître les personnes avec les patronymes de VICMONT ou de BASSABAT, utilisés le plus souvent seuls, parfois pour la même personne, ce qui amène des confusions.

VII Bernard de BASSABAT dit de VICMONT, seigneur de Pordéac.
On cite, en 1509, un achat de Jeanne de Vicmont et de Bernard de Bassabat[3026], c'est lui ou son fils qui fut cité le 21 septembre 1533, date à laquelle *Bertrand* (Bernard) de Vicmont fut témoin au contrat de mariage de Jean de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin, et de Bertrande de Bezolles[3027].
Il avait épousé, par contrat du 31 décembre 1502, **Catherine de ROQUELAURE**[3028], fille de François de ROQUELAURE, seigneur de Saint-Aubin, et de Catherine de SEYSSES[3029].
Ils eurent :

Bernard de VICMONT alias de BASSABAT, qui suit.

VIII Bernard de VICMONT, baron de Pordéac, seigneur de Gachepouy, Castet-Arrouy, chevalier de l'Ordre du Roi. Lieutenant de la compagnie de M. de Terride en 1568 (sceau de ses gages du 16 avril 1568), il suivit le seigneur de Terride dans l'expédition de Béarn, fut fait prisonnier à Orthez et quelques jours après fut traîtreusement poignardé à Navarrenx par ordre de Montgommery, sa veuve lui survécut 50 ans[3030].
Il avait épousé, en premières noces, *avant le 8 avril 1567 selon Ledru, il faut lire bien avant* (une des sœurs de son épouse s'étant mariée en 1515, la dernière sœur de celle-ci s'étant mariée en 1533, le mariage eut probablement lieu vers 1525), **Jeanne de FAUDOAS**, la

[3024] AD.Gers I sup 400 n°13439
[3025] *Famille de Montlezun*
[3026] Martin Gaillard, notaire de Lectoure
[3027] AD.Gers I sup 78 n°3566
[3028] Maurice Vuillier se référant à *Parfouru*
[3029] *Histoire de la famille de Roquelaure,* citant un acte du 3 novembre 1508 (Martial Gaillard, notaire de Lectoure.), nommant Catherine de Roquelaure épouse de Bernard de Bassabat, fille de François de Roquelaure, seigneur de Saint-Aubin (lequel est prouvé avoir épousé Catherine de Seysses.)
[3030] *Sceaux Gascons ;* Blaise de Monluc, *Commentaires,* rapporte ses faits d'armes et son assassinat.

cadette, fille d'Héliot de FAUDOAS, coseigneur de Gariès, la Mothe, et de Claire de REVIGNAN de La Salle d'Escalup[3031].
Il avait épousé, en secondes noces, le 11 juillet 1566, **Anne d'AYDIE** *Gutinières*[3032] (*il est possible qu'il y ait une confusion avec son fils homonym*e, *pour ce mariage.*)
Enfant du 1er lit :

9.1 probablement Bernard ou Béraud de BASSABAT, qui suit.

9.2 probablement Jacques de VICMONT BASSABAT.
D'une alliance inconnue il eut :

A-probablement **Jeanne de VICMONT**. Elle épousa bien avant 1574 (vers 1565, elle avait 4 enfants le 13 octobre 1574, date d'une reconnaissance de dette[3033]), **Blaise de MAULEON**, seigneur de Montferrand, probablement fils de Denis de MAULEON, seigneur de la Bastide et en partie de Noailhan, et de Marguerite d'ESPARBES de Lussan ; devenue veuve, elle épousa, en deuxièmes (secondes ?) noces **Arnaud Guillaume de JUILLAC** qui mourut en 1590.
Selon Maurice Vuillier, sans fournir la preuve, elle aurait épousé en troisièmes noces, par contrat du 23 juillet 1598, **Jean de SAINT-LARY**, seigneur de Frontignan.

B-peut-être Suzanne de VICMONT. Elle épousa, par contrat du 5 avril 1589[3034], **Jean de PINS**, seigneur de la Matère, fils d'Hérard de PINS, seigneur du Bourg et de la Salvetat et de Violande de MALRAS. Ils sont cités dans le testament d'Hérard de Pins du 15 avril 1597[3035].
Leur fils, Hérard de Pins, épousa, par contrat du 17 décembre 1612, Gabrielle de Tersac[3036], fille de Jean Jacques de Tersac, seigneur et baron de Montberaud, et de Jeanne de Goyrans, laquelle Gabrielle, devenue veuve, épousa, en secondes noces, par contrat du 19 décembre 1632, Jean de Chastenet, seigneur de Puységur[3037].

IX Bernard (alias *Béraud)* de BASSABAT ou de VICMONT, baron de Pordéac, seigneur de Castet-Arrouy,
On cite à la même époque Bernard de Vicmont, baron de Pordéac, seigneur de Castet-Arrouy et Bernard alias Béraud de Bassabat, baron de Pordéac, seigneur de Caste-Arrouy, il s'agit très probablement de la même personne.

[3031] Ledru et Vallée, *op.cit.*
[3032] *Sceaux Gascons*
[3033] AD. Gers 3 E 6639 L'Isle-Jourdain
[3034] BnF Fr 32297
[3035] BnF Fr 32297
[3036] BnF Fr 32297 Vézian de Montagut, notaire de Palaminy
[3037] AD.Gers Vergès I 3414

Il épousa, (avant 1554[3038]), **Antoinette (Antonie) de MONTLEZUN**, fille de Pierre de MONTLEZUN, seigneur de Béraut, Castin, Meilhan, et de Catherine de LUXE, elle lui apporta la seigneurie de Castin (qui était tenue en 1649 par le fils de Catherine d'Hébrail de Fontaines, supposée par *Revue de Gascogne* seconde épouse de ce Bernard de Bassabat, ce qui est anachronique, le fils de Catherine d'Hébrail de Fontaines serait mort en 1699 selon *Revue de Gascogne*, ce qui est erroné, il mourut avant le 27 novembre 1677, ce qui ne change pas le raisonnement).
Ils eurent :

Bernard de BASSABAT, qui suit.

X Bernard (alias *Béraud*) de BASSABAT, baron de Pordéac, seigneur de Castet-Arrouy, etc. Il fit dresser le cadastre de Castin en 1645 et mourut peu après[3039]. *Chronologiquement il pourrait être le fils de Bernard de Bassabat et d'Anne d'Aydie, qui pourrait être la seconde épouse de son père, il serait alors né vers 1570.*
Il avait épousé, **Catherine d'HEBRAIL de FONTAINES**, dame de Fendeille, fille de Jean d'HEBRAIL de FONTAINES, seigneur de Fendeille, et de Marie de NARBONNE (épousée par contrat du 4 mars 1559)[3040], selon Maurice Vuillier Catherine de Fontaines aurait épousé en premières noces en 1575 (?, si c'est exact ce serait par contrat) Guillaume de Narbonne, baron de Capendu, sans postérité. La descendance de Bernard de Bassabat et de Catherine (d'Hébrail) de Fontaines hérita de la terre de Capendu, qui avait été amenée par le premier mariage de Catherine de Fontaines.
Ils eurent :

11.1 Alexandre Scipion de BASSABAT, qui suit.

11.2 Suzanne Hippolyte de BASSABAT. Née en 1591, elle testa le 4 juin 1652 et mourut en 1661, elle avait épousé, par contrat du 15 août 1611[3041], **Antoine de ROQUELAURE**, seigneur de Roquelaure, Gaudous, etc., qui devint Maréchal de France, veuf de Catherine d'ORNEZAN (épousée par contrat du 9 juin 1581), né en mars 1544, il mourut à Lectoure le 9 juin 1625, il était fils de Géraud de Roquelaure, seigneur de Roquelaure, Gaudous, etc., et de Catherine de Bezolles, d'où une nombreuse postérité de sa seconde union[3042]. Louise de Roquelaure, sœur d'Antoine, avait épousé Jean de Vicmont et d'Ornezan, baron de Tournecoupe.

XI Alexandre Scipion de BASSABAT, comte de Panjas, seigneur et marquis de Pordéac, baron de Capendu, etc. Né vers 1600, il reçut le 27 décembre 1649 l'hommage des consuls de Castin, et mourut avant le 27 novembre 1677, date du contrat de mariage de sa fille Catherine avec Jean François de Narbonne.

[3038] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Montlezun,* produisant la preuve.
[3039] Maurice Vuillier se référant à *Revue de Gascogne,* sans précision.
[3040] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 962, pour ce qui concerne ce mariage et les enfants issus de mariage.
[3041] AD.Gers I sup 361 n°12272
[3042] *Histoire de la famille de ROQUELAURE*

Il épousa, par contrat du 6 janvier 1619, **Louise de LEVIS**, fille d'Antoine Guillaume de LEVIS, seigneur de Mirepoix, vicomte de Terride, et de Marguerite de Lomagne, le marié était assisté de Catherine (d'Hébrail) de Fontaines, dame de Fendeille, douairière de Pordiac, sa mère, la mariée était dotée de 80.000 livres[3043].
Ils eurent :

12.1 Louis Alexandre de VICMONT, marquis de Bassabat-Pordéac, seigneur de Gachepouy, Castet-Arrouy, dans le Gers, baron de Capendu et de Fendeille, dans l'Aude, mort à la fin du 17ème siècle *(c'est probablement lui qui mourut en 1699),* sans postérité[3044]. La force herculéenne de ce seigneur gascon était légendaire[3045].
Louis Alexandre de Vicmont serait mort sans postérité (*il faut probablement comprendre sans postérité mâle)* et sa famille s'éteignit à la fin du 17ème siècle en sa personne[3046] or, on mentionne Claire de Bassabat de Pordéac, fille d'Alexandre de Bassabat, seigneur de Pordéac, laquelle épousa Joseph de Castéras de La Rivière, fils d'Arnaud Henri de Castéras, seigneur de La Rivière et de Saint-Julien, et d'Anne de Montesquiou (épousée par contrat du 26 janvier 1673[3047]), elle fut citée le 20 juillet 1779, veuve, avec son fils Alexandre de Castéras[3048], on ne voit pas quel Alexandre de Bassabat, seigneur de Pordéac, autre que Louis Alexandre pourrait être le père de Claire.

12.2 Catherine de BASSABAT de Pordéac, douairière des Maisons de Roquelaure et d'Ornano, elle épousa par contrat du 27 novembre 1677 *(elle devait être âgée de plus de 45 ans à cette date, âge tardif pour se marier, ce qui explique qu'ils n'aient pas eu de postérité)* **Jean François de NARBONNE**, seigneur de Birac, Aubiac, fils de feu Gilles François de NARBONNE, seigneur de Birrac, et d'Anne Claire de NARBONNE, elle était dotée de 160.000 livres[3049].

12.3 Marguerite de BASSABAT. Elle testa, veuve, le 3 avril 1706. Elle avait épousé, avant le 19 janvier 1655 (quittance de dot), **Claude de PERCIN**, seigneur de Montgaillard, né le 13 janvier 1631, il vivait en 1701 et mourut avant le 3 avril 1706, fils de Pierre Paul de PERCIN, coseigneur de Montgaillad, mestre de camp d'infanterie, gouverneur de Brême, et de Françoise de MURVIEL, d'où postérité[3050].

12.4 Catherine Henriette de BASSABAT de Pordiac. Elle épousa **Charles du BOUZET**, seigneur de Castéra, dernier *(mâle)* de sa branche, leur fille Catherine Henriette du Bouzet, héritière des biens de sa maison, épousa, le 18 juin 1684,

---

[3043] AD.Aude B 31
[3044] Maurice Vuillier se référant à *Parfouru,* sans précision.
[3045] Maurice Vuillier se référant à *Parfouru,* sans précision.
[3046] Maurice Vuillier se référant à *Parfouru,* sans précision.
[3047] Lainé, *Archives de la noblesse de France,* IV, p.9 de la généalogie Castéras.
[3048] AM. Toulouse II 143
[3049] AD.HG Reg. Ins 31
[3050] Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* II, p.1715

Sylvestre d'Esparbès, comte de Lussan[3051]. Peut-être Catherine Henriette doit être confondue avec Catherine (mais elle apparaît par ailleurs comme Henriette.)

Douillac, révision le 4 août 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[3051] Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables*

Familles de VILLEMUR

Première partie, seigneurs de Villemur p.440

I Première race, seigneurs de Villemur-sur-Tarn et de Saverdun p.440

II Deuxième race, seigneurs de Saint-Paul de Jarrat p.444

III Troisième race, seigneurs de Pailhès et de Saint-Paul p.450

IV Deuxième branche des seigneurs de Pailhès p.461

V Troisième branche des seigneurs de Pailhès p.471

VI Seigneurs de Capens et de Saint-Hippolyte p.473

VII Famille de Villemur dite de Penne, seigneurs de Cestayrols p.474

VIII Seigneurs de Bonnac p.478

IX Seigneurs de Beaufort et de Ganac p.482

X Seigneurs de Mauzac p.484

XI Seigneurs de Justiniac p.487

XII Seigneurs de Caujac p.493

XIII Seigneurs de Bonnet p.495

Seconde partie, autres familles de Villemur p.496

2-1 Seigneurs de Rieutort, La Martinière, *Cobac* p.496

2-1-1 Seigneurs de La Martinière p.499

2-1-2 Seigneurs de *Loubay* et de Rieutort p.500

2-2 Seigneurs de Cauberas p.501

2-3 Autres familles de Villemur p.501

Annexe : Famille de Marquefave p.501

Première partie : Seigneurs de Villemur

La généalogie des 2ème et 3ème races de cette famille a été établie par André Navelle dans le *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Ariège,* en 1981. Maurice Vuillier a complété cette généalogie.

Dans ce document nous indiquons des données relatives à la première race et complétons et corrigeons la généalogie de la 2ème et de la 3ème race. La carte des fiefs est reportée à la fin de ce document.

I
Première race
Seigneurs de Villemur-sur-Tarn et de Saverdun

Cette famille aurait pour auteur Arnaud (de Carcassonne), vicomte de Villemur, fils de Raymond Roger, comte de Carcassonne (mort avant avril 1011), selon une généalogie établie par Louis Lafont de Sentenac dans le *Nobiliaire du département de l'Ariège,* reproduite par l'abbé Duclos dans *Histoire des Ariégeois.* En réalité, au 11ème siècle, les seigneurs du château de Villemur rendaient hommage au vicomte d'Albi, puis en 1142 au comte de Toulouse. La terre de Villemur fut érigée en vicomté, en 1342, par Philippe VI de Valois, au profit d'Arnaud de La Vie, qui la tenait de son père Pierre de La Vie.

Cette généalogie, établie sans preuves, fait apparaître une alliance d'Arnaud, *vicomte* de Villemur, avec Eléonore de Comminges en 1040, dont le fils Pierre, *vicomte* de Villemur aurait épousé Jeanne d'Espagne (*alors que la branche des comtes de Comminges qui prit le nom d'Espagne le fit à la fin du 13ème siècle)* , leur petit-fils Pons I de Villemur aurait épousé Ermengarde, fille de Raimond Trencavel, vicomte de Béziers *(celui-ci mourut en 1167, il n'eut pas de fille Ermengarde, la généalogie de cette famille est assez connue*[3052] *pour pouvoir l'affirmer, il eut un fils Raimond Trencavel mort sans descendance),* dont le fils Arnaud de Villemur aurait épousé en 1203 Isabeau de Narbonne, fille du vicomte de Narbonne etc., ces alliances sont inconnues de ces familles, avec des anachronismes évidents. Elle comporte d'autres anachronismes évidents (3 générations en plus de 160 ans) et mélange les races. Nous ne la reproduisons pas.

Lainé a établi une généalogie plus vraisemblable, mais comme à l'époque il n'y avait pas d'actes filiatifs elle est fondée sur des hypothèses, certaines des personnes citées sont connues par d'autres actes, toutefois les derniers degrés comportent des erreurs, nous reportons cette généalogie, indiquons les erreurs et des personnes qui appartiennent à cette première race, qui apparaissent dans des actes :

I Pons de VILLEMUR, cité en 1052, serait, avec son frère Aton, issu des vicomtes d'Albi, de Nîmes *et de Lautrec* (erroné, les Lautrec, vicomtes, sont une autre famille que celle des vicomtes d'Albi et de Nîmes.)

II Raymond Guillaume de VILLEMUR, seigneur de Villemur, coseigneur de Saverdun, cité en 1108 et 1110 *(un acte fait apparaître Raimond Guilhem de Villemur en 1075.)*

[3052] Hélène Débax, *La féodalité languedocienne, XIème-XIIème siècles,* Presses universitaires du Mirail, avril 2003

En avril 1075 Raimond Guilhem de Villemur, cousin d'Arnaud Amiel, fut témoin d'un don de Roger Amiel, Arnaud Amiel, Bernard Guillaume, leurs épouses, leurs fils et filles, au monastère de Lézat[3053].
D'une alliance inconnue, il eut :

3.1 Raymond Guillaume de VILLEMUR, qui suit.

3.2 Bertrand de VILLEMUR, cité en 1123 et 1130.
D'une alliance inconnue il eut :

A- **Bertrand de VILLEMUR**, cité en 1177. *Un acte de 1164 se rapporte à lui :*
En 1164 Bernard de Villemur fut témoin d'un don d'Arnaud de Marquefave et de Bernarde, sa femme, à l'abbaye de Bonnefont[3054].
C'est lui qui aurait épousé **N…de MONTPEZAT**, sœur d'Arnaud et de Bertrand de MONTPEZAT.

B-**Guillaume de VILLEMUR**, cité en 1179.

III Raymond Guillaume de VILLEMUR, seigneur de Villemur, cité en 1120 et 1137. *Un acte de 1114-1126 se rapporte à lui* :
En juillet 1114-1126 Raimond Guilhem de Villemur fut témoin de l'abandon d'un casal à Manzac, par Bertrand et Arnaud, son frère, à l'abbaye de Lézat[3055].
D'une alliance inconnue il eut :

4.1 Guillaume Aton de VILLEMUR, qui suit.

4.2 *Artaud* de VILLEMUR, cité en 1149.

4.3 Arnaud de VILLEMUR, cité en 1160.

4.4 Pierre de VILLEMUR, cité en 1168.

IV Guillaume Aton de VILLEMUR, *vicomte* de Villemur, cité en 1140 et 1177.
D'une alliance inconnue il eut (selon Lainé, ce qui est à corriger) :

5.1 Guillaume Aton de VILLEMUR, seigneur *vicomte* de Villemur.
D'une alliance inconnue il eut :

A- Honor de VILLEMUR**.** Elle épousa (vers 1195) Guillaume Bernard II **de** MARQUEFAVE, seigneur de Marquefave.

[3053] *Cartulaire de l'abbaye de Lézat,* pièce 653
[3054] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont,* pièce 74
[3055] *Cartulaire…*pièce 1269

B- Condor de VILLEMUR. Elle épousa (vers 1200) Arnaud I de MARQUEFAVE**,** seigneur de Marquefave, frère de Guillaume Bernard II.

5.2 Arnaud de VILLEMUR, qui suit.

Des actes concernant les enfants et petits-enfants présumés de Guillaume Aton de Villemur (degré III), permettent de compléter et corriger ce qu'a écrit Lainé à partir du degré IV, ce qui sera repris à la fin de la généalogie.

V Arnaud de VILLEMUR, coseigneur de Saverdun, cité de 1180 à 1201.
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Arnaud de VILLEMUR, qui suit.

6.2 Arnaud Bernard de VILLEMUR, cité en 1229, il épousa **Esclarmonde de SAINTE-LIVRADE**, fille de Mercadier de Sainte-Livrade.

6.3 Pierre de VILLEMUR, coseigneur de Saverdun, cité de 1229 à 1252.
D'une alliance inconnue il eut :

A- **Pierre de VILLEMUR**, cité en 1272.

B- **Bertrand de VILLEMUR**, cité en 1272.

6.4 Jourdain de VILLEMUR, chanoine de Saint-Antonin en 1228.

VI Arnaud de VILLEMUR, seigneur de Saverdun, cité en 1215 et 1229, mourut sans postérité.

***

Vivaient en 1230-1248 :
En 1230-1243 Pierre de Villemur et son frère Arnaud de Villemur *(qui avait épousé Bertrande)*, faisaient des ravages dans le comté de Foix[3056].
En 1231 il y eut une reconnaissance féodale de Pierre et Arnaud de Villemur, frères, à Roger Bernard, comte de Foix, pour des lieux à Monesple et *Avenars*[3057] (probablement Arnave)
En 1231 des parfaits (cathares ayant reçu le *consolament*) furent témoins du c*onsolament* de Condor de Villemur assistèrent également Guillaume Bernard d'Arnave, Loup de Foix, Bertrande, femme d'Arnaud de Villemur[3058].
En juillet 1233 Pierre de Villemur et Arnaud et Bertrand, frères, et Raimond Guilhem de Villemur et Guilhem Athon, son frère, seigneurs de Saint-Martin d'Oydes, et d'autres, rendent hommage[3059].

[3056] AD.P.A E 396
[3057] AD.Gers Vergès I sup 407.
[3058] Maurice Vuillier, se référant à Doat, sans précision.
[3059] AD. Gers; AD. Ariège E 177

En 1240 Raimond Guilhem de Villemur et Guilhem Aton, son frère, font une donation à Bernard, abbé de Boulbonne[3060].

1243, Furent cités :A. de Marquefave, fils de G. Ber . de Marquefave et d'Honor, frère de G. Ato et de Ber. de Belmont, neveu d'A. de Marquefave, l'Aîné. A. de Marquefave l'Aîné, époux de Comdors, père de Pons de Villemur et de Raimond G[3061].

En 1245, Pierre et Arnaud de Villemur, frères reçurent de Roger, comte de Foix, les lieux de *Prajols, Asnave (*devenu Arnave) et Valmajour[3062].
Le 3 décembre 1248 il y eut un mandement de Roger, comte de Foix, à Guillaume Bernard d'Arnave, Pierre et Guilhem Athon de Villemur de lui rendre le château de Saverdun[3063].

La généalogie de Lainé pourrait être complétée et corrigée comme suit :

IV Guillaume Aton de VILLEMUR, seigneur de Villemur, coseigneur de Saverdun.
D'une alliance inconnue eut :

5.1 Arnaud de VILLEMUR, qui suit

5.2 Guilhem Aton de VILLEMUR.
D'une alliance inconnue il eut :

peut-être Raimond Guilhem et Guilhem Aton (ils peuvent également être des petit-fils de ce Guilhem Aton) :

A- **Raimond Guilhem de VILLEMUR**, seigneur de Saint-Martin-d'Oydes, coseigneur de Saverdun, cité de 1233 à 1248.

B- **Guilhem Aton de VILLEMUR**, seigneur de Saint-Martin-d'Oydes, cité avec son frère Raimond Guilhem de 1233 à 1248.

C- Honor de VILLEMUR. Elle épousa **Guillaume Bernard II de MARQUEFAVE**

D- **Condor de VILLEMUR**. elle épousa **Arnaud de MARQUEFAVE**. **Ils sont les auteurs de la 2ème race de la famille de Villemur, qui suivra.**
Condor de Villemur, cathare, qui reçut le *consolament* en 1231, paraît être une proche parente des Villemur cités dans la période 1230-1248, car elle fut assistée de Bertrande, femme d'Arnaud de Villemur. Elle doit probablement être l'épouse d'Arnaud de Marquefave.

[3060] Maurice Vuillier se référant à Doat 84 f°142
[3061] *Cartulaire de Lézat,* pièce 928
[3062] AD Gers Vergès I sup 356, n° 12049.
[3063] *Cartulaire de Boulbonne.*

V Arnaud de VILLEMUR, coseigneur de Saverdun.
D'une alliance inconnue il eut

Peut-être Pierre et Arnaud de Villemur, ils peuvent également être ses petits-fils

6.1 Pierre de VILLEMUR, cité de 1230 à 1248.
D'une alliance inconnue il eut :

A- **Pierre de VILLEMUR**.

6.2 Arnaud de VILLEMUR, il épousa Bertrande, cité de 1230 à 1245.

Etc.

II
Deuxième race
Seigneurs de Saint-Paul de Jarrat

Les premiers degrés sont en grande partie la reproduction du texte d'André Navelle, les données correspondantes ne sont pas reportées en bas de page, ce texte est complété par d'autres sources.
Cette branche tenait Saint-Paul-de-Jarrat, à 7 km de Foix.

I Condor de VILLEMUR.
Arnaud de Marquefave, *major,* et sa femme *Comdors*, leurs fils Pons de Villemur et Raimond Guilhem de Marquefave, garantirent, le 11 décembre 1243, la restitution au comte de Foix, du château de Saverdun, saisi par l'évêque de Toulouse, cette pièce fait également apparaître A(rnaud) de Marquefave, fils de G(uilhem) Bernard de Marquefave et d'autres Marquefave[3064].
Condor de VILLEMUR épousa vers 1200, **Arnaud de MARQUEFAVE** dit l'Ancien, chevalier, fils de Guillaume Arnaud de MARQUEFAVE et d'Esmène de FOIX.
Un essai de généalogie de la famille de Marquefave est reporté en Annexe.
On verra que leur descendance tenait une partie de Villemur, que l'on peut supposer apportée par Condor.
Ils eurent :

2.1 Pons de VILLEMUR, qui suit.

2.2 Raimond Guilhem de MARQUEFAVE. Cité en 1243, il fut témoin, en 1286, de l'acte d'émancipation de Marguerite de Béarn femme de Roger Bernard, comte de Foix[3065].

II Pons I de VILLEMUR, seigneur de Saint-Paul-de-Jarrat.

[3064] *Cartulaire de Lézat,* pièce 928
[3065] *Histoire de Languedoc,* IV, p.560

Il fut présent, en 1224, à l'hommage rendu à Raymond, comte de Toulouse, par Centulle, comte d'Astarac, et Bernard, comte de Comminges, pour leurs comtés, il reçut, en 1241, de Roger, comte de Foix (son cousin au second degré), la seigneurie de Saint-Paul ; en 1249 Pons de Villemur rendit hommage à Alphonse (*de Poitiers)*, comte de Toulouse, et Jeanne, son épouse[3066], en mars de la même année Pons de Villemur et Raymond Guillaume de Marquefave, son frère, rendirent un hommage lige au comte de Foix de tout ce qu'ils possèdaient dans le comté de Foix[3067].
André Navelle le suppose père de :

3.1 Pons de VILLEMUR, qui suit.

3.2 Arnaud de VILLEMUR. Abbé de Saint-Sernin en 1281, puis de Sarlat en 1282, il fut cité, le 31 mai 1295, comme feu abbé de Saint-Sernin, il avait été élu arbitre par Guidon de Lévis, seigneur de Mirepoix, et par Navarre, femme de feu Pons de Villemur, chevalier, seigneur du château de Belmont et de *Fraget,* pour déterminer les limites du comté de Foix et des terres du seigneur Guidon de Lévis, seigneur de Mirepoix[3068].

3.3 Guillaume Bernard de VILLEMUR, damoiseau. Il fut présent à une sentence rendue en 1322 par Pelfort de Rabastens, cardinal de Sainte-Anne[3069].

III Pons II de VILLEMUR, seigneur de Saint-Paul.

Le 23 janvier 1283 Pons de Villemur et Navarre, sa femme, rendirent hommage à Roger, comte de Foix, de tout ce qu'ils possèdaient aux terroirs et appartenances de Saint-Paul, Saint-Germier, Anglade, Castel Corneille, Labat, Bélesta, *Fraissinière* (Freychenet)*,* Boils, *Quiddeis,* Marquefave, Villemur et généralement tout ce qu'ils possèdaient[3070].
Pons II rendit hommage, le 23 janvier 1294 (n.st.), avec sa femme et *ses enfants* Raymond de Marquefave et Guillaume d'Aure, damoiseau, pour Saint-Paul, Langlade, Saint-Germier, le castel de Corneille, Labat *(en Saint-Paul-de-Jarrat)*, Antras, Freychenet, Belmont, Marquefave, Villemur, les terres jusqu'à Montferrier, Lordat, Roquefixade et la vallée d'Arnave[3071]. En 1295, il fut dit seigneur de Belmont dans un acte concernant les limites du comté de Foix.
Il avait épousé **Navarre** :
Ils eurent :

4.1 Raymond de MARQUEFAVE, damoiseau.
Le 4 février 1282 (n.st.), il fut présent avec son écuyer, Bernard, à une procuration de Roger Bernard, comte de Foix ; en 1291 il remit le château de Corneille au comte de

[3066] *Histoire générale de Languedoc,* Preuves, col .430,432,433
[3067] A.M. Toulouse, Ms 638
[3068] *Histoire générale de Languedoc,*
[3069] *Histoire générale de Languedoc,* IV, p.160
[3070] AD.Gers I sup 407.
[3071] Maurice Vuillier se référant à Doat, vol.174; *Cartulaire de Boulbonne*

Foix puis, le 6 août 1308, il donna à l'abbaye de Lézat, le terrain d'Arse près du château de Saint-Paul, sur les bords de l'Ariège[3072].

4.2 Guillaume d'AURE, damoiseau. Cette appellation d'Aure est étonnante quand on sait qu'une famille d'Aure, probablement issue des comtes d'Aure était possessionnée en Ariège, Guillaume d'Aure serait-il un beau-fils (gendre) de Pons de Villemur, en effet le terme fils était utilisé pour beau-fils ?

et probablement :

4.3 Arnaud ou Pons ou Pons Arnaud de VILLEMUR. Il fut chanoine de Pamiers, prieur de Vicdessos ; nommé en 1348 à l'évêché de Pamiers, il se démit de sa charge 2 ans après et se retira à Avignon où il avait été nommé cardinal le 17 décembre 1350, il mourut subitement en Avignon le 23 octobre 1355[3073]. Les Annales de Pamiers rapportent que compte tenu de l'incertitude du prénom, il est possible qu'il y ait eu successivement deux frères Arnaud et Pons, qui se succédèrent sur le siège de Pamiers, Pons étant celui qui devint évêque de Saint-Lizier (Couserans) en 1362.

4.4 Pons de VILLEMUR. Abbé de Lézat de 1316 à 1363, il fut élu évêque de Couserans (en décembre 1362 ou 1363 selon les sources), son tombeau dans l'église de Lézat porte la date de 1368.

4.5 Pons de VILLEMUR, qui suit.

IV Pons III de VILLEMUR, seigneur de Saint-Paul, de Labat, etc.
Il fut, en 1316, un des seigneurs chargé de l'enquête relative au testament de Gaston I, comte de Foix, en 1327 il fit un accord avec Jeanne d'Artois. Le 28 novembre 1330 il fut nommé, avec d'autres, tuteur des enfants de Gaston, comte de Foix, époux d'Eléonore (de Comminges), par le testament de Gaston, comte de Foix[3074] *(qui mourut en septembre 1343).*
Lui ou son présumé fils fut le 16 mai 1331 caution de la dot de Jeanne de Foix qui devait épouse Pierre, infant d'Aragon[3075].
Il avait épousé **Marie**, de famille inconnue (et non Anne de Navarre, c'est une invention.)
Le 20 septembre 1344, il y eut des lettres de *committimus* aux bailes de Rieux, Marquefave et Roquefort, à propos du procès entre les héritiers de Pons de Villemur et de Marie, sa femme, et le syndic du couvent des Frères Mineurs de Rieux, au sujet de legs pieux[3076].
Ils eurent vraisemblablement :

5.1 Pons de VILLEMUR, qui suit.

[3072] *Histoire générale de Languedoc;* Cartulaire de Lézat (selon Navelle)
[3073] *Histoire générale de Languedoc,* IV, pp.271-272 ; Annales de Pamiers
[3074] A.D.P.A E 298
[3075] A.D.Gers Vergès I 2420, n° 15263.
[3076] *Histoire générale de Languedoc,* IV, p.277

5.2 Arnaud de VILLEMUR. Il fut évêque de Mirepoix puis de Saint-Pons-de-Thomières en 1362[3077]

5.3 Robert de VILLEMUR, évêque (de ?) en 1358, décédé en 1383.

V Pons IV de VILLEMUR, chevalier, seigneur de Saint-Paul, etc.
Il fut fait chevalier par Gaston II, comte de Foix, à la bataille de Tartas, le 15 juin 1338, en compagnie de 5 autres barons[3078]. En 1340, Pons de Villemur, chevalier, seigneur en partie de Marquefave, reçut des revenus du Roi sur les foires de Carbonne, soit 30 à 35 livres par an[3079].
Le 17 avril 1343, par son testament, Roger Bernard (de Foix), vicomte de Castelbon, seigneur de Moncade, le nomma, avec d'autres, tuteur de ses enfants[3080]. En 1345, il rendit hommage à Eléonore, comtesse de Foix, et à son fils Gaston[3081], en 1346 il fut fait prisonnier à la bataille d'Auberoche[3082], le 13 mars de la même année il rendit hommage à Gaston Phoebus pour ses biens nobles au comté de Foix[3083], le 13 juillet de la même année, il obtint avec son complice des lettres de rémission pour les crimes commis avec la complicité de Pierre Arnaud de Châteauverdun, seigneur de Cintegabelle, pour des violences commises à Saint-Martin d'Oydes[3084].
Le 28 mars 1348, le procureur de Pierre, archevêque de Toulouse lui bailla une maison à Saint-Martin d'Oydes, Bernard Amiel de Pailhès fut témoin[3085]. Le 16 décembre 1362 un acte fut passé en présence de Pons de Villemur, seigneur de Saint-Paul de Jarrat, Thibaut de Lévis, seigneur de Penne, etc[3086].
D'une alliance inconnue il eut :

6.1 Bernard de VILLEMUR, qui suit.

6.2 Raymond de VILLEMUR. Il épousa, par contrat, quinze jours avant Noël 1378, à Pamiers, **Isabeau de BRUYERES**, fille de Thomas de Bruyères et de Béatrix de Varennes, il fut assisté de son frère Bernard de Villemur[3087]. Isabeau de Bruyères aurait épousé en secondes noces Gaston de La Parade.

6.3,douteux, Bertrand de VILLEMUR, évêque de Fréjus en 1380. En 1385, Bertrand de Villemus était évêque de Fréjus.

[3077] *Histoire générale de Languedoc,* IV, p.277
[3078] AD.P.A E 392; à la montre de 1337, outre Pons de Villemur, *baron* de Saint-Paul, figurait Pons de Villemur de Bénac (Navelle)
[3079] Samaran, *Trésor des Chartes*
[3080] Maurice Vuillier se référant à A.D. P.A E 299
[3081] *Histoire générale de Languedoc*
[3082] *Histoire générale de Languedoc*
[3083] A.D. P.A E 300 f°73 v°
[3084] *Histoire générale de Languedoc*
[3085] AD.H.G *I G* 931.
[3086] *Histoire générale de Languedoc*
[3087] Archives de la famille de Bruyères-Chalabre

6.4 Navarre de VILLEMUR. Elle épousa **Arnaud Guilhem de LORDAT**, damoiseau, seigneur de Bram, qui mourut avant le 12 février 1373 (n.st.), date à laquelle Navarre de Villemur, veuve d'Arnaud Guilhem de Lordat, seigneur de Bram, vendit à Arnaud Guilhem de Beauvoir, les trois quarts de la seigneurie de Ganac avec justice jusqu'à 60 sols et toute juridiction civile, ainsi que tous les biens qu'elle a en la vallée d'*Aguillère*, au prix de 1.000 florins or de France, sous l'hommage du comte de Foix[3088].

VI Bernard de VILLEMUR, chevalier, seigneur de Saint-Paul.
Le 24 juillet 1373, il rendit hommage à Gaston Phoebus, à Orthez, pour Saint-Paul, Belmont, Urs, Bonnac et leurs appartenances[3089]. Il testa le 31 mars 1377, nommant sa femme Catherine d'Arnave, en faveur de Jean de Villemur, marié, et de Naude de Villemur, mariée à Jean de Lordat, seigneur de *Dufeil,* héritier universel ledit Jean de Villemur, excepté Urs[3090].
Il mourut avant le 12 février 1381, date à laquelle son fils Jean était son héritier (voir infra.)
Il avait épousé **Catherine d'ARNAVE**, fille de Pierre Bernard d'Arnave, seigneur d'Arnave, et de Blanchefleur (et non de Guillaume Bernard d'Arnave), elle fut citée en juin 1353 comme fille de feu Pierre Bernard d'Arnave[3091].
Ils eurent :

7.1 Jean de VILLEMUR, seigneur de Saint-Paul, Belmont, Bonnac, puis Larnat.
En décembre 1368, il fut parmi les principaux seigneurs bannerets qui furent retenus, à Toulouse, par le duc d'Anjou, pour faire la guerre aux Anglais, Jean de Villemur avait 100 hommes d'armes, Arnaud (*de La Vie)*, vicomte de Villemur, avait 50 hommes (*lui compris)*, savoir 3 autres chevaliers bannerets et 46 écuyers de sa suite[3092] ; le 2 mai 1369, il donna une quittance à Estève de Montméjan, trésorier des guerres[3093].
Le 10 (12) février 1381, étant damoiseau, il rendit hommage à Gaston Phoebus, au château de Mazères, comme héritier de feu Bernard de Villemur, son père, des lieux de Saint-Paul, Bonnac, Belmont et tout ce qu'il avait au comté de Foix[3094], puis le 19 avril 1383, il rendit hommage, à Pau, du lieu de Larnat, acquis de Paul Baron, héritier de Gentile de Lorde[3095]. Le 12 juin 1384, il donna une quittance de 141 livres, partie de la dot de sa femme Rose dite Rosine de Faudoas, fille de feu Béraud de Faudoas, chevalier, seigneur de Faudoas, et d'Anne de Rabastens, qui lui avait remis la somme sus-dite[3096].

[3088] AD.H.G E 1413
[3089] AD.P.A E 302 f°38
[3090] AD.Ariège 45 J 88
[3091] Maurice Vuillier, *Histoire de la famille de Villemur,* se référant à Y. Dossat, *Le trésor des chartes…Languedoc et Rouergue,* p.188.
[3092] *Histoire générale de Languedoc*
[3093] AD.Lot F 40
[3094] AD.P.A E 416
[3095] AD.P.A E 304
[3096] Maurice Vuillier se référant à Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* cet acte ne figure pas dans l'ouvrage cité, mais d'autres actes prouvent cette union.

Il mourut avant le 28 avril 1391, date à laquelle Rose de Faudoas, veuve, reçut de Jeanne de Terride, veuve de Jacques Isalguier, 100 francs or que cette dernière devait à Pons de Villemur, chevalier, seigneur de Saint-Paul, en déduction de la dot due à Rose par ce dernier[3097].

Il avait épousé, par contrat du 20 octobre 1374, au cloître des Frères Mineurs, à Toulouse, **Rose de FAUDOAS**, fille de Béraud II de FAUDOAS, baron de Faudoas, et d'Agnès de RABASTENS, sa seconde épouse[3098].

Rose de Faudoas, femme de Jean de Villemur, fut, le 25 janvier 1383 (v.st., soit 1384, n.st.), légataire de son frère Béraud de Faudoas, seigneur du Cauze, époux de Douce d'Aigrefeuille, fils de Béraud de Faudoas[3099].

Rose de Faudoas fit un codicille le 24 septembre 1392 et, le 15 mai 1395, fit un accord avec Pons de Villemur, seigneur de Saint-Paul, frère et héritier de son mari, au sujet de sa dot[3100].

7.2 Pons de VILLEMUR, qui suit.

7.3 très probablement **N…de VILLEMUR.** Elle épousa **Bernard Amiel de PAILHES**, damoiseau, seigneur de Pailhès. Selon un acte, non daté *(pas vers 1370, plus tard)*, il y eut un compromis entre les nobles et puissants seigneurs Bernard Amiel de Pailhès, damoiseau, seigneur de Pailhès, *fils* de Bernard de Villemur, chevalier, père de Pons de Villemur, chevalier, et Pons de Villemur, damoiseau adulte, seigneur d'Urs, fils aussi de Bernard de Villemur, au sujet du testament de Pons de Villemur, chevalier, en faveur dudit Pons de Villemur, damoiseau, fils de Bernard de Villemur, pour mettre fin au procès entre eux devant le parlement de Paris[3101]. Bernard Amiel de Pailhès vivait le 13 mai 1385[3102].

Bernard Amiel de Pailhès était le beau-fils de Bernard de Villemur, ce qui explique l'appellation fils.

Bernard Amiel de Pailhès et sa femme donnèrent naissance à la troisième race de la famille de Villemur, qui suivra.

7.4 Naude (Arnaude) de VILLEMUR. Elle épousa **Jean de LORDAT**, seigneur de *Dufeil,* ils vivaient le 31 mars 1377[3103].

7.5 peut-être Marguerite de VILLEMUR. Elle épousa **Jean de CASTELNAU**, seigneur de Castelnau et de Saint-Santin[3104].

VII Pons V de VILLEMUR, damoiseau, seigneur d'Urs puis seigneur de Saint-Paul.

[3097] AD.P.A E 304; Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas*, I, p.26

[3098] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p.26

[3099] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* II, p. 82, preuve 202.

[3100] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p.26, et t.II, p. 98, preuve 248.

[3101] AD.Ariège 45 J 88

[3102] AD. Ariège 45 J 88.

[3103] AD. Ariège 45 J 88.

[3104] Maurice Vuillier se référant à Courcelles, sans précision.

Il reçut, avec d'autres, le 26 août 1391, confirmation des privilèges des chevaliers et nobles du comté de Foix[3105]. Le 1er septembre 1398, il rendit hommage à Archambaud (*de Grailly*) et Isabelle, comte et comtesse de Foix[3106], il rendit hommage en 1401[3107] et serait mort avant 1402, ce qui est douteux.
Il avait épousé, en premières noces, **Marguerite de ROUMENGOUX**, qui lui apporta des biens au Fossat et à Vicdessos[3108].
Il avait épousé, en secondes noces, probablement vers 1397, **Condor de FOIX**, fille de Corbeyran de FOIX, seigneur de Rabat, et de Mengarde de VILLAR, née vers 1382. Son père, par son testament du 1er octobre 1402, lui légua 15 florins d'or, son mari Pons de Villemur ne fut pas dit feu dans cet acte[3109]. Condor de FOIX épousa, en secondes noces, par contrat du 11 octobre 1407, Raymond Arnaud I de Coarraze, seigneur d'Aspet ; elle mourut en 1408 lui ayant donné un fils Raymond Arnaud II de Coarraze. Raymond Arnaud I de Coarraze épousa, en deuxièmes noces, le 27 juin 1410 Catherine d'Espagne, et en troisièmes noces, le 22 septembre 1415, Marie de Gramont[3110].

Enfant du 1er lit ou du second lit :

Pons de VILLEMUR, qui suit

VIII Pons VI de VILLEMUR, seigneur de Saint-Paul.
Né après 1388 d'après André Navelle, il était pupille le 20 mars 1402 (n.st.), date à laquelle Pey, seigneur de *Seres,* et Jordi de Lissac, damoiseau, tuteurs de Pons de Villemur, seigneur de Saint-Paul, Belmont, Urs, Vaychis, Ascou, Sorgeat, Luzenac, Siguer, Larnat, Bonnac, le Port de Saverdun, Verniolle, Escosse et terres du comté de Foix, rendirent hommage en son nom[3111]. Il mourut entre 1412 et 1424, sans postérité.

III
Troisième race
Seigneurs de Pailhès et de Saint-Paul

Bernard Amiel de Pailhès, seigneur de Pailhès (à 4 km du Mas-d'Azil, Ariège.) fut dit *fils* de Bernard de Villemur, seigneur de Saint-Paul-de-Jarrat, il faut comprendre *fils* par beau-fils, sa descendance tenait la terre de Saint-Paul, tenue auparavant par la famille de Villemur, deuxième race, qui s'éteignit entre 1412 et 1424, ceci indique que Bernard Amiel de Pailhès avait très probablement épousé une fille de Bernard de Villemur, qui, à la mort de son neveu Pons VI de Villemur, hérita des biens de sa famille.
Bernard Amiel de Pailhès, seigneur de Pailhès et N…de Villemur eurent :

[3105] *Histoire de Languedoc*
[3106] AD.P.A E 314
[3107] AD.P.A E 422
[3108] *Histoire de la famille de Villemur,* la preuve n'est pas fournie.
[3109] AD.H.G E 118
[3110] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Coarraze,* produisant les preuves.
[3111] AD.P.A E 422

1° Bernard Amiel de PAIHES, qui suit.

2° Navarre de PAILHES. Elle épousa **Pierre d'ARSSE**, seigneur d'Arnecueillette, qui le 29 avril 1412 donna à Bernard Amiel, seigneur de Pailhès, une quittance de 20 livres sur la dot constituée par Bernard à sa soeur Navarre de Pailhès, épouse dudit Pierre, témoin Roger de *Castellario,* autre quittance le 19 novembre 1412[3112].

Selon André Navelle, on trouve une suite presque ininterrompue de Bernard Amiel, depuis 1111, date à laquelle le premier cité, était fils de Guille de Rabat ; André Navelle pense qu'il faut considérer Amiel comme un patronyme plutôt que comme un deuxième prénom, toutefois au 14ème siècle, cette famille sembla utiliser le nom de sa terre, Pailhès, comme patronyme. Florence Guillot, *Seigneurs et « castra » en Sabartès aux XIème-XIIème siècles,* in *Châteaux Pyrénéens au Moyen Âge,* La Louve, mai 2009, considère que le premier Bernat Amiel faisait partie de la famille qui deviendra de Rabat.

Le 12 avril 1312, Pierre de Sainte-Croix, marchand de Rieux, acheta une maison, terre et vigne, dans la juridiction de Gensac, relevant de la directe de dame Dias, veuve de noble Bernard Amiel de Pailhès, damoiseau, et de Bernard Amiel, damoiseau, son fils pupille[3113].
Ces Bernard Amiel de Pailhès sont très probablement les ascendants de Bernard Amiel de Pailhès, seigneur de Pailhès, cité ci-dessus.
Cette famille portait : « Ecartelé : aux 1 et 4, d'or à trois pals de gueules, qui est de Foix ; aux 2 et 3 de gueules à deux lions léopardés d'or posés l'un sur l'autre[3114]. »
Les données, non référencées en bas de page, proviennent d'André Navelle.

VIII Bernard Amiel de PAILHES puis **de VILLEMUR**, seigneur de Pailhès puis de Saint-Paul-de-Jarrat .
En juin 1427, Bernard Amiel de Villemur, chevalier banneret, seigneur de Pailhès et de Saint-Paul, reçut une gratification du roi Charles VII, Bernard Amiel de Villemur était alors en armes, au service du Roi et en frontière *à l'encontre d'aucuns Anglais Gascons* qui de nouveau occupaient les villes de Lautrec et de Corbarieu en Albigeois[3115]. Il mourut probablement avant le 6 avril 1437, date à laquelle Raymond Amiel de Penne, seigneur de Cestayrols, fit une donation à Jean de Villemur, écuyer, fils de Bernard Amiel de Villemur, et de Catherine de Penne, veuve d'Amiel de *Penne (probablement une erreur de transcription mais il n'est pas exclu qu'elle ait épousé en premières noces un Amiel de Penne)*, pour cause de noces entre ledit Jean de Villemur et Blanche de Gourdon[3116]. André Navelle dit qu'il

[3112] André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain,* I, pp.26-27, se référant au notaire del Grès SS 133.
[3113] AD.Ariège 45 J 88
[3114] R. Bourse, I. Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise.*
[3115] *Histoire générale de Languedoc,* IV, p.470
[3116] AD.Ariège 45 J 88

mourut avant 1442. Son fils Pons de Villemur, seigneur de Saint-Paul de Jarrat et de Pailhès, fut présent, en 1436, à la prestation de serment de Gaston, comte de Foix, à son nouvel avènement[3117], il est donc probable que Bernard Amiel était mort à cette date.
Il avait épousé, en premières noces, dès 1404, **Blanche de BEARN**, bâtarde de la maison de Foix, dotée de 1.000 florins d'or d'Aragon, Bernard Amiel de Pailhès reconnut cette somme, en 1404, à Isabelle, comtesse de Foix, pour la dot de Blanche, sa femme[3118], ce qui fait supposer, par André Navelle, que Blanche pourrait être une fille d'Archambaud de Grailly.
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 12 juin 1407, **Catherine de PENNE**, fille de Bertrand de PENNE, seigneur de Cestayrols, Durfort, et de Marcibilie de NARBONNE[3119]. Elle testa le 8 septembre 1442, assignant les terres de Cestayrols et de Durfort, à Jean de Villemur, son fils, et à Pons de Villemur, son second fils les terres de Pailhès, Capens, Bonnac[3120].
Raymond Amiel de Penne, seigneur de Cestayrols, frère de Catherine, avait testé, le 17 janvier 1426, en faveur de son neveu Jean de Villemur, lui substituant Pons de Villemur, frère dudit Jean[3121], *il serait étonnant qu'il lui substitue Pons de Villemur qui ne lui serait rien alors qu'il avait des neveux Comminges fils de Cécile de Penne, sœur de Catherine.*
Enfant du 1er lit :

> Il est très douteux qu'ils aient eu Gaspard de VILLEMUR qui serait l'auteur de la branche des seigneurs de Justiniac. Si ce Gaspard de Villemur était issu du premier lit il aurait hérité d'une partie des terres de son père ce qui ne paraît pas être le cas.

Enfants(s) du second lit :

> **9.1 Jean de VILLEMUR dit de PENNE, auteur de la branche des seigneurs de Penne**
>
> **9.2 Pons de VILLEMUR**, qui suit. André Navelle le dit issu du premier lit, en contradiction avec le testament de Catherine de Penne.
>
> Il ne semble pas que Brunette de VILLEMUR qui épousa Jean d'ARNAVE, soit la fille de Bernard Amiel de Villemur. En effet le testament de Jean d'Arnave, du 29 mars 1434, le dit gendre de Bernard de Villemur, seigneur de Justiniac[3122]. Tous les actes qui se rapportent à Bernard Amiel de Villemur le nomment Bernard Amiel de Pailhès puis Bernard Amiel de Villemur, seigneur de Pailhès puis de Saint-Paul et de Pailhés. Il faut considérer, à notre avis, que Brunette de Villemur appartenait à la branche des seigneurs de Justiniac.

[3117] *Histoire générale de Languedoc*
[3118] AD.P.A E 423
[3119] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 203.
[3120] AD.Ariège 45 J 88
[3121] AD.Ariège 45 J 88
[3122] AD.Ariège E 228

IX Pons de VILLEMUR, seigneur de Saint-Paul, Pailhès, Capens, Bonnac, Montbrun.
Il fut sénéchal et gouverneur du comté de Foix.
En 1442, il fut présent à l'entrée de Charles VII, à Dax, à la même époque il fut au conseil de Gaston IV de Foix, il l'accompagna en 1449-1451 (combat de Guiche, course au Labourd, entré à Dax en 1451, siège de Bayonne en 1451[3123]).
Le 30 juin 1454, il rendit hommage et dénombra ses terres, devant Paul de Vacques, juge de Rieux : Pailhès ; juridiction haute, moyenne et basse sur ¼ de la ville de Rieux, avec le Roi et d'autres coseigneurs ; Latour et Capens ; juridiction haute et basse sur la moitié de Saint-Hippolyte ; Lampson (le Lançon) ; Bouillac, Montcassin (Montgazin), la moitié d'Artigat par indivis avec le Roi. Pour ses biens de la sénéchaussée de Toulouse, il avait prêté hommage au Roi, en 1442 ; pour le lieu et baronnie de Montbrun, il y a litige entre lui ou sa femme Gabrielle d'Espagne, comme héritière de feu Thibaut d'Espagne, et Raymond Roger de Comminges, pour le moment Montbrun est sous la main du Roi[3124].
Suite au procès au sujet des places de Montbrun, Montastruc, Lescure, par arrêt du Parlement du 18 avril 1460, Pons de Villemur et Gabrielle d'Espagne, sa femme, furent condamnés à rendre à Gaston, Fortanier, Roger, Raymond et Marguerite de Comminges, fils et fille de Raymond Roger de Comminges, seigneur de Soulan, par provision, un quart des revenus de Montbrun, Lescure, Montastruc ; le 29 juillet 1462 il y eut un accord entre Pons de Villemur et les Comminges[3125]
Le 26 février 1473, il est cité comme sénéchal gouverneur du comté de Foix[3126].
Il testa le 20 février 1484 (n.st.), au château de Saint-Paul, faisant un legs de 2.000 livres à sa fille Jeanne, non mariée, des legs à ses filles Catherine, Agnette et Gabrielle, instituant héritier universel son fils Gaspard de Villemur ; si sa femme Gabrielle d'Espagne ne pouvait vivre avec son fils elle sera usufruitière du château de Pailhès[3127], la date de ce testament est contestée par André Navelle, à juste titre (voir infra, mariage de Jeanne de Benque.)
Il avait épousé, par contrat, avant le 4 août 1424, **Gabrielle d'ESPAGNE**, fille de Thibaut d'ESPAGNE, seigneur de Montbrun, et de Marguerite[3128] ; le 4 août 1424, Bernard Amiel de Villemur et son fils Pons de Villemur, donnèrent une quittance de la dot convenue au contrat de mariage entre Pons de Villemur et Gabrielle d'Espagne, fille de Thibaut d'Espagne, seigneur de Montbrun[3129].
Thibaut d'Espagne testa, à Lescure, le 29 décembre 1448, faisant des legs à Agnette, Catherine, Jeanne et Gabrielle de Villemur, filles de Pons de Villemur, damoiseau, seigneur de Saint-Paul, Pailhès, et de Gabrielle d'Espagne, sa fille, il reconnut devoir 3.000 écus à son gendre Pons de Villemur, et institua héritiers universels, sa fille Gabrielle d'Espagne, épouse de Pons de Villemur, et Jean de Villemur, leur fils[3130].
Ils eurent :

[3123] André Navelle se référant à la Chronique de Guillaume Leseur
[3124] Maurice Vuiller se référant à AD.Gers, sans n°
[3125] AD.H.G 3 E 3538
[3126] André Navelle se référant à AN X Ia 8606
[3127] AD.Ariège 45 J 88; AD. Gers
[3128] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 264.
[3129] Maurice Vuillier se référant à AD.Gers, sans n°.
[3130] AD. Gers; AD.Ariège 45 J 88

10.1 Gaspard de VILLEMUR, qui suit.

10.2 Agnette de VILLEMUR.

10.3 Catherine de VILLEMUR[3131].
Elle mourut avant 1509.
Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 27 juin 1460[3132], **Raymond Arnaud d'ESPAGNE**, seigneur de Ramefort[3133], fils de Bertrand d'ESPAGNE, seigneur de Ramefort, Aulon, et d'Annette d'ASTER. Il mourut vers 1468.
Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 2 juillet 1470, **Canhard d'ORNEZAN**, seigneur d'Encausse, fils de Bernard d'ORNEZAN, seigneur de Saint-Blancard, et de Miramonde de LAVEDAN Beaucens, sa seconde épouse[3134].

10.4 Gabrielle de VILLEMUR. Elle mourut avant 1482.
Elle avait épousé, entre 1470 et 1475 (son fils Jean de Marestaing était âgé de 20 à 25 ans le 22 août 1495[3135]), **Guiraud de MARESTAING**, seigneur de Marestaing et de Montferrand, fils de Jean de MARESTAING, chevalier, et d'Anne de FAUDOAS. Il épousa, en secondes noces, en 1482 Mengette (Dominique) de Foix, fille de Jean II de Foix, baron de Rabat, et de Léonore de Comminges, veuve de Bertrand de Saint-Orens, seigneur de Lucpeyrous. Il mourut le 21 février 1499 (n.st.), doù postérité.

10.5 Jeanne de VILLEMUR. Elle vivait en mai 1492
Elle avait épousé, (après février 1484 si l'on suivait le testament de son père, ce qui est contredit par le contrat de mariage de leur fille Isabeau ; vers 1475 ?), **Jean de BENQUE**, seigneur de Viozan, probablement fils d'Arnaud Bernard de Benque, seigneur de Viozan. Il mourut avant le 20 décembre 1491, à cette date Bernard de Mauléon, seigneur de Gensac, époux d'Isabeau de Benque donna une quittance de dot à Jeanne de Villemur, Géraud d'Aure et Bernard de Sariac, tuteurs de Bernard de Benque, pupille[3136].
Le 18 mai 1492, Jeanne de Villemur, veuve de Jean de Benque, seigneur de Viozan, et Bernard de Sariac, étaient tuteurs de Jean et Bernard de Benque, fils pupilles de feu Jean de Benque[3137].

X Gaspard II de VILLEMUR, chevalier, seigneur de Saint-Paul, Pailhès, Montbrun, Cestayrols.

[3131] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Espagne,* pour ce qui concerne ses mariages.
[3132] Les preuves (Archives du château de Saint-Blancard) disent 27 juin 1470, ce qui paraît erroné ; André Navelle, *op.cit.,* X, p. 264, dit également 27 juin 1470 ; le même auteur indique la mort de Catherine de Villemur.
[3133] AD.Gers Vrergès I 1279, n° 7894.
[3134] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Ornezan,* produisant la preuve.
[3135] André Navelle, *op.cit.,* VII, p. 47, pour le mariage et les parents de Guiraud, se référant à AD. H.G 3 E 4206, Jean Garot, notaire.
[3136] AD.Gers Vergès
[3137] AD.H.G B 8(?)

Après la mort de François Phoebus il avait pris le parti de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, contre Catherine de Foix, reine de Navarre. Cette dernière le dépossséda, en 1486, de la baronnie de Saint-Paul qu'elle donna à Arnaud Guillaume de Doazan, capitaine du château de Villemur[3138].

Le 6 mars 1490, Manaud de Noé, seigneur de Noé, revendit à Gaspard de Villemur, seigneur de Saint-Paul, Montbrun, les lieux de Capens, Montgauzin, Saint-Hippolyte, Bouville, le même jour Pierre de Roquette fut marqué en possession de Capens[3139]. Le 15 mars 1499, il reçut de Bernard de Nostens, coseigneur de Saint-Hippolyte, 3 parts sur 8 de la seigneurie de Saint-Hippolyte[3140].

Gaspard de Villemur, et après lui son fils Jean, fut en procès avec les sœurs de Pons de Penne, pour la succession de ce dernier, il se qualifiait seigneur de Cestayrols. Le 31 mai 1507, il donna procuration à Annet Lilion, pour récuser Georges d'Olmières dans le procès contre Jeanne de Penne, Claude de Penne et Matheline de Penne, sœurs, pour comparaître devant le sénéchal de Toulouse[3141], la suite du procès est reportée dans le chapitre concernant la branche dite de Penne.

Le 6 février 1509, il fut nommé, avec d'autres, par le testament de Gaspard de Tersac, seigneur et baron de Montberaud, tuteur et administrateur de Jean de Tersac, fils pupille du testateur[3142]

Il fut chambellan du roi Louis XII, il était sénéchal et gouverneur du pays de Foix le 20 janvier 1510 (n.st) , il reçut une commission de capitaine et châtelain du château de Foix, le 22 janvier (alias 27 février) 1510[3143] (n.st.) Le 15 février 1514 (n.st.), il fut présent au contrat de mariage de sa petite-fille, Françoise d'Espagne, avec Gaillard de Lordat, seigneur d'Unzent[3144]. Le 9 août 1515, il y eut une transaction entre lui et Catherine d'Espagne, veuve de Pons de Penne, seigneur de Cestayrols, à cause d'arrérages de dot[3145].

Il fit une vente en 1516, testa la même année, citant son épouse Rose d'Armagnac, faisant des legs à sa fille Catherine épouse de Jean de Foix, à sa fille Gabrielle, instituant héritiers universels Jean de Villemur, fils de son 2ème mariage et Jacques de Villemur, fils de son 3ème mariage, il avait aussi des enfants de ses autres mariages, Gabrielle et Madeleine[3146] et mourut la même année.

Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 27 janvier 1468, **Jeanne de MAULEON**, fille de Savary de MAULEON, seigneur de Durban, et de Jeanne de LEVIS[3147]. Savary de Mauléon testa, au château de Prat, le 5 juin 1468, faisant un legs à sa fille Jeanne de Mauléon épouse de Gaspard de Villemur, baron de Saint-Paul et de Pailhès[3148].

[3138] Maurice Vuillier se référant à André Navelle, l'acte correspondant ne figure pas dans ce qu'a écrit André Navelle, t. IV, Généalogie Foix, ni t. X, Généalogie Villemur.
[3139] AD.H.G 3 E 7404
[3140] AD.Ariège 45 J 89, inventaire du 18 mars 1677
[3141] AD.P.A E 263
[3142] AD.Gers Vergès 3409.
[3143] AD.Ariège 45 J 88
[3144] AD.Gers Vergès I 540.
[3145] AD.Ariège 45 J 88
[3146] AD.Gers Vergès I 2704.
[3147] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 264.
[3148] AD.Gers Vergès

Il avait épousé, en deuxièmes noces, par contrat du 7 juin 1478, **Marguerite de FAUDOAS**, dotée de 3.000 moutons d'or[3149], fille de Jean de FAUDOAS, baron de Faudoas et de Barbazan et d'Antoinette d'ESTAING[3150].
Il avait épousé, en troisièmes noces, par contrat du 16 décembre 1498, **Rose d'ARMAGNAC, fille de Jean V d'ARMAGNAC, comte d'Armagnac, et de sa sœur Isabelle d'ARMAGNAC (mariés avec une *vraie dispense* indue.)** Le 15 juillet 1517, veuve, elle nomma procureur Corbeyran de Ribaute, prêtre de Saint-Paul[3151], le 15 décembre 1523 elle reçut une quittance de Denis de Beauvoir, seigneur de la Bastide[3152] et testa le 23 mai 1526, faisant un legs à sa fille Catherine de Villemur, épouse de Jean de Foix, et donnant 100 livres à sa fille Gabrielle, outre sa dot, si son mariage était consommé ; instituant héritier universel son fils Jacques, lui substituant Catherine et Gabrielle, ses filles, à part égales, elle nomma exécuteur testamentaire Gaspard de Marsolier, ce testament dit par ailleurs qu'elle avait eu 3 enfants, Catherine, Gabrielle et Jacques[3153] .
Enfant du premier lit :

11.1 Gabrielle de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 28 avril 1489 (et 16 janvier 1490), **Jean d'ESPAGNE**, seigneur de Durfort et de Rieux, ils devaient obtenir du Pape les dispenses nécessaires[3154], fils d'Arnaud II d'ESPAGNE, seigneur de Durfort, et de Marguerite de COMMINGES, sa première épouse[3155]. Il mourut en 1504[3156].

Enfants du deuxième lit :

11.2 Jean de VILLEMUR, qui suit

11.3 Madeleine de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 17 mars 1510, **Guillaume de LA MYRE**, seigneur de Lamothe-Séguier et de Manaut, fils de Robert de LA MYRE et de Jeanne de BIRAN[3157].

Catherine de Villemur n'est pas issue de ce lit contrairement à ce qu'écrit le Père Anselme, il faut suivre le testament de Rose d'Armagnac qui la dit sa fille.

Enfants du troisième lit :

[3149] AD.Ariège 45 J 88
[3150] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p.42
[3151] AD.Ariège 45 J 88
[3152] AD.Ariège 45 J 88
[3153] Maurice Vuillier se référant à André Navelle, qui ne produit la généalogie de la famille d'Armagnac ni celle de la famille de Villemur.
[3154] AD.Ariège 45 J 88
[3155] Jacques de Roquemaurel, *Famille d'Espagne,* produisant lapreuve.
[3156] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 264.
[3157] Maurice Vuillier se référant à Courcelles, sans précision ; le mariage est indiqué par André Navelle, *op.cit.,* X, p. 264.

11.4 Catherine de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 4 novembre 1509, au château de Montbrun, **Jean de FOIX**, baron de Rabat[3158], fils de Corbeyran de FOIX, chevalier, seigneur et baron de Rabat, Fornex, Massat, etc., et de Jeanne (HENRIQUE) de LA ROQUE[3159]. Elle était la fille aînée de ce lit, elle pouvait avoir une dizaine d'années et donc contracter mariage (ce qui n'implique pas la consommation.) On verra un mariage physique d'une adolescente âgée de moins de 12 ans, Anne de Caraman, qui épousa François de Villemur (degré XII.)

11.5 Gabrielle de VILLEMUR. Elle testa le 3 février 1546.
Elle avait épousé, par contrat du 5 juillet 1528, **Jean (Claude) de MONTESQUIOU**, seigneur de Montesquiou et de Lauret[3160], fils d'Amanieu de MONTESQUIOU, baron de Montesquiou, et de Jeanne du FAUR, dame de Pompignan. Le 8 janvier 1543 (n.st.), au château de Fornex, Corbeyran de Roquefort, seigneur de l'Isle, au nom de Jacques de Villemur, seigneur de Pailhès, bailla 468 livres à Jean de Foix, seigneur de Rabat et de Fornex, pour Catherine de Villemur, son épouse[3161].
Il testa le 14 avril 1567.

11.6 Jacques de VILLEMUR, auteur de la seconde branche des seigneurs de Pailhès.

XI Jean de VILLEMUR, chevalier, seigneur de Saint-Paul, Pailhès, Montbrun, Montastruc,
Le 22 février 1509, Jean de Villemur, seigneur de Pailhès, fut nommé par Lettres.Patentes du Roi, à l'office de châtelain d'Usson[3162]. Le 8 mars 1514 il fut procureur de Béraud de Faudoas, seigneur et baron de Barbazan, Brignemont, le Cauze, etc., pour dénombrer ses terres[3163], le 15 novembre 1515 ce dernier le substituait (à des filles Catherine et autre Catherine, par son codicille)[3164].
A une date indéterminée, il fit une transaction avec son frères Jacques, fils de Rose d'Armagnac, par laquelle il fut convenu que les baronnies de Saint-Paul et de Montbrun demeureraient entièrement à Jean, avec la terre et baronnie de Cestayrols, et les ¾ des baronnies de Pailhès, Bonnac, Capens, et toute la terre d'Artigat et de Bajan, audit Jacques appartiendra le château de Pailhès et la 4ème partie de la juridiction et la 4ème partie des terres de Bonnac et de Capens, de plus Jean assigna, à son frère Jacques, une rente annuelle de 340

[3158] Ledru et Vallée, *La Maison de Faudoas,* I, p.42.
[3159] Père Anselme.
[3160] AD.Gers Vergès I sup 411.
[3161] AD.H.G 3 E 36350
[3162] AD.Ariège 45 J 88
[3163] AM.T II 137.
[3164] Maurice Vuillier se référant à Ledru, *Maison de Faudoas,* lequel t.I, p. 42, mentionne une substitution le cas échéant en 1515 sans spécifier les filles, par ailleurs cet auteur cite le codicille de Béraud de Faudoas du 15 novembre 1515 t. I , p.46, sans parler de substitution. Nous sommes en pleine confusion.

livres sur la baronnie de Pailhès pour sa part de la baronnie de Cestayrols[3165], le 10 avril 1532 il y eut un compromis entre les mêmes[3166]
Il vivait en 1556 et mourut avant le 26 juin 1557 (voir infra.)
Il avait épousé, en premières noces noces, par contrat du 1er mai 1506 (alias 22 février 1510 ?), **Anne de COMMINGES**, fille d'Aymeric Roger de COMMINGES, seigneur de Montastruc, Lescure en partie, et de Miramonde d'ORNEZAN[3167].
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 27 octobre 1545, **Hélène de CHABANNES**, qui apporta 2.000 livres. Hélène de Chabannes, fille de Jean de Chabannes, seigneur de Curton, Madic, Saignes, et de Françoise de Blanchefort, était veuve de Jean de Dienne, seigneur de Dienne, du Chaylar, Moissac, qu'elle avait épousé par contrat du 11 juin 1521[3168]. Hélène de Chabannes, douairière du Chaylar, veuve de Jean de Villemur, fit, le 26 juin 1557, un accord avec François de Villemur, fils et héritier universel dudit feu Jean de Villemur, à présent seigneur et baron des lieux de Saint-Paul et de Montbrun, François de Villemur et sa femme Anne de *Carmaing,* informés du contrat de mariage lui donnèrent 2.000 livres[3169].
Le 18 juin 1558, elle fit un accord avec François de Dienne, son fils, issu de son premier lit, qui lui abandonna l'usufruit de Moissac et de Nussargues, en paiement d'une somme de 3.000 livres qu'il lui devait[3170].
Enfants du 1er lit:

12.1 François de VILLEMUR, qui suit.

12.2 Briette de VILLEMUR.
Le 27 février 1561, il y eut un règlement de droits entre Briette de Villemur, veuve, François de Villemur, seigneur de Saint-Paul et Jean de Voisins, baron de Blagnac, il fut adjugé 8.016 livres à Briette de Villemur, pour la légitime lui venant des biens de sa mère Anne de Comminges[3171]. En 1563 elle fut héritière testamentaire de feu Henri de Voisins, son fils ; le 7 septembre 1563, il y eut un règlement de droits entre Briette de Villemur, veuve, et, Jean de Voisins, fils, d'une part, et Anne de *Carmaing* et Bertrand de Villemur, d'autre[3172]. En 1564, Nicolas de Voisins, seigneur de Cornebarrieu, vendit à Pierre de Saint-Etienne la 24ème partie de la baronnie de Lanta, qu'il possèdait indivis avec Briette de Villemur[3173]. Le 20 juillet 1574, Briette de Villemur fut témoin de son petit-fils Gabriel Jean de Voisins, seigneur et baron de Blagnac, à son contrat de mariage avec Jacme de Cornac[3174]

[3165] AD.Ariège 45 J 88
[3166] AD.Ariège 45 J 88
[3167] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 264.
[3168] Remacle, *Dict. Généalogique, Familles d'Auvergne,* II, p.11
[3169] AD.Ariège 45 J 88
[3170] Ramacle, *op.cit.* II, p. 11.
[3171] AD.H.G B 54
[3172] AD.H.G B 56
[3173] AD.H.G 3 E 2631
[3174] AD.H.G 3 E 2626

Elle avait épousé, par contrat du 16 mai 1527, **Pierre de VOISINS**, seigneur et baron de Blagnac, fils d'Henri de VOISINS, seigneur de Blagnac, Aussonne, et de Jeanne de PENNE[3175].
Il testa le 21 décembre 1544, disant être marié à Briette de Villemur qui avait eu 6.000 livres de dot, ils ont 3 enfants[3176], il fit un codicille en janvier 1545, il n'avait pas reçu la totalité de la dot de sa femme[3177], et mourut le 20 janvier 1545[3178].

XII François de VILLEMUR, seigneur et baron de Saint-Paul et de Mauran.
Le 10 mars 1542, sa femme Anne de *Carmaing,* et lui, nommèrent procureur Louis de *Carmaing,* seigneur de Nègrepelisse, frère d'Anne[3179].
Il avait épousé, par contrat du 20 octobre 1535, **Anne de *CARMAING* (**devenu **CARAMAN)**, fille de feu Antoine de *CARMAING,* seigneur de Nègrepelisse, et de feue Françoise d'AURE d'Aster[3180]. Elle testa le 28 mai 1539, faisant un legs à son plus jeune frère Louis de *Carmaing,* disant attendre un enfant et lui substituant François de Villemur, son mari[3181].
Le 8 mars 1567, veuve, au château de Mauran, elle donna à sa fille, Briette de Villemur, la métairie qu'elle avait à Martres, pour ensuite retourner à Anne de Villemur, femme de Jean de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde, elle a consommé son mariage avec François de Villemur étant âgée de moins de 12 ans, ses enfants sont Bertrand de Villemur, seigneur de Saint-Paul, et Anne de Villemur, mariée à Jean de Saint-Lary, elle a reçu 10.000 livres[3182].
Ils eurent :

13.1 Bertrand de VILLEMUR, seigneur de Saint-Paul.
Il testa le 20 mai 1570, blessé à la cuisse gauche d'une arquebusade, au Carla, contre les Religionnaires, demandant d'être inhumé à Montbrun aux tombeaux de ses feus père et mère, faisant des legs à sa sœur, Anne de Villemur, mariée à Jean de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde, à sa sœur Marguerite de Villemur, épouse de Jean de Sieuras, seigneur du Solier et à Louise de Villemur, sa sœur, à marier, il institua héritière universelle sa sœur Briette de Villemur, épouse de Jean de Comminges, seigneur de Roquefort[3183]. Il mourut peu après.

13.2 Anne de VILLEMUR.
Anne de Villemur, dame de Termes vivait en 1604.
Elle avait épousé, par contrat du 15 mars 1560, **Jean de SAINT-LARY**, seigneur de Bellegarde, Termes, fils de Pierre de SAINT-LARY, baron de Bellegarde, et de

[3175] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 303..
[3176] AD.H.G 3 E 11868
[3177] AD.H.G 3 E 1304
[3178] André Navelle, *op.cit.,* X, p.264.
[3179] AD.H.G 3 E 15975
[3180] AD.Gers Vergès I 3618.
[3181] AD.H.G 3 E 15548
[3182] AD.H.G 3 E 9453
[3183] AD.Gers Vergès I 3618.

Marguerite d'ORBESSAN[3184], il avait été auparavant abbé de Nizors. Il mourut à Sisteron le 27 novembre 1586[3185].
Le 15 août 1587, il y eut une transaction, pour la succession de la maison de Saint-Paul, entre Anne de Villemur, veuve de Jean de Saint-Lary, seigneur et baron de Termes, maréchal général des camps et armées du Roi, et Roger de Saint-Lary, baron de Termes, son fils, d'une part, et Marguerite de Villemur, dame du Soulier, Louise de Villemur, veuve de Roger de Sarrieu, premier maître de camp des vieiles bandes françaises, sœurs, Catherine de Carmaing de Nègrepelisse ; Blaise de Villemur, seigneur de Pailhès, Georges de Foix, seigneur de Rabat, prétendaient à l'entière succession, les autres sœurs, se prétendaient cohéritières, feu Bertrand de Villemur avait reçu l'entière hérédité de son père, mort ab intestat de même que Briette de Villemur, épouse de Jean de Comminges , à qui elles ont succédé. Il fut accordé, à la dame du Solier, la place de Montastruc. Il resta Montbrun et Mauran que tenait feu Bertrand de Villemur, la terre de Mauran reviendra à la dame de Sarrieu[3186]

13.3 Briette de VILLEMUR.
Elle avait tenté, en 1558, d'empoisonner son mari et son beau-père et fut condamnée au bannissement et à avoir la tête tranchée, l'affaire s'arrangea, elle demanda pardon aux Comminges. Elle testa le 6 septembre 1571 et mourut la même année[3187].
Elle avait épousé, par contrat du 21 avril 1555, **Jean de COMMINGES**, seigneur de Roquefort, fils de Bertrand de COMMINGES, seigneur de Roquefort, Campels, et d'Hélène de LOMAGNE[3188], sa première épouse.

13.4 Marguerite de VILLEMUR. Elle vivait le 7 mai 1605, date à laquelle elle nomma procureur Henri de Sarrieu[3189] et mourut avant le 11 septembre 1613, date à laquelle Jeanne de Sieuras, dame du Soule et de Montastruc fit avec Jean de La Peyrière les comptes de toutes les affaires qu'il avait avec Marguerite de Villemur[3190].
Elle avait épousé, (vers 1568 ?, avant 1570), **Jean de SIEURAS**, seigneur du Solier ou du Soule, fils de Pierre de Sieuras, seigneur du Solier ou du Soule ; il testa au château de Mauran, le 23 décembre 1572, faisant des legs à ses frère (il avait un frère) et sœurs, nommant tuteurs (*il ne mentionne pas d'enfant)* Jean de Saint-Lary, seigneur de Termes, et Jacques du Faur, seigneur de *Rieubruis,* ses beaux-frères[3191] puis le 11 juin 1579, nommant les mêmes et Jeanne de Sieuras, sa fille pupille[3192].

[3184] Maurice Vuillier, se référant au Père Anselme, sans précision.
[3185] Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France,* IV, pp.295-308.
[3186] AD.Gers Vergès I 3619.
[3187] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 264.
[3188] AD.H.G 35 J 20
[3189] AD.H.G 3E 37618
[3190] AD.H.G 3 E 37624
[3191] AD.H.G 3 E 94333
[3192] AD.H.G 3 E 15301

13.5 Louise de VILLEMUR. Le 10 décembre 1578, Louise de Villemur, veuve, mère d'Henri de Sarrieu donna une procuration[3193]. Elle vivait en 1612, date à laquelle, avec son fils Henri de Sarrieu, comme dame et baron de Saint-Paul, ils furent convoqués aux Etats du comté de Foix, comme successeurs des anciens barons de la terre de Saint-Paul[3194].

Elle avait épousé, par contrat du 18 février 1572, **Roger de SARRIEU**, seigneur de Martres (-Tolosane), fils de Pierre de SARRIEU, seigneur d'Izaut, et de Marie de BINOS[3195].

Il testa le 29 août 1578 et mourut avant le 7 octobre de la même année, date à laquelle Louise de Villemur, veuve, fit un arrentement comme mère d'Henri et de François de Sarrieu, fils et héritiers de son époux[3196] .

IV
Deuxième branche des seigneurs de Pailhès

Cette branche a pour auteur Jacques de Villemur, second fils de Gaspard II de Villemur, seigneur de Saint-Paul et de Pailhès, et de sa 3ème épouse, Rose d'Armagnac

XI Jacques de VILLEMUR, seigneur et baron de Pailhès, Bonnac, seigneur de Capens, Saint-Hippolyte, Lançon.

Le 13 août 1542, Arnaud d'Espagne, seigneur de Durfort, Rieux, partant au service du Roi, testa, disant qu'il avait pour tuteurs, gouverneurs et administrateurs, Jacques de Villemur, seigneur de Pailhès, son oncle et Jean d'Aure, seigneur de Larboust[3197], puis le 4 janvier 1545 Arnaud d'Espagne fit un nouveau testament, il léguait à Jacques de Villemur, seigneur de Pailhès, tous les biens de la Maison de Saint-Paul, à cause de Jeanne de Mauléon, fille de Savary, mariée avec Gaspard de Villemur, sa grand-mère[3198]

Jacques de Villemur, conseiller et chambellan du Roi, reçut, le 1er mars 1556, la charge de gouverneur du comté de Foix[3199], il était sénéchal de Rodez, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi lors de son testament.

Il testa le 17 novembre 1558, malade, sa femme Julianne de Voisins sera usufruitière de la terre de Bonnac si elle ne peut vivre avec son fils *(Blaise)* ; Brice de Villemur, son fils naturel sera nourri et entretenu sa vie durant, dans sa maison, s'il va à la guerre son héritier lui baillera un bon cheval harnaché, il institua héritier universel son fils Blaise de Villemur et lui substitua ses enfants jusqu'à la 3ème génération[3200]. En 1560-1561, il fut témoin de la

[3193] AD.H.G 3 E 16001
[3194] AD.H.G 3 E 9607
[3195] Maurice Vuillier, se référant à M. de Sarrieu.
[3196] AD.H.G 3 E 9438
[3197] AD.H.G 3 E 36350
[3198] AD.Gers Vergès I 1288, n° 7902.
[3199] AD.H.G 45 J 89
[3200] AD.Ariège 45 J 89

réconciliation de Gaillard d'Aure, seigneur de Larboust et de sa femme Madeleine d'Aspremont, en présence et par l'intervention de Jeanne d'Albret[3201].
Le 1er mars 1570, il reçut le collier de l'ordre de Saint-Michel[3202], le 25 février 1576 il reçut du Roi la commission de gouverneur du comté de Foix[3203]
Il avait épousé, par contrat du 6 octobre 1537, **Julianne de VOISINS**, fille de Guillaume de VOISINS, seigneur de Montaut, et de Jacquette de CAUMONT, dotée de 12.000 livres[3204]. Le 8 décembre 1577, elle donna une quittance à son frère Aymeri de Voisins, seigneur et baron de Montaut, Couffoulens[3205].
Elle testa le 17 juillet 1605, faisant un legs à son fils Jacques de Villemur, abbé de Boulbonne, à son fils François de Villemur, seigneur de Mondonville, à Anne de Villemur, sa fille de Ponsan, à Georges de Villemur, baron de Pailhès, son *neveu* (petit-fils), à Roger de Villemur, seigneur de Bézac, son *neveu,* à Marguerite de Villemur, sa *nièce,* fille de Blaise de Villemur, son fils, à Charlotte de Villemur, sa petite-fille, à Paule de Villemur, sa petite-fille, héritier universel son fils Blaise de Villemur, seigneur et baron de Pailhès, Capens et Bonnac[3206]. En 1607, elle donna une procuration à son fils Jacques de Villemur, abbé de Boulbonne[3207]. Elle serait morte en 1608.
Ils eurent :

12.1 Blaise de VILLEMUR, qui suit.

12.2 François de VILLEMUR, seigneur de Mondonville, Sajas (du chef de sa femme.)
Il reconnut, le 2 janvier 1588, avoir reçu 10.000 livres de son frère aîné Blaise de Villemur, pour sa légitime, ils sont tous deux fils de Jacques de Villemur, était présent Gaspard de La Rivière[3208]
Il avait épousé, par contrat du 16 avril 1584, **Marguerite de VIZE**, fille de feu Savary de VIZE, seigneur de Ponsan, Sajas, Soubiran, et de feue Anne *d'AUZON* (d'OZON)[3209]. Marguerite de Vize testa le 17 août 1610 et mourut peu après laissant pour héritier Guy de La Tour, seigneur de Lieux, qui, en 1612, eut un différend avec François de Villemur pour les biens de Sajas, Saint-Araille, ils transigèrent le 22 août 1613. François de Villemur vécut la plus grande partie de sa vie à Capens, dans les dernières années de sa vie il était paralysé et vivait à Artigat, il disposa de ses biens par une donation, le 19 février 1619, à Bertrand de Villemur, seigneur de Bonnac, du Gua et de Montpeyroux[3210].

[3201] AD.P.A E 1996
[3202] AD.Ariège 45 J 88
[3203] AD.Ariège 45 J 88
[3204] AD.H.G B 85
[3205] AD.H. G 3 E 5593
[3206] AD.Ariège 45 J 88.
[3207] AD.H.G 3 E 9547
[3208] AD.Ariège 45 J 89
[3209] AD.H.G Reg. Ins 3
[3210] AD. H.G Reg. Ins 21

Il n'est pas prouvé que cette Marguerite de Vize était celle qui était veuve de Jean Alexandre de Lasseran, celle-là pourrait être fille d'Arnaud Guilhem de Vize (mais la chronologie est incertaine.)

12.3 Jacques de VILLEMUR, seigneur et baron de Caussade en 1586.
Il fut abbé de Boulbonne dès le 5 février 1595, date du testament de sa sœur Françoise.
Le 16 février 1586, il fit une donation à Fleurette d'Armagnac, sa belle-sœur, femme de Blaise de Villemur, son frère, à Georges de Villemur, son neveu, fils desdits Blaise et Fleurette[3211].
Il serait mort en 1608.

12.4 Anne de VILLEMUR.
Elle épousa **Bertrand de VIGNES**, seigneur de Ponsan, dont elle était veuve en 1607, date à laquelle Julianne de Voisins, douairière de la Maison de Pailhès, devait 400 livres à Anne de Villemur, pour la vente d'une paire de boeufs[3212]. Le seigneur de Ponsan, Bertrand de Vignes, était veuf d'Anne *d'Ouzon* (Auzon, Ozon ou Aulon), elle même veuve de Savary de Vize, seigneur de Sajas, Ponsan.
Le 12 mars 1619, elle fit une donation à Anne de Villemur, seigneur de Palhès, fils et héritier de feu Georges de Villemur, seigneur de Pailhès, son neveu, et héritier de Blaise de Villemur, frère de ladite Anne et icelui Blaise, de Jacques de Villemur, père commun de ladite Anne et de Blaise ; elle donna à Anne de Villemur, son petit-neveu et à dame Catherine, sa mère, qui accepta, tous les biens dudit feu Jacques de Villemur, son père, bisaïeul dudit Anne, soit 6.000 livres, feu Jacques de Villemur, seigneur de Boulbonne lui était obligé de 3.000 livres[3213].

12.5 Miramonde de VILLEMUR
Sœur de Blaise de Villemur, fille de feu Jacques de Villemur et de Julianne de Voisins, elle épousa, par contrat du 10 octobre 1574, au château de Capens, **Barthélemy de PLAIGNE**, seigneur de Plaigne, baron de Marsac[3214], il serait fils de Guilhem Arnaud de Plaigne.

12.6 Françoise de VILLEMUR.
Elle testa, veuve, au château de Saint-Cassian (et non Saint-Gassien), le 7 février 1595, instituant héritier universel ses frères, Jacques de Villemur, abbé de Boulbonne, et François de Villemur, seigneur de Mondonville, faisant des legs à sa mère Julianne de Voisins et aux membres de la famille de Villemur[3215].
Elle avait épousé **Bertrand ISALGUIER**, seigneur de Montfaucon, Latrape, le Vernet, Saint-Cassian fils de Manaud ISALGUIER, seigneur de Montfaucon, et de

[3211] AD.H.G 45 J 88
[3212] AD.H.G 3 E 9547
[3213] AD.H.G 3 E 16688
[3214] AD.Ariège 45 J 88; 45 J 89
[3215] AD.H.G E 330

Quitterie de *ROCHEFORT* (ROQUEFORT), il mourut entre mai et octobre 1593 (et non 1594), alias entre juin 1593 et février 1594, sans postérité[3216].

Il est très douteux que Louis de VILLEMUR, auteur des seigneurs de Bonnet, soit dans cette lignée, selon André Navelle Il n'y a pas d'acte le faisant apparaître en relation avec des personnes de cette branche.

Il eut aussi deux fils bâtards :

12.7 Gaspard de LA RIVIERE, auteur de la branche des seigneurs de Mauzac.

12.8 Brice de VILLEMUR.

XII Blaise de VILLEMUR, seigneur et baron de Pailhès.
Il épousa, par contrat du 13 septembre 1565, **Fleurette d'ARMAGNAC**, fille naturelle de Georges d'ARMAGNAC, cardinal archevêque de Toulouse, et de demoiselle *del Riou* (probablement du Rieu), dotée de 20.000 livres[3217].
Ils eurent :

13.1 Georges de VILLEMUR, qui suit.

13.2 Bertrand de VILLEMUR, auteur de la branche des seigneurs de Bonnac.

13.3 Jacques de VILLEMUR.
Il fut prieur de Camou puis abbé et seigneur de Boulbonne.
Le 5 juillet 1618, Elisabeth de Lévis, épouse de François d'Amboise, comte d'Aubijoux, et Charles Le Caron, faisant au nom dudit seigneur d'Aubijoux lui vendirent, à lui, tuteur des enfants de feu Georges de Villemur, et à Catherine d'Estaing, veuve, la terre et seigneurie de Ganties, avec juridiction haute, moyenne et basse, château, pour 18.000 livres[3218] .
Le 24 septembre 1618, étant oncle tuteur des personnes et des biens des défunts héritiers de feu Georges de Villemur, seigneur et baron de Pailhès, il fut condamné à payer 10.000 livres à Mathurin de Mascaron, seigneur de Poucharramet, et à Charlotte de Villemur, sa femme[3219]. Le 6 mars 1639, il assista au contrat de mariage de sa nièce et filleule, Catherine de Villemur, avec Grégoire de Saint-Georges, il était, alors, ancien abbé de Boulbonne[3220]

13.4 Marc Antoine de VILLEMUR, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem..

[3216]André Navelle, *op.cit.,* X, p. 264 ; il indique l'ascendance de Bertrand Isalguier, III, p. 207.
[3217] AD.Ariège E 150; 45 J 88
[3218] AD.H.G 3 E 963
[3219] AD.H.G 3 E 16688
[3220] AD.H.G Reg. Ins 25

Il testa le 1er novembre 1609, faisant un legs à Jacques de Villemur, son neveu, fils de son frère Bertrand de Villemur, instituant héritier universel son frère Georges de Villemur, seigneur et baron de Pailhès, Capens, Bonnac, et lui substituant Annet de Villemur son neveu[3221]. Le 14 mars 1620, il fit une donation à son neveu Annet de Villemur, seigneur et baron de Pailhès[3222]. Le 12 janvier 1629, il fut nommé procureur par son neveu Anne de Villemur, pour toucher l'afferme de Pailhès

13.5 Henri de VILLEMUR.

13.6 Roger de VILLEMUR, seigneur de Bézac (ou Bérac.) Il testa le 28 mars 1606, de passage à Paris, en route pour l'armée des Flandres instituant héritier universel Georges de Villemur, son frère aîné, fut témoin Jacques de Villemur, prieur de Camou, son frère[3223].
Il testa, une nouvelle fois, le 21 juin 1622, instituant héritier universel son neveu Anne de Villemur[3224].

13.7 Paule de VILLEMUR.

13.8 Anne de VILLEMUR. Elle testa le 20 juin 1648, instituant héritier universel Jean Pierre de Labat, seigneur de Caudeval (*son fils)*, faisant un legs à Jeanne de Labat, sa fille[3225].
Elle avait épousé, par contrat du 8 janvier 1605, dotée de 9.000 livres, **Jean de LABAT d'Antignac**, seigneur de Caudeval, fils de Simon de LABAT, capitoul, et de Marie *TESTAIN* (il s'agit probablement de la famille de Testaing, famille de capitouls), elle fut assistée des ses oncles Jacques de Villemur, abbé de Boulbonne, et François de Villemur, seigneur de Mondonville, et de Georges du Rieu, seigneur du Rieu[3226] *(à rapprocher de la concubine du cardinal d'Armagnac, le nom du Rieu était écrit del Rieu.*)

13.9 Marguerite de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 12 novembre 1606, au château de La Briffe, **Jacques de PREISSAC** (et non *PRECHAC*, c'est l'orthographe retenue même si le lieu est Préchac) de Léaumont, fils aîné de Savary de PREISSAC, seigneur de La Briffe, et de Philiberte de Léaumont, assisté d'Alexandre de Preissac, seigneur d'Eslignac, Jean Pierre de Preissac, seigneur de Gavarret, Gilles de Léaumont, seigneur et baron de Puygaillard, la mariée fut assistée du seigneur de Pailhès, son frère, de Jacques de Villemur, abbé de Boulbonne et de François de Villemur, seigneur de Mondonvile, ses oncles, de Jacques de Villemur, prieur de Camou et de Marc Antoine de Villemur, ses

[3221] AD.H.G 3 E 9549
[3222] AD.H.G Reg. Ins. 21
[3223] AD.Ariège 45 J 88
[3224] AD.H.G 3 E 11870
[3225] Maurice Vuillier se référant au Marquis d'Aubais, *op.cit.,* celui-ci dit tome II, p. 77, que la veuve de Jean de Labat, seigneur d'Antignac, testa le 20 juin 1648, ayant eu pour fils Jean Pierre de Labat.
[3226] AD.H.G 3 E 11870

frères[3227]. Ces Preissac ne sont pas rattachés, ils sont proches parents d'Alexandre de Preissac, seigneur d'Esclignac qui avait épousé Catherine de Léaumont.

13.10 Charlotte de VILLEMUR.
Le 25 juin 1618, à Soual, elle fit une donation à Bertrand de Villemur, seigneur de Bonnac, son frère germain et à ses enfants, savoir Jacques de Villemur, seigneur de Montpeyroux, son fils aîné, Robert, Georges, Antoine et Catherine de Villemur[3228]
Elle avait épousé, par contrat du 18 novembre 1608, dotée de 10.000 livres, **Mathurin de MASCARON**, seigneur de Poucharramet, elle fut assistée de Georges de Villemur, seigneur et baron de Pailhès, son frère, François de Villemur, seigneur de Mondonville, son oncle, de Marc Antoine de Villemur, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, son autre frère[3229]. Mathurin de Mascaron était fils de feu Arnaud Guilhem de Mascaron, seigneur de Poucharramet, et de Françoise de Boysson (Buisson)[3230].

Il eut aussi un fils naturel :

13.11 noble François de VILLEMUR dit le chevalier de Pailhès, seigneur du Lançon, seigneurie qu'il avait reçue de son frère Georges le 29 novembre 1605.
Le 16 mars 1608 il fit un échange de droits sur Saint-Martin avec Gaspard de Castet, seigneur de Saint-Martin[3231]. Il mourut en 1613.
Il avait épousé **Imberte de RAVAING**, fille de Grégoire de Ravaing, seigneur des Planals[3232]
Ils eurent :

A- **Grégoire de VILLEMUR**, seigneur du Lançon.
Il mourut dès 1644, date à laquelle Françoise de Traversier, sa femme, est dite veuve.
Il avait épousé **Françoise de TRAVERSIER**, dite par Maurice Vuillier, sans preuve, fille de Jean de Traversier, seigneur de Durs, et de Françoise de Miglos. En 1646, veuve, elle nomma ses filles Anne et Marie de Villemur, et aussi Pierre de *Gouronette*, sieur de *Labouriasse*, mari de sa fille Jeanne de Villemur, elle signa Françoise d'Arnave et de Traversier[3233]
Ils eurent :

a- **Anne de VILLEMUR**.
Elle épousa, par contrat du 2 novembre 1648, **Arnaud Germain de LA MARQUE**, fils de Bernard de LA MARQUE, écuyer de Renneville, et de Jeanne d'ESCORNEBOEUF[3234]

[3227] AD.Gers Vergès I 2894, n° 15863, Pierre Fajau, notaire de Marquefave.
[3228] AD.H.G Reg. Ins 20
[3229] AD.H.G 3 E 9548
[3230] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Mascaron,* produisant la preuve.
[3231] AD.Ariège E 177
[3232] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 264, qui indique également la mort de François de Villemur.
[3233] AD.H.G 3 E 9496
[3234] AD.Aude B 1996

b- Marie de VILLEMUR.

c- **Jeanne de VILLEMUR**. Elle épousa Pierre de *GOURONETTE ou GROUETTE,* seigneur de *Laboraisse* et de Lançon (par mariage), le 29 août 1656 ils firent une vente de 2 pièces de vigne[3235]

B- **Florette de VILLEMUR**. Elle épousa, par contrat du 17 février 1613, **Martin de RIBAYROL**, seigneur de *Saint-Ylary* (Saint-Hilaire ou Saint-Alary), fils de Jean de RIBAYROL, de Villefranche de Lauragais, dotée de 500 écus, avec des robes et joyaux de valeur de 100 écus, elle fut assistée de Blaise de Villemur, seigneur de Mauzac, son cousin-germain[3236],

C- **Angélique de VILLEMUR**. Elle testa en février 1624 et fit un codicille en septembre 1625 instituant héritier universel son frère Grégoire de Villemur[3237].
Elle avait épousé, par contrat avant le 13 février 1618, **Bertrand Louis de LABATUT**, écuyer, habitant de Carbonne**,** qui, le 13 février 1618, donna 600 livres à sa fiancée[3238], il serait fils de Jean de LABATUT, garde du Roi, et de Jeanne de COURREGES[3239].

XIII Georges de VILLEMUR, seigneur de Pailhès, Capens.
Il était capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, conseiller du Roi en son conseil d'état au moment de sa mort en février 1618.
En 1604, Henri IV lui donna le produit des confiscations pour faux monnayage en compensation de ses dépenses faites au service du Roi[3240]. Le 1er mars de cette année, il reçut une commission pour tenir les Etats de Foix[3241]. Le 29 novembre 1605, il fit don de la seigneurie du Lançon à son demi-frère François de Villemur[3242] .
Il testa, à Paris, le 24 février 1618, voulant que sa femme Catherine d'Estaing jouisse de l'usufruit de ses biens, il institua héritier universel son fils Anne, il lègua à ses autres enfants le tiers de ses biens, il nomma exécuteurs testamentaires, sa femme et Roger de Villemur, seigneur de Bézac[3243] et mourut le même jour.
Il avait épousé, par contrat du 14 mars 1603, **Catherine d'ESTAING**, fille de Jean III d'ESTAING, vicomte d'Estaing, et de Catherine de LA ROCHEFOUCAULD, dotée de 48.000 livres[3244]*(Remacle écrit 1609.)* En 1618, veuve, elle bailla 6.000 livres à Jacques de

[3235] AD.H.G 3 E 16697
[3236] AD.H.G 3 E 3592
[3237] AD.H.G 3 E 9556
[3238] AD.H.G 3 E 9553
[3239] *Histoire de la famille de Villemur,* la preuve n'est pas fournie.
[3240] AD.Ariège 13 J 6
[3241] AD Ariège 45 J 88
[3242] AD.Ariège E 177
[3243] AD.Ariège E 150
[3244] AD.Ariège 45 J 88 ; AD. H.G Reg. Ins 3

Villemur, abbé de Boulbonne, pour payer 6.000 livres, partie de la dot due à Mathurin de Mascaron et Charlotte de Villemur[3245].
Ils eurent :

14.1 Anne(t) de VILLEMUR, qui suit.

14.2 Henri de VILLEMUR, seigneur de Bézac.
Il mourut dès 1649, ab intestat, sans enfant.
Il avait épousé, par contrat du 26 février 1645 **Constance d'ESPINAS**, fille de Jean Arnaud d'ESPINAS, seigneur de *Caladrus* (Couladroy), et de Jeanne de CASTERAS de Lézat, dotée de 15.000 livres[3246].

14.3 Roger de VILLEMUR, auteur de la branche des seigneurs de Beaufort et de Ganac

14.4 Marc Antoine de VILLEMUR.

14.5 peut-être Jacques Philibert de VILLEMUR.
Seigneur et abbé de Boulbonne, prieur de Camou, le 12 avril 1649, il donna 4.000 livres à sa nièce Anne de Villemur à l'occasion de son mariage (infra.) Il s'agit peut-être d'une confusion avec son présumé neveu homonyme, mais ce dernier étant le deuxième fils d'Anne de Villemur, serait né au plus tôt en 1634, il aurait donc 15 ans en 1649, il serait difficile qu'il soit alors abbé de Boulbonne.

XIV Anne (parfois Annet) de VILLEMUR, seigneur et baron de Pailhès.
Il était gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi lors de son mariage
En 1649, lui et sa femme, vendirent la seigneurie de Bonnac et de Bézac à François d'Usson, seigneur de Bonrepaux, pour 26.000 livres dont 20.000 livres iront à François de Saint-Jean, seigneur et baron d'Hounoux pour partie de dot d'Anne de Villemur, fille des vendeurs, promise à Françoise de Saint-Jean, Henri de Villemur, seigneur de Bézac, frère d'Annet, est mort ab intestat, sans enfant[3247] .
Le 4 septembre 1669, il fut maintenu noble, ayant fait ses preuves de noblesse depuis 1526, furent maintenus avec lui son fils Henri, et Roger de Villemur, seigneur de Beaufort, frère d'Anne, ils portaient « d'or à trois pals de gueules, qui est de Foix, écartelé de gueules au lion d'or.[3248] »
Il testa le 11 octobre 1676 (alias 20 septembre), déclarant laisser 6 enfants, 2 filles et 4 garçons, il avait donné 26.000 livres à Anne mariée avec le baron d'Hounoux, Constantine mariée avec le marquis de Cazaux, reçut 13.000 livres, Jacques Philibert, abbé de Boulbonne, reçut 13.000 livres, Pierre et Henri de Villemur, reçurentt chacun 13.000 livres, il institua

[3245] AD.H.G 3 E 16688
[3246] AD.H.G Reg. Ins 27
[3247] AD.H.G 3 E 9497
[3248] Brémond, *op.cit.,* II, p. 513.

héritier universel son fils aîné François Antoine de Villemur, marié avec Louise de Maussac[3249]. Son testament aurait été ouvert le 5 février 1677[3250].
Il avait épousé, par contrat du 9 mars 1632, **Marie Andrée de COMMINGES et de BOURBON**, comtesse de Péguilhan, fille de Roger de COMMINGES, comte de Péguilhan, baron de Montfaucon, et de feue Catherine de BOURBON, comtesse de Péguilhan. Le marié fut assisté de Jacques de Villemur, abbé de Boulbonne, Henri de Villemur, seigneur de Saint-Hippolyte, Marc Antoine de Villemur, commandeur d'Echirolles, ses oncles paternels, Jacques Philibert de Villemur, prieur de Camou, Henri de Villemur, ses frères germains, la mariée était fille unique[3251]. Elle testa le 13 janvier 1694, au château de Capens, elle avait, entre autres enfants, François Antoine de Villemur, comte de Pailhès, Jacques Philibert de Villemur, abbé de Boulbonne, Pierre de Villemur, vicomte de Pailhès, qui reçut sa légitime, Henri de Villemur, baron de Pailhès, qui reçut sa légitime, Anne de Villemur, veuve du comte d'Hounoux, Constance de Villemur épouse du marquis de Cazaux, elle avait eu sa dot, elle lègua 4.000 livres à Gaston de Villemur, fils aîné dudit baron de Pailhès, son petit-fils, 8.000 livres à Marie de Villemur dite Mademoiselle de Capens, elle institua héritier universel son fils aîné, François Antoine de Villemur, comte de Pailhès, lui substitua Jacques Philibert de Villemur, abbé de Boulbonne, à lui Pierre de Villemur, vicomte de Pailhès et Henri de Villemur, baron de Pailhès[3252]. Elle mourut avant le 7 avril 1694, date d'un inventaire de ses biens après décès[3253]
Ils eurent[3254] :

15.1 François Antoine de VILLEMUR, qui suit.

15.2 François Philibert de VILLEMUR, abbé de Boulbonne, prieur de Camou.
Il semble que l'on ait eu deux François Philibert de Villemur, abbé de Boulbonne, oncle et neveu.

15.3 Pierre de VILLEMUR, qui suivra.

5.4 Henri de VILLEMUR, baron de Pailhès, auteur de la branche des seigneurs de Capens, Saint-Hippolyte.

15.5 Anne de VILLEMUR.
Elle fut baptisée, à Capens, le 28 novembre 1635, le même jour que son frère François Antoine, son parrain fut Roger de Comminges, comte de Péguihan, sa marraine, Anne de Plaigne[3255].
Elle épousa, par contrat du 12 avril (alias septembre) 1649, **François de SAINT-JEAN de THURIN**, seigneur et baron d'Hounoux, assistée de Roger de Villemur,

[3249] AD.Ariège 45 J 88
[3250] Maurice Vuillier se référant à Courcelles, sans précision.
[3251] AD.H.G Reg. Ins 24
[3252] AD.H.G 45 J 89
[3253] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 266.
[3254] *Histoire de la famille de Villemur.,* par Maurice Vuillier.
[3255] RP. Capens.

seigneur de Belfort, François Antoine de Villemur, baron de Pailhès, François Philibert de Villemur, seigneur abbé de Villemur avait donné 4.000 livres à sa nièce Anne de Villemur, elle était dotée de 26.000 livres par ses parents qui avaient engagé la seigneurie de Bonnac[3256], le marié était fils de Timoléon de SAINT-JEAN, seigneur et baron d'Hounoux, et de Françoise de MONTESQUIEU[3257], sa seconde épouse.

15.6 Constance de VILLEMUR.

Elle épousa, en premières noces (vers 1670 ?, *la date du contrat de mariage, 23 août 1683[3258], paraît erronée*), **Jean Roger de ROCHECHOUART** de Barbazan, fils de Pierre Béraud de ROCHECHOUART et de Barbazan, baron de Faudoas, et d'Henriette de FOIX de Rabat, il mourut en (*1686 date qui paraît erronée,*) sans postérité.

Elle épousa, en secondes noces (*en 1689, date qui paraît être erronée*, ils furent cités mariés dès 1676, date du testament d'Anne de Villemur, sauf si la date de testament est inexacte), **Pierre Hippolyte de BEON** de Massés, marquis de Cazaux, fils de François de BEON de Massés, seigneur de Cazaux, et de Jeanne de LABAT d'Antignac, sa première épouse, (Jeanne de Labat était fille de Jean de Labat et d'Anne de Villemur), veuf de Jeanne DAX de La Serpent, épousée par contrat du 25 février 1661[3259].

XV François Antoine de VILLEMUR de COMMINGES de BOURBON, comte de Péguilhan et de Pailhès.

Il fut baptisé, à Capens, le 28 novembre 1635, le même jour que sa sœur Anne, son parrain fut Antoine d'Espandilhan, seigneur de Gondrin, sa marraine, Françoise de …, femme de Louis de Villemur, seigneur de Beaufort[3260].

Il fut émancipé par son père le 30 août 1660, avec son frère François Philibert, abbé de Boulbonne[3261].

Le 13 avril 1677, au château de Pailhès, il fit une transaction avec Jacques de Villemur, abbé de Boulbonne, Pierre de Villemur, vicomte de Pailhès, Henri de Villemur, baron de Pailhès, Constance de Villemur, tous frères et sœur habitant Capens et le seigneur abbé habitant le château de Mazères, sur les biens de leur père, concernant le moulin d'Artigat dépendant de Pailhès[3262]. Il fit une nouvelle transaction le 31 juillet 1680 avec son frère Pierre de Villemur, vicomte de Pailhés, Jacques de Villemur, abbé de Boulbonne et Constance de Villemur[3263].

Le 15 août 1681, il fit un accord avec Jean de Saint-Jean, comte d'Hounoux, relatif à la constitution dotale d'Anne de Villemur[3264]. Le 1er juillet 1683, puis le 14 juillet 1686, il fit

---

[3256] AD.H.G Reg. Ins 28; AD.HG 3 E 9497

[3257] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* I, p. 462.

[3258] AD.Aude B 2005; AD.Gers Vergès I sup 69.

[3259] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Béon,* produisant la preuve du mariage et de l'ascendance de Jeanne de Labat.

[3260] RP. Capens.

[3261] AD.H.G Reg. Ins 30

[3262] AD.Ariège 45 J 89

[3263] AD.Arige 45 J 88

[3264] AD.Ariège 45 J 89

donation d'une rente à Jacques Philibert de Villemur, abbé de Boulbonne[3265]. Le 18 octobre 1687, il donna 3.580 livres à Jourdain de Comminges, baron de Saint-Lary, procureur de sa mère Jeanne de La Marque[3266].
Il avait épousé, par contrat du 8 septembre 1658, à Toulouse, **Louise de MAUSSAC**, fille de Philippe Jacques de MAUSSAC, conseiller au parlement de Toulouse et de Charlotte GIRAULT de CHEFDEBIEN[3267]. Charlotte Girault de Chefdebien était fille adoptive de René de Chefdebien, vicomte d'Arnissan, et fille naturelle et légitime de Mathurin Girault, procureur au parlement de Paris, et de Marguerite de Viné[3268].
Elle testa le 30 mars 1686, instituant héritière universelle sa fille Marie Jeanne de Villemur de Pailhès, mineure de 18 ans[3269]. Le 4 novembre 1690, elle apparaît dans un bail à ferme[3270], son testament fut ouvert là partir du 6 septembre 1691, date d'une procuration pour son ouverture[3271].
Ils eurent :

Jeanne Marie Madeleine de VILLEMUR de Pailhès
Née en 1671, elle testa les 30 juillet 1739 et 21 octobre 1749[3272]
Elle avait épousé, par contrat du 28 octobre 1701 (et 17 mai 1702), **François de MONTLEZUN**, marquis de Mauléon, seigneur de Belpech, fils de Jacques de MONTLEZUN, marquis de Campagne, et de Françoise de MAULEON[3273]. Il testa le 2 juillet 1739 et son testament fut ouvert le 10 avril 1742[3274].

V
Troisième branche des seigneurs de Pailhès

L'auteur de cette branche Pierre de Villemur, était le troisième fils d'Anne de Villemur, seigneur et baron de Pailhès, et de Marie Andrée de Comminges.

XV Pierre de VILLEMUR, vicomte de Pailhès.
Il mourut avant 1708, laissant *2* fils François Antoine de Villemur, *François Antoine* (?) de Villemur, dit le chevalier de Pailhès (*erroné)*[3275].
Il avait épousé **Jeanne de MONTLEZUN**, fille d'Emmanuel de MONTLEZUN, seigneur de Ricour, et d'Isabeau de LASSERAN, qui lui apporta le château de Samazan, au comté de Pardiac[3276].
Elle testa le 4 août 1685, à Betplan, dans le château du seigneur de Saint-Lary, disant avoir procréé un enfant mâle, nommé François Antoine de Villemur, qu'elle institua héritier

[3265] AD.Ariège 45 J 89
[3266] AD.Ariège 45 J 89
[3267] AM. T GG 231
[3268] Hubert de Vergnette, *Filiations languedociennes,* I, p.81
[3269] AD.HG 3 E 11849
[3270] AD.Ariège B 10
[3271] AD.H.G 3 E 11849
[3272] AD.HG 3 E 11849.
[3273] AD.Gers; I sup 400, n°13439 (en 1401); AD. Ariège 45 J 88 (en 1402.)
[3274] AD.Gers I sup 400, n° 13439.
[3275] AD.Gers I 2434
[3276] AD.Gers I 2434

universel, lui substituant Jean Baptiste de Montlezun, seigneur de Saint-Lary, son oncle et lui substitua le fils aîné dudit, elle révoqua toute donation à son mari qui aurait laissé supposer qu'il aurait quelque chose dans sa succession[3277].
Ils eurent un fils unique :

François Antoine de VILLEMUR, qui suit.

XVI François Antoine de VILLEMUR, marquis de Pailhès, seigneur de Samazan.
Il épousa, par contrat du 16 mai 1720, **Françoise de QUEYRATS** d'Auzeville, fille de feu Jean Jacques de QUEYRATS, seigneur d'Auzeville, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du Roi, commandant de Bayonne et du Labourd, et de feue Gabrielle Rose de *WILLIEN*[3278].
Ils eurent :

17.1 Henri Robert de VILLEMUR, qui suit.

17.2 Marie Rose de VILLEMUR.
Elle épousa, à Sinzos (Hautes-Pyrénées), le 1er avril *1756 (inexact, probablement 1750),* noble **Germain de ou des FOSSERIES ou FOUSSERIES,** fils de noble Paul de ou des FOSSERIES ou FOUSSERIES, seigneur de Boucarès (lieu qui a disparu, entre Sinzos et Tournay, Hautes-Pyrénées), et de noble Jeanne de BERGOT. Ils eurent un fils Paul, né à Sinzos le 18 novembre 1754 et baptisé le lendemain, le parrain fut noble Paul de ou des Fosseries ou Fousseries, seigneur de Boucarès, la marraine Jeanne de Vergès[3279], cette date est étonnante mais c'est bien celle figurant sur les registres paroissiaux classés par années.

XVII Henri Robert de VILLEMUR, comte de Pailhès, seigneur d'Auzeville.
Il épousa, par contrat filiatif du 21 novembre 1750, **Jeanne Jacquette de BOUSQUET**, fille de Charles Géraud de BOUSQUET, conseiller en la grande chambre au parlement de Toulouse, et de feue Anne Geneviève de *MALVAISIN* (MALVOISIN ? MALVESIN ?) de La Feuillade[3280].
Ils eurent :

18.1 Jean François Antoine de VILLEMUR.
Né le 12 février 1752 à Ramonville, entré à la Grande Ecurie 26 juillet 1768, il en sortit en 1770 aux Mousquetaires[3281].

18.2 Marie Marguerite de VILLEMUR.

[3277] AD.Gers I 2434
[3278] Maurice Vuillier se référant à André Navelle, *Familles nobles et notables…*, ce qui paraît inexact car André Navelle (X, p. 266) indique seulement que la descendance d'Annet de Villemur et de Marie Andrée de Comminges se poursuivit sur 4 générations..
[3279] RP. Sinzos.
[3280] AD.H.G 3 E 5863
[3281] G. d'Aviau de Ternay, *Les Pages des Ecuries…*

Née le 25 juin 1757 à Toulouse, elle est citée veuve de M. de Lafont Rouis, le 16 novembre 1815[3282].
Elle épousa **Jacques Barthélemy de LAFONT**, seigneur de Rouis, officier supérieur d'infanterie, fils de François Henri Blaise de LAFONT, seigneur de Rouis, Gaidech, conseilleur au parlement de Toulouse, et de Jacquette Françoise *MALVAISIN* de La Feuillade.

18.3 Marie Françoise Thérèse Zoé de VILLEMUR.
Née le 7 juillet 1758[3283].
Elle épousa, par contrat du 9 septembre 1783, **Charles François Bernard de SERRES** de Pontaut, fils de Bernard de SERRES, coseigneur de Lafage, et d'Antoinette de GOUZENS[3284].

18.4 Marie François Augustin de VILLEMUR.
Né à Toulouse le 29 mars 1760[3285].

VI
Seigneurs de Capens, Saint-Hippolyte

L'auteur de cette branche est Henri de Villemur, qétait le quatrième fils d'Anne de Villemur, seigneur et baron de Pailhès, et de Marie Andrée de Comminges.

XV Henri de VILLEMUR, comte de Pailhès, seigneur de Capens, Saint-Hippolyte.
Il vivait le 2 novembre 1712 et mourut avant le 12 avril 1719, date à laquelle Angélique de Foix, veuve, fit donation de tous ses biens à Georges de Villemur, seigneur de Capens, Saint-Hippolyte, seigneur prieur de Camou, elle se réserva 10.000 livres pour la dot de Marie de Villemur, sa fille, elle avait dotée sa fille Anne, mariée à Jean Louis Dufaur de Coarraze, elle émancipa son fils Georges[3286].
Il avait épousé, par contrat du 18 septembre 1685, **Angélique de FOIX**, fille de feu Jacques de FOIX, seigneur de Rabat, et d'Isabelle de LEVIS, furent présents Jacques Philibert de Villemur, abbé de Boulbonne, frère d'Henri, Jacques de Villemur, seigneur de Ganac, son cousin germain[3287]. Elle testa une première fois le 12 mars 1687, disant avoir une fille Isabeau de Villemur, elle institua héritier universel Henri de Villemur, son mari[3288]. Le 9 février 1722, elle fit, une nouvelle fois, donation de ses biens à son fils Georges de Villemur, seigneur de Capens[3289].
Ils eurent :

[3282] AD. Ariège 45 J 91.
[3283] Maurice Vuillier, sans fournir laa preuve.
[3284] Jules Villain, *op.cit.,* I, p. 688.
[3285] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[3286] AD.H.G Reg. Ins n°34
[3287] Abbé Samiac
[3288] AD.H.G 3 E 16146
[3289] AD.H.G Reg. Ins 34

16.1 Henri Gaston de VILLEMUR.
Il serait né en 1686, il mourut sans alliance.

16.2 Isabeau de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 25 novembre 1711, à Capens, **Bernard de LESTANG,** baron de Celles[3290]. Il mourut dès 1741, date à laquelle Isabeau de Villemur, veuve, fit donation à son fils Alexandre de Lestang, baron de Celles, de tous les biens reçus de sa sœur décédée ab intestat[3291].

16.3 Marie de VILLEMUR.

16.4 Anne de VILLEMUR de Pailhès.
Elle fut baptisée, à Capens, le 17 septembre 1696[3292].
Elle épousa, le 12 juillet 1717, **Jean Louis DUFAUR de COARRAZE**, baron de Bérat[3293], fils de **Jean Louis DUFAUR de COARRAZE**, baron de Bérat, et de Jeanne Marie d'ENCAUSSE, d'où postérité[3294].

16.5 Georges de VILLEMUR, seigneur de Capens, Saint-Hippolyte, Pradières.
Il fut baptisé, à Capens, le 2 mars 1697, son parrain fut Henri Gaston de Villemur, frère aîné du baptisé,sa marraine Isabeau de Villemur, sœur aînée du baptisé[3295].
Il fut prieur de Camou, il l'était en 1719, puis se maria.
Il épousa, en premières noces, par contrat du 10 juin 1727, **Marie Françoise de GOYRANS**, fille de Jean de GOYRANS et de Germaine de LOZE de La Gatinière, elle mourut, à Capens, le 9 mai 1737, âgée de 32 ans ; sa mère, Germaine de Loze, veuve, y mourut le 29 juin suivant[3296].
Il épousa, en secondes noces, le 6 décembre 1744, à Capens, **Marie Thérèse du VIVIER** de Lansac, âgée d'environ 35 ans, fille d'Alexandre du VIVIER, marquis de Lansac, et de feue Marguerite de BEON de Cazaux, veuve de Gabriel de BERTRAND de Saint-Martin[3297].

VII
Famille de Villemur dite de Penne, seigneurs de Cestayrols

L'auteur de cette branche Jean de Villemur, était le fils aîné de Bernard Amiel de Villemur et de Catherine de Penne, sa seconde épouse. Une grande partie des données concernant cette

[3290] Abbé Fauroux
[3291] AD.Ariège B 79
[3292] RP. Capens.
[3293] RP. Capens.
[3294] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1557.
[3295] RP. Capens.
[3296] RP. Capens.
[3297] RP. Capens.

branche proviennent d'André Navelle[3298], celles qui ne sont pas référencées en bas de page proviennent de cette source.

IX Jean de VILLEMUR dit de PENNE, seigneur de Cestayrols (Tarn) et de Durfort (en Quercy, Tarn-et-Garonne.)
Il passa une partie de sa jeunesse chez son oncle Raymond Amiel de Penne, seigneur de Cestayrols, veuf sans enfant.
Il testa le 13 janvier 1473 ; le 15 décembre 1474, il demanda que la garde de ses seigneuries placées sous la main du Roi soit confiée à Pons de Villemur, chevalier, son frère, avec pouvoir de faire absoudre son fils, feu François de Penne, chevalier[3299] et mourut peu de jours avant le 14 mars 1475, en effet à cette date, Isabelle de Cardaillac, vu le décès de Jean de Penne, père de feu François, demanda la main-levée du séquestre, le décès n'était pas encore connu des avocats[3300].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 6 avril 1437, **Bonne de GOURDON**, dotée de 2.000 écus, fille de Jean de PENNE dit de GOURDON, coseigneur de Gourdon, seigneur de Cénevières, Puylagarde, et de Béatrix de LESCURE, le premier fils devait avoir la moitié des biens. A l'occasion de ce mariage son oncle Raymond Amiel de Penne lui donna tous ses biens[3301].
Jean de Penne dit de Gourdon, père de la mariée, était fils d'Armand (Arnaud) de Penne, baron de Laguépie, Cestayrols, et de Marquèze de Gourdon, elle-même fille de Jean I de Gourdon et de Yolande de Penne[3302].
Bonne de Gourdon mourut, (avant 1450), ayant institué universel son fils François.
Il avait épousé, en secondes noces **Marguerite d'ESTIVAL**. Le 17 mai 1483 Marguerite d'Estival, veuve de Jean de Penne, chevalier, seigneur de Cestayrols, déposa une plainte contre Isabelle de Cardaillac, tutrice de ses enfants, et Me Pierre Philippon, leur curateur, pour causes de non exécution du testament de Jean de Penne du 13 janvier 1473 (n.st.), de sévices de la part d'Isabelle et de non exécution d'un arrêt rendu en sa faveur le 7 décembre 1475[3303] .
Enfant du 1er lit :

10.1 François de PENNE, qui suit.

Enfants du second lit
:

10.2 Isabelle de PENNE.

10.3 Blanche de PENNE, elle épousa **Bertrand d'ANTIGNAC.**

X François de PENNE, chevalier, seigneur de Durfort. Né le 6 janvier 1439[3304].

[3298] André Navelle, *op.cit.,* VIII, pp. 208-212.
[3299] AD.H.G B 2002
[3300] AD.H.G B 2002
[3301] AD.Ariège 45 J 88
[3302] Michel Smaniotto, *Féodales, Famille de Gourdon,* inédit.
[3303] AD.H.G B 1994
[3304] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.

Il fut tué d'un trait d'arbalète, avant décembre 1474, par 4 ribauds serviteurs de Jean de Penne et enterré dans la chapelle de l'hôtel de Cestayrols car il était excommunié ; à la suite du meurtre, les biens de Jean de Penne furent mis sous séquestre[3305].
Il avait épousé, par contrat du 15 novembre 1468, **Isabelle de CARDAILLAC**, *dotée de 200 écus et en plus 2.000 F or plus 1.000 écus de vêtements* (rédaction douteuse), fille de Mathelin de CARDAILLAC, seigneur de Brengues, baron de Montbrun, Foissac, et de Claude de PIERREFORT[3306]. Elle testa le 12 août 1500, léguant 10 livres à son fils Pons, citant ses filles, Mathurine de Penne, épouse de Bertrand de Corsier, seigneur de Cesseras, Claude de Penne, épouse de Charles de Solages, seigneur du Cayla[3307], laquelle poursuivra le procès au Parlement entre Jean de Cardaillac, frère d'Isabelle, et Pons de Penne[3308].
Ils eurent :

11.1 Pons de PENNE, écuyer, seigneur de Cestayrols.
Il combattit en Italie où il mourut avant mai 1507 ; on lui attribue un testament fait à Rome ; il n'avait pas d'enfant ; son héritier fut Gaspard de Villemur, seigneur de Pailhès. Gaspard de Villemur, seigneur de Pailhès et son fils Jean, furent en procès avec les sœurs de Pons de Penne, avec les sœurs de celui-ci, de 1507 à 1530.
Il avait épousé, par contrat du 29 mai 1490, **Catherine d'ESPAGNE**, fille de Mathieu d'ESPAGNE, seigneur de Montespan, et de Catherine de FOIX, elle testa en 1523. Le 22 mai 1523, Catherine d'Espagne plaida contre Jean Malroux et Jean de Villemur, fils et héritier de feu Gaspard . On rappella l'arrêt du 23 décembre 1507 donnant à Catherine la jouissance des fruits de Puymerle, Puyjordan et Balaguier, évalués 94 livres, et aussi des fruits et revenus de Durfort et Cestayrols, soit 105 livres, pour compléter 200 livres, le tout suivant le contrat de mariage de Catherine d'Espagne du 29 mai 1490, la Cour ordonna que Jean de Villemur pourrait, d'ici deux ans, recouvrer de Jean Malroux les lieux de Puymerle, etc., contre 3.000 livres d'une part et 2.900 livres, d'autre part, conformément aux ventes de Pons de Penne, écuyer[3309].

11.2 Matheline (Mathurine) de PENNE, coseigneuresse de Cestayrols.
Elle épousa, avant 1500, **Bertrand de CORSIER**, seigneur de Cesseras. Le 12 mai 1530, elle continuait le procès contre les héritiers de feu Gaspard de Villemur, pour la possession de la baronnie de Cestayrols et les autres biens de feu Pons de Penne[3310].
Les plaidoiries retracent l'histoire de la famille à partir de Raymond Amiel de Penne qui donna ses biens à Jean de Villemur à condition qu'il porte les noms et armes de la Maison de Penne : *A la mort de François de Penne, Pons jouit de l'héritage de son père, ses sœurs devaient avoir pour leur mariage 4.000 livres et des vêtements. Pons qui n'avait pas d'enfants, partit en guerre au royaume de Naples et y mourut ab intestat. Matheline resta seule héritière, ses sœurs ayant signé une renonciation lors*

[3305] André Navelle, *op.cit.*, VIII, p. 210 que François de Penne mourut avant le 19 décembre 1474, produisant AD.HG B 2002, du 28 février 1475..
[3306] Courcelles, qui dit Mathelin de Cardaillac, seigneur de Cardaillac, Saint-Cirq
[3307] André Navelle, *op.cit.,* VIII, p. 210, se référant aux Archives de Serres de Justiniac, copie du 2 janvier 1512
[3308] André Navelle (même source que l'acte du 12 août 1510.
[3309] AD.HG B 19
[3310] AD.H.G B 23 et B 2024

de leur mariage. Elle prit possession de Cestayrols et autres lieux mais Gaspard de Villemur l'en chassa par la force armée. Matheline invoqua aussi le fait que sa dot de 3.000 livres, constituée par Pons, n'avait pas été payée. Les Villemur lui opposèrent que Jean de Penne, aïeul de Pons, fit héritier par testament son petit-fils Pons, lui substituyant à défaut d'héritier mâle Gaspard de Villemur, seigneur de Saint-Paul. Il fut aussi question d'un testament fait à Rome par Pons de Penne, que Matheline estime faux. Un premier procès avait conduit à mettre sous la main du Roi les biens contentieux.
La Cour ordonne, après enquête sur les faits et sur la vente de Cestayrols à Philippe de Rabastens : par provision Matheline aura sur les biens de son père 2.000 livres, sur le 2ème chef la Cour adjuge à Matheline la possession et saisine de 2 onces et demi (sur 12) de l'hérédité de Jean et de François de Penne.

Bertrand de Corsier mourut avant 1532, Matheline de Penne mourut avant 1539.

11.3 Claude de PENNE. Elle épousa, avant 1500, **Charles d'ARJAC dit de SOLAGES**, seigneur du Caylar, elle mourut avant 1539.

11.4 Jeanne de PENNE. Elle épousa, (vers 1495 ?, quittance de dot de 4.000 livres du 6 février 1501), **Henri de VOISINS**, seigneur et baron de Blagnac, seigneur d'Aussonne, fils de Nicolas de VOISINS, seigneur et baron de Blagnac, seigneur de Cornebarrieu, et Marie de BORASSIER.

VIII
Seigneurs de Bonnac

L'auteur de cette branche, Bertrand de Villemur, était le deuxième fils de Blaise de Villemur, seigneur et baron de Pailhès, et de Fleurette d'Armagnac.

XIII Bertrand de VILLEMUR, seigneur de Bonnac, du Gua, de Montpeyroux.
Il mourut, ab intestat, dès 1637 (voir infra.)
Il avait épousé, par contrat du 4 août 1604, **Françoise DUPUY CANAYER**, dame du Gua et de Lescout, **dite de MONTPEYROUX**, fille de Pierre DUPUY CANAYER et de Violande de PLAIGNE, dotée de 12.000 livres[3311]. Françoise de Montpeyroux était la nièce de Jeanne de Plaigne, seconde épouse de Jean de Villemur, seigneur de Justiniac qui, par son testament du 12 avril 1593, lui avait fait un legs de 1.000 livres. Françoise de Montpeyroux était veuve dès 1637[3312].
Un acte du 4 juin 1646 dit qu'ils eurent 7 enfants mâles et 2 filles : Jacques, Georges, Antoine, Henri, Auguste, Anne, Blaise, Catherine et Charlotte. Jacques, qui était l'aîné, reçut

[3311] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 266, date le contrat et indique les parents des deux futurs époux, mais n'indique pas la dot mentionnée par Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve.
[3312] AD.H.G 3 E 15440

donation de Georges de Villemur, seigneur de Montvert, qui n'avait pas l'intention de se marier, il sera nourri dans la maison de Gua et recevra 500 livres annuellement[3313].
Ils eurent :

14.1 Jacques de VILLEMUR, seigneur de Montpeyroux et de La Pomarède.
Le 4 septembre 1669, il fut maintenu noble ayant fait ses preuves depuis 1526, avec son frère Georges et Antoine et Anne de Villemur, seigneur de la Pomarède, Henri de Villemur, seigneur du Gua, chevalier[3314].
Il avait épousé, par contrat du 21 janvier 1650 Madeleine de *VIALA*[3315].
Ils eurent :

A-**Roger de VILLEMUR**, seigneur de Montpeyroux.
Il épousa, par contrat du 25 novembre 1700, **Jeanne de GUIBERT**, fille de feu Honoré de GUIBERT et de la Rostide[3316], et de Gillette d'ASSAS de Beaucaire, le marié était assisté de Philibert de Villemur, abbé de Boulbonne, son oncle[3317].

B- **Georges de VILLEMUR.**

14.2 Robert de VILLEMUR. Légataire de sa tante Charlotte de Villemur le 25 juin 1618, il mourut avant le 4 juin 1646 (n'étant pas cité à cette date, supra.)

14.3 Georges de VILLEMUR, seigneur de Montvert, Montpeyroux.
Il fut gouverneur du Pont *d'Arles (Arc ?)* en Bresse.
Il testa le 17 septembre 1667 (addition à son premier contrat de mariage.)
Après avoir dit, en 1646, qu'il n'avait pas l'intention de se marier, il avait épousé, en premières noces, par contrat du 14 mai 1649, **Catherine d'AVESSENS**, dotée de 12.000 livres, fille de César d'AVESSENS, seigneur de Montesquieu, et de Françoise de VIGNES, le marié était assisté de son frère Jacques de Villemur, seigneur de Montpeyroux[3318], elle serait morte en 1650.
Il avait épousé, en secondes noces, par contrat du 22 février 1651, **Calixte de SEVERAC** de Juzes, fille d'Alexandre de SEVERAC, seigneur de Juzes et de Maurens, et de Charlotte de PLAIGNE, sa première épouse, dotée de 19.525 livres[3319].
Enfant du 1er lit :

[3313] AD.H.G Reg. Ins 27
[3314] Alphonse Brémond, *op.cit.,* II, p. 513.
[3315] AD.Tarn E 4085
[3316] AD.H.G 3 E 14117
[3317] Maurice Vuillier se référant à Miol Flavard.
[3318] AD.H.G Reg. Ins 28
[3319] Maurice Vuillier, se référant à André Navelle, *op.cit.,* lequel n'indique, t. X, p., 266, que la date du contrat de mariage. Jules Villain, *op.cit.,* II, pp. 939, 940, indique les parents d'une Calixte de Séverac, Alexandre de Séverac, seigneur de Juzes, et Carlotte de Plaigne, sa première épouse, qui par la chronologie peuvent convenir.

A-**Françoise de VILLEMUR**.
Née en 1650, elle fut émancipée le 5 mars 1676[3320].
Elle épousa, par contrat du 29 juin 1678 (insinué le 23 août 1679), **Bertrand de LEZAT**, seigneur de Brugnac, fils d'Alexandre de LEZAT, coseigneur baron de Marquefave, Saint-Hippolyte, et de feue Anne de LAMY[3321]. Il mourut avant le 7 novembre 1687, date à laquelle Françoise de Villemur, veuve, donna 244 livres à Jean Louis Dufaur, seigneur de Beaumont[3322].

Enfants du second lit :

B-**Anne de VILLEMUR.**

C-**Calixte de VILLEMUR**. Le 5 mars 1697, elle fit saisir tous les biens de son père, le 27 mai 1702 le tiers des biens fut donné à Anne de Villemur, sa sœur aînée, issue du même mariage[3323].
Elle avait épousé **Pierre MENARD**, docteur et avocat en la Cour, régent de l'université de Toulouse, selon l'acte du 27 mai 1702.

D-**Gabrielle de VILLEMUR**. Elle épousa **Jacques d'ALBIE** (Albié), seigneur de La Serre, qui mourut avant avant avril 1717[3324].

14.4 Antoine de VILLEMUR, seigneur de La Pomarède.
Il épousa **Catherine ESCANDE**. En 1697, Catherine Escande, veuve d'Antoine de Villemur, seigneur de La Pomarède, tutrice de ses enfants, promit de payer 225 livres aux Jacobins et aux *religieux* de Sainte-Catherine de Toulouse, après liquidation des dettes de Soual[3325].
Ils eurent :

A-**Guillaume de VILLEMUR**, seigneur de La Pomarède.
Il était capitaine de carabiniers, demeurant à Soual, quand il testa le 7 mai 1728, son testament fut ouvert le 13 septembre 1734, il nommait dame de *LEZER,* sa femme, il instituait héritière universelle Antoinette de Villemur, sa sœur, et Marie de Villemur, son autre sœur, femme de N…d'Albié de Saint-Germain[3326]

B- **Antoinette de VILLEMUR**.

C- **Marie de VILLEMUR**. Elle épousa **N…d'ALBIE** de Saint-Germain.

[3320] AD. Aude B 2003.
[3321] AD.H.G Reg. Ins 21
[3322] ADH.G 3 E 16146
[3323] AD.H.G 3 E 4006
[3324] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 266.
[3325] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 266, dit qu'Antoine de Villemur mourut avant 1697, mais n'indique pas d'acte.
[3326] AD.H.G Reg. Ins 35

14.5 Henri de VILLEMUR, chevalier, seigneur du Gua.

14.6 Auguste de VILLEMUR.

14.7 Anne de VILLEMUR, seigneur de La Pomarède.

14.8 Blaise de VILLEMUR.

14.9 Catherine de VILLEMUR

Elle épousa, par contrat du 6 mars 1639, **Grégoire de SAINT-GEORGES**, seigneur de La Gorp, fils de Joseph de SAINT-GEORGES, seigneur de Sibra, elle était assistée de son frère aînée Jacques de Villemur, seigneur de Montpeyroux, et d'Henri de Villemur, seigneur de Saint-Paulet, son oncle paternel, de Jacques de Villemur, abbé ancien de Boulbonne, son oncle et parrain, elle était dotée de 6.000 livres, y compris 2.000 livres de son aïeule maternelle Violande de Plaigne[3327]. Grégoire de Saint-Georges fut maintenu noble le 7 novembre 1670.

14.10 Charlotte de VILLEMUR.

Elle épousa, par contrat du 23 octobre 1645, **Paul de BAULT**, seigneur de Fontalès (ou Fontale), fils de Gaspard de BAULT, seigneur de Lacoste et de Marguerite de CASTEL[3328].

Appartenaient probablement à cette branche (descendants d'Anne de Villemur, seigneur de La Pomarède ?):

Marie Thérèse de VILLEMUR de Pailhès. Elle épousa Gaspard de CASAMAJOUR, seigneur de Lanoux, résidant à Artigat, dont elle était veuve le 22 mars 1781 quand elle testa, citant un acte du 18 décembre 1766, faisant des legs à ses petit-neveux et petites-nièces Dufaur de Saubiac[3329].

Jean Georges de VILLEMUR, sa sœur Georgette de VILLEMUR, épouse de Jean Baptiste DUFAUR de Saubiac, et son frère Adrien de VILLEMUR. Le 20 avril 1802, il y eut un accord de Jean Baptiste Dufaur de Saubiac et de Georgette de Villemur, sa femme, concernant les droits de feu Jean Georges de Villemur, frère de ladite Georgette, et Adrien, frère de Jean Georges, cet accord concernait entre autres le domaine de La Pomarède comprenant le château et la métairie de La Pomarède, plus un bien à Monesple de la succession de Marie Thérèse de Villemur, leur grand-tante, veuve de Gaspard de Casamajour, chevalier de Lanoux[3330].

[3327] AD.H.G Reg. Ins 25
[3328] AD.Ariège 45 J 89
[3329] AD.Ariège 5 E 9670 Pailhès
[3330] AD.Ariège 5 E 9670 Pailhès

IX
Seigneurs de Beaufort et de Ganac

L'auteur de cette branche, Roger de Villemur, était le 3ème fils de Georges de Villemur, seigneur de Pailhès, et de Catherine d'Estaing.

XIV Roger de VILLEMUR, seigneur de Capens, de Bérac (probablement Bézac) et de Beaufort
Il fut capitaine d'une compagnie de chevau-légers de 1641 à 1647[3331].
Il testa, une première fois, le 3 décembre 1653[3332].
En 1675, il était capitaine pour Sa Majesté, des châteaux d'Ax et de Mérens, son fils François de Villemur de Pailhès, non marié, servait dans les armées d'Allemagne dans la compagnie du seigneur baron de Pailhès, capitaine dans le régiment de M. de Grilhon[3333].
Il testa le 1er juillet 1686, disant avoir été marié, en premières noces, avec Françoise de Sers, duquel mariage sont venus Jacques de Villemur, seigneur de Ganac, qu'il institua héritier universel, Marie de Villemur, à présent veuve d'Alexandre (de Montaut) de Labat, il lui avait donné sa constitution ; il avait été marié en secondes noces avec feue Toinette Dax de La Serpent, duquel mariage naquirent, Jeanne, Marie et Anne de Villemur, par le contrat de mariage du 27 octobre 1648, il avait fait donation de ses biens au premier enfant mâle *(la suite manque[3334])* ; il testa une autre fois en 1690, il donna 16.000 livres à Toinette Dax, sa seconde femme, cette somme sera utilisée pour payer le baron d'Ornolac, il institua héritière universelle, Jeanne, sa fille aînée issue de son second mariage, lui substitua Marie de Villemur et à elle Anne de Villemur[3335]. Il mourut en juin 1699[3336].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 5 février 1635, à Ganac (à 4 km de Foix), **Françoise de SERS**, fille de Solan de SERS, seigneur d'Aussignan, *Belfort,* Soule, et de Marie de ROQUEFORT, le marié fut assisté d'Anne de Villemur, seigneur et baron de Pailhès, d'Henri de Villemur, seigneur de Bézac, de Jacques Philibert de Villemur, nommé abbé de Boulbonne, ses frères, de Marc Antoine de Villemur, prieur d'Echirolles, son oncle[3337].
Françoise de Sers serait morte en 1637 (ce qui correspond au testament de son père en 1638[3338].)
Solan de Sers testa le 30 novembre 1638, instituant héritier universel son petit-fils, Jacques de Villemur, seigneur de Ganac, à charge de payer les légats à ses filles,[3339], il fit un codicille ultérieurement donnant un légat à sa fille Claire, et mourut peu de jours avant le 12 février 1639 ; après son décès Marie de Roquefort et sa fille Claire de Sers, intentèrent un procès

[3331] Maurice Vuillier, sans fournir la preuve.
[3332] AD.HG E 1413.
[3333] AD.Ariège 13 J 6
[3334] AD.Ariège 13 J 6
[3335] AD.Ariège 13 J 6
[3336] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 266.
[3337] AD.Ariège 13 J 6; AD. Aude B 35
[3338] André Navelle, *op.cit.,* X, p.59.
[3339] AD.Ariège E 1413

contre Roger de Villemur, un arrêt du parlement de Toulouse du 30 avril 1641 leur donna profit[3340].
Roger de Villemur avait épousé, en secondes noces, par contrat du 27 octobre 1648, **Antoinette DAX** de La Serpent, fille d'Hercule DAX, seigneur de La Serpent, et de Lucrèce du VIVIER, sa première épouse. Antoinette Dax née le 16 novembre 1618[3341], testa le 21 mai 1673[3342].
Enfants du 1er lit :

15.1 Jacques de VILLEMUR, qui suit.

15.2 Marie de VILLEMUR. Le 4 mai 1686, elle et son fils aîné, François Louis de Montaut, obtinrent une autorisation du lieutenant des maréchaux de France[3343] . Le 11 décembre 1692, elle donna 2.000 livres à sa fille Marguerite de Montaut sur le point de se marier avec Jean du Faur de Saubiac[3344]. Marie de Villemur de Beaufort testa le 10 avril 1720[3345].
Elle avait épousé, par contrat du 7 juillet 1653, au château de Camou, dotée de 40.000 livres, **Louis Alexandre de MONTAUT**, seigneur et baron de Miglos, fils de François de MONTAUT, seigneur de Labat, et de Miramonde de MONSTRON d'Escouloubre sa première épouse, Jacques de Villemur, frère de la mariée lui donna 4.000 livres, était présent Jacques Philibert de Villemur, abbé de Boulobonne, prieur et seigneur de Camou[3346]. Il mourut avant le 26 juin 1662, date à laquelle, Marie de Villemur, veuve, elle fit des donations à ses enfants[3347].

Enfants du second lit :

15.3 Jeanne de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 19 octobre 1691, **Paul de VERNON**, seigneur de Seyres, l'acte dit fils de Jean de VERNON, baron de Seyres, et de Germaine de DURAND[3348] ce qui est erroné, il était fils de Jean de VERNON et d'Honorée de *MONDICOURT* (MONDRICOURT), mariés par contrat du juillet 1646, Jean de Vernon était fils de Paul de Vernon et de Germaine de Durand, d'où postérité.[3349].

15.4 Marie de VILLEMUR.

[3340] AD.Ariège 13 J 6
[3341] Jules Villain, *op. cit.,* I, pp.731, 732.
[3342] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 266.
[3343] AD.Ariège 40 J 5
[3344] AD.Ariège B 145
[3345] AD.H.G E 1413
[3346] AD.Ariège B 10; 40 J 4
[3347] AD.Ariège E 9670
[3348] AD.Ariège B 10
[3349] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1280.

15.5 Anne de VILLEMUR de Beaufort. Elle testa le 6 avril 1720, instituant héritière universelle sa sœur Marie, lui substituant son autre sœur Jeanne de Villemur[3350].

XV Jacques de VILLEMUR de Pailhès, seigneur de Ganac
Le 9 septembre 1699 il fit un accord avec Jeanne de Villemur, assistée de Paul de Vernon, son époux, et Marie de Villemur, ses sœurs, filles dudit feu Roger de Villemur, seigneur de Beaufort, et de feue Toinette Dax, sa seconde épouse[3351]. Il testa le 31 août 1709 instituant héritière universelle sa femme Marie de Labat, nommant ses filles Claire, Marie, Jeanne et Anne de Villemur, et fit un codicille le 6 septembre 1709 faisant un legs de 1.000 livres à sa petite-fille Marie Lucrèce d'Hautpoul de Roquevert[3352].
Emancipé le 6 février 1661, il épousa, par contrat du 26 février 1661, **Marie de LABAT** d'Antignac de Caudeval[3353], fille de Jean Pierre de LABAT, seigneur de Caudeval, et d'Anne d'OLIVIER, elle testa le 10 juin 1700 et mourut le 25 janvier 1702[3354].
Ils eurent :

16.1 Claire de VILLEMUR, dame de Ganac.
Elle mourut avant le 14 octobre 1722, date du contrat de mariage de sa fille Marie Lucrèce d'Hautpoul avec François Claude de Montesquieu, marquis de Roquefort[3355].
Elle avait épousé, par contrat du 10 mai 1694, **Hyacinthe d'HAUTPOUL** de Roquevert d'Aussillon, seigneur de Roquevert, Saint-Just, baron de Ganac (du chef de sa femme), fils de Blaise d'HAUTPOUL, baron d'Hautpoul, et de Marie Lucrèce du VIVIER de Lansac, il testa le 10 novembre 1749[3356].

16.2 Marie de VILLEMUR.

16.3 Jeanne de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 17 octobre 1702, **François III de MONTAUT**, seigneur de Labat, fils de Jean III de MONTAUT et de Marguerite de LONGUEVERGNE[3357].

16.4 Anne de VILLEMUR. Elle fut religieuse à Prouille.

X
Seigneurs de Mauzac

L'auteur de cette branche, Gaspard de La Rivière, était un fils naturel de Jacques de Villemur, seigneur et baron de Pailhès, les données non référencées en bas de page proviennent d'André Navelle.

[3350] AD.Ariège E 150
[3351] AD.Ariège 3 J 16
[3352] AD.H.G E 1413
[3353] AD.H.G E 1413
[3354] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 7.
[3355] AD.H.G E 1413
[3356] Jules Villain, *op.cit.*
[3357] Jules Villain, *op.cit.*

XII Gaspard de LA RIVIERE puis de VILLEMUR[3358], seigneur de Mauzac (à 7 km de Marquefave), du chef de sa femme.
Il mourut avant le 26 janvier 1605, date du contrat de mariage de de sa fille Anne de Villemur avec Bernard du Cassé[3359].
Il avait épousé, par contrat du 4 octobre 1565, **Marie de LA ROQUE**, peut-être fille de Manaud de LA ROQUE, seigneur de Saint-Martin[3360].

Le contrat de mariage fut rappelé dans la donation qu'elle fit, veuve, le 22 juillet 1614, à son fils aîné Blaise de Villemur, des biens, s'en réservant la moitié des fruits et son fils la nourrira sur l'autre moitié, à charge de payer à Georges, Manaud et Guillaume, ses enfants, 2.500 livres à chacun dans 3 ans[3361]

Elle vivait en 1618 et mourut peu avant mai 1621[3362] (il est douteux que sa mère soit Jeanne de Gameville, commre le dit Maurice Vuillier, en effet Jeanne de Gameville épousa en 1551 François de La Roque.)
Ils eurent :

13.1 Blaise de VILLEMUR, seigneur de Mauzac, qui suit.

13.2 Georges de VILLEMUR, seigneur de Mauzac.

13.3 Guillaume de VILLEMUR.

13.4 Manaud de VILLEMUR, seigneur de Mauvezin (paroisse de Pons, élection de Saintes)
Il épousa, par contrat du 28 janvier 1627, **Elisabeth de GAILLARD**[3363], mariage très tardif. Le 30 avril 1632, Elisabeth de Gaillard renonça à tous les droits paternels et maternels de son mari contre 2.500 livres, en faveur de Georges de Villemur, seigneur de Mauzac, héritier sous bénéfice d'inventaire de sa mère Marie de La Roque[3364].
Ils eurent :

Henri de VILLEMUR. Il épousa le 24 avril 1657 **Marie de FERRIERES**[3365].

13.5 Françoise de LA RIVIERE.
Elle épousa, par contrat du 4 juin 1588, dotée de 2.500 livres, **Philippe HUNAUD**, seigneur de Saint-Michel[3366], fils de Gaillard HUNAUD, seigneur de Saint-Michel, et de Gabrielle d'ORBESSAN, d'où postérité[3367].

[3358] Selon André Navelle il prit le nom de Villemur après le décès de Julianne de Voisins.
[3359] AD.H.G 3 E 987
[3360] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 265, indique seulement la date du contrat, donc les parents de Marie de La Roque, indiqués par Maurice Vuillier, nous paraissent hypothétiques.
[3361] AD.H.G Reg. Ins. 19
[3362] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 265, qui indique sa descendance..
[3363]Abbbé Nadaud, *Nobilière du diocèse et de la généralité de Limoges,* t.4, p. 282
[3364] AD.H.G 3 E 987
[3365] Abbé Nadaud, *op.cit.,* 4., p. 282.
[3366] AD. H.G Reg. Ins.3
[3367] André Navelle, *op.cit.,* V, p. 192.

13.6 Marguerite de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 18 février 1607, **Jean de BALMANE**, seigneur de Saguens[3368].

13.7 Anne de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 26 janvier 1605, à Mauzac, **Bernard du CASSE**, seigneur de Maraston, il était veuf d'Anne de GESTAS, il testa en 1614 faisant des legs à ses sœurs Jeanne et Marguerite du Cassé, instituant héritière universelle sa fille Anne du Cassé, issue de son second mariage[3369].

XIII Blaise de VILLEMUR, seigneur de Mauzac.
Il assista, le 17 février 1613, au contrat de mariage de sa cousine germaine, Florette de Villemur avec Martin de Ribayrol[3370].
Le 23 octobre 1615, il reçut 100 livres de Guy de La Tour, seigneur et baron de Lieux[3371], le 16 décembre 1617, sa mère Marie de La Roque, lui devait sa part sur la seigneurie de Mauzac[3372]
Le 14 mai 1621, s'adressant à son fils Georges de Villemur, seigneur de La Hitère, il lui dit que lui les biens de Gaspard de Villemur et de Marie de La Roque, ses père et mère, avaient été assignés à lui Georges de Villemur et à Manaud de Villemur qui dit que cela ne se peut, il ne prendra rien de ses droits[3373].
D'une alliance inconnue il eut :

Georges de VILLEMUR, qui suit.

XIV Georges de VILLEMUR, seigneur de Mauzac, La Hitère.
Il mourut avant le 1er octobre 1663, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite.
Il avait épousé, par contrat du 13 avril 1631, **Jeanne du FAUR** de Ribonnet, fille de feu Maurice du FAUR de Ribonnet, seigneur de Beaumont, et de Marguerite de BAZORDAN, dotée de 6.000 livres[3374]
Ils eurent :

15.1 Marguerite de VILLEMUR de Mauzac.
Elle épousa, par contrat filiatif du 1er octobre 1663, au château de Boursaguet, **Jean de COTTES**, seigneur de Castex, fils de feu Jean Georges de COTTES, seigneur de

[3368] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 265
[3369] AD.H.G 3 E 9551 et 9552
[3370] AD.HG 3 E 9551.
[3371] AD.H.G 3 E 960
[3372] AD.H.G 3 E 16688
[3373] AD.H.G 3 E 16689
[3374] AD.H.G Reg. Ins 24

Castex, et de Françoise de MARTIN[3375]. Il testa le 1er avril 1700, faisant un legs à son épouse qui sera administratrice de ses biens, nommant ses enfants[3376]

15.2 Andrée de VILLEMUR.
Son ascendance est déduite du contrat de mariage de Jeanne Françoise de Villemur, mentonnant l'assistance de François de Saint-Jean, seigneur de Boursaguet, et de Jean de Cottes, seigneur de Castex, ses oncles maternels.
Elle épousa **François de SAINT-JEAN**, seigneur de Boursaguet, dit sans preuve par Maurice Vuillier, fils de Jacques de SAINT-JEAN, seigneur de Boursaguet, et de Claire du BOURG.

15.3 Jeanne Françoise de VILLEMUR
Elle épousa **Claude d'ARIES.**
Leur fille Madeleine d'ARIES, seigneuresse de Mauzac, épousa, par contrat filiatif du 27 août 1679, au château de Boursaguet, paroisse de La Trape, **François de SERS**, seigneur de Goutevernisse, fils de Jean de SERS et de Georges de PINS, elle était assistée de ses oncles maternels Jean de Cottes, seigneur de Castex, et François de Saint-Jean, seigneur de Boursaguet[3377].

15.4 probablement Melchior de VILLEMUR, seigneur de Mauzac.
Il est cité le 28 janvier 1663 comme ayant saisi une vigne en 1660[3378]. Il pourrait également être situé au degré précédent.

XI
Seigneurs de Justiniac

Il n'a pas été trouvé de preuve mentionnant que Gaspard de Villemur, seigneur de Justiniac était fils de Bernard Amiel de Villemur, seigneur de Pailhès, et de Blanche de Béarn, sa première épouse. André Navelle émet l'hypothèse qu'il pourrait être fils de Bernard Amiel de Villemur et de Catherine de Penne.
Ce qui se rapporte à lui vient du chevalier de Courcelles et selon Maurice Vuillier serait repris par André Navelle (ce que nous n'avons pas retrouvé) : Il plaidait en 1446, conjointement avec le bâtard de Bourbon, comme *descendants* du vicomte Pons de Villemur, contre Gaston IV, comte de Foix, fils de Jean, acquéreur de la vicomté de Villemur en 1425, un arrêt du parlement de Paris du 12 février 1446 maintint Gaston de Foix en possession de la vicomté[3379].
Le testament de Jean d'Arnave, du 29 mars 1434, mari de Brunette de Villemur, nomme son beau-père Bernard de Villemur, seigneur de Justiniac

[3375] AD.Ariège 3 E 5299
[3376] AD.H.G 3 E 15481
[3377] AD.H.G 3 E 15474
[3378] AD.H.G 3 E 16698
[3379]Maurice Vuillier se référant à André Navelle qui ne mentionne pas ces actes dans les généalogies Foix et Villemur.

Par ailleurs, un acte d'août 1458, mentionne **Bertrand** et Bernard de Villemur, père et fils, seigneurs de Justiniac.
Nous considérons que la branche des seigneurs de Justiniac n'est pas rattachée.
On pourrait avoir :

I Bernard de VILLEMUR, seigneur de Justiniac (à 7 km de Saverdun, Ariège.)
D'une alliance inconnue, contractée vers 1400 il eut :

2.1 Bertrand de VILLEMUR, qui suit.

2.2 Brunette de VILLEMUR (elle est fille de Bernard de Villemur, seigneur de Justiniac), elle épousa **Jean d'ARNAVE**, damoiseau de Pamiers, fils de Guilhem Bernard d'ARNAVE, seigneur d'Ornolac, et de Bertrande de DURFORT. Il testa le 29 mars 1434, sans postérité, instituant héritier Jean d'Arnave, son frère germain, son testament fut ouvert le 6 octobre 1434[3380].

2.3 peut-être Gaspard de VILLEMUR cité supra.

II Bertrand de VILLEMUR, seigneur de Justiniac.
En août 1458, Bertrand et Bernard de Villemur, père et fils, seigneurs de Justiniac, donnèrent une quittance à Roger de Lordat, seigneur de Castagnac, pour restes de la dot constituée à Naudette de Lordat, épouse dudit Bernard de Villemur[3381].

D'une alliance inconnue, Bertrand de Villemur eut :

3.1 Bernard de VILLEMUR, qui suit.

3.2 Marguerite de VILLEMUR Justiniac. Elle épousa, par contrat du 5 février 1463, (n.st.), à Justiniac, **Arnaud de MONTAUT**, seigneur de Brassac et de Labat, fils de Pons de MONTAUT, seigneur de La Terrasse, Brassac[3382], et selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, de Guillemette, dame de BRASSAC.

III Bernard de VILLEMUR, seigneur de Justiniac.
Le 21 août 1477, par le testament de Roger de Lordat, seigneur d'Unzent, il fut nommé, avec Raymond de Lordat, seigneur de Rodelle, tuteur de Bernard, Raymond, Marguerite et Missende de Lordat, enfants du testateur[3383] (*qui était l'oncle de Naudette de Lordat, première épouse de Bernard de Villemur.)*
Il mourut dès 1482 car Jordette de Voisins, sa seconde épouse, se remaria par contrat du 1er décembre 1482 à Jean Aymeric de Serres.

[3380] AD.Ariège E 228
[3381] AD.Gers Vergès
[3382] Archives de Brettes-Thurin, rapportées par Barrière-Flavy ; Preuves de noblesse de Paul de Cardaillac d'*Auzon* du 25 février 1649 ; AD. Ariège 40 J 4 ; Archives de Cadarcet.
[3383] AD.Gers

Il avait épousé, en premières noces, **Naudette de LORDAT**, fille d'Odet de LORDAT, seigneur de Castagnac[3384].
Il avait épousé, en secondes noces, avant 1477[3385], **Jordette de VOISINS**, fille de feu Amalric (et non Arnulphe) de VOISINS, seigneur de Cuxac, Pézens, et de Gausserande de GOYRANS[3386].
Elle épousa, en secondes noces, par contrat du 1er décembre 1482, étant dotée de 1 600 moutons d'or, Jean Aymeric de Serres[3387], seigneur de Maure, coseigneur de Caujac, veuf de Blanchefleur de Miramont, fils de Fortanier de Serres et d'Isabelle de Sadirac.
Enfants du second lit :

4.1 Gaspard de VILLEMUR, qui suit.

4.2 peut-être Marguerite de VILLEMUR. Elle aurait épousé, en 1516, **Jean de SERRES**, seigneur de Lamasquère, Labat (c'est ce que dit André Navelle, qui émet des réserves, avec raison à mon avis), en effet un acte du 17 juin 1497, mentionne Jean de Serres, seigneur de Lamaquère et du Fossat, (qui vendit ?) à Arnaud de Montaut, seigneur de Justiniac, la 4ème partie des oublies et des censives du lieu du Fossat *sur* Marguerite de Villemur, dame de Justiniac et du Fossat, pour 200 moutons d'or[3388].
Jules Villain cite Jean de Serres, seigneur de Lamasquère, figurant dans un cahier de reconnaissance de l'an *1416* faisant pour Gaspard de Villemur, coseigneur du Fossat, la date de 1416 est peut-être erronée (pour 1516), en effet on cite un Jean de Serres, seigneur du Fossat, qui fut témoin, le 1er décembre 1482, au contrat de mariage de Jean Aymeric de Serres et de Jordette de Voisins, fille de Gausserande de Goyrans veuve de Bernard de Villemur, seigneur de Justiniac[3389].

IVGaspard de VILLEMUR, seigneur de Justiniac.
Il épousa, en premières noces **N…de SERRES** (elle ne peut être fille de Fortanier de Serres, seigneur du Fossat, et de *Marguerite de Goyrans*, Fortanier de Serres se maria la première fois avec Marguerite de Lafargue, la seconde en 1453 avec Isabeau de Sadirac, par ailleurs ce n'est pas Marguerite de Goyrans qui épousa Jean de Serres, seigneur du Fossat, mais Mengette (Dominique) de Goyrans (contrat de mariage du 31 janvier 1473), leur fils Jean épousa Marguerite de Villemur, présumée sœur de Gaspard..
Il épousa, en secondes noces, **Bourguine de ROQUEFORT**, fille de Pierre de ROQUEFORT, seigneur de Bouillas et de Jeanne DOUX[3390] (mariés par contrat du 11 septembre 1498.[3391])

[3384] AD. Gers Vergès I sup. 356, n°12049, testament d'Jean de Lordat, damoiseau de Castagnac,, nommant sa petite-fille Naudette, fille de feu Odet de Lordat, son feu fils.
[3385] André Navelle, se référant aux Archives de Brettes-Thurin, un acte de 1477 mentionne que Gausserande de Goyrans, veuve d'Amalric de Voisins doit 90 moutons d'or, reste de la dot de Jordette, sa fille.
[3386] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 311.
[3387] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 311, se référant aux Archives de Brettes-Thurin, pour tout ce qui concerne ce mariage.
[3388] AD.Ariège 45 J 92
[3389]Jules Villain, *La France moderne, Haute-Garonne et Ariège,* I, p.686
[3390] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 267.

Enfant du 1er lit :

5.1 François de VILLEMUR, qui suit.

Enfant du second lit :

5.2 Dominique de VILLEMUR, auteur de la branche des seigneurs de Caujac.

V François de VILLEMUR, seigneur de Justiniac, coseigneur du Fossat (le Fossat, Ariège, à 8 km de Justiniac.)
En juin 1542, il céda à Marguerite de Saint-Gassien, une maison à Justiniac, dans le fort, puis le 31 octobre il est cité pour nouveau fief[3392].
Il avait épousé, par contrat du 27 juin 1538, à *la Bastide de Richard,* **Marguerite de SAINT-GASSIEN,** assistée de son frère Philippe de Saint-Gassien, seigneur de la Bastide, et de Jean de Saint-Gassien, religieux de Lagrasse, était présent Dominique de Villemur[3393] ; elle étaitt fille de Guillaume de Saint-Gassien, seigneur de la Bastide[3394].
Ils eurent :

6.1 Jean de VILLEMUR, qui suit.

6.2 Anne de VILLEMUR.
Elle épousa, dès 1577, **Jean de RAVAING**, seigneur de La Borie Blanque[3395], qui selon Maurice Vuillier, sans preuve, serait fils de Thomas de Ravaing et de Catherine de Carbonnières.

6.3 Isabeau de VILLEMUR. Elle épousa, par contrat du 13 juin 1585, **Simon MARION**, bachelier ès droit, elle était assistée de Jean de Villemur, seigneur de Justiniac, son frère, de Rose d'Espagne, dame de Durfort, et du seigneur de La Borie Blanque, son beau-frère[3396], selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, Simon MARION serait fils de Jean MARION, seigneur de Gaja, du Mazet, Saint-Salvadour, bourgeois de Toulouse et de Marie de RESTE.

VI Jean de VILLEMUR, seigneur de Justiniac, coseigneur du Fossat.
Il fit son testament le 15 décembre 1588, faisant un legs des biens du Fossat à Jacques de Villemur, son deuxième fils, qui a fait profession au couvent de Lagrasse, léguant 800 livres à son troisième fils Roger de Villemur, léguant 1.000 écus à sa première fille Marguerite plus les ornements nuptiaux, lèguant 2.500 livres à sa deuxième fille, Marie, plus les ornements nuptiaux, instituant universel Gaspard de Villemur, son fils aîné. *Un autre document (même référence) dit* : sa femme Marguerite de Castet est décédée ab intestat laissant 5 enfants :

[3391] Jacques de Roquemaurel, *Familles de Roquefort,* produisant la preuve.
[3392] AD.H.G 3 E 36350
[3393] AD.Ariège E 150
[3394] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 267.
[3395] AD.H.G 3 E 1798
[3396] AD.H.G. Reg. Ins. N°2.

Marguerite, Gaspard qui est décédé, Jacques, Roger qui est décédé, Marie ; lesdits Marguerite, Jacques et Marie ont succédé, ledit seigneur de Justiniac est venu à décéder, Marie s'est mariée avec 870 livres plus 2.500 livres laissées à son père, soit 3.370 livres, de laquelle ledit de Vize et Marie de Villemur ont été payés sur les biens de leur père et ladite Marguerite, voulant éviter un procès, avec les licences des sieurs de Vize et de *La Costure,* leurs maris,… ce jour Guillaume de *La Costure* et Marguerite de Villemur, mariés, ont reconnu devoir à Bertrand de Vize et Marie de Villemur, 3.370 livres[3397]. Il serait mort le 19 octobre 1599.
Il avait épousé, par contrat du 26 novembre 1565, **Marguerite de CASTET**, fille de Jean de CASTET, écuyer, capitaine de Lordat[3398], et selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, de Philippe de BARINCOU.
Ils eurent :

7.1 Gaspard de VILLEMUR, mort sans postérité.

7.2 Jacques de VILLEMUR. Religieux au couvent de Lagrasse, il mourut en 1606.

7.3 Roger de VILLEMUR, mort sans postérité.

7.4 Marguerite de VILLEMUR. Le 30 janvier 1606, elle demandait l'exécution d'un arrêt du 12 novembre 1604, qui avait condamné sa sœur Marie de Villemur, femme de Bertrand de Vize, à lui payer, dans les 2 ans, 2.500 livres, provenant des successions de ses parents[3399]. Elle testa, au château de Justiniac, le 21 août 1629, elle était mariée à Guillaume de La Couture depuis 33 ans, ils n'avaient pas d'enfant, elle avait deux sœurs naturelles fille de Jean de Villemur et de Jeanne de *Resplaudie,* Marie, femme d'Antoine Sénarens, notaire, Marguerite, femme d'Arnaud Doumenc, marchand de la Bastide de Sérou, elle fait des legs à ses neveux et nièces[3400]. Elle vivait le 20 août 1646 et mourut avant 1650[3401].
Elle avait épousé, par contrat du 4 avril 1596, **Guillaume de LA COUTURE**. Le 3 octobre 1608, Guillaume de La Couture, seigneur de Justiniac et du Fossat agissait au nom de sa femme, fille et héritière de feu Jean de Villemur[3402].
Il testa, le 2 octobre 1630, instituant héritière universelle Marguerite de Villemur, sa femme et mourut sans postérité, avant le 25 octobre 1630, date de l'inventaire de ses biens[3403].

7.5 Marie de VILLEMUR.

[3397] AD.Ariège 45 J 92
[3398] AD.Ariège 45 J 92
[3399] AD.Ariège 45 J 92
[3400] AD.HG E 16331
[3401] AD.Ariège 3 E 352
[3402] AD.Ariège 45 J 92
[3403] AD.Ariège 45 J 92

Elle épousa, par contrat du 17 septembre 1603, **Bertrand de VIZE** de Boulp, seigneur de Couladère[3404], fils d'Arnaud de VIZE, seigneur de Couladère, Saint-Elix, et de Peyronne de SERS[3405].

Jean de Villemur eut de Jeanne de *RESPLAUDY (on voit apparaître la famille* de RASPAUD *dans des actes concernant d'autres familles)* des enfants naturels :

7.6 Pierre de VILLEMUR, écuyer, habitant Justiniac.
Il épousa **Germaine d'ESCORNEBEUF**, fille de Géraud d'ESCORNEBOEUF et d'Anne de BUISSON. En 1628 Anne de Buisson, veuve de Géraud d'Escorneboeuf, seigneur de Compas, demanda de requérir contre Pierre de Villemur, écuyer, et Germaine d'Escorneboeuf, sa femme[3406], elle testa le 23 novembre 1631, nommaznt parmi ses enfants Germaine d'Escorneboeuf, épouse de Pierre de Villemur[3407].
Le 18 septembre 1652, Hector d'Escorneboeuf, fit des legs à Guillaume, Marie, Jeanne, Marguerite et Françoise de Villemur, ses neveu et nièces[3408]
Ils eurent :

A- Guillaume de VILLEMUR.

B- Marie de VILLEMUR.

C- Jeanne de VILLEMUR.

D- **Marguerite de VILLEMUR**, ce n'est pas elle qui épousa Jean de Cottes.

E- Françoise de VILLEMUR.

7.7 Marie de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 10 février 1613, Maître **Antoine SENARENS** (alias SENARENC), notaire (*du Fossat*), habitant Canté, fils de Bernard SENARENS et de Marguerite LOUZON, elle fut assistée de Guillaume de La Couture et de Marguerite de Villemur, seigneur et dame de Justiniac, héritiers de feu Jean de Villemur, seigneur de Justiniac, père de la mariée, furent présents Jean de Ravaing, seigneur de la Borie Blanque et François de Ravaing, seigneur de Planals[3409].

7.8 Marguerite de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 22 décembre 1617, au château de Justiniac, **Arnaud DOUMENC**, marchand, fils de Jean DOUMENC, marchand et de Naudette de BELLISSEN, de La Bastide de Sérou, du consentement de Guillaume de La Couture,

[3404] AD.HG Reg. Ins. 11
[3405] Jacques de Roquemaurel, *Famille de Vize,* produisant la preuve.
[3406] AD.H.G 3 E 15793
[3407] AD.H.G 3 E 15793
[3408] AD.H.G 3 E 17987
[3409] AD.Ariège 45 J 93

et de Marguerite de Villemur, sa femme, seigneur et dame de Justiniac et du Fossat, dotée de 500 livres plus lit, robes, etc., Antoine Sénarens, notaire du Fossat[3410].

XII
Seigneurs de Caujac

L'auteur de cette branche, Dominique de Villemur, était le second fils de Gaspard de Villemur, seigneur de Justiniac et de sa seconde épouse Bourguine de Roquefort.

IV Domenge (Dominique) de VILLEMUR, écuyer, seigneur de Justiniac.
Le 30 avril 1541, il fut présent au contrat de mariage de Germain Paul de Lordat et de Miramonde de Roquefort[3411]. Le 7 avril 1559, il était tuteur des enfants de feu Savary de Goyrans, à cette date Miramonde de Goyrans, fille de feu Savary de Goyrans, seigneur de Lux, Saint-Vincent et de feue Catherine de Mauléon, épousa par contrat, Bertrand de Mazerolles, écuyer, seigneur d'Aberède[3412].
Il épousa **Bernarde de MAULEON,** tel que cela apparaît dans plusieurs actes, fille de Jean de Mauléon, seigneur d'Albiac, et de Catherine de Serres[3413].
C'est probablement lui qui épousa, en secondes noces, **Christine de POMMIES**, en effet en 1589, Christine de Pommiès, veuve du seigneur de Caujac, reconnut une dette envers Françoise de Devèze, veuve du feu seigneur de Justiniac[3414].
Enfants du premier lit :

5.1 Firminet de VILLEMUR, seigneur de Justiniac, Escayre, Aubiac, Goueytes.
Il mourut en 1583, sans postérité (André Navelle).
Il avait épousé, par contrat du 5 novembre 1582, **Françoise de DEVEZE** (et non de VIZE), fille de François de DEVEZE et de Catherine de LAMEZAN[3415]. Le 14 juin 1585, Françoise de Devèze, veuve, ratifia l'accord entre ses tuteurs Jean Baptiste de Lamezan et Aymeric de Sariac et Jean de Villemur, seigneur de Justiniac et de Caujac[3416]. Françoise de Devèze, veuve du seigneur de Justiniac, reçut, en 1589, une reconnaissance de dette de Christine de Pommiès, veuve du seigneur de Caujac[3417] .

5.2 Jean de VILLEMUR, seigneur de Justiniac et Caujac, Escayre, Aubiac, Goueytes.
Le 23 mai 1607, il vendit la place d'Aubiac à Paul d'Astorg et de Goyrans, pour payer entre autres 700 livres à Georgette de Villemur, dame de Goueytes, veuve de Jean de Sers, seigneur de L'Isle[3418].
Le 15 avril 1609, il fut institué héritier de Georgette de Villemur, dame de L'Isle[3419].

[3410] AD.H.G Reg. Ins. 20
[3411] AD.H.G 3 E 9616
[3412] AD.Gers Vergès I 1556 et I 2278.
[3413] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 267.
[3414] AD.H.G 3 E 9468 Caujac
[3415] AD.H.G Reg. Ins 1 A
[3416] AD.H.G 3 E 22169
[3417] AD.HG 3 E 9468
[3418] AD.H.G 3 E 15355

Il testa le 29 juillet 1620, au château de Goueytes, faisant des legs à ses neveux Hunaud et Casamajour, il demanda la restitution dotale de Jeanne de Plaigne, sa femme, et ce que son père Dominique de Villemur avait légué à sa sœur, Françoise de Villemur, veuve de Roger de Hunaud, il fit des legs à ses neveux Pins, fils de Reynier de Pins et de sa nièce Jeanne de Hunaud[3420] ; il fit un codicille, le 30 juin 1628, au château de Goueytes, rappelant les legs à ses neveux Hunaud[3421]. Il mourut entre août 1629 et décembre 1630[3422].
Il avait épousé, à Plaigne, par contrat du 5 février 1590, **Jeanne de PLAIGNE**, fille de feu Sicard de PLAIGNE, assistée de Barthélemy de Plaigne, son frère, Barthélemy de Rogier, seigneur de Ferrals, donna 200 écus à sa cousine germaine Jeanne[3423], et de Marguerite de ROGIER de Ferrals *(on trouve à la même époque Marguerite de Rogier de Ferrals qui épousa Barthélemy de Plaigne.)*
Selon un acte de 1648 Jeanne de Plaigne testa le 12 avril 1593, faisant un legs à Françoise de Montpeyroux, sa nièce ; son mari le seigneur de Justiniac étant mort au mois de décembre 1630, ladite Françoise de Montpeyroux, veuve de Bertrand de Villemur, seigneur de Bonnac avait requis, en 1637, de François César de Hunaud héritier testamentaire dudit feu seigneur de Justiniac, en paiement du légat de Georges de Villemur, seigneur de Montaut, fils de ladite de Montpeyroux, une métairie, La Peyrusse au lieu de Moncla, etc., le contrat de mariage de ladite feue de Plaigne du 5 février 1590[3424].

5.3 Françoise de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 29 juillet 1560, **Jean de CASAMAJOUR**, seigneur de Cuq[3425], peut-être fils d'Arnaud Guilhem de CASAMAJOUR, seigneur de Thigné, et d'Anne de FERROUIL (et non Jeanne de Gavarret, cette dernière épousa Bernard de Casamajour, ils sont les parents d'Arnaud Guilhem[3426].)

5.4 Georgette de VILLEMUR. Elle testa le 24 mai 1606, faisant un legs à sa sœur aînée Françoise de Villemur, veuve de Jean de Casamajour, seigneur du Viguié, un legs à Jean de Casamajour, son fils et Jean-Georges de Casamaour, son filleul et *petit-neveu* (petit-fils), à Françoise de Villemur, veuve de Roger de Hunaud, seigneur des Cavaignous, et à ses enfants, instituant héritier universel Jean de Villemur, seigneur de Justiniac, son frère, lui substituant des neveux Hunaud[3427]. Elle mourut dès 1621, date à laquelle Jean de Villemur, seigneur de Goueytes était son héritier[3428]

[3419] AD.H.G 3 E 15334, acte de 1590
[3420] AD.H.G 3 E 15387
[3421] AD.HG 3 E 15395.
[3422] André Navelle, *op.cit.,* X, p.267.
[3423] AD.Gers Vergès I 3619.
[3424] AD.H.G 3 E 15440
[3425] AD.Gers Vergès I 717.
[3426] Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc, Généralité de Montpellier,* I, p.124.
[3427] AD.H.G 3 E 15354
[3428] AD.H.G 3 E 15388

Elle avait épousé, par contrat du 11 février 1571, **Jean de SERS**, seigneur de L'Isle, Goueytes, fils de Roger de SERS, seigneur de L'Isle, Aulix, et de Bernarde de GRIET[3429]. Il testa le 17 septembre 1590 et mourut le 19 février 1600[3430], sans postérité.

5.5 autre Françoise de VILLEMUR. Elle testa, veuve, au château de Goueytes, le 30 mars 1629[3431]
Elle avait épousé, par contrat du 5 mars 1585, à la maison de Goueytes, **Roger de HUNAUD**, seigneur des Cavaignous, fils de feu Jean de HUNAUD, seigneur des Cavaignous[3432], (et de Gabrielle de PALATS[3433]), elle était assistée de Jean de Palats, seigneur de Puynières, Jean de Sers, seigneur de L'Isle et de Goueytes.
En 1587, ils reconnurent avoir reçu 1.000 écus de Jean de Villemur, seigneur de Justiniac, frère de Françoise de Villemur, qui ont servi à acheter la seigneurie de Gouzens[3434].

XIII
Seigneurs de Bonnet

Il n'y a aucune preuve de rattachement de cette branche, nous réfutons ce rattachement indiqué par André Navelle

Ce qui suit est la reproduction du texte d'André Navelle, complété par Maurice Vuillier, les preuves ne sont pas fournies.

I Louis de VILLEMUR, seigneur de Bonnet de Lomagne
Il épouse par contrat du 2 juillet 1568 **Marie de LA COSSE**, qui teste le 6 mars 1595.
Ils eurent :

2.1 Jean de VILLEMUR, qui suit.

2.2 Paul de VILLEMUR, cité en 1595.

2.3 Louise de VILLEMUR, citée de 1595 à 1598.

II Jean de VILLEMUR, seigneur d'Aragon. Il devint calviniste..
Il épousa, par contrat du 11 décembre 1598, Elisabeth de *BRIEUX* (probablement BRIEU), fille de Bernard de *BRIEUX* et de Marie de MOULINIER.
Ils eurent :

3.1 Jacques de VILLEMUR, qui suit..

3.2 Pierre de VILLEMUR, seigneur de La Vernière, cité en 1650.

[3429] AD.H.G 3 E 15344, en 1600, Georgette de Villemur nommant ses parents.
[3430] André Navelle, *op.cit.,* X, p. 267.
[3431] AD.H.G 3 E 15396
[3432] AD.H.G 3 E 15307
[3433] Jacques de Roquemaurel, *Famille Hunaud,* produisant la preuve.
[3434] AD.H.G 3 E 15331

III Jacques de VILLEMUR, baron de Bonnet.
Il fut capitaine major du régiment du cardinal de Mazarin , gentilhomme servant du Roi, écuyer de la Grande Ecurie, maréchal de bataille, lieutenant général en Barrois.
Il épousa, en 1641, Elisabeth PIERRE de *MONTPIERRE,* fille de Maubert PIERRE de *MONTPIERRE* et d'Elisabeth MAGNAN.
Ils eurent :

4.1 Jean Baptiste Hélie de VILLEMUR, qui suit..

4.2 Jacques Alexandre de VILLEMUR.

4.3 Elisabeth de VILLEMUR. Elle épousa, en 1661, **François des SALLES**, baron de Graincourt.

IV Jean Baptiste Hélie de VILLEMUR, baron de Bonnet.
Né le 18 août 1643. Il fut mousquetaire de la seconde compagnie puis conseiller au parlement de Metz, garde des sceaux en la chancellerie de Metz le 3 juin 1687.
Il avait épousé, par contrat du 23 mai 1663, **Marie DAEN**, fille de René DAEN, seigneur de Rys, conseiller, maître d'hôtel ordinaire du Roi, et de Marie SALLIER des Chenets.
Ils eurent :

Elisabeth de VILLEMUR. Chanoinesse du chapitre de Sainte-Glossinde de Metz le 7 septembre 1678, elle fit ses preuves de noblesse le 24 février 1680 *(ordre curieux.)*

Seconde partie
Autres familles de VILLEMUR

2.1 Famille de VILLEMUR
Seigneurs de Rieutort, La Martinière, *Cobac*

Il n'y a aucune preuve de rattachement de cette famille à la famille étudiée précédemment.
La généalogie a été publiée par André Navelle[3435], complétée par Maurice Vuillier, nous la complétons et la corrigeons. Les données non référencées proviennent de ces sources.

I Jacques de VILLEMUR, seigneur de Rieutort (près de Saint-Gaudens, Haute-Garonne.), il mourut avant le 1er janvier 1545, date du contrat de mariage de son fils Bernard.
Il eut :

II Bernard de VILLEMUR dit La Porte.
Il épousa, par contrat du 1er janvier 1545, à Aurignac, **Anne de LAFITTE**, contrat passé devant Jean Villemur, notaire royal d'Aurignac [3436].

[3435] André Navelle, *op.cit.,* X, pp.270-272, nous ne rappelons pas cette source sauf exception.

Ils eurent :

3.1 Dominique de VILLEMUR, qui suit.

3.2 Jacques de VILLEMUR, auteur de la branche des seigneurs de *Cobac.*

3.3 Jean de VILLEMUR, licencié ès droits, avocat en la judicature de Comminges, à Aurignac. Il testa le 5 décembre 1615, il donna 150 livres à sa femme *Jeannette* de Lissonde, ils avaient, Pierre, Marie, Paule, Françoise et Anne de Villemur, il avait donné 300 livres à son fils Pierre, pour son mariage, il l'institua héritierr universel, il donna 200 livres à chacune de ses filles[3437]
Il avait épousé **Jacquette de LISSONDE** qui testa, veuve, le 24 août 1625, faisant des legs à ses 3 enfants, à prendre sur noble Françoise de Rachalot et Françoise de Lissonde, mariés, par le décès de Lucie de Polastre, son aïeule[3438].
Ils eurent :

A-**Pierre de VILLEMUR**, écolier en 1625, il se maria.

B- **Paule de VILLEMUR.**

C- **Françoise de VILLEMUR.**

III Dominique de VILLEMUR, seigneur de Rieutort.
Il mourut avant 1610
Il avait épousé, par contrat du 18 février 1587, à Alan, **Anne Marguerite de VIC**, fille de Jean de VIC, seigneur de Vic, Bachas, et de Bertrande de FAUDOAS[3439].
Ils eurent :

4.1 Charles de VILLEMUR, qui suit.

4.2 Louis de VILLEMUR.

4.3 Henri de VILLEMUR, auteur de la branche des seigneurs de *Loubay.*

4.4 Pierre de VILLEMUR.

4.5 Marc Antoine de VILLEMUR.

4.6 François de VILLEMUR.

4.7 Antoine de VILLEMUR.

[3436] BnF Fr 32298
[3437] AD.H.G 3 E 34681 Aurignac
[3438] AD.H.G 3 E FD 283 Aurignac
[3439] André Navelle, *op.cit.,* X, p.271

4.8 Madeleine de VILLEMUR. Elle épousa **Pierre DUCLOS**, docteur et avocat en la Cour.

4.9 Marie de VILLEMUR.

4.10 Marthe de VILLEMUR.
Elle épousa, par contrat du 6 mars 1629, noble **Frix de SUERE**, sieur de Peyre, fils de Jean de SUERE, verrier d'Arbas, et de Jeanne ROUBES. Il testa le 20 septembre 1662, voulant être inhumé au tombeau de sa défunte femme Marthe de Villemur, à Casagnabère, nommant ses fils[3440].

4.11 Bertrande de VILLEMUR .Elle épousa, par contrat du 24 avril 1634, noble Jean Pierre de *MANHE* (Maigné), seigneur de Pont de Jottes. Le 8 mai 1643, elle passa un contrat de gazaille[3441]. Le 7 août 1656, Jean Pierre de *Manhé* (Maigné), seigneur de Pont de Jottes déclara que par son contrat de mariage du 24 avril 1634 avec Bertrande de Villemur, il fit donation de la moitié de ses biens à un de ses enfants mâles, il fit donation à noble Antoine de *Manhé,* son fils aîné[3442]. Le 28 octobre 1657, Bertrande de Villemur, veuve de Jean Pierre de *Manhé* de Pont de Jottes, fit une vente d'un bois taillis[3443].

IV Charles de VILLEMUR, seigneur de Rieutort. Cité de 1612 à 1623, il mourut avant le 17 mars 1643.

Il avait épousé, par contrat du 20 mai 1610, à Samatan, **Jeanne de COUTRAY**, fille de Pierre de COUTRAY et d'Anne de CHAVAILLE, elle fit une donation le 17 mars 1643.

Ils eurent :

5.1 Henri de VILLEMUR, cité en 1643, qui suit.

5.2 Louis de VILLEMUR, auteur de la branche des seigneurs de La Martinière.

5.3 François de VILLEMUR, cité en 1643.

5.4 Simon de VILLEMUR, cité en 1643.

5.5 Marguerite de VILLEMUR, citée en 1643.

V Henri de VILLEMUR, sieur de Rieutort.
Il épousa, par contrat du 22 mais 1638, **Françoise de MONET.**
Ils eurent :

[3440] AD.H.G 3 E 25602
[3441] AD.H.G 3 E 37646
[3442] AD.H.G 3 E 37650
[3443] AD.H.G 3 E 37651

VI Jean de VILLEMUR, sieur de Martin.
Il épousa, en premières noces **Marie de NIZAC.**
Il épousa, en secondes noces, par contrat du 6 janvier 1680, **Anne de BACHOS**, fille de Jean François de BACHOS, de Cierp, et de Françoise de VERDELIN.
Enfant du 1er lit :

VII Jean de VILLEMUR, sieur de Campas.
Il épousa, par contrat du 6 janvier 1695, à Aulon, **Anne Marie d'AUDIBERT** de Montalègre.

2.1.1
Seigneurs de La Martinière

Ce rameau portait : « Ecartelé aux 1 et 4, d'or à trois fasces ondées d'azur, aux 2 et 3, d'or à la chèvre de sable, au chef de gueules chargé de trois molettes d'éperon d'or. »

L'auteur de ce rameau, Louis de Villemur, était fils de Charles de Villemur, seigneur de Rieutort, et de Jeanne de Coutray.

V Louis de VILLEMUR, seigneur de Rieutort[3444].
Gouverneur de Saint-Esprit, il habita Béziers.
Il épousa **Jeanne de LA MOTTE.**
Ils eurent :

6.1 M. de Rieutort, créé par Louis XIV capitaine des grenadiers à cheval de sa Maison, mort en 1691.

6.2 François de VILLEMUR, qui suit.

6.3 Marie de VILLEMUR Rieutort. Elle épousa **Henri de BERMOND du CAYLAR**, coseigneur d'Espondeilhan, né le 11 mai 1654, maintenu noble en 1668, mort le 13 janvier 1702, fils de Jean du CAYLAR, coseigneur d'Espondeilhan, et de Charlotte de LORT de Sérignan.

VI François de VILLEMUR Rieutort, seigneur de La Martinière, Saclay, Limon, Vauhallan.
Il fut capitaine de grenadiers à cheval après son frère en 1691, brigadier en 1702, maréchal de camp en 1704, lieutenant-général en 1718, il mourut le 9 septembre 1735.
Il avait épousé, le 3 janvier 1695, **Eléonore Suzanne PASSART**, fille de François PASSART, seigneur de La Martinière, Saclay, Limon, Vauhallan, secrétaire du Roi, et d'Andrée de LUCAS, veuve d'Etienne Michel JEHANNOT de BARTILLAT, elle mourut le 8 juin 1712.
Ils eurent :

7.1 Jean Baptiste François de VILLEMUR, qui suit.

[3444] Les données sur Louis de Villemur viennent en grande partie du mariage de sa fille Marie de Villemur avec Henri de Bermond du Caylar, in *Filiations languedociennes,* t.2, p.45, par Hubert de Vergnette.

7.2 Suzanne Eléonore de VILLEMUR. Elle épousa, en mars 1722, **Philippe Florimond de FLAVIGNY**, seigneur de Lies, Remigny, lieutenant de la compagnie de grenadiers à cheval de la Maison du Roi.

7.3 Mademoiselle de VILLEMUR.

7.4 Charles de VILLEMUR, né en 1704, il vivait en 1723.

VII Jean Baptiste François, marquis de VILLEMUR.
Lieutenant général en septembre 1761, il mourut le 2 janvier 1763.
Il avait épousé **Charlotte Maurice de COURTEN**, fille de Jean Etienne de Courten, lieutenant général, née en 1726, elle mourut le 14 février 1750.
Ils eurent :

Jeanne Maurice Pulchérie de VILLEMUR, née le 8 février 1750.
Elle épousa, par contrat du 14 avril 1765, **Charles Claude BRULART,** marquis de Genlis, fils de Charles BRULART, marquis de Genlis, et de Charlotte Françoise de HALLENCOURT de Dromesnil, né le 15 mars 1733.

2.1.2

Sieurs de *Loubay* (Loubac ? Louban ? Loubas ? Loubat ?) puis de Rieutort

L'auteur de ce rameau, Henri de Villemur, était fils de Dominique de Villemur, seigneur de Rieutort, ret d'Anne Marguerite de Vic.

IV- Henri de VILLEMUR, sieur de *Loubay.*
Il mourut avant 1671..
Il avait épousé **Anne de SAUX**, fille de Jean de SAUX et d'Antoinette de SERS.
Ils eurent :

5.1 Roger de VILLEMUR, qui suit..

5.2 Jean de VILLEMUR. Il testa le 24 février 1674.

5.3 Geneviève de VILLEMUR. Elle testa le 17 janvier 1674.
Elle avait épousé, le 6 mars 1673, Pierre *DABEAUX,* de Saint-Frajou, fils de Jacob *Dabeaux* et de Constance de Faget, il mourut le 23 février 1686.

5.4 Jeanne de VILLEMUR. Elle épousa, le 1er mai 1671, **Josué DUFAUR** de Boussan.

V- Roger de VILLEMUR, sieur de Rieutort, habitant le Fréchet.
Il épousa, par contrat du 30 mars 1675, **Marie de COMMINGES**, fille de Jacques de COMMINGES, seigneur de Mancioux, et de Louise de BORDES. Le 3 octobre 1703, Marie

de Comminges est citée comme veuve de Roger de Villemur, habitant du Fréchet[3445]. Elle mourut le 8 mai 1714.
Sa nièce homonyme Marie de Comminges de La Tour, veuve de messire de La Tour (*Hugues de La Tour de Landorthe)*, seigneur de Mancioux, reçut en 1729 1.078 livres de messire de Villemur, seigneur et baron du Fousseret[3446].

2.2
Seigneurs de Cauberas

De nombreux actes font apparaître cette famille dont les personnes apparaissent souvent comme nobles et d'autres fois comme marchands (parfois les mêmes) ou hommes de loi.

2.3
Autres familles de Villemur

On trouve une famille de Villemur, noble, dans la région de L'Isle-en-Dodon, et d'autres personnes, nobles, non rattachées.

On trouve à L'Isle-Jourdain une famille de Villemur dont les membres sont le plus souvent des hommes de loi, d'autres sont nobles.

Une de ces familles portait : « D'azur au lion d'argent[3447]. »

ANNEXE
Famille de MARQUEFAVE

Essai de généalogie par Lainé (11ème-13ème siècles)

I Bernard Guillaume de MARQUEFAVE, mort vers 1080.

II Guillaume Bernard, seigneur de MARQUEFAVE.
Cité de 1080 à 1121.
Il épousa Gaillarde
Ils eurent :

3.1 Arnaud Bernard, seigneur de MARQUEFAVE, qui suit.

3.2 Guillaume Arnaud de MARQUEFAVE, cité en 1151.

III Arnaud Bernard, seigneur de MARQUEFAVE, cité de 1139 à 1198

[3445] AD.H.G 3 E 9429
[3446] AD.H.G 3 E 26157
[3447] R. Bourse, I. Dufis, *op.cit.*

Il apparaît en 1152-1153 et en 1155-1156 dans le Recueil des actes de Bonnefont.
Est-ce lui qui épousa Sibilie et eut un fils Arnaud (Guilhem Arnaud ?) cités en 1180-1183 dans le Cartulaire de Lézat, *cela paraît douteux.*
Celui cité en 1180-1183 eut une fille Pagésie qui en 1198 se donne comme moniale à l'abbaye de Lézat, elle a un frère Arnaud, qui a deux fils Raimond et Arnaud.
Cela impliquerait que l'aîné, Raimond, qui est probablement le père d'Arnaud *(dit fils de Raimond)*, mari de Garcie d'Aspet en 1251, n'ait pas eu de descendance.

IV Guillaume Arnaud, seigneur de MARQUEFAVE, cité jusqu'en 1200.
Il épousa, le 2 décembre 1162, **Esmène de FOIX**, fille de Roger Bernard, comte de FOIX, et de Cécile Ferrane *Trencavel*, sa seconde épouse.
Ils eurent :

5.1 Guillaume Bernard, seigneur de MARQUEFAVE, qui suit.

5.2 Arnaud de MARQUEFAVE, l'Ancien, auteur de la deuxième race des seigneurs de Villemur.

V Guillaume Bernard, seigneur de MARQUEFAVE. Cité en 1221 et 1223..
En janvier 1218 son frère Arnaud et lui s'accordèrent avec l'abbé de Lézat puis en janvier 1219 ils furent témoins d'un don à l'abbaye de Lézat. En 1221 ils firent un don de terres.
Il avait épousé, vers 1195, **Honor de VILLEMUR**, fille de Guillaume Aton, seigneur de VILLEMUR. Condor de Villemur, sœur d'Honor, épousa Arnaud de Marquefave l'Ancien (supra.)
Ils eurent :

6.1 Arnaud de MARQUEFAVE, qui suit.

6.2 Guillaume Aton de MARQUEFAVE, cité en 1249.
Il eut :

Pons de MARQUEFAVE, évêque d'Urgell.

6.3 Pierre de MARQUEFAVE, cité de 1252 à 1264.

6.4 Bernard de MARQUEFAVE, seigneur de Beaumont.

6.5 Raimond Garcie de MARQUEFAVE.

VI Arnaud de MARQUEFAVE, le Jeune, seigneur de Marquefave, cité de 1232 à 1271.

***

Pièces des Cartulaires de Bonnefont et de Lézat relatives à cette époque :

1120, Donat de Saintes donne à Calvet de Lafitte les biens qu'il possède en alleu de la rivière aux lépreux de Marquefave à l'Eaudonne, témoins Jourdain et Gautier de Marquefave[3448]
1142-1166, Jourdain de Marquefave et Raimond, son fils, donnent à Saint-Pierre de Lézat, pour leur sépulture, une condamine[3449]
1147, Don à l'abbaye de Bonnefont par Guilhem Donat de Marquefave, du consentement de l'abbé de Lézat, de la 3ème partie des dîmes de Saint-Lizier de *Marris*, dans le parsan de Saint-Hippolyte[3450].
1149-1159, Pierre de Marquefave, chevalier, témoin d'un don à l'abbé de Lézat[3451]
1152-1153, Arnaud Bernard de Marquefave témoin d'un don de Roger et Isarn de Dalbs, fères, à l'abbé Servat (Bonnefont),du droit de dépaissage et de passage dans tout l'honneur de Dalbs[3452].
1155-1156, Arnaud Bernard de Marquefave, témoin d'un don, à l'abbaye de Bonnefont, par Gaillard de Lafitte de tout ce qu'il possède dans l'honneur de Canet[3453]
1164, Arnaud de Marquefave et sa femme Bernarde donnent à Bonnefont la vigne nouvelle de la Condamine[3454].
1179, Don à l'abbaye de Bonnefont par Roger de Tersac et Matelion, sa femme, d'unevigne ayant appartenu à Bernard de Marquefave[3455]
1180-1183 Arnaud Bernard de Marquefave se donne au monastère de Lézat, fait des dons, en accord avec Arnaud de Marquefave, son fils, et Sibilie, sa femme à lui[3456]
1182, Don à l'abbaye de Bonnefont par Pierre de Marquefave de la moitié des dîmes de Saint-Lizier de *Marris*[3457]
1187, Don à l'abbaye de Bonnefont par Raimond de Marquefave, à Canet[3458]

1196, Arnaldus de Marquefave, présent à un don à l'abbaye de Lézat de (Ne…) Marquefave épouse de Calvet de Lafitte[3459]

1198 ,Pagesia, fille d'Arnaud Bernard de Marquefave, se donne comme moniale au monastère de Lézat, elle est sœur d'Arnaud de Marquefave, père de Raimond et Arnaud, ses neveux à elle[3460]

décembre 1218, A. de Marquefave, pour lui et pour son frère G.B, s'accorde avec P., abbé de Lézat[3461]
janvier 1219 Arnaud de Marquefave et son frère Guilhem Bernard, témoins à un don de Donat de Saintes et Guiralda, sa mère, à l'abbaye de Lézat[3462]

[3448] *Cartulaire de Lézat,* pièce 550
[3449] *Cartulaire de Lézat,* pièce 1302
[3450] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 15
[3451] *Cartulaire de Lézat,* pièce 366
[3452] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 26
[3453] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 32
[3454] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 74
[3455] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 132
[3456] *Cartulaire de Lézat,* pièce 551
[3457] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 138
[3458] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 160
[3459] *Cartulaire de Lézat,* pièce 549
[3460] *Cartulaire de Lézat,* pièce 550
[3461] *Cartulaire de Lézat,* pièce 561

1221, Arnaud de Marquefave et Guillaume Bernard, son frère, donnent toutes les terres qu'ils possèdent de la fontaine de Massabrac jusqu'aux terres de Saint-Pierre de Lézat[3463]
1240, Don par Arnaud de Marquefave, à Bonnefont, de l'usage sur ses terres depuis Longages jusqu'à Salles[3464]
1243, pour mémoire (généalogie Villemur) A. de Marquefave, fils de G. Ber . de Marquefave et d'Honor, frère de G. Ato et de Ber. de Belmont, neveu d'A. de Marquefave, l'Aîné. A. de Marquefave l'Aîné, époux de Comdors, père de Pons de Villemur et de Raimond G[3465].
avant1249, Compte de dons et de paiements à l'abbaye de Bonnefont…Arnaud de Marquefave, 10 sous[3466].
1251, Don à l'abbaye de Bonnefont, par Arnaud de Marquefave, fils de Raimond, et par Garcie d'Aspet, sa femme, de l'usage le long de la Garonne, de Longages à Salles[3467]

1256, Accord entre l'abbé de Bonnefont et Raimond Guilhem de Marquefave, sur les limites de La Garosse[3468]
1280, Arnaud de Marquefave donne à Bonnefont des terres de Buc et de Bernat, entre Saint-Hippolyte et la grange de Carbonne[3469].
25 janvier 1281, Ratification par Pons de Villemur et Raymond Guilhem, son frère, des dons faits par Arnaud de Marquefave, leur père[3470].

[3462] *Cartulaire de Lézat,* pièce 564
[3463] *Cartulaire de Lézat,* pièce 856
[3464] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 322
[3465] *Cartulaire de Lézat,* pièce 928
[3466] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 353
[3467] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 372
[3468] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 389
[3469] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 280
[3470] *Recueil des actes de l'abbaye de Bonnefont*, pièce 281

Carte des principaux fiefs

Douillac, révision le 5 août 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

Famille de VIZE

I Premiers degrés, seigneurs de Vize **p.507**

II Seigneurs de Gourdan **p.508**

III Seigneurs de Saint-Elix **p.510**

IV Seigneurs de Sajas **p.517**

V Seigneurs de Bareille, coseigneurs de Cazavet **p.521**

VI Seigneurs d'Aulon **p.521**

VII Seigneurs de Couladère **p.523**

VIII Personne isolée **p.530**

La famille de Vize tient son nom de la vallée de Bize dans les Hautes-Pyrénées, le lieu de Bize est à 8 kms de Saint-Bertrand de Comminges, à 8 kms de Gourdan-Polignan, un des fiefs de cette famille, et à 9 kms de Montréjeau. Ses membres furent connus sous les patronymes de Bize ou de Vize, le patronyme Vize a prévalu.
Une généalogie a été écrite par Maurice Vuillier, ce document la complète et la corrige.
Les 3 principales branches (celle seigneurs de Saint-Elix et celle des seigneurs de Couladère qui en est issue, celle des seigneurs de Sajas et celle des seigneurs de Bareille qui en est issue, et celle des seigneurs d'Aulon, ne sont pas rattachées entre elles.
Une branche tenait au début du 14ème siècle la quatrième partie de la vallée de Vize, on ne sait si les trois autres parties étaient tenues par les autres branches de cette famille ou par d'autres familles, un rameau installé dans le Pays de Rivière est issu de cette branche.
Après les premiers degrés, les autres branches sont classées par ordre d'apparition (Gourdan vers 1380, Saint-Elix et Couladère vers 1410, Sajas et Bareille vers 1450, Aulon vers 1450)

Cette famille porte : « D'or plain[3471]. »

I
Premiers degrés : Seigneurs de Vize ; seigneurs de Villars de Garané ; rameau du Pays de Rivière

1297-1320, Garmond de VIZE, et sa mère, dame de Velleria, habitant de Vize, au diocèse de Comminges, achètèrent le 1er février 1312, la quatrième partie du château de Villars de Garané avec justice haute, moyenne et basse[3472], il a pour frères Bernard et Guillaume de Vize, cités avec leur mère en février 1320[3473].

20 octobre 1309, Garcie Arnaud de VIZE, damoiseau reconnut tenir en hommage au roi la quatrième partie de la vallée de Vize, il est peut-être l'arrière-grand-père de Guillaume de VIZE, qui suit.
28 décembre 1389, Hommage rendu par Guillaume de VIZE, pour la quatrième partie de Vize, il est peut-être celui qui habite Martres de Rivière, auteur du rameau qui suit[3474].

Rameau habitant le pays de Rivière

I Guillaume de VIZE, habitant Martres de Rivière vendit avec son fils Pierre, une terre le 31 octobre1434[3475]. Il était probablement né dès 1370.

II Pierre de VIZE, habitant Bordes de Rivière, cité avec son père Guillaume en 1434, fit une vente le 28 avril (alias août) 1461[3476]. Il pourrait être né dès 1409 et être le père de :

[3471] R. Bourse, I. Dufis, *Armorial de la Gascogne gersoise,* se référant à Monlezun, *Histoire de la Gascogne*
[3472] AD.HG 3 G 51
[3473] AD.Gers Vergès I 510
[3474] AD.Gers I 2584 n°14349
[3475] AD.HG 3 G 57
[3476] AD.HG 3 G 37

III Vital de VIZE, écuyer, habitant Bordes le 21 juin 1477[3477].

II
Seigneurs de Gourdan

Gourdan-Polignan, à 1 km de Montréjeau (Haute-Garonne)
Le château fort de Gourdan fut abandonné à la Renaissance et remplacé par un manoir sur la colline du Bouchet, la seigneurie qui était tenue par la famille de Vize passa à la famille de Mauléon à la fin du 15ème siècle. Une cheminée porte les armes suivantes: «coupé, au 1, d'or au lévrier rampant de sable, colleté de gueules, au 2, d'azur à la roue de Sainte-Catherine d'or[3478]. »

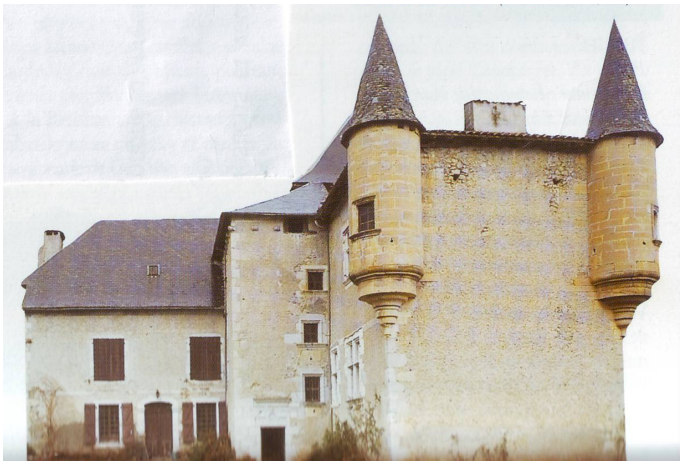

I Jean de VIZE, damoiseau, seigneur de Gourdan. Le dimanche avant la fête de Saint-Saturnin 1401, au château de Cardeilhac, Sans Garcie d'Aure, chevalier, seigneur de la vallée d'Aure et Roger d'Aspet, seigneur de *Montasterna* (Montastruc ?) et Pierre de Vize, de Mirepoix confessèrent devoir 100 florins d'or à Jean de Vize, seigneur de Gourdan, y habitant, lors de son mariage avec Marie d'Aure, fille dudit seigneur Sans Garcie[3479]. Il mourut avant le 27 mars 1460, date du testament de sa femme.
Il avait épousé, dès 1401, **Marie d'AURE**, fille de Sans Garcie d'AURE, chevalier, seigneur de la vallée de Larboust, et de Bertrande de JUSSAN[3480], fut témoin Pierre de Vize, abbé de Mirepoix, diocèse de Comminges.
Marie d'Aure testa le 27 mars 1460, faisant des legs à sa fille Audiette et à Jean et Bertrande, enfants d'Audiette, à Gaillard de Binos, à Espagnolet de Vize, son neveu *(petit-fils)* fils de Gerald son fils[3481]. Elle vivait le 17 juillet 1470, date du testament de son petit-fils Espagnolet de Vize.
Ils eurent :

2.1 Géraud de VIZE, qui suit.

2.2 Jean de VIZE.

[3477] AD.Gers Vergès I 510
[3478] *Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Ed. Flohic, septembre 2000, I, p.319, dont la photo est extraite
[3479] AD.Gers I 2276
[3480] AD. Gers E 330 nomme Bertrande de Jussan, épouse de Sans Garcie d'Aure, seigneur de la vallée de Larboust, épousée vers 1368.
[3481] AD.Gers I 2276

2.3 Audiette de VIZE. Elle épousa **Guillaume Raymond de MAULEON**, seigneur de Rieucazé, d'où deux enfants Jean et Bertrande de Mauléon, cités dans le testament de leur grand-mère Marie d'Aure du 27 mars 1460, Bertrande de Mauléon épousa par contrat du 28 février 1445, Guillaume II de Bossost, seigneur de Bossost et de Bilhères (infra.)

II Géraud de VIZE, seigneur de Gourdan,
Le 28 février 1445, avec Manaud d'Aure, seigneur de Larboust et de Sarremezan, il fut témoin au mariage de Guillaume de Bossost et de Bertrande de Mauléon, leur nièce[3482].
Il testa le 30 janvier 1453, au lieu de Gourdan, faisant des legs à Marie d'Aure, sa mère, à Condorine d'Arroux, sa femme, il lègua à Jean de Mauléon, son neveu, tous les biens qu'il avait à Cardeilhac, lègua à Gaillard de Binos, son serviteur, un cheval et un poulain, à Jean de Vize, son fils, il lègua 200 écus et nomma tuteurs de celui-ci Thibaud de Mauléon et Gaillard d'Arroux, il institua héritier universel Espagnolet de Vize, son fils et lui substitua ledit Jean de Vize, son fils et à lui Jean de Mauléon, son neveu et à lui Marguerite, sa fille[3483].
Il avait épousé **Condorine d'ARROUX** qui vivait le 17 juillet 1470, date du testament de son fils Espagnolet.
Ils eurent :

3.1 Espagnolet de VIZE, seigneur de Gourdan. Il testa, à Gourdan, le 7 juillet 1470[3484], instituant héritières ses sœurs Bertrande et Blanchefleur ; il fit un nouveau testament le 12 octobre 1477, instituant héritière Bertrande de Vize qui avait épousé Savary de Mauléon, fils de Thibaut de Mauléon, coseigneur de Barbazan[3485].
Il mourut avant le 5 janvier 1479, le 17 mars 1479 il y eut un jugement, au lieu de Mauléon en Nébouzan, Bertrande de Vize, femme de Savary de Mauléon, aura l'hostau de Gourdan, Jean de Mauléon, seigneur de Lutilhous aura le lieu de Vize, Blanchefleur de Vize, femme de Gaston de Jussan, aura le moulin[3486].

3.2 Jean de VIZE. Le 5 janvier 1479 il était en procès avec ses sœurs Blanchefleur et Bertrande de Vize qui avaient occupé un de ses biens[3487]. Il mourut probablement avant le 17 mars de 1479 car il n'est pas cité dans le jugement à cette date.

3.3 Blanchefleur de VIZE (elle est l'aînée.) Elle épousa **Gaston de JUSSAN**, seigneur de Luc, Bourg. Gaston de Jussan fit accord avec Savary et Jean de Mauléon, le 18 mars 1477, en présence de Bertrand de Valletique, seigneur de Tilhouse[3488]. Blanchefleur de Vize reçut le moulin de Gourdan, le 5 janvier 1479 ; en 1497 elle donna une procuration à son mari Gaston de Jussan, seigneur de Luc, Bourg[3489].

[3482] Maurice Vuillier se référant à Dom Vieillevigne ; Ritter, *Histoire de la Maison de Gramont*
[3483] AD.Gers I 2276 n°2276 n°4281
[3484] AD.Gers Vergès I 2276 n°4281, 17 avril 1478
[3485] AD.HG Reg. Ins 1, 1er janvier 1585
[3486] AD. Gers Vergès I 2276, n°4281, du 17 avril 1468 (et date suivantes.)
[3487] AD.HG B 2005
[3488] AD.Gers Vergès I 2276 n°4281
[3489] AD.Gers Vergès I 510

3.4 Bertrande de VIZE. Elle épousa, par contrat du 21 octobre 1477, **Savary de MAULEON**, seigneur de Gourdan, fils de Thibaut de MAULEON, seigneur de Gourdan, et de Gaudiette de MAZIERES[3490]. Elle reçut *l'hostau* de Gourdan le 5 janvier 1479 (supra.)

3.5 Marguerite de VIZE, moniale de Salenques. Le 30 novembre 1460, elle fit donation de tous ses biens à son frère Espagnolet de Vize[3491].

III
Seigneurs de Saint-Elix (Saint-Elix-Séglan)

La famille de Vize succéda à la famille d'Aulon comme seigneuresse de Saint-Elix, par mariage, ce qui fut contesté par Jean d'Aulon qui fut désavoué en 1476. Cette branche de la famille de Vize s'éteignit à la fin du 17ème siècle, la famille d'Agut lui succéda alors. Le château de Saint-Elix est bâti sur la colline dominant la vallée de la Noue et le village de Séglan[3492].
Jean Vignau fait commencer la branche des seigneurs de Couladère à Fortaner de Vize père d'Arnaud Guillaume de Vize or, on trouve simultanément Fortaner de Vize seigneur de Saint-Elix père de Vidian qui assura la descendance et Arnaud Guillaume, seigneur de Saint-Elix qui semble être son fils.
On aurait donc :

I François de VIZE, seigneur de Saint-Elix[3493]. En 1472, il y eut un accord entre l'abbé Arnaud Guilhem (de Mauléon), François de Bize, seigneur de Saint-Elix, coseigneur de *Bonfita* et les consuls d'Auzas au sujet de la dépaissance[3494].
Il épousa une demoiselle d'AULON (ou il était le fils d'une demoiselle d'Aulon) qui lui apporta Saint-Elix, lui ou son successeur fut en procès avec Jean d'Aulon pour la possession de Saint-Elix, procès qui se termina en 1476 à l'avantage de la famille de Vize, ils sont probablement les parents de :

[3490] BnF Cab. d'Hozier n°431 et Dossiers bleus nµ°435.
[3491] AD.Gers Vergès I 2276 n°4281, 17 avril 1478
[3492] *Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* Ed. Flohic, septembre 2000, I, p.170, dont la photo est extraite.
[3493] Jean Vignau, *Nobiliaire des généralités de Montauban, d'Auch et du pays de Foix,* t. IV, pp.1999-2002.
[3494] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 519

II *Fortaner* (l'acte dit Fornatus) **de VIZE**, seigneur de Saint-Elix. Il testa le 20 février 1502 (sa descendance Couladère est indiquée par Jean Vignau.)
Il avait épousé **Jeanne DORIE**[3495].
Ils eurent :

3.1 Vidian de VIZE, qui suit.

3.2 Guillaume Arnaud de VIZE, seigneur de Saint-Elix. Le 22 novembre 1521, Guillaume Arnaud ou Arnaud Guillaume de Vize, seigneur de Saint-Elix, donna une procuration[3496], **il est l'auteur de la branche des seigneurs de Couladère**

3.3 Jeanne de VIZE. Elle testa, veuve, le 20 septembre 1523, en la maison de Floran, léguant à Pierre de Gestas, son fils, un cheval noir, elle lui avait fait don de tous les droits qu'elle tenait de son père en la maison de Saint-Elix par le contrat de mariage dudit Pierre ; elle fit des legs à Diane, sa fille, femme de Gaillard de Montsérié, du lieu d'Aulon ; à Bernarde, son autre fille, femme de noble Raymond Jean (de Coret) ; à Gaillarde, son autre fille, femme ce Me Bernard *Arnulphi,* notaire ; elle déclara que Bernard de Gestas, seigneur de Floran, avait légué audit Pierre de Gestas, fils de la testatrice, une borie à Aulon ; elle institua héritier universel son fils Gaillard de Gestas[3497].
Elle avait épousé, par contrat du 17 juin 1481 (le 12 février 1483, on cita une quittance de dot[3498]) **Jean de GESTAS**, seigneur de Floran, fils aîné de Bernard de GESTAS, coseigneur de Latour, seigneur de Floran, au château d'Allan, contrat de mariage arrêté par Jean Roger de Comminges[3499]. Il mourut avant 20 septembre 1523, date du testament de sa femme.

3.4 probablement Bertrand de VIZE, seigneur de Saint-Elix. Il rendit hommage par l'intermédiaire de Jean de Vize, 17 décembre 1499, à Jean de Foix, comte de Comminges, pour la moitié du lieu de Bossen *(Boussan ? Boussens ?)* avec toute justice[3500].

III Vidian de VIZE. Il mourut avant 1519.
Il avait épousé, par contrat du 24 janvier 1496, **Marguerite de SAMAN**, fille de Fabien, seigneur de SAMAN, étaient présents Jean de Gestas, seigneur de Floran et Roger de Binos[3501].
Ils eurent :

[3495] Maurice Vuillier, qui n'indique pas la preuve.
[3496] AD.HG 3 E 9429 bis Cazères
[3497] BnF Chérin n°91
[3498] AD.Gers I sup 334 n°11360
[3499] AD.Gers I sup 334 n°11360
[3500] AM.Toulouse II 138
[3501] AD.Gers I sup 334 n°11360

IV Jean de VIZE, seigneur de Saint-Elix, bisaïeul de Catherine de Valletique.
On trouve : *avant 1519 Mémoire pour noble Jean de Bize, seigneur de Saint-Elix(Séglan), contre Jean de Mauléon, abbé de Bonnefont, réclamant la coseigneurie de Bouzin et la possession de divers terroirs à Carrole, La Cassaigne, Le Plan, le bois du Forn, Peyrega et Montaut*[3502] et *avant 1519 Mémoire pour Jean de Mauléon, abbé de Bonnefont, contre Jean de Bize, seigneur de Saint-Elix (Séglan), réclamant l'entière temporalité de l'abbaye à Bouzin et aux terroirs de Carolle, Peyrega, La Cassaigne et Montaut*[3503] puis *1519-1521, Défense de noble Jean de Bize, seigneur de Saint-Elix (Séglan) contre Jean de Mauléon, évêque de Comminges, abbé de Bonnefont, au sujet du même différend que ci-dessus*[3504].
Le 10 juillet 1558, Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix, fut présent au testament de Gaillard de Gestas, avec Bertrand de Vize, recteur d'Aulon[3505].
Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix fut témoin, le 15 avril 1561, au testament de Maurivat de Montpezat, seigneur de Mancioux, mari d'Isabeau de Mauléon, lequel demandait que le mariage de ses filles Hélène et Françoise soient traités par sa femme, par Raymond de Mauléon, seigneur de Francon, Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix, etc.[3506]
Le 21 décembre 1563, Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix et autre Jean de Vize, son fils, furent présents au testament de Françoise de Montpezat, femme de Nicolas de Comminges[3507].
Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix, donna procuration à Françoise de Montpezat, le 8 décembre 1566, pour un arbitrage entre Françoise de Montpezat et de Mancioux et Jean de Montpezat, seigneur de Tajan[3508].
Il avait épousé, par contrat du 23 mars 1532, **Catherine de SAINT-PASTOU**, fille de Bertrand de SAINT-PASTOU, seigneur de …, témoins : Hugues de Saman, seigneur de Sallenave, Bertrand de Vize[3509] *(probablement son oncle cité ci-dessus.)*
Jean de Vize et sa femme Catherine de Saint-Pastou eurent :

5.1 Jean de VIZE, qui suit.

5.2 Louise de VIZE. Elle épousa **Guillaume de CASTET**. Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix promit le 11 novembre 1572 de payer 460 livres pour les pactes de mariage[3510], il était soit le père soit le frère de Louise.

V Jean de VIZE, seigneur de Saint-Elix. Fut cité le 14 janvier 1579, lui ou son père ; Jean de VIZE, seigneur de Saint-Elix, lui ou son père, fut présent, le 18 septembre 1580, au mariage de François de Saint-Pastou et d'Anne de Tersac[3511].

[3502] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 526
[3503] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 527
[3504] *Cartulaire de Bonnefont,* pièce 528
[3505] AD.Gers I 535
[3506] AD.Gers Vergès I 2545
[3507] AD.Gers I 2544
[3508] AD.Gers Vergès I 2545
[3509] AD.Gers Vergès I 3168 n°16909.
[3510] AD.HG 3 E 24862 Saint-Gaudens
[3511] AD.HG 3 E 9439 Cazères

Le 16 mai 1590, Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix, était tuteur de Roger de Comminges, fils et héritier de Françoise de Montpezat[3512]. Le 20 mai 1590, Geneviève de Martres, mère et tutrice de Jean de Mauléon, son fils, dit que le différend entre Roger de Comminges, seigneur de Péguilhan et Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix, tuteurs de Roger, Bertrand de Comminges et Isabeau de Comminges, frères et sœurs héritiers de Nicolas de Comminges, seigneur de Mancioux et de feue Françoise de Montpezat leur mère, pour raison de succession de Raymond de Mauléon, seigneur d'Estancarbon, Jean de Mauléon, seigneur de Carbon, Isabeau de Mauléon, sa tante et ladite de Martres, avait été remis[3513].
En 1610, eut lieu un boriage de Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix, remplacé par François de Vize, seigneur de la Mothe, son fils[3514].
Le 5 avril (alias mai) 1611, Marie de Martres de Montégut, fille de François de Martres, frère de Catherine de Martres *(François de Martres avait épousé Ne de Vize de Saint-Elix)* testa, faisant un legs à Jean de Vize, sieur d'*Escalens* (Saint-Elix ?), son oncle maternel, instituant héritier universel François de Vize, seigneur de la Mothe Sentenx *(Saint-Elix),* son cousin germain[3515].
Le 28 décembre 1611 Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix, donna à Oubriette de La Tour, femme de Bertrand de Vize, son fils, une métairie à Saint-Elix[3516].
En 1621, on mentionne un accord entre Bertrand de Vize, seigneur de Saint-Elix et Pierre de Qué de Moncaup et Catherine de Valletique, sa femme, épousée par contrat du 2 juillet 1612[3517]. Feu Carbon de Valletique et Jeanne de Vize, sa femme, fille de Jean de Vize, seigneur de **Saint-Elix, pendant leur mariage avaient acheté une métairie et un moulin pour 4.000 livres, et** après le décès de ladite de Vize, sa fille Catherine de Valletique et Pierre de Qué de Moncaup, son mari ont joui pendant 2 environ de la métairie et du moulin[3518]. La même année Pierre de Qué donna une reconnaissance, mentionnant son contrat de mariage avec Catherine de Valletique, assisté de Jean de Vize, sieur de *Sentelis* (Saint-Elix), son oncle maternel et de François de Vize, seigneur de la Motte, aussi, son oncle maternel[3519].
D'une alliance inconnue *(dans la famille de MONTPEZAT ?)* il eut pour enfants :

6.1 Bertrand de VIZE.

6.2 Jean de VIZE.

6.3 François de VIZE. En 1606, on cite François de Vize, sieur de la Mothe, *Sentenx*[3520] (ou Sentelise : Saint-Elix.) En 1609 il y eut une vente de Blaise de

[3512] AD.Gers Vergès I 2277 n°12856
[3513] AD.HG 3 E 34659 Aurignac
[3514] AD.HG 3 E 34676 Aurignac
[3515] AD.Ariège 40 J 11 ; AD.HG 3 E 26194
[3516] AD.HG 3 E 34677 Aurignac
[3517] AD. Ariège 5 E 4419.
[3518] AD.Ariège 5 E 4419
[3519] AD.Ariège 5 E 4419
[3520] AD.HG 3 E 26192 Saleich

Montsérié (qui n'est pas qualifié noble) à François de Vize, seigneur de la Mothe Sentelise, il avait épousé Perrone Parde, fille de Marie Frete[3521].
François de Vize testa à Aurignac le 5 (alias 25) janvier 1619, instituant héritier universel Bertrand, son frère germain, citant son père, feue sa sœur Jeanne, sa cousine germaine Marie de Martres lui avait donné ses biens par son dernier testament du 5 mai 1611[3522].
Il avait épousé, par contrat du 17 février 1620, **Isabeau d'AZEMA**, dotée de 900 livres, sœur de noble François AZEMA, assistée de Géraud de Qué, seigneur de Moncaup, son oncle maternel, sa grand-mère Isabeau (de Sers) de Castéras lui a fait un légat[3523].
Isabeau d'Azéma fut citée, en 1622, veuve de François de Vize, seigneur de la Mothe, Sentelise[3524]. En 1623, veuve, elle reçut 126 livres de Pierre de Qué, sieur de *Broen*, son oncle[3525]. En 1625 François d'Azéma fut cité avec sa sœur Isabeau, veuve de François de Vize, sieur de la Mothe, Sentelise[3526]. En 1654, Isabeau d'Azéma, veuve de François de Vize, seigneur de la Mothe Saint-Elix colloqua Melchior de Qué, chevalier, fils de Géraud de Qué, seigneur de Moncaup[3527].

6.4 Jeanne de VIZE. Elle épousa, **Carbon de VALLETIQUE**, dit La Mothe.
Carbon de Valletique mourut, assassiné, avant 8 novembre 1600, date d'une procuration de Jeanne de Vize, veuve de Carbon de Valletique dit La Mothe, pour passer accord avec Arnaud François et François de Qué pour raison du meurtre perpétré en la personne dudit feu de Valletique, devant le juge criminel[3528]. Elle mourut avant le 5 janvier 1619, date du testament de son frère François, demandant son inhumation dans la sépulture de Jeanne de Vize, sa sœur germaine[3529]. Ils eurent une fille Catherine de Valletique qui épousa, par contrat du 2 juillet 1612, Pierre de Qué[3530]. Ils furent cités, en 1620, avec Bernard de Vize, oncle de Catherine, pour régler la succession de feue Jeanne de Vize, sa mère, et le légat à elle faite par feu Jean de Vize, son bisaïeul[3531]. En 1637, il y eut un accord entre Géraud de Qué, seigneur de Moncaup et Catherine de Valletique, veuve de Pierre de Qué, à présent femme de Raymond Rahon, écuyer. Géraud de Qué, seigneur de Moncaup était l'héritier de Pierre de Qué, son frère, il demandait la restitution des 3.000 livres reçues de Bertrand de Vize, seigneur de Saint-Elix, oncle de ladite de Valletique par le contrat de mariage du 2 juillet 1612, elle s'était mal tenue envers son mari et ils se sont séparés de biens[3532].

[3521] AD.HG 3 E 26193 Saleich
[3522] AD.Ariège 34 J 54 ; 40 J 11; AD. HG 3 E 34685 Aurignac
[3523] AD.HG 3 E 26198 Saleich
[3524] AD.Ariège 5 E 4419 Saleich
[3525] AD.HG 3 E 26199 Saleich
[3526] AD.HG 3 E 26200 Saleich
[3527] AD.HG 3 E 26214 Saleich
[3528] AD.HG 3 E 34672 Aurignac
[3529] AD.Ariège 34 J 54; 40 J 11
[3530] AD.Ariège 5 E 4419 Saleich, 1621
[3531] AD.HG 3 E 26198 Saleich
[3532] AD.HG 3 E 26208 Saleich

6.5 Ne…de VIZE. Elle épousa **François de MARTRES** de Montégut, sieur de Lagalharde, d'où, entre autres, Marguerite de Martres qui testa le 5 avril ou mai 1611, comme dit supra.

6.6 probablement Madeleine de VIZE. Elle avait épousé, avant le 7 mai 1597, le sieur de LA TOUR, à cette date Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix et Bertrand de Vize, père et fils reçurent 1.985 livres de Simon de La Tour, seigneur dudit lieu, outre les 4.000 livres portées sur les pactes de mariage[3533].

VI Bertrand de VIZE, écuyer, seigneur de *Sentelise* (Saint-Elix.)
Le 28 janvier 1610, Balthazar de La Tour, seigneur dudit lieu, reconnut lui devoir 300 livres pour la vente d'un cheval d'Allemagne poil noir[3534].
En 1620, il fut cité comme oncle de Catherine de Valletique, femme de Pierre de Qué, sieur de Moncaup et de Cuen, fille de Jeanne de Vize, légataire de Jean de Vize son bisaïeul, comme dit supra. Il acheta, le 17 janvier 1623, de Charles d'Espagne, seigneur et baron de Ramefort, par les mains de sa femme Oubriette de La Tour et de son fils Simon de Vize, la seigneurie de Séglan, avec justice haute, moyenne et basse, pour 500 livres[3535].
Il testa le 16 juin 1655, nommant sa femme Oubriette de La Tour, sa fille Jeanne mariée avec le sieur de Barrière (Jean de Gaulejac), il avait marié *Marguerite* (Madeleine), sa fille, il institua héritier universel Simon de Vize, son fils[3536]. Il mourut avant le 17 avril 1663, date du testament de sa femme Oubriette de La Tour, veuve, novice au couvent des religieuses de l'Oraison de Muret[3537].
Il avait épousé, par contrat du *9 mars 1597*, **Oubriette de LA TOUR**, fille de Simon de La TOUR, seigneur de Lieux, La Tour, et probablement de Bertrande de MAULEON de Barbazan, sa première épouse[3538].
Le 17 juillet 1644, elle révoqua la donation de la moitié de ses biens qu'elle avait faite à son fils Simon de Vize, dans son contrat de mariage du 10 septembre 1622, avec Madeleine de *Gomnant*[3539].
Elle testa une première fois, le 17 avril 1663 (alias 29 décembre 1663), étant religieuse novice au couvent de l'Oraison de Muret (nommant, en 1663, feu son mari ; Simon d'Agut, seigneur de Saint-Lary, son petit-fils, Louis de Barrière (Gaulejac) aussi son petit-fils ; Madeleine de Vize, sa fille aînée ; elle avait donné 4.000 livres au sieur d'Agut, seigneur de Bagen, lors de son mariage[3540]. Elle testa une seconde fois, le 24 décembre 1664, sur le point de faire sa profession au couvent de l'Oraison de Dieu, elle avait été reçue religieuse le 20 septembre

[3533] AD.HG 3 E 34664 Aurignac
[3534] AD.HG 3 E 34676 Aurignac
[3535] AD.HG 3 E 34688 Aurignac
[3536] AD. Gers Vergès I 3643
[3537] AD.HG 3 E 37087 Muret
[3538] Oubriette de La Tour est prouvée être fille de Simon de La Tour, seigneur de La Tour par le testament de Jean de Gestas, seigneur de Floran, ouvert le 10 septembre 1613 (AD. Gers Vergès I 1536), la date du contrat de mariage indiquée, sans preuve, par Maurice Vuillier ,semble inexacte.
[3539] AD.HG 3 E 34702 Aurignac, notaire Dader
[3540] AD.HG 3 E 37087 Muret

1662, faisant un legs à Simon *(d'Agut)* de Sajas (erreur pour Saint-Elix) , son petit-fils ; Louis *(de Gaulejac)* de Barrière, aussi son petit-fils ; Madeleine de Vize, sa fille aînée et Annie de Vize son autre fille[3541] .
Ils eurent :

7.1 Simon de VIZE, qui suit.

7.2 Madeleine de VIZE. Elle vivait le 16 juin 1655, date du testament de son père.
Elle avait épousé, par contrat du 28 octobre 1624, **Jean d'AGUT**, fils de François d'AGUT et de Catherine de SAINT-PAUL[3542]. Leur fils, Simon d'Agut, reçut une donation de sa grand-mère Oubriette de La Tour par ses testaments de 1663 et 1664 (supra).

7.3 Isabeau de VIZE. Elle épousa, par contrat du 25 février 1629, **Carbon de MAULEON**, seigneur de Gensac, fils d'Antoine de Mauléon, seigneur de Gensac et de Madeleine de Saint-Paul. Carbon de Mauléon mourut avant le 9 août 1637, date à laquelle Jeanne Rose de Mauléon Saint-Paul et Saman, héritière de ses parents Jean de Mauléon, seigneur d'Anères (fils d'Antoine, seigneur de Gensac) et Jeanne Françoise de Comminges, dut restituer 2.500 livres de la dot d'Isabeau de Vize, qui avait reçu 12.000 livres en dot de son père Bertrand de Vize[3543].
Le 2 mai 1643, elle donna une procuration pour passer un accord avec Timoléon de Mauléon, seigneur et baron de Durban[3544].

7.4 Jeanne de VIZE. Elle épousa **Jean de GAULEJAC**, seigneur de Barrière, qui testa le 14 septembre 1658, citant sa femme et ses 5 enfants, il avait pour beau-frère Simon de Vize, seigneur de Sauveterre[3545], et mourut la même année, Jeanne de Vize fut alors dite veuve[3546].
Elle testa le 3 février 1679, citant ses enfants Jean Louis de Gaulejac, qu'elle institua héritier universel, Isabeau, religieuse, Anne, religieuse, Antoinette, non mariée[3547].

7.5 Anne de VIZE. Elle était abbesse de l'Oraison de Dieu le 4 novembre 1645[3548].

VII Simon de VIZE, seigneur de Sauveterre, vivait 14 septembre 1658, date du testament de son beau-frère Jean de Gaulejac, comme dit supra. Il avait épousé par contrat du 10 septembre 1622 Madeleine de *GOMNANT* (GOUNON?), l'acte de donation de sa mère à l'occasion de son mariage est révoqué le 17 juillet 1644. Il mourut très probablement sans postérité car Saint-Elix revint à son neveu Simon d'AGUT

[3541] AD.Gers I 989 n° 11373
[3542] BnF Fr 32298
[3543] AD.HG 3 E 24016 Samouilhan;
[3544] AD.HG 3 E 34701 Aurignac, notaire Dader
[3545] AD.HG 3 E 24439 Aurignac
[3546] AD.HG 3 E 24439 Aurignac
[3547] AD.HG 3 E 24424 Aurignac
[3548] AD.HG 3 E 37388 Muret

IV
Seigneurs de Sajas

I Sans de VIZE, coseigneur de Sajas (canton de Rieumes.). D'une alliance inconnue, il eut[3549] :

2.1 Jean de VIZE, qui suit.

2.2 Gaillard de VIZE, coseigneur de Cazavet, auteur de la branche des seigneurs de Bareille et coseigneurs de Cazavet, qui viendra en son rang.

2.3 Sans de VIZE.

2.4 Annette de VIZE, de la Maison de Sajas. Elle épousa, par contrat du 8 août 1486, **Jacques de TOUGES**, celui-ci contre la volonté de son père Bernard de TOUGES, étaient présents, Bernard de Lambès, seigneur de Savignac, Bernard de Benque, religieux, Sans Garcie de Polastron, seigneur de la Hillière[3550].

II Jean de VIZE, coseigneur de Sajas. En 1484, 1489, 1505, 1515 et 1517 il y eut des reconnaissances des habitants de Sajas à Jean de Vize, seigneur dudit lieu[3551].
D'une alliance inconnue, il eut :

3.1 Jean de VIZE, qui suit.

3.2 Carbon de VIZE dit le capitaine Carbon, dont la carrière fut décrite par Blaise de Monluc depuis 1522. Il fut tué le 21 juillet 1525, près de Lunel, par derrière, par un méchant homme natif de Montpellier.[3552]

III Jean de VIZE, coseigneur de Sajas. Il fut cité dans les montres de la compagnie de Lescun, à Crémone, le 27 janvier 1521, et à Castres, le 21 juillet 1525[3553]. Le 3 mai 1531, il fut présent au testament de Jean de Montpezat, père de Maurivat de Montpezat, seigneur de Mancioux[3554].
Jean de Vize dénombra Sajas le 28 octobre 1540 et en 1550[3555] puis en 1551, il dénombra pour la terre et seigneurie de Sajas, avec justice basse, maison, garenne, vigne, métairie dite les Campasses plus un terroir de Boussenac avec justice haute, moyenne et basse, plus la

[3549] Selon Maurice Vuillier, sans en fournir la preuve, comme pour le degré II.
[3550] AD.Gers Vergès I 3443
[3551] AM.Toulouse II 154
[3552] Blaise de Monluc, *Commentaires,* La Pléiade, 1964, pp.33-45, 864
[3553] Blaise de Monluc, *Commentaires,* La Pléiade, 1964, p.864
[3554] AD.Gers Vergès I 2544
[3555] AM. T II 154

seigneurie de Mourelle avec justice haute, moyenne et basse, plus la seigneurie de *Verlenx*, avec justice haute, moyenne et basse[3556].
Il avait épousé, par contrat du 2 juin 1509, **Jeanne de SAINT-LARY**[3557], fille de Jean de SAINT-LARY, seigneur de Saint-Lary, et de Cébélie d'ORNEZAN[3558].
Ils eurent :

4.1 Savary de VIZE, qui suit.

4.2 Isabelle de VIZE, nommée dans les notes des *Commentaires* de Monluc, elle épousa vers 1550 **François de LA BARTHE**, seigneur de Lasségan (ou Lasséran), fils de Philippe de La Barthe et de Jeanne de Saint-Lary. François de La Barthe mourut avant le 6 février 1561, date d'une transaction entre Carbon de La Barthe, fondé de procuration de son père Philippe de La Barthe, et Isabeau de Vize, veuve de François de La Barthe, frère dudit Carbon[3559]. Isabelle de Vize fut citée, veuve de François de La Barthe, seigneur de Lasséran, en 1562[3560] . Le 2 mai 1578, eut lieu le règlement des droits entre Jean de Vize, seigneur de Sajas et Isabeau de Vize, veuve de François de La Barthe[3561].

4.3 Marguerite de VIZE de Sajas. Le 14 mars 1568 elle est dite sœur germaine de Savary de Vize, seigneur de Sajas (voir infra).
Elle avait épousé, (vers 1525), **Raymond de LA TOUR**, seigneur de Lieux, fils de Jean de LA TOUR, seigneur de Latou et de Lieux et de Jeanne de SAINT-LARY[3562].
Il testa le 6 novembre 1550, demandant que sa femme reste seigneuresse et gouvernesse de ses biens, il nomma ses filles, Jeanne, Violande, mariée, Anne ; ses fils, Jean, Bertrand, il institua héritier universel son fils Jean Bertrand de La Tour[3563].

4.4 Jeanne de VIZE. Elle épousa, par contrat (vers 1527 ?), **Antoine de LAMEZAN**, seigneur direct de Bézéril, elle était dotée de 1.000 florins[3564].

4.5 Catherine de VIZE. Elle vivait le 7 mars 1562 et le 13 mai 1579
Elle avait épousé, par contrat du 22 (alias 27) janvier 1544, **Fabien de LORT**, sieur du Pesqué, homme d'armes de la compagnie du Roi de Navarre[3565], fils de Gratien de LORT. Gratien de Lort testa le 7 mars 1562, demandant son inhumation dans l'église

[3556] B.M.Toulouse Ms 635
[3557] Blaise de Monluc, *Commentaires,* La Pléiade, 1964, p.864
[3558] André Navelle, *op.cit.,* IX, p. 248.
[3559] BnF Fr 32298
[3560] AD.HG 3 E 10338 Montpezat
[3561] AD.HG B 78
[3562]André Navelle, *op.cit.,* VI, p.147
[3563] AD.HG 3 E 24856 Saint-Gaudens p.73
[3564] AD. Gers Vergès I 1857 n°10582, sans date
[3565] BnF Fr 32298; Archives du château d'Engomer

de Taurignan où était enseveli son fils Fabien de Lort, nommant son petit-fils Jean de Lort, fils de Fabien de Lort et de Catherine de Vize[3566].
Fabien de Lort avait testé le 16 mars 1555, se disant fils de Gratien, il nommait sa femme Catherine de Vize et son fils Jean de Lort[3567].

4.6 autre Marguerite de VIZE de Sajas. Fille de Jean de Vize, seigneur de Sajas, gouverneur de Fontainebleau, elle épousa, par contrat du 18 décembre 1541, **Arnaud de CARDAILLAC,** seigneur de Lomné ; il mourut avant 1544, laissant deux fils, Bernard et Pierre de Cardaillac, elle était assistée de Jean de Vize, chevalier, seigneur de Sajas en Nébouzan[3568]. Leur fils, Bernard de Cardaillac épousa, le 30 janvier 1566 Jeanne de Polastron[3569].

4.7 Françoise de VIZE. Elle épousa, avant le 6 février 1547 (alias par contrat du 29 mai 1547), **Hugues de CAZAUX** (voir supra), fils de Jean de CAZAUX, seigneur de Laran et de Jeanne de SARIAC, laquelle Jeanne testa le 12 mars 1552[3570]. Hugues de Cazaux reçut, le 15 janvier 1576, une donation de sa femme Françoise de Vize (supra.)

C'est probablement ce Jean de VIZE, seigneur de Sajas, qui épousa, en secondes noces, dès 1540, Antoinette FOLQUIER. A cette date Jean de Vize, écuyer, et Antoinette *Foulquière*, sa femme, dénombrent une métairie à Mirepoix, vicomté de Villemur[3571]. Le 20 juillet 1587 Antoinette Folquier, veuve de Pierre de Lambès, seigneur de Laymont, dame de Mirepoix, fut dite avoir épousé en premières noces Jean de Vize, seigneur de Sajas[3572] (apparemment sans postérité de ce mariage.)

IV Savary de VIZE, seigneur de Sajas, Ponsan, Soubiran.
Il épousa **Anne** *d'AUZON* (**d'OZON**.). Le 15 janvier 1576, Hugues de Cazaux, seigneur de Laran, sénéchal et gouverneur aux pays d'Aure, Magnoac, Barousse, Neste, pour le roi de Navarre reconnut avoir reçu de Françoise de Vize, sa femme, des mains d'Anne *d'Auzon*, comme mère et administratrice de Jean de Vize, seigneur de Sajas, héritier de feue Jeanne de Saint-Lary, a grand-mère, la somme de 5.000 livres léguées à ladite Jeanne de Vize par feue Jeanne de Saint-Lary, sa mère, assignée sur le moulin de Debat[3573].
On trouve également Savary de Vize, fils unique *(lire unique fils)* de Jean de Vize, seigneur de Sajas, qui épousa, vers 1540 …dont la dame de Cours de Devèze est la grand-mère, la

[3566] BnF Fr 32298; AD.Ariège E 322
[3567] BnF Fr 32298
[3568] AD.Gers Vergès I sup 24, n°5519, 1710, Preuves de noblesse d'Arnaud de Cardaillac, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.
[3569] AD. Tarn-et-Garonne C 82.
[3570] AD.Gers Vergès I 818 n°6376 du 3 février 1667 : Production de Jean François de Cazaux, seigneur de Laran, pour prouver sa noblesse
[3571] B.M. Toulouse Ms 635
[3572] AD.HG 3 E 11835
[3573] ADGers Vergès I 824 n°6347

mariée semble fille du seigneur de Ponsan et de dame de Devèze[3574] (la famille d'Ozon tenant Ponsan ceci permet de dire que Savary de Vize épousa Anne d'Ozon.)
Savary de Vize, fut fait chevalier de Saint-Michel par Charles IX, le 14 mars 1568[3575]. Le 13 avril 1569, il assista au contrat de mariage de François de Murviel et de Catherine de Touges[3576]. Il mourut dès le 15 janvier 1576 (supra.)
Anne d'Ozon mourut avant le 16 avril 1584, date du contrat de mariage de sa fille Marguerite avec François de Villemur (infra.)
Ils eurent :

5.1 Jean de VIZE, seigneur de Sajas. Il fut cité 15 janvier 1576 (voir supra.) puis Jean de Vize, du lieu de Sajas, est cité en 1583[3577]. C'est peut-être lui qui avait épousé, par contrat du 14 février 1569, **Jeanne de LA TOUR**, fille de Vézian de LA TOUR, seigneur de Lieux, Latour, et de Jeanne de GESTAS, sans postérité[3578], ce qui explique que la terre de Sajas revienne à ses sœurs Marguerite et Jeanne, Marguerite la transmit à son neveu Guy de La Tour.

5.2 Marguerite de VIZE, dame et seigneuresse de la maison noble de Sajas. Elle épousa, par contrat du 16 avril 1584 *(date tardive),* **François de VILLEMUR**, seigneur de Mondonville, fils de Jacques de VILLEMUR, seigneur de Pailhès et de Juliane de VOISINS[3579]. Marguerite de VIZE testa le 17 août 1610 et mourut dès 1612[3580], laissant comme héritier Guy de LA TOUR, seigneur de Lieux qui était en 1612 en différend avec François de VILLEMUR pour les biens de Sajas et Saint-Arailhe. François de Villemur fit une donation le 19 février 1619[3581].
Le 14 avril 1633, Charles de La Tour, seigneur de Sajas, héritier de Marguerite de Vize, dame de Sajas fit une vente à Paul de Noé, seigneur de Montagnac[3582]

5.3 Jeanne de VIZE, dame de Sajas. Elle fit donation le 8 janvier 1593, à Jean Jacques de Cardaillac, son neveu, fils aîné de Bernard de Cardaillac, seigneur de Lomné[3583]. Le 18 janvier 1594, elle lui fit donation de la métairie de Toumoulin, des terres de la métairie du Choutet aux appartenances de Labastide-Paumès, plus de la métairie de la Commune grande, plus de la métairie des Bousquet au terroir de Lantignac, plus des terres[3584]. Elle fut citée avec sa sœur Marguerite vers 1600, elles jouissaient de la moitié des biens de feu Savary de Vize[3585].

[3574] AD.Gers Vergès I 510
[3575] AD.Gers Vergès I sup 394
[3576] AD.HG 3 E 2626 Celeri Toulouse
[3577] AD.HG 3 E 35440 Rieumes
[3578] André Navelle, *op.cit.,* VI, p. 147
[3579] André Navelle, *op.cit.,* X, p.264
[3580] André Navelle, *op.cit.,* X, p.264
[3581] André Navelle, *op.cit.,* X, p.264
[3582] AD.Gers I 2651
[3583] AD.HG Reg Ins 6
[3584] AD.Gers Vergès I 699 n°5537
[3585] AD.Gers Vergès I 3643 n°11629, sans date

Jeanne de VIZE, dame de Sajas, épousa, par contrat du 19 décembre 1601, **Louis de BENQUE,** et mourut dès 1610, date d'une donation faisant apparaître Louise d'Orbessan veuve de Paul de Benque, père et mère dudit Louis[3586].

V
Seigneurs de Bareille et coseigneurs de Cazavet

L'auteur de cette branche, Gaillard de Vize, est dit fils de Sans de Vize, coseigneur de Sajas.

II Gaillard de VIZE, seigneur de Baluet (en Mondavezan). Il mourut avant le 28 février 1522, date d'une quittance de dot de **Madeleine de POLASTRON**, veuve de Gaillard de Vize, pour Roger de Bize, seigneur de Baluet son fils[3587]. Il doit probablement être confondu avec Gaillard de Vize, coseigneur de Cazavet, père de Roger de Vize, seigneur de Bareille.
Ils sont donc probablement les parents de :

III Roger de VIZE, seigneur de Bareille (en Montgauch, à 1 km de Cazavet, Ariège.)
Il épousa, avant le 3 janvier 1512[3588], **Jeanne** (alias Jacquette) **de SAINT-JEAN**, fille de Roger de SAINT-JEAN, seigneur de Soueich, et de Bertrande de PREISSAC, mariés par contat du 10 août 1479[3589]. Le 26 mars 1512, Roger de Vize, seigneur de Bareille, fut témoin, à Cazavet, à l'article du livre des reconnaissances de Cazavet concernant Bernard Péguilhan[3590].
Ils eurent une fille : **Anne de VIZE**, qui suit

IV Anne de VIZE, dame de Bareille et en partie de Cazavet (à 3 km de Prat-Bonrepaux, Ariège.) Elle fit une donation, le 21 janvier 1580, à Arnaud de Méritens, dernier fils de Roger de Méritens, seigneur de Rozès, de tous ses biens, puis le 10 janvier 1583, le donataire étant décédé, elle donna à Guillaume de Castet, fils de Jean de Castet et de Domenge de Méritens, tous ses biens à Bareille et à Cazavet[3591].
Elle avait épousé **François de MERITENS** et lui apporta Bareille et une partie de Cazavet ; elle était cousine germaine de Gaspard de Saint-Jean, seigneur de Soueich (dont le père, Roger de Saint-Jean, seigneur de Soueich, était le frère de Jeanne de Saint-Jean, sa mère à elle.)

VI
Seigneurs d'Aulon

Aulon (canton d'Aurignac, à 2 kms de Saint-Elix-Séglan fief de la branche éponyme)

[3586] AD.HG Reg. Ins 14
[3587] AD.Gers Vergès I 2851 n°15680
[3588] Date d'un accord entre Roger de Saint-Jean, fils de feu Roger de Saint-Jean, père de Jacquette, avec son beau-frère Roger de Vize, relatif aux biens paternels et maternels. AD.HG 13 J 108
[3589] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.606
[3590] Abbé Samiac se référant aux Papiers Moulis
[3591] AD.HG Reg. Ins 1 A

La seigneurie d'Aulon était tenue à l'origine par la famille éponyme qui fut remplacée au 13ème siècle par la famille de Benque[3592], on ne sait comment la famille de Vize l'acquit.

I N…de VIZE, qui doit probablement être Jean de Vize écuyer d'Aulon, qui fit, le 27 janvier 1486, fit une vente à Raymond de Goyrans, aussi écuyer[3593].
D'une alliance inconnue il eut au moins deux fils :

2.1 Jean de VIZE, qui suit

2.2 Bertrand de VIZE. Il était recteur d'Aulon le 9 avril 1540, date à laquelle il fut nommé exécuteur testamentaire de Bourguine de Polastron, veuve de Jean de Mulatier, marchand d'Aurignac[3594]. Le 30 novembre 1556, il était tuteur, avec Anne de Noé (*sa présumée belle-sœur)* de Jean de Vize, fils et héritier d'autre feu Jean de Vize, seigneur d'Aulon, il devait recevoir 100 livres pour le reste de la vente de la place de Faissan par feu Jean de Goyrans[3595].

II Jean de VIZE, seigneur d'Aulon. Il mourut dès 1556.
Il avait épousé **Anne de NOE**, *dite par André Navelle, par erreur fille de François de NOE et de Marguerite de COMMINGES de Guitaut (ceux-ci mariés par contrat du 12 janvier 1544, c'est impossible, les parents d'Anne de NOE sont à la génération précédente)*, ils eurent au moins un fils :

Jean de VIZE, qui suit.

III Jean (alias Jean Jacques) de VIZE, seigneur d'Aulon, capitaine du Fousseret. Il est cité comme capitaine d'Aulon le 9 mai 1574, il fut, à cette date, présent au contrat de mariage de Jean d'Ustou et de Gabrielle de Tersac[3596]. Il mourut avant 16 août 1577 infra.)
D'une alliance inconnue, il eut :

4.1 Madeleine de VIZE. Elle était fille et héritière universelle, en 1597, de feu Jean de Vize, capitaine du Fousseret, elle était alors mariée avec Simon de La Tour[3597]. En 1602, il y eut une protestation de noble Jean de Vize, du lieu d'Aulon, contre Madeleine de Vize femme du seigneur de Latou[3598]. En 1608, veuve en premières noces de Gaspard de Marestaing, remariée par contrat du 21 février 1593 avec Simon de La Tour, elle fit une donation à sa fille Anne de Marestaing qui avait épousé, par contrat du 21 février 1592 Pierre André de Lasseran de Massencomme, et à son petit-fils Jacques de Lasseran de Massencomme et à sa petite-fille Gabrielle de Lasseran de Massencomme, son mari actuel était Simon de La Tour, elle fit une donation à sa fille

[3592] *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* I, p.98
[3593] AD.Gers Vergès I 585
[3594] AD.HG 3 E 15974 Cazères.
[3595] AD.HG 3 E 4488 Toulouse
[3596] AD.HG 3 E 15296 Montesquieu-Volvestre
[3597] AD.HG 3 E 22074 Cassagnabère
[3598] AD.HG 3 E 25592 Cassagnabère

du premier lit Oubriette de La Tour, dame de Saint-Elix[3599]. Elle testa le 1er mai 1610, veuve de Simon de La Tour, nommant sa fille Anne de Marestaing et instituant héritier universel Jacques de Lasseran, son neveu[3600] (petit-fils.)
Elle avait épousé, en premières noces, **Gaspard de MARESTAING** ; leur fille Anne de Marestaing, épousa par contrat du 4 février 1593 (alias 21 février 1592), Pierre André de Lasseran, fils de Jean André de Lasseran, seigneur de Massencomme, et de Marguerite de Vize[3601].
Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 21 avril 1593, **Simon de La TOUR**, seigneur de La Tour, était présent, Jean de Vize, seigneur de Saint-Elix[3602].

Jean de VIZE eut également un fils naturel :

4.2 Jean de VIZE.
Jean de Vize, du lieu d'Aulon, fut cité en 1602 ; en 1603, Jean de Vize, fils naturel de Jean Jacques de Vize, contesta des sommes à Madeleine de Vize, femme de Simon de La Tour , héritière de feu Jean Jacques de Vize[3603].
Un acte du 23 février 1586, n'est pas clair, le bâtard (ou son père, ce qui est plus vraisemblable) serait mort avant 16 août 1577, dont les biens avaient été transférés à Simon de La Tour[3604], ceci est contradictoire avec le fait que Madeleine de Vize, sa sœur, s'était mariée, par contrat, en 1593, 1593 donc après le décès de ce bâtard, ce qui montre que c'est bien le père du bâtard qui mourut dès le 16 août 1577.

VII
Seigneurs de Couladère et de Justiniac

Jean Vignau a établi une généalogie succincte de cette branche mais ne la rattache pas, il faut utiliser avec précaution cette généalogie qui comporte des erreurs.
Cette branche est issue de celle des seigneurs de Saint-Elix.
La seigneurie de Couladère (Haute-Garonne, en face de Cazères, sur la rive droite de la Garonne), était tenue, en 1547, par Claude de Saint-Félix, elle fut achetée en 1620 par Bertrand de Vize qui partageait son domaine avec le Roi et y nommait deux consuls[3605].
La famille de Vize posséda Saleich (terre noble en Cazères) dès le 16ème siècle semble-t-il, Paul de Roquemaurel acheta le château de Saleich vers 1720, probablement peu après son mariage avec Anne de Benque, sa belle-fille Elisabeth de Cavalier y résida au moins jusqu'en 1777, la métairie de Saleich fut achetée le 6 juin 1779 par François Joseph de Vize, seigneur de Couladère.

[3599] AD.HG Reg Ins 24
[3600] AD.HG Vergès I 1980 (11374)
[3601] AD.HG Reg. Ins. 5.
[3602] AD.HG Reg. Ins.5.
[3603] AD.HG 3 E 34690 Aurignac
[3604] AD.HG Reg. Ins 2
[3605] *Le Patrimoine des Communes de la Haute-Garonne,* Ed. Flohic, septembre 2000, p.591

Pour établir une chronologie correcte il faut qu'Arnaud Guillaume, auteur de cette branche soit né longtemps après son présumé frère Vidian ou se soit marié très tard (y aurait-il eu deux Fortaner successifs ou Arnaud Guillaume serait-il issu d'un second mariage de Fortaner ?), il est toutefois prouvé que cette branche des seigneurs de Couladère était issue de celle des seigneurs de Saint-Elix.

III Arnaud Guillaume de VIZE, seigneur de Saint-Elix. Il testa le18 décembre 1529[3606].
D'une alliance inconnue il eut :

Arnaud de VIZE, qui suit.

IV Arnaud de VIZE. Il fit une réquisition en 1556[3607], il mourut avant le 14 février 1588, date du contrat de mariage de sa fille Françoise de Vize avec Raymond de Rimailhol.
Il avait épousé **Peyronne de SERS**, fille de Roger de SERS, seigneur de Lisle, et de Bernarde de GRIET[3608]. Bernarde de Griet remplaça, en 1590, sa fille Peyronne de Sers, veuve[3609] et testa, veuve, le 2 janvier 1601, faisant un legs à sa nièce (petite-fille) Françoise de Vize[3610].
En 1600, Peyronne de Sers, est citée avec son fils Bertrand de Vize, et Françoise de Vize femme de Raymond de Rimaihol, lequel devait 50 écus à Bertrand de Vize, son beau-frère[3611].
Ils eurent:

5.1 Bertrand de VIZE, qui suit.

5.2 Françoise de VIZE. Elle fut héritière, le 24 mai 1606 de « Georgette » de Villemur, veuve de Jean de Sers, seigneur de Lille et de Goeytes[3612]. Le 3 mars 1626, Françoise de Vize, veuve de Raymond de Rimailhol, nomma procureur Bertrand de Vize de Boulp, seigneur de Couladère, pour aller rencontrer le lieutenant de Capens pour obtenir le consentement du mariage qui doit se passer entre noble Laurent Georges de Rimailhol, son fils aîné, et Angélique de *Pate,* elle donna la moitié de ses biens[3613].
Elle avait épousé, par contrat du 14 février 1588, noble **Raymond de RIMAILHOL**[3614]. En 1600, Bertrand de Vize et Raymond de Rimailhol, mari de Françoise de Vize, firent une vente à Georgette de Villemur, femme de feu Jean de Sers, seigneur de Lille[3615].
Raymond de Rimailhol mourut avant 3 mars 1626, comme dit supra.

[3606] Jean Vignau, *op.cit.*
[3607] AD.HG 3 E 4488 Toulouse, notaire Dujarric
[3608] BnF Fr 32298
[3609] AD.HG 3 E 15334 Montesquieu-Volvestre
[3610] AD.HG 3 E 15345 Montesquieu-Volvestre
[3611] AD.HG 3 E 15344 Montesquieu-Volvestre
[3612] AD.HG 3 E 15354 Montesquieu-Volvestre
[3613] ZAD.HG 3 E 9361 Cazères.
[3614] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2000.
[3615] AD.HG 3 E 15292 Montesquieu-Volvestre

V Bertrand de VIZE, écuyer, seigneur de Couladère, Moncla, Plaigne, fut coseigneur châtelain pour le roi du château du Fousseret. Il est dit Bertrand de VIZE de BOULP, cousin germain et héritier de Laurent Boulp, bourgeois de Couladère[3616]. Natif de Couladère, il fut présent, en 1585, à la donation partage de Jean de Sers, seigneur de Mauzac[3617]. En 1588, Guillaume de La Couture et Marguerite de Villemur, fille de Jean de Villemur, seigneur de Justiniac et du Fossat reconnurent lui devoir 3.370 livres[3618]. Le 13 janvier 1600, Georgette de Villemur, veuve de Jean de Sers, seigneur de Lisle, donna 266 écus 2/3 à son neveu, Bertrand de Vize[3619].
En 1617, Bertrand de Vize et de Boulp, écuyer, seigneur de Ribaux, fut dit héritier de feu Laurent Boulp, son cousin germain, lequel a testé le 27 juillet dernier[3620]. En 1618 il fit un don à Anne de Rimailhol fille de Raymond de Rimailhol, habitant Daumazan[3621]. Le 6 septembre 1620, il acheta à Germain de Saint-Félix, seigneur de Bérens, Couladère, Plaigne et Moncla, la seigneurie de Couladère, Plaigne et Moncla,, soit la moitié de la directe et de la justice haute, moyenne et basse, pour 5.000 livres[3622].
En 1646, lui et son fils Guillaume firent une vente[3623]. Il testa, le 3 décembre 1648, à l'abbaye de Mont Saboth, nommant ses enfants qu'il a eu de feue Marie de Villemur, sa femme, il a marié son fils Guillaume de Vize, seigneur de Justiniac avec Gabrielle de Hunaud, le 22 juillet 1635 ; il a marié Marguerite de Vize, sa fille, avec François de Faure, seigneur de Massabrac, il l'a dotée de 9.000 livres, il légua 50 livres à Esclarmonde de Rimailhol, sa nièce, fille de Raymond de Rimailhol et de Françoise de Vize, sa sœur ; en vertu des clauses du testament de Laurent Boulp, son cousin, il légua la succession du dit Laurent Boulp à son fils puîné Guillaume de Vize, qu'il institua héritier universel, le testament fut ouvert le 17 octobre 1660 en présence de ses enfants Guillaume et Marguerite de Vize[3624]. Il est cité en 1651[3625].
Il avait épousé, par contrat du 17 septembre 1603, **Marie de VILLEMUR**, dame de Justiniac (à 7 km de Saverdun, Ariège), fille de Jean de Villemur, seigneur de Justiniac, coseigneur du Fossat[3626], et de Marguerite de Castet[3627].
Marie de Villemur testa 23 août 1629 et mourut avant le 2 octobre 1630[3628].
Ils eurent

6.1 Laurent de VIZE, seigneur du Fossat. Le 21 août 1629, il fut institué héritier universel par le testament de sa tante Marguerite de Villemur, seigneuresse de Justiniac et du Fossat, épouse de Guillaume de La Couture, sans enfant, à condition de porter le nom et les armes de Villemur de Justiniac, elle lui substituait Guillaume de

[3616] La parenté n'est pas expliquée
[3617] AD.HG 3 E 15307 Montesquieu-Volvestre
[3618] AD.Ariège 40 J 92
[3619] AD.HG 3 E 15344 Montesquieu Volvestre
[3620] AD.HG 3 E 9356 Cazères
[3621] AD.HG 3 E 9357 Cazères
[3622] AM. T II 143
[3623] AD.HG 3 E 9373 Cazères
[3624] AD.HG 3 E 9380 Cazères
[3625] AD.HG 3 E 16019 Cazères
[3626] AD.HG Reg. Ins 11
[3627] Testament de Jean de Villemur du 15 décembre 1588 (AD. Ariège 45 J 92.)
[3628] AD.Ariège 45 J 92, du 2 octobre 1630

Vize, sous réserve de nom et armes, puis Marguerite de Vize femme du feu sieur de Caujac[3629] (Jean Jacques de Saman.) Il mourut avant le 3 décembre 1648, date du testament de son père, car il n'est pas cité dans ce testament et que le testament de Laurent Boulp prévoyait que ce soit lui qui soit s héritier universel.

6.2 Guillaume de VIZE, qui suit.

6.3 Marguerite de VIZE. Elle reçut, le 20 août 1646, une donation de sa tante Marguerite de Villemur.
Elle avait épousé, en premières noces, par contrat du 8 février 1624**, Jean Jacques de SAMAN,** fils d'Hector de SAMAN, seigneur de Maure, Caujac, et de feue Catherine de LORDAT[3630]. Il mourut avant le 21 août 1629, date du testament de Marguerite de Villemur (voir supra.) Le 16 septembre 1626 Hector de Saman et Jean Jacques de Saman cédèrent à Antoine Le Comte 7.000 livres sur le seigneur de Couladère pour la dot de Marguerite de Vize[3631].
Elle avait épousé, en secondes noces, par contrat du 17 mai 1643, **François de FAURE**, seigneur de Massabrac (fils de Géraud de FAURE, seigneur de Massabrac, coseigneur de Marquefave, et de Gabrielle de BAZON de la Bernède[3632]), le 29 juillet 1653, François de Faure, seigneur de Massabrac reconnut avoir reçu 1.500 livres pour fin de constitution dotale de Marguerite de Vize, en leur contrat de mariage du 17 mai 1643[3633].

VI Guillaume de VIZE, seigneur de Justiniac et de Couladère. Il fut héritier de Marguerite de Villemur. Il fut cité comme seigneur de Justiniac dès 1640[3634], il fut cité avec son fils Blaise en 1677[3635] et mourut dès 1692, date à laquelle il fut dit feu, dans un accord entre Jacques de Sers, seigneur de Gensac et Blaise de Vize, seigneur de Couladère et de Justiniac[3636].
Il avait épousé, par contrat du 23 (alias 22) juillet 1635, **Gabrielle de HUNAUD**, fille de Melchior de HUNAUD, seigneur de Saint-Michel, et de Paule de BAZON de La Bernède, dotée de 10.000 livres[3637]. Gabrielle de Hunaud testa le 21 novembre 1652, donnant 5.000 livres à 4 de ses enfants, Bertrand, Jean, Françoise et Paule de Vize, soit 1.250 livres à chacun, si le posthume qu'elle portait venait à naître, cela fera 1.000 livres pour chacun, elle institua héritier universel son fils aîné Blaise de Vize, le testament ouvert le 1er décembre 1652[3638].
Ils eurent :

[3629] AD.HG E 1631
[3630] AD.HG Reg. Ins 23
[3631] AD.HG 3 E 15759 Auterive
[3632] Jules Villain, *op.cit.,* II, p. 1311.
[3633] Jean Vignau, *op.cit.*
[3634] AD.HG 3 E 9371 Cazères
[3635] AD.HG 3 E 9397 Cazères, 3 E 9419 Cazères
[3636] AD.HG 3 E 16229 Saint-Michel
[3637] AD.HG 3 E 9380 Cazères, ouverture du testament de Blaise de Vize le 17 octobre 1660
[3638] AD.HG 3 E 9376 Cazères

7.1 Blaise de VIZE, fils aîné, qui suit.

7.2 Bertrand de VIZE.

7.3 Jean de VIZE, baptisé le 5 mars 1646, il servait en 1674-1675[3639].

7.4 François de VIZE.

7.5 Paule de VIZE. Elle mourut avant 1726[3640].

VII Blaise de VIZE, seigneur de Couladère. Il rendit hommage au roi le 25 octobre 1664, cet hommage fut renouvelé le 6 août 1722 par François de Vize, seigneur de Couladère[3641] (son fils), il fut cité le 14 mars 1700[3642], son testament fut ouvert le 1er février 1717, il avait été marié en premières noces avec feue Françoise du Bourg, d'où il a eu 3 enfants vivants, François l'aîné, Pierre et Françoise de Vize, veuve du seigneur de Lastourelles, et en secondes noces à ...d'où Catherine de Vize, décédée, ayant eu 3 enfants de feu son mari Jean Roger de Ravaing, il fait héritier universel Pierre de Vize, seigneur de la Hille[3643].
Il avait épousé, en premières noces, par contrat du 17 janvier 1664, **Françoise du BOURG**[3644] (alias Thérèse), fille de Blaise du BOURG[3645], seigneur de la Bastide (alias François du Bourg, seigneur de la Bastide), et de Françoise Delpech (du PUY ?)
Françoise du Bourg, mourut avant le 12 janvier 1703, date de l'émancipation de ses enfants François, Catherine et Françoise de Vize par leur père Blaise de Vize[3646].
Sa seconde épouse n'est pas connue.
Enfants du 1er lit :

8.1 François de VIZE, l'aîné, seigneur de Couladère, Justiniac. En 1717, son frère Pierre de Vize, seigneur de la Hille et lui reconnurent devoir 1.000 livres à Anne de Hunaud, veuve de Louis du Bourg, seigneur de Saint-Christaud pour reste d'une plus grande obligation de leur père Blaise de Vize, du 31 janvier 1678[3647]. Le 9 mai 1724, il dénombra la terre de Couladère, délaissée par son père, Blaise de Vize, coseigneur de Couladère, à lui échue par Guillaume de Vize, son grand-père, héritier de Bertrand de Vize, son *aïeul* (bisaïeul) qui l'avait acquise le 2 septembre 1620[3648]. Il mourut dès

[3639] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2002.
[3640] AD.HG 3 E 15586 (249)
[3641] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2002.
[3642] AD.HG 3 E 15480 Montesquieu-Volvestre
[3643] AD.HG Reg. Ins 36
[3644] AD.HG I 638
[3645] Jean Vignau, *op.cit.,* IV, p. 2002.
[3646] AD. Ariège B 146.
[3647] AD.HG 3 E 15585 Saint-Christaud
[3648] AM.Toulouse II 159

1742, date à laquelle Marguerite *de Gillier,* seigneuresse de Justiniac est dite veuve[3649].
Il avait épousé Marguerite de *GILLIS* ou de *GILLIER* (probablement GILLY, famille de la région), ils se séparèrent de biens en 1704[3650]. En 1743, elle fit donation à Jean Paul de Serres, habitant Justiniac, des ¾ de la somme de 27.000 livres qui lui avait été reconnue sur les biens du seigneur de Justiniac, son époux, et du quart restant à François de Ravaing, seigneur de Mirabail, et Hélène de Ravaing, sa sœur[3651]. Le 24 janvier 1743 puis le 29 mars 1745, elle était en procès avec son neveu François de Vize, seigneur de Couladère, héritier sous bénéfice d'inventaire de son oncle[3652].

8.2 Pierre de VIZE, qui suit.

8.3 Jean de VIZE.Cité mort avant le 3 décembre 1720, date du contrat de mariage de son frère Pierre avec Marguerite de Benque, il mourut avant le testament de son père du 1er février 1717.

8.4 Louis de VIZE. Cité décédé avant le 3 décembre 1720, il mourut avant le testament de son père du 1er février 1717.

8.5 Joseph de VIZE, prêtre. Il testa le 4 avril 1715[3653] et mourut probablement peu après ce qui explique qu'il ne soit pas cité dans le testament de son père, cité comme décédé le 3 décembre 1720.

8.6 Françoise de VIZE de Justiniac. Elle épousa, en 1704, **Jean de SERRES**, seigneur de Lastourelles, sénéchal de Pamiers, veuf de Marie de LORT, épousée vers 1688[3654].

Enfant du second lit :

8.7 Marie Catherine de VIZE. Elle mourut avant le 1er février 1717, date du testament de son père.
Elle avait épousé, le 11 juin 1695, **Jean Roger de RAVAING**, seigneur de Planals *alias las Planas* (Planals et les Planals sont dans l'Aude, ce qui correspond à l'implantation de cette famille), fils de François de RAVAING, seigneur de Mirabal, Planals et de Guillemette du BOIS[3655]. Il mourut avant le 1er février 1717, date du testament de son beau-père

VIII Pierre de VIZE, seigneur de La Hille et de Couladère.

[3649] AD.Ariège 5 E 354 (11)
[3650] AD.HG 3 E 16230 Saint-Michel
[3651] AD.Ariège B 81
[3652] AD.Ariège B 158; B 166
[3653] AD.HG 3 E 9407 p.465, 31 décembre 1723
[3654] Jules Villain, *op.cit.,* I, p.689
[3655] BnF Fr 32298

En 1715, il accorda un bail à Catherine de Hunaud, veuve de Gabriel de Benque, seigneur de Picayne[3656]. En 1717, avec son frère François, il reconnurent une obligation envers Anne de Hunaud, comme dit supra. Il mourut avant le 31 décembre 1723, date du testament de sa frmme.
Il avait épousé, à Cazères, le 8 septembre 1713[3657], par contrat du 3 décembre 1720, **Marguerite de BENQUE**, dotée de 2.000 livres, fille de feu Gabriel de BENQUE, seigneur de Picayne, et de Marguerite de HUNAUD[3658]. Elle testa le 31 décembre 1723[3659]. Le 22 avril 1746, elle vendit une terre[3660].
Ils eurent :

9.1 François Joseph de VIZE, qui suit.

9.2 Françoise de VIZE, elle testa le 25 octobre 1739 instituant héritière universelle sa mère Marguerite de Benque[3661].

IX François Joseph de VIZE, seigneur de Couladère et de Justiniac.
Il fut institué héritier universel par Jean de Saint-Blancat, ancien capitaine d'artillerie, par son testament du 19 janvier 1762, ouvert le 27 août 1768, date de son décès[3662]. Le 4 janvier 1773 son oncle Joseph de Benque, habitant Cazères, l'institua héritier universel[3663]. Il acheta, le 6 juin 1779, la métairie de Saleich (en Cazères) à Hector de Roquemaurel[3664].
Il avait épousé, par contrat du 31 octobre 1748, **Augustine de HUNAUD**, dotée de 12.000 livres, fille de Jean de HUNAUD, seigneur d'Escavaignous et de Gousens et de Jeanne de BELLISSEN[3665].
Ils eurent :

X Jean de VIZE, seigneur de Couladère. Il épousa **Marie Madeleine de SARRIEU**, née le 1er juillet 1763, fille Louis François de SARRIEU, seigneur de Martres et d'Elisabeth Josèphe de PORTES[3666].
Jean de VIZE possédait le château de Couladère en 1789[3667] *(Patrimoine des communes de la Haute-Garonne)*

On trouve ensuite Victor de VIZE qui posséda Saleich (en Cazères), dont la veuve Valentine de Lauro hérita[3668].

[3656] AD.HG 3 E 16052 Cazères
[3657] RP. Cazères (Saint-Cizy)
[3658] AD.HG 3 E 16198 (168)
[3659] AD.HG 3 E 9407 p.465
[3660] AD.HG 3 E 16175 Palaminy
[3661] AD.HG 3 E 15589 Saint-Christaud
[3662] AD.HG 3 E 16091 Cazères
[3663] AD.HG 3 E 16092 p.320
[3664] R.Foch, à Palaminy.
[3665] AD.HG 3 E 16057 p.518
[3666] Maurice Vuillier, se référant à *Famille de SARRIEU*
[3667] *Le Patrimoine des communes de la Haute-Garonne,* I, p.591
[3668] E. Espagnat, *Histoire de Cazères,* Res Universis, 1990, p.86

VIII
Personne isolée

Marguerite de Vize, elle épousa Jean Alexandre de Lasseran (mort avant 4 février 1593), leur fils Pierre André de Lasseran, épousa par contrat du 4 février 1593, Anne de Marestaing, fille de feu Gaspard de Marestaing, seigneur de Lagarde, et de Madeleine de Vize, étant présent Jean de Vize[3669]. Elle pourrait être Marguerite de Vize, fille de Savary et d'Anne dOzon, qui épousa, en secondes noces, par contrat du 16 avril 1584 François de Villemur mais rien d'autre que la chronologie ne permet d'étayer cette hypothèse.

Douillac, révision le 5 août 2025
Jacques de ROQUEMAUREL

[3669] AD.HG Reg. Ins 5

Index onomastique

Les caractères gras sont relatifs aux familles dont les généalogies figurent dans le tome II.
Les caractères en italiques sont relatifs à des patronymes dont l'orthographe est incertaine.

Dans la région toulousaine les registres paroissiaux concernant les dames et demoiselles, issues de familles nobles ou bourgeoises, ajoutaient une particule à leur patronyme même si elle ne figurait pas dans le patronyme de leur père, ce qui peut amener des confusions dans l'index onomastique.

NB : Consécutivement à des changements de mise en forme, il peut y avoir des décalages d'une page dans l'index.

Index, t.II

Abadie(d') et Abbadie(d'), 32,34,42,312,328,417

Aban(d'), 248,403

Abolin ,318

Abzac(d'), 427

Acoquat, 327

Adhémar(d'), 35,45

Adoue, 104

Advisard(‘), 323,345

Agut(d'), 515

Albert, 246

Albie(d'), 479

Albigeois(d'), 37

Alibert(‘), 253

Albret(d'), 287

Alcoynes(d'), 134

Alemant, 349

Aliès(d'), 342

Alverny(d'), 44

Amelin(d'), 342

Amorie(d'), 168,375

Angilbaud(d'), 40

Anglas(d‘), 189

Angos(d'), 105

Anticamareta(d'), 167

Antin(d'), 105,134,425,4354

Antist(d'), 88,146

Apchier(d'), 321

Aragon(d'), 375,378

Araignon(‘), 189

Arbas(d'), 49,50,93,102,158,271

Arboussier(d'), 263

Arcizas(d'), 103,149,155,178

Argueil, 320

Ariel, 37

Ariès(d‘), 324

Arjac(d'), 477

Arlenc(d'), 425

Armagnac(d'), 127,200,301,434,456,464

Armur(d'), 162,171

Arnave(d'), 36,327,341,413,415,448,487

Arpajon(d'), 403

Arroux(d'), 27,508

Arse(d'), 451

Arthus, 346

Aspet(d'), 138,337

Assalit et Assalit(d'), 38,346,387

Assas(‘), 478

Astarac(d'), 65,137

Aster(d'), 454

Astorg(d'), 137,292,340

Aubin, 362

Aucon(d'), 14

Audibert(d'), 498

Audric(d'), 134

Augéry(d'), 237

Aulin(d'), 74,124,128,146,163,198

Aulon(d'), 509

Aure(d'), 343,459,507

Auriol(d'), 259

Autrivay(d'), 268

Auzits(d'), 85,86

Avessens(d'), 51,478

Aydie(d'), 435

Aymier(d'), 158,430

Azéma(d'), 513

Azémar,21.24,419

Bachos(de), 498

Bahr(von), 173

Baillie, 50,51

Baillivy(de), 171

Balmane(de), 485

Bar(de), 23 ,25

Barbet, 71

Barbotan(de), 298

Barèges(de), 335

Barincou(de), 490

Baron et Baron(de), 52,337

Barrau(de), 44,88,92,146,184,204,286,287,372

Barraud(de), 191

Barthes(de), 163

Bassabat(de), 432,434,436,437

Bastier(de), 29,308

Bataille,365,366

Bateyre(de), 29

Batz(de),10

Bault(de), 480

Baziège(de) alias de Gardouch(de), avec Varagne(de), 382

Baulac(de) ou Baulat(de), 126,299,300

Bazillac(de), 131,134,137,150,409

Bazon(de), 82,97,98,102,110,271,321,525

Bazordan(de), 156,485

Béarn(de), 452

Beaufort(de), 5

Beaumarchais(de), 58

Belaffar(de), 64

Belair(de), 32,35,44,46

Bellissen(de), 113,199,263,332,335,528

Belot(de), 267

Benque(de), 37,98,104,114,152,201,332,454,528

Béon(de), 7,14,30,151,159,166,169,174,312,470

Béraud, 39

Berbiguier(de), 40

Bergot(de), 472

Bergougnan(de),4,8.

Bermond(du Caylar),de, , 498

Bernis, 217

Bertier(de), 317,334,338

Bertrand, 39

Bertrand(de), 34,117,321,474

Beynaguet(de), 405

Bezolles(de), 136,430

Bidos(de), 5

Bilhères(de), 125,127

Binos(de), 185,337,461

Biran(de), 424,456

Blanchefort(de), 458

Blessebois(de), 318

Boirac(de), 191

Bois(du), 527

Boisset(de), 92

Boix, 38

Bon(de), 82

Bonet, 192

Bonnet(de), 232

Bonrepos(de), 57.

Bontemps, 191

Borassier(de), 397,477

Bordes(de), 61,62,100,104,358,370

Bouchet(du), 104

Bouchos(de), 267

Boué, 363

Bourbon(de), 469

Bourdeille(de), 75,77

Boulouix(de),296

Bourg(du), 111,334,486,526

Bourgade(de), 272

Bourrassol(de), 346

Bousquet(de), 343,472

Boussens(de), 108

Boussié, 364

Bouzet(du), 424,437

Boyer(de), 259

Boys(du), 190

Brassac(de), 39,393,487

Broart, 106

Brolhet, 86

Bruères(de), 255

Brulart(de), 499

Bruyères(de), 447

Bugat(de), 178,329

Buisseret(de), 297

Buisson(de), 80,199,255

Bury(de), 267

Busquet(de), 52

Buzon(de), 294

Cabalby(de), 103,110,312,314,354,356,368,378,379

Cabaret(de), 234

Calvet(de), 270

Camplong(de), 165,166,337

Campmas(de), 31

Camps(de), 198

Canals(de), 44,451

Capriol(de), 273,414

Caraman(Carmaing), de, 459

Carbonnières(de), 155,489

Cardaillac(de), 76,234.476

Cardeillac,(Cardaillac), de, 518

Casals(de), 34

Casamajour(de), 23,24,480,493

Cassagnet(de), 289

Cassaigneau(de), 265

Cassé(du), 221,485

Casses(des), 389,405

Castanet(de), 411

Castel(de), 480

Castelbajac(de), 300

Castelnau(de), 23,60,148,449

Castéras(de), 145,185,347,361,368,468

Castet(de), 33,34,46,98,99,187,205,230,257,314,329,367,490,511,524

Castillon(de), 83,298,395

Caubet(de), 335

Caulet(de), 261

Caumont(de), 76,424,462

Cauna(de), 427

Caupenne(de), 295

Cavars(de), 89

Caylar(du), 135

Cazalet(de), 258,261,307

Cazaux(de), 13,518

Cazeneuve(de), 188,314

Ceaux(de) ou Seaux(de), 100,315

Cezan(de), 285

Chabannes(de), 267,458

Chambert(de), 340

Chappus(de), 168

Charrier, 217

Chasteignier(de), 1335

Châteauverdun(de), 22,202,203,211,216,217,224,258,263,394

Chaussade(de), 192

Chaussenous(de), 40

Chavaille,497

Cheverry(de), 411

Chifflard(de), 288

Clarac(de), 346Clermont(de), 364,369

Clergue(de), 399

Coarraze(de), 84

Combes,34

Combes(de), 270

Comminges(de), 5,44, 57,58,69,147,177,201,329,330,456,458,460,469

Conte(de), 235

Contie(de), 266

Coret(de), 9,10,144

Corsier(de), 476

Cos(du), 149

Cotarel, 38

Cottes(de), 106,309,485

Couderc(de), 205

Coumes(de), 376

Courrèges(de), 467

Courten(de), 499

Coutray(de), 497

Cros(u), 104

Crozet(de), 406

Cumont(de), 423

Custos(de), 80,81

Curte(de), 339

Daen, 495

Dangereux, 1241

Darré de Sarraméa, 291

Dax,258,272,325,470,482

Delpech, 334

Devèze(de), 145,150,199,492

Dion(de), 372

Dorie, 332,361,510

Dougnac, 103,362,378

Doumenc, 491

Doux, 201, ;488

Dreux(de), 197

Druilhet(de), 431

Duclos, 295,497

Dufaur, 480

Dufaur de Coarraze, 175,176,474

Duhart ou Hart(du), 187

Dupont,338

Dupuy, 100,159,199,263,323,344,401,403,477

Durand(de), 31,45,263,482

Durfort(de), 60,62,80,132,137,190,263,407,408,423,487

Embrin, 398

Encausse(d'), 99,100,160,263,474

Escande, 479

Escat(d') ou Descat, 115,237

Escodeca(‘), 321,374

Escorneboeuf(d'), 27,235,309,326,347,466,491

Espagne(d'),85,86,113,114,347,453,454,456,476

Esparbès(d'), 10,174,435

Esparros(‘), 144

Espenan(d'), 178

Espinas'(d'), 113,235,468

Esquerre et Esquerre(d'), 84,91

Estaing(d'), 341,467

Estaque, 377

Estival(d'), 475

E xea(d'), 24

Fabien(de), 116

Fabry(de), 115

Falgar(du), 68

Fanjeaux(de), 405

Faudoas(de),
61,62,65,66,136,146,158,160,301,312,313,370,378,422,431,435,449,454,456,496

Faur(du), 43,137,161,291,331,375,411,457,485

Faure(de), 51,116,143,525

Faures(des), 338

Fay(de/du), 81

Faydit,379

Ferragut(de), 284

Ferrier et Ferrier(de), 33,362

Ferrières(de), 85,484

Ferrouil(de), 229,249,493

Fieubet(de), 265

Flau(de), 196

Flavigny(de), 499

Fleurance(de), 289

Fleurian(de), 168,176,178

Florence(de), 292

Floris(de), 173

Flotte(de), 406

Foix(de),
5,89,91,99,100,103,134,190,232,254,262,293,301,322,373,444,450,457,470,473,476

Folquier, 126

Fontaines(de), 87,252,256,415

Forgues(de), 137

Fosseries(de),472

Foucaud(de), 101,268

Fournier(de), 45

Fourquevaux,(ode), 56

Francazal(de), 116,359

Fraxine(de), 335

Fraysse, 417

Frèche, 364

Frosnes(de), 297

Gabriolle(de), 166

Gach(de), 31

Gaillard(de), 484

Galard(de), 10,175

Galauba(de), 28,30,31,32,42,306

Gameville(de), 177,399

Garaud(de), 30,44,411

Garrigues(de), 58,398,417

Gaston Phoebus, 214

Gaudin(de), 297

Gaulejac(de), 136,175,301,515

Gavarret(de), 161,162,172,312,347,419

Gayraud(de), 203

Gélas(de), 292

Génibrousse(de), 76,261,372,411,414

Gensac(de), 137

Gense, 93

Gères(de), 431,433

Germain(du), 227,329

Gestas(de), 11,293,485,510,519

Gestes(de), 12,237

Giffre(de), 348

Gillet(de), 294

Gimat(de), 291

Girauilt de Chefdebien, 471

Gléon(de), 76,225,234

Got (de)ou Goth(de) ou Gout(de), 27,312,333,422,426

Goulard(de), 273

Gouzens(de), 473

Goyrans(de), 66,67,195,218,227,333,474,488

Gramont(de), 69

Griet(de), 309,494,523

Grimoard(de), 190

Grolée(de), 262,264

Grossolles(de), 23,143,146,167,419

Guibert(de), 478

Guilhem(de), 367

Guilhot(de), 35,419

Guiraud, 246

Hallencourt(de), 499

Hautpoul(d'), 226,256,258,271,393,394,483

Hébrail, 234,436

Hélie, 251,308

Héliot(d'), 31

Henrique de La Roque, 73,75,457

Héron(du), 291

H éronval(d'), 403

Hons(de), 217

Huleau, 321

Hunaud et Hunaud(de), 13,28,157,185,198,237,315,316,323,363,429,484,494,525,528

Incamps(d'), 98

Iriard(d'), 432

Isalguier, 9,11,20,65,72,84,85,86,131,185,195

Itillie, 104

Jaulin(de), 135

Jaume(de), 321

Jautan(de), 284

Jeannet(de), 93,185,429

Jehannot de Bartillat, 498

Joas(de), 190

Juliard(de), 414

Jussan(de), 14,507,508

Labadie(de), 288

La Baillie(de), 256,258

La Barthe(de), 6,9124,315,316,321,374,517

Labat et Labat(de), 50,261,465,470,483

Labatut(de), 467

La Borne(de), 403

La Bornerie(de), 342

Lac(du), 411

Lacger(ou Latger), de, 42

Lacombe(de), 191

Lacomme(de), 295

La Cosse(de), 494

Lacouture(de), 490

La Fage,35,369

La Fajolle(de), 250

Lafon(de), 135

Lafont(de), 344,473

Lafontaine, 348

La Forest(de), 26

La Gorce-de), 145

Lagorsan(de), 26,146,152,183

La Gorse(de), 49

La Hilhe(de),, 339

La Jugie(de), 206

La Marque(de), 163,466

Lambert,316,317

Lambès(de), 148,301

Lamezan(de), 43,124,492,517

La Mothe(de), 12,111,137,138,347,498

Lamy(de), 479

La Myre(de), 456

Landes(de), 154,168

Lanepla(de), 327

Lanes(de), 417

Lanusse(de), 195

Lapasse(de), 95,102,109,189,230,233,317,322,325

La Personne(de), 190

La Prune(de), 40

Larade(de), 50

Larée(de), 283

La Rivière(de), 93

La Rochandry(de), 78

La Roche(de), 69,374,411

La Rochefoucauld(de), 4678

Larroquan(de),11,102

La Roque(de, 93,218,247,252,342,484

Lartigue(de), 117

La Ruelle(de), 340

Lary(de), 347

Las Cases(de) ,248

Lasseran(de), 14,471

Lasserre(de), 290

Lasset(de), 269

Lastours(de), 77

La Tour(de), 27,29,116,144,391,403,407,408,514,517,519,522

La Tronche(de), 416

Lautrec(de), 254

Lauzières(de), 407

La Valette(de), 412

Lavedan(de), 454

Léaumont(de), 465

Le Bar ou Bar(de), 234

Le Bœuf, 196

Le Comte ou Le Conte, 186

Lescure(de), 76,401,475

Lespouy(de), 39

L'Estandard, 247,256

Lestang(de), 205,474

Lévis(de), 245,254,269,437,455,473

Lezat(de), 479

Lhom(de), 295

Liard(de), 337

L'Isle-Jourdain(de), 431

Lissac(de), 194,416

Lissonde(de), 496

Lomagne(de), 460

Longuevergne(de), 483

Lordat, (de), 127,190, 211, 215,237 , 272, 322, 409,411,448,488,525

Lort(de), 115,117,136,167,232,364,498,517,527

Loubens(de), 157

Louvie(de), 26,133,225

Louzon, 491

Loze(de), 474

Lucas(de), 498

Luppé(de), 6,7,72,426

Madaillan(de), 81

Magnan, 495

Maignan(de), 250

Maignaut(de), 94

Maillac(de), 319

Majou(de), 317

Malaret(de), 159

Malbay, 324

Malet(de), 154,169

Malevielle(de), 86

Malras(de), 435

Manas(de),4,75,173,175,301,426

Manen(de), 263

Marestaing(de), 64,65,68,123,127,454,522

Maricourt(de), 430

Mariol(de), 172

Marion(de), 136,489

Marquefave(de), 125,442,443,444

Marrast(de), 287

Marrenx(de), 291

Marsan(de), 190

Marsolier (de)ou Marsolies(de), 93,355,428

Martin(de), 263,486

Martres(de), 32,84,90,97,104,157,178,184,204,306,333,514

Mascaron(de), 74,466

Massas(de), 62,124,432

Massot(de), 125

Mauléon(de),
10,41,67,85,103,110,113,142,143,144,155,164,202,203,218,225,259,271,273,306,311,371,435,455,

471,492,508,509,515

Maussac(de), 471

Mauvezin(de), 298

Maysonnade(de), 42

Mayssens(de), 184,357

Mazières(de), 509

Médrano(de), 289,289,372

Mélignan(de), 159

Menard, 479

Mercier(de), 285

Méritens(de), 147,187,206,325,326,373,386,399,520

Meslon(de), 190

Miglos(de), 25,115,329,466

Minut(de), 12

Miramont(de), 488

Miraval(Mirabal) de, 102

Mirepoix(de), 56,394

Monbra, 96

Mondricourt(de), 253,482

Montjuif(de), 344

Monluc(de), 153

Monstron de Sauton(de), 22,115,117,228,236,247,482

Mont(de), 296,401

Montagu(de), 141

Montaut(de), 7,57,65,76,79,227,229,309,425,482,483,487

Montbrun(de), 79

Montesquieu(de), 205,327,402,470

Montesquiou(de), 130,131,137,299,300,457

Montfaucon(de), 40

Montlaurl(de), 74,245

Montlezun(de), 124,286 ,292,300,312,424,431,434,436,471

Montolieu(de), 394

Montpezat(de), 133,222

Montporcet(de), 332

Montredon(de), 248,329

Montsalvy(de), 70

Morlhon(de), 412

Moulinier, 494

Murvierl(de), 437

Nabonne(de), 294

Nabos(de), 328

Narbonne(de) ,128,136,205,206,427,436,437,452

Niort(de), 340

Nizac(de), 498

Noailhan(de), 293

Noé(de), 13,84,142,164,165,166,177,197,332,371,521

Noël(de), 342

Nogaret(de), 177,178

Nogués(de), 356

Nollet, 76

Nos(de), 273,346,418

Nostens(de), 326

Noueilhes(de),328

Olivier(d'), 483

Ondes(des), 71

Orbessan(d'), 5 ,11,34,43,65,84,90,92,114,142,160,161,195,255,316,371,373,460,484

Ornezan(d'), 93,131,132,425,436,454,458,517

Oryot de Jubainville, 171

Ozon(d'), 462,518

Oules, 44

Pac(du), 115,222,229,230,259,261,263,264

Pachau(de), 274

Padiès(de), 402

Pagès(de) ou Pagèse, 331,346

Pailhès(de), 449 ,451

Palats(de), 89,105,494

Panassac(de), 112,113

Pardaillan(de), 134,282,298,300

Paris de Beaulieu, 172

Pascal, 217

Passart, 498

Patte, 188

Paulo(de), 158,341

Pelnon(de), 76

Penavayre(de), 71

Penne(de), 452,459,475

Percin(de), 343,437

Péreille(de), 56

Perrin(de), 421

Peyre , 327

Peytes(de), 400

Pictavin, 19

Piedefer(de), 289

Pierre, 62,49

Pierrefort(de),476

Pin(du), 184

Pingon , 264

Pins(de), 28,107,129,135,158,292,315,316,323,435,486

Plagnole(de), 18,21,401,403

Plaigne(de), 20,463,477,478,493

Planchis(de), 92,93

Podenas(de), 136

Polastre(de), 321

Polastron(de), 9,101,127,129,130,143,146,153,163,166,183,518,520

Polignac(de), 191

Pommiès(de), 492

Pompadour(de),236,328

Ponsan(de), 137

Pontaut(de), 337,240

Portes(de), 528

Potier, 272

Pouget(du), 297

Pouy(du), 373

Pradines(de), 35,203

Prat(de), 95,316

Pré(du), 32

Preissac(de), 423,465,520

Prunet(de), 21

Pugrt(de), 343

Pujol(de), 267

Puybusque(de), 226,388

Qué(de),222,259,513

Queyrats(de), 472

Quimbal(de), 20,21

Rabastens(de), 123,174,449

Rabat(dee), 56

Rabonite(de), 306

Ravaing(de), 36,329,330,418,466,489,527

Raymond(de), 268

Régis, 109

Resseguier(de), 268

Reste(de), 489

Revignan(de), 284,435

Ribayrol(de), 467

Rieu(du), 34,42

Rigaud(de), 25,61,399,407,428

Rimailhol(de), 310,523

Riquet(de), 323

Rivière(de), 87,244,301,348

Robert, 31

Rochechouart(de), 133,134,150,373,409,430,470

Roger(de), 203,389

Rogier(de), 493

Roquefeuil(de), 174

Roquefort,217

Roquefort(de), 65,128,218,219,226,269,301,305,319,325,340,368,370,402,413,464,481,488

Roquelaure(de), 41,430,433,434,436

Roquemaurel(de), 27,98,101,108,111,113,114,153,161,176,217,220,231,325,355,356 ,358,359,369,370,371,429, 522, 528

Roques, 356

Roquette(de), 268

Roqueville(de), 5,401

Rouch(de), 32,204

Roubes,497

Roumengoux(de), 450

Roux(de), 28,29,127

Rudelle(de), 413

Sabaillan(de), 126,149

Sabanac(de), 84

Sabatery(de), 31

Sabatte, 338,379

Saboulies(de), 423

Sabran(de), 232

Sadirac(de), 488

Saint-Blancard(de), 191

Saint-Etienne(de), 73,76,431

Saint-Félix(de), 41

Sainty-Gassien(de), 489

Saint-Georges(de), 480

Saint-Germain(de), 409

Saint-Gresse(de), 295

Saint-Jean(de), 129,247,248,249,252,256,262,272,374,470,486,520

Saint-Julien(de), 174,391

Saint-Lary(de), 80,124,149,164,169,435,459,517

Saint-Martin(de), 202,338

Saint-Orens(de), 102,165,175,176,185,333,427

Saint-Pastou(de), 95,109,124,128,147,148,149,200,511

Saint-Paul(de), 41,290,515

Saint-Sylvestre(de), 356

Saint-Victor(de), 305

Sainte-Colombe(de), 132,201

Sainte-Livrade(de), 442

Saissac(de), 244

Salignac(de), 75

Salin et Salin(de), 357,368

Salinier(de), 108,188,324

Salins de), Brillard de Salins, 171

Salles(de), 223,258,495

Sallier, 495

Salteur, 264

Saman(de), 510,525

Sanguinède(de), 299

Sanguinet(de), 285

Sansart(de), 191

Saquet, 57

Sariac(de), 189,295,518

Sarrieu(de), 13,95,222,461,528

Saurine, 327

Saux(de), 499

Savès(de), 21

Savignac(de), 125

Séailles(de), 125

Sédillac(Sérillac), de, 424

Séguier(de), 40

Ségur(de), 75,191

Seignac, 192

Seignan(de), 172

Senarens, 491

Sénergues(de), 220

Sentis(de), 236

Sérié(de), 13,110

Serres(de), 153,195,232,473,492,527

Sers(de), 29,105,110,117,227,360,370,481,486,491,499,523

Séverac(de), 478

Seysses(de), 131,132,434

Sieuras(de), 326,416,460

Signe(de), 153

Siran(de), 253,259,410

Siregand(de), 103,184,313,314

Solan(de), 72,327,337,340,370,371

Soréac(de), 12

Soubiette(de), 9

Soubiran(de), 26

Soueix(de), 98

Soulancé(de), 429

Soulancerre(de), 118

Suère(de), 497

Sus(de), 432

Sylvestre, 192

Talauresse(de), 284

Taret(de), 295

Tatareau, 376

Terride(de), 32

Tersac(de),26,28,72,90,105,128,184,218,321

Thézan(de), 415

Thurin(de), 406

Timbaud, 39

Touges(de), 77,103,126,142,154,163,309,516

Toulouse(de), 60

Tournemire(de), 52,53

Tourenc(de), 336

Touron, 349

Traversier et Traversier(de), 221,66

Trébosc(de), 12

Ulmo(d'), 342

Urgs(d'), 402

Urre(d'), 246

Usson(d'), 42,274

Ustou(d'), 111,155,233,259,338,347,348,354,357,368,370

Vacques(de), 24,87,189

Valat(de), 249

Valletique(de), 513

Varagne(de), 23,30,36,50,330

Varennes(de), 447

Vaure(de), 392,395,409

Vendômois(de),112,161,201,206,373,376

Ver(de), 20

Verbiguier(de), 41

Verdelin(de), 498

Verdier(de), 96

Verduzan(de), 426

Vergès(de), 372

Verneuil(de), 27,326

Vernet(du), 376

Vernon(de), 256,482

Vic(de), 496

Vicmont(de), 185

Vigier(de), 33

Vignau(du), 295,349

Vignes(de), 18,40,51,102,463,478

Villacorbe(de), 225

Villar(de), 386,387,450

Villemur(de), 95,96,106,150,170,237,262,306,310,324,341,519,524

Villeneuve(de), 29,200,254,398

Villette(de), 36

Vitalis, 328

Vivès(de), 404

Vivier(du), 404,474,482

Vize(de), 27,77,112,114,145,164,310,462,491

Voisins(de), 228,255,261,312,459,462,477,488,519

Wazières(de), 1761

Wingles(de), 372